

Gustave Le Bon (1841-1931)

Sociologue français

(1881)

L'homme et les sociétés  
Leurs origines et leur histoire

**DEUXIÈME PARTIE**

**LES SOCIÉTÉS**  
Leurs origines et leur développement

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Madame Réjeanne Toussaint, bénévole, Chomedey, Ville de Laval, Québec.  
à partir du livre de :

**Gustave Le Bon**  
[sociologue français, 1841-1931],

**L'homme et les sociétés. Leurs origines et leur développement. Deuxième partie: Les sociétés Leurs origines et leur développement.**

Ouvrage orné de 90 gravures. Réimpression de l'Édition J. Rothschild de 1881. Paris: réimpression, Éditions Jean-Michel Place, 1987, 432 pages. Collection: Les Cahiers du GrandHiva, no 5.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.  
Pour les citations : Times New Roman 12 points.  
Pour les notes de bas de page : Times New Roman 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 5 août 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.

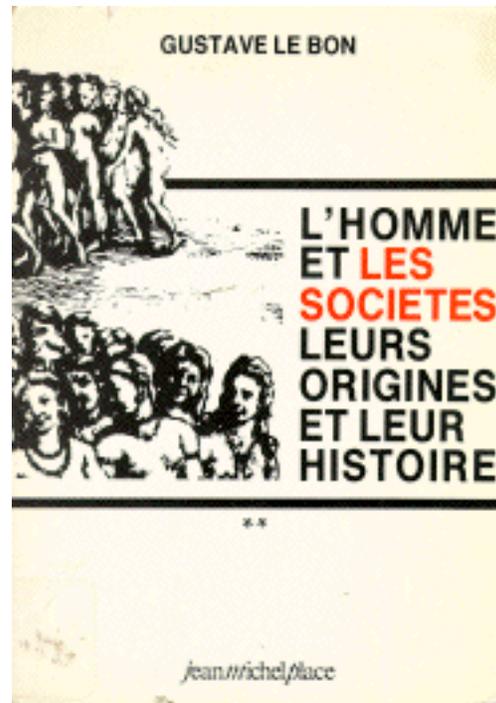


Gustave Le Bon

[sociologue français, 1841-1931]

(1881)

L'homme et les sociétés.  
Leurs origines et leur développement.  
Deuxième partie:  
Les sociétés. Leurs origines et leur développement



Ouvrage orné de 90 gravures. Réimpression de l'Édition J. Rothschild de 1881. Paris: réimpression, Éditions Jean-Michel Place, 1987, 432 pages. Collection: Les Cahiers du GrandHiva, no 5.

# Table des matières

## Deuxième partie

### Livre premier : La science sociale.

Chapitre premier. - La science sociale et ses limites.

I. L'existence d'une science sociale. - Hypothèses qu'on peut invoquer pour expliquer l'évolution des sociétés. - Rôles attribués à la providence, au hasard, aux caprices des hommes. - Minime développement du sentiment de la causalité Chez la plupart des hommes. - Insuffisance des explications dont se contente ordinairement le plus grand nombre. - Les sociétés obéissent dans leur évolution à des lois invariables. - Preuves de l'existence de ces lois. - Possibilité de prédire avec précision pour un pays donné le nombre des naissances, des mariages, des crimes, des décès, etc. - II. Limites de la science sociale. - Les données tirées de la statistique fournissent les preuves de l'existence de lois sociales, mais ne nous les font pas connaître. - Limites de nos prévisions. - Pourquoi les prévisions des astronomes semblent avoir une précision que ne sauraient comporter celles des phénomènes sociaux. - En quoi leurs prévisions ne sont également qu'approximatives.

Chapitre II. - Utilité de la science sociale.

Ignorance générale de l'existence d'une science sociale. - Dangers de cette ignorance. - Exemples fournis par l'histoire - de divers peuples. - Révolutions et guerres produites par l'ignorance des lois sociales. - Exemples fournis par les récentes tentatives de civilisation du Japon.

Chapitre III. - Méthodes de la science sociale.

L'étude des phénomènes historiques et sociaux passe aujourd'hui aux mains des savants. - Étendue des connaissances scientifiques que cette étude exige. - Ressources fournies par les diverses sciences. - Méthode d'étude des phénomènes sociaux. - Ils doivent être décomposés dans leurs éléments constituants. - Un phénomène social ou religieux doit être étudié comme un phénomène physique quelconque.

## **Livre II. Les facteurs de l'évolution sociale.**

Chapitre I. - [Les sociétés animales et les sociétés humaines primitives.](#) - Existence des premiers hommes.

[I. Anciennes croyances relatives à l'état des premiers hommes.](#) - Conception que se faisaient de l'homme primitif les philosophes du dernier siècle. - Idées qu'ils se formaient de l'état intellectuel, moral et social de nos premiers pères. - Comment on supposait alors que se fonde une société. - Influence politique immense que ces conceptions ont eue. - [II. Les sociétés animales.](#) - Les sociétés animales se sont formées sous l'empire des mêmes nécessités que les sociétés humaines. - On y retrouve les mêmes éléments. - Mœurs, usages, travaux de diverses sociétés animales inférieures. - Faits démontrant que les sentiments sociaux et la moralité des animaux ne sont pas inférieurs à ceux des sauvages. - Sociétés de singes et de castors. - Ce qui détermine l'état de sociabilité ou d'isolement des diverses espèces animales. - [III. Formation des sociétés humaines primitives.](#) - Les débris laissés par nos premiers aïeux nous révèlent leur infériorité primitive et leurs conditions d'existence misérables. - Nécessités qui ont déterminé la formation des premières agglomérations humaines. - Pourquoi, pendant de longues séries de siècles, ces agglomérations ne purent jamais être bien nombreuses. - [IV. Existence des premiers hommes.](#) - Leur état physique et intellectuel. - Preuves de leur férocité et de leurs habitudes d'anthropophagie. - L'étude des sauvages modernes permet de compléter l'idée que nous pouvons nous former de nos premiers ancêtres d'après leurs débris. - Opinion des voyageurs les plus récents sur la férocité, l'absence de morale et les sentiments inférieurs des sauvages. - Leur habitude de tuer et de manger leurs parents âgés. - Comment ils traitent leurs femmes. - Habitude des Australiens de manger les vieilles femmes. - En quoi consistent les idées religieuses des sauvages. - Pourquoi leurs mœurs et leur genre de vie varient sur les différents points du globe. - Preuves que nos premiers aïeux ressemblaient aux sauvages les plus inférieurs. - Leurs conditions d'existence ne semblent misérables que parce que nous les comparons aux nôtres. - Leurs idées et leurs besoins étaient adaptés à leurs conditions d'existence. - Les sauvages les plus misérables sont satisfaits de leur état et n'en veulent pas changer. - Conclusion.

Chapitre II. - [Influence des milieux.](#)

[I. Conditions d'adaptation des individus à leurs milieux.](#) - L'adaptation n'est possible qu'à la condition de se faire lentement. - Erreurs généralement professées sur l'acclimatement. - Preuves fournies par l'histoire de l'Égypte et de certaines parties de l'Afrique, de l'incapacité de l'homme à s'adapter brusquement à certains changements de milieux. - [II. Influence des milieux.](#)

- Cette influence devient profonde quand elle a été accumulée, pendant plusieurs siècles, par l'hérédité. - Transformations sabbies par les mêmes races en changeant de milieu. - Les Anglais, en Amérique, tendent à retourner au type Peau-Rouge. - Influence des divers éléments : climat, chaleur, lumière, composition du sol, etc., qui constituent les milieux. - Influence du milieu intellectuel et moral.

### Chapitre III. - [Influence de l'intelligence et des sentiments.](#)

*I. Influence de l'intelligence.* - Importance exagérée généralement attribuée à l'intelligence dans l'évolution des sociétés. - Ce sont les sentiments et non l'intelligence qui conduisent le monde. - Preuves fournies par le caractère des personnages ayant joué les plus grands rôles dans l'histoire. - L'inégalité du développement des sentiments explique pourquoi les mêmes institutions ne conviennent pas à des peuples d'intelligence égale. - *II. Influence des sentiments.* - Rôle des divers sentiments. - Leurs transformations. - La civilisation ne progresse qu'avec ces transformations. - Erreurs de quelques philosophes sur l'invariabilité des sentiments moraux. - Comment la nécessité transforme les sentiments.

### Chapitre IV. - [Influence de l'acquisition du langage, des relations commerciales et des progrès de l'industrie, de la littérature et des arts.](#)

*I. Influence de l'acquisition du langage.* - Existence d'un langage chez tous les êtres vivants. - L'homme ne commença à progresser que quand le langage fut suffisamment développé. - La langue d'un peuple est l'image de sa civilisation. - *II. Influence des relations commerciales.* - Elles ont été un élément actif des progrès social. - *III. Influence des progrès de l'industrie.* - Progrès réalisés par la division croissante du travail. - Les progrès industriels ont eu pour résultat de soustraire de plus en plus l'homme à l'influence des agents extérieurs. - Importance des progrès de l'industrie moderne. - Ils ont eu plus ; d'action sur le développement social de l'homme que les plus grandes révolutions. - Nombre considérable d'ouvriers représentés par la consommation de la houille dans les machines à vapeur. - Les progrès de l'industrie ont-ils augmenté le bonheur de l'homme ? - *IV. Influence des arts et de la littérature.* - Les arts et la littérature d'un peuple représentent des effets et non des causes ; ils constituent l'image exacte de la civilisation qui les a produits. - Limites de leur influence.

### Chapitre V. - [Influence de la lutte pour l'existence et du développement des institutions militaires.](#)

*I. Généralité de la lutte pour l'existence dans l'espèce humaine.* - La guerre a toujours été une des principales occupations de l'homme. - La civilisation ne fait que la rendre plus meurtrière et plus coûteuse. - Ce que coûtent les

guerres modernes. - La guerre n'est pas toujours la forme la plus meurtrière de la lutte pour l'existence. - Sentiments de férocité engendrés chez l'homme par là perpétuité de la lutte pour l'existence. - La civilisation ne fait que les masquer. - Férocité native de l'enfant. - II. Influence de la lutte pour l'existence sur révolution des sociétés humaines. - Importance de cette lutte. - La civilisation ne progresse que dans les pays où la lutte est violente. - Le degré de civilisation d'un peuple peut se mesurer. à la perfection de son armement militaire. - Qualités diverses discipline, émulation, courage, etc., créées par la lutte pour l'existence.

Chapitre VI. - Influence de la connaissance de l'agriculture et du développement de la population.

I. Influence de l'agriculture. - Impossibilité pour les individus vivant uniquement du produit de leur chasse de se réunir en sociétés nombreuses. - Importance des progrès dont l'agriculture a été l'origine. - Le chiffre de la population d'un pays est en rapport exact avec ses ressources agricoles. - II. Influence du mouvement de la population. - Dangers d'une multiplication trop rapide de la population quand les ressources agricoles n'augmentent pas. - Ce que coûte un adulte à produire. - Déficit actuel des nations européennes au point de vue agricole. - Documents statistiques relatifs à la production et à la consommation en France. - L'augmentation de la population se fait généralement dans les classes les plus pauvres. - L'accroissement de l'aisance et de l'instruction réduit le chiffre de la population. - Documents statistiques relatifs aux naissances, émigrations, mouvements de la population, etc. - Pourquoi certaines contrées, telles que l'Allemagne et l'Angleterre, peuvent supporter une augmentation progressive de leur population. - Avenir de l'émigration allemande en Amérique.

Chapitre VII. - Influence de la stabilité et de l'aptitude à varier.

I. Influence de la stabilité. - Importance pour les sociétés primitives de pouvoir se plier au joug de règles et de coutumes. - Supériorité que leur acquisition procure. - Très-difficile à établir d'abord, la coutume devient bientôt toute-puissante. - Sa tyrannie chez certains, peuples de l'antiquité tels que les Grecs. - Puissance absorbante de l'État. - L'individu lui appartenait tout entier. - Nécessité d'un tel régime. - Pourquoi la libre pensée ne pouvait être supportée dans les temps antiques. - Rôle puissant de la tradition et des coutumes chez les nations modernes. - II. Influence de la variabilité. - Après avoir été une condition du progrès, la fixité des coutumes devient sa principale entrave. - Peu de sociétés primitives ayant réussi à se soustraire au joug de la coutume, un très petit nombre ont progressé. - Conditions diverses qui favorisent les transformations des coutumes. - La guerre et les relations commerciales sont les principaux facteurs de ces transformations. -

Ce que deviennent les nations qui ne peuvent se soustraire au joug de la coutume. - Exemples de l'Inde et de la Chine. - Conclusion.

Chapitre VIII. - [Influence des grands hommes et de l'action individuelle.](#)

Importance considérable généralement attribuée aux grands hommes par les historiens. - Origine de cette croyance. - En quoi elle est erronée. - Le rôle des grands hommes est beaucoup moindre qu'on ne le suppose généralement. - Étroites limites de leur action. - Leur apport représente l'héritage d'un long passé lentement élaboré avant eux. - Preuves fournies par l'histoire des principales inventions. - Machine à vapeur. - Poudre à canon. - Imprimerie. - En quoi la supériorité des grands hommes est plus grande dans le domaine scientifique que dans le domaine politique.

Chapitre IX. - [Influence de la race.](#)

[I. Diversité du caractère des races.](#) Importance de cette étude. - L'idée que l'homme est le même dans tous les pays a été longtemps générale. - Erreur de cette conception. - Diversité du caractère des races. - Ancienneté de la formation de leurs caractères. - Leur permanence. - Le rôle historique de chaque race dépend de son caractère. - [II. Composition des races qui constituent les nations modernes.](#) - Influence des croisements sur la formation des caractères nationaux. - Toutes les nations modernes sont formées par des mélanges de races différentes. - Exemples fournis par les Français, les Allemands, les Juifs, etc. - [III. Influence des éléments qui entrent dans la constitution d'un peuple sur son évolution sociale.](#) - Variation des résultats suivant les éléments mis en présence. - Leur influence sur la forme des gouvernements. - Dangers de croiser des races trop différentes. - Ces dangers ont été méconnus par des nations modernes. - La communauté des sentiments est beaucoup plus importante pour un peuple que celle du langage. - Résultats produits par le contact de races très différentes. - Exemples fournis par les Anglais, les Irlandais, les Nègres, les Indous, les Chinois et les Américains. - Envahissement prochain de la race jaune. - [IV. Nature des différences existant entre les diverses races et entre les individus d'une même race.](#) - Les différences de sentiment et d'intelligence existant entre les hommes tendent-elles à s'effacer ou à s'accroître ? - Recherches anatomiques de l'auteur pour résoudre cette question. - [V. Accroissement des différences existant entre la femme et l'homme dans les races supérieures.](#) L'inégalité entre les races différentes et entre individus d'une même race s'accroît de plus en plus avec le développement de la civilisation. - [VI. Accroissement des différences existant entre l'homme et la femme dans les races supérieures.](#) - Explication psychologique du fait anatomique que dans les races supérieures l'homme et la femme tendent à se différencier de plus en plus. - Nature des différences intellectuelles et morales existant entre les deux sexes. - Incapacité de la femme à raisonner ou à se laisser

influencer par un raisonnement. - Son habitude de se laisser guider par l'instinct du moment. - Exagération de ses sentiments. - Elle est plus rapprochée de l'enfant et du sauvage que de l'homme. - Inconvénients de lui donner la même éducation qu'à l'homme.

Chapitre X. - [Influence du passé et de l'hérédité](#) .

I. *Les faits de l'hérédité.* - L'hérédité s'étend à toutes les modifications organiques et mentales. - Les instincts qu'elle transmet sont parfois assez puissants pour l'emporter sur le sentiment de la conservation lui-même. - Hérédité de la constitution mentale. - Hérédité du penchant au crime. - Difficulté de transformer les penchants héréditaires. - Les qualités acquises par les parents ne se fixent dans la race qu'après avoir été accumulées par l'hérédité pendant plusieurs générations. - II. *Les divers modes de l'hérédité.* - Influence d'un seul parent ou de deux parents. - Accumulation des qualités ou des défauts dans les croisements entre parents. - Influence des parents éloignés. - Exemples divers d'influences ataviques. - Comment peuvent se manifester chez les descendants des aptitudes que n'ont jamais possédées aucuns de leurs ascendants. - Influence de l'état des parents au moment de la conception. - Influence de l'état de la mère pendant *les* premiers temps de la conception. - Explication des phénomènes de l'hérédité. - Elle peut être considérée comme un mode de croissance du même individu. - III. *Les conséquences de l'hérédité.* - *Conséquences* relatives à la transformation des espèces. - *Conséquences* relatives à la transmission des vertus ou des vices. - Dangers pour une société de la reproduction d'éléments inférieurs mal adaptés. - Erreurs de la philanthropie. - Imperfection de la législation relative aux criminels, - *Conséquences* de l'hérédité au point de vue de la transmission des aptitudes intellectuelles et mentales. - *Conséquences* politiques de l'hérédité. - Castes et noblesse. - Influence de l'hérédité sur nos conceptions morales, religieuses et sociales. - Notre morale est créée par notre passé. - Les générations qui nous ont précédés vivent toujours en nous. - Puissante influence des morts.

Chapitre XI. - [Influence des illusions et des croyances religieuses](#).

I. *Influence des illusions.* - Rôle important qu'elles exercent sur l'évolution de l'homme. - Sous le nom d'idéals, elles constituent le but que pour suivent tous les hommes. - Leur nécessité et leur puissance. - Danger de les détruire. - L'homme ne peut s'en passer. - II. *Influence des croyances religieuses.* - Les religions représentent les illusions formulées en doctrines. - Idéale divers qu'elles ont proposés à l'homme. - Toute-puissance des religions sur les âmes dans l'antiquité classique. - Le droit et les institutions politiques reposaient sur elles. - Tous les détails de la vie étaient réglée par la religion. - Disparition des religions antiques. - Nouvel idéal créé par le christianisme.

- Rôle considérable qu'il a joué dans le monde. - Idéal des religions de l'Inde. - Leur influence. - Influence de la religion sur la conduite.

Chapitre XII. - [Influence des institutions politiques et de l'action des gouvernements.](#)

[I. Relations entre les institutions d'un peuple et sa constitution mentale.](#) - Anciennes idées sur l'influence des institutions et des gouvernements. - Comment elles se sont modifiées. - Idées actuelles sur l'enchaînement des faits historiques. - Les institutions politiques ne sont pas l'œuvre de la volonté des hommes. - On les subit et on ne les choisit pas. - Preuves historiques. - Genèse de quelques institutions. - Esclavage, féodalité, royauté, etc. - Formation de la constitution anglaise. - Valeur relative des institutions politiques. - Difficulté de les transplanter. - Erreurs des réformateurs politiques et sociaux. - [II. Influence des gouvernements.](#) - Conditions qui rendent avantageuse ou nuisible leur intervention. - Cette intervention doit être portée à son maximum ou, au contraire, réduite à son minimum, suivant la race, les habitudes, les conditions d'existence, les sentiments, etc. - Exemples divers.

Chapitre XIII. - [Influence de l'instruction et de l'éducation.](#)

[I. Limites de la puissance de l'éducation.](#) - Elle est un des rares facteurs dont l'homme dispose. - Sa puissance est très grande, mais généralement exagérée. - Son action ne se fait sentir que lorsqu'elle s'est exercée pendant plusieurs générations. - C'est surtout sur les sentiments que sa puissance est faible. - [II. L'enseignement primaire.](#) - Bases sur lesquelles il doit reposer. - Notions qui doivent entrer dans l'enseignement primaire. - Comment ces notions doivent être enseignées. - Enseignement des sciences. - Éducation morale. - Enseignement professionnel. - Mauvais résultats de notre enseignement primaire. - Difficulté de le transformer. - [III. L'éducation des femmes.](#) - Importance de cette éducation. - Ce qu'elle est dans divers pays. - Pourquoi la femme ne doit pas recevoir une instruction semblable à celle de l'homme. - Même dans les races inférieures, la femme peut, aussi bien que l'homme, acquérir l'instruction classiques. Pourquoi la possibilité de cette acquisition ne prouve rien en faveur de l'utilité pour elle de cet enseignement. - Au point de vue intellectuel, l'homme et la femme ne se différencient profondément qu'à l'âge adulte. - La femme conserve toujours la constitution mentale de l'enfant. - Ses aptitudes. - Elle est très-apte à l'éducation de l'enfance. - [IV. L'Enseignement secondaire.](#) - Bases de cet enseignement. - Ce qu'il importerait d'apprendre. - Rôle funeste joué par le grec et le latin dans l'enseignement. - La même éducation ne saurait convenir à toutes les intelligences. - Résultats désastreux produits sur l'intelligence et les sentiments par notre éducation classique. - [V. L'enseignement supérieur.](#) - Diversité des méthodes. d'enseignement supérieur dans plu-

sieurs pays. - Résultats malheureux produits par nos méthodes d'enseignement supérieur. - Comment se forment nos professeurs. - Profonde décadence de notre enseignement supérieur. - Conséquences sociales de l'éducation.

### **Livre III. Développement des sociétés.**

#### Chapitre I. - Développement du langage.

I. Origine et formes diverses du langage. - Formes diverses du langage. - Il n'est pas une faculté spéciale à l'homme. - Tous les animaux ont un langage. - On peut passer par transitions insensibles du langage des animaux à *celui* de l'homme. - II. Langage des premiers hommes. - Moyens de le reconstituer. - Comment il se rattache à celui des autres vertébrés. - Naissance du langage articulé. - Il se composa d'abord de cris, d'interjections et de sons imitative. - Imperfection du langage des races humaines inférieures. - Nécessité pour elles de compléter leur langage par des gestes. - Importance du langage par gestes chez beaucoup de peuples actuels. - III. Lois du développement du langage. - Formation et développement des premières racines des langues. - Formes que les langues ont nécessairement revêtues dans leur développement. - Monosyllabisme, agglutination et flexion. - Nécessité pour les langues supérieures de traverser d'abord des formes intérieures. - Transformations continues des langues. - Elles sont l'image de l'état intellectuel et social des peuples, qui les parlent. - IV. Comment les peuples transforment leurs langues. - Un peuple peut adopter la langue d'un autre peuple, mais il lui fait subir rapidement des modifications en rapport avec son état de civilisation. - Exemples des transformations éprouvées par le latin en Italie, en Espagne et en Gaule. - Comment s'est formé le français. - Mécanisme de la transformation des langues. - Il varie suivant le génie de chaque peuple. - Exemples fournis par la langue anglaise. - V. Formation et développement du langage écrit. - Origines de l'écriture. - Elle dérive de la représentation directe des objets. - Ce mode de représentation se retrouve encore chez beaucoup de peuples. - Sa précision. - C'est de la représentation des objets que dérivent les hiéroglyphes. - Comment l'écriture représentant les objets eux-mêmes s'est transformée en signes indiquant le son des mots par lesquels on désigne ces objets, - Exemples fournis par l'écriture en Égypte. - Comment ces signes ont donné naissance aux divers systèmes d'écriture employés plus tard. - Résumé.

#### Chapitre II. - Développement de la famille.

I. Erreurs des anciennes conceptions relatives à l'état primitif de la famille. - La famille n'a pas débuté par l'état patriarcal. - Méthodes qui permettent de reconstituer son état primitif. - II. Les communautés primitives. - La parenté

*maternelle*. - Les sociétés primitives ont passé par des formes où les femmes étaient possédées en commun. - Ces formes ne sont pas primitives. - Usages religieux et sociaux dérivés de la communauté féminine primitive. - Estime dans laquelle la prostitution a été tenue elles un grand nombre de peuples. - Parenté par les femmes. - Les enfants n'ont porté pendant longtemps que le nom de leurs mères. - [III. Constitution de la parenté paternelle](#). - Restriction des droits de la communauté. - La communauté des femmes finit par se réduire à la communauté d'une seule entre parents. - Persistance de cet usage chez divers peuples. - Comment le nom du père a fini par se substituer à celui de la mère. - [IV. Condition des femmes et des enfants dans les sociétés primitives](#). - La femme a toujours été considérée comme une esclave par tous les anciens peuples. - Les codes anciens et modernes l'ont toujours envisagée comme une créature très inférieure. - Sort des enfants dans les sociétés primitives. - Généralité de l'infanticide. - [V. Constitution de la famille dans l'antiquité historique](#). - Puissance de son organisation. - Elle avait pour chef le père de famille. - Il était le seul juge légal de la famille. - L'unité sociale des âges antiques était la famille et non l'individu. - Transformations de la famille dans les temps modernes. - Sa dissociation progressive.

### Chapitre III. - [Développement de la propriété](#).

[I. Les formes primitives de la propriété](#). - La propriété n'a pas toujours existé sous ses formes actuelles. - L'idée de la propriété individuelle du sol ne pouvait naître que très-tard. - Formes de la propriété chez les peuples primitifs. - La propriété chez les peuples chasseurs, pasteurs et agriculteurs. - La propriété du sol en commun. - La redistribution à époques périodiques aux divers membres de la communauté. - Description du Mir en Russie. - Communauté des villages dans bride, à Java, etc. - Ces formes de la propriété correspondent à certaines périodes de l'évolution par laquelle tous les peuples ont dû successivement passer. - Résultats que la communauté des terres a engendrés. - [II. Évolution de la propriété depuis qu'elle est devenue individuelle](#). - État de la propriété chez les Grecs et les Romains. - Apparition du droit de tester. - Il n'est pas primitif. - L'origine de la propriété chez les Grecs et les Romains ne dérive pas des coutumes religieuses. - Elle n'est pas non plus celle qu'indiquent les légistes. - Transformations de la propriété. - L'emphytéose. - Les bénéfices. - Le fermage. - Les baux à long terme. - Comment dans les temps modernes la petite propriété tend à disparaître et à redevenir collective. - Avenir de la propriété.

### Chapitre IV. - [Développement des croyances religieuses](#).

[I. Formation des croyances religieuses](#). - Sentiment religieux chez l'animal. - Genèse des croyances religieuses. - Éléments dont se compose le sentiment religieux chez l'homme. - Ses transformations. - [II. Évolution des religions](#). -

Ancienne division des cultes en fétichisme, monothéisme et polythéisme. - Minime valeur de ce classement. - En quoi consiste réellement l'évolution des religions. - Les cultes primitifs. - Toutes les choses de la nature ont été successivement adorées. - Adoration des animaux, des astres, etc. - Culte des morts. - Sa généralité. - Origine des sacrifices. - Leur généralité dans les religions. - Culte des grands hommes. - Prétendue origine des dieux antiques suivant les linguistes. - Les grands cultes dites monothéistes. - Le judaïsme, le brahmanisme, le bouddhisme, le christianisme. - Tous ces cultes ont été en réalité polythéistes. - [III. Comment les peuples transforment leurs religions.](#) - De même que le langage, chaque culte se transforme suivant la constitution mentale du peuple qui le reçoit. - Comment le même culte peut-être fétichiste, polythéiste et monothéiste, suivant les individus qui l'ont adopté. - Exemples fournis par le bouddhisme et le christianisme transplantés en divers pays. - Formation de l'islamisme et du protestantisme. - [IV. Les religions de l'avenir.](#) - Les vieilles croyances ne sont plus en rapport avec la conception du monde résultant des découvertes de la science moderne. - Disparition de la croyance dans l'idée de divinité. - Les anciennes croyances s'évanouissent, mais le sentiment religieux reste vivant dans les âmes. - Formation d'un idéal nouveau et de croyances nouvelles. - Les religions en voie de formation seront-elles meilleures que celles qui les ont précédées ?

## Chapitre V. - [Développement de la morale.](#)

[I. Variabilité de la morale.](#) - Origine de la morale. - Hypothèses erronées sur son invariabilité. - Preuves de sa transformation. - [II. Morale des animaux.](#) - Développement des qualités morales chez l'animal. - Impossibilité d'établir une séparation entre le sens moral de l'homme et celui des animaux. - [III. Morale des êtres humains inférieurs : sauvages, femmes et enfants.](#) - État barbare de la morale des sauvages. - Absence d'idées de justice et de bienveillance. - Pourquoi la morale de quelques tribus sauvages est assez développée. - La morale de l'enfant de l'homme civilisé se rapproche de celle du sauvage. - État inférieur du développement moral de la femme. - [IV. Les facteurs de la morale.](#) - Il n'y a point de principes absolus d'où on puisse déduire la morale, mais il existé des facteurs nombreux, variables suivant les temps, qui la déterminent. - Influence de ces divers facteurs. - L'utilité. - L'opinion. - Le milieu. - La sélection. - La coutume. - La religion. - L'éducation. - Les lois. - L'intelligence et la raison. - [V. Évolution future de la morale.](#) - L'état moral d'un peuple a généralement plus d'influence sur sa destinée que l'état de son intelligence. - Influence de l'abaissement de la moralité romaine sur la décadence de Rome. - La morale actuelle s'appuie sur des croyances en voie de disparaître. - Formation de la morale de l'avenir.

Chapitre VI. - [Développement du droit.](#)

[I. Les origines du droit.](#) - Erreurs des anciennes conceptions relatives à l'état primitif du droit. - Genèse de ces conceptions. - Elles dérivent des théories des légistes romains. - Comment l'idée du droit naturel naquit à l'époque romaine. - Bases réelles du droit. - On ne peut le déduire de principes absolus antérieure à l'existence des sociétés. - Il résulte des conditions mêmes d'existence de chaque peuple et varie avec ces conditions. - Influence de l'opinion sur sa formation. - Des peuples différents possèdent forcément des codes différents. - Le droit ne peut se maintenir qu'entre individus de forces égales. - Pourquoi les règles des droits entre individus ne sont jamais observées dans les relations entre peuples différents. - Nécessités qui conduiront un jour à les observer. - [II. Évolution du droit.](#) - Les codes n'ont jamais été créés par des législateurs et représentent des nécessités indépendantes d'eux. - Applications de la méthode à l'histoire de l'évolution du droit en ce qui concerne les délits et les peines. - Formes primitives du droit de punir. - Exercé uniquement d'abord par l'offensé ou par ses parents, il apparaît primitivement sous forme de peine du talion. - Substitution graduelle de la compensation à la peine du talion. - Comment l'idée de déshonneur, accompagnant le crime, remplace, celle de simple dommage à réparer. - Pourquoi la société arriva à se substituer à l'individu dans la répression des délits et des peines. - Conception du droit de punir dans les codes modernes. - En quoi le but qu'ils se proposent n'est nullement atteint. - Comment il pourrait l'être. - Documents statistiques relatifs à l'influence de nos codes en matière de crimes et de répression.

Chapitre VII. - [Développement de l'industrie et de l'économie sociale.](#)

[I. Formes primitives de l'industrie.](#) - Elle est contemporaine des premiers hommes. - Son existence chez les animaux. - L'ancienne industrie ne connaissait que la force musculaire comme puissance motrice. - Dans l'antiquité classique, le travail était exclusivement l'apanage des esclaves. - [II. Nouvelle organisation de l'industrie après la disparition de l'esclavage et du servage.](#) - Constitution de chaque industrie en corporation. - Rigueur des règles qu'elles imposaient. - En quoi elles étaient adaptées aux besoins des temps où elles prirent naissance. - [III. L'industrie moderne.](#) - Comment l'antique régime des corporations disparut. - Influence des voies de communication nouvelles et des débouchés nouveaux. - Naissance de l'industrie libre. - Influence des machines. - Influence de la découverte de la houille comme force motrice et de l'emploi de la machine à vapeur. - Influence considérable du progrès des sciences. - La civilisation moderne est fondée sur elles. - Résultats avantageux de l'industrie moderne. - Comparaison entre l'aisance actuelle et ce qu'elle était il y a quelques siècles. - Résultats désavantageux de l'industrie. - Influence des tendances utilitaires. -

Accroissement des différences entre individus de diverses classes. - Lutte entre le capital et le travail. - Dégénérescence intellectuelle et morale des classes inférieures produite par les conditions actuelles de l'industrie. - Comment on pourrait y remédier. - [IV. Évolution actuelle de l'industrie et de l'économie sociale](#). - Tendances actuelles de la propriété industrielle à prendre la forme collective. - Mécanisme de l'association. - Formes diverses d'associations ouvrières. - Leur avenir. - Importance de faire acquérir à l'ouvrier un petit capital. - Comment on pourrait y arriver. - Infériorité des conceptions des socialistes modernes. - Elles nous ramèneraient à des formes d'évolution intérieures depuis longtemps dépassées. - Pourquoi, malgré leur valeur nulle, ces conceptions sont peut-être appelées à jouer un rôle très grand. - Les révolutions scientifiques et industrielles ont une importance beaucoup plus grande que les révolutions politiques. - Les premières seules exercent une action durable dans l'existence des hommes.

### [Résumé.](#)

Fin de l'ouvrage (deuxième partie).



[Retour à la table des matières](#)

L'homme et les sociétés.  
LEURS ORIGINES ET LEUR HISTOIRE.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement

# Livre I.

## La science sociale

[Retour à la table des matières](#)

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre I : La science sociale

## Chapitre I.

---

### La science sociale et ses limites.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. Existence d'une science sociale. - Hypothèses qu'on peut invoquer pour expliquer l'évolution des sociétés. - Rôles attribués à la providence, au hasard, aux caprices des hommes. - Minime développement du sentiment de la causalité chez la plupart des hommes. - Insuffisance des explications dont se contente ordinairement le plus grand nombre. - Les sociétés obéissent dans leur évolution à des lois invariables. - Preuves de l'existence de ces lois. - Possibilité de prédire avec précision pour un pays donné le nombre des naissances, des mariages, des crimes, des décès, etc. - II. Limites de la science sociale. - Les données tirées de la statistique fournissent les preuves de l'existence de lois sociales, mais ne nous les font pas connaître. - Limites de nos prévisions. - Pourquoi les prévisions des astronomes semblent avoir une précision que ne sauraient comporter celles des phénomènes sociaux. - En quoi leurs prévisions ne sont également qu'approximatives.

## I. - Existence d'une Science sociale.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les diverses théories proposées jusqu'ici pour expliquer l'évolution des événements dont l'histoire enregistre le cours peuvent se ramener en dernière analyse aux hypothèses suivantes : 1• une puissance supérieure, nommée Dieu ou providence, guide à son gré les actions des hommes ; 2• les événements sont le résultat du hasard ; 3• les événements sont la conséquence des volontés humaines ; 4• les événements représentent une chaîne de nécessités étroitement liées, et portent en eux les causes de leur évolution fatale.

Il serait sans intérêt, je crois, pour les lecteurs de cet ouvrage, de discuter la première des hypothèses qui viennent d'être énumérées, que les événements seraient le résultat de l'intervention d'une providence. Née à une époque où les sciences n'existaient pas, et conservée par la puissante influence de l'hérédité, elle est devenue, chez un grand nombre d'hommes, un de ces sentiments inconscients sur lesquels la raison ne saurait avoir de prise. Une telle croyance est fille des temps où Jupiter lançait la foudre, où Phoebus guidait le soleil, où Cérès faisait mûrir les moissons. La discuter ici, après tant de chapitres consacrés à montrer les lois du développement des choses, serait inutile.

Malgré les progrès des sciences modernes, la croyance au rôle d'une providence sera longtemps encore sans doute invoquée. Des diverses façons d'expliquer les événements, elle est la plus simple que l'on puisse imaginer. Elle donne réponse à tout et n'exige aucun effort intellectuel de ceux qui l'admettent. La recherche approfondie des causes est, au contraire, ce qu'il y a de plus fatigant pour l'esprit. Dans cette recherche, la plupart des hommes ne diffèrent guère des enfants, dont le perpétuel pourquoi est satisfait par les explications les plus futiles. Ils ressemblent à ces habitants du Sahara, dont parle un voyageur, pour lesquels il n'y a pas de causes, dans le sens que nous

attribuons à ce mot. Chaque phénomène est dû, pour eux, à une puissance mystérieuse dont l'intervention suffit à tout expliquer. Dans l'opération de l'ingénieur qui fait sortir de l'eau de leur désert en y creusant un puits, ils voient un miracle. Une telle explication nous paraît puérile ; elle a pourtant exactement la même valeur que celle du croyant qui invoque l'action de la providence pour faire mûrir les moissons et diriger le cours des choses.

Ce ne sont pas seulement, du reste, les enfants, les sauvages et les peuples à demi civilisés dont la curiosité est satisfaite par les explications les plus insuffisantes. Même chez des hommes fort instruits, mais dont l'éducation a été surtout littéraire, le sentiment de la causalité est extrêmement peu développé et se satisfait très facilement. Là où le sauvage met la volonté d'une divinité, ils mettent un mot : l'électricité, la chaleur, ou le nom d'une force quelconque ; mais, pas plus que le sauvage, ils n'ont jamais tâché de comprendre comment la cause invoquée par eux pouvait produire l'effet observé. Parmi les milliers d'hommes qui voient naître et mourir les êtres, la nuit succéder au jour, et le jour à la nuit, la graine grandir et se transformer en arbre, combien seulement se sont demandé le pourquoi de tels phénomènes ; et parmi ceux qui se sont posé de semblables questions combien en est-il pour lesquels l'explication la plus superficielle n'ait pas été jugée suffisante ?

La deuxième des hypothèses que nous avons énoncées, que les événements se produiraient au hasard, nous semble également inutile à discuter. Dans l'étude du développement de l'univers et de l'homme, à laquelle a été consacrée toute la première partie de cet ouvrage, nous avons trouvé la nécessité partout et le hasard nulle part.

Il ne nous reste donc à examiner que les deux dernières des hypothèses précédemment énumérées, c'est-à-dire que les événements seraient la conséquence de la volonté raisonnée des hommes, ou le résultat de nécessités fatales. Cette dernière conception est celle que nous avons dû adopter dans tous les chapitres qui précèdent, et celle que nous continuerons à adopter encore. Nous essaierons donc de montrer que ce qui est vrai pour l'univers et les êtres qui l'habitent, est vrai également pour les sociétés ; que dans leur évolution les secondes obéissent, comme les premiers, à des lois rigoureuses ; que les

événements humains forment une trame de nécessités dont chaque anneau est aussi étroitement lié à ceux qui le précèdent qu'à ceux qui le suivent ; que les sociétés actuelles sont les résultats nécessaires d'un passé d'une immense longueur, et portent en elles le germe de toutes les transformations qu'elles sont fatalement destinées à subir encore.

Les sociétés humaines seraient donc, d'après cette théorie, régies dans leur développement par des lois aussi immuables que celles qui obligent les planètes à décrire dans l'espace leurs ellipses invariables ; et, soit que nous remontions par la pensée vers ces âges lointains où vécurent les premiers hommes, soit que nous plongeions dans l'avenir sans fin où se déroulent les choses, nous ne pouvons concevoir dans l'immense univers, depuis les mouvements d'un grain de sable jusqu'aux évolutions les plus hautes des sociétés humaines, aucun phénomène qui ne soit pas l'expression de lois inflexibles auxquelles aucun être ne saurait se soustraire.

Avant d'aborder la démonstration de cette hypothèse, il n'est pas inutile peut-être de répéter ce que nous avons dit déjà, que ce terme de lois naturelles que nous sommes obligé d'employer souvent pour la commodité du langage, ne doit être considéré que comme une formule abrégée destinée à exprimer l'ordre constant que présente un groupe déterminé de phénomènes. La loi d'un phénomène n'est en aucune façon la puissance qui le produit, mais seulement la formule indiquant comment agit toujours cette puissance. Le type le plus parfait de ces lois, celles qui régissent la marche des astres dans l'espace, résument uniquement la série des mouvements que doivent toujours accomplir des corps d'un volume déterminé lorsqu'ils sont placés dans des conditions données ; mais, de la cause de ces mouvements, elles ne sauraient rien dire. Dans l'état actuel des sciences, rien ne nous autorise à espérer que les causes premières d'un phénomène quelconque puissent jamais être pressenties.

Les preuves démontrant que les sociétés obéissent dans leur évolution à des nécessités rigoureuses, seront successivement fournies dans les diverses parties de cet ouvrage où nous examinerons la transformation des éléments variés : famille, religion, propriété, morale, institutions, croyances, qui entrent dans la constitution des sociétés humaines. Obligé de nous limiter ici à un point de vue général, et de

n'embrasser par conséquent qu'un seul côté de la question, nous allons simplement montrer comment les recherches de divers mathématiciens modernes ont prouvé que les phénomènes qui semblent le plus dépendre de la volonté des hommes, comme les mariages, les crimes et les suicides, sont à ce point le résultat nécessaire des circonstances qui les ont précédés, que nous pouvons en prédire d'avance avec certitude le retour. Nous pouvons dire aujourd'hui, pour un pays et pour une année donnés, le nombre de mariages de veufs ou de garçons, celui des crimes, la nature de ces crimes et les instruments qui serviront à les commettre, combien d'individus seront accusés, combien condamnés et combien acquittés.

« Dans tout ce qui se rapporte aux crimes, écrit l'auteur qui a le plus approfondi cette question, le savant mathématicien Quételet, les mêmes nombres se reproduisent avec une constance telle, qu'il serait impossible de la méconnaître, même pour ceux des crimes qui sembleraient devoir échapper le plus à toute prévision humaine.... L'expérience prouve que non seulement les meurtres sont à peu près annuellement en même nombre, mais encore que les instruments qui servent à les commettre sont employés dans les mêmes proportions. Nous pouvons énumérer d'avance combien d'individus souilleront leurs mains du sang de leurs semblables, combien seront faussaires, combien seront empoisonneurs, à peu près comme on peut énumérer d'avance les naissances et les décès qui doivent se succéder.

« La société renferme en elle les germes de tous les crimes qui vont se commettre. C'est elle en quelque sorte qui les prépare, et le coupable n'est que l'instrument qui les exécute. Tout état social suppose donc un certain nombre et un certain ordre de crimes qui résultent comme conséquence nécessaire de son organisation....

« Cette observation ne nous présente au fond que l'existence de la loi bien connue de tous les philosophes qui se sont occupés de la société sous le rapport physique : c'est que, tant que les mêmes causes subsistent, on doit s'attendre au retour des mêmes effets. Ce qui pouvait faire croire qu'il n'en était pas ainsi des phénomènes moraux, c'est l'influence trop grande qu'on avait généralement supposée à l'homme dans tout ce qui se rapporte à ses actions.

« Parmi les faits sociaux, il n'en est pas de plus important et qui suppose plus l'intervention du libre arbitre de l'homme que le mariage. Cette circonstance, et la considération que les mariages sont des éléments comparables et complètement connus dans les pays civilisés, ont dû nous porter à choisir cette classe de faits pour juger de l'influence que le libre arbitre peut exercer sur l'état social... Les mariages considérés sous ce point de vue général procèdent avec une régularité

telle, qu'il est permis de croire qu'ils sont uniquement soumis à l'influence de causes placées en dehors de la sphère d'action des individus. Il y a plus, les mariages, qui sont censés présenter les traces des caprices et des fluctuations des hommes, se succèdent avec plus de régularité que les décès. Cependant l'homme ne se consulte pas pour mourir comme il le fait pour se marier.

« -- Des différentes recherches auxquelles je me suis livré, j'ai cru pouvoir déduire comme principe fondamental que le libre arbitre de l'homme s'efface et demeure sans effet sensible, quand les observations s'étendent sur un grand nombre d'individus. » (Physique sociale, 2e édit. 1869, t. I, p. 95 et t. II, p. 319.)

Pour justifier ce qui précède, j'emprunte aux statistiques officielles les plus récentes des chiffres qui prouvent avec quelle régularité se reproduisent la plupart des phénomènes sociaux :

#### Crimes contre les personnes et les propriétés.

Années	Nombre des accusés	Nombre des acquittés
1874	5228	1056
1873	5284	1049
1872	5498	1305

Il arrive souvent que les mêmes chiffres se reproduisent d'une façon presque identique d'une année à l'autre. Il y a eu, par exemple, 4069 accusations pour crimes en 1873 et 4072 en 1872 : différence, 3 seulement.

Le tableau qui précède montre également que le rapport entre le nombre des accusés et celui des condamnés varie fort peu. D'après les trois années que j'ai données, sur 100 accusés, il y en a en moyenne 21 d'acquittés.

Je n'ai pas sous la main les chiffres les plus récents des jugements infirmés en matière civile, mais je trouve dans le Traité de la théorie des chances et probabilités, de Cournot, le calcul effectué par lui pour les dix années comprises entre 1830 et 1840. Le nombre des jugements infirmés par les cours d'appel a été en moyenne de 31,8

pour cent, avec des écarts qui ne se sont élevés qu'une seule fois à plus de 3 unités au-dessus de la moyenne.

Si nous entrons dans le détail des crimes et des délits, nous trouverons pour la plupart une régularité analogue. Le tableau suivant le montre clairement. On y voit notamment que les délits qui semblent le plus le résultat du hasard, tels que les blessures involontaires, sont au contraire ceux qui offrent la régularité la plus constante.

#### Régularité des crimes et délits.

Années	Blessures involontaires	Assassinats	Empoisonnements	Mendicité	Escroquerie	Abus de confiance
1875	1092	243	20	7152	3424	3464
1874	1095	233	23	7753	3760	3556
1873	1097	259	26	7064	3582	3793
1872	1128	251	25	7437	3215	3465

Les suicides et les faillites présentent, comme les crimes, une régularité constante. Les chiffres suivants en sont la preuve :

#### Suicides et faillites.

Années	Nombre de suicides	Nombre de faillites
1875	5472	5361
1874	5617	5596
1873	5525	5508
1872	5275	5306

Quelquefois, sous l'influence de causes générales, changements des mœurs, etc., les chiffres se modifient ; mais alors c'est toujours fort lentement. Les demandes en séparation de corps, par exemple, prennent d'une année à l'autre un accroissement continu, mais lent,

comme le montrent les chiffres que voici, que j'emprunte, de même que les précédents, aux publications officielles :

**Demandes en séparation de corps.**

Années	Demandes effectuées	Demandes accueillies
1872	2793	2150
1873	2850	2166
1874	2884	2242
1875	2997	2292

Pour les mariages, naissances d'enfants naturels et légitimes, les chiffres ne sont pas moins constants. On sait, par exemple, qu'il y a en France 300,400 mariages par an, 884,000 naissances d'enfants légitimes, 67,000 d'enfants naturels, 44,000 morts-nés, 845,000 décès. Ces chiffres, qui sont ceux de l'année 1875, dernière statistique publiée, se répètent chaque année avec de très légères variantes.

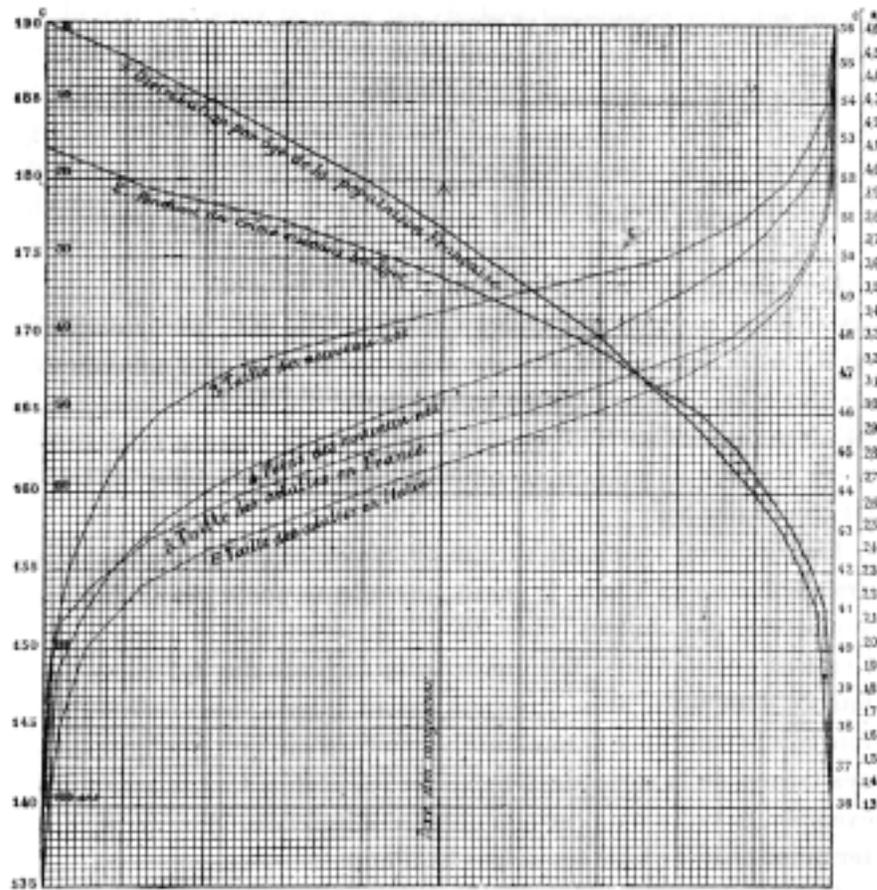
La régularité que nous venons de constater est beaucoup plus grande encore qu'elle ne le paraît, car elle ne porte pas seulement sur le total des chiffres, mais sur les groupes qui les composent. Certains phénomènes, tels que la taille, le poids des différents habitants d'un pays, ne se groupent pas au hasard, mais suivant des lois mathématiques permettant, quand on connaît quelques-uns des termes de la série, de déterminer les autres. Connaissant, par exemple, la taille d'un certain nombre d'individus d'un pays, déterminer celle de tous les autres habitants.

Quételet est le premier qui ait effectué cette démonstration, et il y attachait avec raison une importance très haute. Il a prouvé que certaines grandeurs, qui semblaient au premier abord n'avoir aucun lien entre elles, telles que les tailles et les poids des habitants d'un pays, les erreurs qu'on commet en tirant un grand nombre de fois à la cible, se rangent d'après l'ordre des ordonnées de la formule, du binôme de Newton, et, avec ces nombres, il a pu construire des courbes assez régulières, dites binomiales, dont la forme rappelle un A à sommet

convexe dont les deux extrémités inférieures seraient latéralement prolongées.

Ces courbes ne sont applicables qu'à l'expression d'un petit nombre de phénomènes, et les calculs qu'elles permettent s'écartent assez souvent des chiffres donnés par l'observation.

**Fig. 1**  
*Nouvelle méthode d'expression graphique  
des divers phénomènes statistiques.*



Courbe no 1. - Distribution par âge de la population française d'après les chiffres publiés par l'Annuaire du Bureau des longitudes, année 1858.

Courbe no 2. - Penchant au crime suivant les âges, d'après les chiffres donnés par Quételet dans son Anthropométrie, suivant les comptes rendus officiels du ministère de la justice, de 1826 à 1844.

Courbe no 3. - Taille des nouveau-nés

Courbe no 4. - Poids des nouveau-nés

d'après les chiffres publiés en 1878 dans Les Annales de Démographie, par le directeur de l'hospice des enfants assistés de la Seine.

Courbe no 5. - Taille des adultes en France, d'après les chiffres donnés par Bertillon dans la dernière édition du Dictionnaire de Nysten.

Courbe no 6. - Taille des adultes en Italie, d'après les chiffres officiels du gouvernement italien (la Démographie italienne, Rome, 1878).

La première échelle du côté gauche (en dehors) est l'échelle des conscrits de 135 à 190 centimètres. Dans cette échelle, 2 millimètres = 1 centimètre.

La deuxième échelle du côté gauche est l'échelle des années pour la distribution de la population et le penchant au crime. Elle va de 0 à 100 ans. - 1 millimètre = 1 année.

La première échelle du côté droit (en dedans) est l'échelle de la taille des nouveau-nés de 36 à 56 centimètres. - 1 millimètre = 1 centimètre.

La deuxième échelle du côté droit est l'échelle du poids des nouveau-nés en kilogrammes et hectogrammes de 1k 3 à 4k 6. -3 millimètres = 100 grammes.

L'écartement des ordonnées étant proportionnel dans nos courbes aux variations du phénomène observé, il suffit pour savoir combien il y a, par exemple, sur 100 nouveau-nés, de sujets d'une taille donnée, de compter le nombre de millimètres horizontalement compris entre les points où la courbe coupe les lignes horizontales correspondant aux chiffres de l'échelle indiquant la taille donnée. Soit, je suppose, à rechercher combien il y a, sur 100 nouveau-nés, de sujets de 51 à 52 centimètres de taille ; il suffit de compter combien il y a horizontalement de millimètres entre les points où la courbe coupe les lignes horizontales correspondant aux chiffres 51 et 52. Les 6 millimètres existant entre les deux points représentent le chiffre cherché. Sur 100 nouveau-nés, il y en a donc 6 dont la taille est comprise entre 51 et 52 centimètres.

La ligne verticale marquée en noir exactement au milieu de la planche et sur laquelle est écrit axe des moyennes coupe chaque courbe en un point qui jouit de la propriété de représenter exactement la moyenne des chiffres dont chaque courbe donne le détail, à la simple condition que la série sur laquelle on opère soit

suffisamment nombreuse. Le chiffre donné, par exemple, pour la taille moyenne en France et en Italie, d'après les documents statistiques, est de 164 centimètres pour le premier pays et 162 centimètres pour le second. C'est précisément celui qu'indiquent nos courbes avec une erreur d'environ 2 millimètres, c'est-à-dire négligeable entièrement.

En recherchant une méthode mathématique pour exprimer facilement des valeurs possédant entre elles des relations dont la loi n'est pas connue, j'ai réussi, par un procédé différent de celui de Quételet, à montrer que les phénomènes étudiés par lui, et d'autres qui avaient échappé à son analyse, pouvaient être exprimés par des courbes très régulières. J'indiquerai dans un autre chapitre le moyen de les construire, et je me bornerai ici à en reproduire quelques-unes, en indiquant seulement pour les géomètres que les abscisses  $y$  s'ont équidistantes, et que les ordonnées expriment par leur hauteur les valeurs dont il s'agit de peindre les variations, et par leur écartement le tant pour cent de ces variations.

Un grand nombre de phénomènes, qui semblent au premier abord indépendants de toutes lois, tels que les variations d'âge, de poids, de taille, de volume ou de circonférence du crâne, etc., que peut présenter un groupe considérable d'individus, obéissent, au contraire, comme le montre l'aspect de mes courbes, à des lois très régulières. L'équation analytique de quelques-unes d'entre elles est même très simple. Celle qui représente la distribution de la population française est, entre 0 et 90 ans, une parabole dont le paramètre = 0,<sup>m</sup> 040. L'équation analytique de cette courbe

$$\left[ x = \frac{y^2}{2 \times 40} \right]$$

m'a permis de calculer, indépendamment d'aucun élément statistique, le nombre d'individus qui existaient en France à l'époque pour laquelle elle a été construite <sup>1</sup>. Dans cette équation si simple se trouve exprimé

---

<sup>1</sup> On trouvera tous ces chiffres dans mon mémoire : Recherches anatomiques et mathématiques sur les variations de volume du crâne.

combien il y a d'individus de tous les âges possibles dans un immense pays comme la France.

## II. - Limites de la Science sociale.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les prévisions fondées sur l'étude des phénomènes statistiques n'ont de valeur que lorsqu'elles reposent sur des chiffres nombreux. Pour les cas isolés, elles ne sont d'aucune utilité. La raison en est sans doute qu'un grand nombre de causes pouvant produire un phénomène, la mort d'un individu, par exemple, nous ignorons quel sera le groupe de causes agissantes dans une circonstance donnée. Lorsqu'on opère sur un grand nombre de faits se répétant à intervalles périodiques, il n'en est plus de même, parce que, le nombre des causes n'étant pas infini, les mêmes groupements de causes doivent forcément à la longue se répéter et engendrer les mêmes effets. Nous savons, avec une exactitude suffisante pour que les compagnies d'assurances ne commettent aucune erreur dans leurs prévisions, combien, sur 100,000

J'en extrais quelques-uns :

### Population de chaque age en France sur cent individus :

Age	Nombre d'individus de chaque âge donné par les tables de statistique pour 1858	Nombre d'individus de chaque âge calculé d'après la formule de la courbe
De 0 à 5 ans	10,99	10,94
De 5 à 10	9,80	10,31
De 10 à 15	9,37	9,69
De 15 à 20	9,02	9,36
De 20 à 25	8,54	8,44
De 25 à 30	7,88	7,81
De 30 à 35	7,22	7,19
De 35 à 40	6,62	6,56
De 40 à 45	6,03	5,94
De 45 à 50	5,45	5,31
De 50 à 55	4,84	4,69
De 55 à 60	4,19	4,06
De 60 à 65	3,51	3,44
De 65 à 70	2,75	2,81

individus d'un âge donné, il en meurt à notre époque dans un temps donné. Nous savons, par exemple, que sur 50,000 enfants qui viennent de naître, il en mourra un tiers avant l'âge de 14 ans, et qu'il n'en restera que la moitié de vivants à l'âge de 42 ans. Nous savons cela avec certitude, parce que nous opérons sur un grand nombre de cas ; mais, si nous voulions n'opérer que sur un petit nombre, il n'y aurait pas de prévision possible. Si, prenant pour base les chiffres qui précèdent, on affirmait que sur 6 enfants nés le même jour, 2 seront morts avant l'âge de 14 ans et qu'il n'en restera que 3 de vivants à l'âge de 42 ans, on s'exposerait à se tromper grossièrement. On s'exposerait à des erreurs bien moindres si, au lieu d'opérer sur 6 enfants, on opérerait sur 100. En opérant sur des nombres de plus en plus grands, 1,000, 10,000, 100,000, etc., les chances d'erreurs se réduisent de plus en plus, et, arrivé à un certain chiffre, on approche d'une certitude presque absolue.

Mais, quelle que soit la précision des prédictions tirées de l'étude statistique des événements, il est impossible d'en rien déduire relativement à leurs causes. Ce n'est même que parce que nous ne connaissons pas ces causes que les prédictions pour les cas isolés nous sont impossibles. Si nous les connaissions, le mot hasard n'aurait plus aucun sens. Il n'exprime, en effet, que notre ignorance de l'enchaînement des causes qui produisent les événements. Laplace fait justement remarquer que, pour une intelligence suffisante connaissant toutes les causes et sachant les soumettre au calcul, la science des probabilités s'évanouirait faute d'objet. Une telle intelligence saurait tout prévoir et ne se tromperait jamais. Elle dirait avec certitude, quand nous mettons la main dans une urne contenant des boules de diverses couleurs, de quelle couleur sera la boule retirée, et, quand un enfant vient de naître, l'heure où il devra mourir.

Entre les prévisions basées sur les résultats empiriques fournis par la statistique et celles qui reposent sur la connaissance des causes déterminantes des phénomènes, il y a la même différence que celle existant entre la prédiction des éclipses par les anciens astronomes et cette prédiction par les savants modernes. Des observations nombreuses avaient montré aux Chaldéens qu'il existait certains intervalles de temps au bout desquels les éclipses se reproduisaient à peu près dans le même ordre. Grâce à la constatation de ce fait, ils pouvaient, malgré

leur ignorance des causes de ces phénomènes, et bien que tout à fait incapables d'exécuter les calculs nécessaires pour en prévoir le retour, prédire, pour les lieux où ils se trouvaient, à quelles époques elles devaient se reproduire. L'astronome moderne, qui connaît les lois de la marche des astres et par conséquent les causes des éclipses, peut sans aucune donnée statistique déterminer d'une façon rigoureuse à quelle seconde elles se produiront pour un point quelconque du globe. Du fond de son cabinet, il peut plusieurs années d'avance dire, sans crainte d'erreur, à quelle minute un astre passera devant un autre pour un observateur placé sur un point quelconque de notre planète.

Les prédictions tirées de l'étude de la statistique ne nous fournissent pas plus d'indications sur les causes des phénomènes sociaux, que le retour périodique des éclipses ne pouvait fournir aux Chaldéens d'indications exactes sur leurs causes. Du retour régulier des phénomènes nous pouvons tirer seulement la conclusion qu'ils sont régis par des lois constantes. C'est à la recherche de ces lois que la science sociale doit être consacrée.

Une seule voie s'offre à nous pour découvrir les causes des phénomènes dont la statistique nous démontre la régularité constante : c'est d'étudier séparément, de façon à bien apprécier la valeur de chacun d'eux, les divers facteurs : besoins, milieu, éducation, hérédité, croyances, etc., dont l'ensemble détermine leur évolution.

Sans doute il serait autant au-dessus de notre pouvoir de déterminer l'action produite par ces divers facteurs quand ils agissent simultanément, qu'il serait au-dessus des ressources de l'astronome de déterminer exactement la trajectoire d'un corps soumis à l'action d'un grand nombre d'autres corps. Cependant, comme certains de ces facteurs ont une action très grande, alors que d'autres ont, au contraire, une action très petite, nous pouvons souvent pressentir d'une manière générale leur influence <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les causes d'un événement quelconque sont fort nombreuses, car aux facteurs présents s'ajoutent toujours les facteurs passés qui l'ont engendré ; mais même lorsque le nombre des facteurs est réduit à quelques unités, et dans les cas en apparence les plus simples, par exemple, la détermination de la trajectoire que suivrait dans l'espace un corps soumis aux influences d'un petit nombre d'autres, la prévision est absolument au-dessus des ressources actuelles de l'analyse mathématique la plus savante. L'association des causes entre elles finit

En raison du grand nombre de facteurs qui entrent en jeu pour produire le moindre effet, nous ne pouvons espérer que la science sociale approchera jamais dans ses prévisions de la précision des astronomes. Ces derniers du reste sont bien obligés de se contenter d'approximations souvent grossières, et leur précision n'est le plus souvent qu'apparente. Bien que le nombre des facteurs dont ils ont à déterminer l'action réciproque soit très peu élevé, il l'est cependant encore trop pour pouvoir être soumis à leurs calculs. Ce n'est qu'à des circonstances particulières qui auraient pu ne pas se produire, et qui dans d'autres systèmes solaires que le nôtre n'existent pas peut-être, que leurs prévisions doivent l'exactitude qu'elles semblent avoir. Si les planètes, dans leur trajectoire elliptique autour du soleil, n'obéissaient qu'à l'action de cet astre, il serait facile de connaître rigoureusement leur marche, parce que les éléments agissant les uns sur les autres seraient peu nombreux. Mais les planètes, qui agissent sur le soleil, agissent aussi les unes sur les autres, et ces influences réciproques viennent modifier leur course. Déterminer la résultante de l'action réciproque de tous ces corps, même sans compter l'action de ceux situés en dehors du système solaire, dépasserait de beaucoup les ressources actuelles de l'analyse mathématique <sup>1</sup>. Heureusement pour les astronomes, les masses des planètes sont très petites devant celle du soleil, les excentricités et les inclinaisons mutuelles de leurs orbites très faibles, et, grâce à ces circonstances, les approximations dont ils sont obligés de se contenter sont suffisantes pour que, à l'égard des unités de temps et d'espace dont nous disposons, les résultats de leurs calculs paraissent posséder une précision qu'ils sont loin d'avoir réellement. On comprendra combien leurs approximations et même leurs moyens d'observation sont grossiers, en se rappelant que des étoiles comme Sirius, qui roulent dans l'espace avec une vitesse de

---

par former des combinaisons dont le nombre croît avec une rapidité excessive pendant que le nombre des choses à combiner augmente fort lentement. Dix personnes assises autour d'une table peuvent être placées de 3,628,000 façons différentes sans répéter une seule fois la même combinaison. Si, au lieu de dix personnes, il y en avait douze, au lieu de trois millions et demi de combinaisons il y en aurait près de 500 millions. En travaillant sans relâche depuis Jésus-Christ, à raison de douze heures par jour et de une minute par déplacement à effectuer toutes ces combinaisons, on ne les aurait pas encore terminées aujourd'hui.

<sup>1</sup> Je mentionnerai, pour donner une idée de la complication de ces calculs, que la seule théorie du soleil par Le Verrier comprend 12 volumes in-folio de calculs.

plusieurs centaines de milliers de lieues par jour, ont pu être considérées pendant deux mille ans comme absolument immobiles.

L'exposé qui précède nous a prouvé que les phénomènes sociaux obéissent dans leur évolution à un enchaînement de causes rigoureuses, dont nous pouvons dans des circonstances données prévoir l'action, bien qu'il ne nous soit pas possible de remonter jusqu'à elles. Concluons-nous de la fatalité de ces causes, de la difficulté extrême de déterminer le rôle individuel de chacune d'elles, que la science sociale ne présente aucune utilité pratique ? Quand bien même il en serait ainsi, cela n'ôterait rien à l'intérêt qu'elle offrirait au philosophe ; mais, en dehors de l'intérêt que présente à l'observateur l'étude des lois qui président aux transformations des sociétés, la science sociale possède une utilité pratique considérable. Nous allons le prouver en montrant combien nous payons souvent chèrement notre ignorance des lois de l'évolution des choses.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre I : La science sociale

## Chapitre II.

---

### Utilité de la science sociale.

Ignorance générale de l'existence d'une science sociale. - Dangers de cette ignorance. - Exemples fournis par l'histoire de divers peuples. - Révolutions et guerres produites par l'ignorance des lois sociales. - Exemples fournis par les récentes tentatives de civilisation du Japon.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les rares savants qui se sont adonnés à l'étude des lois de l'évolution des sociétés ont généralement été frappés de ce fait, que la difficulté d'une science si abstraite et qui implique la connaissance de tant d'éléments soit habituellement si ignorée. Alors qu'on ne voit guère une personne ne connaissant pas l'astronomie ou l'algèbre essayer de résoudre des problèmes exigeant la connaissance de ces sciences, on rencontre chaque jour des individus parfaitement ignorants se croire tout à fait aptes à conseiller à un gouvernement telle ou telle loi, tel ou tel traité, et cela sans avoir l'idée la plus légère des

effets que sont destinées à produire un jour les mesures législatives ou commerciales recommandées par eux.

Il est évident que c'est seulement parce que les difficultés des problèmes sociaux ne sont pas apparentes que chacun se croit à même de les trancher sans aucune étude spéciale, et est convaincu que diriger les affaires d'un pays est une question de simple bon sens. Qu'on transporte à bord d'un navire un individu qui résout si hardiment de telles questions, et que, lui mettant dans les mains un sextant, la Connaissance des temps, une table de logarithmes et un chronomètre, on le prie de vouloir bien déterminer la longitude et la latitude du navire, partant la direction qu'il faut lui donner pour arriver au port, on le verra immédiatement, s'il n'est marin ou astronome, se reconnaître tout à fait incapable de résoudre le problème qu'on lui pose, et par suite de hasarder le moindre conseil sur la direction à donner au vaisseau.

Dans le cas que je viens de supposer, comme dans tous les cas analogues, on voit les difficultés, alors qu'elles échappent entièrement à l'observateur peu attentif, quand il s'agit de problèmes sociaux. Ne les soupçonnant pas, on agit alors comme l'ignorant qui conseille un remède contre une maladie parce qu'il ne se rend pas compte de la difficulté de faire une prescription utile. Qu'on propose au même donneur de conseils de pratiquer une résection, de réduire une luxation ou de lier une artère, il s'y refusera sans hésiter, parce qu'alors il verra la difficulté qui lui échappait précédemment.

Les exemples qui prouvent les dangers de vouloir résoudre les problèmes sociaux sans aucune connaissance de leurs divers facteurs remplissent l'histoire. Il nous suffira de résumer ici rapidement quelques-uns des principes que nous avons prouvés ou que nous aurons occasion de démontrer, pour faire pressentir quelles lueurs la connaissance des lois régissant l'évolution des éléments divers des sociétés pourrait jeter sur les questions qui dans les temps modernes ont le plus passionné les esprits.

Les études auxquelles va être consacrée la deuxième partie de cet ouvrage nous montreront que les éléments dont la réunion constitue une société obéissent, dans leur évolution, aux lois auxquelles sont

soumis tous les êtres ; que, pas plus qu'un individu, une société ne peut atteindre un état déterminé de développement sans avoir passé par les phases inférieures qui l'en séparent. Nous verrons également que les formes politiques, religieuses et sociales dans lesquelles une nation peut entrer ne dépendent nullement de sa volonté, mais sont le résultat de sentiments, d'idées, d'habitudes rigoureusement déterminés eux-mêmes par son passé ; qu'à chaque période de la vie d'un peuple, il y a un mode de penser et de sentir, une morale et des croyances qui exigent certaines institutions et n'en comportent pas d'autres ; qu'il y eut, par exemple, un âge où le régime féodal fut le meilleur, un autre où ce fut le régime démocratique, un autre encore où ce fut le régime monarchique ; que si les institutions libres sont les meilleures qui puissent convenir à certains peuples, un régime tyrannique est le seul qui convienne à d'autres ; que vouloir imposer à une nation des institutions auxquelles elle n'est pas adaptée, quelque parfaites qu'elles puissent être ; imposer, par exemple, une civilisation supérieure à un peuple qui n'a pas dépassé certaines formes d'évolution inférieure, fut toujours une tentative aussi vaine que celle qui consisterait à vouloir modifier son passé ou obliger un amphibie à respirer à l'air avant d'avoir perdu ses branchies.

Ces principes, que nous aurons souvent l'occasion de démontrer, étant bien compris, nous voyons immédiatement de quelle erreur sont victimes les réformateurs qui croient qu'une société peut secouer à volonté le joug de son passé, et qu'il est possible à un gouvernement de la réformer à son gré sur un plan préconçu ; que des nations monarchiques et superstitieuses, comme l'Espagne ou la Russie, par exemple, pourraient être transformées facilement en républiques ; et que ce n'est qu'aux vices d'institutions faciles à changer qu'il faut s'en prendre des bouleversements et des maux dont se plaignent les nations modernes.

C'est de cette croyance erronée, si générale encore, surtout chez les nations latines, que le progrès a principalement pour causes des changements dans les institutions, et qu'on peut trouver dans ces changements une panacée pour chaque plaie sociale, qu'est née cette tendance générale à réclamer ce progrès des chefs des sociétés, au lieu de l'attendre des transformations des individus qui les composent. Faire régner par la force ces institutions si désirées, et qui doivent

remédier à tant de maux, est le rêve commun des croyants convaincus de tous les partis. Pour le philosophe pénétré des lois de l'évolution sociale, on doit ranger dans la même famille le conservateur rêvant la restauration du passé, le révolutionnaire souhaitant la destruction du présent, le croyant regrettant les tenailles et les bûchers avec lesquels l'Inquisition convertissait les infidèles, et qui, n'ayant plus ni tenailles ni bûchers, voue les ennemis de sa foi aux flammes éternelles. Tous sont dupes d'une même erreur.

L'histoire nous dit ce que de telles erreurs ont coûté de maux à l'humanité, et il n'est pas besoin d'être un prophète bien clairvoyant pour pressentir ce qu'il faudra encore de bouleversements politiques, de guerres sociales, de misères entassées, de larmes et de sang versés, avant que des expériences, répétées des milliers de fois, aient dissipé les illusions profondes qui règnent si généralement relativement aux lois du développement des choses, et montré clairement aux hommes les conséquences funestes dont sont invariablement victimes ceux qui méconnaissent ces lois.

Les exemples prouvant combien les peuples expient chèrement l'ignorance des lois de l'évolution remplissent, comme je l'ai dit, l'histoire, et, si je n'étais obligé de me borner ici à des considérations générales, il me serait facile d'écrire avec ces exemples un volume. Que de guerres, par exemple, ont résulté de l'ignorance des principes de l'économie politique relatifs aux échanges commerciaux ! Autrefois les hommes d'État considéraient comme une chose évidente qu'il était de l'intérêt d'une nation d'amoindrir sa voisine pour s'enrichir, sans se douter qu'en agissant de cette façon, ils imitaient le marchand qui chercherait à ruiner ses clients. Le jour où les principes si longtemps ignorés de l'économie politique furent connus, on observa ce fait qui a tant frappé plusieurs penseurs anglais éminents, que l'esprit commercial, qui fut autrefois une des principales causes de guerre, est devenu aujourd'hui un de ses plus sérieux obstacles. Cet obstacle est même maintenant si puissant en Angleterre, qu'il faut les circonstances les plus graves pour la décider à prendre les armes. Elle s'est corrigée à temps pour sa future grandeur ; mais d'autres peuples, comme l'Espagne, ont payé de leur décadence leur ignorance des mêmes lois.

C'est naturellement dans les classes peu instruites que cette ignorance est plus profonde. On ne saurait prévoir ce qu'il faudra encore de siècles de misères, de privations, de répressions sans pitié, pour convaincre les classes ouvrières que l'organisation industrielle du travail dont elles se plaignent, parce qu'elles en souffrent, est exactement en rapport avec leur degré actuel de prévoyance, d'instruction, d'éducation, de moralité et d'intelligence ; que cette organisation ne peut être changée graduellement qu'à mesure qu'elles se transformeront elles-mêmes, et que les réorganisations chimériques rêvées par elles rendraient leur condition mille fois pire que l'esclavage.

Bien que je n'aie pas l'intention d'insister sur les exemples particuliers qui démontrent les dangers de l'ignorance des lois de l'évolution des sociétés, il en est un que je veux citer en passant, parce qu'il est tout récent et vient justifier ce que j'ai déjà répété plusieurs fois dans cet ouvrage, que la civilisation qu'un peuple possède est l'expression de ses besoins, et qu'il est aussi impossible de lui imposer une civilisation supérieure que d'obliger un enfant à arriver à l'âge mûr sans passer par la jeunesse.

Il y a quelques années, le Japon se trouvait, comme il se trouve en réalité du reste encore, à une période de développement correspondant à peu près aux temps de la féodalité en Europe. Émerveillé par la vue de nos bateaux à vapeur, de nos armes et de divers produits de notre civilisation européenne, le souverain et quelques ministres japonais résolurent de décréter la civilisation immédiate de leur empire. On fit venir d'Europe des professeurs, des ingénieurs, des savants, des instruments, des machines, et on se mit à civiliser avec ardeur. Comme il fallait à cet État nouveau des institutions nouvelles, et qu'on supposait n'avoir qu'à choisir, on choisit naturellement celles qui semblaient les plus parfaites, et le code Napoléon fut immédiatement adopté. En conséquence, un professeur de droit de la faculté de Paris fut chargé d'aller enseigner et appliquer aux Japonais les futures institutions qui devaient les régir.

Qu'un professeur de droit puisse accepter une telle tâche, et ignorer par conséquent que les institutions étant l'expression des besoins d'un peuple, et non un moyen de le transformer, celles qui sont adaptées aux besoins des uns ne le sont nullement aux besoins

des autres, cela n'étonnerait que si on ne savait à quel point les notions relatives à l'origine et aux transformations du droit et des institutions sont ignorées dans nos écoles. Pour un observateur ayant une claire notion des lois du développement des choses, vouloir imposer le code Napoléon à un peuple en plein moyen âge, est une tentative analogue à celle par laquelle on voudrait obliger un poisson à respirer dans l'air, sous prétexte que tous les animaux supérieurs respirent de cette façon, et que cela est très avantageux pour eux.

Quoi qu'il en soit, cette singulière mission fut acceptée, et, dans le courant de l'année 1872, le futur législateur du Japon arrivait dans sa nouvelle patrie et se mettait immédiatement à l'œuvre. Elle ne dura pas longtemps. Comme il était intelligent et savait profiter des leçons de l'expérience, il ne tarda pas à comprendre l'absurdité de la tâche qu'il avait entreprise et « à reconnaître et signaler l'inanité de l'œuvre précipitée qu'on voulait entreprendre ». Au bout de quelques années, le jeune législateur revenait en Europe entièrement désillusionné.

Ce qui advint et adviendra de la tentative de civilisation du Japon, le lecteur de cet ouvrage le devine facilement. Toutes les fois que l'homme veut troubler l'évolution naturelle des choses, de telles tentatives s'expient chèrement. Entièrement désorganisé aujourd'hui, le Japon en fait la cruelle expérience. Dans un travail qu'il a publié sur ce pays, le professeur auquel nous venons de faire allusion s'exprime de la façon suivante : « En résumé, le Japon est en face d'une tâche extraordinaire au cours de laquelle il ne peut plus s'arrêter sous peine de décadence et de perturbation ; elle consiste dans le changement radical d'un régime politique, économique et industriel voisin du moyen âge contre les conditions de la vie moderne des peuples européens. Il possédait une civilisation propre complète et même avancée à la façon orientale : il a porté légèrement la pioche dans ce champ cultivé, comme on fait dans une terre en friche ; il doit maintenant achever son oeuvre et planter après avoir arraché <sup>1</sup>. »

Je crois qu'en écrivant ce qui précède l'auteur était encore sous l'empire de l'illusion qui lui faisait consentir à accepter la tâche de doter de nos institutions juridiques le Japon. Ce qui serait la

---

<sup>1</sup> Le Japon contemporain. - Revue des Deux-Mondes, octobre 1876.

décadence assurée pour cet empire, ce serait, non de s'arrêter dans son oeuvre, mais de la continuer, ce qui, heureusement pour lui, sera impossible, une révolution étant toujours chose éphémère. Comment l'auteur, qui vante lui-même l'existence heureuse de l'habitant du Japon, qui reconnaît que « sa condition est cent fois préférable à celle du travailleur besogneux, haletant, surmené, qui gagne péniblement sa vie dans les ateliers, » ne comprend-il pas que ce peuple n'a que faire d'une civilisation adaptée à des idées, des sentiments, des besoins qui ne sont pas les siens, et qui n'a eu jusqu'à présent d'autres résultats que d'accroître ses impôts et de commencer à rendre difficile son existence autrefois si prospère! Le jour n'est pas loin où, ruiné et rendu misérable par ses tentatives de civilisation et les besoins nouveaux qu'elles lui ont créés, le Japon comprendra à quel point fut profondément sage le législateur antique qui avait rigoureusement fermé ses portes aux étrangers.

### [NOTE :

Je recommande aux personnes désireuses de connaître l'opinion des Orientaux les plus instruits sur l'utilité de notre civilisation et les moyens que nous employons pour la propager, la lecture d'un article sur le Japon publié en 1878 dans une revue française (la Revue scientifique), par un Japonais distingué, Masana Maeda, commissaire général du Japon à l'Exposition de Paris. Bien qu'obligé par sa position et le milieu où il écrivait à voiler sa pensée, l'auteur justifie fort bien l'opposition que faisait aux étrangers le parti le plus sage du Japon : « Les nobles, en effet, à qui les choses de la Chine, même moderne, n'ont jamais été étrangères, venaient d'avoir sous les yeux la triste conduite des Anglais vis-à-vis des Chinois. Les Anglais, en effet, avaient cherché, par l'introduction de l'opium, à abâtardir ce peuple, dont la civilisation est depuis plus de deux mille ans en décadence ou tout au moins stationnaire, et tout cela au profit de leur commerce, tout cela pour accumuler des richesses aux dépens des peuples de l'extrême Orient. Ces tristes effets de la politique égoïste de l'Angleterre, ou, pour être plus vrai, de la cupidité des commerçants anglais, avaient eu une conséquence on ne peut plus funeste : elle avait donné lieu à la triste et terrible guerre connue sous le nom de guerre de l'opium. Les nobles japonais craignaient, au souvenir de semblables événements, que les étrangers ne profitassent de leur permission d'entrer au Japon et de faire le commerce avec notre pays, pour y introduire des denrées du genre de l'opium, denrées funestes qui tuent un peuple en le démoralisant. C'est donc dans une pensée de patriotisme, irréfléchi, si l'on veut, et trop étroite, mais néanmoins dans une réelle pensée de patriotisme, de

conservation et de salut pour leur pays que les nobles prirent le parti de résister. L'introduction des étrangers au Japon était pour eux, dans leur conviction personnelle, dans leur pensée intime, une question de vie ou de mort pour le Japon. Ils s'imaginaient que la paix profonde et pleine de prospérité qui régnait depuis trois cents ans dans leur pays allait être troublée par l'arrivée des étrangers, comme elle l'avait été une première fois au XVI<sup>e</sup> siècle. et comme elle venait de l'être tout récemment dans un pays voisin du leur, l'empire chinois. »

Parlant ensuite de la conduite des étrangers au Japon, l'auteur ajoute « .... Les étrangers, soit à la ville, soit à la campagne, n'ont aucun respect pour tout ce qui les environne, et ne se font pas scrupule de ravager et dévaster la propriété d'autrui... Ils ne font pas plus de cas des lois que des mœurs. Ils professent le plus large mépris pour la législation japonaise, et ne se font pas faute de violer journellement les dispositions de nos lois. En vain le gouvernement fait-il remettre les coupables entre les mains des consuls de leurs pays en réclamant leur punition, ces consuls n'appliquent jamais la peine que le coupable devrait subir, et aucun châtement ne vient flétrir la conduite de ceux qui ont méprisé et violé les lois japonaises.

Il serait vraiment intéressant d'avoir l'histoire des tentatives européennes de la civilisation en Chine, aux Indes, en Océanie, etc., écrite par les habitants de ces pays ; nous nous étonnerions moins peut-être alors de la haine profonde que tous ces peuples ont pour les Occidentaux et de leur excessif mépris pour notre morale : nous comprendrions mieux surtout ce fait qui a tant frappé les économistes, que le contact de notre civilisation a pour résultat fatal de désorganiser d'abord, d'anéantir plus tard tous les peuples inférieurs qu'elle touche. Continuons, tant que nous le pourrons, à pressurer, piller et détruire toutes ces races inférieures, puisque nous sommes encore les plus forts, mais ne poussons pas l'hypocrisie jusqu'à prétendre que nous les civilisons. Songeons aussi, tout en les exploitant, qu'il existe des pays comme l'Inde, qui ont deux cents millions d'habitants, abhorrant profondément leurs maîtres ; qu'il en est d'autres, comme la Chine, comptant plus de quatre cents millions d'hommes, qui n'ont oublié ni nos guerres si injustes, ni le pillage et l'incendie de leurs palais. Assez sages pour refuser d'accepter une civilisation non adaptée à leurs besoins, ces derniers ont compris cependant qu'il fallait lui emprunter ses armes. La Chine traduit aujourd'hui nos ouvrages de tactique, et dans sa récente campagne en Turkestan elle faisait usage de canons Krupp et de carabines à tir rapide.

Nous voici donc conduits à cette conclusion importante, que les éléments dont l'ensemble constitue une société obéissent dans leurs transformations à des lois rigoureuses, et que ce n'est qu'au prix des plus dangereuses catastrophes que l'homme peut momentanément réussir à les entraver. Les réformateurs qui se croient les médecins du

corps social lui sont aussi nuisibles que l'étaient autrefois aux malades les remèdes actifs dont la médecine faisait alors usage. Quand on se trouvait en présence d'un malade atteint d'une fluxion de poitrine, on le saignait énergiquement et on le bourrait de médicaments. Trente pour cent succombaient à la maladie, compliquée du traitement. Aujourd'hui qu'on laisse le malade tranquille, qu'on se borne à soutenir ses forces par un régime convenable, on n'en perd plus que trois sur cent. Aucun médecin moderne ne s'imagine maintenant qu'il puisse arrêter par ses remèdes une affection à marche constante, comme la scarlatine, la rougeole, la fièvre typhoïde, etc. Il se borne à quelques soins hygiéniques, à des prescriptions propres à calmer l'esprit du malade, et laisse en définitive la maladie suivre son évolution naturelle. Lui reprochera-t-on une abstention grâce à laquelle il perd dix fois moins de malades qu'à l'époque où une intervention active était de rigueur ?

L'influence de l'homme sur l'évolution des choses est comparable à celle du médecin sur la marche des maladies. Bien que fort minime, l'utilité de l'un et de l'autre n'est pas contestable, mais le bien qu'ils peuvent faire est infiniment petit si on le compare à la grandeur du mal que leur ignorance peut produire.

Si les principes exposés dans ce chapitre étaient généralement compris, une des principales causes des révolutions sanglantes que nous avons déjà subies, et de celles probablement beaucoup plus sanglantes que nous sommes destinés à subir encore, aurait disparu. Comprenant la vanité de leurs efforts, les réformateurs ne songeraient plus à imposer par la force à un peuple des institutions que les siècles ont condamnées à périr, ou qui ne pourraient prospérer que dans des temps qui ne sont pas nés encore.

Je ne me suis pas préoccupé dans ce qui précède des objections que l'on fait habituellement aux théories qui semblent dépouiller l'homme de la liberté qu'il croit posséder et dont il est si fier. Les littérateurs et les orateurs trouveront là pendant longtemps une source inépuisable de tirades, éloquentes peut-être, mais qui ne changeront rien à la réalité des choses. Il est intéressant cependant d'observer que les revendications les plus sonores de la liberté humaine ont généralement pour auteurs des écrivains religieux qui proclament bien haut la toute-

puissance de la Providence. L'homme s'agite et Dieu le mène, nous disent Fénelon et la plupart des historiens. J'avoue me sentir impuissant à saisir en quoi je serai moins libre en subissant l'engrenage de fatalités qui nous entourent, qu'en obéissant aux caprices de divinités irascibles dont il faut journallement calmer les fureurs par des supplications et des présents. Les deux doctrines nous rendent également esclaves, mais l'une enseigne à l'homme la résignation et la tolérance, l'autre le rend servile.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre I : La science sociale

## Chapitre III.

---

### Méthodes de la science sociale.

L'étude des phénomènes historiques et sociaux passe aujourd'hui aux mains des savants. - Étendue des connaissances scientifiques que cette étude exige. - Ressources fournies par les diverses sciences. - Méthode d'étude des phénomènes sociaux. - Ils doivent être décomposés dans leurs éléments constituants. - Un phénomène social ou religieux doit être étudié comme un phénomène physique quelconque.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les écrivains de l'avenir qui étudieront le mouvement scientifique et littéraire de notre époque envisageront certainement comme un fait caractéristique que l'étude des phénomènes psychologiques, historiques et sociaux, jusqu'alors l'apanage exclusif des philosophes, des historiens et des littérateurs, soit graduellement devenu celui des savants ; et, comparant le nombre immense de faits découverts par les derniers en quelques années au minime bagage de vérités mises en évidence par les premiers pendant des siècles, ils regretteront sûrement qu'une semblable transformation ne se soit pas plus tôt accomplie.

Rien n'est plus légitime que cette substitution, à laquelle nous assistons chaque jour, de l'élément scientifique à ce que l'on pourrait nommer l'élément littéraire. Ce n'est en effet que grâce aux découvertes scientifiques effectuées depuis quelques années qu'il est devenu possible de remplacer par des idées nettes les généralisations hâtives, les systèmes à priori dont on s'est contenté pendant si longtemps. La géologie, la paléontologie, la zoologie, ont permis de retracer l'histoire des ancêtres de l'homme ; l'archéologie préhistorique nous a redit les phases de son passé. De patientes recherches sur les origines de la famille, de la propriété, des religions, ont jeté les lueurs les plus vives sur les phases nécessaires par lesquelles elles doivent toujours passer. L'anthropologie a entrepris l'histoire physique, intellectuelle et morale de l'homme, et, substituant aux descriptions vagues et purement littéraires des méthodes précises<sup>1</sup>, elle a réuni une somme de matériaux de l'étude desquels le législateur, l'historien, le philosophe, l'économiste ne sauraient se passer.

L'importance de toutes ces sciences n'était même pas soupçonnée il y a quelques années. Pour écrire sur la civilisation, la politique et l'histoire, il suffisait alors d'être un littérateur habile ; aucune connaissance scientifique n'était jugée utile. On est en droit d'exiger aujourd'hui de ceux qui écrivent sur de telles questions qu'ils aient étudié profondément les sciences physiques et naturelles, la géologie, la biologie, l'anthropologie, la psychologie humaine et comparée, l'économie politique, la statistique, etc. ; qu'ils aient appris à observer la nature dans les laboratoires ; qu'ils n'aient pas étudié l'homme seulement dans les livres, mais en ayant visité des peuples divers et parlé leurs langues.

La méthode que nous adopterons pour l'étude des phénomènes sociaux est celle à laquelle nous avons eu jusqu'ici recours. Utilisant toutes les ressources des sciences que nous venons de mentionner,

---

<sup>1</sup> Je recommande aux personnes désireuses de comparer les méthodes actuelles avec celles des psychologues et des historiens, de parcourir le questionnaire de psychologie rédigé par un savant distingué, M. le docteur Letourneau au nom de la Commission d'anthropologie de Florence. Il n'a que quelques pages, mais le voyageur qui y aurait répondu pour un peuple aurait fourni plus de renseignements sur l'état intellectuel, moral, politique et social de ce peuple, qu'on ne pourrait en puiser sur les nations les plus connues dans les meilleurs livres d'histoire.

nous examinerons d'abord le rôle des divers facteurs qui déterminent l'évolution sociale ; puis, décomposant les sociétés dans les éléments qui les constituent : famille, propriété, droit, morale, etc., nous tracerons l'histoire de leurs transformations. Connaissant les causes de l'évolution de ces éléments et la série de transformations qu'ils ont subies, nous pourrons alors remonter jusqu'à l'histoire des sociétés elles-mêmes. Seules ces investigations patientes nous permettront de comprendre l'enchaînement des événements de l'histoire, les hommes et les mobiles de leurs actions, l'influence du passé et celle du présent, et de découvrir sous ce tourbillon d'évènements qui semblent le produit du hasard l'action de lois fatales guidant le cours des choses.

Les sciences diverses qui seront nos instruments d'étude ont été suffisamment utilisées jusqu'ici pour qu'il soit inutile d'insister sur leur importance. Il en est une cependant dont nous n'avons encore qu'exceptionnellement eu occasion de faire usage et à laquelle nous devons consacrer quelques pages, en raison de l'emploi que nous en ferons désormais : je veux parler de la statistique.

Chacun sait que l'on donne le nom de statistique à la science qui a pour but d'exprimer par des chiffres les variations de groupes de faits semblables. Utilisée avec discernement, elle fournit sur l'état social, industriel et politique d'un pays des documents que rien ne saurait remplacer. Quatre pages de chiffres bien choisis fournissent beaucoup plus de renseignements sur l'état d'un pays que cinq cents pages des plus éloquentes dissertations, et leur réunion exige souvent du reste beaucoup plus de temps et de science que la rédaction de ces cinq cents pages. Un tableau bien clair de statistique comparée m'en dira plus certainement sur l'avenir des États-Unis, par exemple, que les plus brillants discours. J'y verrai en effet que leur importation a graduellement diminué d'année en année au point de devenir nulle pour certains articles importants, - les rails de chemin de fer, par exemple, - alors que leur exportation a toujours grandi, et en est arrivée au point qu'ils envoient maintenant en Europe des objets dont cette dernière semblait avoir le monopole exclusif, les articles d'horlogerie notamment. J'y verrai encore qu'ils ont 130,000 kilomètres de chemins de fer, alors que la France, dont la population est presque égale, n'en a que 27,000 ; qu'ils renferment 7,200,000 propriétaires, alors que le sol de l'Angleterre est possédé par 200,000 personnes,

dont 2,000 détiennent plus de la moitié de la surface du royaume ; que le nombre de ses habitants, qui était de 13,000,000 d'individus il y a 50 ans, dépasse 40,000,000 aujourd'hui, et que cet accroissement peut devenir beaucoup plus considérable, puisque le chiffre de la population n'y est que de 4 individus seulement par kilomètre carré, alors qu'en Angleterre, où le sol n'est pas plus fertile, il est 25 fois plus élevé. Il est facile de prévoir que dans les livres d'histoire de l'avenir, des documents semblables, si négligés aujourd'hui, occuperont une place prépondérante, et qu'un écrivain ne prendra pas alors la plume sans les avoir étudiés longuement.

Les statistiques sont malheureusement rédigées dans la plupart des États par des agents subalternes dépourvus de toute méthode critique ; aussi les documents publiés sont généralement très insuffisants, remplis de contradictions et d'erreurs, et ne peuvent être utilisés qu'avec une grande réserve et après les corrections que nécessite l'association des éléments, généralement fort hétérogènes, qui les composent.

Parmi les méthodes statistiques les plus usitées aujourd'hui, il en est une notamment que je ne saurais trop combattre, parce qu'elle conduit aux conclusions les plus erronées : je veux parler de la méthode dite des moyennes. Elle consiste, comme on sait, à réunir ensemble une certaine quantité d'observations et à diviser leur somme par leur nombre. On l'emploie pour comparer l'âge, la taille, la richesse, la consommation individuelle, etc., de groupes d'individus différents. Ce sont les moyennes ainsi obtenues et qui représentent une sorte de valeur intermédiaire entre toutes celles qui ont servi à les former, que l'on compare ensuite entre elles. Plus le nombre des sujets entrant dans chaque groupe est grand, plus les moyennes obtenues sont considérées comme exprimant complètement l'état de ces différents groupes.

Utile quand elle se borne à prendre la moyenne d'un groupe de valeurs peu différentes, comme, par exemple, des observations d'un même phénomène astronomique, cette méthode devient entièrement illusoire quand il s'agit de comparer des valeurs très différentes. Les chiffres donnés pour représenter la durée moyenne de la vie, la taille moyenne, etc., d'un grand nombre de sujets d'âge et de taille divers,

sont des valeurs artificielles qui semblent devoir représenter les chiffres qu'on observe le plus fréquemment et qui représentent au contraire ceux qui s'observent le plus rarement. Quand on dit, par exemple, que la durée de la vie moyenne dans un pays est, je suppose, de quarante ans, il semble immédiatement que c'est à cette époque de la vie que la grande majorité des individus doit mourir : or, l'observation démontre que c'est, au contraire, la minorité qui meurt à cet âge. C'est dans l'extrême enfance et dans la vieillesse que se rencontre la plus grande mortalité et nullement à l'époque indiquée par la moyenne. De même pour la taille : le chiffre de 164 centimètres, donné comme représentant la taille moyenne en France, est une valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle se trouve la taille de la presque totalité de la population.

La plupart des moyennes fournissent des résultats aussi trompeurs. Le chiffre donné pour la consommation individuelle de la viande en France, par exemple, est obtenu en réunissant, comme dans les cas précédents, des sujets tout à fait différents, ceux des classes riches qui mangent beaucoup de viande, ceux des classes peu aisées qui n'en mangent guère, et les habitants de certaines campagnes qui n'en mangent pas du tout. Le résultat est naturellement un chiffre absurde.

Ces moyennes générales, qui confondent entre eux des éléments tout à fait dissemblables : sujets grands et petits, riches et pauvres, individus d'âge, de condition, de sexe, de genre de vie différents, peuvent être utiles pour indiquer en bloc les variations que peuvent produire sur une masse considérable d'individus l'état de la civilisation, l'influence du milieu, etc. ; mais elles sont impuissantes à nous fournir les plus légers renseignements sur les diverses variations qui se produisent dans les groupes qui constituent cette masse. Or, ce sont précisément ces renseignements que le plus souvent il importe d'obtenir. Les moyennes des statisticiens sont généralement aussi inutiles à l'économiste ou au philosophe que pourrait l'être à un chapelier la connaissance de la moyenne des mesures de tous les chapeaux vendus par lui. S'il prenait cette moyenne pour guide lorsqu'il veut renouveler son approvisionnement, les chapeaux fabriqués d'après cette indication ne pourraient servir qu'à un nombre d'individus tout à fait restreint.

La critique que je viens de formuler contre le procédé des moyennes en général est applicable également à la plupart des moyennes anthropologiques. Je puis bien admettre, à l'extrême rigueur, l'homme moyen d'un groupe formé de sujets d'origine semblable, vivant dans un milieu semblable, et partant plus ou moins homogène. Je ne saurais admettre l'homme moyen d'une race, comme l'être hybride créé par Quételet. Avec ses qualités moyennes, il représente une sorte de type effacé, dont on ne retrouverait peut-être pas un représentant sur la surface du globe. Il n'y a pas plus de moyenne à prendre entre des sujets dont le crâne possède une capacité de 1,200 centimètres cubes et ceux chez lesquels le même organe atteint 1,900, qu'il n'en existe entre l'intelligence d'un Cuvier et celle de son porteur d'eau. Rien n'est plus chimérique que de vouloir établir une moyenne entre la petitesse et la grandeur, entre la science et l'ignorance, c'est-à-dire entre des éléments dissemblables qui ne sauraient être comparés entre eux.

Supposons maintenant qu'au lieu de comparer ces valeurs si fictives qu'on nomme des moyennes, nous divisions par groupes ne contenant chacun que des valeurs très rapprochées les éléments qui ont servi à les former, et que, au lieu de faire porter nos comparaisons sur les moyennes, nous les fassions porter sur ces groupes, nous arriverons alors à des résultats fort différents. Soit, par exemple, à comparer la capacité du crâne des diverses races. Au lieu de réunir les grands crânes et les petits crânes que chaque race contient, puis de les additionner et d'en prendre la moyenne, nous les classerons par groupes de capacités déterminées, et rechercherons ensuite combien il existe dans cette race de crânes de chaque groupe. Mettant ensemble, par exemple, les crânes de 1,300 à 1,400 centimètres cubes, ceux de 1,400 à 1,500 centimètres cubes, etc., et prenant ensuite le total de chacun de ces groupes, nous saurons combien de crânes de telle ou telle dimension une race contient. N'y eût-il parmi les sujets examinés qu'un nombre tout à fait restreint de grands crânes ou de petits crânes, ce nombre sera mis immédiatement en évidence, alors que, dans le procédé des moyennes, il eût été effacé entièrement.

Le seul inconvénient du groupement par séries, c'est qu'il présente, en dernière analyse, plusieurs chiffres au lieu d'un seul, comme le font les moyennes. Or, quand il s'agit de comparer un certain nombre d'éléments différents, l'étude simultanée de plusieurs chiffres devient

parfois difficile. Grâce à l'emploi des courbes que j'ai imaginées, et dont j'ai parlé dans un précédent chapitre, cet inconvénient disparaît entièrement. Elles expriment très clairement en effet le tant pour cent d'objets classés suivant une certaine variable. Leur simple aspect indique immédiatement la composition des éléments qu'elles sont chargées d'exprimer, et permet de comparer ensemble des groupes différents, tels que la taille, l'âge, etc., de diverses races. La figure ci-dessus fait connaître, par exemple, la capacité du crâne dans un certain nombre de races et montre clairement en quoi les unes l'emportent sur les autres.

### [NOTE :

Pour bien faire comprendre la construction de mes courbes, je choisirai un exemple. Soit à traduire par cette méthode, en langage graphique, les variations qu'on observe dans le volume des crânes masculins des Parisiens modernes. Ces variations sont exprimées numériquement par le tableau suivant :

Capacité crânienne	Tant pour cent de chaque capacité
De 1,300 à 1,400 centimètres cubes	10,4
De 1,400 à 1,500 centimètres cubes	14,3
De 1,500 à 1,600 centimètres cubes	46,7
De 1,600 à 1,700 centimètres cubes	16,9
De 1,700 à 1,800 centimètres cubes	6,5
De 1,800 à 1,900 centimètres cubes	5,2
	100,0

L'axe des abscisses est d'abord divisé en cent parties, divisions qui se trouvent toutes faites en employant du papier quadrillé au millimètre, qu'on trouve partout ; l'axe des ordonnées est divisé également en parties équidistantes assez nombreuses pour comprendre toutes les variations observées, soit, dans le cas précédent, de 1,300 à 1,900 centimètres cubes.

Les ordonnées qu'on élève sur l'axe des abscisses doivent, comme je l'ai déjà dit en définissant ces courbes, exprimer, par leur hauteur, les valeurs dont il s'agit de peindre les variations, et, par leur écart, la proportion centésimale de ces

variations. En d'autres termes, les ordonnées doivent correspondre, par leur hauteur, aux chiffres de la première colonne du tableau ci-dessus, et, par leur écartement, à ceux de la dernière. Dans l'exemple qui précède, la première ordonnée se trouvera donc à 10mm 4 du 0, la deuxième à 14mm 3 de la précédente, et par conséquent à  $10,4 + 14,3 = 24,7$  du 0 ; la troisième à 46mm 7 de la précédente, c'est-à-dire à  $10,4 + 14,3 + 46,7 = 71,4$  du 0, etc. La position de chaque ordonnée dépend donc, comme on le voit, de celle qui la précède, et toutes les ordonnées ont, par conséquent, une étroite dépendance entre elles. Leur hauteur est naturellement limitée par les abscisses tirées au niveau des chiffres écrits sur l'axe vertical. Les trois précédentes s'arrêteront donc au niveau des lignes horizontales qui partent des chiffres 1,300, 1,400 et 1,500. En faisant usage de papier quadrillé au millimètre, les ordonnées et les abscisses se trouvent toutes tracées d'avance. L'opération se borne donc à marquer à l'encre, sur l'axe des abscisses, le nombre de millimètres qui doit exister entre chaque ordonnée, et à pointer sur l'ordonnée qui se trouve au-dessus de cette marque sa hauteur. Les points sont ensuite réunis par une ligne continue et l'opération est terminée.

Les autres courbes tracées sur le même tableau, c'est-à-dire les volumes du crâne des Parisiens du XIIe siècle, des anciens Égyptiens, des nègres, etc., ont été tracées suivant les mêmes principes. Elles permettent, comme j'aurai occasion de le montrer, des comparaisons qui ne seraient possibles par aucune autre méthode.

Les ordonnées semblent, au premier abord, équidistantes sur les figures, parce qu'on s'est servi, pour simplifier leur construction, de papier quadrillé ; mais il suffit d'un instant d'attention pour reconnaître que leur écart réel est, au contraire, très variable. Ce n'est même que cet écart qui fait connaître la proportion centésimale du phénomène. Il suffit, par exemple, de compter combien de millimètres se trouvent horizontalement entre les points où la courbe coupe les abscisses correspondant aux crânes de 15 à 1600 centimètres cubes de capacité, pour savoir combien, sur cent crânes, il y en a possédant ce volume. Il est évident que plus ce nombre de millimètres est grand, plus la courbe tend à devenir horizontale ; plus ce nombre est petit, au contraire, plus elle tend à devenir verticale. La courbe comprise entre deux ordonnées forme, en effet, l'hypoténuse d'un triangle dont le côté vertical a, comme on le voit facilement, une hauteur constante, et le côté horizontal une longueur d'autant plus grande que les ordonnées sont plus écartées. En examinant les courbes dans les points où elles expriment des groupes très petits, par exemple, la proportion centésimale d'individus de tailles ou de crânes très grands ou très petits, on les voit devenir presque verticales.

On remarquera que les courbes de la figure qui précède ont un aspect anguleux que n'ont pas celles que j'ai données dans un précédent chapitre. Cela tient à ce que pour la taille, la mortalité, etc., on opérait sur un nombre d'individus considérable, et qu'alors le module de groupement (quelques centimètres pour la taille, un petit nombre d'années pour la population), pouvait être fort petit, tandis

que pour les crânes, leur nombre étant relativement restreint, il fallait que le module de groupement choisi (100 centimètres cubes) fût assez grand pour que chaque groupe se trouvât composé d'un nombre suffisant d'observations. Si, possédant nombre de crânes beaucoup plus grand, on avait pu constituer des groupes ne différant que par 50 ou même 25 centimètres cubes de capacité, les côtés de la courbe eussent été plus nombreux et l'aspect anguleux eût disparu, de même qu'en multipliant suffisamment le nombre des côtés d'un polygone inscrit dans un cercle, les contours de ce polygone s'arrondissent et finissent par différer très peu de celui de la circonférence.

Qu'il s'agisse de volumes de crânes, de tailles, de mortalité, etc., la construction des courbes est identique. Sur l'axe des ordonnées, on écrit les chiffres correspondant aux volumes, tailles, âges qu'il s'agit d'exprimer ; l'axe des abscisses est toujours divisé en 100 parties, et les ordonnées ont un écart proportionnel à l'importance du groupe qu'elles représentent, c'est-à-dire au chiffre indiquant en centièmes dans quelle proportion entre dans le total le groupe dont la valeur doit être exprimée. La figure 1 donne plusieurs exemples de l'application de cette méthode à l'expression de divers phénomènes statistiques.

Les courbes dont je viens de parler ont un autre avantage sur lequel je dois insister : c'est de présenter immédiatement à l'œil des relations que les chiffres dont elles sont la traduction ne laissent souvent apercevoir qu'avec peine. C'est grâce à elles que j'ai pu déterminer les lois des variations du volume du crâne dans les races humaines, dont je parlerai dans un autre chapitre, et dont l'importance sociale est trop considérable pour que j'aie à regretter le temps fort long que j'y ai consacré. J'ai pu également déterminer par cette méthode certains rapports mathématiques, tels que les relations entre le poids du cerveau, le volume et la circonférence du crâne, etc.

La régularité des courbes précédentes ne se manifeste que lors qu'on opère sur des éléments de même origine ; on peut même de leur irrégularité déduire le mélange d'éléments hétérogènes, par exemple, un mélange accidentel de crânes de races diverses. J'ai pu ainsi reconnaître dans une série de crânes que je n'avais pas sous les yeux que des crânes d'hommes et de femmes avaient été confondus. Ce résultat curieux montre le degré de précision de la méthode.

Grâce aux ressources que fournissent les sciences diverses énumérées dans ce chapitre, il est possible aujourd'hui d'aborder l'étude des phénomènes historiques et sociaux comme on aborde celle d'un phénomène naturel quelconque : les contractions musculaires de la patte d'une grenouille, les propriétés d'une combinaison chimique, les perturbations d'une planète. Les méthodes scientifiques seules nous permettent de nous soustraire à tous ces préjugés divers que font peser sur nous notre milieu, notre éducation, notre passé, et de rechercher dans cette étude autre chose que des armes pour combattre ou défendre telle ou telle croyance. Que les résultats constatés soient favorables ou non à une opinion politique ou religieuse quelconque, qu'importe ? Qu'ils détruisent des illusions que nous étions habitués à considérer comme les bases les plus inébranlables et les plus sacrées de nos croyances, qu'importe encore ? Un phénomène quelconque, physique, religieux ou social, est une résultante dont nous devons étudier les causes avec un esprit aussi libre de préjugés que peut l'être celui du physicien à la recherche des lois de la propagation d'un courant électrique. Une telle indépendance n'est pas facile sans doute à acquérir ; ou y arrive surtout en se rappelant que, s'il est toujours indispensable d'avoir une méthode, il est souvent funeste d'avoir une doctrine.

L'homme et les sociétés.  
LEURS ORIGINES ET LEUR HISTOIRE.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement

# Livre II.

## Les facteurs de l'évolution sociale

[Retour à la table des matières](#)

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre I.

---

### Les sociétés animales et les sociétés humaines primitives. **Existence des premiers hommes.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Anciennes croyances relatives à l'état des premiers hommes.* - Conception que se faisaient de l'homme primitif les philosophes du dernier siècle. - Idée qu'ils se formaient de l'état intellectuel, moral et social de nos premiers pères. - Comment on supposait alors que se fonde une société. - Influence politique immense que ces conceptions ont eue. - II. *Les sociétés animales.* - Les sociétés animales se sont formées sous l'empire des mêmes nécessités que les sociétés humaines. - On y retrouve les mêmes éléments. - Mœurs, usages, travaux de diverses sociétés animales inférieures. - Faits démontrant que les sentiments sociaux et la moralité des animaux ne sont pas inférieurs à ceux des sauvages. - Sociétés de singes et de castors. - Ce qui détermine l'état de sociabilité ou d'isolement des diverses espèces animales. - III. *Formation des sociétés humaines primitives.* - Les débris laissés par nos premiers aïeux nous révèlent leur infériorité primitive et leurs conditions d'existence misérables. -- Necessités qui ont déterminé la formation des premières agglomérations humaines. - Pourquoi, pendant de longues séries de siècles, ces agglomérations ne purent jamais être bien nombreuses. - IV. *Existence des premiers hommes.* - Leur état physique et intellectuel. - Preuves de leur férocité et de leurs habitudes d'anthropophagie. - L'étude des sauvages modernes permet de compléter l'idée que nous pouvons nous

former de nos premiers ancêtres d'après leurs débris. - Opinion des voyageurs les plus récents sur la férocité, l'absence de morale et les sentiments inférieurs des sauvages. - Leur habitude de tuer et de manger leurs parents âgés. - Comment ils traitent leurs femmes. - Habitude des Australiens de manger les vieilles femmes. - En quoi consistent les idées religieuses des sauvages. - Pourquoi leurs mœurs et leur genre de vie varient sur les différents points du globe. - Preuves que nos premiers aïeux ressemblaient aux sauvages les plus inférieurs. - Leurs conditions d'existence ne semblent misérables que parce que nous les comparons aux nôtres. - Leurs idées et leurs besoins étaient adaptés à leurs conditions d'existence. - Les sauvages les plus misérables sont satisfaits de leur état et n'en veulent pas changer. - Conclusion.

## **1. - Anciennes croyances relatives à l'état primitif de l'homme.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Avant d'aborder l'étude des facteurs ayant déterminé l'évolution des divers éléments dont l'ensemble constitue une société, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les conditions d'existence de nos premiers ancêtres. Avec ce point de départ pour base, nous pourrons plus facilement nous rendre compte ensuite de l'importance des progrès que les sociétés humaines ont graduellement accomplis.

Plusieurs chapitres de la première partie de cet ouvrage ont été consacrés à démontrer comment il est possible de reconstituer l'état physique et intellectuel de nos premiers pères. Dans les chapitres qui vont suivre, nous ferons voir comment nous pouvons nous faire une idée suffisamment nette des diverses phases par lesquelles ont passé les éléments nombreux qui entrent dans la constitution d'une société humaine. En réunissant ces divers matériaux, il est facile de nous rendre compte de ce que dut être la primitive existence de l'homme.

Cette vue d'ensemble, à laquelle le présent chapitre va être consacré, nous montrera que l'homme réel des premiers temps n'eut rien de commun avec les heureux ancêtres dont d'antiques légendes nous retracent l'image, et, qu'aux lumières de la science moderne, la

période fortunée nommée l'âge d'or, placée par toutes les traditions au berceau de l'histoire des peuples, doit s'évanouir.

Ce n'est pas seulement un sentiment de curiosité pure qui doit nous conduire à rechercher les conditions d'existence de nos premiers ancêtres, leur genre de vie, leurs croyances et leurs mœurs. Il y a déjà un siècle, une école philosophique dont bien des doctrines sont vivantes encore, s'était également demandé ce que l'existence de nos premiers pères avait pu être. La réponse qu'elle fit à cette question, et que la science moderne a condamnée, eut des conséquences pratiques considérables, puisque c'est d'après ces théories que furent édifiées les institutions politiques de la révolution qui, à la fin du siècle dernier, a fait subir aux sociétés une agitation si profonde.

L'homme primitif, suivant ces théories, serait un être « naturellement bon, aimant la justice et l'ordre » ; les sociétés seules l'auraient dépravé. Cet état primitif admis, on en déduisit immédiatement qu'il fallait réformer les sociétés auxquelles l'humanité devait tous ses maux, s'affranchir de ces institutions du passé, qui n'étaient qu'un tissu de calamités et d'erreurs, et refaire un système social adapté aux besoins de l'homme à l'état de nature, tel que le concevaient les philosophes.

Personne ne doutait alors de la possibilité d'une telle tâche. Elle fut tentée avec une persévérance, une loyauté d'intention et une énergie qui peuvent légitimer l'admiration et la sympathie, mais aussi avec une ignorance tellement profonde de la nature humaine, qu'un observateur instruit aurait peine à la concevoir, s'il n'était pas obligé de reconnaître qu'après un siècle de progrès scientifiques immenses, cette même ignorance est aujourd'hui aussi générale encore.

C'est surtout dans les oeuvres des philosophes dont l'influence fut prépondérante alors, J.-J. Rousseau notamment <sup>1</sup>, qu'on peut voir un

---

<sup>1</sup> Influence des idées des philosophes sur la Révolution. -L'influence des idées des philosophes, notamment de Rousseau, sur la Révolution, fut beaucoup plus profonde encore que ne le croient la plupart des historiens. Comme le dit très justement Edgar Quinet : « Rousseau régna dans la Législative, et la Convention, à mesure que la Révolution se développe, elle semble une incarnation de J.-J. Rousseau. »

exposé fidèle des idées étranges qu'on se faisait, il y a un siècle, sur l'état intellectuel, moral et social de nos premiers pères :

« Le principe fondamental de toute morale sur lequel j'ai raisonné dans mes écrits, dit le philosophe que je viens de nommer, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l'ordre... La nature a fait l'homme heureux et bon, la société le déprave et le rend misérable. »

Des êtres bons, doux, bienfaisants, vivant de fruits, se désaltérant à l'ombre des arbres, et se distrayant dans leurs loisirs par des dissertations philosophiques : telle était à peu près l'idée que l'on se faisait alors de nos primitifs aïeux à l'état de nature. Il faut lire Buffon, Diderot, Bernardin de Saint-Pierre, pour voir les raisonnements subtils que ces savants illustres prêtent aux sauvages et à nos premiers pères.

---

Cette Il faut se reporter aux mémoires du temps pour comprendre l'influence immense qu'exerça alors ce philosophe. « Le Contrat social, écrit un témoin oculaire, Mallet-Dupan, fut le Coran des discoureurs de 1789, des Jacobins de 1790, des républicains de 1791 et des forcenés les plus atroces. J'ai entendu Marat, en 1788, lire et commenter le Contrat social dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste. » influence de Rousseau et des théories des philosophes de cette époque a été parfaitement appréciée par un profond penseur anglais, Summer Maine. Le lecteur lira certainement avec intérêt l'opinion de cet auteur sur ce point :

« Nous n'avons pas vu de notre temps, écrit ce savant, et le monde n'a vu qu'une fois ou deux, dans le cours des temps historiques, des travaux littéraires exercer une aussi prodigieuse influence sur l'esprit des hommes de tout caractère et de toute nuance intellectuelle que ceux que publia Rousseau de 1749 à 1762. Ce fut la première tentative faite pour reconstruire l'édifice de la croyance humaine, après les travaux de démolition commencés par Bayle et par Locke, achevés par Voltaire ; et outre la supériorité que toute tentative de construction a toujours sur les oeuvres purement destructives, les travaux de Rousseau eurent l'immense avantage de paraître dans un temps où tout le monde, ou à peu près, doutait de l'exactitude de la science du passé en matière spéculative. Dans toutes les spéculations de Rousseau, le personnage central, soit qu'il signe le contrat social, soit qu'il paraisse nu et dépouillé de toutes ses qualités historiques, est constamment l'homme dans l'état supposé de nature. Toute loi, toute institution qui ne convient pas à cet être imaginaire et dans ces conditions idéales, doit être condamnée comme une déchéance de la perfection originelle ; toute transformation qui pourra faire ressembler davantage la société au monde sur lequel régnait l'enfant de la nature, est admirable et doit être réalisée coûte que coûte.

« Si la philosophie fondée sur l'hypothèse de l'état de nature est tombée dans le discrédit devant l'opinion sous ses formes les plus palpables et les plus grossières, elle n'a pas perdu pour cela, dans ses déguisements plus subtils, sa plausibilité, sa popularité et sa puissance. Je crois, comme je l'ai dit, qu'elle est encore le grand antagoniste de la méthode historique ; et chaque fois, - toute objection religieuse à part, - qu'on voit une personne résister à cette méthode ou la dédaigner, on trouve que c'est sous l'influence de préjugés qui se rattachent à la croyance, consciente ou inconsciente, qu'il existe un état naturel et non historique de la société ou des individus. Toutefois, c'est principalement en s'alliant aux tendances politiques et sociales que les doctrines de l'état de nature et du droit naturel ont conservé leur énergie. »

Résumant la littérature philosophique de l'époque, M. Taine trace de la façon suivante la fondation d'une société humaine, suivant la croyance du dernier siècle :

« On imaginait vaguement une scène demi-bucolique, demi-théâtrale, à peu près semblable à celle qu'on voyait sur le frontispice des livres illustrés de morale et de politique. Des hommes, demi-nus ou vêtus de peaux de bêtes, sont assemblés sous un grand chêne ; au milieu d'eux, un vieillard vénérable se lève et leur parle « le langage de la nature et de la raison » ; il leur propose de s'unir et leur explique à quoi ils s'obligent par cet engagement mutuel ; il leur montre l'accord de l'intérêt public et de l'intérêt privé, et finit en leur faisant sentir les beautés de la vertu. Tous aussitôt poussent des cris d'allégresse, s'embrassent, s'empresment autour de lui et le choisissent pour magistrat. De toutes parts on danse sous les ormeaux, et la félicité, désormais, est établie sur la terre. »

Pour Rousseau, l'origine des sociétés et de tous les maux qu'elles produisent est chose plus simple encore :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. »

Telle fut la fiction. Nous allons montrer bientôt ce que la réalité dut être.

## **II. - Les Sociétés animales.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

L'homme et les espèces animales dont il dérive s'étant formés sous l'influence des mêmes besoins, et obéissant aux mêmes lois. nous devons retrouver dans les sociétés animales les éléments fondamentaux qui entrent dans la constitution des sociétés humaines. Nous verrons, en effet, en étudiant les facteurs de l'évolution sociale, que les

nécessités qui ont déterminé la formation et l'accroissement des unes, ont présidé également à la naissance et au développement des autres.

Nous pourrions remonter à ces êtres inférieurs dont les demeures nommées polypiers forment des constructions gigantesques qui ont modifié sur plusieurs points la surface du globe, pour trouver les premiers germes des sociétés ; mais, en réalité, tous ces êtres sont des dépendances d'un même organisme, comparables aux cellules qui constituent le corps des animaux supérieurs.

Il ne faut pas s'élever, cependant, beaucoup dans l'échelle des êtres pour voir apparaître des sociétés semblables à celles formées par les animaux supérieurs et par l'homme. Beaucoup d'espèces d'insectes forment des sociétés où existe la division du travail, et dont les membres opèrent dans un but commun. Telles sont, par exemple, les sociétés d'abeilles et de fourmis. Ces dernières construisent des routes et des demeures, attaquent méthodiquement leurs ennemis, font des prisonniers qu'elles utilisent ensuite comme esclaves, élèvent avec tendresse leurs petits, se sacrifient pour le bien de la communauté, et possèdent, enfin, des aptitudes qui pourraient sembler à l'observateur peu attentif le privilège exclusif des sociétés supérieures.

Lorsqu'on arrive aux vertébrés supérieurs, on constate chez eux l'existence de sociétés dont l'organisation est très comparable à celle des tribus humaines inférieures. En étudiant les sentiments, nous avons montré qu'il existe de grandes analogies entre les sentiments des animaux et ceux des sauvages, et reconnu chez les premiers l'existence des qualités les plus nécessaires à la vie sociale : dévouement réciproque des époux, tendre affection pour leurs petits, respect de l'autorité des chefs de la communauté, sacrifice de l'individu pour le bien collectif, etc.

Bien des espèces animales ont même des sentiments sociaux et une morale très supérieurs à ceux de beaucoup de sauvages. Alors, en effet, qu'il est d'un usage général chez certaines tribus humaines de massacrer les parents âgés, de traiter les femmes comme des bêtes de somme et de les tuer pour les manger aussitôt qu'elles commencent à vieillir, on voit le mâle et la femelle des espèces dont nous parlons avoir l'un pour l'autre une affection quelquefois si profonde, que la

mort de l'un est bientôt suivie du trépas de l'autre. Il n'y a guère, du reste, je crois, que chez les araignées et chez l'homme où l'on voit des individus de sexe différent se dévorer. Beaucoup d'oiseaux nourrissent, comme on le voit dans des exemples cités par Darwin, leurs compagnons devenus vieux et aveugles, et on en a vu pousser la bienveillance jusqu'au point d'adopter et d'élever de jeunes oiseaux abandonnés, même quand ils appartenait à une espèce différente.

C'est surtout chez les vertébrés les plus voisins de l'homme, comme les singes, que s'observent les sociétés animales présentant les analogies les plus grandes avec les sociétés humaines. Quelques espèces de singes, telles que les gorilles, vivent isolées, mais la plupart se réunissent en sociétés nombreuses. Les cynocéphales hamadryas vivent par bandes de cent cinquante individus, contenant, au dire de Brehm, une quinzaine de mâles, le double de femelles et des jeunes singes en nombre variable. Ces sociétés sont aussi bien organisées que beaucoup de tribus de sauvages. Leurs membres obéissent à l'autorité d'un ou de plusieurs chefs, se communiquent leurs pensées par gestes et par cris plus ou moins conventionnels, se concertent pour aborder un ennemi ou un jardin qu'ils désirent piller, envoient des reconnaissances examiner les endroits qu'ils veulent attaquer, posent des sentinelles destinées à prévenir la troupe des dangers qui pourraient surgir, se dévouent pour protéger les individus trop faibles de la communauté, etc.

D'autres vertébrés, vivant en sociétés, se construisent de véritables villages. Tels sont, par exemple, les castors. Leurs villages sont formés par la réunion sur le bord de l'eau de huttes de 2 à 3 mètres de hauteur sur 3 à 4 mètres de largeur, destinées à les abriter et à recevoir leurs provisions. Ces huttes exigent pour leur construction le concours d'individus nombreux et se comprenant parfaitement. Il leur serait tout à fait impossible autrement d'exécuter des travaux aussi compliqués que l'établissement de digues de 3 à 4 mètres de largeur à leur base, destinées à maintenir l'eau à un certain niveau, et dont la forme varie suivant la force du courant et les nécessités locales. Bien des sauvages seraient absolument incapables de tels travaux et des raisonnements que leur exécution nécessite.

Les conditions de milieu dans lesquelles se trouvent les divers êtres vivants étant très variables, nous devons nous attendre à rencontrer des modes d'existence très différents chez les diverses espèces animales même quand ces espèces sont très voisines ; il ne faut donc pas s'étonner de voir les unes rester séparées, les autres se réunir ou avoir des habitudes en partie solitaires et en partie sociales, suivant l'époque de l'année. Les individus qui appartiennent à des espèces vivant de proies et qui peuvent facilement et sans secours mettre à mort leurs victimes, comme les aigles, les faucons, les chouettes, etc., ont intérêt à vivre seuls, et vivent seuls, en effet. Loin de leur procurer aucun avantage, la réunion en sociétés ne ferait que leur rendre la vie plus difficile, les animaux qui leur servent de proie devant naturellement apercevoir plus facilement des ennemis en bande que des individus isolés. Ceux qui, comme les loups, s'attaquent souvent à de grosses proies qu'ils ne pourraient réussir seuls à vaincre, ont intérêt, au contraire, à former des associations temporaires ou permanentes. Ceux qui vivent de végétaux ont également intérêt à s'unir afin de se protéger réciproquement et de mieux déjouer les embûches que peuvent leur tendre leurs ennemis. Il en est qui se réunissent en bandes une partie de l'année, mais se séparent pendant la saison des amours. D'autres, comme les castors, vivent par couples isolés dans les pays où ils sont trop poursuivis par l'homme, et en sociétés construisant des villages dans les pays où il leur est possible d'échapper à ses embûches.

L'intérêt de l'espèce détermine, comme on le voit, son degré plus ou moins grand de sociabilité. Lorsque cet intérêt a amené les individus à se tenir réunis pendant un certain nombre de générations, le désir de vivre ensemble finit par devenir un instinct héréditaire qui persiste même quand l'intérêt qui les a primitivement conduits à se former en société a disparu.

Nous ne saurions prétendre exposer, dans ce très rapide aperçu, les différences que déterminent dans l'état social des diverses espèces animales leurs conditions d'existence ; nous nous bornerons à dire, d'une façon générale, que la sociabilité est développée surtout chez les animaux se nourrissant de végétaux et se procurant leur nourriture facilement ; que les instincts sociaux sont peu vivaces et les instincts

féroces très développés, au contraire, chez les individus qui se nourrissent de proies vivantes.

Les débris laissés par les premiers hommes nous montrent que, pendant de longues périodes de siècles, l'homme ignora l'agriculture et ne connut pas d'autre nourriture que la nourriture animale. Cette indication seule suffirait, à défaut d'autres preuves, pour nous faire supposer qu'il fut d'abord un animal peu sociable et féroce.

### **III. - Formation des Sociétés humaines primitives.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Pour nous faire une idée suffisante de ce que les premières sociétés humaines durent être, nous devons nous rappeler que les débris laissés par elles prouvent que, pendant de longs siècles, nos primitifs ancêtres se trouvèrent dans des conditions d'existence qu'on ne rencontre aujourd'hui que chez les sauvages les plus inférieurs, ignorant entièrement l'agriculture, l'art de rendre les animaux domestiques, de se tisser des vêtements, de construire des maisons et de travailler les métaux, habitant des cavernes et vivant uniquement du produit de leur pêche et de leur chasse. La vie de pasteur et d'agriculteur n'apparaît qu'à cet âge de la pierre polie où l'humanité était déjà bien vieille.

Deux nécessités impérieuses ont dû être, à l'aurore de l'humanité, les principaux mobiles des hommes : celle de se nourrir et celle de se protéger contre les ennemis qui les entouraient de toute part. La première a conduit aux perfectionnements industriels qui se sont succédé ; la seconde, à l'organisation constamment progressive des ressources militaires dont l'homme pouvait disposer.

Ce ne fut pas seulement contre les animaux qui lui servaient de nourriture ou par lesquels il était poursuivi, que l'homme se trouva tout d'abord en guerre. Obligé de disputer à ses semblables une proie

peu abondante, trouvant souvent dans ces derniers, quand ils étaient moins forts que lui, une proie plus facile à chasser que des animaux puissamment armés, il dut se trouver bientôt en guerre implacable avec eux.

Malgré la férocité naturelle que révèle, par ses débris, sa primitive existence, l'homme dut rapidement reconnaître la nécessité de l'association pour se protéger contre ses ennemis ou les attaquer plus facilement ; mais ce n'est pas sans doute dans ces nécessités seules qu'il faut chercher le germe des sociétés primitives. Chez tous les mammifères, qu'ils soient sociables ou non, les premiers liens qui réunissent des êtres vivants sont les liens de famille. Le plus grand nombre des sociétés ne se composent d'abord que de la réunion des membres d'une même famille, dont l'union, passagère le plus souvent, dure au moins le temps nécessaire pour que les jeunes animaux qui en sont issus soient devenus assez grands pour savoir se nourrir.

À en juger par ceux des sauvages modernes qui ressemblent le plus par leur industrie aux premiers hommes, les premières hordes humaines ne durent guère se composer que des individus d'une même famille ou tout au plus de la réunion d'un très petit nombre de familles. Nous voyons encore beaucoup de sauvages vivre par tribus composées d'un nombre très restreint d'individus et qui ne peuvent dépasser jamais un certain chiffre, parce que, aussitôt que ce chiffre est atteint, ils sont trop nombreux pour trouver dans une même localité des moyens de subsistance, et par suite sont obligés de se séparer. Les Fuégiens vivent par bandes de quinze ou vingt ; les Australiens, par groupes de trente à cinquante formés d'un très petit nombre de familles et dont l'organisation n'est guère supérieure à celle des sociétés de singes dont nous avons parlé plus haut. Les Turcomans nomades vivent par campements qu'aucun lien politique ne rattache et composés d'un nombre restreint de familles dont le père est le chef.

Des usages qui ont persisté jusque dans les temps historiques nous montrent que ce ne fut pas seulement dans les temps primitifs que la famille forma l'unité réelle et la base de toute société. C'est de l'aggrégation des petites tribus primitives formées de la réunion de quelques familles et conservant leur autonomie que les sociétés civilisées devaient un jour sortir. Jusqu'à la conquête romaine, la Grèce offrit

des traces de ces confédérations primitives, qu'on peut suivre du reste jusqu'aux temps modernes dans les clans de l'Écosse.

Pendant l'immense durée de l'âge de la pierre taillée, l'organisation des sociétés humaines dut être des plus rudimentaires et comparable à celle des plus misérables sauvages actuels. Ce n'est que lorsque la découverte de l'agriculture et de l'art de rendre les animaux domestiques eut permis à l'homme de se contenter, pour vivre, d'une surface de territoire peu étendue, que des sociétés nombreuses et fortement organisées purent se constituer et que l'âge de la civilisation commença à naître.

## **IV. - Existence des premiers Hommes.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Le travail de reconstitution auquel nous nous sommes livré dans une autre partie de cet ouvrage a déjà donné une idée nette de l'état physique et intellectuel de nos primitifs aïeux.

Les étudiant d'abord au point de vue physique, nous avons montré que les premiers animaux qui peuvent mériter le nom d'hommes durent être caractérisés par un crâne étroit et fuyant, des arcades sourcilières proéminentes, une mâchoire projetée en avant, un aspect bestial et féroce, une stature demi-verticale, les genoux fortement fléchis.

Nous avons vu que la seule langue qu'ils aient pu posséder d'abord devait être constituée par des hurlements et des cris ; que pendant des milliers d'années ils ignorèrent absolument l'agriculture, l'art de travailler les métaux, de rendre les animaux domestiques, de se tisser des vêtements, de construire des demeures ; qu'ils vivaient au fond des cavernes, n'ayant guère d'autre industrie que de tailler grossièrement les pierres qu'ils employaient comme armes.

Les étudiant ensuite au point de vue intellectuel, nous avons montré qu'ils étaient incapables des combinaisons les plus simples et des calculs les plus élémentaires, incapables de songer à autre chose qu'à l'heure présente et d'avoir aucune prévoyance. Nous avons montré que leurs passions étaient très fortes et leur raison très faible, et que l'instinct du moment était leur seul guide ; qu'ils étaient indifférents à tous les phénomènes de la nature, incapables de distinguer la vérité de l'erreur, de soupçonner l'existence de choses surnaturelles, et qu'aucune question relative à l'origine des choses ne les préoccupa jamais.

L'étude des vestiges qu'ils nous ont laissés et l'examen des couches géologiques où ces vestiges ont été retrouvés, nous ont prouvé que cet état primitif se continua, avec des progrès bien faibles, durant des périodes de siècles qu'on ne peut chiffrer que par centaines de milliers d'années ; car, pendant toute la durée de ces temps primitifs, la flore, la faune, l'aspect du globe eurent le temps de changer entièrement.

L'étude de ces mêmes débris nous a montré l'excessive férocité des mœurs de nos premiers pères. La trace laissée par eux sur des ossements humains nous a fait connaître que, comme les sauvages modernes, ils dévoraient leurs prisonniers, et que les femmes et les enfants eux-mêmes leur servaient de pâture <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Commencé à une époque fort récente, le travail de reconstitution du passé de l'homme fait chaque jour de nouveaux progrès. Pour montrer combien il est possible d'aller loin dans cette voie, je citerai un travail récent (*Die geschichtliche Entwicklung des Farbensinnes*, Leipzig, 1877), dans lequel le docteur Hugo Magnus, professeur d'ophtalmologie à l'Université de Breslau, a cherché à montrer, en s'appuyant surtout sur des données philologiques, qu'aux premiers temps de l'histoire, nos ancêtres ne distinguaient pas la plupart des couleurs et voyaient, par conséquent, tous les objets avec cette teinte grise qu'ils nous présentent le soir, lorsque le jour vient à tomber, ou quand on les regarde dans un paysage dessiné à la mine de plomb. Les auteurs des *Rig Vedas* semblent n'avoir connu que le noir et le blanc, c'est-à-dire l'obscur et le clair. Ils commençaient pourtant à distinguer la plus lumineuse des couleurs, le rouge ; mais il semble résulter de leurs descriptions qu'ils le confondaient souvent avec le blanc. A l'époque d'Homère, le nombre des couleurs connues était encore fort restreint. Achille et Ulysse confondent le vert avec le jaune, le bleu avec le noir. C'est ce qui explique qu'Homère donne à Ulysse des cheveux de couleur hyacinthe, que Pindare parle de tresses de couleur violette. Fort riche en épithètes pour peindre l'éclat lumineux des objets, Homère en a très peu pour décrire leur coloration.

On peut suivre, d'après le docteur Magnus, chez les auteurs grecs antérieurs à Jésus-Christ, le progrès graduel de l'acquisition du sens des couleurs, dans la précision de plus en plus grande des mots destinés à désigner les objets colorés. L'ordre de cette acquisition se fit

Avec de tels documents, nous pouvons pressentir facilement ce que l'existence des hommes primitifs put être. Pour compléter ce tableau et vérifier l'opinion que nous pourrions déduire des indications qui précèdent, relativement à leur genre de vie, leurs croyances, leur morale et leurs mœurs, nous devons étudier les sauvages modernes, dont un grand nombre, ainsi que nous le savons, en sont restés à un degré de développement à peu près analogue à celui des premiers hommes. C'est surtout en les examinant avec soin que nous pourrions nous faire une idée de l'homme « naturellement bon » des philosophes, auquel nous avons fait allusion plus haut, de cet état de nature qui leur paraissait si charmant.

Malheureusement pour la véracité de tableaux que l'imagination seule avait créés, les voyageurs modernes ayant observé d'un peu près les sauvages ont dû reconnaître que cet état de nature était une fort vilaine chose, l'homme non civilisé un très méchant animal. Leurs témoignages se ressemblant généralement sur ce point, je me bornerai à en citer quelques-uns. Ils montreront que, à part un nombre fort restreint d'exceptions dont j'indiquerai les causes, les sauvages dont l'industrie et le genre de vie paraissent se rapprocher le plus de ceux de l'homme primitif vivent dans un état qu'on ne peut guère comparer qu'à celui des bêtes féroces : ignorant entièrement l'existence du bien et du mal, ne reconnaissant d'autre loi que la force, tuant et pillant ceux dont ils n'ont rien à craindre, se débarrassant de leurs parents âgés en les massacrant, considérant les femmes comme de simples bêtes de somme, uniquement bonnes à être tuées et le plus souvent mangées quand l'âge commence à affaiblir leurs forces.

---

de la couleur la plus lumineuse, qui est le rouge, à la moins lumineuse, qui est le violet, et suivant l'ordre dans lequel elles sont placées dans le spectre.

On a fortement combattu les opinions du docteur Magnus. Il me semble que ce qu'on peut lui reprocher surtout, c'est de ne pas avoir vérifié sa théorie sur des sauvages et des enfants, ce qui eût été très facile en recherchant, au moyen de bandes de papier de couleurs différentes, quelles sont celles qu'ils peuvent différencier. L'homme répétant, en se développant, les phases par lesquelles ont passé ses aïeux, il est probable que si nos premiers ancêtres n'ont pas perçu les couleurs, l'enfant doit rester longtemps sans savoir les distinguer. Mes observations personnelles ont confirmé entièrement cette conjecture. Les enfants confondent entre elles la plupart des couleurs ; ils ne voient ni le bleu du ciel ni le vert des arbres ; ils ne reconnaissent d'abord que la couleur rouge.

« Je voudrais que les négrophiles de l'Angleterre, dit Samuel Baker dans son livre sur l'Albert Nyanza, pussent voir comme moi le cœur de l'Afrique ; leurs sympathies disparaîtraient. La nature humaine, vue dans son état primitif chez les sauvages de ce continent, ne s'élève pas au-dessus du niveau de la brute et ne peut se comparer avec la noblesse du chien. Ces nègres ne savent pas ce que c'est que la reconnaissance, la pitié, l'amour, le dévouement ; ils n'ont aucune idée de devoir ou de religion ; l'avarice, l'ingratitude, l'égoïsme et la cruauté sont leurs qualités distinctives. Ils sont tous voleurs, paresseux, envieux et prêts à piller leurs voisins plus faibles qu'eux ou à les réduire en esclavage. »

« Quand nous pénétrâmes dans les bois, dit le P. Salvado dans ses Mémoires sur l'Australie, nous ne trouvâmes que des créatures qui tenaient bien moins de l'homme que de la bête : des sauvages qui se tuaient pour se dévorer les uns les autres, qui déterraient leurs morts, même après trois jours de sépulture, pour s'en nourrir dans les cas extrêmes ; des maris qui, pour un rien, tuaient leurs femmes ; des mères qui donnaient la mort à leur troisième fille, alléguant pour raison unique le grand nombre de femmes ; des sauvages qui n'adoraient aucune divinité, ni vraie ni fausse. »

L'absence presque complète d'organisation sociale chez les populations les plus inférieures a été notée par plusieurs observateurs.

Parlant des sauvages de l'intérieur de Bornéo, M. Dalton, cité par Lubbock, dit :

« Ils vivent absolument dans l'état de nature, ne cultivant pas la terre et n'habitant pas dans les cabanes ; ne mangeant ni riz ni sel ; ne s'associant pas entre eux, mais errant dans les bois comme les bêtes féroces, et s'accouplant dans les jungles. Lorsque les enfants sont assez grands pour se tirer d'affaire seuls, ils se séparent de leurs parents pour toujours. La nuit, ils dorment sous des arbres, autour desquels ils font du feu pour éloigner les serpents et les bêtes féroces. Leur vêtement consiste en un morceau d'écorce. »

L'auteur d'un voyage récent, M. Raffray, chargé d'une mission par le ministère de l'instruction publique, s'exprime ainsi au sujet des Papous :

« Comme on doit s'y attendre chez des peuples aussi primitifs, l'organisation sociale est encore dans la période embryonnaire. Pas de gouvernement, pas de lois, pas de coutumes, pas de prêtres, pas d'autorité obéie et respectée. Ce n'est qu'un ensemble d'individualités absolument

libres et indépendantes, qui ne sont liées entre elles qu'autant que leur intérêt l'exige, et qui, cependant, chose curieuse, sont toutes solidaires les unes des autres. »

La férocité des populations primitives est généralement très grande ; elle semble chose si naturelle aux habitants de l'Afrique, qu'ils trouvent fort simple d'en être victimes, et il faut qu'elle soit poussée bien loin envers eux pour qu'ils finissent par protester. J'emprunterai, à ce sujet, deux citations au récent voyage de Cameron en Afrique :

« Je fus surpris, dit le célèbre voyageur en parlant du chef Kassango, de voir parmi ses compagnons un aussi grand nombre de mutilés, et plus encore d'apprendre que beaucoup de ces mutilations avaient été faites par simple caprice du maître, ou pour témoigner de son pouvoir. Le fidèle Achate du potentat avait perdu les mains, le nez, les oreilles et les lèvres par suite d'accès de colère de son noble ami. Malgré ces cruautés, le malheureux semblait adorer jusqu'à la trace des pas de son bourreau ; et cette adoration se manifestait également chez d'autres qui n'avaient pas moins à se plaindre de l'objet de leur culte. »

Parlant d'un autre chef, le même voyageur dit :

« Faire couper des nez, des lèvres, des oreilles ne suffisait pas à ce misérable ; il avait voulu étendre ses vivisections à une femme qui allait devenir mère et la faire ouvrir pour satisfaire une curiosité monstrueuse. Sa sœur, qui était aussi sa première épouse, s'était opposée à cette fantaisie royale, et, pensant qu'un jour ou l'autre elle pourrait être choisie comme sujet anatomique, elle avait réuni un parti nombreux qui devait surprendre le chef pendant la nuit et le mettre à mort. »

Sans doute, la nécessité oblige les sauvages à se respecter entre eux et à ne faire tomber leurs instincts de pillage et de meurtre que sur les individus étrangers à leur tribu, ou seulement sur ceux de cette tribu dont ils n'ont rien à craindre, mais la nécessité seule les oblige à agir ainsi. On comprend que, du jour où commença à se former une société, la nécessité s'imposa à tous ses membres de se ménager réciproquement pour s'éviter des représailles. Aussi les sauvages les plus féroces et les plus pillards respectent généralement les personnes et les biens de leur tribu. Il en est chez lesquels la simple clôture d'une propriété par un fil suffit à la protéger, et pour lesquels une parole donnée est chose beaucoup plus sacrée qu'elle ne l'est pour les

hommes civilisés. Mais cette nécessité, bien vite démontrée par l'expérience, de se ménager et de s'entr'aider, va rarement jusqu'à secourir les membres de la tribu dont on n'a plus à espérer de services, ni à craindre de représailles. Aussi voit-on la plupart des sauvages massacrer et fort souvent manger ensuite leurs parents, lorsque ces derniers sont devenus vieux et infirmes.

Ce n'est pas seulement, du reste, chez les sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie, ou chez certains peuples de l'antiquité, qu'était répandu l'usage de manger les parents âgés. Le célèbre voyageur Marco Polo dit dans son livre des Diversités et merveilles du monde, écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, que quand un habitant du royaume d'Angrinam, dans l'Inde, est malade, les gens du pays envoient chercher leurs devins pour savoir si le malade doit guérir. Si les sorciers déclarent qu'il doit mourir, on l'étouffe immédiatement et les parents du mort s'assemblent et le mangent. « Et je vous dis, ajoute Marco Polo, qu'ils sucent les os si bien, qu'il n'y reste pas un grain de moelle dedans. »

Un voyageur à peine antérieur à Marco Polo, le moine Rubruquis, envoyé par saint Louis en mission chez les Tartares, signale la même coutume chez les Thibétains ; les enfants y considèrent, suivant lui, comme un devoir de manger les cadavres de leurs pères et mères afin de leur procurer une sépulture honorable.

« Les sauvages grossiers, qui vivent absolument au jour le jour, dit B. Tylor, trouvent bientôt trop pénibles les soins qu'exigent des infirmités incurables et jugent qu'il vaut mieux, sous tous les rapports, renoncer à prolonger des existences inutiles ou douloureuses. Ainsi, les tribus des forêts de l'Amérique du Sud en étaient venues à considérer comme un devoir pieux le meurtre des malades et des vieillards ; dans certains cas, ils les mangeaient tout bonnement. Bien des voyageurs ont dû être témoins, dans le désert, de scènes aussi déchirantes que celle à laquelle assista Catlin, lorsqu'il dit adieu au vieux chef Puncab, presque aveugle, décharné, grelottant auprès d'un maigre feu, et n'ayant, pour toute provision, qu'une écuelle pleine d'eau et quelques os à demi rongés. Ce pauvre vieillard, qui avait été autrefois un guerrier redoutable, fut abandonné, sur sa propre demande, lorsque sa tribu fut forcée d'aller chercher d'autres territoires de chasse, de même que, lui aussi, avait, bien des années auparavant, laissé son vieux père mourir tout seul, lorsqu'il ne fut plus bon à rien. D'après les auteurs anciens, plusieurs peuples barbares de l'Asie et de l'Europe conservèrent cet usage cruel jusque dans les temps

historiques. Ainsi Hérodote nous apprend que, chez les Massagètes, quand un homme était arrivé à une extrême vieillesse, tous ses proches s'assemblaient, le tuaient et faisaient bouillir son corps avec d'autres viandes pour un grand festin. Selon les idées de ces peuples, c'était la mort la plus heureuse.

« Elien nous dit qu'en Sardaigne, la loi commandait aux fils de tuer leurs pères à coups de massue lorsqu'ils étaient trop vieux, parce qu'aux yeux de ces peuples, la décrépitude était une honte.... Même après leur conversion au christianisme ; les Slaves ont continué à mettre à mort les vieillards et les infirmes. On dit que les Wendes, de même que les Massagètes, les faisaient cuire et les dévoraient. Une ancienne tradition scandinave nous parle de guerriers devenus infirmes, qui partaient pour le Walhalla en sautant du haut de l'Atternis stapi, ou rocher de la famille ; et en Suède, jusqu'à l'an 1600, on garda dans les familles d'énormes massues appelées Atta-Klubbor, c'est-à-dire massues de famille, avec lesquelles les vieillards et les incurables étaient autrefois solennellement tués par leurs proches. »

Naturellement, le cannibalisme des sauvages ne s'exerce pas uniquement sur les parents âgés. Tous les prisonniers qui leur tombent sous la main leur servent de pâture. L'anthropophagie, comme je l'ai déjà montré dans un autre chapitre, est d'un usage général chez presque tous les sauvages de l'Océanie et de l'Afrique. Suivant plusieurs auteurs, il existait, il y a peu d'années encore, aux îles Fidji des boucheries publiques de chair humaine et des abattoirs spéciaux pour les victimes humaines. En 1873, le capitaine Hurt et sa femme ont été dévorés, aux îles Marquises, par les habitants. Lorsque les marins de la récente expédition du Challenger visitèrent les îles de l'Amirauté, ils y constatèrent le goût passionné des habitants pour la chair humaine. Comme les cabanes étaient pleines d'ossements humains, et que, nulle part, on ne voyait de traces de sépultures, ils en conclurent que les indigènes, non contents de dévorer les vivants qu'ils pouvaient attraper, mangeaient aussi leurs morts.

L'habitude de manger les morts, que plusieurs auteurs ont signalée chez divers peuples de l'antiquité, paraît très répandue encore en Afrique. Au témoignage du docteur Schweinfurth, que j'ai déjà cité dans une autre partie de cet ouvrage, je puis encore ajouter celui du commandant Cameron. Dans sa récente relation de son voyage en

Afrique, le célèbre explorateur, parlant des indigènes du Manyema, s'exprime de la façon suivante :

« Ici, les habitants semblent s'aimer beaucoup entre eux, et sont décidément plus prolifiques que tous les Africains d'autres races que j'ai eu occasion de voir ; mais, si nombreuses que soient leurs qualités, ils n'en sont pas moins anthropophages, et d'une anthropophagie dégoûtante. Ils ne mangent pas seulement les hommes tués dans le combat, mais ceux qui meurent de maladie. Ils font macérer leurs cadavres dans l'eau courante, jusqu'à ce que les chairs soient presque putréfiées, et les dévorent sans plus de préparation. »

La façon dont les sauvages traitent habituellement leurs femmes vaut, au point de vue moral, celle dont ils traitent leurs parents âgés. S'ils sont obligés de se respecter entre eux, crainte de représailles, rien ne les oblige à user de la même réserve à l'égard de leurs femmes ; aussi ces dernières sont-elles pour eux, comme je le disais plus haut, de simples bêtes de somme, qu'ils traitent absolument comme nous le faisons de nos animaux domestiques, dont nous exigeons tout le travail possible et que nous tuons pour les manger, quand l'âge ou les infirmités les empêchent de travailler plus longtemps. Chez les Australiens, lorsque les femmes commencent à vieillir, on s'empresse de les massacrer pour les dévorer avant qu'elles aient trop perdu de leurs qualités nutritives.

Parlant des Australiennes, M. Olfeld, cité par Lubbock, dit que « peu d'entre elles sont assez heureuses pour mourir d'une mort naturelle. On les dépêche, généralement, avant qu'elles soient vieilles et maigres, de peur de laisser perdre tant de bonne nourriture. »

À propos de la façon dont les sauvages traitent leurs femmes, je ferai remarquer que ce ne fut sans doute que quand l'homme commença à vivre en sociétés un peu nombreuses que les femmes subirent un sort si dur. L'homme tout à fait primitif avait dû conserver l'instinct de ses ancêtres ; et, parmi les animaux actuels qui représentent le mieux ces ancêtres, nous voyons les mâles protéger leurs femelles, aller à la chasse pour elles, les nourrir quand elles allaitent leurs petits et ne les maltraiter que fort rarement.

Contrairement à un préjugé très répandu encore, l'idée d'une divinité est absolument inconnue à beaucoup de sauvages. Je n'insisterai pas davantage maintenant sur cette question, me proposant d'y revenir ailleurs. Pour le moment, je me bornerai à dire que les conceptions religieuses des sauvages sont des plus grossières, et se ramènent généralement à la crainte de tout ce qu'ils croient pouvoir leur nuire. Le plus souvent, ces conceptions sont fondées sur ces associations d'idées bizarres dont nous avons déjà parlé. Une expédition a réussi, par exemple, à la suite de la rencontre d'un serpent, ils en concluent que le serpent porte bonheur et doit être adoré. C'est ainsi, du reste, que se forment la plupart des croyances des peuples primitifs. Ce sont des associations d'idées de cette sorte qui font que les sauvages du Sénégal attachent une patte de lièvre à la cuisse des femmes sur le point d'accoucher, dans le but de communiquer à l'enfant la célérité de l'animal dont cette patte provient. Dans les cas pareils, les Peaux-Rouges préfèrent administrer une infusion de queues de serpents à sonnettes, afin que l'enfant, effrayé par le bruit que doivent produire les serpents, se hâte de sortir du sein maternel pour leur échapper.

Les croyances religieuses des sauvages n'ont du reste aucun rapport avec leur morale. Nous verrons que ce ne fut qu'à une époque bien avancée dans l'histoire du développement de l'homme que la morale et la religion, d'abord entièrement distinctes, finirent par prendre l'une sur l'autre un naturel appui. Les croyances religieuses qu'ils possèdent n'ont d'autres résultats que de rendre leur existence un peu plus misérable qu'elle ne le serait sans elles, les craintes imaginaires qu'elles leur inspirent venant s'ajouter aux craintes trop réelles que doivent provoquer les êtres qui les entourent.

Par le fait même que l'homme est esclave de son milieu et des nécessités qui l'entourent, il est évident que son existence doit varier plus que ce milieu lui-même vient à varier. C'est pour cette raison que les mœurs des sauvages ne sont pas uniformes dans tous les pays. On comprend, par exemple, que dans les contrées chaudes et tempérées, où la nourriture est abondante, et où partant l'existence est facile, le cannibalisme soit inutile et que les mœurs soient plus douces que dans les climats froids, où la nourriture étant difficile à se procurer,

l'anthropophagie et le massacre des bouches inutiles s'imposent comme des nécessités fatales.

Les débris laissés par nos premiers ancêtres, et l'étude géologique du sol où ces débris se sont trouvés, nous montrent que nos primitifs aïeux ne se trouvèrent pas dans les conditions d'existence qui adouci- sent les mœurs parce qu'elles rendent la vie facile. Ils prouvent au contraire que ces conditions d'existence furent très misérables, beaucoup plus misérables même que celles des sauvages dont nous parlions plus haut. Les pays dans lesquels ces derniers vivent ne sont plus habités, en effet, comme aux temps géologiques, par des mon- tres formidables contre lesquels devaient constamment se défendre nos misérables ancêtres, quand la faim les chassait des obscures cavernes qui leur servaient de repaires. Lorsqu'ils en sortaient pour tâcher de trouver un animal facile à tuer, ou à défaut d'une telle proie un autre sauvage moins fort ou moins bien armé qu'ils ne l'étaient eux- mêmes, c'était toujours avec la perspective de subir le sort qu'ils leur réservaient. La liberté régnait alors sans entraves, et il n'y avait d'autres droits que ceux du plus fort. Tuer les plus faibles en attendant d'être tués par des ennemis plus forts, était la destinée commune. Tout individu devenu faible, malade, impotent, n'avait plus qu'à mourir.

Telles furent les conditions d'existence, la morale et les mœurs du temps que les poètes ont nommé l'âge d'or. Loin de retrouver dans un tel tableau l'homme « naturellement bon, aimant la justice et l'ordre » des philosophes du dernier siècle, nous y voyons au contraire que « l'état de nature » fut pour l'homme un état de férocité pure, où ne régnait d'autre loi que celle du plus fort.

Avec cette reconstitution sous les yeux, nous comprenons que ce ne sont pas les temps passés qui doivent nous servir de modèles, et que si, l'homme est trop souvent un être pervers, ce ne sont pas les sociétés qui l'ont perverti.

Quand nous examinons, avec nos idées modernes, l'existence de nos premiers pères ou des sauvages que l'on trouve encore sur divers points du globe, elle peut paraître fort dure ; mais il ne faut pas oublier que ceux qui vécurent d'une existence semblable eurent des modes de penser et de sentir entièrement différents des nôtres. Du reste, leur

imagination représentative peu développée ne leur permettait pas plus de faire des réflexions sur la dureté de leur sort, que n'en fait l'animal qui fuit devant le chasseur. La parfaite insouciance des sauvages, leur complète imprévoyance, les empêchent de songer à autre chose qu'à l'heure présente et d'avoir des soucis pour l'avenir. La perspective d'être tués et dévorés aussitôt que l'âge a affaibli leurs forces ne les influence pas plus que la perspective d'une vieillesse remplie d'infirmités et terminée par les planches d'un cercueil n'influence l'homme civilisé. De nos jours encore, il existe des pays, comme le Montenegro, où l'on ne trouve pas de meilleur souhait à faire, à la naissance d'un enfant, que celui de ne pas mourir dans son lit.

Les sauvages sont aussi accoutumés à leur existence que nous sommes accoutumés à la nôtre ; ils ont des idées en rapport avec leur façon de vivre et refuseraient assurément pour la plupart de changer avec nous. Bien des voyageurs ont noté comme un fait qui leur paraissait étrange, mais que nous considérons, au contraire, comme fort simple, que des sauvages, amenés dans nos villes et ayant bénéficié pendant plusieurs années de notre civilisation, retournent vivre à l'état sauvage aussitôt qu'ils le peuvent. Les Indiens, auxquels les Américains offrent gratuitement des territoires, des habitations, de la nourriture, préfèrent la vie errante avec ses privations et ses dangers.

La conclusion essentielle qu'il importe de dégager de tout ce qui précède, c'est que, relativement à nos idées modernes, les conditions d'existence de nos premiers pères furent des plus misérables, leur morale et leurs mœurs des plus barbares, et que, s'il fallait créer des institutions politiques et sociales pour de tels hommes, ce ne sont pas les institutions des philosophes qui pourraient leur convenir, mais seulement ces lois de fer ignorant la pitié qui, dans toutes les sociétés naissantes, furent les lois des premiers âges.

Ce fut pourtant de ces populations sauvages, ne connaissant ni les métaux, ni l'agriculture, ni l'art de rendre les animaux domestiques et de se construire des demeures, où l'on massacrait sans pitié les parents âgés et où l'on n'épargnait jamais le plus faible, que devaient sortir par de lentes transformations successives ces nations policées qui amenèrent les lettres, les sciences et les arts au degré élevé où ils sont aujourd'hui.

Comment de telles transformations purent-elles s'accomplir ; comment naquirent et se développèrent l'industrie et les sciences, le droit et la morale, les institutions et les croyances ? C'est ce problème que nous allons aborder maintenant, en recherchant l'influence des divers facteurs qui ont agi sur l'homme pendant le cours des âges.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre II.

---

### Influence des milieux.

I. *Conditions d'adaptation des individus à leurs milieux.* - L'adaptation n'est possible qu'à la condition de la faire lentement. - Erreurs généralement professées sur l'acclimatement. - Preuves fournies par l'histoire de l'Égypte et de certaines parties de l'Afrique, de l'incapacité de l'homme à s'adapter brusquement à certains changements de milieu. - II. *Influence des milieux.* - Cette influence devient profonde quand elle a été accumulée, pendant plusieurs siècles, par l'hérédité. - Transformations subies par les mêmes races en changeant de milieu. - Les Anglais, en Amérique, tendent à retourner au type Peau-Rouge. - Influence des divers éléments : climat, chaleur, lumière, composition du sol, etc., qui constituent les milieux. - Influence du milieu intellectuel et moral.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

L'existence d'une science de l'évolution sociale et son utilité étant démontrées, l'état d'infériorité des premières agglomérations humaines mis en évidence, nous pouvons aborder maintenant l'étude des facteurs qui ont déterminé la naissance et le développement des divers éléments dont l'ensemble constitue une société. Ces facteurs sont beaucoup plus nombreux que ne le supposent généralement les historiens et les écrivains qui se sont occupés de leur influence. Suivant leurs études antérieures, leur tempérament, leur façon de penser,

ils ont attribué généralement à quelques-uns d'entre eux un rôle exclusif, et c'est ainsi que nous voyons les causes de l'évolution des sociétés successivement cherchées dans l'action d'une providence, dans le climat, dans la race, dans les institutions politiques, dans la religion, dans le développement de l'intelligence.

Rien n'est plus difficile, du reste, que de reconnaître l'action souvent cachée des divers facteurs de l'évolution sociale, et de réussir à déterminer exactement leurs rôles. Cette étude, toute nouvelle encore, forme les limites extrêmes de la science à laquelle ce livre est consacré, et nous aurons plus d'une fois à parcourir des régions où nul sentier n'avait encore été tracé.

## **I. - Conditions de l'adaptation des Individus à leurs Milieux.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Sous ce terme de milieu on comprend deux éléments d'une nature différente : le milieu physique et le milieu intellectuel et moral.

Le milieu physique comprend des éléments nombreux, tels que le sol , l'atmosphère, la flore, la faune, le climat, tout ce qui en un mot peut modifier les conditions d'existence de l'individu. Le milieu moral et intellectuel constitué par les idées, sentiments, traditions, moeurs, genre de vie de ceux qui nous entourent embrasse également des éléments très variés.

En recherchant les causes des transformations des êtres, nous avons vu que la métamorphose progressive des espèces n'a été possible qu'en raison de leur aptitude à subir les modifications nécessaires pour s'adapter à leurs changements de milieu. Ce n'est que quand ces changements sont trop brusques que cette adaptation est impossible. Le poisson qu'on retire de l'eau, c'est-à-dire qu'on change instantanément de milieu meurt rapidement : et pourtant l'embryologie démontre

que par de lentes transformations les poissons ancêtres des vertébrés, ont fini par acquérir une respiration aérienne.

L'adaptation des êtres à leur milieu ne pouvant se faire que d'une façon fort lente, il est facile de comprendre que les êtres adaptés à un climat ne peuvent sans transition graduelle arriver à en supporter un autre. Si au contraire ce changement se fait lentement, ils modifient leur structure de façon à s'accoutumer à leurs nouvelles conditions d'existence. Vouloir acclimater dans un pays froid les plantes ou les animaux des pays chauds, comme on l'a souvent tenté, est une chimère. S'ils échappent à la mort, ce n'est qu'en éprouvant les modifications nécessaires pour s'adapter à leur nouveau milieu, modifications qui leur font perdre précisément les qualités pour lesquelles on avait voulu les acclimater.

Pas plus que les autres êtres, l'homme lui-même ne peut s'adapter immédiatement <sup>1</sup>. aux divers milieux, et vivre par conséquent sous des climats différents. J'ai déjà indiqué, dans un passage d'un autre ouvrage que je vais reproduire ici, les preuves historiques démontrant qu'un acclimatement rapide est aussi impossible pour lui que pour les autres animaux :

On répète généralement dans les ouvrages classiques que l'homme, supérieur en cela aux animaux, peut vivre indifféremment sous tous les climats : mais c'est une erreur profonde : l'histoire nous prouve, au contraire, qu'il ne peut facilement supporter les changements de milieu considérables. Les migrations rapides n'ont jamais formé des colonies durables. Ce n'est que par des migrations à marche séculaire, comme celles des anciens, et surtout par des croisements avec la race indigène que les différents peuples, notamment ceux qui émigrent dans les pays plus chauds que ceux d'où ils viennent, réussissent à se propager et

---

<sup>1</sup> L'homme supporte beaucoup plus aisément des transitions de température brusques, mais peu prolongées que des changements peu étendus en apparence, mais dont l'action se fait longuement sentir. J'ai pu, au Hammam de Paris, un jour où l'étuve à air sec avait une température de 100° environ, y séjourner quelques minutes, puis me placer dans une piscine dont l'eau marquait 10°, sans éprouver aucune incommodité de cette différence instantanée de 90°. La sensation du froid était même beaucoup moins désagréable que lorsque, par un temps froid et pluvieux on prend une douche d'eau à 15° ou 20°. sans que le corps ait été échauffé par l'exercice ou par un séjour dans une atmosphère fortement chauffée.

encore l'acclimatement n'est-il possible qu'entre peuples voisins, ou entre peuples éloignés, mais vivant sous des climats différents.

Le ciel du Midi a toujours été impitoyable pour les hommes du Nord. Les Barbares qui à la chute de l'empire romain, quittèrent leurs contrées glacées pour aller s'établir dans les parties les plus fertiles et les plus chaudes du monde ancien furent vite détruits. Moins d'un siècle après l'invasion on ne trouvait pas un seul Goth en Italie. L'Égypte asservie par vingt peuples divers, fut toujours leur tombeau. Sa population actuelle, pure de tout mélange, est restée la vivante image des types gravés sur ses sépulcres il y a cinquante siècles. D'après le docteur Schnepf, on ne pourrait pas citer une seule famille étrangère qui se soit propagée dans ce pays pendant plusieurs générations. Ni l'Européen, ni le Turc, ni le nègre, ni le juif lui-même, malgré son étonnante facilité d'acclimatement, ne peuvent y élever leurs enfants. Ce n'est qu'en se renouvelant constamment que la population étrangère s'y maintient.

De même en Afrique. Alors que les Romains réussissaient à romaniser la Gaule et l'Espagne au point de les rendre complètement latines, ils furent impuissants, malgré sept siècles d'occupation, à coloniser les chaudes contrées où domina Carthage. Nous rencontrons en Algérie les mêmes obstacles que ceux dont la persévérance romaine ne put triompher jadis. Les enfants des Européens, à l'exception de ceux des nations voisines de l'Afrique, comme les Espagnols et les Maltais, y meurent dès leurs premières années, et, à moins d'imiter les Anglais dans l'Inde, qui envoient élever leurs fils en Europe, la race conquérante sera fatalement détruite par le sol envahi par elle.

Ce n'est, en réalité, que dans les contrées plus froides que celle d'où elle émigre, qu'une nation peut s'acclimater facilement. Les peuples qui s'avancent vers le Nord, et l'histoire du mouvement colonisateur des Romains en est la preuve frappante, réussissent à s'y perpétuer, alors que ceux qui marchent vers le Midi disparaissent rapidement <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Gustave Le Bon : *Traité de physiologie*.

## II. - Influence générale des Milieux.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les changements que déterminent les milieux, lorsque leur influence s'est produite graduellement et a pu s'accumuler pendant plusieurs générations, sont des plus profonds. Nous avons fait voir qu'ils avaient fini par transformer entièrement les espèces. C'est surtout à leur action que sont dues les différences si grandes existant entre la faune et la flore de divers climats, et qui frappent l'observateur le moins attentif.

Cette influence des milieux n'est pas moins profonde sur l'homme que sur les autres êtres vivants. Nous en avons la preuve en voyant combien des individus d'une même race ont fini par se transformer dans le cours des siècles lorsqu'ils ont changé de milieu. Si réellement, comme cela est admis par plusieurs savants aujourd'hui, des peuples aussi différents que les Grecs, les Latins, les Slaves, les Germains, proviennent d'une même race, les Aryens, quels changements profonds les milieux ne leur ont-ils pas fait subir ! Quelques milliers d'Anglais ont réussi à conquérir dans l'Inde, et à maintenir sous le joug, deux cents millions d'habitants appartenant à la même race que celle dont ils sont issus.

Si, refusant d'admettre, avec plusieurs anthropologistes, que les diverses races de l'Europe descendent des primitifs habitants de l'Inde, on croit que ces derniers n'ont fait qu'apporter dans leurs invasions en Occident leur influence civilisatrice, et notamment leur connaissance des métaux et leur langue, il ne manque pas d'autres exemples pour démontrer l'influence du milieu. Elle apparaît évidente quand nous comparons les habitants des contrées froides, brumeuses et sombres du nord de l'Europe avec ceux des rives fertiles de la Méditerranée. Cette même influence se montre plus évidente encore quand on voit combien furent profondes les modifications que subirent certains peuples en changeant de pays. Lorsque les Arabes, qui vivaient

presque à l'état sauvage, sortirent de leurs rudes contrées pour conquérir le monde, ils devinrent, sous le ciel lumineux de l'Espagne, une des nations les plus policées qu'ait connues l'histoire, une de celles où les lettres, les sciences et les arts furent cultivés avec le plus vif éclat.

Les transformations que subissent actuellement les Anglais en Amérique, et qui tendent à les rapprocher des Peaux-Rouges, constituent un des plus intéressants exemples de l'influence des milieux. Voici comment un anthropologiste distingué, M. le professeur de Quatrefages, résume l'opinion des divers observateurs qui ont été le mieux à même de constater cette transformation :

« L'Anglo-Saxon Américain présente dès la seconde génération des traits du type indien qui le rapprochent des Leni-Lennapes, des Iroquois, des Cherokees. Le système glandulaire se restreint au minimum de son développement normal ; la peau devient sèche comme du cuir ; elle perd la chaleur du teint et la rougeur des joues, qui sont remplacées chez l'homme par un coloris de limon et chez la femme par une pâleur fade. La tête se rapetisse et s'arrondit ou devient pointue. Elle se couvre d'une chevelure lisse et foncée en couleur ; le cou s'allonge. On observe un grand développement des os zygomatiques et des masseters. Les fosses temporales sont profondes, les mâchoires massives. Les yeux sont enfoncés dans des cavités très profondes et assez rapprochés l'un de l'autre. L'iris est foncé, le regard perçant et sauvage. Le corps des os longs s'allonge, principalement à l'extrémité supérieure.- La France et l'Angleterre fabriquent, en conséquence, pour l'exportation dans l'Amérique du Nord, des gants à part dont les doigts sont particulièrement allongés. - Les cavités des os sont très rétrécies. Les ongles prennent facilement une forme allongée et pointue. Le larynx est grand, la voix rauque et criarde. Le bassin de la femme se rapproche dans les extrêmes de celui du singe. - Un autre correspondant se contente de dire qu'il rappelle celui de l'homme. Le même ajoute un détail remarquable : le langage tend à se rapprocher du polysynthétisme des langues des Peaux-Rouges par les standard phrases (formules). Il signale enfin comme trait de mœurs l'exclusion de la lumière dans les appartements, l'amour des couleurs criantes dans les vêtements. Or vous savez que le goût auquel il est fait

allusion en dernier lieu est propre à toutes les populations sauvages <sup>1</sup>. »

Sans doute, on peut citer des faits qui prouvent que certaines contrées, comme l'Assyrie, la Phénicie, l'Espagne, etc., ont été habitées par des races diverses qui, malgré des siècles de séjour, n'y ont subi aucune transformation ; mais cela démontre seulement que tous les milieux n'ont pas une action égale, ou que certaines races sont plus résistantes que d'autres. Il est probable que lorsqu'une race est fort ancienne, et que l'hérédité y a accumulé et fixé depuis longtemps certains caractères, elle est beaucoup plus réfractaire à l'action du milieu que des races en voie de formation ne possédant pas encore d'aptitudes bien tranchées.

Parmi les facteurs qui entrent dans la constitution du milieu, le climat a toujours été cité comme un des plus importants et son importance a toujours été plutôt exagérée qu'atténuée. Il y a plus de trois mille ans qu'Hippocrate, dans son livre des Airs, des Eaux et des Lieux, décrivait son rôle dans des pages que Montesquieu n'a fait que résumer dans le quatorzième livre de son *Esprit des Lois*, et auxquelles on n'a guère ajouté depuis. Suivant Hippocrate, c'est dans le climat et la marche des saisons qu'il faut chercher la cause de ce fait, que les Asiatiques sont mous, sans activité, pusillanimes et de mœurs plus douces que les Européens. Le même auteur s'étend longuement sur les différences que produit dans les mœurs le séjour dans des pays plats ou montagneux. Adoptant les opinions d'Hippocrate, l'illustre auteur de *l'Esprit des Lois* attribue au climat l'état plus ou moins développé de la morale. « Vous trouverez, dit-il, dans les climats du nord des peuples qui ont peu de vices, assez de vertus, beaucoup de sincérité et de franchise. Approchez des pays du midi, vous croirez vous éloigner de la morale même ; des passions plus vives multiplieront les crimes. Chacun cherche à prendre sur les autres tous les avantages qui peuvent favoriser ces mêmes passions. Dans les pays tempérés, vous verrez des peuples inconstants dans

---

<sup>1</sup> De Quatrefages : Cours d'anthropologie du Museum. - Formation des races humaines. Revue scientifique, 1868, p. 728.

leurs manières, dans leurs vices même et dans leurs vertus. Le climat n'y a pas une qualité assez déterminée pour les fixer eux-mêmes <sup>1</sup>. »

Par climat, nous devons entendre non seulement la température d'un pays, mais encore l'ensemble des variations atmosphériques, lumière, humidité, sécheresse, vents, etc., qui peuvent affecter nos organes. Ainsi envisagé, son influence sur tous les êtres est évidente. Examinons rapidement en quelques lignes ce que nous savons de l'action de chacun des éléments qui contribuent à le former.

La température habituelle d'une contrée a une action certaine sur les êtres qui l'habitent. La flore et la faune des pays froids diffèrent entièrement comme aspect de celles des pays chauds. Chacun sait qu'elles sont bien plus puissantes dans les seconds que dans les premiers. Quand la température dépasse un certain degré, elle a une influence fâcheuse sur l'homme ; elle diminue ses forces et épuise rapidement son énergie et son initiative. Sans vouloir assurément attribuer à une seule cause ce qui est l'effet de plusieurs, on peut faire remarquer que c'est surtout dans les pays chauds que se trouvent les peuples qui supportent le plus facilement la main d'un maître.

La lumière a également une action puissante sur tous les êtres, les végétaux surtout. La plante qu'on met dans l'obscurité blanchit et dépérit rapidement. Ramenée au soleil, elle reprend sa vigueur. Le nègre transporté en Europe pâlit et n'a plus cette teinte d'ébène qu'il possède en Afrique. D'un autre côté, le blanc qui va dans les pays chauds voit sa peau se foncer. M. Pruner-Bey rapporte que le voyageur Antoine d'Abbadie revint d'Abyssinie coloré en bronze foncé. D'après le docteur Rolle, cité par Darwin, la plupart des familles allemandes établies en Géorgie ont acquis dans le cours de deux générations des cheveux et des yeux noirs.

Il nous semble démontré que c'est la lumière, beaucoup plus que la température, qui produit cette coloration. Dans des excursions sur des glaciers où la température est très basse, mais où l'action du soleil, réfléchi par la neige, est très intense, j'ai vu mes mains, habituelle-

---

<sup>1</sup> Montesquieu : *Esprit des Lois*, liv. XIV, ch. II. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

ment blanches, devenir rapidement d'un brun rougeâtre. C'est peut-être pour cette raison, mais faute de preuves suffisantes je n'insisterai pas sur cette hypothèse, que les habitants des contrées les plus froides du globe, les Esquimaux et les Lapons, ont les cheveux très noirs et la peau très basanée. Au-dessous d'eux se trouvent les habitants de la Scandinavie, qui sont, parmi tous les peuples, ceux dont les cheveux, la peau et les yeux sont les plus clairs. Mais en Scandinavie les neiges et la glace ne sont pas, comme en Laponie, éternelles.

Je considère comme probable du reste que d'autres causes mal connues ont pu déterminer ces différences de coloration. Il est facile de reconnaître, en effet, que les divers éléments qui peuvent agir dans le climat nous échappent, en observant que des contrées ayant des climats en apparence identiques, telles que Bornéo et la Nouvelle-Guinée, par exemple, ou encore les Moluques et les Philippines, possèdent des faunes très différentes.

Après la chaleur et la lumière, on peut faire figurer, parmi les éléments les plus actifs d'un climat, l'état de l'atmosphère, notamment son degré d'humidité plus ou moins grand. Personne n'ignore que l'air sec, et chaud rend le corps plus actif et plus énergique que l'air froid et humide. On a remarqué avec raison que les civilisations primitives, comme celles de l'Égypte, de la Babylonie, de l'Assyrie, de la Phénicie, sont nées dans des régions sèches et chaudes.

La richesse plus ou moins grande de l'atmosphère en oxygène, et surtout en oxygène sous cet état particulier auquel on a donné le nom d'ozone, doit avoir une influence considérable sur les êtres qui vivent dans une contrée. J'ai eu trop fréquemment occasion d'observer l'action de l'air des montagnes en Suisse et dans les Carpathes, pour ne pas être profondément convaincu de son influence. Malheureusement il n'est pas encore possible de dire, dans l'état actuel de la science, à quel élément il faut attribuer cette influence.

Parmi les éléments variés qui constituent le milieu, il en est, tels que la configuration du sol, par exemple, qui ont sur l'homme une influence presque aussi marquée que le climat lui-même.

Suivant qu'un peuple vit dans des plaines fertiles, comme les habitants de l'Italie, dans des déserts, comme l'Arabe vagabond, dans des montagnes, comme les populations indépendantes de l'Helvétie, de l'Écosse et du Caucase, sur les bords de la mer, comme les industriels et commerçants Hollandais, les habitudes, les idées, les mœurs, et par suite le régime politique et social diffèrent. Ainsi que le fait justement remarquer Grote, les anciens philosophes et législateurs avaient bien compris cette influence et observé le contraste existant entre les populations des villes de l'intérieur et celles des cités maritimes. Dans les premières, la vie est simple et uniforme, les habitants tiennent à leurs anciennes coutumes et sont hostiles à tout changement. Dans les villes maritimes, au contraire, la vie est beaucoup plus variée, l'imagination plus vive, l'activité plus grande. Loin de repousser les nouveautés apportées par les étrangers, on les adopte avec empressement.

Ce n'est pas seulement par sa configuration, mais encore par sa composition, que le sol a une influence considérable sur les êtres vivant à sa surface. C'est de sa composition que dépendent surtout les matières alimentaires qu'il fournit. Quand elle le rend impropre à toute production, comme dans les déserts de l'Afrique, la vie est naturellement impossible. Plus il est fécond et mieux il est cultivé, plus les sociétés vivant à sa surface peuvent être nombreuses. Nous verrons, en étudiant l'influence du progrès de l'agriculture, qu'aucun peuple n'a pu arriver à la civilisation avant que l'art d'ensemencer le sol et celui de rendre les animaux domestiques aient été connus.

La composition du sol a une influence d'un autre ordre que celle qui vient d'être indiquée, mais également très considérable. Je veux parler de l'influence que les matières diverses qu'il contient, telles que les métaux, la houille, etc., peuvent avoir sur l'état de civilisation des habitants vivant à sa surface. C'est surtout depuis l'exploitation de ses mines de houille que l'Angleterre a acquis son prodigieux développement commercial.

Parmi les influences qu'exerce le sol sur les habitants, nous ne devons pas omettre de mentionner encore celle qui tient à l'aspect général de la contrée résultant à la fois de la nature du sol et du climat. Pour ne s'être produite sans doute qu'à une époque déjà avancée de

l'histoire de l'homme, cette action n'en est pas moins réelle. L'influence, inconsciente le plus souvent, profonde toujours, qu'exerce l'aspect des choses sur nos idées ne doit pas être méconnue. Les images qui remplissaient le cerveau d'un barbare des froides contrées du nord, écoutant dans sa cabane la pluie ruisselant toujours, ne pouvaient être celles d'un homme du midi ne voyant autour de lui qu'un ciel toujours bleu, une mer toujours tranquille un sol toujours verdoyant. J'ai eu bien des fois occasion de constater dans mes voyages combien les idées qui naissent spontanément en nous varient avec l'aspect extérieur des choses. A Londres, sur les bords brumeux mais si vivants de la Tamise, à Venise, sur les lagunes aux horizons fantastiques, à Florence, devant les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art, en Suisse, sur les cimes arides des glaciers éternels, en Allemagne, sur les rives de ce vieux Rhin peuplées d'antiques châteaux et de vieilles légendes, à Moscou, sur les bords du fleuve que le Kremlin domine et enfin dans toutes les capitales où les hasards m'ont conduit, le monde d'idées évoquées par ces milieux changeants présentait la même diversité, que ces milieux mêmes. L'action du moral sur le physique est trop profonde pour que l'influence sur l'homme des idées produites par les milieux puisse être négligée. L'habitude, sans doute, l'émousse, mais elle ne saurait l'annuler entièrement. Qui voudrait soutenir, en supposant même toutes les autres conditions égales, que si les Grecs eussent vécu au milieu des steppes monotones de la Russie, ils eussent été, dans la philosophie, dans les lettres et dans les arts, tout ce qu'ils furent ?

On a laissé de côté dans ce qui précède l'étude de l'influence du milieu intellectuel et moral. J'ai mentionné déjà ailleurs cette influence et montré combien elle est profonde bien qu'inconsciente et à quel point l'individu reflète quoi qu'il fasse l'image des milieux où il a vécu. Il leur emprunte tout mœurs, croyances, pensées, opinions, et jusqu'à ses vices et ses vertus. Devant bientôt revenir encore sur cette influence, je me bornerai pour le moment à faire pressentir l'importance de son rôle sur l'évolution sociale, en rappelant d'une part ce que j'établirai ailleurs que la variabilité de ce milieu est une condition essentielle pour le développement d'une société et en montrant d'autre part combien le milieu où grandit l'homme moderne est différent de celui où vivaient ses premiers pères.

Le milieu intellectuel de l'homme primitif et du sauvage moderne est constitué par le petit nombre d'expériences de traditions et de croyances de la tribu où il vit. Le milieu d'un homme moderne est constitué par les traditions et l'expérience de tous les peuples présents et passés, depuis l'âge où l'écriture a été connue. Des progrès réalisés sur un point quelconque du globe, il profite aussitôt. Cette complication graduelle du milieu intellectuel, et l'adaptation forcée des individus à ce milieu sont assurément une des causes les plus actives du progrès social.

Nous voyons, par tout ce qui précède, à quel point l'homme et partant les sociétés formées par les agglomérations humaines, dépendent des milieux où ils vivent. Ces milieux ont créé leurs idées et leurs besoins, et furent les causes premières des civilisations diverses qui se sont développées à la surface de notre planète. Leur influence a varié suivant les époques où elle s'est manifestée. Elle s'est montrée d'autant plus puissante que l'homme pouvait moins s'y soustraire, et il put d'autant moins s'y soustraire qu'il fut moins élevé sur l'échelle de la civilisation.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre III.

---

### Influence de l'intelligence et des sentiments.

I. *Influence de l'intelligence.* - Importance exagérée généralement attribuée à l'intelligence dans l'évolution des sociétés. - Ce sont les sentiments et non l'intelligence qui conduisent le monde. - Preuves fournies par le caractère des personnages ayant joué les plus grands rôles dans l'histoire. - L'inégalité du développement des sentiments explique pourquoi les mêmes institutions ne conviennent pas à des peuples d'intelligence égale. - II. *Influence des sentiments.* - Rôle des divers sentiments ; leur transformation. - La civilisation ne progresse qu'avec ces transformations. - Erreurs de quelques philosophes sur l'invariabilité des sentiments moraux. - Comment la nécessité transforme les sentiments.

#### **I. - Influence de l'Intelligence.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Lorsqu'on envisage l'importance des résultats fournis par les découvertes scientifiques, et leur influence sur la civilisation, on comprend facilement qu'éblouis par eux, les rares auteurs qui se sont occupés des causes de l'évolution sociale, Auguste Comte et Buckle

notamment, aient vu dans le développement de l'intelligence la cause principale et même la cause unique des progrès de l'humanité.

« Les progrès que l'Europe a faits depuis l'état de barbarie jusqu'à la civilisation, dit Buckle <sup>1</sup>, sont entièrement dus à son activité intellectuelle. » « On ne saurait hésiter, écrit A. Comte <sup>2</sup>, à placer en première ligne l'évolution intellectuelle comme le principe nécessairement prépondérant de l'ensemble de l'évolution de l'humanité. »

Les citations qui précèdent montrent à quel point des penseurs aussi éminents que ceux que je viens de citer ont pu s'illusionner sur l'importance des divers facteurs dont l'ensemble détermine l'évolution des sociétés. Le rôle des facteurs à l'étude desquels ont été consacrés les chapitres qui précèdent et ceux qui vont suivre n'a même pas été soupçonné par eux. Suivant en cela la tradition commune, ils ont attribué à une seule cause ce qui est l'effet d'un grand nombre.

En ce qui concerne l'intelligence, je ne nierai assurément pas son influence, mais je me refuse entièrement à admettre, avec Buckle et Comte, que cette influence soit prépondérante. D'une part, en effet, le développement de l'intelligence est un effet et non une cause, et, lorsque cet effet devient cause à son tour, il est loin d'avoir sur le développement des sociétés une importance de premier ordre. S'il en était ainsi, nous verrions des peuples de même intelligence, également civilisés, ce qui n'est pas.

Il ne faut pas oublier, en effet, et j'ai suffisamment insisté déjà sur ce point dans le chapitre consacré à l'étude des sentiments, que ce n'est pas l'intelligence qui sert de guide à l'homme, mais ces associations héréditaires, dont l'ensemble constitue le caractère instincts, besoins, passions, etc., auxquelles on donne le nom général de sentiments. Les découvertes scientifiques et industrielles, fruits de l'intelligence, peuvent, par suite des changements qu'elles apportent dans les conditions d'existence de l'homme, le modifier à la longue : mais ce n'est que quand ces modifications ont été accumulées par l'hérédité pendant des

---

<sup>1</sup> Civilisation anglaise, tr. fr., t. 1, p. 251.

<sup>2</sup> Philosophie positive, t. 4, p. 459. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

siècles que les sentiments arrivent à se transformer et que l'on peut dire que l'intelligence a été la cause indirecte de ces transformations.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire pour être pénétré de la vérité de ce qui précède. C'est bien plus par l'énergie des sentiments que par la profondeur de l'intelligence qu'ont brillé la plupart des hommes qui ont joué un rôle actif sur la scène du monde. Ce n'est pas avec la raison qu'ils ont fondé des religions et conquis des empires. Les individualités vigoureuses qui ont créé la puissance de Rome et dompté l'univers, se sont beaucoup plus distinguées par leur vaillance, leur persévérance, l'énergie et l'étroitesse de leur patriotisme, que par leurs aptitudes intellectuelles. Quand l'empire se dissocia, les Romains étaient plus instruits, plus civilisés et plus intelligents qu'ils ne le furent à aucune époque ; mais ils ne possédaient plus les qualités de caractère qui avaient assuré leur grandeur.

Ce n'est que parce que les sentiments sont les régulateurs de la conduite et que ces sentiments sont inégalement développés dans les diverses races humaines, que l'on peut comprendre pourquoi, - même en supposant aux divers peuples une intelligence égale et des conditions d'existence égales, - leur état social ne saurait être le même et pourquoi des institutions semblables ne sauraient leur convenir.

C'est seulement quand on a bien compris cette vérité, qu'on conçoit pourquoi des institutions qui ont rendu les plus grands services à certains peuples, ont été absolument funestes à d'autres. Les républiques espagnoles de l'Amérique ont emprunté aux États-Unis leur constitution et leurs lois, mais elles n'ont pu leur emprunter les sentiments d'énergie, d'initiative individuelle, du respect de la loi et du devoir, que la plupart des sujets de la grande république possèdent, et, alors que ces derniers sont arrivés au sommet de la prospérité, les républiques espagnoles végètent dans la plus misérable anarchie. Lorsqu'un peuple n'a pas les sentiments que je viens de mentionner, il n'y a d'autres institutions possibles pour le sauver de la décadence que des lois de fer et la dure main d'un maître. L'éducation, l'instruction moins encore, n'y pourraient rien.

## II. - Influence des Sentiments.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Nous avons montré que les dispositions héréditaires diverses : besoins, passions, caractères, etc., que nous avons dû ranger sous le nom de sentiments, sont les principaux mobiles de l'activité humaine, et que certains d'entre eux, comme la faim et le besoin de se reproduire, jouent un rôle prépondérant dans l'existence de tout ce qui vit à la surface du globe.

Chez tous les êtres, depuis la monade jusqu'à l'homme civilisé, le souci le plus grand, l'occupation la plus absorbante, celle à laquelle est consacrée la presque totalité du temps que n'exige pas le repos, est de trouver le moyen de se nourrir et de se reproduire ; la faim et l'amour ont été jusqu'ici les grands régulateurs du monde. C'est du second de ces besoins que la famille et toutes les sociétés humaines dérivent. Sans l'aiguillon du premier, l'homme n'eût jamais connu l'agriculture, l'art de travailler la pierre et les métaux, et les diverses industries sans lesquelles aucune civilisation n'aurait jamais pris naissance. « C'est une vérité si triviale qu'on ose à peine l'énoncer, dit très justement Liebig, que si l'homme pouvait vivre d'air et d'eau, les idées de maître et de serviteur, de prince et de peuple, d'ami et d'ennemi, d'amitié et de haine, de vertu et de vice, de bien et de mal, etc., n'existeraient même pas. L'organisation des États, la vie sociale et de famille, les rapports mutuels des hommes, les nations, l'industrie, l'art et la science, bref, tout ce qui fait l'homme ce qu'il est, sont dus uniquement à cette circonstance qu'il possède un estomac, et qu'il est soumis à une loi naturelle qui l'oblige à consommer journallement une certaine quantité de nourriture qu'il doit soutirer à la terre par son activité et son habileté, attendu que la nature ne la lui offre qu'en quantité tout à fait insuffisante <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Les lois naturelles de l'agriculture

Des deux sentiments que nous venons d'énumérer, et d'un petit nombre d'autres, comme l'ambition, l'intérêt, etc., résultent en définitive tous les événements dont s'occupe l'histoire.

Ces sentiments si puissants aujourd'hui encore, puisqu'aucun être vivant ne saurait se soustraire à leur empire, le furent bien davantage aux premiers âges des sociétés humaines, alors que l'homme obéissait toujours aux impulsions du moment et n'avait que ses aveugles instincts pour guide. Il a fallu de longues périodes de siècles pour que, sous l'influence des nécessités créées par la complexité toujours croissante du milieu, il ait acquis des sentiments assez puissants pour faire équilibre à ces impulsions du moment auxquelles il obéissait tout d'abord.

Les sentiments sont assurément ce qui se transforme le plus difficilement, et j'ai prouvé par de nombreux exemples que, chez l'homme civilisé lui-même, ils sont souvent à peine plus développés que chez l'animal ; mais nous possédons des faits qui montrent que, sous l'influence de variations légères accumulées pendant des siècles, plusieurs d'entre eux ont fini par se transformer entièrement. Il suffit même de remonter d'un millier d'années en arrière pour trouver des ancêtres dont les sentiments diffèrent en bien des points de ceux des hommes d'aujourd'hui. Les rudes compagnons de Guillaume le Normand, les fiers barons du Moyen Age, seraient impuissants, si on les faisait revivre, à comprendre nos sentiments modernes. Chez l'homme primitif ou simplement chez un sauvage, cette impuissance serait bien plus grande encore.

Nous avons vu que les vestiges de nos premiers pères démontrent qu'ils furent semblables à ces sauvages qui massacrent leurs parents âgés, tuent leurs femmes pour les manger quand elles commencent à vieillir et exterminent sans pitié tout individu moins fort qu'eux, étranger à leur tribu. Entre les sentiments qui poussaient nos aïeux à de tels actes, et ceux de l'homme moderne qui les lui font considérer avec horreur, il y a aujourd'hui un abîme ; mais ce n'est que graduellement que cet abîme a pu se creuser, et nous aurons plus d'une fois à montrer dans cet ouvrage que l'histoire conserve la trace des transformations qu'ont dû subir les sentiments de l'homme primitif pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ces transformations de sentiments s'effectuent toujours avec une grande lenteur. Cette lenteur est même telle qu'on peut considérer ces transformations comme nulles quand on envisage seulement la courte durée de l'existence des individus, mais elles apparaissent nettement quand on compare entre elles des périodes suffisamment lointaines. Je ne saurais donc, malgré l'autorité très grande de penseurs tels que Condorcet, Kant, Buckle, etc., croire qu'il y a des sentiments, comme les sentiments moraux, par exemple, qui n'aient subi aucun changement et soient restés les mêmes chez tous les peuples depuis l'antiquité la plus haute. « Sans conteste, dit Buckle, l'on ne trouvera rien au monde qui ait subi aussi peu de changements que ces grands dogmes qui composent le système moral, faire du bien à autrui, sacrifier à son prochain ses propres volontés, l'aimer comme soi-même, pardonner à ses ennemis, contenir ses passions, honorer ses parents, etc. »

Renversant la proposition qui précède, je dirai que, sans conteste, au contraire, on ne trouvera rien au monde qui ait subi autant de changements que les grands dogmes auxquels fait allusion l'illustre auteur que je viens de citer. Dans le chapitre consacré à l'évolution de la morale, je montrerai combien les sentiments moraux ont changé suivant les âges, et quelles nécessités impérieuses ont présidé à leurs transformations. Si, à l'aurore de son histoire, l'homme avait fait du bien à autrui, eût sacrifié à son prochain ses propres volontés, s'il avait ménagé les vaincus, épargné les bouches inutiles et connu la pitié, il ne fût jamais sorti de la barbarie primitive. Nos premiers pères eurent une morale fille de la nécessité, comme la nôtre, mais ses prescriptions étaient absolument différentes de celles de la morale moderne. L'amour du prochain, le respect des vieillards y étaient parfaitement inconnus. Elle leur disait de traiter en ennemi, c'est-à-dire de tuer et de piller, tout individu étranger à leur tribu, de massacrer leurs parents âgés quand ils ne pouvaient plus se suffire, et de ne jamais épargner un vaincu.

Les sentiments moraux n'ont donc pas échappé à la loi commune qui oblige chaque chose à se transformer ; et, de toutes les transformations que l'homme a dû subir pour arriver à l'état civilisé, la transformation de ses sentiments a été la plus profonde et la plus

difficile à acquérir. On le voit bien quand un peuple civilisé essaie d'imposer sa civilisation à une race inférieure. On peut transformer les conditions d'existence de cette dernière, mais changer ses sentiments et par suite l'état social qui en est la conséquence est une oeuvre que les siècles seuls peuvent accomplir.

Les changements qu'ont éprouvés les sentiments de l'homme et qui ont eu une si profonde influence sur l'état des sociétés humaines, sont nécessairement destinés à se continuer encore, et, en jetant les yeux sur l'avenir, nous pouvons prévoir qu'il arrivera un jour où notre morale actuelle, qui ne se soutient que par la perspective de récompenses ou de peines excessives, paraîtra aussi barbare que peuvent le sembler à l'homme civilisé moderne les sentiments des sauvages que nous citons à l'instant. Sans doute alors on considérera du même oeil celui qui fait le bien par espoir d'une récompense et celui qui évite le mal par crainte d'un châtement. A cet âge, encore bien lointain, l'hérédité aura fini peut-être par créer chez l'homme des sentiments tels, que l'idée du mal évoquera autant de répulsion en lui qu'en évoquerait dans l'esprit d'un Européen moderne l'idée de tuer une vieille femme pour la manger, comme le fait aujourd'hui l'Australien, ou comme le faisaient à l'âge de la pierre taillée nos pères. Pour le sauvage, la double perspective d'un tel repas et du débarras d'une bouche inutile, constitue une tentation à laquelle il ne sait pas résister. Dans le cerveau de l'Européen, si dégradé qu'on le suppose, de telles tentations ne surgissent même pas, et cela nous montre combien ses sentiments primitifs se sont transformés.

Parmi les faits qui montrent d'une part la transformation graduelle de certains sentiments, et de l'autre l'influence énorme de ces transformations sur l'évolution des sociétés, il en est plusieurs dont l'histoire serait des plus intéressantes à tracer, tels, par exemple, que la genèse du sentiment de la liberté individuelle, qui n'apparaît que dans des temps presque modernes et fut tout à fait inconnue dans l'antiquité grecque et latine, où l'individu vivait uniquement pour l'État, alors que c'est le contraire qui a lieu aujourd'hui ; mais, obligé de me limiter aux points les plus essentiels de mon sujet, je me bornerai à montrer la naissance et le développement du sentiment qui a le plus d'influence sur les conditions d'existence des sociétés humaines : je veux parler de

ce sentiment fort peu naturel qui conduit l'homme à respecter ses semblables, quel que soit le pays auquel ils appartiennent.

Des faits sur lesquels nous aurons à revenir ailleurs démontrent que les tribus sauvages, et naturellement aussi l'homme primitif qui leur ressemblait, vivent dans un tel sentiment d'hostilité contre tout étranger à leur tribu, qu'on y considère comme un ennemi qu'il est méritoire de piller et tuer tout individu n'en faisant pas partie.

On conçoit facilement comment ce sentiment d'hostilité générale a pu naître et se maintenir pendant la primitive période d'existence de l'homme et sans doute pendant la plus grande durée de l'âge de la pierre taillée, en se rappelant qu'ignorant l'agriculture, vivant exclusivement du produit de leur chasse, nos premiers pères devaient forcément considérer comme des rivaux dangereux les individus des tribus voisines qui venaient sur leurs territoires de chasse leur disputer une proie forcément toujours trop rare, car, pour nourrir l'individu vivant exclusivement du produit de sa chasse, il faut une surface de terre considérable.

Lorsqu'au contraire l'agriculture fut connue, que le travail commença à se spécialiser, que l'industrie et le commerce prirent naissance, et que les individus d'une tribu devinrent forcément dépendants des individus d'autres tribus plus riches en certains articles de consommation n'existant pas partout, on sentit vite le besoin d'agir sur ses semblables plus par la persuasion que par la force et de respecter leur vie et leur propriété afin d'obtenir le même respect pour soi. L'hostilité primitive diminua donc forcément, et les sentiments altruistes purent prendre naissance. Alors seulement des sociétés, qui n'avaient d'abord eu pour unités que la famille, puis la tribu, se formèrent par l'agglomération de tribus plus ou moins nombreuses qui constituèrent des États. Les sentiments d'égoïsme localisés primitivement à la famille, puis à la tribu, s'étendirent à l'État et devinrent le sentiment nommé patriotisme. Avec les progrès des relations, la rapidité des moyens de communication, avec la dépendance de plus en plus croissante des peuples les uns à l'égard des autres, par suite de la diversité des produits que chacun possède, ce sentiment tend, dans les temps modernes, à se généraliser encore et à devenir ce que l'on a nommé le cosmopolitisme, et nous pouvons prévoir le jour où la patrie

de l'homme, qui était d'abord sa famille, puis sa tribu, puis l'État, sera l'univers.

Il n'est pas nécessaire d'approfondir longuement l'histoire pour comprendre combien les sentiments altruistes ont coûté à acquérir à l'homme, malgré les leçons de la nécessité et l'appui des religions. Ce n'est pas sans peine, en effet, qu'un sentiment nouveau se substitue à des sentiments anciens. Sous l'influence puissante de l'hérédité, les premiers tendent pendant longtemps à reparaître, et des exemples qui se reproduisent fréquemment chez les peuples les plus civilisés démontrent qu'il ne faut pas gratter trop longtemps notre vernis de civilisation pour voir renaître sous leur forme la plus sombre les instincts de férocité primitive.

La rapide esquisse qui précède est suffisante pour montrer l'influence immense que les sentiments de l'homme et leurs transformations ont eue sur l'évolution des sociétés humaines. Le philosophe qui veut pressentir les destinées d'un peuple doit examiner surtout l'état de ses sentiments. Ce ne sont pas les institutions politiques, comme le croient les hommes d'État, ni les idées, comme le soutiennent certains penseurs, qui gouvernent le monde. C'est aux sentiments qu'appartient ce rôle.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre IV.

---

### Influence de l'acquisition du langage, des relations commerciales et des progrès de l'industrie de la littérature et des arts.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Influence de l'acquisition du langage.* - Existence d'un langage chez tous les êtres vivants. - L'homme ne commença à progresser que quand le langage fut suffisamment développé. - La langue d'un peuple est l'image de sa civilisation. - II. *Influence des relations commerciales.* - Elles ont été un élément actif de progrès social. - III. *Influence des progrès de l'industrie.* - Progrès réalisés par la division croissante du travail. - Les progrès industriels ont eu pour résultat de soustraire de plus en plus l'homme à l'influence des agents extérieurs. - Importance des progrès de l'industrie moderne. - Ils ont eu plus d'action sur le développement social de l'homme que les plus grandes révolutions. - Nombre considérable d'ouvriers représentés par la consommation de la houille dans les machines à vapeur. - Les progrès de l'industrie ont-ils augmenté le bonheur de l'homme ? - IV. *Influence des arts et de la littérature.* - Les arts et la littérature d'un peuple représentent des effets et non des causes ; ils constituent l'image exacte de la civilisation qui les a produits. - Limites de leur influence.

## I. - Influence de l'Acquisition du Langage.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Tous les êtres vivant en société possèdent un langage qui leur permet de se communiquer leurs besoins et de se concerter dans un but commun. Moins l'animal est élevé dans la série zoologique, plus ce langage est simple ; mais, chez tous les animaux qui se groupent en société, il existe toujours.

J'aurai à traiter dans un prochain chapitre l'histoire du développement du langage. N'ayant pas à m'en occuper ici, je me bornerai à indiquer rapidement l'importance considérable que son acquisition a exercée sur le développement intellectuel et social de l'homme.

L'acquisition d'un langage précis peut être considérée comme une des plus importantes conquêtes, celle qui devait exercer la plus grande influence sur le développement intellectuel et social de l'humanité. Du jour où l'homme posséda un langage conventionnel, si restreint que fût le vocabulaire qui le constituait, il avait entre les mains un outil merveilleux qui devait être l'origine de tous ses futurs progrès. Ces progrès devinrent bien plus rapides encore quand, au moyen de dessins imitatifs, puis de ces dessins abrégés d'où dérivent les hiéroglyphes et l'écriture, il put conserver le souvenir du passé, et partant léguer à ses descendants les acquisitions qu'il possédait. C'est de ce jour seulement que les civilisations purent naître. L'histoire ne nous a pas conservé la trace d'un seul peuple civilisé où l'écriture n'ait pas été connue. Ce n'est que grâce à elle que chaque être pouvait être à même de profiter du trésor d'expériences réalisé par sa longue série d'ancêtres. C'est à dater du jour où l'écriture fut connue que l'on peut dire que toute la suite des hommes qui se succèdent doit être considérée comme le même homme qui vieillirait en apprenant toujours. Le trésor d'expériences et de découvertes que le langage écrit nous a légué est si grand qu'il n'est pas aujourd'hui un seul homme à la surface du globe dont le cerveau serait assez puissant pour le contenir.

L'importance de la connaissance du langage est telle que la langue d'un peuple est le miroir exact de sa civilisation. Nous avons déjà vu que, s'il ne restait d'une nation que le dictionnaire de sa langue, il serait facile de reconstituer avec exactitude le tableau fidèle de ce que cette nation a pu être.

Insister davantage sur l'importance de l'acquisition du langage écrit et parlé serait, je pense, inutile. On peut résumer son influence en disant que sans cette acquisition aucun progrès social n'était possible, et que ce n'est que grâce à elle que l'homme peut profiter des connaissances des innombrables générations qui l'ont précédé.

## **II. - Influence des Relations commerciales.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Lorsque l'homme posséda les rudiments d'un langage, les premières relations commerciales purent s'établir. Les vestiges de l'âge de la pierre taillée nous ont montré à cet âge reculé l'existence de leurs premières traces. Leur résultat a dû être d'adoucir les moeurs et de créer des rudiments de morale, en obligeant l'homme à respecter ses engagements et la vie de son prochain, respect sans lequel les rapports commerciaux fussent bientôt devenus impossibles. Elles ont créé par l'appât du gain l'esprit d'aventure qui devait conduire l'homme à la découverte de régions inconnues, donné à ceux qui les pratiquaient le goût des choses nouvelles, l'habitude de profiter des inventions des autres peuples et enfin la richesse, qui permet les loisirs, sans lesquels aucune culture intellectuelle n'était possible. Nous ne devons donc pas être surpris de voir les peuples dont les relations commerciales étaient étendues acquérir généralement un assez haut degré de culture et le perdre lorsque ces relations ont cessé. Le jour où le commerce de Venise fut détruit, la ville des palais fantastiques, que le monde ne devait pas se lasser de venir admirer plus tard, était destinée à mourir. Une simple découverte scientifique, en transportant vers d'autres rivages le commerce de la merveilleuse cité, devait y arrêter la vie

artistique en même temps que la vie commerciale. En contemplant aujourd'hui sa lagune déserte que ne traverse plus aucune voile, ses trésors d'architecture et d'art que le temps a épargnés, on comprend à quel point des causes en apparence petites peuvent avoir, dans la vie des peuples, des conséquences profondes.

### **III. - Influence des Progrès de l'Industrie.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Parmi les divers facteurs du développement des sociétés que nous avons énumérés, et parmi ceux que nous sommes appelé à énumérer encore, il en est qui, après n'avoir été que de simples effets, sont devenus causes à leur tour. Dans leur nombre se trouve celui que je viens de mentionner en tête de ce paragraphe.

L'origine de tous les progrès industriels a été la division du travail. Mais la division du travail ne pouvait apparaître elle-même que dans des tribus assez nombreuses pour que chacun de leurs membres eût intérêt à exécuter des travaux différents. C'est avec raison qu'on a dit que le point de départ des sociétés humaines était une tribu dont les membres accomplissaient tous les mêmes actions chacun pour soi, et leur point d'arrivée, une communauté dont les membres accomplissaient chacun les uns pour les autres des actions différentes.

Tant que les hommes vécurent par petites familles isolées, chacun devait savoir suffire à ses besoins, fabriquer ses armes, ses instruments de chasse, ses vêtements, construire sa demeure, et naturellement l'aptitude pour ces divers travaux était d'autant moindre qu'elle s'exerçait sur des sujets plus nombreux. Aussitôt que des agglomérations humaines ayant quelque cohésion se formèrent, la division du travail, avec ses conséquences, se manifesta et alla en s'accroissant toujours. Suivant leurs dispositions, les uns s'adonnèrent à la chasse et à la pêche, d'autres à la construction des habitations ou des armes ; et, à mesure que la division du travail augmenta, la perfection des oeuvres exécutées s'accrut.

Aussi le progrès industriel est-il marqué, dans toutes les civilisations, par une division et une spécialisation croissantes du travail. Elles sont devenues telles, dans l'industrie moderne, que l'objet le plus simple, une épingle, par exemple, passe dans les mains de nombreux ouvriers avant de pouvoir être terminé.

Une des principales influences exercées par les progrès industriels sur l'homme, a été de le soustraire de plus en plus à la dépendance de la nature, dont il était primitivement l'esclave, alors qu'il vivait exclusivement du produit de sa chasse. Se construire des abris, se fabriquer des vêtements et des armes, c'était se créer de l'indépendance.

Mais c'est surtout quand on considère les progrès de l'industrie moderne, que l'on comprend le rôle fondamental qu'elle joue dans la vie des peuples. Si d'anciennes inventions, comme la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, - inventions que je qualifie d'industrielles, parce que la science pure n'eut que peu de part à leur découverte, - ont eu une si profonde influence sur la marche du monde, les progrès de l'industrie moderne en ont une bien plus considérable encore. La seule application de la vapeur a apporté, dans les conditions d'existence des peuples, plus de changements que n'en avaient produit toutes les guerres et les révolutions politiques qui l'ont précédée. Un physicien distingué, M. Radau, a calculé que si le tiers seulement des trois cent millions de tonnes de houille que l'Angleterre extrait annuellement de ses mines, est consommé par la machine à vapeur, cela représente le travail annuel de deux cents millions d'ouvriers<sup>1</sup>. C'est donc absolument comme si elle avait acquis deux cents millions d'esclaves infatigables et dociles, c'est-à-dire une puissance que Rome ne connut pas, même après avoir asservi le monde. Lorsque, dans deux ou trois siècles, l'Angleterre aura, suivant les calculs des géologues, brûlé son dernier morceau de houille, ce sera comme si elle avait perdu ces deux cents millions d'esclaves, et on conçoit qu'aucune révolution politique ou sociale ne saurait produire sur elle des transformations aussi profondes que celles qui résulteront d'une telle perte.

---

<sup>1</sup> La force des machines à vapeur existant en France représente 4,500,000 chevaux vapeur, soit le travail d'environ 31,590,000 hommes.

Ce sont également les progrès de l'industrie, et nullement les théories humanitaires, qui ont tué l'esclavage, cette institution dont Aristote disait avec une sagesse profonde, qu'elle était la condition nécessaire de toute civilisation, et qui s'est maintenue jusqu'à nos jours dans les pays, comme le Brésil, où l'industrie n'est pas suffisamment développée.

Dans l'examen rapide que nous venons de faire de l'influence de l'industrie sur les sociétés, nous avons entièrement laissé de côté l'effet qu'elle peut avoir sur le bonheur de l'homme. Le bonheur est chose si subjective, et varie tellement suivant le point de vue personnel, qu'une discussion semblable serait tout à fait oiseuse. Ceux qui pensent que les progrès industriels augmentent la somme du bonheur montrent volontiers les villes plus riches et plus populeuses, les salaires plus élevés, l'épargne plus grande, la vie plus facile qu'autrefois. Ceux qui professent une opinion contraire font voir combien est misérable la vie de l'ouvrier, passant son existence au fond d'une mine ou d'une usine, dans un travail abrutissant qui lui rapporte juste de quoi se procurer les forces nécessaires pour recommencer le lendemain, en attendant l'hôpital et la fosse commune. Le comparant ensuite au sauvage insouciant vivant au grand air, ils déclarent préférable l'existence de ce dernier. On pourrait discuter fort longtemps sur cette question, mais de telles discussions sont inutiles, puisqu'il n'est pas au pouvoir de l'homme que les choses soient autrement qu'elles ne sont actuellement. Si j'étais obligé de donner mon opinion, je me rangerais à cet avis du savant économiste Bagehot, « que nous ne savons pas si toutes les machines et les inventions de l'espèce humaine ont encore allégé le travail quotidien d'un seul être humain. Elles ont permis à un plus grand nombre d'hommes de vivre, mais ces hommes se livrent à un travail aussi pénible, mènent une vie aussi abjecte, aussi misérable que ceux qui vivaient autrefois en moins grand nombre. »

## IV. - Influence des Arts et de la Littérature.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les arts et la littérature d'un peuple sont les vestiges les plus importants qu'il puisse nous laisser, ceux qui nous permettent de mieux juger du degré de développement qu'il a atteint ; mais ils représentent des effets et non des causes, et, quand ils agissent comme causes, c'est d'une façon généralement trop minime comparativement aux facteurs étudiés jusqu'ici, pour que nous puissions leur attribuer une influence bien grande.

Les arts et la littérature d'un peuple sont en effet le simple reflet de ses idées, de sa culture et de l'influence des divers milieux qui agissent ou ont agi sur lui. Nous retrouvons le moyen âge tout entier dans sa peinture naïve, ses sombres légendes, ses gigantesques cathédrales, qu'il mettait des siècles à construire, et que les générations qui les commençaient et y engloutissaient leurs trésors ne voyaient pas finir. L'Orient se reflète dans sa littérature imagée et son architecture tourmentée ; les temps modernes, avec leurs tendances positives et leur désir de jouir de l'heure présente, dans leur architecture confortable, mais sans caractère ni durée, dans leur littérature précise poussant le réalisme aussi loin qu'elle peut.

Ce n'est que d'une façon tout à fait exceptionnelle qu'on voit les arts et la littérature d'un peuple influencer sensiblement sur son évolution et d'effets devenir causes à leur tour. Sans doute nous avons vu au siècle dernier quelques écrivains avoir une influence incontestable sur la genèse de la Révolution française ; mais le fait est bien exceptionnel, et ce sont les idées philosophiques, bien plus que la littérature proprement dite, qui ont joué alors le plus grand rôle.

Ce n'est, en réalité, que quand un peuple essaie pendant une longue suite de siècles de s'assimiler les arts et la littérature d'un autre peuple,

que l'on peut dire que ces manifestations de l'intelligence humaine ont eu une action efficace sur son évolution. Les littératures grecque et latine, qui forment les bases actuelles de notre éducation et que nous étudions depuis tant de siècles, ont eu assurément une influence considérable, accumulée par l'hérédité, sur notre façon de penser. Nous aurons à rechercher les limites de cette influence, quand nous étudierons le rôle de l'éducation sur l'évolution intellectuelle et morale de l'homme.

En dehors de ces cas exceptionnels, les arts et la littérature d'un peuple ne sont, je le répète, que le simple reflet des idées et des sentiments de ce peuple, la photographie d'une époque, et je trouve que l'éminent auteur de l'Histoire de la civilisation anglaise, Buckle, exprime une pensée très-juste quand, parlant de l'influence des livres, il dit que le seul service qu'ils rendent, c'est de servir de dépôts dans lesquels les trésors de l'intelligence sont en sûreté et où on peut les retrouver facilement.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre V.

---

### Influence de la lutte pour l'existence et du développement des institutions militaires.

I. *Généralité de la lutte pour l'existence dans l'espèce humaine.* - La guerre a toujours été une des principales occupations de l'homme. - La civilisation ne fait que la rendre plus meurtrière et plus coûteuse. - Ce que coûtent les guerres modernes. - La guerre n'est pas toujours la forme la plus meurtrière de la lutte pour l'existence. - Sentiments de férocité engendrés chez l'homme par la perpétuité de la lutte pour l'existence. - La civilisation ne fait que les masquer. - Férocité native de l'enfant. - II. *Influence de la lutte pour l'existence sur l'évolution des sociétés humaines.* - Importance de cette lutte. - La civilisation ne progresse que dans les pays où la lutte est violente. - Le degré de civilisation d'un peuple peut se mesurer à la perfection de son armement militaire. - Qualités diverses : discipline, émulation, courage, etc., créées par la lutte pour l'existence.

## I. - Généralité de la Lutte pour l'Existence dans l'Espèce humaine.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Un chapitre entier de la première partie de cet ouvrage a été consacré à étudier la lutte pour l'existence qui s'observe chez tous les êtres, et son importance fondamentale. Il a été montré que cette lutte avait pour résultat une sorte de triage, à chaque génération, des individus les mieux doués, et, partant, la transformation progressive des espèces.

Cette lutte universelle, que nous avons constatée chez toutes les espèces vivantes et qui fait de la vie un éternel combat où ne peuvent triompher que les plus forts, est plus intense encore chez l'homme que chez l'animal. Ce dernier ménage généralement, en effet, ses semblables alors que l'homme ne les épargne guère. L'état d'hostilité des hommes entre eux s'observe depuis le jour où les premiers hommes connurent leurs premiers frères, et il est impossible d'entrevoir l'époque où il pourra finir.

Si loin que nous remontions dans l'histoire des êtres humains, nous voyons que la guerre a toujours été une de leurs principales occupations, et qu'à mesure que la civilisation a progressé, la destruction de l'homme par ses semblables a constamment suivi une progression parallèle. On pourrait même, comme nous le verrons bientôt, mesurer le développement de la civilisation d'un peuple à la perfection de son armement militaire, c'est-à-dire à la facilité avec laquelle il peut tuer le plus grand nombre d'individus possible dans un espace de temps donné. C'est là une vérité irréfragablement prouvée par l'histoire, et contre laquelle les puériles déclamations des philanthropes, des optimistes et des rêveurs de paix perpétuelle ne sauraient prévaloir. Aussi bien pour le sauvage que pour l'homme civilisé, l'état de guerre contre ses semblables est l'état naturel, et la lutte est d'autant plus cruelle, par le nombre de victimes qu'elle entraîne, par le prix qu'elle

coûte, que le peuple chez lequel elle sévit a atteint un degré de civilisation plus haut. Les progrès de la civilisation tendent seulement à rendre les guerres de plus en plus courtes en raison de leur caractère de plus en plus destructif, et de la complexité des intérêts qui y sont engagés.

A aucune époque de l'humanité la guerre n'absorba autant de ressources en hommes et en argent qu'elle le fait aujourd'hui, et jamais elle ne fit autant de victimes qu'elle en a fait depuis un siècle<sup>1</sup>. En France seulement, près de trois millions d'hommes ont été tués par leurs semblables depuis un siècle. Aujourd'hui les plus grandes nations civilisées en sont réduites à maintenir sous les armes un grand nombre de leurs membres, et à consacrer souvent jusqu'au quart de leurs revenus annuels à des dépenses militaires pour se préserver des attaques des autres peuples civilisés. Une telle nécessité peut paraître humiliante, elle est impérieuse. Une société incapable de se défendre serait bien vite détruite aujourd'hui par ses voisines, sous un prétexte quelconque, ou même sans prétexte.

Pour bien comprendre toute l'étendue de la lutte pour l'existence dans l'espèce humaine, il faut bien se rappeler que, de même que chez

---

<sup>1</sup> Ce que coûtent les guerres modernes. - Ce n'est que depuis une époque bien récente qu'on possède des chiffres exacts sur les pertes des armées en temps de guerre, par suite de blessures ou de maladies. C'est surtout pour la guerre de Crimée, la guerre de la sécession et la guerre franco-allemande, que nous possédons des documents exacts. Le lecteur, que ces questions intéressent, devra se reporter, pour les pertes des armées françaises, aux statistiques du docteur Chenu, pour les pertes des Américains pendant la guerre de la sécession, au livre du docteur Barnes [The Medical and surgical history of the war of the rebellion, Washington, 1870] ; et enfin pour les pertes des Allemands, dans leur dernière guerre, à l'ouvrage du docteur Engel (Die Verluste der deutschen Armeen im Kriege gegen Frankreich. Berlin, 1872).

Les pertes des Français, pendant les guerres de la République et des deux Empires, sont d'environ 2,700,000 hommes. J'obtiens ce chiffre en ajoutant le total des morts de la dernière guerre à ceux tués de 1791 à 1865. On en trouve le détail dans plusieurs documents, et notamment dans une statistique non contestée donnée dans un discours prononcé au corps législatif, à l'occasion de la loi militaire, le 21 décembre 1867. Les chiffres présentés alors ont été obtenus en retranchant du nombre d'hommes appelés sous les drapeaux dans la période 1791-1863, le nombre d'hommes rentrés dans leurs foyers et de ceux qui auraient dû succomber d'après les lois de la mortalité ordinaire. Quant au nombre d'hommes exterminés en Europe par les guerres de la Révolution et du premier Empire, il n'est pas exactement connu ; mais plusieurs auteurs le considèrent comme supérieur à 5 millions. Les guerres modernes deviennent chaque jour plus meurtrières. Au mois d'août 1870. les Allemands, malgré la supériorité de leur armement, ont eu devant Metz 40,000 hommes tués en trois jours.

l'animal, ce n'est pas seulement sous forme de combat sanglant qu'elle se manifeste, mais sous des formes très variées : concurrence commerciale ou industrielle, notamment. Que la lutte ait lieu à main armée, ou par les procédés, en apparence plus pacifiques, que je viens de nommer, le résultat est toujours le même, l'écrasement du plus faible.

La guerre n'est donc pas toujours la forme de destruction la plus terrible et la plus efficace entre nations rivales ou entre individus rivaux. On a fait remarquer avec raison que cette destruction n'est rien auprès de la mortalité qui frappe des milliers d'hommes quand l'industrie et le commerce d'un pays sont atteints par la concurrence d'un pays voisin. La disparition observée en Océanie, en Amérique, des races inférieures en présence des races supérieures, est le résultat, non pas simplement de l'égorgeage systématique du plus faible par le plus fort, mais surtout de la suppression graduelle des ressources qui les faisaient vivre.

Cet état de guerre permanent des hommes entre eux, qui a commencé avec nos premiers ancêtres et ne finira sans doute qu'avec les derniers de nos descendants, a eu pour résultat, indépendamment des conséquences sociales que nous étudierons plus loin, la formation de sentiments de férocité et de cruauté qui aujourd'hui sommeillent plus ou moins au fond de nous, mais que la moindre étincelle réveille.

Grâce aux changements survenus dans les conditions de l'existence humaine, l'aptitude à se représenter vivement dans l'esprit les douleurs que nous éprouverions, si on nous faisait souffrir ce que nous sommes tentés de faire souffrir à d'autres, s'est développée, et le sentiment de la pitié, si profondément inconnu à nos premiers ancêtres, a fini par se manifester ; mais ce sentiment a une origine trop récente, et celui de la cruauté une origine au contraire trop ancienne, pour que, lorsqu'il y a lutte entre eux, ce ne soit pas habituellement ce dernier qui l'emporte. Ce n'est généralement que lorsque nos instincts de férocité sont satisfaits, que nos sentiments de pitié cherchent à se satisfaire également. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir tué et estropié le plus d'individus possible sur un champ de bataille, nous cherchons ensuite à secourir les blessés au lieu de les achever comme le faisaient nos pères.

Les sentiments d'hostilité et de férocité primitifs ont été tellement fixés en nous par l'hérédité, que tous les efforts de la civilisation ont été radicalement impuissants à les déraciner. L'histoire nous montre qu'il existe bien peu de nations capables de laisser écouler quelques années sans éprouver le besoin de se précipiter sur leurs voisins, pour tâcher de les détruire, ou, si elles sentent leurs voisins trop forts, sur les habitants des contrées éloignées pour les tuer et les piller sous prétexte de les civiliser.

Ce besoin de destruction que nous ont légué nos ancêtres ne serait pas suffisamment assouvi par les guerres qui sévissent de temps à autre. Ne pouvant toujours l'exercer sur nos semblables, qui, naturellement, usent de représailles quand ils sont assez forts, nous l'exerçons sur les animaux. Ce qu'on appelle le plaisir de la chasse, c'est-à-dire le plaisir de se réunir en bande pour aller, par pure distraction, égorger un cerf inoffensif ou tout autre animal aussi peu nuisible, est considéré comme une des plus nobles distractions, une de celles qu'il faut le plus encourager chez la jeunesse. Pour le philosophe, le plaisir qu'éprouve le chasseur en tuant un animal, qui n'est en aucune façon destiné à satisfaire sa faim, celui qu'éprouve l'Espagnol en assistant à des combats de taureaux, sont simplement la satisfaction des sentiments de férocité que l'hérédité a maintenus en eux, et qui, ne pouvant plus facilement s'exercer sur les hommes, s'exercent sur les bêtes. Le chasseur qui passe une journée à faire souffrir un cerf par ses chiens avant de l'égorger, l'individu qui contemple les souffrances du taureau, que le toréador a soin de cribler de blessures, avant de lui donner le coup mortel, ne diffèrent nullement, à mes yeux, du sauvage qui torture un prisonnier attaché à un poteau ; et je ne vois même pas en quoi le plaisir du dernier serait moins noble que celui des premiers, car, pour s'emparer de son prisonnier, le sauvage a couru quelques risques inconnus du chasseur et dut spectateur que je viens de mentionner. L'homme peut cacher sous des mots sonores ses instincts sanguinaires ; mais, quoi qu'il fasse, ces instincts sont terriblement vivaces encore.

### [NOTE :

Sur le sentiment de la cruauté dans l'espèce humaine. - L'instinct de cruauté que je viens de signaler dans l'espèce humaine, et que je considère comme la conséquence du long passé que l'homme a derrière lui, se retrouve chez tous les peuples et dans tous les temps, depuis les plus reculés jusqu'aux plus récents de notre histoire. Les plus anciens monuments écrits de l'humanité sont aussi remplis que les livres modernes des preuves de la férocité des hommes. Il suffit d'ouvrir la Bible au hasard pour en avoir la preuve. Parlant, par exemple, de la ville de Rabbath, que David parvint à prendre, le narrateur ajoute, comme conséquence toute simple : « Et ayant fait sortir les habitants, il les coupa avec des scies, fit passer sur eux des chariots avec des roues de fer, les tailla en pièces avec des couteaux et les jeta dans des fourneaux où l'on cuit la brique. C'est ainsi qu'il traita toutes les villes des Ammonites. » (Rois, liv. II, ch. XII. v. 31 .)

Les actes de férocité dont est remplie la Bible ne sont pas tout à fait spéciaux aux Juifs, comme on l'a prétendu, car on les trouve chez la plupart des peuples. Il n'aurait pas de notre espèce une opinion très élevée, l'habitant d'une autre planète qui lirait, par exemple, le récit de la conquête du Mexique par les Espagnols, des atrocités commises par le clergé pendant l'Inquisition ou par les foules pendant les soulèvements populaires.

Quand l'homme peut donner libre cours à ses instincts, on ne peut vraiment trouver de bêtes assez malfaisantes pour lui être comparées. J'ai parlé, dans un autre chapitre, de la férocité des sauvages : celle des blancs livrés à eux-mêmes lui est au moins égale. Les voyageurs qui ont parcouru récemment l'Afrique dans un but scientifique sont unanimes dans leur opinion sur ce point. Parlant des actes de cruauté commis en Afrique par les Portugais sur les femmes et les enfants qu'ils égorgent sans pitié pendant leurs chasses aux esclaves, le commandant Cameron s'exprime ainsi :

« J'arrivai exaspéré du traitement que, pendant toute la course, j'avais vu infliger aux malheureux esclaves. Les pires des Arabes, je n'hésite pas à l'affirmer, sont, à cet égard, des anges de douceur en comparaison des Portugais et de leurs agents. Si je ne l'avais pas vu, je ne pourrais jamais croire qu'il pût exister des hommes aussi brutalement cruels et de gaieté de cœur. »

Les actes qui ont justement ému Cameron s'observent dans tous les pays où l'homme vulgaire est livré à lui-même. Ceux qui ont vu de près les foules pendant les guerres civiles savent parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point. Pour ne parler que des faits analogues à ceux de Cameron, c'est-à-dire de la conduite du blanc civilisé chez le sauvage quand il peut agir sans frein, il faut bien reconnaître qu'on

les a observés partout. Parlant, d'après des témoins oculaires, des moyens employés habituellement par des capitaines de navires anglais pour se procurer des ouvriers papous, et qui consistent simplement à attraper des naturels par surprise et à leur couper immédiatement le cou avec un couteau pour négocier leurs têtes, le savant naturaliste de Quatrefages s'exprime de la façon suivante :

« Tous les moyens paraissaient bons aux kidnappers pour se procurer à rien ne coûte leur cargaison humaine. Je pourrais emprunter ici bien d'horribles détails à M. Markham. Je ne citerai qu'un seul fait :

« A Florida, une des îles Salomon, un brick vint s'arrêter à quelque distance de la côte. Un canot chargé de naturels s'en étant approché, une manoeuvre, en apparence accidentelle, le fit chavirer. Les chaloupes furent immédiatement mises à la mer comme pour porter secours aux naufragés ; mais les spectateurs placés sur les récifs ou sur d'autres canots virent les matelots européens saisir ces malheureux et leur couper la tête avec un long couteau sur le plat-bord des chaloupes. L'oeuvre accomplie, celles-ci retournèrent au brick, qui prit immédiatement le large. Les têtes ainsi recueillies étaient destinées à payer l'engagement d'un certain nombre de travailleurs. Dans plusieurs de ces îles mélanésiennes, le guerrier vainqueur décapite le vaincu et emporte la tête ; il est d'autant plus respecté qu'il possède un plus grand nombre de ces trophées. Eh bien ! il avait été convenu entre quelques chets et quelques commandants de navires que ces derniers se procureraient des têtes et recevraient, en échange, un certain nombre d'individus vivants engagés pour un ou deux ans.

« Il va sans dire que, le terme de l'engagement arrivé, la plupart de ces malheureux Papous ne retrouvaient pas pour cela leur liberté. En 1867, par exemple, on eut la preuve que, sur 382 insulaires engagés pour trois ans, et qui auraient dû être rapatriés, 78 seulement avaient été ramenés chez eux. » (L'Espèce humaine, in-8°, 1877, p. 342.)

Ces faits et beaucoup d'autres, reproduits par l'éminent professeur que je viens de citer, l'ont conduit aux conclusions suivantes, que j'adopte entièrement et reproduis avec d'autant plus d'empressement, qu'elles proviennent d'un savant qui n'a jamais été taxé de pessimisme :

« Au point de vue du respect de la vie humaine, la race blanche européenne n'a rien à reprocher aux plus barbares. Qu'elle fasse un retour sur sa propre histoire et se souvienne de quelques-unes de ces guerres, de ces journées écrites en lettres de sang dans ses propres annales. Qu'elle n'oublie pas, surtout, sa conduite envers ses soeurs inférieures. La dépopulation marque chacun de ses pas autour du monde ; les massacres commis de sang-froid et souvent comme un jeu ; les chasses à l'homme organisées à la façon des chasses à la bête fauve ; les populations entières exterminées pour faire place à des colons européens ; et il faudra bien qu'elle avoue que si le respect de la vie humaine est une loi morale et

universelle, aucune race ne l'a violée plus souvent et d'une plus effroyable façon qu'elle-même. » (*L'Espèce humaine*, p. 347.)

Chez l'enfant qui répète, comme nous l'avons dit, pendant son développement, les phases diverses par lesquelles ont passé ses primitifs ancêtres, et qui ne se trouve pas, au point de vue de l'intelligence et des sentiments, au-dessus de ses lointains aïeux, la pitié est un sentiment absolument inconnu, et la crainte seule des châtiments l'oblige à cacher ses sentiments de cruauté. Ils sont cependant tellement puissants, qu'il n'y a pas de perspective de punition qui puisse contre-balancer le plaisir qu'il éprouve à commettre un acte de cruauté quelconque, comme noyer un chien, étouffer une nichée de petits oiseaux, estropier un animal, rouer de coups un camarade plus faible, etc.

« L'instinct de destructivité, dit un auteur qui a consacré un ouvrage spécial à la description des premières années de l'enfant, et celui de combativité se montrent de bonne heure chez tous les jeunes enfants, comme chez tous les jeunes animaux. Déchirer, écraser, défaire, déranger, est une de leurs joies quotidiennes ; c'est un des modes d'exercice de leur imagination. Mais ils sont essentiellement batteurs. Les plus doux sont portés à battre les personnes qu'ils aiment le plus, pour peu qu'on les laisse faire : les nourrices et les mères en savent quelque chose. J'ai vu un enfant de huit mois donner une tape sur le visage d'une personne qui voulait l'embrasser. Mettez deux enfants n'ayant pas dix mois à jouer sur le parquet ou sur le sol : il ne se passera pas un quart d'heure que l'un aura égratigné l'autre, l'aura frappé avec la main ou avec un jouet, ou l'aura tiré, soit par la robe, soit par le bras, soit par le cou. Quand ils marchent, c'est bien autre chose ; j'en connais un fort bien élevé (deux ans), et qui ne bat chez lui ni les personnes ni les objets ; mais, quand ses amis viennent le voir, ou qu'il est amené chez eux, les jeux bruyants qu'il dirige, parce qu'il est le plus intelligent, tournent tous les quarts d'heure, et de son fait, en rixes des plus sérieuses. Mais il a trouvé qui lui répond : une jeune enfant, âgée de trois ans, et fort robuste, lui donne des tapes fort bien appliquées, dont il crie comme un écorché, quand il ne s'en venge pas sur les autres enfants plus faibles que lui <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> G. Pérez. *Les premières années de l'enfant*.

Dans tous ces actes de férocité enfantine, que les parents trouvent parfois si charmants, ou considèrent comme des légèretés sans conséquence, le philosophe, qui voit plus loin, retrouve des traces de ce que furent nos ancêtres pendant les temps qui précèdent l'histoire, et reconnaît qu'alors, aussi bien qu'aujourd'hui encore, hélas ! parmi les animaux les plus cruels, le plus cruel est l'homme.

## **II. - Influence de la Lutte pour l'Existence dans l'Évolution des Sociétés humaines.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

La lutte pour l'existence, qui est si universelle chez tous les êtres, et les a si profondément transformés, a eu une influence considérable sur l'évolution des sociétés humaines. Les peuples ne progressent guère que quand leur puissance militaire progresse. Aussitôt que cette puissance reste stationnaire ou décroît, les nations restent elles-mêmes stationnaires ou décroissent. C'est dans les régions où les barrières naturelles empêchent l'incursion des voisins, et où la douceur des éléments et l'abondance des ressources alimentaires rendent la compétition peu intense que les civilisations se sont le moins développées. Le Mexique, le Pérou, la Chine, l'Afrique, l'Océanie peuvent être invoqués comme exemples. Dans les contrées où la lutte a été ardente, comme en Europe, la civilisation s'est au contraire rapidement développée. Que les peuples en aient tiré avantage ou non, c'est une question que je n'ai pas à examiner ici.

L'histoire nous montre qu'une lutte continuelle, et toutes les misères qu'elle entraîne, sont pour les nations une condition de progrès. Tant que Rome eut à lutter, elle fut obligée de se perfectionner constamment, et resta maîtresse du monde. Aussitôt que, par suite de la pacification universelle, elle n'eut plus qu'à songer à jouir de son oeuvre, elle tomba en décadence et devint incapable de résister au flot des envahisseurs, jadis si méprisés et si facilement vaincus par elle.

On citerait bien difficilement, je crois, un peuple qui ait progressé sans que sa puissance militaire ait progressé également.

L'armement des guerriers d'Homère était très-supérieur à celui des hommes de l'âge de la pierre polie. Les Romains eussent été vaincus sans peine par les armées du moyen âge ; les preux du temps de Roland et de Charlemagne n'eussent pas tenu un instant contre les soldats de Louis XIV ; et toutes les armées réunies du grand roi eussent fait triste figure contre la plus faible des armées modernes munie de ses engins de destruction à longue portée.

En recherchant les causes de cette puissance toujours croissante du pouvoir militaire des peuples qui progressent, on reconnaît immédiatement qu'elle est la conséquence de cette loi inflexible qui donne toujours le pouvoir aux plus forts. Dans les premiers temps de l'humanité, alors qu'il n'y avait ni commerce ni industrie, les seuls progrès réalisables étaient les progrès militaires. Le moindre perfectionnement obtenu dans le travail d'une arme ou dans la tactique pour attaquer son ennemi, donnait à ceux qui en faisaient usage une supériorité évidente, qui provoquait l'émulation de rivaux pour lesquels cette supériorité était une question de vie ou de mort. L'histoire des peuples n'est, en réalité, que le récit des faits résultant de leurs efforts pour dépasser leurs voisins en puissance militaire.

Mais ce n'est pas seulement en obligeant les peuples à se perfectionner, que les guerres auxquelles ils n'ont cessé de se livrer ont exercé une influence profonde sur leur évolution. Elles ont créé, en effet, et seules elles pouvaient créer, certaines qualités telles que la valeur, la fermeté, l'esprit d'obéissance et de discipline qui sont indispensables au maintien d'une société. La guerre seule pouvait établir entre les membres d'une tribu cette solidarité, ces habitudes d'ordre et de respect de l'autorité sans lesquelles aucune société n'est possible. On comprend l'importance de l'acquisition de qualités semblables quand on voit ce que deviennent les nations chez lesquelles elles se sont affaiblies ou ont disparu.

Outre l'émulation constante qu'elles créaient entre les diverses nations et la formation des qualités que je viens d'énumérer, les guerres ont eu pour résultat la survivance des plus forts et l'élimination

graduelle des moins bien adaptés. Ce fut surtout aux premiers âges de l'humanité, alors que chacun n'avait à compter que sur soi, que cet effet se produisit. La concurrence sous ses diverses formes, qui rendait de plus en plus misérable l'existence des membres les plus faibles, détermina leur élimination.

Dans les temps modernes, les efforts de la philanthropie ont considérablement restreint cette sélection, et il en résulte que chaque société contient aujourd'hui un nombre parfois considérable d'individus non adaptés à ses conditions d'existence, incapables de pourvoir à leurs besoins <sup>1</sup>, et qui ne peuvent naturellement rêver que de la détruire. Dans le chapitre consacré à la lutte pour l'existence, j'ai montré à quel point les plus grands penseurs modernes sont unanimes à signaler les dangers résultant des efforts que nous faisons pour favoriser la reproduction de ces éléments inférieurs. En se multipliant dans le sein d'une nation, ils y propagent les plus redoutables germes de ruine et de décadence et préparent à nos descendants de terribles soucis. Une société serait vite détruite par la multiplication de ces éléments inférieurs, si la force des choses, plus puissante que la philanthropie, ne restreignait pas leur nombre par suite de la mortalité élevée qui les frappe. Si les États-Unis sont arrivés si rapidement au degré de prospérité qui les caractérise, c'est qu'ils se sont formés par la réunion des hommes les plus énergiques, les plus entreprenants et les plus vigoureux de l'Europe, et que tout individu ne possédant pas ces qualités disparaissait fatalement, et ne pouvait par conséquent altérer la race par ses descendants.

Le rôle exercé sur l'évolution sociale par la lutte éternelle des êtres entre eux nous apparaît clairement maintenant. Cette lutte sans merci, où ne triomphent que les plus forts et où le repos est la mort, a été un des plus actifs facteurs de l'évolution des sociétés humaines. Sans méconnaître la grandeur des résultats obtenus par elle, on ne peut s'empêcher d'être saisi de pitié et d'horreur en voyant combien sont cruels les moyens que la nature emploie pour faire progresser les êtres qui vivent sous ses lois, et de songer à cette définition de la vie du

---

<sup>1</sup> L'Angleterre seule compte actuellement 750,000 individus incapables de se suffire et qu'il faut nourrir chaque jour. Elle est obligée de consacrer annuellement près de 200 millions à leur entretien.

philosophe Schopenhauer, qui peut être donnée comme conséquence de tout ce qui précède :

« La vie est une chasse incessante où, tantôt chasseurs et tantôt chassés, les êtres se disputent les lambeaux d'une horrible curée ; une guerre de tous contre tous, une sorte d'histoire naturelle de la douleur. »

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre VI.

---

### Influence de la connaissance de l'agriculture et du développement de la population.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Influence de l'agriculture.* - Impossibilité pour les individus vivant uniquement du produit de leur chasse de se réunir en sociétés nombreuses. - Importance des progrès dont l'agriculture a été l'origine. - Le chiffre de la population d'un pays est en rapport exact avec les ressources agricoles. - II. *Influence du mouvement de la population.* - Dangers d'une multiplication trop rapide de la population quand les ressources agricoles n'augmentent pas. - Ce que coûte un adulte à produire. - Déficit actuel des nations européennes au point de vue agricole. - Documents statistiques relatifs à la production et à la consommation en France. - L'augmentation de la population se fait généralement dans les classes les plus pauvres. - L'accroissement de l'aisance et de l'instruction réduit le chiffre de la population. - Documents statistiques relatifs aux naissances, émigrations, mouvements de la population, etc. - Pourquoi certaines contrées, telles que l'Allemagne et l'Angleterre, peuvent supporter une augmentation progressive de leur population. - Avenir de l'émigration allemande en Amérique.

## § I. - Influence de l'Agriculture.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Pour comprendre l'importance que la connaissance de l'agriculture devait avoir sur la formation des sociétés et leur évolution future, il faut se rappeler que, tant qu'elle fut ignorée, c'est-à-dire pendant les centaines de milliers d'années que dura l'âge de la pierre taillée, l'homme ne sortit pas de la barbarie primitive. Tant qu'il vécut uniquement du produit de sa chasse, aucune civilisation ne pouvait naître. La réunion d'un certain nombre d'individus sur un même territoire était impossible, car tout le gibier eût été rapidement détruit. On a dit avec raison que le sauvage qui se nourrit exclusivement de chasse a besoin pour subsister d'un espace de terre qui, dans une contrée agricole, suffirait à mille individus pour vivre.

Lorsque nos premiers pères connurent l'agriculture, ils renoncèrent forcément à la vie nomade, et des sociétés nombreuses commencèrent à se former ; le travail se divisa, les villages devinrent graduellement des villes, et la civilisation put naître.

De tous les progrès réalisés par l'homme depuis l'époque où il se sépara des espèces anthropoïdes qui l'avaient précédé, la connaissance de l'agriculture fut un des plus importants. C'est du sol, en effet, qu'il tire toute sa subsistance et celle des animaux domestiques dont il se nourrit, et il ne faut pas oublier que, pour l'immense majorité des êtres, le problème le plus important, celui auquel est consacrée la presque totalité de leurs efforts, est celui de se nourrir. Procurer à chacun sa nourriture journalière, c'est à cela que se réduisent au fond tous les problèmes sociaux. Aucune civilisation n'a pu naître avant que l'homme eût sa subsistance assurée ; aucune ne pourrait continuer à vivre si les moyens de subsistance faisaient défaut.

Ce n'est pas seulement dans les premiers âges de l'humanité que l'agriculture a joué un rôle fondamental : l'importance de ce rôle s'est

continué à travers les âges et se continue encore. Elle forme le principal moyen d'existence des nations, leur occupation la plus impérieuse <sup>1</sup>. Son degré de prospérité est intimement lié à leur état de grandeur ou de décadence. Elle détermine rigoureusement le nombre des habitants d'un pays, et à ce point que le chiffre des mariages et des naissances d'une année permettrait à lui seul de dire ce qu'a été la production agricole de cette année. Les guerres les plus meurtrières n'ont jamais fait périr autant d'hommes, ni provoqué tant de ruines, qu'une diminution accidentelle dans la production agricole d'un pays <sup>2</sup>. Je ne crois pas qu'on puisse attribuer uniquement, avec Liebig, à l'appauvrissement de son sol la décadence de l'Espagne, si prospère sous les Romains et sous les Musulmans, alors que l'on voyait des villes comme Tarragone, qui comptent 15,000 habitants aujourd'hui, et qui en possédaient un million alors. Mais, si l'épuisement du sol n'a pas été la cause unique de cette immense décadence, il a dû y contribuer néanmoins pour une forte part.

L'état de l'agriculture d'un peuple a, sur le développement de sa population et sur son état social, une importance fondamentale et trop souvent méconnue. Par les aliments qu'elle fournit à l'homme, elle a aussi sur sa destinée une influence qu'il serait trop long d'étudier en détail ici, mais que je ne dois pas omettre cependant de mentionner en passant.

Les peuples dont la nourriture est exclusivement végétale sont généralement pusillanimes, sans énergie et peu aptes au travail. Ce n'est pas sans raison que Geoffroy Saint-Hilaire disait que plusieurs centaines de millions d'Hindous, qui se nourrissent presque exclusivement de riz, n'obéiraient pas aux quelques milliers d'Anglais qui les

---

<sup>1</sup> D'après le recensement de 1876, une quotité de 53 % de la population française est exclusivement consacrée à l'agriculture, 26 % seulement à l'industrie.

<sup>2</sup> La superficie des vignes détruites en France par le phylloxera ou atteintes par lui, et devant prochainement disparaître, est, au moment où j'écris ce livre, de 616,000 hectares, soit plus du quart de la totalité des terres plantées en vignes qui existaient il y a vingt ans. Chaque hectare produisant une moyenne annuelle de 33 hectolitres environ, il est facile de calculer qu'il y a peu de guerres qui aient coûté autant à la France que les ravages de ce misérable petit insecte. S'il n'arrête pas ses dévastations, il aura bientôt tari une de nos plus puissantes sources de richesse nationale, celle qui formait avec les tissus notre principal objet d'exportation. La valeur des vins et eaux-de-vie exportés s'élève, en effet, pour 1876, la dernière des années pour laquelle on possède des documents, à 317 millions.

exploitent, s'ils se nourrissaient comme eux. C'est un fait bien connu que les carnivores qu'on nourrit exclusivement de végétaux perdent leur humeur féroce et la reprennent quand leur nourriture redevient animale. J'ai possédé un chien dont je changeais ainsi l'humeur à mon gré.

## § II. - Influence du Mouvement de la Population.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Le chiffre de la population étant lié à la quantité de ses subsistances, et ces dernières étant à peu près exclusivement fournies par l'agriculture, on comprend qu'il est impossible que la population s'accroisse sans que les ressources agricoles subissent une augmentation correspondante. Aux âges préhistoriques ou au temps où les ressources fournies par le sol étaient considérables relativement au nombre de ses habitants, l'homme pouvait se multiplier sans inconvénient, et cette multiplication était un avantage manifeste pour les sociétés naissantes.

Tant que l'étendue du sol exploitable est suffisante, la population peut augmenter, et elle augmente en effet. Le jour où il y a équilibre entre les subsistances et la population, cette dernière doit rester stationnaire, et, comme l'a montré Malthus, toutes les fois qu'un excédant de la population vient rompre l'équilibre, une ruine générale succède à la prospérité jusqu'au jour où les guerres, les famines, les épidémies rétablissent l'équilibre. Ce n'est que lorsque, par suite de l'application de procédés scientifiques nouveaux, les ressources agricoles viennent à augmenter, que la population peut elle-même s'accroître.

De telles vérités devraient être banales ; elles sont cependant méconnues d'un grand nombre d'écrivains qui ne cessent de demander qu'on favorise par tous les moyens possibles le développement de la

population, et de se lamenter sur le sort des pays comme la France, où la population tend à devenir stationnaire. Depuis qu'il est bien constaté que la population française ne s'accroît presque plus, chaque année voit éclore de nouvelles lamentations et de nouvelles propositions de remèdes à cet état de choses.

Les erreurs généralement professées sur cette question en France sont assez bien représentées par l'assertion suivante, émise en 1868, par M. Jules Simon, ancien ministre de l'instruction publique, devant l'Institut : « Celui qui ajouterait, dit-il, un million au chiffre de notre population ferait bien plus pour la prospérité et la prépondérance du pays que celui qui, au prix du sang, nous donnerait un terrain de quelques lieues. »

Rien n'est plus dangereusement erroné que la proposition qui précède. Celui qui nous donnerait un terrain de quelques lieues augmenterait nos ressources et rendrait certain un accroissement de la population en rapport avec cette augmentation de ressources. Celui qui augmenterait au contraire la population d'un million d'habitants, sans nous donner le territoire nécessaire pour les nourrir, ne ferait que donner au pays un million de mécontents destinés à augmenter ses charges, et qui finiraient par lui coûter plus cher que ne pourrait le faire la guerre la plus sanglante <sup>1</sup>.

Si les vœux et les récriminations que nous entendons de tous côtés n'avaient pas sur le mouvement de la population une influence à peu près égale à celle que produirait sur la marche d'un astre les souhaits

---

<sup>1</sup> Il est impossible d'évaluer tous les maux que peut occasionner à une nation un excédant de population ; mais il est possible d'apprécier pécuniairement ce que lui coûte cet excédant, lorsque, au moyen d'émigrations, elle arrive à s'en débarrasser. Partant de ce fait, que l'Allemagne élève un excédant de 560,000 enfants sur ce qu'elle élèverait si les naissances, à chiffre égal de population, n'étaient pas plus nombreuses qu'en France, et considérant que la plupart des statisticiens évaluent à 4,000 francs la valeur d'un adulte de vingt ans, le docteur Bertillon arrive par une simple multiplication à cette conclusion, que l'Allemagne dépense annuellement 1 milliard 240 millions pour élever un excédant de population qu'on ne peut considérer comme productif pour l'avenir, puisqu'il émigre en partie. Si notre natalité devenait aussi élevée qu'en Allemagne, il nous faudrait augmenter nos dépenses annuelles de cette somme énorme qui représente à peu près la moitié du budget de notre pays. Une notable partie de cet excédant de population se dirigeant vers l'Amérique, c'est en réalité un tribut annuel fort élevé, - on l'évalue à un demi-milliard, - que l'Allemagne paie régulièrement ainsi aux États-Unis.

d'un astronome, nous assisterions bien vite aux plus terribles catastrophes.

Ceux qui poussent à la multiplication de la population sans comprendre qu'il y a un rapport fatal, démontré depuis longtemps, entre les ressources agricoles d'un pays et le nombre de ses habitants, et que, si leurs souhaits étaient exaucés, ils prépareraient aux nations qui les auraient écoutés les plus sanglants cataclysmes, devraient méditer les paroles du savant qui a possédé en matière d'agriculture la plus haute autorité en Europe ; je veux parler de l'illustre Liebig. Voici ses paroles : « Un concours de circonstances a, dans tous les États de l'Europe, augmenté la population dans une proportion qui n'est pas en rapport avec le produit de son sol, et qui par conséquent n'est pas naturelle.

« Dans peu d'années, les provisions de guano seront épuisées, et il ne faudra plus alors de démonstrations scientifiques ou théoriques pour prouver l'existence de la loi naturelle qui commande aux hommes de veiller au maintien des conditions de leur existence et qui châtie cruellement quand on la transgresse. Les peuples seront forcés, dans l'intérêt de leur propre conservation, de se détruire et de se déchirer mutuellement pour rétablir l'équilibre, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, les deux années néfastes de 1816 et 1817 venaient à se reproduire, on verrait des centaines de milliers de personnes mourir dans les rues. Que la guerre vienne s'ajouter à cette désolation, et l'on verra les mères, comme dans la guerre de Trente ans, emporter les cadavres pour calmer avec cette chair la faim de leurs enfants.

« Ce ne sont pas de vaines prophéties ni des rêves d'une imagination malade, car la science ne prophétise pas, elle calcule. Ce n'est pas le si, c'est le quand ? qui est incertain.

« Tout homme qui réfléchit et qui examine mûrement les conditions posées par les lois de la nature, se convaincra que l'avenir des États européens n'a pas une base solide et large, mais qu'il repose sur la pointe d'une aiguille <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Liebig. Die Naturgesetze der Landwirtschaft. Tr. Scheler, tome 1er.

Je ne crois pas qu'avec les moyens de transport que nous possédons aujourd'hui les prédictions de Liebig soient près de se réaliser ; elles méritent cependant d'être méditées profondément. Presque partout en Europe, en France et en Angleterre surtout, la consommation dépasse de beaucoup la production, et nous devenons de plus en plus tributaires de l'Amérique.

« Depuis 1826, écrit M. Georges Ville, professeur au Museum, nous ne produisons pas assez pour notre subsistance. Divisez cette période de 46 ans en quatre périodes décennales, mettez en regard pour chacune ce qu'elle a produit et ce qu'elle a consommé, et vous verrez s'ouvrir devant vous le gouffre béant des déficits. Suivez, pesez et méditez la gravité de cette progression :

#### DÉFICIT ANNUEL EN FRANCS

1827 à 1836	23,000,000
1836 à 1846	26,000,000
1846 à 1856	76,000,000
1856 à 1868	224,000,000

Et ne le perdez pas de vue ce déficit : je le restreins aux denrées agricoles les plus essentielles. Si l'on allait au delà, si on y comprenait le bois de construction et la laine, on atteindrait le chiffre de 500 millions. C'est celui affirmé par M. Pouyer-Quertier. Au taux de 5 pour cent, l'intérêt de 10 milliards <sup>1</sup> .»

Depuis que M. Georges Ville a écrit ces lignes, le déficit annuel n'a fait qu'augmenter <sup>2</sup>. Tant qu'il ne portait que sur les céréales, on pouvait à la rigueur, et en ne songeant qu'au présent, s'en consoler, car plusieurs pays produisent des excédants dont le transport est facile ;

<sup>1</sup> Conférences au champ d'expériences de Vincennes. Revue Scientifique, 1872, p. 735.

<sup>2</sup> En additionnant d'après les données de l'Annuaire statistique de la France la valeur de tous les objets d'alimentation importés en 1876, on trouve qu'elle s'élève à 745 millions. Dans cette somme les céréales figurent pour 207 millions, les bestiaux pour 179 millions, les viandes fraîches ou salées pour 43 millions, etc. L'exportation d'articles similaires ne permet pas naturellement de considérer la valeur totale des objets importés comme représentant un déficit.

mais, maintenant que le déficit porte sur la viande, qui de toutes les denrées est la moins transportable, la chose est plus grave. Sa consommation croît depuis quelques années, en France, avec une rapidité très grande, alors que sa production diminue en même temps très vite <sup>1</sup>, et il en est de même, du moins au point de vue de la diminution de la production, dans la plupart des pays de l'Europe. Jusqu'à présent, ce double mouvement, de consommation croissante d'une part et de production décroissante de l'autre, ne s'est encore manifesté que par une augmentation supportable du prix de la viande, parce que nous empruntons le bétail qui nous manque aux nations voisines <sup>2</sup> ; mais

<sup>1</sup> Voici à l'appui les chiffres de la consommation croissante et de la production décroissante de la viande depuis vingt ans. J'emprunte les chiffres de la production à M. J. Callot, ceux de la consommation à M. Block.

#### 1° poids en kilogrammes de bétail existant en France :

Années	Kilogrammes
1852	4,994,465,000
1862	4,590,580,000
1872	4,094,726,000

On voit par ces chiffres que nous possédons environ 900 millions de kilogrammes de bétail de moins qu'il y a vingt ans. Voici maintenant le chiffre moyen de la consommation annuelle :

#### 2° : Consommation moyenne individuelle de la viande dans les villes de 10,000 habitants et au-dessus..

Années	Quantité consommée par individu
1839	48k 6
1844	50k 1
1854	53k 4
1862	56k 6
1867	57k 5
1872	59k 0

Pour les villes de 40,000 habitants et au-dessus, la consommation est de quelques kilogrammes supérieure. Pour la campagne les chiffres sont à peu près moitié moindres que ceux qui précèdent ; cependant l'usage de la viande tend également à s'y répandre de plus en plus.

<sup>2</sup> D'après la statistique du ministère du commerce, nous avons importé en 1876 pour 156 millions de bestiaux. En 1875, le chiffre de l'importation ne s'était élevé qu'à 112 millions.

ces nations ne sont pas plus riches en viande que nous. Jusqu'ici elles ont conservé l'habitude, qu'avait autrefois la majorité de la population en France, de manger très peu de viande ; mais, le jour où elles commenceront à en consommer autant que nous, elles se refuseront à l'exporter, ou, si elles l'exportent, elles ne le feront que devant la perspective d'un gain qui en fera hausser le prix à un chiffre non soupçonné aujourd'hui.

Du chiffre de la production et de la consommation actuelles des denrées en Europe, il est permis de conclure que la population est arrivée à un chiffre que, sous peine des plus graves dangers, elle ne saurait dépasser.

Il est possible d'objecter à tout ce qui précède qu'un accroissement de la population pourrait, à condition bien entendu qu'il ne fût pas trop rapide, avoir pour résultat de stimuler l'activité et de pousser les habitants d'un pays à mieux utiliser leurs ressources actuelles ou à s'en créer de nouvelles. Cela serait vrai dans certaines limites si l'accroissement portait sur les individus les plus intelligents ; mais la statistique démontre que c'est au contraire sur les membres les plus incapables et les plus misérables que porte généralement cet accroissement. L'augmentation de leur nombre n'a par suite d'autre résultat que d'accroître les charges publiques.

Quand on consulte les tables statistiques, on voit que ce sont les contrées les plus pauvres, comme la Bretagne, où la population se multiplie le plus vite, et les pays les plus riches, comme la Normandie, la Champagne, la Charente, où elle reste presque stationnaire. Ayant classé les départements suivant le nombre de propriétaires qu'ils contiennent, M. Bertillon a vu, conformément à la théorie, que ce sont ceux où les propriétaires sont le moins nombreux qui possèdent le plus d'enfants.

La même relation entre la pauvreté des habitants et le nombre des enfants s'observe partout. L'Irlandais ignorant, imprévoyant, vivant dans la misère, pullule comme le lapin et fournit à l'émigration anglaise les trois quarts de son contingent, alors que son voisin l'Écossais, instruit, sage et prévoyant, s'accroît lentement. On a dit avec raison que, dans un pays peuplé de mille Saxons et de mille

Celtes, les cinq sixièmes de la population seront Celtes après une douzaine de générations ; mais que le sixième restant, composé de Saxons, possédera les cinq sixièmes des biens, du pouvoir et de l'intelligence. Bien qu'étant les moins nombreux, ils deviendront et resteront les maîtres, et cela malgré toutes les révolutions de ceux que, grâce à leur intelligence et à leur prévoyance, ils auront asservis. Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des habitants d'une contrée qui en fait la valeur. Par-delà les mers, des centaines de millions d'Hindous sont menés par quelques milliers d'Anglais.

Favoriser la multiplication des éléments inférieurs d'une société, c'est entretenir dans cette société des germes de ruine qui tôt ou tard chercheront à la détruire. Il n'y a point de solution au problème consistant à faire vivre dans une civilisation supérieure des êtres qui par leur infériorité et l'incapacité héréditaire n'y sont pas adaptés.

D'où viennent ces malheureux qui forment la lie des grandes villes, remplissent les prisons et les bagnes et forment une armée chaque jour plus nombreuse, que chaque révolution, quel que soit le prétendant à soutenir, trouve prête à la défendre ? De parents que la pauvreté a rendus insoucians et qui n'ont pu donner à ces produits inconscients de la misère ni l'éducation qui réprime les instincts pervers, ni l'instruction qui permet à l'homme de gagner sa vie. Dans un pays riche ou superstitieux, les pauvres, comme l'a dit Montesquieu, se multiplient parce qu'ils n'ont pas les charges de la société, mais sont eux-mêmes les charges de la société.

Un tel danger devait frapper quelques penseurs éminents, et il les a frappés. Il en est même qui, malgré leurs opinions libérales, ont considéré comme nécessaire de restreindre par la force cette multiplication dangereuse des êtres inférieurs. Voici comment le célèbre économiste Stuart Mill s'exprime sur ce point :

Tout homme a droit de vivre, soit ; mais personne n'a le droit de mettre au monde des êtres destinés à rester à la charge d'autrui. Quiconque prétend soutenir le premier de ces droits doit renoncer au second. Si un homme ne peut vivre que par le secours d'autrui, on a le droit de lui dire qu'on n'est pas tenu de nourrir tous ceux qu'il lui plaira d'appeler au monde. Cependant il existe un grand nombre d'écrivains et d'orateurs qui, avec des prétentions énormes aux sentiments élevés, considèrent la vie à

un point de vue tellement brutal qu'ils trouvent dur d'empêcher les indigents d'engendrer des indigents même dans la maison de travail et de refuge. La postérité se demandera quelque jour avec étonnement dans quelle espèce de peuple de tels prédicateurs pouvaient trouver des prosélytes.

L'État pourrait assurer de l'emploi et un ample salaire à tous ceux qui sont nés. Mais, s'il prend cette charge, il est tenu par la nécessité de défendre son existence et la société pour la conservation de laquelle il est institué, en pourvoyant à ce que personne ne vienne au monde sans son consentement. Si les motifs ordinaires et spontanés de continence sont supprimés, il faut leur en substituer d'autres. Il serait indispensable en ce cas de mettre obstacle aux mariages au moins autant qu'en Allemagne, ou de porter des peines contre ceux qui auraient des enfants lorsqu'ils sont hors d'état de les nourrir. La société peut nourrir les nécessiteux. Si elle est chargée de leur multiplication ou si elle est privée de sentiment pour les pauvres enfants, elle laissera la multiplication des pauvres à leur discrétion et abandonnera le soin de les faire vivre. Mais elle ne peut impunément se charger de les faire vivre et cependant les laisser se multiplier librement. (Principes d'économie politique, 2e éd. t. 1, p. 407.)

Je partage entièrement, en principe, l'opinion de Mill ; mais je ne crois pas du tout à l'efficacité des moyens de limiter la population qu'il propose. Aucune peine ne peut effrayer celui qui n'a rien à perdre, et pour qui la prison est simplement un lieu de refuge où il trouve un gîte et une nourriture assurés. On avait imaginé dans certaines parties de l'Allemagne d'empêcher ceux qui sont sans ressources de se marier ; mais cela n'a nullement restreint le nombre des enfants. Au lieu d'être légitimes, ils étaient naturels.

Un seul moyen, qui n'est guère à la portée d'aucun gouvernement, s'est montré efficace pour limiter le mouvement de la population : c'est l'accroissement de l'aisance et de l'instruction. Elles provoquent la prévoyance et rendent les mariages moins précoces et moins féconds. A mesure que l'aisance et l'instruction se répandent dans un pays, on voit l'accroissement de la population se ralentir, et cette loi est si générale, que l'on pourrait dire que le meilleur moyen de faire baisser le chiffre des habitants d'un pays est de lui donner de l'instruction et de l'aisance.

La statistique prouve que cette tendance à n'avoir qu'un nombre limité d'enfants, afin de pouvoir leur assurer tout le bien-être possible, produit les meilleurs résultats. Les tableaux dressés par M. Legoyt, ancien chef de statistique au ministère de l'intérieur, montrent que le plus grand nombre de survivants à vingt ans et la plus longue vie moyenne se rencontrent dans les départements où la fécondité est la moindre.

Le ralentissement constaté de l'accroissement de la population en France s'accompagne du reste de l'accroissement du chiffre moyen de la fortune. Suivant M. Block, la moyenne des successions, qui, dans la période de 1826-1830, était de 1,674 fr., est devenue, dans la période de 1861-1865, de 3,129 fr. Ces successions sont constituées pour la plupart par des parcelles de terres.

**[NOTE :**

*Documents statistiques relatifs à la population de divers pays.* Je réunis ici sous forme de tableaux que je me suis efforcé de rendre le plus clairs possible plusieurs documents statistiques disséminés dans diverses sources et que je n'ai pas voulu introduire dans le texte pour ne pas trop le charger de chiffres.

**1° Accroissement de la population dans les principaux états depuis quarante ans et nombre d'habitants par chaque kilomètre carré dans chaque État.**

	Population en 1831.	Population en 1871.	Temps nécessaire pour doubler la population d'après M.Loua	Nombre d'habitants par kilom. carré, (d'après l'Ann. du Bureau des longitudes pour 1879.)
États-Unis	12,886,000	39,925,000	» ans	4
Saxe	1,402,000	2,556,000	49	184
Angleterre et pays de Galles	13,896,000	22,712,000	63	101
Ensemble du Royaume-Uni	24,392,000	31,845,000	72	101
Russie d'Europe	48,381,000	78,308,000	76	13
Espagne	11,207,000	16,900,000	79	33
Prusse	13,038,000	24,639,000	81	74
Empire allemand	27,270,000	41,058,000	83	79
Autriche	35,087,000	36,155,000	135	68
Italie	22,369,000	26,801,000	202	91
France	32,569,000	35,970,000	263	70

Voici, comme complément de ces renseignements, la population par kilomètre carré de quelques États non mentionnés dans ce tableau : Saxe 184, Belgique 181, Hollande 109, Chine 102 (400 dans certaines provinces), Japon 83, Suisse 65, Indes 60, Hongrie 48, Portugal 44, Danemark 14, Égypte 10 (dans les parties cultivables, comme la vallée du Nil, la population s'élève à 170 hab. par kil. carré), Suède 10, Norvège 6, Finlande 4, Brésil 1, Nubie 1, Australie 0,5, Sibérie 0,4, Canada 0,4 (l'accroissement de la population, si lent en France, est d'une rapidité excessive au Canada où la place ne manque pas.)

Bien que la France soit le pays où la population s'accroît le plus lentement, comme le montrent les chiffres précédents, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit restée stationnaire. Depuis le commencement du dernier siècle, elle a en effet

presque doublé. En 1700, la population s'élevait en France à 19,600,000 ; en 1801, à 27,450 ; en 1871, à 36,000,000.

L'accroissement de la population des villes est beaucoup plus rapide que celui de la population des campagnes. La proportion de la population urbaine, qui était en France de 25,52 %, en 1851, a été de 32,44 % au dernier recensement de 1876. Voici, d'après les données de la statistique municipale, le tableau de l'accroissement de la population parisienne par période de dix années (sauf pour la dernière) depuis le commencement de ce siècle. On manque de documents bien précis pour les époques antérieures ; cependant on admet généralement que Paris comptait 210,000 habitants seulement il y a trois siècles.

### 2° Accroissement de la population parisienne depuis le commencement de ce siècle

Années	Population.
1801	546,000
1811	622,000
1831	785,000
1841	935,000
1851	1,053,000
1876	1,989,000

Le tableau suivant, dont j'emprunte les chiffres à un travail de M. T. Lona sur l'émigration européenne, complète utilement les renseignements qui précèdent, en montrant la nécessité dans laquelle se trouvent les pays trop peuplés d'envoyer dans les pays étrangers l'excédant de leur population.

### 3° Nombre des émigrants anglais et allemands

Périodes	Émigrants Anglais et Irlandais	Émigrants Allemands
1815-1820	97,799	20,000
1820-1830	216,114	49,600
1830-1840	669,314	220,900
1840-1850	1,494,786	661,223
1850-1860	2,439,585	1,017,022
1860-1870	1,859,099	1,345,904
1870-1875 (5 années)	1,530,023	749,602
Totaux.	8,306,720	4,064,251

Les derniers chiffres de ce tableau ne comprennent, comme on le voit, que 5 années. Si l'émigration continue dans la même proportion pour les années suivantes, elle aura été en Angleterre, pour la période de 1870-1880, de 3,060,046, dont près des trois quarts Irlandais, et en Allemagne de 1,499,204, chiffres très supérieurs à ceux de toutes les périodes précédentes. La plupart de ces émigrants se dirigent, sans esprit de retour, vers l'Amérique et sont perdus pour le pays qui les a vus naître. De 1790 à 1875 les États-Unis ont reçu 9,554,000 émigrants. Quant au nombre des émigrants Français, il est presque nul. En 10 ans, en effet, il ne s'est élevé qu'à 72,000, soit 7,000 seulement par an.

Le nombre des mariages dans divers pays de l'Europe, et des naissances par mariage, est donné par le tableau suivant, dont j'emprunte les éléments à M. Loua, chef de la statistique au ministère du commerce.

#### 4° Nombre de mariages et de naissances dans divers pays.

Périodes	Nombre de naissances annuelles par 100 habitants	Nombre de mariages annuels par 100 habitants
Russie	4,72	1,00
Hongrie	4,14	1,08
Allemagne	3,97	0,97
Autriche	3,93	0,90
Italie	3,67	0,79
Angleterre	3,57	0,86
Belgique	3,25	0,76
Norvège	3,10	0,78
Suède	3,05	0,71
Suisse	3,04	0,82
France	2,70	0,88

Ces chiffres varient généralement peu d'une année à l'autre. Le docteur Bertillon a cependant montré que, pour la Suède, un des pays les plus instruits de l'Europe, le nombre des mariages décroissait régulièrement d'année en année, depuis cinquante ans.

Le tableau suivant, dont les éléments se trouvent dans l'Annuaire du bureau des Longitudes pour 1879, montre que ce n'est pas à la diminution du nombre d'individus qui se marient, mais à la réduction du nombre d'enfants par mariage, qu'est dû l'état stationnaire de notre population française.

5° Diminution progressive du nombre d'enfants par mariage en France depuis le commencement de ce siècle.

Périodes	Nombre de naissances par mariage	Nombre de mariages annuels par 1,000 habitants
1801	4,2	7,6
1811	4,0	7,9
1821	3,7	7,8
1831	3,3	8,0
1841	3,2	8,0
1851	3,0	7,9
1861	3,0	8,0
1871	2,7	8,0

Je terminerai l'ensemble des documents qui précèdent par le tableau de la décomposition de la population française selon l'état civil des habitants, d'après le recensement officiel de 1876.

6° Composition de la population française selon l'état civil des habitants.

	Sexe masculin	Sexe féminin	Totaux
<b>Célibataires adultes</b> (de 18 ans et au-dessus pour les hommes, de 15 ans et au-dessus pour les femmes)	3,752,242	3,999,976	7,752,218
<b>Mariés</b>	7,588,929	7,567,241	15,156,170
<b>Veufs</b>	986,129	2,021,065	3,007,194
<b>Enfants</b>	6,046,339	4,943,867	10,990,206
<b>Totaux</b>	<b>18,373,639</b>	<b>18,532,44</b>	<b>36,905,788</b>

Cet accroissement général de l'aisance est la conséquence toute naturelle de la diminution du nombre des enfants de chaque famille, diminution d'où résulte l'état stationnaire de la population sur lequel se lamentent tant les ignorants. Leur nombre, qui s'élevait au chiffre de 4,2 par mariage au commencement de ce siècle, n'atteint plus que le chiffre moyen de 2,7 aujourd'hui, ainsi qu'on le voit dans un des tableaux que j'ai reproduits en renvoi.

L'argumentation qui précède n'est applicable naturellement qu'aux pays où il y a équilibre entre l'état des subsistances et le chiffre de la population. Lorsque les habitants d'un pays peuvent émigrer dans des colonies fertiles et non encore peuplées, sa population peut augmenter sans inconvénient ; tel est le cas de l'Angleterre et de l'Allemagne, par exemple. Les chiffres que j'ai donnés montrent que, d'après l'accroissement annuel actuel, la population ne doublerait en France qu'en 263 ans, alors qu'elle doublerait en 98 ans en Allemagne et en 63 ans en Angleterre.

Grâce à ses colonies, l'Angleterre peut supporter cet excédent, qui ne laisse pas que d'inquiéter profondément au surplus les économistes prévoyants. L'Allemagne pourra le supporter aussi jusqu'au jour, qui semble peu éloigné, où les États-Unis, effrayés devant le flot envahissant des Germains - ils sont six millions déjà -, chercheront par tous les moyens possibles à supprimer leur invasion.

**[Note :**

L'émigration allemande, très favorisée autrefois aux États-Unis, est considérée aujourd'hui comme une calamité publique. La grande république compte maintenant dans son sein six millions d'Allemands, la plupart socialistes, qui lui font par leurs grèves, leurs journaux et leurs votes, une guerre redoutable et devant laquelle elle est désarmée. Les lignes suivantes, extraites d'une des plus importantes revues de l'Amérique, le North American Review (mars 1879), feuille dont le ton est habituellement celui de la Revue des Deux Mondes, montre à quel point l'exaspération est violente aujourd'hui contre eux :

« Abject dans l'adversité, servile quand il est en minorité, l'Allemand devient agressif quand il a pour lui la fortune et le nombre. Tels nous les avons vus en Europe et ici .....M. H. Seward avait raison de redouter ces Allemands, qui, au nombre de six millions, forment aujourd'hui une importante partie de notre

population.... Nous discutons à perte de vue sur la question de savoir si le nègre est mûr pour la vie politique ; une autre question, bien autrement grave, s'impose à nous : un nouvel ennemi surgit et nous menace d'un conflit prochain entre le capital et le travail, conflit plus terrible que celui de la guerre de sécession et qui soumettra à une plus redoutable épreuve les rouages d'un gouvernement trop « faible pour y résister... Nous demandons une révision complète des lois relatives « à l'immigration. Non seulement la population primitive d'origine anglaise ne « figure plus que pour une moitié sur notre sol, mais l'autre moitié se compose du rebut des autres nations. »

Vœux superflus ! la grande république n'a reconnu, jusqu'ici, que la loi du nombre, et elle devra en subir tous les effets. L'heure n'est pas loin où, pressée entre l'immigration chinoise et l'immigration allemande, elle aura à soutenir une des luttes les plus gigantesques dont parlera l'histoire.

Nous voyons par tout ce qui précède quel rôle important joue dans la vie des peuples le mouvement de leur population. Aucune étude n'est plus digne de fixer les méditations des philosophes, des économistes et des historiens.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre VII.

---

### Influence de la stabilité et de l'aptitude à varier.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Influence de la stabilité.* - Importance pour les sociétés primitives de pouvoir se plier au joug de règles et de coutumes. - Supériorité que leur acquisition procure. - Très difficile à établir d'abord, la coutume devient bientôt toute-puissante. - Sa tyrannie chez certains peuples de l'antiquité tels que les Grecs. - Puissance absorbante de l'État. - L'individu lui appartenait tout entier. - Nécessité d'un tel régime. - Pourquoi la libre-pensée ne pouvait être supportée dans les temps antiques. - Rôle puissant de la tradition et des coutumes chez les nations modernes. - II. *Influence de la variabilité.* - Après avoir été une condition du progrès, la fixité des coutumes devient sa principale entrave. - Peu de sociétés primitives ayant réussi à se soustraire au joug de la coutume, un très petit nombre ont progressé. - Conditions diverses qui favorisent les transformations des coutumes. - La guerre et les relations commerciales sont les principaux facteurs de ces transformations. - Ce que deviennent les nations qui ne peuvent se soustraire au joug de la coutume. - Exemples de l'Inde et de la Chine. - Conclusion.

La première des conditions de l'évolution des êtres énumérées dans notre étude de la transformation des espèces a été leur aptitude à varier, c'est-à-dire à s'adapter aux conditions extérieures. Nous avons montré que plus cette adaptation se faisait facilement, c'est-à-dire plus la race était apte à changer, plus son perfectionnement était rapide.

Ce qui est vrai pour les diverses espèces vivantes l'est-il également pour l'homme, et surtout pour l'homme en société ? Les sociétés humaines sont-elles, en d'autres termes, d'autant plus susceptibles de perfectionnement qu'elles sont plus aptes à varier, ou, au contraire, cette variabilité est-elle un obstacle au progrès ? C'est ce problème que nous allons chercher à élucider maintenant.

## **I. - Influence de la Stabilité.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Quand nous examinons les populations sauvages qui peuplent encore diverses parties du globe, nous voyons que les plus inférieures d'entre elles n'ont pour ainsi dire pas de lois ou de coutumes et ressemblent à ces sociétés dont parle Homère dans l'Odyssée, « qui n'avaient point d'assemblées pour délibérer, point de lois, où chacun commandait à ses femmes et à ses enfants, et ne s'inquiétaient pas les unes des autres. »

Il est facile de comprendre que, dans la compétition universelle qui dut se manifester aux premiers âges des sociétés humaines, les groupes qui purent acquérir quelques traces de discipline, c'est-à-dire se plier au joug d'une règle, obtinrent sur leurs rivaux un immense avantage. Les communautés dans lesquelles l'autorité des chefs était assez solidement établie pour obliger tous les membres à agir simultanément sous une impulsion unique, devaient avoir une supériorité certaine sur les communautés n'ayant pas le sentiment de la responsabilité collective, où chacun agissait à sa guise et ne se concertait pas avec ses semblables pour se défendre contre ses ennemis ou les attaquer.

Ce que nous avons dit de l'état intellectuel des premiers hommes, qui, de même que les sauvages modernes, étaient violents et imprévoyants et n'obéissaient qu'aux impulsions du moment, nous permet de pressentir ce qu'il a fallu de siècles et d'efforts aux sociétés primitives pour obliger leurs membres à obéir à des coutumes établies. Celles-là seules qui y réussirent, et ce ne fut pas le plus grand nombre, sortirent de l'état sauvage.

L'établissement de coutumes fixes auxquelles chacun devait se soumettre donna aux premiers groupes humains qui purent l'acquérir une supériorité tellement immense sur les communautés qui ne le possédaient pas, que tous les efforts se réunirent pour conserver l'avantage ainsi acquis. Les règles établies eurent bientôt des sanctions religieuses ou pénales si terribles, que chacun redouta de les enfreindre.

Lorsque l'esprit des premiers hommes fut assez discipliné pour réussir à se plier au joug d'une règle, il leur devint relativement facile de se plier au joug de plusieurs autres. De nouvelles coutumes s'ajoutèrent lentement aux anciennes, et, s'appuyant les unes sur les autres, elles finirent par former un réseau que tous les efforts des chefs et des prêtres tendirent de plus en plus à fortifier. Les mêmes influences continuant à agir pendant un grand nombre de générations ; la coutume devint si puissante, que toute la communauté se levait contre quiconque songeait à la transgresser. Quand quelque rare esprit indépendant le tentait, il était aussitôt éliminé par une sévère sélection.

Que cette tyrannie de la loi et de la coutume fût un bien pour les sociétés primitives, nous n'en pouvons douter. Elle seule pouvait assouplir les passions violentes, plier les hommes aux nécessités sociales, les forcer à agir dans un but commun et à se respecter entre eux.

Pour comprendre ce que put être aux temps primitifs le joug de la coutume, nous n'avons qu'à nous reporter aux époques relativement peu éloignées où elle régnait encore. Il faut avoir aussi peu pénétré dans les choses de l'histoire que le font habituellement les historiens pour croire à la liberté de la Grèce antique et la vanter. Jamais divinité

tyrannique ne tint ses adorateurs plus profondément pliés sous son joug que le furent les peuples les plus civilisés de l'antiquité grecque et latine sous la main de fer de la coutume. L'État, c'est-à-dire le faisceau de lois, de traditions et d'usages dont il était le gardien, était tout et l'individu rien. Aucune puissance n'eût pu sauver celui qui eût essayé de toucher à ce dépôt sacré. Eût-il eu la sagesse de Socrate, le peuple entier se fût dressé immédiatement devant lui. L'empire des morts sur les vivants était alors tout-puissant. De ce que nous nommons la liberté, l'homme n'avait pas même l'idée. Que les gouvernements s'appelassent aristocratie, monarchie, démocratie, aucun d'eux ne tolérait la liberté individuelle, et il est facile de comprendre qu'avec l'étroite solidarité nécessaire aux nations qui voulaient rester puissantes, aucun ne pouvait la tolérer. L'antiquité grecque ne connut ni la liberté politique, ni la liberté religieuse, ni la liberté de la vie privée, ni celle des opinions, ni celle de l'éducation, ni enfin nulle liberté d'aucune sorte. Rien dans l'homme, ni le corps ni l'âme, n'était indépendant ; il appartenait tout entier à l'État, qui pouvait toujours disposer de sa personne et de ses biens à son gré. À ces âges antiques, qu'on nous offre encore, pour modèles, il n'était pas permis au père d'avoir un enfant difforme ; et, s'il lui en naissait un contrefait, cet enfant devait mourir. À Sparte, l'État dirigeait l'éducation, sur laquelle le père n'avait aucun droit. La loi athénienne ne permettait pas au citoyen de vivre à l'écart des assemblées et de ne pas être magistrat à son tour. Je ne parle pas de la tyrannie religieuse. Il ne fut même pas venu à un Athénien l'idée de ne pas croire aux dieux de la cité. Socrate paya de sa vie un tel doute. La loi punissait sévèrement quiconque se fût abstenu de célébrer religieusement une fête nationale. L'État ne permettait même pas à l'homme les sentiments les plus naturels, et n'autorisait chez lui qu'une sorte d'immense égoïsme collectif. Les Spartiates ayant éprouvé une défaite à Leuctres, les mères des morts durent se montrer en public avec un visage gai et remercier les dieux, alors que les mères des vivants devaient montrer de l'affliction. Quand Rousseau admire ce trait, il montre à quel point il ignorait ce que fut dans l'antiquité la tyrannie de l'État. La prétendue liberté antique, dont les disciples de ce philosophe ont fait la base de leur système politique, n'était que l'assujettissement absolu des citoyens. L'inquisition, avec ses bûchers, ne me paraîtrait pas un régime plus dur.

Mais, si dur que ce régime puisse nous sembler aujourd'hui, il était alors une condition essentielle d'existence, et, avec les idées de ces temps éloignés, il ne paraissait pas dur. A ces époques primitives, si la discussion avait pu être tolérée, si les bases sur lesquelles la vie sociale reposait avaient pu être ébranlées, les sociétés se seraient rapidement dissoutes. Un agrégat social dans lequel les membres eussent possédé la liberté de penser et d'agir, n'eût pas subsisté longtemps dans l'état de guerre générale où les sociétés vivaient alors. « Quelques chances qu'ont les États libres d'être détruits par des forces extérieures, dit justement Bagehot, ils sont plus exposés encore à périr par leurs propres forces. »

Il ne faut pas oublier de remarquer, d'ailleurs, que lorsque les traditions et les coutumes sous le joug desquelles est plié un peuple existent depuis longtemps, ce joug est accepté sans aucune difficulté. On considère même alors comme un ennemi quiconque cherche à s'y soustraire. Il suffit pour le comprendre de voir de puis combien peu de temps, et avec quelles restrictions, la liberté de penser est tolérée dans les pays les plus civilisés, et combien est rare le nombre d'hommes capables de se soustraire à l'influence inconsciente du passé. Des savants de premier ordre, des hommes politiques éminents, habitués à ne rien accepter sans démonstration, à tout soumettre à l'analyse et au calcul, professent sur des questions de morale et de religion des superstitions aussi grossières que celles des plus misérables sauvages. Si on leur parle des croyances de ces derniers, ils en sourient avec pitié, sans songer que sur bien des points elles sont identiques aux leurs. Le passé, qui pèse inconsciemment sur eux, est si puissant, que la discussion leur en est impossible. Même chez l'homme qui a réussi à s'y soustraire, l'action de ce passé est si énergique, qu'à son heure dernière elle le ramène souvent aux superstitions qui pendant tant de siècles furent celles de ses pères.

Quand nous voyons à quel point est puissant chez les esprits les plus distingués l'empire de la tradition et de la coutume, nous comprenons comment l'esprit d'originalité et de libre pensée peut être si difficilement supporté. Tolérer des idées originales, c'est-à-dire en opposition avec tout ce que nous avons reçu de cette tradition qui fait en quelque sorte partie de nous-mêmes, est ce qu'il y a de plus difficile. Même dans les temps modernes, où les méthodes critiques

sont si développées, un novateur est plus ou moins un ennemi. On a remarqué depuis longtemps déjà qu'on citerait difficilement une grande découverte qui soit sortie du sein des corporations savantes, et plus difficilement encore quelque grand principe nouveau qui n'ait pas été persécuté par elles.

Ce n'est pas seulement l'influence du passé qui fait que les esprits réellement originaux sont si profondément rares. Semblable aux autres animaux, l'homme est naturellement imitatif. L'imitation est un besoin pour lui, à condition bien entendu que cette imitation soit tout à fait facile. C'est ce besoin qui rend si puissante l'influence de ce que nous appelons la mode. Qu'il s'agisse d'opinions, d'idées, de choses littéraires ou simplement de costumes, combien osent se soustraire à son empire ? Ce n'est pas avec des arguments, mais avec des modèles, qu'on guide les foules. A chaque époque, il y a un petit nombre d'individualités qui impriment leur action et que la masse inconsciente imite. Il ne faudrait pas cependant que ces individualités s'écartassent par trop des idées reçues. L'imitation serait alors trop difficile et leur influence nulle. C'est précisément pour cette raison que les hommes trop supérieurs à leur époque n'ont généralement aucune influence sur elle. L'écart est trop grand. C'est pour la même raison que les Européens, avec tous les avantages de leur civilisation, ont une influence si nulle sur les peuples de l'Orient ; ils en diffèrent trop.

Cette double influence du passé et de l'imitation réciproque finit par rendre tous les hommes d'un même pays et d'une même époque à ce point semblables que même chez ceux qui sembleraient devoir le plus se soustraire à son action, philosophes, savants et littérateurs, la pensée et le style ont un air de famille qui fait immédiatement reconnaître le temps auquel ils appartiennent. Il ne faut pas causer longtemps avec un individu pour connaître à fond ses lectures, ses occupations habituelles et le milieu où il vit ; même dans les grandes capitales, où le milieu est si variable, la chose n'est pas très difficile. Elle est des plus faciles à l'égard des habitants des petites villes de province, où le défaut de variabilité du milieu empêche l'imitation de s'exercer sur des sujets différents. Radicaux et libres penseurs dans une ville, les habitants sont conservateurs et religieux dans une autre, suivant les modèles qui leur sont le plus souvent offerts. La plus forte raison qu'ont les hommes d'adhérer à une croyance, et il est fort rare

que cette raison ne soit pas la seule, c'est, d'une part, que cette croyance a été celle de leurs ancêtres, et, de l'autre, qu'elle est celle de leur entourage. Les croyances peuvent changer parfois de nom, mais sous leur changeante apparence le philosophe sait reconnaître leur fond identique. Il considère, par exemple, comme proches parents les socialistes, avec leurs théories égalitaires, les dévots, avec leurs bûchers, les révolutionnaires, avec leurs guillotine.

Plus nous descendons dans l'échelle des races, plus l'originalité est rare et plus l'influence de l'imitation est grande. C'est pour cette raison que tous les sauvages d'une tribu semblent identiques, et que, quand on en connaît un, on les connaît tous. L'habitude de se copier exactement les a rendus semblables. Bagehot rapporte, d'après le capitaine Palmer, qu'un chef des îles Fiji « suivait un sentier de montagne escorté par une longue file d'hommes de sa peuplade, quand il lui arriva par hasard de faire un faux pas et de tomber ; tous les autres en firent immédiatement autant, à l'exception d'un seul sur lequel les autres se jetèrent aussitôt pour savoir s'il croyait mieux valoir que leur chef. » Une bande de singes se fût sans doute montrée moins sévère pour ce faible indice d'indépendance ; mais il est vraisemblable que dans une circonstance analogue l'imitation eût été identique.

## **II. - Influence de la Variabilité.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Nous venons de montrer la rigidité des liens qui pendant tant de siècles ont ôté à l'homme toute liberté de penser ou d'agir, et combien cette rigidité avait été nécessaire. Une telle fixité étant opposée à la variabilité, et l'aptitude à varier étant précisément une condition essentielle de progrès, nous nous trouvons en présence du problème suivant : Comment les sociétés primitives, après avoir réussi à se plier au joug de la coutume, arrivèrent-elles à s'y soustraire ? En fait, fort peu y réussirent ; si nous considérons, en effet, l'état stationnaire de la plupart des nations qui couvrent la surface du globe, nous devons

reconnaître qu'un nombre fort restreint d'entre elles ont pu dépasser certaines formes de développement. Nous pouvons donc déjà prévoir qu'indépendamment des raisons de races, de milieux, etc., que nous n'avons pas à examiner maintenant, les conditions qui permettent à un peuple de varier assez pour pouvoir progresser sont d'une réalisation fort difficile.

Parmi ces conditions, une de celles qui me semblent les plus importantes est la variabilité du milieu. Il est facile de concevoir que dans un milieu trop homogène aucun motif de changement ne peut se produire. Nous comprenons aisément, au contraire, que lorsqu'un peuple intelligent comme les Romains, par exemple, se trouve dès le début de son histoire en lutte avec des nations fort diverses, et, partant, dans des conditions de milieu fort différentes, il est conduit à emprunter à chacune d'elles ce qu'elle a d'utile et à abandonner ceux de ses usages qui lui ont donné une infériorité quelconque dans la lutte. Les guerres, les colonisations, les relations commerciales, tout ce qui, en un mot, établit entre des hommes d'idées, de croyances, de costumes et de genres de vie divers un contact plus ou moins immédiat, et accroît par conséquent l'hétérogénéité du milieu, est une cause permanente de transformation.

Mais, pour qu'une telle cause puisse agir, il faut qu'elle se manifeste à une époque où l'antiquité des coutumes n'est pas telle que toute aptitude à varier n'a pas encore été perdue. Un grand nombre de peuples fort intelligents, Chinois, Hindous, etc., sont arrivés à un certain degré de civilisation, puis se sont arrêtés et se sont tellement laissé envelopper par la chaîne de la coutume, qu'aujourd'hui il semble que toute évolution progressive leur soit impossible. La plupart de ces peuples sont assez intelligents pour comprendre les avantages de la civilisation européenne, avec laquelle ils se trouvent parfois en contact, mais il est trop tard maintenant pour qu'ils puissent se transformer.

On comprend très bien pourquoi ces peuples ont atteint une certaine phase de développement et ne l'ont pas dépassée, en admettant que la progression a cessé le jour où, n'ayant plus de guerre à soutenir avec leurs voisins, ni de relations commerciales avec eux, leur milieu est resté le même. Pendant une certaine période de leur

existence, des causes diverses, telles que la nécessité pour eux de perfectionner leurs ressources agricoles, industrielles, commerciales et guerrières pour lutter contre les difficultés de l'existence et l'hostilité de leurs voisins, les ont forcés à subir des modifications plus ou moins profondes. La destruction ou la soumission des voisins moins forts ayant rendu la lutte inutile, les moyens d'existence étant devenus suffisants, les relations commerciales ayant cessé, l'organisation agricole, religieuse, industrielle et guerrière n'avait plus de raison de changer, et elle n'a plus changé. Le lien des traditions s'est alors appesanti sur eux, son poids s'est accru à chaque génération, et aujourd'hui il ne peut plus être brisé. Pour nous, Européens, il ne faut pas nous en plaindre. Ceux qui ont vu à Paris, en 1878, la merveilleuse exposition des objets rapportés de l'Inde par l'héritier de la couronne d'Angleterre, ont pu se demander comment deux cents millions d'hommes chez lesquels les arts et l'industrie ont atteint depuis bien des siècles un tel degré de développement, peuvent être asservis par quelques milliers d'Anglais. C'est qu'en réalité ce n'est pas une poignée de soldats qui les mènent, mais bien leur long passé. Lui seul est leur maître. Pour un Hindou, renoncer à des idées, des mœurs, des usages, des habitudes qui étaient ceux de ses pères, est impossible. S'ils pouvaient y renoncer, ils seraient bientôt aussi civilisés que leurs vainqueurs, et, grâce à leur nombre, en deviendraient les maîtres.

Tous les peuples qui ont atteint un haut degré de développement dans l'histoire, comme, par exemple, les Romains dans les temps anciens, et les Vénitiens dans des temps plus modernes, se sont toujours trouvés, pour des raisons militaires ou commerciales, en contact avec des peuples divers dont l'influence les a lentement transformés.

Certes les Romains vivaient sous le joug de coutumes rigides ; mais, obligés de lutter sans cesse avant de devenir les maîtres du monde, la nécessité leur avait montré bien vite l'intérêt qu'il y avait pour eux à emprunter aux vaincus ce qui pouvait leur être utile. Ce ne sont pas seulement leurs armes et leur industrie qu'ils empruntèrent aux autres peuples, mais encore leurs coutumes et parfois leurs dieux. Les Romains variaient en réalité fort peu, mais cependant ils changeaient ; et, accumulés par l'hérédité, ces petits changements finirent à la longue par être très profonds. Quand Rome devint plus

tard la maîtresse du monde et que la lutte cessa, elle s'immobilisa, et ce fut là une des causes de sa décadence.

Nous voyons l'intérêt qu'il y a pour un peuple à avoir, au début de son existence, une coutume rigide, mais cependant pas assez rigide pour l'empêcher de se transformer d'une façon insensible. Lorsqu'il a laissé des coutumes se fixer pendant plusieurs générations, il ne peut plus changer et devient par suite incapable de perfectionnement. Il est dans un état stationnaire auquel les révolutions les plus sanglantes ne sauraient rien changer. Elles peuvent briser la chaîne, mais il arrive alors ou que les fragments se ressoudent et que le passé reprend son empire, ou que ces fragments restent dispersés, et dans ce cas la décadence succède bientôt à l'anarchie.

Cette double difficulté de posséder un faisceau de traditions rigides, mais cependant assez souple pour pouvoir se transformer, est considérable. L'histoire est jonchée des débris des peuples qui n'ont pu la résoudre. Le nombre de ceux, tels que les Romains dans l'antiquité, les Anglais dans les temps modernes, qui ont pu maintenir entre ces conditions contraires un juste équilibre, est infiniment petit. Malgré sa grandeur, cette difficulté ne fut même pas soupçonnée des auteurs de notre grande révolution, qui croyaient possible pour un peuple de briser sans retour avec son passé.

Nous avons déjà montré plusieurs fois dans cet ouvrage à quel point le passé de l'homme pèse sur lui ; nous venons de voir de nouveau combien cette influence est lourde, et nous aurons à le montrer bien des fois encore. L'homme croit agir comme il veut, mais dans ce milieu inconscient qu'il ne soupçonne même pas, et où s'élaborent les causes de ses actions, toutes les générations qui l'ont précédé ont déposé leurs traces. En vain voudrait-il s'y soustraire, les limites dans lesquelles il peut s'en écarter sont des plus restreintes.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre VIII.

---

### Influence des grands hommes et de l'action individuelle

Importance considérable généralement attribuée aux grands hommes par les historiens. - Origine de cette croyance. - En quoi elle est erronée. - Le rôle des grands hommes est beaucoup moindre qu'on ne le suppose généralement. -Étroites limites de leur action. - Leur apport représente l'héritage d'un long passé lentement élaboré avant eux. - Preuves fournies par l'histoire des principales inventions. - Machine à vapeur. - Poudre à canon. - Imprimerie. - En quoi la supériorité des grands hommes est plus grande dans le domaine scientifique que dans le domaine politique.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Lorsqu'on ouvre la plupart des livres d'histoire et qu'on recherche les motifs que les historiens attribuent aux événements, on y trouve invoqués deux facteurs principaux, les grands hommes, ceux surtout placés à la tête des nations, et la Providence. L'immense majorité de leurs ouvrages n'est guère composée que de biographies de rois, de généraux et d'hommes d'État. Ce qui est considéré aujourd'hui, par les esprits pénétrés des méthodes scientifiques, comme les causes réelles

des évènements : milieux, races, croyances, passé, etc., n'y semble même pas soupçonné.

Les philosophes eux-mêmes, du reste, sont venus encourager les historiens dans ces croyances. Un des plus illustres d'entre eux, Hegel, considère les grands hommes comme des sortes de demi-dieux dont la puissance crée les États, et qui ont transformé le monde. Un écrivain autrefois célèbre, Cousin, fit de leur influence la base de ses études, et comme il fallait un caractère pour reconnaître les grands hommes, il crut découvrir ce caractère dans le succès. Pour lui, le grand homme était celui qui triomphait. Le vaincu avait toujours tort. « Il faut être du parti du vainqueur, écrivait-il ; c'est celui de la meilleure cause. » Pour Carlyle, imbu également des idées de Hegel, le grand homme est un messager du ciel et toutes les religions doivent s'appuyer sur son culte. Des théories semblables, professées par d'aussi éminents esprits, montrent à quel point la servilité est un besoin impérieux chez l'homme.

Ce n'est qu'à une époque récente que quelques historiens ont commencé à entrevoir que les causes des évènements n'étaient pas aussi simples qu'ils l'avaient supposé jusqu'alors, et que ces évènements avaient des facteurs éloignés fort différents de ceux qui leur étaient attribués généralement ; que les grands hommes étaient eux-mêmes la résultante de toute une évolution antérieure, et que leur action eût été nulle si elle se fût manifestée à une époque autre que celle à laquelle elle s'est précisément produite ; qu'en un mot ce ne sont pas les hommes qui font les évènements, mais les évènements qui font au contraire les hommes.

On ne saurait nier sans doute que les grands hommes n'aient une action sur les évènements. Un homme de guerre peut bien troubler l'évolution d'une société aussi facilement que nous pouvons, en brisant un oeuf ou une graine, empêcher leur développement, mais il n'a nullement le pouvoir d'en régler le cours. Troublée au prix des plus violents efforts, l'évolution naturelle des choses reprend bientôt sa marche. Changer sa direction est impossible. Le pouvoir d'un Cromwell et celui d'un Napoléon se sont montrés impuissants à accomplir une telle tâche. Les grands hommes qui ont eu un rôle durable dans l'histoire sont ceux, comme César et Richelieu, par

exemple, qui ont dirigé leurs efforts dans le sens des besoins du moment. Si le régime inauguré par César se perpétua pendant des siècles, malgré le meurtre de son fondateur et de la plupart de ses successeurs, c'est évidemment qu'il était nécessaire. Quelques siècles plus tôt il eût été impossible, et si, par un violent effort, un homme de génie eût été assez puissant pour le fonder, il eût bientôt disparu.

Pressentir la direction des événements et y pousser les peuples, est le seul rôle réel des grands hommes. L'importance d'un tel rôle est assez grande pour qu'il soit inutile de l'exagérer encore.

Qu'il s'agisse de politique, de science ou d'industrie, l'apport qu'une individualité puissante fait à son époque est toujours en réalité fort petit si on compare ce qu'il lui donne, ses idées, à ce qu'il lui emprunte, c'est-à-dire l'héritage de toute l'expérience accumulée par les siècles qui l'ont précédé.

Il peut sembler, au premier abord, facile de répondre à une telle assertion en montrant les résultats gigantesques de certaines inventions, telles que la vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, etc. ; mais l'idée qu'on se fait généralement de la genèse de ces inventions est habituellement très fautive. Une grande découverte n'est jamais sortie de toutes pièces du cerveau d'un seul homme, elle est la conséquence d'autres recherches accumulées pendant des siècles. Quand ces matériaux ainsi accumulés sont assez nombreux, il se trouve un homme supérieur qui les réunit et apporte l'étincelle qui en fait jaillir la lumière. Sur ces fondations lentement construites la découverte apparaît alors tout à coup. Sans ces fondations, elle était impossible.

Ce n'est pas ainsi, sans doute, que le vulgaire comprend les grandes inventions et tous les progrès accomplis dans les diverses branches des connaissances humaines. Leur appliquant la théorie si simple du grand homme en histoire, il croit que chaque invention est l'œuvre d'un seul homme, et devant chacune d'elles il veut mettre un nom d'inventeur. Les théories sur lesquelles elles reposent, les expériences dont elles sont le résultat ont exigé des siècles pour être établies, mais de ces théories, de ces fondements, héritage d'un long passé, il n'aperçoit que le couronnement. La théorie, il l'ignore ou la dédaigne

tant qu'elle n'a pas produit un résultat pratique bien visible pour lui. Il eût dédaigné les observations de Galilée sur l'isochronisme des oscillations d'une lampe suspendue, sans se douter que de ce fait théorique devait résulter l'art de mesurer le temps et tous les perfectionnements de l'horlogerie moderne qui permettent au navigateur de déterminer avec exactitude sa position sur l'Océan. Il eût dédaigné aussi cette observation d'Oerstedt qu'un courant électrique qui parcourt un fil de cuivre placé au-dessus de l'aiguille d'une boussole la dévie, sans se douter qu'elle devait provoquer toute une série de recherches d'où le télégraphe électrique devait naître un jour.

Pour comprendre l'absurdité des idées qui ont généralement cours sur les inventions, il faudrait examiner successivement chacune d'elles et tracer l'histoire de leurs origines. Une telle tâche étant impossible dans cet ouvrage, je me bornerai à indiquer la genèse de quelques-unes des plus importantes.

Prenons la machine à vapeur, par exemple. Elle se compose d'éléments très divers ayant exigé chacun des recherches considérables. A cette question : qui l'a inventée ? on peut répondre qu'il n'a jamais existé à la surface de notre planète un cerveau humain capable à lui seul d'une telle conception. Pour que la machine à vapeur fût possible, il fallait savoir extraire le fer, le forger, le transformer en plaques de tôle, savoir aléser les cylindres, connaître les propriétés de la vapeur d'eau, trouver le moyen de la faire arriver tantôt sur une des faces du piston, tantôt sur l'autre, savoir s'en débarrasser immédiatement quand elle a cessé d'agir, etc., série de découvertes capitales qui ont exigé d'innombrables recherches.

De même pour toutes les découvertes les plus importantes, la poudre à canon et l'imprimerie, par exemple. De telles inventions sont également trop complexes pour avoir pu sortir du cerveau d'un seul homme. Ce ne fut pas plus Roger Bacon qui inventa l'une que ce ne fut Gutenberg qui créa l'autre. La poudre à canon sortit, par une série de transformations graduelles, de ces mélanges combustibles connus sous le nom de feu grégeois et qui n'étaient autre chose que des poudres très imparfaites. On remplaça le naphte par du charbon, on y ajouta du salpêtre, on modifia les anciennes proportions, et finalement la poudre, avec ses propriétés explosibles, se trouva créée.

De même encore pour l'imprimerie. Son idée première est d'une antiquité bien haute, car, dès le temps des Grecs et des Romains, l'impression avec des planches de bois portant des caractères sculptés en relief était connue. Au moyen âge, on s'en servait pour imprimer sur des cartes à jouer des dessins et même de l'écriture. Les lettres mobiles elles-mêmes étaient connues, puisqu'elles servaient pour apprendre à lire aux enfants et pour marquer le front des esclaves ; mais on ne songea pas à les utiliser à la reproduction des manuscrits, pour cette excellente raison surtout que le besoin ne s'en faisait nullement sentir. Le nombre des lettrés était petit et les copistes suffisaient largement à tous les besoins. Le moment n'était pas venu.

Lorsque parut Gutenberg, il en était tout autrement. Les lettrés se multipliaient tellement que le nombre des copistes était devenu insuffisant. L'attention étant attirée sur les moyens de reproduire facilement des copies d'un même livre, Gutenberg s'occupa du problème, perfectionna les caractères mobiles, remplaça les lettres de bois par des lettres de métal et rendit leur impression facile ; mais il ne fit en réalité que transformer des procédés connus. Il est parfaitement absurde, comme le fait remarquer un auteur fort compétent en ces matières, M. Firmin-Didot, d'admettre qu'un homme ait pu trouver du premier coup cette série d'opérations compliquées qui constituent l'art du typographe.

Des découvertes capitales comme l'imprimerie, la machine à vapeur, la télégraphie électrique, ne sont donc, je le répète, que la conséquence dernière d'une série d'anciennes découvertes, et ne peuvent se faire que lorsque ces découvertes préparatoires ont été accomplies. Il faut, en outre, qu'elles apparaissent à un moment où elles peuvent être utilisées. De quel usage eût été l'imprimerie à une époque où l'immense majorité des hommes ne savait pas lire ? la poudre à canon, aux âges où on n'aurait pas su fabriquer les tubes métalliques qui doivent la contenir ? le télégraphe électrique, quand les communications entre les peuples étaient rares ou n'existaient pas, et lorsque du reste les connaissances techniques étaient trop peu développées pour permettre de fabriquer les matériaux divers dont cet instrument se compose ?

C'est donc une erreur à laquelle nous devons entièrement nous soustraire, que de prétendre que les progrès politiques, industriels ou sociaux sont l'œuvre de quelques hommes supérieurs. Il ne sont en réalité que la conséquence de la lente accumulation de recherches nombreuses.

Ce serait tirer de ce qui précède des conclusions très fausses que de vouloir ôter aux grands hommes leur mérite et tenter de les rabaisser au niveau de la multitude. La nature a fait les hommes profondément inégaux, et ce n'est pas à un physiologiste à le méconnaître. Pour être autre que ce qu'on le croit généralement, le rôle des hommes supérieurs est cependant très réel. De ce que leur emprunt au passé soit immense et leur apport petit, il n'en est pas moins évident que les services qu'ils rendent sont très grands, et qu'il leur faut une intelligence de beaucoup au-dessus de celle de leurs contemporains pour voir des conséquences qui avaient échappé à leurs devanciers et secouer les préjugés du passé. Quand on sait de quel poids ce passé pèse dans les mobiles de nos actions, il faut reconnaître que les hommes capables de s'y soustraire, tels que Christophe Colomb, par exemple, sont aussi supérieurs à la moyenne des hommes de leur temps que cette moyenne peut l'être à celle des derniers sauvages.

Dans le domaine politique, la supériorité des grands hommes, quoique infiniment moindre que dans le domaine scientifique, est également réelle. Il faut évidemment un jugement très sûr pour deviner le sens de l'évolution d'une époque. Il ne faut pas pourtant que leur supériorité intellectuelle sur la foule soit trop grande, sous peine de perdre toute influence sur elle. Les conditions qui les font réussir résident surtout, du reste, dans le développement de leur caractère. Ce n'est pas avec le langage de la raison, mais avec celui du sentiment, qu'on se fait écouter des hommes.

On conçoit facilement qu'en ce qui concerne les découvertes scientifiques, mères des perfectionnements industriels et de toutes les transformations sociales qui en sont la conséquence, la supériorité des grands hommes doit être intellectuelle au contraire. Leur action directe sur la foule est nulle. Ils s'en écartent trop et n'ont pas de points communs avec elle. Cela importe peu, car les vérités qu'ils mettent en lumière, qu'elles aient leur application aujourd'hui ou dans cent ans,

ne seront pas perdues. Et quand on considère combien sont profondes les transformations opérées dans l'existence des hommes par l'application de quelques principes scientifiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette petite phalange de chercheurs que chaque nation renferme et ne protège guère constitue cependant son plus sûr trésor.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre IX.

---

### Influence de la race.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Diversité du caractère des races.* Importance de cette étude. -L'idée que l'homme est le même dans tous les pays a été longtemps générale. - Erreur de cette conception. - Diversité du caractère des races. - Ancienneté de la formation de leurs caractères. - Leur permanence. - Le rôle historique de chaque race dépend de son caractère. - II. *Composition des races qui constituent les nations modernes.* - Influence des croisements sur la formation des caractères nationaux. - Toutes les nations modernes sont formées par des mélanges de races différentes. - Exemples fournis par les Français, les Allemands, les Juifs, etc. - III. *Influence des éléments qui entrent dans la constitution d'un peuple sur son évolution sociale.* - Variation des résultats suivant les éléments mis en présence. - Leur influence sur la forme des gouvernements. - Dangers de croiser des races trop différentes. Ces dangers ont été méconnus par des nations modernes. - La communauté des sentiments est beaucoup plus importante pour un peuple que celle du langage. - Résultats produits par le contact de races très différentes. - Exemples fournis par les Anglais, les Irlandais, les Nègres, les Indous, les Chinois et les Américains. - Envahissement prochain de la race jaune. - IV. *Nature des différences existant entre les diverses races et entre les individus d'une même race.* - Les différences de sentiment et d'intelligence existant entre les hommes tendent-elles à s'effacer

ou à s'accroître ? - Recherches anatomiques de l'auteur pour résoudre cette question. - [V. Accroissement des différences existant entre la femme et l'homme dans les races supérieures](#). L'inégalité entre les races différentes et entre individus d'une même race s'accroît de plus en plus avec le développement de la civilisation. - [VI. Accroissement des différences existant entre l'homme et la femme dans les races supérieures](#). - Explication psychologique du fait anatomique que dans les races supérieures l'homme et la femme tendent à se différencier de plus en plus. - Nature des différences intellectuelles et morales existant entre les deux sexes. - Incapacité de la femme à raisonner ou à se laisser influencer par un raisonnement. - Son habitude de se laisser guider par l'instinct du moment. - Exagération de ses sentiments. - Elle est plus rapprochée de l'enfant et du sauvage que de l'homme. - Inconvénients de lui donner la même éducation qu'à l'homme.

## **I. - Diversité du caractère des races. - Importance de cette étude.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les observateurs qui ont étudié la nature humaine ailleurs que dans les livres sont toujours frappés, en parcourant les ouvrages des historiens et des psychologues, d'y voir l'homme représenté comme identique partout à lui-même, quels que soient les temps ou les lieux qui l'ont vu naître. Qu'il s'agisse d'un héros de la Grèce ou de Rome, d'un sauvage, d'un Turc, d'un Byzantin, d'un Hindou ou d'un seigneur de la cour de Louis XIV, tous pensent, agissent, raisonnent comme auraient pu raisonner en semblable circonstance les contemporains de l'auteur qui les met en scène. Les personnages des tragédies de Corneille et de Racine n'ont jamais appartenu aux âges bibliques ou à l'antiquité latine. Ils ont vécu en réalité aux temps des poètes qui les ont fait agir. Leur idéal de la vertu et des devoirs de l'homme est celui de l'auteur qui les fait parler. Les sauvages de Rousseau sont des philosophes raisonnants remplis des abstractions de l'époque. « Voulez-vous connaître les Grecs et les Romains, disait Hume, étudiez les Anglais et les Français ; les hommes décrits par Tacite et Polybe ressemblent aux habitants qui nous entourent. »

Cette conception si erronée de la nature humaine est encore celle de la plupart des historiens, celle surtout des psychologues. Bien peu comprennent que des races diverses puissent avoir des modes de penser, de sentir absolument différents, et par suite ne pas être influencées par les mêmes motifs, avoir des idéals de morale et de croyances entièrement opposés ; que les institutions, les mœurs d'un peuple, le rôle grand ou petit qu'il joue dans le monde sont le résultat de son caractère, c'est-à-dire de cet ensemble de sentiments que chaque homme apporte en naissant, ensemble variable suivant les lieux, plus ou moins différent dans chaque race, et qui détermine sa façon de sentir et de réagir.

C'est cette communauté de sentiments dans les mêmes circonstances chez la plupart des individus d'une même race qui constitue le caractère national. Il est formé déjà chez l'individu qui vient de naître et représente l'héritage d'un passé d'une immense longueur que chacun de ses ancêtres a contribué à former. La part qu'il reçoit du passé en naissant est infiniment grande, si on la compare à celle qu'il recevra de son milieu intellectuel et moral, et c'est pour cela que chez les peuples comme chez les individus rien n'est plus difficilement modifiable que le caractère. Ce n'est pas le présent qu'il faut étudier quand nous voulons comprendre l'évolution d'un peuple, c'est son passé surtout. Ces morts qui dorment depuis des siècles au fond de leurs tombeaux ont sur nous une influence telle, que nous n'essayons même pas de nous y soustraire. C'est dans ce passé inconscient que nous apportons en naissant, que s'élaborent les motifs de nos actions.

Si loin que nous puissions remonter dans l'histoire, nous trouvons déjà les caractères des peuples tout tracés. Les nécessités qui les ont engendrés ont agi sans doute pendant des périodes de temps fort longues avant de les déterminer ; mais, une fois fixés, ils ne se modifient plus qu'avec une extrême lenteur. Rien n'est plus permanent que le caractère national d'un peuple. Il y a dix-huit cents ans que César dépeignait le caractère de nos pères sous des traits auxquels il y aurait aujourd'hui bien peu à changer : « Les Gaulois, dit-il, ont l'amour des révolutions ; un revers les abat ; ils sont aussi prompts à entreprendre des guerres sans motifs que nous et sans énergie à l'heure des désastres. » Le Grec de nos jours, comme le faisait remarquer Ampère, a encore tous les défauts et les qualités d'autrefois.

Le Byzantin du moyen âge avait tous les caractères de ses ancêtres. « Quand on s'enfonce, écrit M. Ribot, dans les in-folio peu fréquentés de l'histoire du Bas-Empire, on est étonné de voir combien ce peuple, qui s'appelait romain, malgré ses traditions latines, son fonctionnarisme impérial, ses moeurs importées d'Orient (les eunuques, le souverain paré et adoré comme une idole) et son christianisme étroit, est resté grec au fond. Il y a là une curieuse étude de psychologie historique. Le Byzantin a gardé du Grec, outre la langue et les traditions littéraires, une finesse qui, n'ayant plus de force pour soutien, dégénéra en ruse mesquine. L'amour du Grec pour le beau langage et les discussions brillantes devint le bavardage byzantin ; la subtilité sophistique des philosophes, la scolastique vide des théologiens ; et la souplesse du Graeculus, la diplomatie perfide des empereurs. C'est le Grec de Périclès, mais desséché et à l'état sénile. »

Il en est de même pour les Germains d'aujourd'hui ; ils sont restés ceux de Tacite : « De grands corps blancs, flegmatiques, avec des yeux bleus farouches et les cheveux d'un blond rougeâtre ; des estomacs voraces, repus de viande et de fromage, réchauffés par des liqueurs fortes ; un tempérament froid, tardif pour l'amour, le goût du foyer domestique, le penchant à l'ivrognerie brutale : ce sont là encore aujourd'hui, écrit M. Taine, les traits que l'hérédité et le climat maintiennent dans la race, et ce sont ceux que les historiens romains leur découvrent, d'abord, dans leur premier pays. »

À mesure qu'on pénètre plus profondément dans l'étude de l'histoire, on reconnaît bientôt que c'est surtout à l'état de son caractère qu'est dû le rôle que joue telle ou telle race dans le monde. J'ai déjà cité, en les comparant, les États-Unis et les républiques espagnoles de l'Amérique, et dit que les causes de la grandeur des uns et de l'état de misérable anarchie des autres, bien que leurs institutions soient semblables, doivent être recherchées principalement dans les différences de leurs caractères.

## **II. - Composition des races qui constituent les nations modernes.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Malgré leur persistance, les caractères nationaux ne sont pas toujours invariables. Certaines nécessités les ont créés, d'autres nécessités peuvent les transformer, et l'on soutiendrait difficilement, je crois, qu'un Romain de la République avait le même caractère que son descendant du temps de Caracalla et d'Héliogabale. Nous avons assisté de nos jours à la formation de caractères nationaux nouveaux, ceux des habitants des États-Unis d'Amérique, assez différents de ceux de la race anglaise, d'où ils proviennent. Des nécessités différentes, des conditions nouvelles d'existence ont suffi à déterminer rapidement cette transformation.

Parmi les agents de transformation du caractère national, le plus puissant, et à vrai dire le seul rapidement puissant, est constitué par les croisements. Chacun des éléments en présence apportant le caractère propre que lui a légué son passé, il peut résulter de cette association, si ces éléments ne sont pas trop divergents, la formation de nouveaux caractères. C'est surtout à ces croisements qu'est due la formation des caractères des nations modernes.

Il n'existe guère aujourd'hui, en effet, de races homogènes ; on ne les rencontre plus que chez quelques populations inférieures dont tous les individus sont tellement semblables, que quand on en a vu un, on connaît tous les autres. En Europe, nous n'avons que des mélanges, et, sans vouloir entrer dans des détails qui m'entraîneraient trop loin, je rappellerai succinctement ce que l'anthropologie nous a appris sur ce point.

En ce qui concerne la France, par exemple, que l'on dit nation latine, on peut affirmer que, si elle tient des Romains sa langue et bien

des idées, elle ne se rattache en aucune façon à eux par le sang. Les anthropologistes sont tous d'accord sur ce point :

« Quoique, dit M. Lagneau, les Romains aient eu longtemps dans les Gaules de nombreuses armées, une administration considérable ; quoique leur commerce y fût très étendu ; quoiqu'ils aient imposé aux habitants non seulement leurs institutions, mais voire même en partie leur langue, leurs caractères graphiques, surtout dans les villes et les régions méditerranéenne et rhodanienne ; bien qu'ainsi que les Grecs, leurs prédécesseurs, ils aient fait adopter plus ou moins leur religion en assimilant les divinités gauloises aux dieux du paganisme par eux adorés, l'influence anthropologique des Romains sur notre population paraît avoir été minime, soit par suite de leur dissémination extrême au milieu des nombreuses populations des vastes contrées qui composaient leur empire, soit aussi par la diversité des éléments ethniques de ce peuple dominateur, mélange de Pelages, de Sicules, d'Étrusques, de Ligures, de Grecs, d'Ombres, etc. »

« En France, écrit un autre savant anthropologiste, le Dr Topinard, il y a des Français, mais pas de races françaises. On y découvre : au nord, les descendants des Belges, des Wallons et autres Kymri ; à l'est, ceux des Germains et des Burgondes ; à l'ouest, des Normands ; au centre, des Celtes qui, à l'époque même où leur nom prit naissance, étaient formés d'étrangers d'origines diverses et d'autochtones ; au midi enfin, des anciens Aquitains et des Basques, sans parler d'une foule de colonies, comme les Sarrasins qu'on retrouve çà et là, les Tectosages qui ont laissé à Toulouse l'usage des déformations crâniennes et les trafiquants qui passèrent par la ville phocéenne de Marseille. »

De même pour les Anglais, composés d'un croisement de la population primitive du sol avec des Saxons, des Danois, des Angles, etc., éléments du reste assez homogènes. Le fond germain y a dominé, et c'est à lui évidemment que reviennent l'esprit sérieux, le goût de la famille, le sentiment du devoir, la patience et la persévérance qui contrastent avec l'impressionnabilité, la légèreté et l'insouciance de l'Irlandais d'origine celte.

L'Allemagne, aussi, est constituée par des mélanges assez variables, suivant ses provinces. L'influence slave, finnoise, celte y est très manifeste, ainsi que celle du sang mongol. C'est peut-être à ce dernier qu'est dû le côté dur, égoïste et brutal du caractère allemand, très frappant pour l'observateur dans certaines provinces.

Si nous passons maintenant au sud de l'Europe, nous ne rencontrons également que des nations constituées par des mélanges. Les Espagnols, par exemple, sont formés par la fusion d'éléments beaucoup plus dissemblables encore que ceux que nous avons eu l'occasion de mentionner. C'est d'une part, la race primitive du sol et de l'autre diverses populations européennes (Celts et Romains) et africaines. L'Espagne fut, comme on le sait, possédée par les Maures pendant plusieurs siècles. Le sang africain y est facile à reconnaître et peut-être est-ce à son influence qu'est dû ce fait que l'Espagnol est le peuple qui se croise le plus volontiers avec les nègres, croisement qui répugne à la plupart des autres nations.

Les Juif eux-mêmes qui ont passé si longtemps pour une race pure sont constitués, au contraire, par des mélanges très hétérogènes de Slaves et de Sémites. Il existe en effet, parmi eux deux types extrêmement distincts, séparés par un véritable abîme : le Juif dit allemand, d'origine slave et le Juif espagnol ou portugais seul vrai descendant des Hébreux de la Palestine. On sait maintenant que les Juifs dits allemands si nombreux dans nos provinces de l'Est et à Paris ne sont nullement de race juive : ce sont des descendants de Slaves, de Germains et de Tatars convertis au judaïsme du VIII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère et en particulier de Tatars du nord de la mer Noire. L'influence juive s'exerça d'abord sur des peuplades des bords du Volga, et se propagea de proche en proche jusqu'aux provinces méridionales de l'Allemagne <sup>1</sup>.

Malgré l'influence considérable des croisements, les transformations de caractère dont est susceptible une race ne sont pas aussi profondes qu'on pourrait le croire : les éléments divers qu'elle contient se juxtaposent plutôt qu'ils ne se fusionnent et l'hérédité les maintient pendant longtemps.

Si tous les individus d'une même race finissent par prendre un aspect général qui les fait reconnaître au premier abord, et permet de distinguer, par exemple, d'un coup d'œil, un Anglais d'un Français,

---

<sup>1</sup> La conversion de populations au judaïsme est fort rare dans l'histoire, le Juif se souciant beaucoup plus d'amasser de l'argent que de faire des prosélytes. On trouvera les détails relatifs à l'origine des Juifs-Allemands dans les tomes II et VI du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris.

c'est que chez des individus toujours en contact, il s'établit une sorte d'influence réciproque qui fait qu'aussi bien pour la langue que pour les manières, la conduite, le style, chacun se modèle inconsciemment sur ses voisins ; mais ce n'est là, en réalité, qu'un vernis qui ne fait que recouvrir des tendances très diverses, filles de passés fort différents. L'hérédité finit quelquefois par les fusionner ; mais, si elles sont trop divergentes, la fusion est, comme nous allons le montrer, impossible.

### **III. - Influence des éléments qui entrent dans la constitution d'un peuple sur son évolution sociale.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les mélanges de races peuvent avoir, suivant les éléments mis en présence, des résultats tout à fait avantageux, ou au contraire tout à fait funestes.

Si le mélange est formé par des éléments qui, au lieu d'être en opposition, se complètent, les qualités d'une race peuvent s'ajouter aux qualités de l'autre et former un tout suffisamment homogène. La nation anglaise en est un exemple.

Si les deux peuples qui s'unissent sont fort différents, non seulement par leur état de civilisation actuelle, mais surtout par leur passé, le Blanc et le Noir, par exemple, il peut se présenter plusieurs cas que nous allons considérer successivement ; mais, dans tous ces cas, les résultats sont toujours nuisibles et montrent que le plus grand danger qui puisse exister pour un peuple est la présence sur son sol de races trop différentes.

Admettons d'abord que les races mises en présence, bien que d'intelligence peu différente, aient des caractères très dissemblables : l'Anglais et l'Irlandais, par exemple. Leur mélange étant impossible, il arrivera forcément que la race la plus forte asservira la plus faible et

ne pourra maintenir la soumission que par une compression très dure. Un régime de fer seul peut faire vivre sous les mêmes lois deux races aussi dissemblables. Nous comprenons ce que put être autrefois l'énergie de la résistance opposée, quand nous voyons prescrire, sous le règne d'Élisabeth, la destruction des bestiaux et de la culture de plusieurs comtés irlandais, pour y faire mourir de faim les habitants qu'il était impossible de réussir à exterminer autrement, et nous pressentons facilement l'intensité des haines régnant alors, quand nous voyons un poète comme Spencer décrire avec complaisance les horribles tortures de cette famine préméditée. Aujourd'hui encore l'Irlandais préfère émigrer en masse dès qu'il le peut, que de vivre sous les lois de l'Angleterre, et quand il quitte la patrie, ce n'est pas, comme l'écrivait récemment un témoin oculaire d'un départ d'émigrants, sans tourner vers la métropole ses poings menaçants et jurer d'obtenir vengeance lui ou ses descendants.

Quand les deux races en présence diffèrent absolument par l'intelligence, le caractère, les goûts, les idées, le genre de vie, le sort de la plus faible n'est pas seulement d'être asservie, comme dans le cas précédent, mais encore d'être bientôt détruite. L'Américain qui ne vit que d'agriculture, l'Indien qui l'a en horreur et ne pourrait se résoudre à habiter une maison, ne sauraient vivre sous les mêmes lois. Massacré directement ou tué par la faim, le plus faible n'a qu'à disparaître.

Lorsque les deux races en présence, bien qu'étant de caractères et d'intelligence fort différents, arrivent à se mélanger, l'Espagnol et le Nègre ou l'Indien, par exemple, le résultat, pour être moins funeste en apparence que dans les cas précédents, n'est cependant pas sensiblement meilleur. Au lieu d'exister d'un individu à l'autre, l'antagonisme des éléments contraires existe alors chez le même individu. Les aptitudes héréditaires contraires des parents qui ont contribué à le former luttent sans cesse entre elles, et il obéit tantôt à l'une, tantôt à l'autre, sans pouvoir adopter une règle fixe de conduite. L'existence misérable des républiques hispano-américaines, vouées à une perpétuelle anarchie, est la preuve des mauvais résultats que produisent les croisements entre race très différentes. Sans prétendre que c'est uniquement à leurs croisements avec les barbares qu'est due la décadence des Romains, on ne peut nier que ces croisements y aient

fortement contribué. La participation des plébéiens aux prérogatives patriciennes, celle des villes italiennes et des peuples conquis au droit de cité, affaiblirent bientôt ce qui faisait la force des Romains, le culte de Rome.

Il y a donc des cas, et ces cas sont les plus nombreux, où les conquérants doivent éviter à tout prix de se mélanger au peuple conquis. Je ne saurais approuver le dur régime auquel l'Angleterre a condamné l'Inde, mais je ne saurais non plus la blâmer d'avoir repoussé tout mélange avec la race conquise et écarté soigneusement tous les métis des affaires. « L'union de l'Anglais et de l'Hindou, dit Bagehot, donne un produit qui n'est pas seulement entre deux races, mais entre deux morales. Ceux qui ont cette origine n'ont pas de croyance héréditaire, pas de place marquée pour eux dans le monde ; ils n'ont aucun de ces sentiments traditionnels et bien arrêtés qui sont les soutiens de la nature humaine. »

L'histoire de notre époque nous montre combien certaines nations ont méconnu les nécessités résultant des antagonismes créés par la diversité des races mises en présence. Sans doute les motifs réels de la guerre de la sécession ont été tout autres que la suppression de l'esclavage ; mais le fait seul qu'on ait pu prendre pour prétexte de donner les mêmes droits politiques à un nègre et à un blanc, sera certainement, pour l'historien de l'avenir, connaissant les différences immenses de sentiments et d'intelligence qui séparent les deux races, un sujet d'étonnement profond. Il n'aura pas besoin de rechercher quelles furent les conséquences du régime accordé au nègre, pour deviner que le régime qui convenait au blanc a dû lui être fatal. Il devinerait facilement aussi, même si l'histoire ne lui en disait rien, qu'à partir du jour où le nègre fut libre son niveau intellectuel et moral dut considérablement baisser et sa mortalité s'élever en même temps dans une proportion très grande. L'énergie, la prévoyance, la persévérance, le goût du travail, l'empire sur soi, l'initiative, le sentiment de la famille sont des qualités que l'hérédité peut donner, mais qu'aucune institution ne saurait créer. La destinée du nègre en Amérique est forcément celle-ci : retomber dans un esclavage déguisé, pire que l'ancien, parce que personne n'aura alors intérêt à le ménager et à l'améliorer, ou périr sous l'influence des vices qu'il a empruntés à la civilisation, et qui étaient les seuls emprunts qu'il ait pu lui faire.

Tant qu'elles ne possèdent pas le niveau de sentiments que certaines civilisations élevées comportent, les races inférieures ne peuvent prospérer que dans la servitude.

La présence du nègre sur le sol des États-Unis ne saurait donc, pas plus que la présence du Peau-rouge, constituer un danger bien sérieux pour les Américains. Que le nègre finisse comme le Peau-rouge, par être parqué dans des territoires où on ira l'exterminer sur une grande échelle, comme on le fait pour ce dernier, quand il essaiera d'en sortir, ou que sa destinée soit celle que j'ai mentionnée plus haut, il ne sera jamais bien sérieusement à craindre.

Ce qui constitue un danger bien autrement réel pour la grande république, c'est la présence en proportion chaque jour croissante de deux éléments trop élevés par l'intelligence pour pouvoir être détruits, trop divergents par leur caractère pour être assimilés. Je veux parler de l'élément allemand, auquel j'ai déjà fait allusion, et de l'élément chinois dont je parlerai bientôt. La statistique montre que le moment où l'élément anglais ne sera plus en majorité aux États-Unis est proche. On n'entrevoit aucun autre moyen de maintenir en paix sur le même sol des éléments animés de tendances si différentes qu'une dictature militaire très dure. C'est par elle sans doute que se terminera la première phase de l'histoire de cette république.

Le lecteur doit comprendre maintenant le rôle que jouent dans l'évolution d'une société les éléments qui la composent. La communauté de langage est au fond peu de chose ; ce qui importe, c'est cette communauté de sentiments qui fait que tous les individus pensent d'une façon peu différente sur des sujets semblables, et sont disposés à se conduire d'une même façon dans des cas analogues. C'est dans cette communauté de sentiments que réside la force de l'Anglais. Chacun en naissant apporte le même sens pratique, le même respect de l'ordre établi, la même initiative, la même habitude de se gouverner sans maître, le même idéal du devoir.

Une semblable communauté de sentiments est loin d'exister malheureusement chez les races latines, et au premier rang des causes de décadence prochaine qui les menacent, je placerai certainement des divergences de sentiments qui sont beaucoup plus encore le résultat de

différences ethniques, que de différences d'éducation ou de condition d'existence.

En examinant plus haut les cas divers qui peuvent se présenter lorsque des races différentes sont en présence, nous avons mentionné celui où l'une des deux races asservissait l'autre sans se mélanger à elle, ce qui est le cas de l'Anglais et de l'Hindou, par exemple ; mais nous n'avons pas envisagé encore les résultats que peut amener cet asservissement. Ils sont trop importants pour l'évolution présente ou future des sociétés pour qu'il ne soit pas nécessaire de les exposer avec quelques détails.

Deux cas peuvent se présenter : ou la race conquérante ne fait pas peser durement son joug sur le vaincu, ou elle l'appesantit, au contraire, et considère ce dernier comme une mine qu'elle a le droit d'exploiter entièrement. Dans le premier cas, c'est-à-dire si le joug du vainqueur est tolérable, le vaincu, à moins d'incompatibilité de caractère trop grande, l'accepte bientôt, et les intérêts du peuple conquérant et du peuple conquis finissent par devenir communs. Tel fut le cas des mahométans dans l'Inde. Il serait difficile d'admettre que, en dehors de l'époque de la conquête proprement dite, ce joug ait été intolérable, puisque les vaincus adoptèrent bientôt la religion du vainqueur, et qu'il y a encore soixante millions de sectateurs de Mahomet dans cette partie du globe.

Si, au lieu d'être débonnaire, le vainqueur impose un joug pesant, et s'il se borne à l'exploitation pure et simple du vaincu, ce dernier se soumet tant qu'il ne peut faire autrement, mais avec l'idée constante d'une revanche prochaine, et tôt ou tard l'heure de cette revanche arrive quand la disproportion numérique entre l'envahisseur et l'envahi est trop grande. Tel est le cas de l'Inde actuelle et de tous les pays où les Anglais ont pu, comme en Chine, par exemple, imposer leurs lois. Le régime que les peuples civilisés imposent aujourd'hui aux nations conquises, ou simplement soumises, est doux en apparence quand on le compare à celui de ces conquérants asiatiques qui détruisaient tout sur leur passage, et pourtant jamais les destructions d'hommes par les barbares n'ont égalé en nombre les destructions indirectes causées par les invasions des peuples civilisés modernes.

La preuve de cette assertion est facile. Laissons de côté les races tout à fait inférieures, comme les habitants de l'Océanie, que les nations civilisées ont à peu près entièrement détruites en quelques années, anéantissant certains peuples, tels que les Tasmaniens, jusqu'au dernier homme ; laissons également de côté les Peaux-rouges de l'Amérique exterminés par le fer et la faim et dont les derniers disparaîtront bientôt ; laissons de côté encore les nègres, exclusivement exploités par les blancs, qui, au dire de sir Bartle Frere, enlèvent encore 500,000 hommes par an à l'Afrique, et ne parlons que des Hindous et des Chinois. Ce ne sont pas assurément des races très inférieures, car leur civilisation n'est pas au-dessous de ce qu'était la nôtre au moyen âge. Des deux contrées habitées par ces peuples, l'une, l'Inde, a été conquise par l'Angleterre, l'autre, la Chine, a seulement subi ses lois. Voyons quels sont aujourd'hui les résultats de ce contact de races aussi différentes, et essayons de pressentir ce qu'il est appelé à produire dans l'avenir.

Aucun peuple n'est assurément plus méthodique que l'Anglais, et aucun ne laisse moins de part au sentiment dans la politique. Tout est calculé d'avance et soumis à des lois fixes. Le système colonial de l'Angleterre est simple et pratique ; il repose essentiellement sur ces principes que la colonie, appartenant à ceux qui l'exploitent, doit produire le plus possible, qu'il faut établir une barrière infranchissable entre les vaincus et les vainqueurs, n'exécuter de travaux comme les routes, les chemins de fer, etc., que quand ils peuvent avoir une utilité stratégique ou commerciale pour le conquérant. Si le vaincu n'est utilisable en aucune façon, comme le Peau-rouge ou l'Australien, on lui applique la loi du plus fort, et on l'extermine en masse ou on l'expulse simplement du territoire envahi. Privé de ressources, il meurt de faim et sa race disparaît rapidement.

Appliqués avec rigueur dans cette vaste colonie de deux cents millions d'hommes qu'on appelle l'Inde, ces principes ont considérablement enrichi l'Angleterre, mais en même temps ils ont ruiné la colonie, et cela à un tel point, que les hommes d'État anglais sont effrayés aujourd'hui, - non bien entendu du sort de ces deux cents millions d'hommes, - mais de l'épuisement prochain de cette source de richesses. Chacun reconnaît maintenant que les taxes ont dépassé l'extrême limite du supportable et que « en beaucoup d'endroits, - c'est

un Anglais, M. Hyndman qui parle, - la population vit plus mal qu'autrefois et meurt presque de faim. » Montrant que, d'une part, l'Angleterre accable d'impôts les indigènes, alors que de l'autre elle a ruiné toutes leurs manufactures pour favoriser les importations anglaises, l'auteur que je viens de citer ajoute : « Nous marchons à une catastrophe sans pareille dans l'histoire du monde. » Cette prédiction peut sembler pessimiste ; elle ne l'est guère cependant quand on considère que dans la seule province de Madras il y a, suivant la statistique officielle, seize millions de pauvres. Les malheureux habitants sont obligés non seulement d'entretenir une armée qui coûte plus de quatre cents millions, une administration qui en coûte cinquante, mais encore d'envoyer annuellement à l'Angleterre l'équivalent de cinq cents millions <sup>1</sup>.

La somme retirée depuis vingt ans de l'Inde, par l'Angleterre, est évaluée à dix milliards, sans compter l'argent dépensé pour entretenir les conquérants, dont chacun reçoit pour son séjour dans la colonie un traitement de souverain. Le séjour des fonctionnaires aux Indes est limité à cinq ans, parce que l'on considère qu'après ce délai, ils doivent avoir réalisé une brillante fortune. On aura une idée de leurs dépenses, en sachant que le gouverneur de Bombay ayant désiré récemment une maison de campagne, le gouvernement lui a alloué immédiatement 4,375,000 francs pour cet achat. « Chose effrayante, dit M. Hyndman, les provinces du nord-ouest en étaient réduites à exporter leurs grains, alors que trois cent mille personnes y mouraient

<sup>1</sup> Le travail de M. Hyndman, d'où j'extrai ces chiffres, a paru dans *The Ninetieth Century* sous ce titre : la Banqueroute de l'Inde, et a produit une grande sensation en Angleterre. Les diverses réponses qui y ont été faites n'ont porté que sur des détails et n'ont pas modifié la valeur des faits établis par l'auteur. Le tribut annuel de 500 millions que l'Angleterre retire de l'Inde n'a pas été contesté ; on a discuté seulement sur le nom qu'il fallait lui donner. M. J. Morley, répondant à M. Hyndman dans la *Fornightly Review*, se borne à dire à propos de ce drainage annuel de 500 millions : « Cette sorte d'écoulement est certes chose grave. Le difficile serait de « le ralentir. La seule excuse à faire valoir est que c'est la condition inévitable de « toute nation gouvernée à longue distance par des étrangers. Qu'on l'appelle tribut « ou autrement, cet argent n'est pour les peuples de l'Inde que le prix d'un gouvernement pacifique et régulier. » Je me demande ce que le cultivateur hindou, qui meurt de faim parce que l'Anglais lui a tout pris, peut bien penser d'une telle excuse. Le prix de ce gouvernement pacifique et régulier doit lui sembler cher. Il n'y a pas d'excuse au pillage systématique d'un pays ni à la destruction de ses habitants par la faim ; il n'y a qu'une raison à donner : la loi du plus fort. C'est la seule qu'aient invoquée les différents conquérants qui ont envahi le pays, mais qui ont su cependant s'y maintenir sans se faire haïr, comme le prouve ce fait qu'il y a soixante millions de mahométans aux Indes, alors que les pasteurs anglais n'ont jamais pu y faire de prosélytes.

de faim en quelques mois », et il rappelle qu'en 1877, dans la seule présidence de Madras, neuf cent trente-cinq mille personnes sont mortes de faim, suivant les rapports officiels. Cette situation ne fait qu'augmenter, car la fertilité du sol diminue rapidement par l'abus des cultures épuisantes que nécessitent les exigences des impôts. Citerait-on un conquérant asiatique ayant fait autant de victimes ? La démonstration du fait que j'ai énoncé en commençant est-elle suffisamment complète ?

On conçoit que le vaincu ne se plie pas à une exploitation semblable sans quelques récriminations. Ce n'est que grâce à un régime de fer qu'elles sont étouffées.

« Les mœurs anglaises dans l'Inde sont odieuses et bien faites pour exciter la haine contre leurs auteurs et leurs sectateurs », écrit dans son livre sur l'Inde un ministre plénipotentiaire français, le comte de Rochechouart ; « les Anglais sont des maîtres sérieux, ils n'ont pas la main légère, et lorsqu'ils croient leurs intérêts engagés, ils n'hésitent devant n'importe quelle mesure. L'histoire est remplie de traits qui ne font honneur ni à la générosité, ni même à la parfaite bonne foi des chefs de cette nation. Ces faits n'ont pas été de nature à augmenter les sympathies des étrangers, et ont provoqué des haines qui ont résisté au temps, et dont rien ne peut effacer les traces. Nulle part ces haines ne sont plus vivaces qu'aux Indes et en Birmanie. L'histoire de la conquête du Bengale renferme des détails qui font que les noms de Warren, Husting et de lord Clive sont synonymes de mensonge. Ce qui frappe le plus l'étranger dès qu'il met le pied dans les Indes, c'est le mépris de l'indigène pour ses maîtres. Les Anglais ont bien des esclaves, mais n'ont ni amis ni sujets. »

La seule consolation de l'Indien soumis au régime dont je viens de parler, c'est l'espoir d'une prochaine et sanglante revanche : « Les haines s'accumulent, écrit le même auteur ; survienne un incident insignifiant, imprévu, comme celui auquel on attribue la dernière rébellion, en un clin d'œil la révolte sera générale. L'Indien se prépare sans cesse pour cet instant. » Une secte, les Wahabites, vivant sur les frontières, et considérée par le gouvernement anglais, qui n'a jamais pu la soumettre, comme un de ses plus redoutables ennemis, se maintient en levant dans chaque village des taxes volontaires d'argent et d'hommes qui, malgré la pauvreté des habitants, ne sont jamais refusées.

Rien n'est plus humiliant pour l'Européen que de voir la haine et le mépris qu'éprouvent pour lui les peuples de l'Orient. Cette hypocrisie, qui nous fait afficher des principes de haute morale alors que nous leur déclarons des guerres meurtrières, sans autres motifs que celui de nous enrichir en les exploitant sans merci, leur est spécialement odieuse. Ce n'est pas seulement l'Indien qui méprise l'Européen ; chez le Chinois, le même sentiment est aussi profond. Le diplomate que je citais plus haut, et qui a vécu longtemps dans l'extrême Orient, s'exprime ainsi à ce sujet :

« En Chine, les domestiques des blancs sont pleins de honte vis-à-vis de leurs compatriotes d'être obligés de subir leur contact... Malgré l'ancienneté de nos rapports avec ces peuples, nous n'avons pu encore forcer la porte de leur intérieur et nous créer avec eux des rapports de société suivis. A Pékin, par exemple, il existe un seul Chinois qui nous invitait parfois à dîner, et il a par ce fait perdu toute la considération de ses voisins ; je me souviens qu'au moment du massacre de Tientsin, il vint me faire une visite, et comme je le remerciais de cette démarche très courageuse pour un Asiatique : « Ne me remerciez pas, me dit-il mélancoliquement, s'il vous arrivait malheur, je serais également tué. »

Jamais le Romain n'a produit sur les peuples qu'il a colonisés une impression pareille à celle que produisent les blancs actuels sur les races inférieures. Le Peau-rouge lui-même a une triste idée de notre morale. Un Cherokee lettré, cité par M. Dixon dans son livre sur la conquête blanche, écrivait naïvement dans un journal à l'usage de ses compatriotes, à propos de la supériorité reconnue par lui du blanc sur l'Indien : « En tant que peuple, nous ne sommes point aptes encore à devenir des citoyens américains. Ce n'est pas que nous ne soyons suffisamment intelligents, probes, industriels ; mais nous n'avons ni la connaissance, ni l'habitude des fraudes et des artifices dont la condition de liberté autorise sinon encourage l'emploi vis-à-vis des gens confiants, et qui sont considérés comme un droit national. »

Quant à la triste opinion du Chinois à l'égard de l'Européen, il faut avouer que rien n'est plus justifié, et que l'histoire des relations de l'Europe civilisée avec ce pays au dix-neuvième siècle sera l'une des plus tristes pages de l'histoire de notre civilisation. Nos descendants

sont peut-être appelés à l'expiation chèrement un jour. Que pensera-t-on dans l'avenir de cette sanglante guerre, dite de l'opium, où la Chine se vit forcée à coups de canon d'accepter l'opium que les Anglais avaient introduit chez elle, et que le gouvernement chinois, effrayé des dangers qui résultaient de son usage, voulait proscrire ? Aujourd'hui ce commerce rapporte, il est vrai, cent cinquante millions par an à l'Angleterre ; mais, d'après les évaluations les plus modérées, celle du docteur Christlieb notamment, l'opium fait périr annuellement six cent mille Chinois. La sanglante guerre de l'opium et le commerce forcé qui l'a suivie restent dans les souvenirs des Chinois comme un exemple destiné à enseigner à leurs enfants la valeur morale de ces Occidentaux qu'ils persistent, - est-ce bien injustement ? - à qualifier de barbares. Quand les missionnaires anglais veulent les convertir, ils leur répondent, au dire de l'auteur que je citais plus haut : « Quoi ! vous nous empoisonnez pour nous détruire et vous venez après nous enseigner la vertu ! » Sans doute le Chinois a tort en raisonnant ainsi, car il ne comprend pas que l'Anglais possède héréditairement des maximes d'une morale spéciale fort rigide qu'il doit satisfaire, et qu'il satisfait en payant des missionnaires destinés à préparer l'Asiatique à la vie éternelle à laquelle le conduit rapidement l'opium qu'il lui vend : ce qui rappelle ce mot d'un correspondant de la Gazette d'Augsbourg, pendant la guerre, que les Anglais « vendaient des armes aux Français pour tuer les Allemands, et du coton à bon marché aux mères et veuves allemandes pour qu'elles puissent essuyer leurs larmes. »

Mais les Chinois ne sont pas une race aussi inférieure qu'ont pu le faire supposer aux Européens leurs conquêtes faciles. Leur haine pour notre morale, notre religion et nos mœurs ne les a pas empêchés de comprendre les causes de notre force, et la Chine subit en ce moment une transformation dont ne se préoccupent guère les hommes d'État, mais dont il est facile dès aujourd'hui de prévoir les conséquences. Sa religion, ses mœurs sont trop anciennes pour pouvoir être transformées ; mais elle emprunte à l'Europe ce qui fait sa force : ses connaissances militaires et ses armes. J'ai déjà dit qu'ils traduisent nos ouvrages de tactique militaire, et que dans leur récente guerre avec le Turkestan, ils avaient fait usage de canons Krupp et d'armes à tir rapide. Ils ne se sont pas bornés à ces acquisitions importantes, et ayant vite reconnu que l'industrie du blanc ne dépassait nullement leurs capacités, ils sont venus lui faire concurrence chez lui.

L'Amérique a été un des premiers pays envahis. Comme le Chinois est sobre, travailleur, intelligent, qu'il n'a pas de besoins, et qu'un peu de riz et de thé lui suffit, il peut travailler à un prix trois fois moindre que l'ouvrier américain. On le reçut donc d'abord à bras ouverts ; mais quand on vit qu'il accaparait une à une toutes les industries, qu'il fabriquait mieux que ses maîtres des objets qu'il n'avait jamais vus auparavant, comme des bottes anglaises et du drap anglais ; qu'on pouvait l'employer à tous les travaux et qu'il les comprenait tous ; en un mot, que l'ouvrier américain n'avait plus qu'à se croiser les bras, ce fut un soulèvement général, chacun réclamant à grands cris qu'on arrêtât cette invasion, et récemment la ville de San-Francisco, qui renferme soixante-quinze mille Chinois dans son sein, demandait au Congrès de frapper d'une taxe de 1,250 francs tout Chinois nouvellement débarqué, et d'en limiter l'introduction. Il y a déjà longtemps que le gouvernement anglais avait frappé d'une taxe élevée tout individu de race jaune qui pénétrait en Australie.

Je ne dirai pas que rien n'est plus injuste que de semblables mesures, car la justice est un sentiment dont les peuples, comme les rois, ne tiennent compte que quand il ne s'agit pas de leurs intérêts ; mais je ferai observer que, même en forçant la Chine à recevoir les Européens chez elle et lui défendant de laisser sortir ses nationaux, il sera bien difficile d'expulser ces derniers du pays où ils sont installés, ou simplement de les parquer dans un désert et de les tuer à coups de fusil, comme cela se pratique à l'égard des Peaux-rouges, quand la famine les obligerait à sortir de leurs enclos. Ce serait porter un coup funeste à des industries dont ils sont devenus aujourd'hui des agents indispensables. Il ne faut pas oublier non plus que les Chinois, qui nous connaissent aujourd'hui, savent très bien qu'ils sont quatre cents millions et que rien ne leur sera plus facile avant longtemps que de pouvoir à leur tour expulser les étrangers. Ils ont du reste entre les mains des moyens de représailles plus puissants ; car avec les progrès de leur industrie ils peuvent porter aux races blanches des coups redoutables. Ils ont déjà nos armes, et commencent à connaître et à pratiquer nos industries. Ils n'ont pas encore nos chemins de fer, mais le jour où ils les auront, ils pourront, avec leurs aptitudes industrielles, le bas prix de la main-d'œuvre dont leur sobriété excessive leur permet de se contenter, leurs richesses houillères, qui, au dire du géologue Richthofen, sont les plus considérables du monde, faire aux

manufactures anglaises une concurrence mortelle. Les obliger à prendre de force l'opium anglais et leur défendre d'exporter leurs marchandises, cela peut se faire tant qu'on est le plus fort ; mais la Chine sera bientôt assez puissante pour se défendre, et elle se rappellera alors que si l'Angleterre est bien loin, les frontières de l'Inde sont bien près, et que au-delà de la Chine avec ses quatre cents millions d'habitants, il y a deux cents millions d'Hindous, parmi lesquels trois millions de Chinois, et, sur l'autre côté de la frontière, quatre-vingts millions de Russes prêts à prendre part à la lutte gigantesque dont l'Orient est destiné à devenir bientôt le théâtre. La civilisation a brisé la grande muraille de la Chine et semé la ruine dans ces contrées lointaines. Par un juste retour des choses, qui prouve que les violations des lois morales s'expient toujours, le flot dont nous avons brisé les digues déborde maintenant, et, de tous les dangers auxquels les peuples civilisés sont exposés, cette invasion est le plus grand peut-être. Les Chinois n'ont pas encore émigré en Europe, mais le moment n'en est pas loin. Tout récemment, des journaux anglais discutaient l'utilité de les introduire en Angleterre pour permettre aux patrons de lutter contre les grèves. Une fois que l'Europe aura été envahie par eux, on pourra prévoir le jour où, grâce à leur fécondité, à leur habileté, aux minimes exigences que rend seule possibles leur extrême sobriété, ils amèneront, par leur concurrence, la disparition de toute la population industrielle et agricole dont le niveau ne leur serait pas très supérieur, c'est-à-dire du plus grand nombre. Il n'y a que pour les travaux d'ordre supérieur que leur concurrence n'est pas à craindre, parce qu'un cerveau de Chinois ne saurait dépasser un certain niveau. Je ne considérerais pas comme une hypothèse de réalisation impossible celle d'un avenir où la race jaune, actuellement la plus nombreuse et la plus féconde de toutes, remplirait le monde et laisserait seulement vivants les types les plus élevés de la race blanche qu'une sélection répétée, résultat de la concurrence, aurait fini par rendre très supérieurs à ce qu'ils sont maintenant.

Mais ce sont là des hypothèses réalisables seulement dans un avenir lointain. Les soucis dont la race jaune menace aujourd'hui la race blanche sont assez graves pour qu'il y ait lieu de ne se préoccuper que du présent. Nous avons été semer la guerre et la discorde chez ces nations lointaines, et troubler leur repos séculaire. C'est à leur tour maintenant de troubler le nôtre. La lutte la plus gigantesque peut-être

dont parlera l'histoire est celle qui, pour un avenir prochain, se prépare actuellement en Asie. Aujourd'hui l'Angleterre est au faite de la puissance ; elle règne sans rivale sur les mers, gouverne l'Écosse, l'Irlande, l'Australie, le Canada et les Indes, protège la Turquie et l'Égypte, se fait craindre de la Russie et force la Chine à subir ses lois. Elle est au sommet de la grandeur, mais elle y chancelle. « England totters at the apex of her greatness », écrivait récemment le plus important des journaux anglais, et un des plus illustres hommes d'État de l'Angleterre, M. Gladstone, jetant, dans un article célèbre (*Kin beyond the sea*), un oeil inquiet sur l'avenir, prédisait la suprématie prochaine des États-Unis et la ruine de l'Angleterre.

La grandeur des États-Unis y sera pour beaucoup sans doute, et la décroissance constante, depuis dix ans, des exportations anglaises, dont le chiffre est maintenant de près de 4 milliards inférieur à celui des importations, est la preuve du coup terrible qu'a reçu le commerce de l'Angleterre. Chaque année elle exporte moins de fer, de machines, de cotonnades, alors qu'elle est obligée d'importer plus de viande, de céréales et de denrées coloniales. Mais bien d'autres causes de ruine la menacent. Les haines qu'elle a soulevées partout sont terribles, même dans son sein. L'Irlandais lui a voué une implacable rancune qu'il fait jurer à ses fils, et il n'attend qu'une occasion propice pour se soulever et demander compte de tant de siècles d'oppression. Le jour où deux cents millions d'Hindous crieront vengeance pour tant de millions d'êtres tués par la faim, où quatre cents millions de Chinois, leurs voisins, se souviendront qu'ils ont été décimés par l'opium, et où la Russie, dont les frontières avoisinent l'Inde et la Chine, trouvera l'occasion favorable, que deviendra la puissante Angleterre ? L'histoire seule répondra à cette question, mais nous pouvons facilement prévoir que si elle doit sombrer dans quelque gigantesque cataclysme, les inimitiés des races soumises à ses lois en seront la principale cause.

## **IV. - Nature des différences existant entre les diverses races et entre les individus d'une même race.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Ce serait le moment maintenant de définir nettement en quoi consistent ces différences de sentiments et de caractère qui existent entre les diverses races et entre les individus d'une même race, et qui, filles d'un long passé, ne sauraient être modifiées que par un long avenir. Les exemples qui précèdent ont montré à quel point les aptitudes des races diverses étaient incompatibles, et nous avons mentionné en passant la nature de quelques-unes de ces différences. Nous verrons en quoi elles consistent, en étudiant les conceptions des divers peuples relatives à la morale, au droit, aux croyances. Les exposer ici, en détail, serait impossible, car une telle tâche comprendrait à elle seule plusieurs volumes. Les différences intellectuelles et morales des diverses races ne sauraient, en effet, être appréciées qu'au moyen d'exemples montrant leurs résultats et dont la réunion constituerait en réalité l'histoire de la civilisation de ces races. Se borner à de sèches énumérations et dire, par exemple, que l'Anglais est froid, tenace, méthodique, manque de goût, a les sens émoussés par son milieu, est sensible au confortable, insensible aux idées du beau et de l'élégance, et a pour besoin prédominant l'action ; ajouter ensuite que l'Italien a des aptitudes précisément contraires, ne peut avoir d'intérêt que lorsqu'on montre ces races évoluant sous l'influence de leurs caractères, dans l'histoire.

C'est surtout en ce qui concerne les aptitudes intellectuelles que l'appréciation des différences est difficile et ne peut se formuler qu'en s'appuyant sur de nombreux exemples. Je me bornerai à faire remarquer qu'on apprécie le plus souvent fort mal la nature des différences existant dans la constitution intellectuelle de deux individus donnés, et que ce n'est pas par un examen superficiel qu'on peut déclarer que l'un est supérieur à l'autre. Ce ne sera certainement ni l'instruction plus ou

moins grande, ni le plus ou moins de succès obtenu dans la vie, qui pourraient servir de guide. En ce qui concerne le succès, il est bien évident, en effet, qu'une intelligence brillante, mais que n'accompagne pas certaines qualités de caractère comme la persévérance, la hardiesse, etc., par exemple, réussira bien moins qu'une intelligence beaucoup moins haute, mais ayant à son service une ténacité considérable et sachant concentrer toutes ses facultés sur un seul point. Les plus illustres spécialistes ne possèdent souvent qu'une intelligence très ordinaire, mais accompagnée d'une persévérance très grande. En ce qui concerne l'instruction, il est non moins évident encore que ce n'est pas la plus ou moins grande somme de connaissances que l'individu a pu acquérir qui peut servir de guide pour apprécier l'état de son intelligence ; ce serait mettre la mémoire au-dessus des facultés créatrices. Des inventeurs de génie n'ont eu souvent à leur service qu'une somme de connaissances très inférieure à celle que possédaient des individus fort obscurs et qui méritaient de rester obscurs. Les enfants des nègres réussissent aussi bien dans les études classiques, qui n'exigent guère que des efforts de mémoire, que les enfants des blancs, et on a remarqué en Amérique que lorsqu'on donnait la même instruction aux garçons et aux filles, les secondes l'emportaient souvent sur les premiers. Je doute cependant que l'on puisse trouver un psychologue moderne qui voudrait en conclure que l'intelligence du nègre est égale à celle du blanc, et que la capacité intellectuelle de la femme est supérieure à celle de l'homme.

S'il fallait absolument donner, en quelques mots, une formule pour mesurer l'intelligence, je dirais, en résumant ce que j'ai déjà exposé dans un autre chapitre, qu'elle peut s'apprécier par le degré de l'aptitude à associer - nullement à accumuler - le plus grand nombre d'idées et à percevoir le plus nettement et le plus rapidement possible leurs analogies et leurs différences. Une intelligence inférieure ne pourra guère associer plus de deux idées à la fois, et ne verra que leurs différences ou leurs analogies apparentes. L'Esquimau sait que la glace fond dans la bouche ; il voit un morceau de verre, substance qui ressemble à la glace, et en conclut immédiatement que le verre doit fondre dans la bouche. Des associations d'idées analogues sont la base de toutes les croyances des êtres inférieurs. Ce sont elles qui font croire à certains peuples qu'en mangeant la chair du tigre, on acquiert la bravoure de cet animal, et qu'on s'expose, au contraire, à devenir

pusillanime comme le daim, quand on se nourrit de la chair de ce dernier.

À mesure qu'on s'élève dans l'échelle de l'intelligence, on voit se développer l'aptitude à associer un plus grand nombre d'idées, et à saisir derrière les apparences leurs ressemblances réelles et leurs différences. La baleine ressemble beaucoup plus à un poisson qu'à un cheval ou à un lapin, et cependant le savant sait qu'entre les deux premiers la ressemblance n'est qu'apparente, et, grâce à son aptitude à associer par la pensée un grand nombre de caractères, il voit que la baleine est beaucoup plus voisine du cheval et du lapin que du poisson.

Ce n'est que quand cette aptitude à associer des idées et à saisir leurs rapports est très développée que peuvent se produire de grandes découvertes. C'est parce qu'ils la possédaient à un haut degré que Ocken reconnut l'analogie du crâne et des vertèbres, Goethe, celle de la fleur et de la feuille ; Davy, celle de la potasse et des oxydes métalliques. Quand Newton identifia la chute d'un corps pesant sur la terre avec l'attraction qui s'exerce entre les corps célestes, et que Franklin considéra l'étincelle électrique et la foudre comme des manifestations du même phénomène, ils mettaient en jeu cette faculté. C'est elle qui montre au général, sur le champ de bataille, aussi bien qu'au savant dans son laboratoire, quelles sont, parmi les associations possibles des éléments qu'ils ont entre leurs mains, les combinaisons qui donneront à l'un la victoire, à l'autre la découverte d'un fait nouveau. Cette aptitude à l'association des idées, et par suite aux généralisations, c'est-à-dire à la réunion dans un même cadre de choses semblables, fait à peu près entièrement défaut chez la femme, l'enfant et les êtres inférieurs, et c'est en grande partie de son absence que résultent leur manque de logique et de méthode, leur incapacité à raisonner ou à se laisser influencer par un raisonnement, et leur habitude de n'avoir que l'impulsion du moment pour guide.

Je ne saurais entrer actuellement dans plus de détails sur les différences d'intelligence et de sentiments qui existent entre les diverses races et entre individus d'une même race. Elles apparaîtront, comme je l'ai dit plus haut, à mesure que nous avancerons dans cet ouvrage. Ce qu'il importe de retenir maintenant, c'est que ces

différences sont souvent trop profondes pour ne pas rendre impossible une communauté d'existence entre certains individus et certaines races. Les exemples précédemment cités l'ont suffisamment démontré.

L'existence de ces différences étant prouvée, sans qu'il soit actuellement besoin de nous appesantir sur leur nature, nous nous trouvons en présence d'un problème d'une importance sociale très grande, et que nous devons essayer de résoudre. Ce problème est celui-ci : les différences existant entre les diverses races et entre les individus d'une même race, tendent-elles avec le temps à s'effacer ou à s'accroître ?

## **V. - Les différences existant entre les races différentes et entre individus de même race tendent-elles à s'effacer ou à s'accroître ?**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Le problème que je viens d'énoncer a une importance sociale considérable, et cependant on ne voit pas qu'aucun observateur ait encore essayé de le résoudre. Il est pourtant impossible de jeter le moindre regard sur l'avenir des sociétés actuelles, sans savoir au préalable si les différences qui existent entre les races, et surtout entre individus d'une même race, tendent à disparaître sous l'influence de la civilisation, ou au contraire à s'accroître : en un mot, si nous marchons vers l'égalité, ou au contraire vers une inégalité de plus en plus accentuée. La solution de cette question m'a paru d'une importance telle, que je n'ai pas hésité à y consacrer de longues recherches.

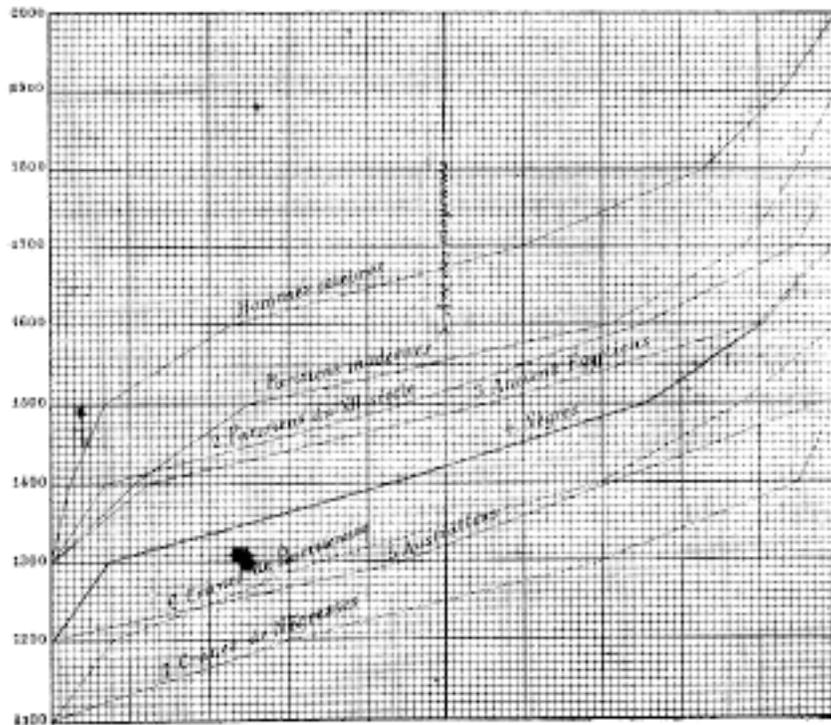
Les expériences ne sont guère que la vérification d'hypothèses que nous formons d'après certaines observations. En ce qui concerne le problème posé ci-dessus, un raisonnement très simple tend à établir que les différences existant entre les individus et les races doivent s'accroître au lieu de s'effacer. La civilisation ne pouvant agir également sur des intelligences inégales, et les plus développées devant nécessairement en profiter davantage que celles qui le sont moins, il

est facile de voir, par des considérations mathématiques élémentaires, que la différence qui les sépare doit aller en augmentant à chaque génération.

Mais quelle que soit la probabilité, de ces présomptions, elle ne saurait équivaloir à une certitude, et j'ai dû rechercher si ces considérations purement théoriques pouvaient être démontrées par des preuves expérimentales évidentes.

**Fig. 3**

*Variations du volume du crâne de l'homme et de la femme.*



L'échelle placée du côté gauche est l'échelle des volumes de 1100 à 2000 centimètres cubes. 1 centimètre = 100 centimètres cubes.

Il suffit de compter combien de millimètres sont compris horizontalement entre les points où la courbe coupe les lignes horizontales correspondant au niveau des chiffres écrits en marge pour savoir combien sur 100 sujets il y en a d'une capacité crânienne donnée. Soit, par exemple, à savoir combien sur 100

crânes parisiens modernes il y a de crânes de 1800 à 1900 centimètres cubes. On voit immédiatement qu'entre les points où la courbe coupe les deux horizontales correspondant aux chiffres 1800 et 1900 il y a 5mm<sup>2</sup>. Ce nombre représente le chiffre cherché. Sur 100 crânes parisiens, il y en a donc 5,2 dont la capacité crânienne est comprise entre 1800 et 1900 centimètres cubes.

La courbe supérieure (hommes célèbres) a été construite avec les volumes des crânes d'une collection de 42 hommes célèbres que j'ai mesurés au Muséum de Paris : (Boileau, Descartes, le général Jourdan, l'astronome de Zach, Gall, etc.) Les autres courbes ont été construites avec les crânes de diverses races que possède le Musée d'anthropologie. Les crânes des Parisiens modernes proviennent du cimetière de l'Ouest.

Ces courbes, dont j'ai expliqué le mode de construction dans un précédent chapitre, sont destinées à mettre en évidence quelques-unes des conclusions de mon travail, notamment les différences qui existent entre le volume du crâne dans les races et les sexes.

Prenant pour base ce fait admis aujourd'hui par les anthropologistes que le volume du cerveau, et partant le volume du crâne, sont généralement chez les races et les individus en rapport avec le développement de l'intelligence, j'ai fait sur plusieurs milliers de crânes de races différentes que possède le Musée de la Société d'anthropologie de Paris, et sur un grand nombre de têtes vivantes, une série de recherches pour le détail desquelles je renvoie le lecteur au travail que j'ai publié sur cette question <sup>1</sup>, et dont je me bornerai à résumer ici les principales conclusions. Les voici :

---

<sup>1</sup> Recherches anatomiques et mathématiques sur les variations de volume du crâne, par le Dr Gustave Le Bon, in-8, avec 9 planches et 13 tableaux. (Mémoire couronné par la Société d'anthropologie de Paris.)

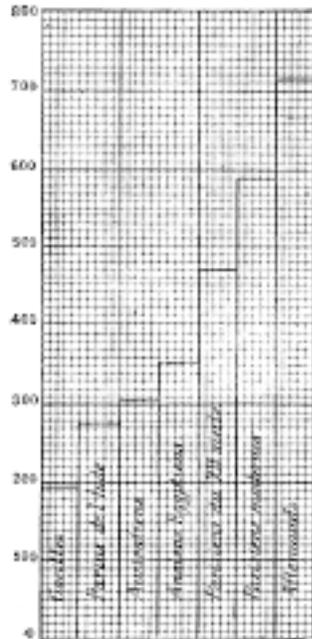
**Fig. 4**

Diagramme destiné à montrer la différenciation progressive du volume du crâne entre individus d'une même race à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des races et que la même race se civilise.

L'échelle inscrite en marge représente des centimètres cubes. 1 centimètre = 100 centimètres cubes.

Chaque colonne représente par sa hauteur la plus grande différence qu'on observe entre les crânes les plus gros et les plus petits de chaque race.

1• Les variations de volume du crâne dans l'espèce humaine sont beaucoup plus grandes qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici, alors qu'on ne faisait porter les comparaisons que sur des moyennes. Dans les races les plus élevées, elles atteignent et dépassent fréquemment 600 centimètres cubes. Un nombre considérable d'hommes occupent par le volume de leurs crânes une place intermédiaire entre les grands singes anthropoïdes et les individus dont le crâne est le plus développé.

2• La capacité moyenne du crâne des races supérieures dépasse notablement celle des races inférieures ; mais ce qui constitue réellement la supériorité d'une race sur l'autre, c'est que la race supérieure contient beaucoup plus de crânes volumineux que la race inférieure. Sur 100 Parisiens modernes, il y a environ 11 sujets chez lesquels le volume du crâne est compris entre 1700 et 1900 centimètres cubes, alors que sur le même nombre de nègres on n'en trouve aucun dont le crâne atteigne les capacités qui viennent d'être énoncées. Chez les races très inférieures, les crânes les plus volumineux dépassent à peine 1500 centimètres cubes<sup>1</sup>. Entre les plus gros crânes des races supérieures et les plus gros

<sup>1</sup> Certaines races qu'on ne saurait mettre au premier rang, comme les Finnois modernes et les anciens Gaulois, possèdent des crânes assez volumineux, mais ce sont des races dont l'énergie et l'activité étaient très développées. Il ne faut pas oublier que le cerveau ne sert pas uniquement à l'intelligence, il est en relation avec la plupart des fonctions et est le siège des sentiments. Nous concevons facilement dès lors qu'une race supérieure à une autre par son

crânes des races inférieures la différence s'élève au chiffre énorme de 400 centimètres cubes.

3• Les différences de volume du crâne existant entre les individus d'une même race varient considérablement d'une race à l'autre. Elles sont d'autant plus grandes que la race est plus élevée dans l'échelle de la civilisation. Après avoir groupé les volumes des crânes de chaque race par séries progressives, en ayant soin de n'établir de comparaisons que sur des séries assez nombreuses pour que les termes en soient reliés d'une façon graduelle, j'ai reconnu que la différence de volume entre les crânes masculins adultes les plus grands et les crânes les plus petits est en nombre rond de 200 centimètres cubes chez le gorille, de 280 chez les parias de l'Inde, de 310 chez les Australiens, de 350 chez les anciens Egyptiens, de 470 chez les Parisiens du XIIe siècle, de 600 chez les Parisiens modernes, de 700 chez les Allemands.

4• Les chiffres qui précèdent prouvent que les différences existant entre les crânes les plus gros et les crânes les plus petits de chaque race croissent constamment à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des races et des civilisations. Les inégalités de volume du cerveau, partant de l'intelligence, existant entre les hommes s'accroissent donc constamment à mesure qu'ils se civilisent.

5• La taille a une influence sur le poids du cerveau, mais cette influence est très minime, et ce n'est pas à elle que pourraient être attribuées les différences qui viennent d'être signalées. En réunissant en groupes un certain nombre d'individus de même taille, et prenant le poids moyen des cerveaux de chaque groupe, on reconnaît qu'entre le poids moyen des cerveaux du groupe des individus les plus grands et le poids moyen des cerveaux du groupe des individus les plus petits, la différence atteint à peine 100 grammes, alors qu'elle dépasse souvent 300 grammes entre des cerveaux d'individus de même taille.

6• Les différences de volume du crâne qu'on observe chez les diverses catégories d'individus d'une même race ne semblent pas pouvoir être attribuées à d'autres causes qu'à l'état de l'intelligence, puisque quand ces catégories sont suffisamment nombreuses elles comprennent chacune évidemment autant d'individus de même taille et de même poids. Les mesures effectuées sur 1200 têtes de sujets vivants m'ont prouvé qu'au point de vue du volume du crâne, les individus se rangent nettement dans l'ordre suivant : 1• savants et lettrés, 2• bourgeois, 3• nobles d'anciennes familles, 4• domestiques, 5• paysans <sup>1</sup>.

---

activité, sa bravoure, son caractère énergique, etc., puisse avoir un cerveau plus volumineux bien qu'elle lui soit inférieure par l'intelligence.

<sup>1</sup> Un observateur ingénieux, le Dr. Delaunay, a constaté que les élèves du séminaire de Saint-Sulpice ont généralement des têtes fort petites, alors que les élèves d'écoles scientifiques supérieures ont au contraire des têtes très grosses.

7• Le volume du crâne de l'homme et de la femme, même quand on compare des sujets d'âge égal, de taille égale et de poids égal, présente des différences considérables en faveur de l'homme, et cette inégalité va également en s'accroissant avec la civilisation, en sorte qu'au point de vue de la masse du cerveau, et par suite de l'intelligence, la femme tend à se différencier de plus en plus de l'homme. La différence qui existe, par exemple, entre la moyenne des crânes des Parisiens contemporains et celle des Parisiennes, est presque double de celle observée entre les crânes masculins et féminins de l'ancienne Égypte. L'étude des cerveaux féminins montre que dans les races les plus civilisées, comme les Parisiens contemporains, il y a une notable proportion de la population féminine dont le crâne se rapproche plus par le volume de celui du gorille que des crânes du sexe masculin les plus développés.

8• Les crânes féminins des races supérieures où le rôle de la femme est nul sont remarquablement plus petits que les crânes féminins des races inférieures. Alors que la moyenne des crânes parisiens masculins les range parmi les plus gros crânes connus, la moyenne des crânes parisiens féminins les place parmi les plus petits-crânes observés, bien au-dessous du crâne des Chinoises, et à peine au-dessus des crânes des femmes de la Nouvelle-Calédonie <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Après avoir étudié au moyen des ressources de l'anatomie les différences d'intelligence existant entre les hommes, et prouvé nettement l'accroissement de ces différences, j'ai voulu étudier le problème au point de vue physiologique. J'ai recherché d'abord quel était parmi les actes du système nerveux le plus facile à soumettre à des mesures précises. Je l'ai trouvé dans l'acte réflexe. Il est, comme on le sait, l'élément le plus simple auquel nous puissions actuellement réduire une opération intellectuelle, les plus compliquées de ces opérations se réduisant à des associations héréditaires ou acquises d'actes réflexes. L'acte réflexe lui-même n'est, en dernière analyse, que la manifestation de cette propriété, dont nous avons constaté l'existence chez tous les corps - morts ou vivants - de réagir contre les changements de milieu. Chez les êtres vivants, la réaction ne suit pas immédiatement l'excitation. Quand l'œil, l'oreille, la peau, etc., sont soumis à une excitation, la réaction ne se fait qu'après quelques centièmes de seconde. Contrairement à l'opinion des astronomes, qui enseignent que l'équation personnelle est une valeur constante pour chaque observateur, la durée du temps qui sépare l'excitation de la réaction varie non seulement chez le même individu suivant l'état physiologique, mais aussi d'un âge à l'autre, d'une race à l'autre. Nous n'avons pas encore terminé cette partie de nos recherches. Malgré le concours d'un collaborateur dévoué, le Dr. G. Noël, ancien assistant de notre regretté maître Claude Bernard, il a fallu plus d'un an d'essais et d'études pour arriver à construire les nouveaux appareils destinés à ces mensurations. Nous avons dû, en effet, reprendre à fond une foule de questions accessoires de physique et de mécanique fort délicates telles que celle des régulateurs isochrones, par exemple. Le lecteur que ces appareils pourraient intéresser en trouvera la description dans l'ouvrage que j'ai publié sous ce titre : La méthode graphique et les appareils enregistreurs, avec 67 figures dessinées en partie à mon laboratoire. (Librairie Lacroix, 1879.)

Je crois inutile d'insister longuement sur l'importance des conclusions qui précèdent, et notamment de celles-ci : qu'à mesure que les hommes se civilisent, ils tendent à se différencier davantage, et qu'à mesure que nous avançons dans la civilisation, la femme s'éloigne de plus en plus de l'homme. Les différences de plusieurs centaines de centimètres cubes qui existent entre les cerveaux les plus gros des races supérieures et ceux des races inférieures, celles plus grandes encore qui existent entre individus d'une même race sont d'une importance considérable. Elles constituent entre les hommes des abîmes que rien ne saurait combler, et contre lesquels les théories égalitaires des socialistes ne sauraient prévaloir.

## **VI. - Accroissement des différences existant entre la femme et l'homme dans les races supérieures.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

La différenciation progressive que j'ai signalée entre les cerveaux de l'homme et de la femme est très importante à noter et doit nous arrêter un instant. Ainsi que le faisait remarquer un savant professeur du Muséum, M. G. Pouchet, en rendant compte de mes recherches, « elle doit être sérieusement méditée par les partisans d'une égalité de droits entre l'homme et la femme ».

Cette différenciation progressive de l'homme et de la femme à mesure que nous nous élevons dans l'échelle des races, et partant de la civilisation, n'a rien qui, psychologiquement, puisse nous surprendre. Dans les races inférieures, la supériorité de l'homme sur la femme est fort minime. Celle-ci partage les travaux de l'homme, travaille même souvent plus que lui, et la nécessité la rend industrielle. Dans les races tout à fait civilisées, les nations latines notamment, la femme mène, au contraire, une vie très différente de celle de l'homme.

L'éducation qu'elle reçoit n'exerce en aucune façon son intelligence, et tend même beaucoup plus à la restreindre qu'à la développer. Elle reste donc stationnaire ou décroît. L'homme s'instruisant de plus en plus au contraire à chaque génération, les progrès accumulés par l'hérédité finissent par l'éloigner graduellement de la femme dont intellectuellement il s'écartait d'abord fort peu.

L'examen attentif des courbes que j'ai reproduites plus haut montre qu'il y a dans une même race un certain nombre de cerveaux féminins supérieurs comme capacité à un certain nombre de cerveaux masculins. Ce nombre, relativement fort restreint ne saurait modifier aucune des conclusions qui précèdent. Il prouve simplement que dans chaque race il y a un petit nombre de femmes dont le cerveau a atteint quelque développement. C'est à peine, du reste, si les crânes féminins les plus volumineux dépassent un peu la moyenne des crânes masculins, c'est-à-dire la simple médiocrité, si le côté psychologique correspondait exactement au côté anatomique.

Nous ne devons pas omettre de faire remarquer encore que, quand on opère sur des moyennes, les différences que l'on constate en comparant les crânes de l'homme et de la femme sont encore inférieures à celles qui apparaissent quand on compare - ce que permettent de faire nos courbes - les grands cerveaux de femmes aux grands cerveaux d'hommes, les petits cerveaux de femmes aux petits cerveaux d'hommes. L'étude de ces mêmes courbes montrera également ce fait, théoriquement évident, du reste, que les femmes diffèrent beaucoup moins entre elles que les hommes ne diffèrent entre eux par la capacité du cerveau.

L'infériorité du volume du crâne de la femme, comparé à celui de l'homme, principalement dans les races supérieures, est-elle accompagnée d'une infériorité intellectuelle correspondante ? Cette dernière infériorité est trop évidente, je crois, pour être contestée un instant, et on ne peut guère discuter que sur son degré.

**[NOTE :**

1 Les deux pages qui vont suivre sont la reproduction d'un passage de mon mémoire sur les variations de volume du crâne. Elles ont soulevé des polémiques

parfois assez vives dans diverses revues françaises et étrangères, et, en Allemagne notamment, où le savant naturaliste Carl Vogt a été l'objet de nombreuses persécutions féminines pour avoir consacré deux articles à l'exposé de mes recherches. Je conçois peu je l'avoue, cette agitation devant les faits que j'ai énoncés et qui sont restés incontestés. Je ne sais pas si, suivant la prédiction que me fait M. le Dr Fonsagrives, professeur à la Faculté de Montpellier, dans une analyse de mon mémoire, je finirai comme Orphée par être déchiré par les dames de mon temps, mais je crois que le châtiment serait peu mérité, et prouverait seulement que les vérités les plus claires sont souvent les plus dangereuses à énoncer. On n'a jamais traité d'ennemis des enfants, je pense, ceux qui reconnaissent l'état inférieur de leur intelligence ; pourquoi ne saurait-on également prouver l'infériorité intellectuelle des femmes sans être considéré comme leur ennemi ? Je crois au contraire qu'une appréciation judicieuse de leur intelligence aurait pour résultat de leur faire donner une éducation qui leur permettrait d'obtenir une foule d'emplois qu'elles sont très aptes à remplir. Dans toutes les professions où il faut plus d'habileté manuelle que de raisonnement, leur travail est généralement supérieur à celui de l'homme. Leur donner une éducation en rapport avec leur intelligence vaudrait infiniment mieux que d'essayer de leur faire croire qu'elles sont les égales de l'homme et surtout de déterrer de vieux articles de physiologie dans lesquels on leur assure, sans avoir jamais effectué de mensuration, que leur cerveau est « sensiblement supérieur » à celui de l'homme, ainsi que l'a fait le rédacteur d'une grande revue politique dont les théories sur le rôle de la femme se trouvaient mises en complet désarroi par mes recherches. Rien n'est plus triste que de voir qu'en Europe les femmes ne peuvent arriver à gagner leur vie au prix du plus dur travail, et n'ont en dehors du mariage d'autres ressources réelles que la domesticité ou le libertinage.

Tous les psychologues qui ont étudié l'intelligence des femmes ailleurs que chez les romanciers et chez les poètes, reconnaissent aujourd'hui qu'elles représentent les formes les plus inférieures de l'évolution humaine et sont beaucoup plus près des enfants et des sauvages que de l'homme adulte civilisé. Elles ont des premiers la mobilité et l'inconstance, l'absence de réflexion et de logique, l'incapacité à raisonner ou à se laisser influencer par un raisonnement, l'imprévoyance et l'habitude de n'avoir que l'instinct du moment pour guide. On ne citerait pas dans les sciences qui exigent du raisonnement une seule oeuvre remarquable produite par une femme, et cependant beaucoup ont reçu une éducation scientifique très complète. En Amérique seulement, six cents pratiquent la médecine. Ce n'est que dans certains arts qui s'exercent d'une façon inconsciente, comme

le chant, la musique, la poésie, etc., et où parfois les peuples primitifs et les sauvages excellent, qu'on les voit parfois se distinguer.

Ce qui constitue à la femme un avantage sérieux sur l'homme, c'est la possession d'un instinct souvent très sûr qui lui fait inconsciemment deviner des choses que ce dernier ne découvre que lentement par le raisonnement. C'est là une aptitude précieuse, mais possédée également par la plupart des êtres inférieurs. Elle est de même ordre que l'instinct qui dit au singe si l'aliment qu'il tient à la main lui sera utile ou nuisible, à l'abeille quelle est parmi les formes innombrables qu'elle pourrait donner à son alvéole, celle qui contiendra le plus d'espace avec le moins de dépense de matériaux possible.

On ne saurait nier, sans doute, qu'il existe des femmes fort distinguées, très supérieures à la moyenne des hommes, mais ce sont là des cas aussi exceptionnels que la naissance d'une monstruosité quelconque, telle, par exemple, qu'un gorille à deux têtes, et par conséquent négligeables entièrement.

Ce qui a fait croire aux poètes et aux romanciers à la supériorité de la femme sur l'homme, c'est uniquement - en dehors, bien entendu, de ses qualités physiques incontestées et du charme qu'elle répand autour d'elle - l'exagération de ses sentiments. Mais cette exagération même contribue plus encore que l'infériorité de son intelligence à la rapprocher des sauvages et des enfants, et même de mammifères plus inférieurs encore. L'amour maternel, par exemple, est bien autrement développé chez certains singes, tels que la guénon, notamment, que chez la femme, puisque la première ne survit jamais à la mort de ses petits. Certains oiseaux contractent des unions indissolubles où ils font preuve des sentiments les plus fidèles et les plus tendres, et l'amour éprouvé par la femelle pour son compagnon est si profond, qu'elle meurt bientôt de douleur quand la mort vient le lui enlever.

Invoquer en faveur du développement intellectuel de la femme le rôle considérable qu'elle joue dans la marche des affaires humaines, et le fait qu'elle nous mène souvent à son gré, serait oublier que l'homme est bien plus conduit par le sentiment que par la raison, et que c'est précisément parce qu'elle agit exclusivement sur nos sentiments, qui sont du domaine de l'instinct inconscient, qu'elle a souvent autant

d'empire sur nous. En dehors des motifs tirés de l'attrait sexuel, qui constitue en réalité leur unique force, l'homme se laisse souvent tyranniser par elles par un sentiment de même ordre que celui qui le fait obéir aux volontés de petits enfants ou de jeunes mammifères, tels que les chats ou les chiens, quand ils sont caressants et gracieux.

Ceux qui ont proposé de donner aux femmes une éducation semblable à celle reçue par l'homme, ont prouvé combien ils ignoraient la nature de leur esprit. Il serait à désirer, sans doute, qu'on leur donnât une éducation tout autre que celle qu'elles reçoivent aujourd'hui, qui ne leur fournit aucun moyen sérieux d'existence et augmente par trop la distance qui les éloigne de nous ; mais vouloir donner aux deux sexes, comme on commence à le faire en Amérique, la même éducation, et par suite leur proposer les mêmes buts, est une chimère dangereuse qui ne peut avoir pour résultat que de dépouiller la femme de son rôle, l'obliger à entrer en concurrence avec l'homme, et lui ôter tout ce qui constitue sa valeur et ses charmes. Le jour, où, méprisant les occupations inférieures que la nature lui a données, la femme quitterait son foyer et viendrait prendre part à nos luttes, ce jour-là commencerait une révolution sociale où disparaîtrait tout ce qui constitue aujourd'hui les liens sacrés de la famille, et dont l'avenir dirait qu'aucune n'a jamais été plus funeste.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre X.

---

### Influence du passé et de l'hérédité

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Les faits de l'hérédité.* - L'hérédité s'étend à toutes les modifications organiques et mentales. - Les instincts qu'elle transmet sont parfois assez puissants pour l'emporter sur le sentiment de la conservation lui-même. - Hérédité de la constitution mentale. - Hérédité du penchant au crime. - Difficulté de transformer les penchants héréditaires. - Les qualités acquises par les parents ne se fixent dans la race qu'après avoir été accumulés par l'hérédité pendant plusieurs générations. - II. *Les divers modes de l'hérédité.* - Influence d'un seul parent ou de deux parents. - Accumulation des qualités ou des défauts dans les croisements entre parents. - Influence des parents éloignés. - Exemples divers d'influences ataviques. - Comment peuvent se manifester chez les descendants des aptitudes que n'ont jamais possédées aucun de leurs ascendants. - Influence de l'état des parents au moment de la conception. - Influence de l'état de la mère pendant les premiers temps de la conception. - Explication des phénomènes de l'hérédité. - Elle peut être considérée comme un mode de croissance du même individu. - III. *Les conséquences de l'hérédité.* - Conséquences relatives à la transformation des espèces. - Conséquences relatives à la transmission des vertus ou des vices. - Dangers pour une société de la reproduction d'éléments inférieurs mal adaptés. - Erreurs de la philanthropie. - Imperfection de la législation relative aux criminels. - Conséquences de l'hérédité au point de vue de la transmission des aptitudes

intellectuelles et mentales. - Conséquences politiques de l'hérédité. - Castes et noblesse. - Influence de l'hérédité sur nos conceptions morales, religieuses et sociales. - Notre morale est créée par notre passé. - Les générations qui nous ont précédés vivent toujours en nous. - Puissante influence des morts.

## I. - Les faits de l'hérédité.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Après avoir montré le rôle fondamental joué dans l'évolution des sociétés par les caractères des races qui les composent, et fait voir combien ces caractères résultent de leur passé, il nous reste à indiquer comment et dans quelles limites nous héritons de ce passé, c'est-à-dire à mettre en évidence le rôle de l'hérédité.

Nous allons faire voir que ce sont de lentes transformations accumulées par elle pendant des siècles qui ont créé l'individu tout entier, ses formes extérieures, son caractère, son intelligence, sa morale, ses vertus et ses vices ; que ce qu'il peut acquérir pendant sa vie constitue une valeur bien faible, si on le compare à ce qu'il apporte en naissant ; que cet apport représente un passé d'une extrême longueur, vivant toujours en lui et formant le plus puissant mobile de sa conduite.

Nous commencerons par l'exposé des faits, et aborderons ensuite leurs conséquences.

Parmi les diverses formes de l'hérédité, la conformation extérieure est la plus facile à constater. Tout le monde sait que la beauté, la laideur du visage sont héréditaires, et que certaines familles conservent dans leurs traits des particularités caractéristiques. Naturellement ces transmissions ne se bornent pas uniquement au visage, elles s'étendent à toutes les parties du corps. Les moindres particularités de structure, y compris des anomalies, comme la myopie, le bec de lièvre et la claudication ; des états pathologiques acquis, comme le cancer, la phthisie, etc., sont transmises aux descendants par leurs ascendants.

Mais nous avons à nous occuper surtout dans ce chapitre de l'hérédité de la constitution mentale. Ce sera donc sur des exemples démontrant l'hérédité mentale que nous devons insister.

Les plus frappants sont fournis par les affections mentales. Leur hérédité a été constatée par tous les médecins aliénistes depuis longtemps. Suivant Esquirol, dans la moitié des cas, la manie a une origine héréditaire. « Il y a des familles, dit Lucas, que l'aliénation mentale atteint tout entières. Toute la descendance mâle d'une famille noble de la ville de Hambourg, connue de Michaëlis, et, depuis le bisaïeul, remarquable par de grands talents militaires, était à quarante ans frappée d'aliénation ; il n'en restait plus qu'un seul rejeton, officier comme son père, à qui le sénat de la ville interdit de se marier. L'âge critique arrivé, il perdit la raison. »

La transmission du penchant au suicide et au genre de suicide, est une de celles qui nous prouvent le mieux la puissance de l'hérédité, puisqu'elle nous montre un instinct aussi énergique que celui de la conservation personnelle annulé par des influences ancestrales. On comprend combien cette influence est grande quand on voit des fils de suicidés se tuer sans autre motif que cette voix impérieuse des ancêtres qui gronde en eux. « Un monomaniac à la fleur de l'âge, dit Moreau de Tours, est pris de mélancolie et se noie volontairement ; son fils, d'une bonne santé, riche, père de deux enfants bien doués, se noie volontairement au même âge. - Un dégustateur qui s'est trompé sur la qualité d'un vin, désespéré, se jette à l'eau. Il est sauvé ; mais plus tard il accomplit son dessein. Le médecin qui avait soigné ce nouveau Vatel apprit que son père et un de ses frères s'étaient suicidés au même âge et de la même manière. » A dix-sept ans, le fils de Prévost-Paradol, ambassadeur de France aux États-Unis sous l'Empire, se tue comme son père, et de la même façon. Le Dr Maudsley parle d'un négociant intelligent et heureux, mais d'une famille où l'habitude du suicide était générale, qui « ne prenait jamais le chemin de fer, à moins d'y être forcé, et pour rien au monde ne fût monté dans un train express de peur de céder à une irrésistible envie de se jeter par la portière ».

Si une disposition mentale aussi opposée à l'intérêt de l'individu peut être héréditaire, nous comprendrons facilement à quel point les dispositions naturelles doivent l'être également.

Elles le sont, en effet, et l'observation nous montre que tous les modes de l'activité mentale, l'intelligence, les dispositions morales, et par conséquent les vertus et les vices, sont transmis par l'hérédité.

L'hérédité de l'intelligence et celle du talent sont d'une observation journalière. Ce n'est pas seulement dans quelques familles privilégiées qu'on voit une série de gens de talent se succéder. La généalogie de la plupart des hommes distingués, savants, poètes, littérateurs, artistes, hommes de guerre, prouve qu'il est fort rare qu'ils aient été les seuls dans leur famille à posséder le talent qui les a illustrés.

C'est ainsi que le père de Raphaël était peintre, que la mère de Van Dyck peignait des fleurs, que Horace Vernet eut pour père et grand-père deux peintres justement célèbres, que les frères du Titien et son fils étaient peintres, que, dans la famille d'Eschyle, on comptait huit poètes tragiques. Le père de l'illustre auteur de l'Origine des espèces était un médecin distingué, son grand-père un naturaliste célèbre. On comptait cinq botanistes dans la famille de Jussieu. Les familles des Bernouilli et des Cassini ont été longtemps célèbres par leur génie du calcul ; celle des Lamoignon par ses aptitudes juridiques. M. Galton a montré l'influence de l'hérédité dans un grand nombre de familles d'hommes illustres. Mais je renverrai surtout le lecteur, désireux d'approfondir le sujet, aux nombreux tableaux généalogiques qu'a dressés notre savant ami, le professeur Ribot, dans l'ouvrage aujourd'hui classique qu'il a publié sur l'hérédité. La parenté des hommes les plus illustres y a été relevée avec soin, et on n'en trouve guère dont les parents n'aient été plus ou moins distingués.

Sans doute, en fouillant bien dans l'histoire, on trouverait peut-être, de ci de là, quelque garçon d'écurie dont le fils a été un homme remarquable ; mais je confesse que dans tous les cas analogues, où aucune influence atavique n'est invocable, je considérerai toujours la parenté comme beaucoup plus certaine du côté maternel que du côté paternel. Le code a raison de dire que le père est celui indiqué par

l'acte de mariage, mais le physiologiste, qui ne croit guère aux miracles, a le droit de ne pas toujours s'en tenir à la fiction.

L'hérédité, que nous venons de reconnaître dans la conformation physique et les aptitudes intellectuelles, se rencontre-t-elle aussi dans l'état moral ? Il n'existe aucune raison d'en douter et nous allons pouvoir la constater facilement.

L'hérédité des qualités et des vices est aussi fatale que celle des formes extérieures. Les passions du jeu, des femmes, de l'avarice, du vol, etc., sont héréditaires. Il y a des familles entières de voleurs et d'homicides de père en fils. Parmi les nombreux exemples que l'on pourrait citer, je me bornerai à mentionner celui de la famille J. Chrétien, rapporté par le docteur Despine, et qui est tout à fait typique :

« Jean Chrétien, souche commune, a trois enfants : Pierre, Thomas et Jean-Baptiste. I. Pierre a pour fils Jean-François, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour vol et assassinat. II. Thomas a eu : 1• François, condamné aux travaux forcés pour assassinat ; 2• Martin, condamné à mort pour assassinat. Le fils de Martin est mort à Cayenne pour vol. III. Jean-Baptiste a eu pour fils Jean-François, époux de Marie Tanré (d'une famille d'incendiaires). Ce Jean-François a eu sept enfants : 1• Jean-François, condamné pour plusieurs vols, mort en prison ; 2• Benoît tombe du haut d'un toit qu'il escaladait et meurt ; 3• X., dit Clain, condamné pour divers vols, mort à vingt-cinq ans ; 4• Marie-Reine, morte en prison, condamnée pour vol ; 5• Marie-Rose, même sort, mêmes actes ; 6• Victor, actuellement détenu pour vol ; 7• Victorine, femme Lemaire, dont le fils est condamné à mort pour assassinat et vol. »

Galton cite le cas d'une famille Jecker, en Amérique, dont la généalogie a été dressée jusqu'à sept générations, comprenant 540 membres, dont un nombre considérable ont fini en prison, au bagne ou sur l'échafaud.

Toutes les personnes qui ont observé les criminels, en s'affranchissant de toute idée préconçue, ont dû reconnaître qu'il existe une

constitution spéciale produisant le vice, comme il y en a une produisant la vertu :

Le scélérat, écrit un savant professeur de médecine légale, le Dr Maudsley, n'est pas scélérat par un choix délibéré des avantages de la scélératesse qui ne sont que duperie ou pour les jouissances de la scélératesse qui ne sont qu'embûches, mais par une inclination de sa nature faisant que le mal lui est un bien et le bien un mal. Le fait qu'il cède à l'attrait du plaisir actuel en dépit des chances ou de la certitude d'un châtement ou d'une souffrance future est souvent la preuve non seulement d'une affinité naturelle pour le mal, mais d'un défaut d'intelligence et d'une faiblesse de la volonté. Les directeurs de prisons les plus réservés et les plus expérimentés sont amenés tôt ou tard à se convaincre qu'il n'y a aucun espoir de réformer les criminels d'habitude. Les tristes réalités que j'ai observées, dit M. Chesterton, me contraignent à dire que les neuf-dixièmes au moins des malfaiteurs d'habitude n'ont ni le désir, ni l'intention de renoncer à leur genre de vie, ils aiment les vices auxquels ils se sont adonnés... « O Dieu! que c'est donc bon de voler! quand encore j'aurais des millions, je voudrais tout de même être voleur, » ai-je entendu dire à un jeune coquin.

« Tous ceux qui ont étudié les criminels, écrit cet auteur, savent qu'il existe une classe distincte d'êtres voués au mal dont la horde se rassemble dans nos grandes villes au quartier des voleurs, se livrant à l'intempérance, aux vices, à la débauche, sans souci des liens du mariage ou des empêchements de la consanguinité et propageant toute une population criminelle d'êtres dégénérés. Car c'est encore un autre fait d'observation que la classe criminelle constitue une variété dégénérée ou morbide de l'espèce humaine marquée par des caractères particuliers d'infériorité physique ou mentale. Cette sorte d'individus, a-t-on justement dit, est aussi distinctement reconnaissable de la classe des ouvriers honnêtes et bien nés qu'un mouton à tête noire l'est de toutes les autres races de moutons. »

L'auteur conclut, ainsi, du reste, que ceux qui ont étudié sérieusement la question, que l'amélioration des criminels est la plus irréalisable des chimères : « Une véritable réforme impliquerait la réformation du naturel de l'individu. Mais comment ce qui s'est formé par la succession des générations pourrait-il se réformer dans le cours d'une seule vie ? Un More pourrait-il changer sa peau et un léopard ses taches ? »

Dans tous les cas de transmissions héréditaires étudiés jusqu'ici, nous n'avons pas recherché dans quelles limites les modifications

acquises par les parents pendant leur vie se transmettaient aux enfants. L'étude que nous avons faite de la transformation des espèces dans une autre partie de cet ouvrage, nous a montré que les qualités acquises par les parents peuvent se transmettre, mais ne se fixent dans la race que lorsqu'elles ont été répétées pendant un grand nombre de générations. Nous avons suffisamment prouvé pour qu'il soit inutile d'y revenir que c'est par suite de l'accumulation de différences très petites acquises à chaque génération que les espèces animales ont fini par se transformer.

Si l'hérédité n'avait pas conservé autrefois les modifications acquises par les parents, les mêmes types fixés une fois pour toutes se seraient reproduits toujours ; si elle ne continuait pas aujourd'hui à conserver ces modifications, les éleveurs ne pourraient jamais réaliser dans les espèces domestiques les transformations qu'ils leur font subir au moyen d'une sélection répétée pendant plusieurs générations.

Il nous resterait, après avoir étudié les faits qui prouvent l'hérédité à mentionner ceux qui lui semblent contraires. Nous indiquerons bientôt les causes diverses de ces exceptions apparentes en examinant les divers modes de l'hérédité.

## **II. - Les divers modes de l'hérédité.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Le plus simple et le plus fréquent des modes de l'hérédité est celui où l'enfant hérite directement de ses parents immédiats. Il peut arriver alors qu'il tienne également ou inégalement des deux parents, ou seulement de l'un d'eux.

L'hypothèse de la ressemblance exclusive à un seul parent doit se réaliser infiniment rarement, et il semble même bien difficile qu'elle puisse se réaliser entièrement. Sans doute, il est assez fréquent de voir des unions de nègres et de blancs donner des enfants tout à fait noirs ou tout à fait blancs, et ne paraissant tenir, par conséquent, que de l'un

des parents ; mais la similitude des formes extérieures ne saurait permettre d'affirmer l'identité des formes intérieures. On a des exemples authentiques d'individus ayant le physique de l'un des parents et le moral de l'autre ; tel est, par exemple, le cas souvent cité de cet ingénieur nègre, fils d'une négresse et d'un blanc, qui tenait de sa mère tous les caractères physiques du nègre, et de son père tous les caractères moraux et intellectuels du blanc. Il mourut correspondant de l'Académie des sciences. Dans les croisements entre chien et loup, on voit souvent le mâle ressembler au chien, mais avec le caractère féroce du loup, et la femelle ressembler physiquement au loup, mais avec le caractère doux et caressant du chien.

L'enfant tient donc généralement des deux parents qui lui ont donné le jour, et non de l'un des deux ; mais l'observation démontre qu'il tient toujours plus de l'un que de l'autre. Tantôt c'est le côté maternel qui prédomine, tantôt le côté paternel. On admet généralement que, dans la majorité des cas, l'hérédité se fait entre sexes de noms contraires, c'est-à-dire que le fils ressemble plus à la mère et la fille davantage au père. Ce fait est connu des Arabes, qui préfèrent pour leurs chevaux une noble extraction du côté des femelles plutôt que du côté des mâles.

On pourrait se demander d'où l'enfant masculin qui ressemble à sa mère prend les qualités que cette dernière n'a pas, étant connus l'état inférieur de l'intelligence féminine et la nature particulière de ses sentiments. Je crois que dans ce cas c'est du père de la mère que l'enfant a hérité : cette dernière n'a fait que garder en germe et transmettre des qualités qui ne pouvaient se développer en elle. De même, sans doute, du côté paternel ; la fille qui ressemble à son père doit tenir surtout de la mère de ce dernier. En réalité, dans les cas d'hérédité croisée, qui sont les plus communs, c'est au grand-père maternel, et non à la mère, que le fils ressemblerait, suivant nous ; et c'est de sa grand-mère paternelle, bien plus que de son père, que tiendrait la fille.

Lorsque les individus qui se croisent appartiennent à la même famille, genre d'union à laquelle on a donné le nom de consanguine, il arrive naturellement que les qualités et les défauts communs aux divers membres de la famille se trouvent accumulés ; et pour peu qu'il

y ait au sein de cette famille quelque aptitude morbide, elle s'accroît chez les descendants au point d'amener rapidement leur dégénérescence et leur extinction.

Chez les animaux, les unions consanguines réussissent pendant quelque temps entre des individus choisis avec le plus grand soin ; mais si le choix n'est pas assez bien dirigé, le résultat est funeste. « Un éleveur, dit Bates, croisa un verrat avec sa fille, sa petite-fille, son arrière-petite-fille, et ainsi de suite pendant plusieurs générations. Le résultat fut que, dans plusieurs cas, les produits furent stériles, d'autres périrent, et parmi ceux qui survécurent, un certain nombre étaient comme idiots, et incapables de téter et de marcher droit. »

Des résultats analogues ont été constatés sur l'homme, et la plupart des médecins reconnaissent aujourd'hui le danger des unions consanguines. « Les aristocraties, dit P. Lucas, réduites à se recruter dans leur propre sein, s'éteignent, d'après Niebuhr, de la même façon, et souvent en passant par la dégradation, la folie, la démence et l'imbécillité. Esquirol, Spurzheim, donnent du moins cette raison de l'aliénation mentale et de son hérédité dans les grandes familles de France et d'Angleterre. La surdimutité, dans les familles plus humbles, semble aussi reconnaître la même origine. »

Chez les israélites, où les mariages consanguins sont fréquents, on a observé un nombre d'altérations diverses, rachitisme, maladies du système nerveux, etc., beaucoup plus élevé que dans les autres races. Les recherches des statisticiens ont prouvé que c'est chez eux qu'on rencontre le plus d'idiots.

Nous n'avons examiné jusqu'ici que l'hérédité directe consistant dans la transmission aux enfants des qualités paternelles et maternelles ; mais il est une autre forme d'hérédité dans laquelle les enfants, au lieu de ressembler aux parents dont ils sont nés, ont la constitution physique ou mentale d'ancêtres éloignés morts depuis longtemps. Cette forme d'hérédité a reçu le nom d'atavisme ou d'hérédité en retour. Elle était bien connue des anciens, car, au dire de Plutarque, une femme grecque accusée d'adultère parce qu'elle avait mis au monde un enfant noir, alléguait pour sa défense qu'elle descendait en quatrième ligne d'un Éthiopien. Dans les troupeaux de moutons à laine

noire, on a beau sacrifier tous les agneaux qui présentent la moindre trace de couleur blanche dans leur laine, l'influence d'ancêtres reculés est telle, qu'il en reparaît constamment.

C'est cette influence de parents éloignés qui explique comment les enfants peuvent ne ressembler nullement à leur père et à leur mère. Il n'est pas rare d'observer des faits analogues à celui rapporté par Lucas, de cette jument demi-sang arabe, croisée avec des étalons de race inférieure, qui en eut deux fils infiniment supérieurs à leurs parents.

Pour plusieurs observateurs, les cas de microcéphalie qu'on constate quelquefois chez l'homme seraient des phénomènes d'atavisme rappelant une des phases du développement de notre espèce dans un passé dont la date se perd absolument dans la nuit des temps. L'apparition fréquente chez le cheval de doigts latéraux est également un phénomène d'atavisme qui a permis de rattacher géologiquement ce solipède à l'hipparion, cheval fossile de l'époque miocène, qui possédait trois doigts.

C'est cette influence des ancêtres qui lutte sans cesse contre la formation de races nouvelles. Les hybrides, que crée si facilement l'agriculture, tendent toujours à retourner au type de leurs ancêtres. Chez les animaux, l'atavisme joue un rôle tel, que s'il fallait, suivant Sanson, « opter entre deux reproducteurs, dont l'un offrirait, avec des qualités moins parfaites, une longue suite d'aïeux célèbres par leurs mérites spéciaux, tandis que l'autre ne présenterait que sa perfection individuelle, nul doute qu'il n'y eût lieu de préférer le premier dans la plupart des cas ».

Les cas d'atavisme que j'ai cités sont exceptionnels, mais ce qui ne l'est pas du tout, c'est l'influence qu'exerce toute la série des ancêtres sur la constitution physique et mentale d'un être. Nous en avons la preuve dans l'existence de certaines habitudes héréditaires survivant depuis longtemps aux motifs qui les avaient fait naître. On a observé que la paille des tigres de ménagerie ne pouvait servir de litière aux chevaux. Ces derniers n'ont jamais vu de tigres, sans doute, mais leurs ancêtres en ont vu et ont appris à les craindre. Gratiolet parle d'un petit chien n'ayant jamais vu de loup, qu'un vieux morceau de peau de cet animal usée jusqu'au cuir jetait, par son odeur, dans des convulsions

d'épouvante. L'habitude du chien d'aller cacher des aliments, même quand il est nourri avec abondance, représente également des influences ancestrales.

Les cas d'hérédité dite indirecte dans lesquels les individus ne ressemblent pas à leurs parents directs, mais à d'autres parents tels que l'oncle et le neveu, sont dus évidemment aussi à des influences ancestrales. Le neveu ne ressemble alors à l'oncle que parce qu'ils ressemblent tous deux à quelque ancêtre éloigné.

Parmi les divers modes d'hérédité, nous devons mentionner encore celui dit d'influence, dans lequel l'auteur d'une première conception exercerait sur tous les autres enfants de la même mère avec d'autres pères une influence prépondérante. On a observé depuis longtemps que les enfants d'un second mariage reproduisent souvent les traits et le caractère du premier mari, mort bien longtemps avant la conception. Ils sont, en réalité, bien plus les fils de ce premier père que ceux de son successeur. Rien n'est plus commun que de voir le fils de l'amant être en réalité le fils du père légal ; et les anciens qui avaient observé ce fait, l'exprimaient en disant que le fils de l'adultère rachetait la faute de la mère.

L'imagination de la mère n'a rien à faire, bien entendu, dans les cas analogues, car ils ont été observés chez les animaux. Une jument de pur sang saillie par un étalon vulgaire et devenue mère est souvent ensuite incapable de donner des produits de pur sang avec un étalon de sa race. C'est un fait que tous les éleveurs de chevaux connaissent parfaitement. Home rapporte qu'une jument anglaise, accouplée avec un âne moucheté, en eut des mulets mouchetés comme leur père. Fécondée les années suivantes par un étalon arabe, elle en eut chaque fois un poulain brun tacheté comme l'âne et ayant avec lui la plus grande ressemblance. On a observé que quand une chienne a été fécondée une première fois par un chien de race inférieure, toutes les fois qu'elle est ensuite fécondée par un chien de sa race, chacune de ses portées offre un ou plusieurs petits appartenant à cette race étrangère.

Il arrive parfois que l'enfant possède certaines aptitudes que n'ont jamais possédées aucun de ses parents rapprochés ou éloignés.

L'explication de ce fait me paraît très simple. La constitution mentale résultant uniquement, comme nous le savons déjà, d'associations dont un grand nombre sont héréditaires, il nous est très facile de comprendre que des associations d'aptitudes diverses, prises dans la série ancestrale, puissent constituer un type assez différent en apparence de ceux dont l'individu est né, absolument comme nous voyons en chimie des corps doués de certaines propriétés engendrer par leur mélange des combinaisons douées de propriétés entièrement différentes.

Pour bien comprendre la nature des différences pouvant exister entre les parents et les enfants, nous devons faire remarquer encore que des associations intellectuelles fort voisines peuvent produire des résultats très différents. Un homme de génie et un aliéné semblent, pour le vulgaire, se trouver aussi éloignés que possible l'un de l'autre dans une classification intellectuelle ; et cependant les aliénistes ont prouvé que les associations d'idées qui produisent l'aliéné sont, au contraire, très voisines de celles qui produisent l'homme de génie. « On chercherait vainement, dit le docteur Moreau, de Tours, une preuve plus éclatante des rapports qui existent entre l'état névropathique et certains états intellectuels et affectifs, que dans la famille de Pierre le Grand. Génie à sa plus haute puissance, imbécillité congénitale, vertus et vices poussés à l'extrême, férocité outrée, emportements maniaques irrésistibles, suivis de repentir, habitudes crapuleuses, morts prématurées, attaques épileptiformes : tout se réunit chez le czar Pierre ou dans sa famille. »

Le même auteur a réuni un grand nombre de faits du même genre. Chez les Condé, le talent, l'excentricité, la perversité morale, la folie se succèdent tour à tour. Louis XI eut un père fou, Tacite un fils idiot, Hoffmann était d'une famille d'aliénés et avait lui-même des hallucinations.

D'autres causes que celles que je viens d'invoquer peuvent contribuer encore à différencier les enfants de leurs parents. Je veux parler de l'état de ces derniers au moment de la conception, et de celui de la mère pendant les premiers temps de la gestation.

Nous ne connaissons pas assurément la série des diverses conséquences que peut avoir l'état physiologique des parents au moment de

la conception sur le produit de cette conception, mais cette influence a été mise nettement en évidence pour quelques-unes d'entre elles. On sait notamment que les enfants conçus pendant l'ivresse sont voués à une existence misérable et seront victimes d'affections nerveuses variées, épilepsie, hypocondrie, idiotie, imbecillité, paralysie, etc. Le docteur Lancereau en rapporte plusieurs exemples ; M. de Quatrefages cite le cas qu'il a observé, d'une famille de trois enfants, dont le dernier conçu pendant l'ivresse du père était à demi idiot et presque sourd, alors que les deux autres étaient vifs et intelligents. La loi de Carthage, qui défendait de boire du vin le jour du mariage, prouve que cette influence était bien connue des anciens.

L'influence de l'état de la mère pendant la première période du développement du produit de la conception peut être considérée, également, comme suffisamment établie. La mère représente le milieu où l'œuf se développe, et l'observation démontre que les moindres altérations du milieu ont sur l'évolution du contenu de ce dernier une influence immédiate. Les expériences de M. Dareste sur les monstruosités ont prouvé qu'en plaçant les oeufs d'oiseaux dans certaines conditions déterminées, on pouvait produire à volonté telle ou telle modification donnée. Ces faits nous permettent - non sans doute d'expliquer - mais au moins de comprendre la possibilité des influences morales de la mère sur le produit de sa gestation.

L'histoire est remplie de faits qui montrent la croyance qu'on a eue dans tous les temps relativement à l'influence morale exercée par la mère sur le fœtus, mais beaucoup de ces faits semblent d'une authenticité douteuse. Montaigne parle dans ses Essais d'une jeune fille présentée à un roi de Bohême « toute velue et hérissée, que sa mère disait avoir été ainsi conçue à cause d'une image de saint Jean-Baptiste pendue en son lit ». Plusieurs auteurs prétendent que la frayeur qu'éprouvait Jacques Ier à l'aspect d'une épée nue tenait à l'épouvante que ressentit Marie Stuart, sa mère, pendant sa grossesse en voyant assassiner Rizzio ; mais ce sont là des faits de la réalité desquels nous ne savons rien, et qu'on ne peut que rapprocher de l'histoire de ce pâtre devenu grand calculateur, parce que, pendant sa grossesse, sa mère se serait adonnée au calcul.

Dans les temps modernes, divers médecins instruits ont fait des observations plus probantes que celles qui précèdent. Le docteur Liébault en cite plusieurs constatées par lui, notamment celle d'un vigneron dont la tête ressemblait à celle du patron de son village tel qu'il était représenté dans l'église du pays, parce que, pendant tout le temps de sa grossesse, sa mère avait constamment à l'esprit cette idée que son enfant aurait une tête pareille à celle du saint qu'elle contemplait sans cesse.

Le même médecin reproduit dans son livre : *Du sommeil et des états analogues*, d'après un médecin d'Amiens, l'histoire curieuse d'une demoiselle de quatorze ans, dont la peau, marquée de petites taches brunes, était recouverte de duvet, et présentait beaucoup d'analogie avec celle du tigre. Étant enceinte, la mère de cette jeune fille avait éprouvé, à la vue d'un tigre, un ébranlement nerveux profond.

Le Dr Liebrecht, de Liège, a récemment rapporté, dans le *Journal des sciences médicales de Bruxelles*, plusieurs observations, toutes dues à des médecins, qu'on pourrait rapprocher de la précédente. Je citerai surtout parmi elles celle d'une fermière qui, au début de sa grossesse, ayant vu un mendiant lui présentant son bras mutilé pour exciter sa pitié, accoucha d'un enfant manchot du même bras. Le même auteur parle d'une marchande de drap qui, endormie dans son magasin, fut réveillée en sursaut par une dame porteuse de l'infirmité dite gueule de loup. Elle resta préoccupée de l'idée que son enfant naîtrait avec cette infirmité, ce qui arriva en effet. Il cite ensuite l'exemple de la fille d'un médecin qui fut préoccupée longtemps d'un enfant dont le lobule de l'une des oreilles était bifide, et accoucha d'un enfant présentant la même particularité, etc.

Ces faits méritent d'être médités, parce qu'ils ouvrent des aperçus sur un sujet dont l'étude n'a pas été abordée encore. L'état physique, intellectuel et moral de la mère pendant sa grossesse ayant une influence considérable sur l'enfant qu'elle porte dans son sein, on conçoit que de l'étude de cette influence peuvent découler certains principes dont l'ensemble constituerait ce qu'on appellera peut-être un jour l'éducation antérieure.

Pour terminer ce paragraphe, il me reste à rechercher l'explication des phénomènes d'hérédité décrits jusqu'ici. Elle touche à la région si peu connue des causes, et l'on ne peut former encore sur elle que des hypothèses. La plus vraisemblable a été imaginée par Darwin. Elle repose sur ce fait, admis du reste par tous les physiologistes modernes, que le corps d'un animal est un agrégat de cellules ayant chacune leur vie propre, bien que concourant à un but commun, et que du concours de ces vies innombrables résulte la vie générale de l'être, qui n'est ainsi qu'une résultante. Suivant Darwin, ces cellules innombrables dont se compose chaque être émettraient sans cesse des germes d'une infinie petitesse, doués chacun de la propriété de reproduire les cellules dont ils sont issus. Ces petits germes, engendrés par les cellules aux diverses périodes de leur développement, finiraient par s'agréger ensuite en éléments sexuels. La série des ancêtres transmettrait ainsi à ses descendants des germes qui tous ne se développent pas, mais seraient susceptibles de se développer. « Chaque animal ou plante, dit ce savant, peut être comparé à un terrain rempli de graines dont la plupart germent promptement ; une portion demeure quelque temps à l'état dormant, tandis que d'autres périssent. Lorsque nous entendons dire qu'un homme porte dans sa constitution les germes d'une maladie héréditaire, cette expression est littéralement vraie. Il faut considérer chaque être vivant comme un microcosme, un petit univers composé d'une foule d'organisations aptes à se reproduire par elles-mêmes, d'une petitesse inconcevable et aussi nombreuses que les étoiles du firmament. »

Ainsi envisagée, l'hérédité ne nous apparaît plus que comme un mode de croissance de l'individu. Le fils continue la ligne de ses ancêtres comme l'adulte continue l'enfant. Le fils ne diffère guère plus en réalité du père, qu'un être adulte ne diffère de ce qu'il était pendant l'enfance. C'est lui-même, mais rajeuni, que revoit le vieillard touchant à la tombe, dans ses petits-enfants sommeillant dans leur berceau.

Cette pensée de la perpétuité du même être par l'hérédité a été exprimée dans de beaux vers que je reproduis, d'abord parce qu'ils expriment une pensée juste, et ensuite parce qu'ils prouvent que la science et la poésie ne sont pas aussi opposées qu'on le croit généralement :

Elle se dissoudra, cette argile légère,  
Qu'ont émue en naissant la joie et la douleur.  
Les vents vont dissiper cette noble poussière.  
Qui fut jadis un cœur ;

Mais d'autres cœurs naîtront qui renoûront la trame.  
De vos espoirs brisés, de vos amours éteints,  
Perpétuant vos pleurs, vos rêves, votre flamme.  
Dans les âges lointains.

Tous les êtres formant une chaîne éternelle  
Se passent en courant le flambeau de l'amour,  
Chacun rapidement prend la torche éternelle  
Et la rend à son tour <sup>1</sup>.

### **III. - Les conséquences de l'hérédité.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les principales conséquences de l'hérédité ont déjà été énumérées dans ce chapitre ou dans ceux qui l'ont précédé. Il suffira maintenant de les résumer rapidement et d'y ajouter celles que nous n'avons pas encore mentionnées.

La plus importante conséquence de l'hérédité est la transformation des espèces, à laquelle nous avons consacré un chapitre spécial. Nous savons que c'est parce que l'hérédité conserve les modifications acquises par l'individu, et les fixe dans la race quand elles ont été répétées pendant plusieurs générations, que les espèces inférieures, qui furent les premiers habitants du globe, sont devenues les êtres actuels.

---

<sup>1</sup> Ackermann.

Les conséquences des lois de l'hérédité sont aussi importantes pour les individus que pour les espèces. Elles sont cependant généralement méconnues. Nos unions se font sans que nous nous inquiétions en aucune façon de la constitution physique et mentale de l'individu auquel nous nous unissons et de celle de ses ascendants. Un éleveur un peu au courant des lois de l'hérédité prend autrement de soins pour le croisement de ses lapins et de ses cochons qu'on n'en prend généralement dans les unions humaines. Il est pourtant certain que les générations issues de nous porteront longtemps la trace de cette famille nouvelle à laquelle nous nous unissons sans la connaître. S'il n'y avait que les parents à en souffrir, je ne verrais pas d'inconvénient à ce juste châtement de leur cupidité ou de leur indifférence, mais c'est en réalité la société surtout qui en est finalement victime. Il est malheureusement impossible d'empêcher tant d'unions mal assorties, tant d'unions d'êtres débiles porteurs d'affections héréditaires incurables, infirmes de corps ou d'esprit. On doit se borner à signaler les conséquences de telles unions, sans la moindre espérance, du reste, que cela puisse servir à quelque chose.

Les lois de l'hérédité nous montrent combien est dangereuse pour une société cette philanthropie mal éclairée qui favorise la multiplication d'une foule d'êtres inférieurs et incapables, destinés fatalement à devenir les pires fléaux du milieu où ils naîtront. J'ai montré déjà combien les plus éminents penseurs sont d'accord sur ce point, et il est inutile d'y revenir maintenant. Je ferai seulement remarquer que la partie dangereuse d'une société se compose de quelques centaines de milliers d'individus voués nécessairement par l'hérédité à l'incapacité et au crime. La société croit se défendre en enfermant tous les ans un nombre considérable de malfaiteurs ; et pourtant une statistique impitoyable lui prouve qu'ils reviendront bientôt devant les mêmes juges, mais pires qu'auparavant et voués fatalement à nuire à ceux parmi lesquels ils vivent. Je suis convaincu que le législateur de l'avenir, pénétré des lois de l'hérédité, sachant, comme je l'ai montré plus haut, qu'on naît criminel, et que la criminalité est absolument incurable, et se rappelant que le premier devoir d'une société est de se défendre, fermera pour toujours les prisons et se bornera à soumettre à une déportation perpétuelle tous les récidivistes, eux et leur postérité, dans les cas de fautes graves.

Aujourd'hui, notre législation criminelle est puéride ; les prisons ne servent absolument qu'à rendre les malfaiteurs plus dangereux et à préparer de la besogne aux magistrats. « Là où il y a une prison, il y a une association, dit M. Moreau Christophe, inspecteur général des prisons, cité par M. Wyruboff, de telle sorte que la main de la justice, couvrant pour ainsi dire et enveloppant tout le pays d'un immense réseau dont chaque maille est une prison, il s'ensuit que nos 3 bagnes, nos 20 maisons centrales, nos 362 maisons d'arrêt, joints aux prisons municipales de nos 2,800 cantons et aux chambres de sûreté de nos 2,238 casernes de gendarmerie, sont autant de clubs antisociaux, autant de repaires de malfaiteurs, autant de réunions publiques de condamnés, de prévenus, d'accusés, de mendiants vagabonds, d'assassins, de voleurs, de prostituées qui s'associent de toutes parts entre eux par les liens de la solidarité du crime. »

Le législateur qui arrivera à débarrasser la société de ce fonds vaseux que chaque révolution soulève, et qui, si l'on n'y prend pas garde, finira par nous submerger, pourra être considéré certainement comme un des plus utiles bienfaiteurs de l'humanité. Je respecte les naïves illusions des moralistes qui croient à l'amélioration possible d'éléments apportant leur infériorité en naissant, mais je crois que peu d'illusions auront coûté plus cher aux sociétés qui se sont laissées influencer par elles.

Au point de vue de la constitution mentale, l'hérédité a des conséquences également très importantes. C'est elle, en effet, qui crée cette constitution. L'esprit de l'être qui vient au monde n'est pas une table rase, comme on le croyait encore au dernier siècle. L'homme n'apporte aucune connaissance en naissant, mais il apporte quelque chose de plus précieux : des aptitudes très variables, suivant l'individu ou la race, à se servir des connaissances qu'il va acquérir. Ce sont ces aptitudes qui font que l'intelligence d'un sauvage et celle d'un être civilisé sont si différentes, qu'il n'y a aucun système d'éducation qui puisse amener le premier à égaler le second. L'hérédité seule, en agissant pendant plusieurs générations, pourrait produire une telle métamorphose.

Les sentiments dont l'association constitue notre morale, nos aptitudes bonnes ou mauvaises, nos vices et nos vertus, étant mis en

nous par l'hérédité, et l'hérédité représentant un passé d'une immense longueur, on conçoit que l'éducation, qui n'agit que pendant plusieurs années, ne puisse avoir qu'une influence très faible. Assurément on ne saurait contester son rôle, mais on peut la comparer à un grain de sable ajouté à une montagne. Sans doute la montagne n'a été formée que par l'accumulation des grains de sable, mais il a fallu un grand nombre de siècles pour les réunir.

Ce passé immense que nous portons en nous-mêmes, nous ne le sentons pas plus que nous ne sentons la pression énorme de l'atmosphère qui nous entoure ; son existence n'en est pas moins réelle. Le pauvre diable qui, malgré sa misère, rapporte à son légitime propriétaire le billet de banque qu'il a trouvé à ses pieds, et que personne ne l'a vu ramasser, ne se doute pas que c'est ce passé qui a parlé en lui. Ce sont les croyances de nos ancêtres qui sont encore, sans que nous nous en doutions, la base de notre morale actuelle.

Nous comprenons combien ce passé agit puissamment en nous, quand nous voyons de nos jours encore des savants éminents, habitués à distinguer dans leurs laboratoires la vérité de l'erreur, croire sans difficulté aux superstitions religieuses les plus absurdes, admettre, par exemple, que le monde a été créé par un être tellement vindicatif et féroce, qu'il a puni toute la descendance du premier homme, parce que celui-ci lui avait volé une pomme, et n'a pu apaiser sa colère qu'en envoyant sur la terre son propre fils pour racheter par un supplice horrible cette ancienne faute. Nous pourrions montrer que bien des esprits indépendants, que de telles superstitions révoltent ou font sourire et qui croient s'être soustraits aux influences héréditaires, en professent d'aussi étranges.

Les conséquences de l'hérédité au point de vue politique et social sont également considérables. Trop visibles pour ne pas avoir été remarquées des anciens, elles ne leur ont pas échappé. C'est sur l'hérédité que les institutions les plus fondamentales des sociétés se sont basées. Aussi bien chez les Juifs que chez les Romains, les Hindous et les Chinois, il était admis que le fils est l'image réelle du père et doit posséder ses qualités et ses défauts. Plutarque, dans ses observations sur les délais de la justice divine, dit que les enfants des hommes vicieux et méchants étant une dérivation de l'essence de leurs parents ,

on doit « justement soumettre les seconds à toutes les suites d'une action commise par les premiers ». C'est là, du reste, ce que met en pratique la loi chinoise qui, dans les cas de crimes graves, punit également les ascendants et les descendants des coupables. Le lecteur croyant de la Bible ne saurait se récrier sur l'injustice de ce châtement, car le fait de la réversibilité des peines est fréquent dans la loi mosaïque, et nous y voyons Dieu se venger sur toute la postérité d'Adam de la faute de notre premier père. Il fallait du reste que les chrétiens fussent bien pénétrés des lois de l'hérédité, pour avoir persécuté pendant dix-huit cents ans les Juifs à cause des crimes commis, suivant eux, par les ancêtres de ces derniers lorsqu'ils firent mourir leur Dieu.

C'est en se basant sur l'hérédité des qualités et des vices que toutes les sociétés antiques ont fondé les systèmes qui, sous les noms divers de castes, de classes, de noblesse, etc., se ramenaient à réunir dans un même groupe rigoureusement séparé des autres les individus doués de qualités déterminées, afin de perpétuer ces qualités dans leurs descendants. Conserver la pureté du sang était une règle absolue, et la plupart des législateurs antiques ont été inflexibles sur ce point. À Lacédémone, on faisait périr les enfants nés faibles et contrefaits. Platon, au livre V de sa République, recommande de ne pas élever les enfants de « parents peu estimables ». Aristote, dans sa Politique, n'est pas moins explicite. Aux Indes, les fondateurs du régime des castes défendaient, sous les peines les plus terribles, l'union entre individus de castes différentes. L'être né de l'union du brahmane avec le coudra, c'est-à-dire de la première avec la dernière caste, est considéré comme « le plus infâme des hommes ».

L'extrait suivant des lois de Manou montre de quelle façon les lois physiologiques de l'hérédité étaient alors comprises :

« Une femme met toujours au monde un fils doué des mêmes qualités que celui qui l'a engendré. »

« On doit reconnaître à ses actions l'homme qui appartient à une classe vile, qui est né d'une mère méprisable. »

« Un homme d'une naissance abjecte prend le mauvais naturel de son père ou celui de sa mère, ou de tous les deux à la fois. Jamais il ne peut cacher son origine. »

Dans toutes les civilisations primitives, on retrouve sous une forme ou sous une autre ce régime des castes. Il existait au Pérou. Suivant le savant anthropologiste Morton, les crânes des Incas « témoignaient d'une prééminence intellectuelle décidée sur les autres races du pays ».

La noblesse, qui se rapproche du système des castes, mais en diffère en ce qu'elle ne forme pas une classe rigoureusement fermée, repose aussi sur le principe de l'hérédité. En théorie, ce serait une institution à laquelle on ne saurait rien reprocher, si une sélection intelligente savait s'approprier les éléments supérieurs qui surgissent dans les différentes classes pour les réunir en une seule ; mais, née à des époques où les qualités guerrières étaient seules utiles, elle ne pouvait propager que ces qualités. La noblesse n'a eu que le privilège des vertus guerrières, et lorsque les perfectionnements de l'armement les rendirent moins utiles, son rôle s'effaça. Les morts violentes et les unions consanguines ont toujours été, du reste, des ennemis terribles, auxquels elle n'a pu échapper ou n'a échappé que par des fictions assurant la conservation du nom, mais pas celle du sang. Benoiston de Châteauneuf a montré, dans son mémoire sur la durée des familles nobles en France, que cette durée n'excédait pas trois cents ans. Quant à leur affaiblissement physique, il a été trop fréquemment observé, alors que la noblesse n'était pas comme aujourd'hui uniquement nominale, pour pouvoir être contesté. « Pope, suivant Moreau de Tours, faisait remarquer à Spencer que l'air noble que la noblesse anglaise devait avoir, était précisément celui qu'elle n'avait pas ; qu'en Espagne, on disait que lorsqu'on annonçait dans un salon un grand de cette nation, on devait s'attendre à voir entrer une espèce d'avorton ; enfin, en France, on imprimait qu'en voyant cette foule d'hommes qui composaient la haute noblesse de l'État, on croyait être dans une société de malades ; et le marquis de Mirabeau lui-même, dans son *Ami des Hommes*, les traite de pygmées, de plantes sèches et mal nourries. »

Considérée comme base des institutions politiques, l'hérédité, dans ses fonctions les plus importantes, telles que celles de souverain, a été un élément de stabilité qu'on aurait difficilement remplacé. Elle empêchait toute compétition, ou au moins rendait rares les compétitions et tous les troubles qu'elles entraînent, lorsque le mérite seul ou la prétention du mérite décide.

Évidemment les institutions héréditaires se rattachent trop au passé pour ne pas être généralement hostiles au progrès, et à un certain moment elles deviennent plus nuisibles qu'utiles. Cependant l'importance des traditions et des formes extérieures est si grande dans les institutions politiques, le passé d'une nation pèse tellement sur elle, que les peuples qui, à l'exemple des Anglais, ont su respecter l'aspect extérieur de ces institutions héréditaires, tout en modifiant graduellement leur fond suivant le besoin du moment, ont pu arriver sans bouleversement au faite de la grandeur.

Lorsqu'au contraire une nation veut briser brusquement avec son passé, elle se voue pour longtemps à des perturbations profondes. Les quatorze siècles de catholicisme et de monarchie des nations latines pèseront longtemps encore sur elles. Dans leurs conceptions politiques les plus avancées en apparence, il est facile de découvrir l'influence héréditaire de ce passé. Sa puissance est trop formidable pour qu'il soit possible de rompre brusquement avec lui. On ne réussit guère, en réalité, qu'à rompre avec l'apparence et à changer le nom des choses. Le radical autoritaire, auquel on essaierait de prouver que par ses idées, son idéal et sa méthode, il est catholique et monarchique, considérerait assurément une telle assertion comme absurde ; et pourtant elle serait très juste. Il est catholique et monarchique, et la foule qu'il croit avoir convertie l'est encore plus que lui. Sans doute elle ne veut plus de rois, mais elle obéit servilement aux ordres des plus obscurs sectaires et rêve un régime où les prolétaires, rois à leur tour, dicteraient des lois au reste de la nation. Elle méprise les anciens dieux, mais elle s'en est créé de nouveaux : l'Humanité, la Raison, l'Égalité, etc., auxquels elle rend un culte aussi jaloux et exclusif qu'autrefois aux premiers. Ce passé que nous maudissons, en oubliant que nous en sommes fils, est mort pour toujours et ne peut revenir ; mais, comme la robe de Nessus, il reste attaché à nos flancs, et il

faudra bien des générations encore avant qu'il ait cessé d'être tout-puissant sur nous.

Il serait inutile de pousser plus loin cette étude de l'influence de l'hérédité sur nos conceptions ; trop de préjugés élèveraient leur voix. Si je voulais la mettre davantage en évidence, j'aurais à citer bien d'autres preuves. Je montrerais, par exemple, que nos réformateurs socialistes et communistes, qui se croient les plus avancés, sont plus que personne sous l'influence héréditaire du passé, et qu'en croyant regarder l'avenir, c'est au contraire sur un passé mort depuis longtemps qu'ils jettent les yeux. L'état social rêvé par Auguste Comte et les positivistes, avec leur grand-prêtre, leur hiérarchie de philosophes, leur interdiction des recherches qui sembleraient inutiles, ne différerait en rien du régime catholique à l'époque de l'inquisition. L'idéal des communistes représente généralement des réminiscences ataviques, - bien naturelles chez des cerveaux inférieurs sentant d'instinct que la civilisation est trop élevée pour eux, - d'un passé que la plupart des peuples primitifs ont traversé et où tout, en effet, depuis les femmes jusqu'au sol, était commun. Mais, dans ce passé, les hommes n'avaient pas été rendus intellectuellement inégaux par des siècles de civilisation, et pour le rétablir il faudrait anéantir la civilisation d'abord, éliminer soigneusement toutes les supériorités intellectuelles ensuite, et instituer enfin un régime despotique chargé de faire périr ces dernières aussitôt qu'elles se manifesteraient. L'influence de l'hérédité doit maintenant apparaître évidente. Les penseurs qui, comme Buckle, ont ignoré ou méconnu son importance, ont ignoré ou méconnu aussi le rôle des plus puissants facteurs de l'évolution sociale, et se sont interdit les moyens de comprendre la genèse et la transformation de nos sentiments et de nos croyances. L'hérédité crée la forme du corps, le caractère, la morale et les croyances, et il est impossible de rien comprendre au présent sans se reporter au passé qui l'a engendré. C'est lui qui a mis en nous ces sentiments sans lesquels aucune société n'est possible, ces aptitudes intellectuelles sans lesquelles aucune civilisation ne peut grandir. Toutes ces générations qui dorment dans la poussière vivent aujourd'hui en nous. Parmi les influences diverses qui mènent l'homme, la plus puissante encore est celle des morts.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre XI.

---

### Influence des illusions et des croyances

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Influence des illusions.* - Rôle important qu'elles exercent sur l'évolution de l'homme. - Sous le nom d'idéal elles constituent le but que poursuivent tous les hommes. - Leur nécessité et leur puissance. - Danger de les détruire. - L'homme ne peut s'en passer. - II. *Influence des croyances religieuses.* - Les religions représentent les illusions formulées en doctrines. - Idéals divers qu'elles ont proposés à l'homme. - Toute-puissance des religions sur les âmes dans l'antiquité classique. - Le droit et les institutions politiques reposaient sur elles. - Tous les détails de la vie étaient réglés par la religion. - Disparition des religions antiques. - Nouvel idéal créé par le christianisme. - Rôle considérable qu'il a joué dans le monde. - Idéal des religions de l'Inde. - Leur influence. - Influence de la religion sur la conduite.

## I. - Influence des illusions.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

L'influence des divers facteurs de l'évolution sociale étant très variable, suivant les temps qui les ont vus agir, il n'est guère possible de les ranger par ordre d'importance. Si leur valeur absolue devait servir à les classer, ceux dont j'ai écrit les noms en tête de ce chapitre figureraient assurément en première ligne.

En parcourant les ouvrages des auteurs qui ont écrit sur la philosophie de l'histoire, et essayé par conséquent de pénétrer les causes des événements, on ne voit pas figurer les illusions comme facteurs de l'évolution sociale. L'influence de cette forme particulière des illusions constituée par les croyances religieuses, est la seule qui soit reconnue, et encore il est rare qu'on lui accorde l'importance qu'elle mérite.

J'ai indiqué dans un autre chapitre le rôle fondamental des sentiments, et montré qu'il suffirait de les anéantir pour anéantir du même coup toute l'activité humaine. Rechercher le plaisir et fuir la douleur, c'est à cela que peut se ramener en dernière analyse le but de toute existence.

Dès qu'il commença à raisonner, l'homme reconnut bien vite que la vie était, en réalité, quelque chose de dur, que ce n'était que très exceptionnellement qu'on atteignait le plaisir et qu'on fuyait la douleur. Le désir enfantant toujours l'espérance, il en arriva bientôt à espérer pour l'avenir ce qu'il ne pouvait obtenir pour le présent. Il se forma alors un idéal de bonheur qui devint le but toujours fuyant, mais toujours poursuivi, vers lequel tendirent tous ses efforts.

Le rôle que joue l'idéal ou, en d'autres termes, l'illusion dans l'existence de l'homme, apparaît clairement quand on considère que, quelles que soient les conceptions diverses que nous nous formons de

la vie, tous : croyants, sceptiques, savants ou ignorants, nous espérons toujours la réalisation d'un idéal quelconque de gloire, de fortune, de richesses, de plaisirs, de découvertes, etc. Pour rendre l'enfer effroyable, il a suffi de dire que c'était un lieu où l'on perdait pour toujours l'espérance. Grâce à cette ondoyante chimère, nous nous acheminons doucement vers la tombe sans trop sentir les ronces du chemin.

Ces idéals divers que l'homme poursuit jusqu'au tombeau varient suivant les races, les âges, le degré de culture intellectuelle, les croyances, etc., et n'ont de commun que leur irrésistible puissance sur nous. L'idéal du sauvage est une existence remplie de chasses et de combats, celui du savant, la connaissance de l'inconnu. L'ambitieux a devant les yeux la fortune et les honneurs qu'il ne possède pas encore. L'épicurien songe aux plaisirs, le cocher de fiacre à son pourboire, le dévot à une vie future, - une autre forme du pourboire, - où ses mortifications recevront une gigantesque récompense. Au fond la valeur réelle de tous ces idéals est exactement celle des rêves d'un mangeur d'opium, c'est-à-dire parfaitement nulle.

Ce sont de vaines ombres, mais ce sont des ombres qui ont conduit l'humanité jusqu'ici, et sont destinées sans doute à la guider toujours. Que serait l'homme sans illusions et par conséquent n'ayant rien à espérer ou à craindre ? Grâce à ces charmeuses, si nous ne possédons pas le bonheur, au moins en avons-nous l'image. Vraies souveraines du monde, les illusions cachent à l'homme la réalité des choses et créent un but à son existence. Les soucis qu'il se donne pour courir après elles l'empêchent de trop penser. Pour rendre les hommes malheureux, comme l'a dit Pascal, il suffirait de leur ôter tous les soins et les soucis qui remplissent leur vie, « car alors ils se verraient et penseraient à ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont ».

Il n'est pas douteux, en effet, que pour la très immense majorité des hommes la vie est un lourd fardeau, sans compensation réelle. Travailler douze heures par jour à une tâche abrutissante dans une usine ou labourer péniblement la terre, pour avoir le droit de recommencer le lendemain en attendant la vieillesse, les infirmités et la pourriture du cercueil, représente la destinée du plus grand nombre. Celle des riches et des puissants n'est guère au fond meilleure.

Quiconque les observe de près en est vite convaincu. Fatigué des grandeurs, l'auteur de l'Ecclésiaste, après avoir montré la vanité de toutes choses, en arrivait à conclure qu'il préférerait l'état des morts à celui des vivants.

On n'a guère réfuté l'Ecclésiaste, et ce n'est pas moi qui tenterai cette tâche. J'admets volontiers avec lui la vanité de nos joies et de nos espérances, et reconnais que, plus on creuse la réalité des choses, plus elles se montrent sous un aspect noir. L'homme apparaît alors comme la dupe perpétuelle des plus décevants mirages ; l'univers devient un immense abattoir, la vie une lutte de tous les instants consacrée à la poursuite de buts insensés, l'amour un fantôme qui ne laisse que des déceptions derrière lui, la gloire une idée puérile, le monde enfin un grand rêve, où n'existe rien de réel, et où l'on chercherait vainement un sage capable de répondre à la question ironique, posée il y a dix-huit cents ans à Jésus par le Romain Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? »

Mais les illusions nous cachent tout cela. Grâce à ces séduisants fantômes, le pessimiste le plus sombre a certainement rencontré dans sa vie des heures si charmantes, qu'il eût voulu les fixer pour toujours. Qu'importe qu'il s'agisse d'apparences vaines ! Quand je vois jouer sur une scène un drame qui m'émotionne, je me soucie bien vraiment que les personnages, dont le sort m'attendrit, ne représentent que des fictions!

L'importance du rôle des illusions étant évidente, je ne m'explique guère la persistance avec laquelle divers philosophes, tels que Schopenhauer et Hartmann, se sont acharnés contre elles. Serait-ce pour rendre l'homme heureux ? ils n'admettent pas le bonheur. Serait-ce par amour de la vérité ? ils enseignent qu'elle est aussi une illusion. Avant de dépenser tant d'efforts pour détruire ces fantômes enchanteurs, il faudrait se demander d'abord ce que deviendrait l'homme sans eux. Le misérable attaché à son dur labeur, le martyr sur son bûcher, le croyant qui passe sa vie à se mortifier, la mère qui espère revoir un jour le fils adoré qu'elle vient de perdre, ne connaîtraient qu'un sombre désespoir sans leur puissant secours. Je comparerais volontiers ces féroces détracteurs de l'illusion au prétendu sage qui, au milieu d'un festin, viendrait m'apprendre qu'on a laissé tomber par mégarde dans

les plats des cheveux que je n'aurais pas aperçus sans lui. Ce qui me procurait une jouissance agréable, il y a un instant, ne va plus m'inspirer que répulsion maintenant. Il ne faut pas trop toucher à toutes ces ombres dorées qui cachent à l'homme l'horreur des choses. L'épée de Damoclès n'est menaçante que quand on voit le fil léger qui la tient suspendue. Le sage n'est pas celui qui s'exhale en vaines plaintes et ne voit que calamités partout. Je donnerais plutôt un tel nom au philosophe résigné qui, ayant suffisamment pénétré les réalités de la vie et vu l'envers des choses, sait que les illusions seules constituent le bonheur et ne les méprise pas, profite des heures heureuses quand elles se présentent, sait dire un éternel adieu aux bonheurs d'occasion qu'il rencontre, afin d'avoir à les regretter, est indulgent pour les autres, se plie sans récriminer devant les nécessités et ne cherche pas trop à découvrir ce que cachent les apparences.

## **II. - Influence des Croyances religieuses.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

L'importance des illusions dans l'existence de l'homme étant bien comprise, le rôle des religions, c'est-à-dire des illusions traduites en corps de doctrine, est facile à pressentir.

Les nécessités diverses qui ont donné naissance aux religions et ont rendu possible l'établissement de chacune d'elles, seront examinées ailleurs. Je veux seulement maintenant envisager le rôle que jouent les religions quand elles sont établies. En ce qui concerne leur origine, je me bornerai à dire que ce n'est pas l'espérance en quelque chose de meilleur qui les a fait naître. Comme l'a dit justement un poète latin, c'est la peur qui a d'abord enfanté les dieux.

Une fois constitués, tous les cultes ont offert à leurs adeptes quelque chose à espérer ou à craindre. Les peuples civilisés qui ont laissé leurs traces dans l'histoire nous apparaissent avec une organisation religieuse très forte, où figurent toujours les récompenses et les châtiments, et en creusant un peu l'étude de leur organisation politique

et sociale, on reconnaît que les institutions religieuses ont eu une puissance telle que, dans toute l'antiquité classique, c'est de ces institutions que l'état politique et social dérive.

Le seul but possible qu'une religion puisse offrir aux souhaits des hommes est le bonheur : c'est le seul en réalité qu'elle leur ait généralement offert.

« L'affirmation que la vertu est le but de la vie, écrit Bain dans son *Traité de logique*, est presque toujours liée à cette autre assertion : que, dans le cours ordinaire des choses, la vertu fait le bonheur. Dans ce cas, on ne fait en définitive que prendre un moyen détourné pour désigner le bonheur comme notre fin. »

L'idéal de bonheur que les religions offrent à leurs adeptes ne se présente pas dans toutes sous la même forme ; et, bien que ne traçant pas dans ce chapitre l'histoire des religions, je suis obligé de rappeler, en quelques mots, les illusions dont chacune a fait espérer la réalisation à ses sectateurs.

Un des philosophes pessimistes auxquels je faisais allusion plus haut, l'ingénieux auteur de la *Philosophie de l'inconscient*, admet que dans la recherche du bonheur l'humanité a parcouru trois stades d'illusions. Dans le premier, représenté par l'antiquité juive, grecque et latine, le bonheur est considéré comme réalisable pour l'individu dans la vie terrestre. Dans le second, représenté par le christianisme, il n'est plus réalisable que dans une vie future après la mort. Dans le troisième enfin, que nous traversons aujourd'hui, il est considéré comme réalisable sur la terre, mais seulement dans le développement futur du monde.

Ce que Hartmann appelle les trois stades de l'illusion correspond assez exactement aux divers idéals offerts par les religions ; et, tout incomplète que soit une classification aussi succincte, elle suffira cependant pour le but que je me propose dans ce paragraphe, de montrer l'influence des illusions religieuses sur l'évolution des sociétés.

Dans les plus anciennes formes de l'idéal religieux, le bonheur est promis en ce monde, pendant la vie de l'individu. Le plus souvent,

dans la Bible le juste est immédiatement récompensé et le coupable immédiatement puni. Celui qui observe les commandements de Dieu obtient des richesses et jouit d'une longue vie. Quant à l'idéal recherché, il consiste beaucoup plus dans le bonheur du peuple ou de la cité que dans celui de l'individu. Dans toutes les sociétés antiques régnait une sorte d'égoïsme collectif - elles n'eussent pas existé sans lui - qui faisait que chaque individu, se considérant comme le représentant du peuple entier, ressentait profondément ce qui pouvait lui arriver de malheureux ou d'heureux. Un Athénien ou un Romain ne voyait rien de plus souhaitable que la grandeur d'Athènes ou la puissance de Rome.

J'ai déjà montré que la prétendue liberté antique n'avait jamais existé et ne pouvait pas exister. Directement, ou par l'intermédiaire de l'État auquel elle était étroitement liée, la religion réglait absolument toutes les actions. Dans l'antiquité classique, les moindres détails de la vie étaient revêtus d'une sanction religieuse qu'on ne pouvait transgresser sans encourir la colère d'un pouvoir surhumain. La forme de l'État y découlait de la religion, « et cela à tel point, comme le dit Hegel, que la constitution politique d'Athènes et de Rome n'était possible qu'avec le paganisme particulier à ces peuples ».

La place occupée par la religion, dans la vie d'un Romain ou d'un Grec, était prépondérante. Sans parler des ancêtres qui avaient leur culte à son foyer, il vivait dans un peuple de dieux ; et, ces dieux, il fallait les craindre. On ne se décidait à rien entreprendre sans avoir consulté leur volonté au moyen des présages. Un chef d'armée n'eût pas réussi à se faire obéir s'il n'eût consulté les auspices et immolé des victimes. Quand Camille veut vaincre les Étrusques, les Romains consultent les oracles et exécutent leurs prescriptions les plus compliquées, telles que d'abaisser le niveau d'un lac ; le succès n'arrivant pas encore, ils s'emparent d'un prêtre étrusque, pour savoir par lui le secret des dieux. Un Spartiate ou un Athénien n'agissait pas autrement ; un mauvais présage le faisait renoncer à l'entreprise la mieux combinée. Athènes était couverte de temples et de chapelles. On consultait les auspices pour se marier, pour s'embarquer ou pour commencer une entreprise quelconque. Nicias commande une flotte athénienne pour aller prendre Syracuse sur la foi de certains oracles, et est battu. Au moment où il allait commencer sa retraite, et alors qu'elle

était facile encore, survient une éclipse de lune dont le devin de l'armée tire la conclusion qu'on doit attendre trois fois neuf jours. Nicias reste dans l'inaction et passe tout ce temps en sacrifices et en prières. Les ennemis en profitent pour fermer le port et détruire entièrement sa flotte et son armée. A la nouvelle du désastre, les Athéniens ne reprochèrent à leur général que le choix d'un devin ignorant.

Les anciens dieux, juifs, grecs ou latins, étaient des dieux spéciaux à chaque peuple ou à chaque cité, ne protégeant qu'eux et ne voulant pas d'étrangers dans leurs temples, mais c'étaient des dieux que tous les peuples craignaient. Quand Rome s'emparait d'une ville, elle s'emparait aussi des dieux des vaincus et tâchait de se concilier leur bienveillance en les adorant.

Il faudrait pénétrer dans les mille détails de la société antique pour comprendre à quel point la religion réglait la moindre des choses, de l'individu à la famille, de cette dernière au gouvernement. Ce n'est qu'en pénétrant dans ces détails qu'on comprend ce régime social des anciens où, comme l'a dit M. F. de Coulanges, « la religion était maîtresse absolue dans la vie privée et dans la vie publique, où l'État était une communauté religieuse, le roi un pontife, le magistrat un prêtre, la loi une formule sainte ; où le patriotisme était de la piété, l'exil une excommunication ; où la liberté individuelle était inconnue, où l'homme était asservi à l'État par son âme, par son corps, par ses biens ; où la haine était obligatoire contre l'étranger ; où la notion du droit et du devoir, de la justice et de l'affection, s'arrêtait aux limites de la cité ; où l'association humaine était nécessairement bornée dans une certaine circonférence, autour d'un prytanée, et où on ne voyait pas la nécessité de fonder des sociétés plus grandes <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Fustel de Coulanges : *la Cité antique*. - En cherchant uniquement dans les changements de religion la raison exclusive des changements sociaux, l'auteur a méconnu l'importance d'autres facteurs considérables qui déterminent l'évolution sociale. L'influence des religions est certainement immense ; mais je ne crois pas qu'on puisse dire que « par cela seul que l'État n'avait plus sa religion officielle, les règles du gouvernement des hommes furent changées pour toujours. » - Les religions n'ont d'influence qu'à la condition de se mettre en harmonie avec les besoins des peuples où elles s'établissent ; et ce ne sont pas elles qui créent ces besoins, résultats de nécessités antérieures.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des religions de la Grèce et de Rome ; mais, en portant nos regards sur d'autres contrées, l'Égypte ou l'Inde, par exemple, nous aurions trouvé que toutes, sans exception, ont eu la même influence et plié les âmes sous les mêmes lois de fer. Nous avons assez montré, combien la fixité des coutumes était nécessaire dans les sociétés primitives et en même temps difficile à établir, pour reconnaître que les règles tyranniques que les religions imposèrent et maintinrent par des sanctions terribles furent alors utiles. Les peuples ayant eu des lois religieuses fortement constituées ont été les seuls à progresser.

Lorsque, sous l'empire de causes que nous n'avons pas à examiner maintenant, les religions qui avaient formé les bases sur lesquelles s'étaient édifiées les institutions et la morale du monde antique périrent, la religion nouvelle qui s'établit alors en Europe proposa à l'homme un idéal nouveau. Semblable en cela aux religions de l'Inde, avec lesquelles il a, du reste, bien d'autres ressemblances encore, le christianisme proclama que l'idéal du bonheur n'était pas réalisable dans cette vie, et le reporta dans une vie future. Aussi pessimiste que les philosophes modernes qui le sont le plus, le fondateur du christianisme proclama l'inanité des choses de ce monde. L'homme doit traverser la vie comme une vallée de larmes, et supporter l'existence comme un fardeau, pour arriver à une vie bienheureuse remplie de délices éternelles. De telles promesses correspondaient trop aux besoins des âmes, pour ne pas être adoptées avec ardeur. Une religion semblable devait devenir bientôt la religion des pauvres, des affligés, des misérables, c'est-à-dire de la majorité des hommes. Elle le devint en effet.

Mais, toute pessimiste qu'ait pu être la conception du christianisme, elle devait trouver, sur un autre point du globe, une conception plus pessimiste encore. Très analogue au christianisme, bien que fort supérieur à lui dans les détails philosophiques, le bouddhisme poussa plus loin encore son mépris des choses de ce monde. La vie lui paraît chose si laide et lui inspire un désespoir si incurable, qu'il considère que la suprême récompense qu'une religion puisse offrir à ses disciples, est le Nirvanâ, c'est-à-dire l'anéantissement final, l'éternel repos, après des transmigrations sans nombre. Il faut que la récompense ait paru bien séduisante, puisque, grâce à cette

perspective, cette antique religion a pu envelopper l'homme, dans le cours de sa vie, de prescriptions innombrables réglant les moindres détails de son existence. Vingt-huit enfers effroyables maintiennent, du reste, ses disciples dans l'obéissance.

Je ne veux pas examiner maintenant l'influence du bouddhisme : il faudrait d'abord décrire le caractère du milieu où il a pris naissance et des races où il s'est développé. Je me bornerai à parler de l'idéal du christianisme, religion née dans des temps que nos études classiques rendent présents à tous les esprits. On peut dire que l'idéal nouveau, créé par lui, eut sur les sociétés nouvelles une influence aussi grande que celle, bien profonde pourtant, des religions qui l'avaient précédé. En permettant à tous les hommes d'aspirer au bonheur, et à un bonheur éternel, il donna à ses croyants un solide appui contre les duretés du sort. Aux dieux de chaque cité, qui repoussaient l'étranger de leurs temples, il substitua un dieu unique, le même pour toutes les races, qui ne repoussait personne, proclamait tous les hommes frères, leur enseignait qu'ils avaient des devoirs entre eux, et créait ainsi une morale universelle. Le gouvernement et le droit des anciens étaient uniquement fondés sur la loi religieuse. Il les sépara entièrement ; et alors que l'ancien droit ne pouvait changer, ou ne changeait qu'au moyen de fictions très difficiles à établir, parce qu'une tradition religieuse invariable ne les reconnaissait pas, le droit nouveau put se modifier avec les intérêts et les besoins de chaque génération nouvelle. À la chute de l'Empire, le christianisme continua la civilisation romaine, en recueillant d'elle ce qui pouvait être sauvé, et empêcha les peuples que Rome maintenait jadis sous sa loi, de se dissocier et de s'éparpiller en tribus. Au moyen âge, son indépendance relative lui permit d'adoucir les rapports des seigneurs avec leurs sujets, des rois à l'égard des peuples. Tout en adoucissant les mœurs, il n'ôtait pas cependant à l'homme les sentiments qui rendent les caractères forts et énergiques, car il n'y a pas de caractères aussi forts et aussi énergiques que ceux qui ont une foi profonde. Comme le fait remarquer Bagehot, à propos d'un passage où Carlyle parle de cette parole de Cromwell : « Ayez confiance en Dieu, et tenez votre poudre sèche », la crainte de Dieu rendait aux soldats autant de service que la poudre, et même davantage. Cette concentration énergique de sentiments puissants permet aux hommes de tout oser, de tout accomplir. C'est grâce à cette foi aveugle que Mahomet, dont la religion n'était, du reste, qu'une

forme particulière du christianisme, réussit à fanatiser les peuples et à conquérir une partie du monde.

Il s'en faut de beaucoup, malheureusement, que le rôle du christianisme ait été exclusivement utile ; mais, si le mal qu'il a produit par son intolérance cruelle, par les flots de sang qu'il a versés et son hostilité au progrès, est grand, le bien qu'il a produit fut certainement plus grand encore.

Je n'ai pas examiné dans ce qui précède l'influence que peuvent avoir les croyances religieuses sur la conduite. Cette influence sera étudiée dans le chapitre consacré à l'évolution de la morale. J'y montrerai que cette influence est beaucoup plus apparente que réelle, qu'indépendante des religions, la morale fait partie de l'héritage apporté en naissant, et que, si les croyances des temps présents peuvent préparer la morale de l'avenir, la morale des âges actuels a été élaborée dans les temps passés.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre XII.

---

### Influence des institutions politiques et de l'action des gouvernements.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Relations entre les institutions d'un peuple et sa constitution mentale.* - Anciennes idées sur l'influence des institutions et des gouvernements. - Comment elles se sont modifiées. - Idées actuelles sur l'enchaînement des faits historiques. - Les institutions politiques ne sont pas l'œuvre de la volonté des hommes. - On les subit et on ne les choisit pas. - Preuves historiques. - Genèse de quelques institutions. - Esclavage, féodalité, royauté, etc. - Formation de la constitution anglaise. - Valeur relative des institutions politiques. - Difficulté de les transplanter. - Erreurs des réformateurs politiques et sociaux. - II. *Influence des gouvernements.* - Conditions qui rendent avantageuse ou nuisible leur intervention. - Cette intervention doit être portée à son maximum ou, au contraire, réduite à son minimum, suivant la race, les habitudes, les conditions d'existence, les sentiments, etc. - Exemples divers.

## **I. - Relations entre les Institutions politiques d'un Peuple et sa Constitution mentale.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Rien n'est plus frappant pour l'observateur qui examine l'histoire des opinions humaines, que de voir combien de doctrines, considérées pendant des siècles comme des vérités incontestables, ont fini par devenir, sous l'influence de certains progrès scientifiques d'incontestables erreurs.

L'influence attribuée aux gouvernements sur l'évolution des peuples en est un exemple. Ce fut pendant longtemps une vérité universellement admise que l'évolution des peuples était la conséquence de la perfection des institutions qui les régissent et de la qualité de leurs gouvernements.

Très fondée en apparence, cette opinion l'est fort peu en réalité et n'a plus guère pour partisans que quelques hommes d'État attardés ou des révolutionnaires obstinément ignorants. Aujourd'hui la plupart des historiens philosophes ont soin en commençant leurs livres de marquer qu'ils se sont entièrement affranchis de cette vieille erreur.

Le lecteur qui nous a suivi jusqu'ici voit facilement pourquoi ils ont dû s'en dégager pour toujours. Les sentiments de l'homme différant entièrement suivant les temps, les lieux, les races et les institutions de chaque peuple et devant varier suivant l'état de ses sentiments, on conçoit que les institutions qui conviennent aux uns ne sauraient nullement convenir aux autres ; que dès lors il est impossible, aussi bien pour un gouvernement que pour un peuple, de changer d'une façon durable ses institutions, et par conséquent que l'influence des gouvernements est beaucoup moindre qu'elle ne le paraît tout d'abord.

Cette conception a une importance telle, qu'il importe d'en indiquer nettement l'origine. Ramenée à ce fait, que l'histoire est une suite d'évènements rigoureusement enchaînés pouvant être considérés comme les termes d'une série dérivant les uns des autres, elle est fort ancienne ; on pourrait en retrouver la trace dans les temps antiques, mais on ne la voit bien exprimée que dans des auteurs modernes. Elle est implicitement comprise dans cette idée de Leibnitz, qu'une intelligence suffisamment pénétrante pourrait lire dans les choses actuelles ce qu'elles ont été et ce qu'elles seront. On la trouve plus clairement exprimée dans Kant, et surtout dans Hegel qui considérait que les arts et la philosophie d'un peuple correspondent fatalement à certains états d'esprit et disparaissent avec eux ; mais c'est principalement dans les écrits du philosophe français A. Comte que cette conception historique se manifeste nettement.

Les opinions humaines, qui en définitive règlent la forme des sociétés, dit M. Littré, résumant la doctrine de Comte, ont une filiation propre, l'ordre n'en est aucunement fortuit, elles se suivent d'après une loi déterminée. En d'autres termes, les sociétés ont une force intrinsèque qui annule les influences accidentelles et finit toujours par prédominer... . A quoi ont servi, depuis soixante ans en France, et hors de France, les efforts conservateurs, si ce n'est à préparer des révolutions et des ruines ? Les sociétés ne sont point une cire molle qu'un gouvernement façonne à son gré. Les tentatives échouent également, soit à faire passer prématurément un peuple sous une civilisation trop avancée, soit à le repousser intempestivement vers une civilisation abandonnée <sup>1</sup>. »

Si excellents que soient les arguments invoqués par A. Comte, il semble qu'ils aient beaucoup plus touché ses lecteurs que lui-même, puisque, après avoir bien prouvé l'impossibilité de réorganiser une société à son gré, il finit par proposer une réorganisation nouvelle.

L'historien anglais Buckle, qui écrivit après Comte, professa une opinion moins nettement exprimée peut-être, mais au fond identique.

« Pour quiconque a étudié l'histoire dans les sources primitives, cette opinion, que la civilisation de l'Europe est due principalement à l'habileté qui a été déployée par les différents gouvernements et à la sagacité avec laquelle les maux de la société ont été palliés par les remèdes législatifs,

---

<sup>1</sup> Littré, Conservation. Révolution, Positivisme.

peut avoir l'air d'être assez extravagante pour qu'il soit difficile de la réfuter avec la gravité nécessaire. En réalité, parmi toutes les théories sociales qui ont jamais été inventées, il n'y en a aucune qui soit aussi insoutenable, aussi erronée sous tous les rapports que celle-ci. Nous avons d'abord la considération évidente que les individus qui gouvernent un pays ont toujours été dans les circonstances ordinaires des habitants de cette contrée, nourris de sa littérature, élevés dans ses traditions et imbus de ses préjugés. De tels hommes ne sont tout au plus que les créatures du siècle ; ils n'en sont jamais les créateurs. Les mesures qu'ils prennent sont le résultat et non la cause du progrès social <sup>1</sup>. »

Aujourd'hui cette doctrine est devenue générale parmi les historiens philosophes au courant des recherches scientifiques modernes. Je me bornerai pour le prouver à citer quelques passages des auteurs qui ont le mieux appliqué la méthode scientifique aux phénomènes historiques ou philosophiques, MM. Taine, Herbert Spencer et F. de Coulanges.

« Toute notre argumentation, écrit Spencer, repose sur l'idée que, pour chaque société et pour chaque phase de son évolution, il y a un mode de pensée et de sentiment approprié, et que tout mode de pensée et de sentiment qui n'est pas adapté au degré d'évolution et aux conditions de milieu ne peut être établi d'une manière permanente.....Pour qu'une société subsiste, il faut qu'il y ait harmonie suffisante entre les institutions nécessaires et les idées généralement reçues <sup>2</sup>. »

« La forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et rester, écrit à son tour M. Taine, n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son passé. Il faut que, jusque dans ses moindres traits, elle se moule sur les traits vivants auxquels on l'applique : sinon elle crèvera et tombera en morceaux <sup>3</sup>. »

La même idée est exprimée par M. Fustel de Coulanges de la façon suivante :

« Il nous a paru que ces institutions (celles de l'ancienne France) s'étaient formées d'une manière lente, graduelle, régulière, et qu'il s'en fallait de beaucoup qu'elles pussent avoir été le fruit d'un accident fortuit ou d'un brusque coup de force... Les institutions politiques ne sont jamais

---

<sup>1</sup> Buckle, *Histoire de la civilisation anglaise*, traduction française, t. 1er.

<sup>2</sup> Herbert Spencer, *Introduction à l'étude de la science sociale*.

<sup>3</sup> Taine, *les Origines de la France contemporaine*, t. 1er.

l'œuvre de la volonté d'un homme ; la volonté même de tout un peuple ne suffit pas à les créer. Les faits humains qui les engendrent ne sont pas de ceux que le caprice d'une génération puisse changer. Les peuples ne sont pas gouvernés suivant qu'il leur plait de l'être, mais suivant que l'ensemble de leurs intérêts et le fond de leurs opinions exigent qu'ils le soient. C'est sans doute pour ce motif qu'il faut plusieurs âges d'hommes pour fonder un régime politique et plusieurs autres âges d'hommes pour l'abattre <sup>1</sup>. »

Comment s'est établie cette croyance, si générale aujourd'hui chez les esprits instruits ? Sur quelles bases repose-t-elle ? Dans quelles limites est-elle acceptable ? Nous allons le rechercher maintenant.

Quand on examine aux lueurs de la science moderne les origines et le développement des institutions d'un peuple, on arrive bien vite à se demander comment l'idée de la nécessité de leur enchaînement ne s'est pas présentée plus tôt aux historiens, et on ne réussit à le concevoir qu'en se rappelant que bien d'autres vérités devenues banales ont mis des siècles pour s'établir, et que la notion d'une providence conduisant les choses à son gré et pouvant les modifier suivant nos prières - notion si répandue encore - était en opposition forcée avec cet enchaînement. Aussitôt qu'on a réussi à s'affranchir de la notion d'une providence, et qu'on suit dans ses détails la filiation des institutions qui régissent les sociétés, on reconnaît bientôt que, loin d'être le résultat de nos caprices, elles sont la conséquence de nécessités sur lesquelles nos volontés ont une action bien faible.

Il faudrait tracer l'histoire d'un grand nombre d'institutions pour faire nettement saisir les nécessités diverses qui les ont créées, et ce n'est pas un volume qui suffirait à une telle tâche. On ne peut donc que se borner ici à indiquer en traits rapides la méthode qui permet d'arriver à cette conception de la nécessité et de l'enchaînement des institutions.

Supposons que l'historien, pénétré des principes que je viens d'indiquer, veuille étudier la genèse d'une institution telle que l'esclavage, par exemple, et l'histoire de ses transformations. Laissant de côté les tirades sonores mais inutiles sur son injustice, il recherche les

---

<sup>1</sup> Fustel de Coulanges, Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, préface.

nécessités qui lui ont donné naissance, et reconnaît bientôt que cette institution se rencontre chez tous les peuples aussitôt que, sortant de la sauvagerie primitive, ils s'élèvent vers la civilisation, et que ce n'est qu'autant qu'elle apparaît qu'ils réussissent à progresser ; que ce fut seulement du jour où, à défaut des machines, qui n'existaient pas encore, l'homme fit travailler pour lui le vaincu au lieu de le tuer, qu'il eut des loisirs, et que les arts, l'industrie et les connaissances militaires purent se perfectionner. Suivant la même institution à travers les siècles, il découvre par quelles transitions graduelles, filles les unes des autres, l'esclavage des temps antiques est devenu le servage de la féodalité, dont devait naître un jour le prolétariat des temps modernes.

Supposons maintenant que le but du même historien soit de comprendre la genèse et le développement d'institutions plus compliquées que celle que je viens de mentionner, telles que la féodalité et la monarchie en France, par exemple, la méthode restera la même. Il n'imiterait pas les anciens historiens consacrant leur éloquence à prouver les avantages ou les inconvénients de ces divers régimes. Sachant qu'il s'agit d'institutions nécessaires, il les examinerait comme un naturaliste observe les transformations de l'embryon d'un mammifère quelconque. Remontant aux origines, il montrerait la dissolution du vaste empire de Charlemagne après sa mort, les invasions des barbares, le brigandage général, et devant l'absence de sécurité, la formation de centres de résistance autour desquels les habitants venaient bientôt s'abriter pour y chercher un appui ; le chef militaire exposant sa vie pour protéger le colon, et ce dernier en cultivant ses terres en échange et lui payant des redevances : de nouveaux venus devenant ses serfs pour obtenir la même protection : enfin sous l'influence des nécessités de l'époque la féodalité se constituant et grandissant graduellement. Il montrerait ensuite comment les intérêts généraux communs à tous ces chefs conduisirent à donner à l'un d'entre eux le titre de roi avec une puissance presque nominale, qui ne servait qu'à faire de toutes ces petites patries, constituées par chaque manoir et son entourage une patrie unique capable de lutter contre l'étranger, et même d'envoyer, comme à l'époque des croisades, des armées au dehors. Il ferait voir que la puissance nominale de ce roi devint forcément bientôt très réelle, car, invoqué comme arbitre, servant d'appui aux faibles, pouvant seul s'occuper d'intérêts généraux : construire des routes, des forts, des canaux, etc., son rôle devait

constamment grandir. Suivant l'édifice de la royauté dans sa lente évolution, il le montrerait s'élevant pierre à pierre de Hugues Capet à Louis XIV, et sa puissance, d'abord si faible, grandissant au point qu'il arriva un jour où l'autorité du roi fut tout, et celle de ses anciens égaux réduite à un simulacre.

S'il voulait faire bien sentir ensuite les nécessités qui ont engendré notre révolution, il montrerait l'ancienne noblesse ayant conservé tous les privilèges des âges où elle rendait des services, mais ne les rendant plus ; la royauté, devenue toute-puissante, s'isolant de la nation, n'entrant plus en relation avec elle, comme jadis, par l'intermédiaire des États Généraux, se jetant dans l'arbitraire, ne sachant pas se soumettre à des réformes nécessaires, et creusant chaque jour l'abîme qui séparait le présent du passé, en même temps que se dissolvaient, sous l'influence du mouvement scientifique, les croyances auxquelles elle avait été longtemps associée, jusqu'au jour où, minée de toute part, un choc léger la brisa en morceaux.

Si l'historien que je suppose voulait suivre plus loin encore cet enchaînement de nécessités qui constituent l'histoire, et étudier le développement de cette révolution qui marque la fin de notre ancien régime ; il montrerait comment, après avoir été la conséquence naturelle du passé qui l'avait précédée, elle ne sut pas continuer ce passé dont elle était née, et tenta vainement de reconstruire une société de toutes pièces sur un idéal rêvé par quelques philosophes ; comment elle devait échouer dans cette tentative malgré un régime de fer qui réduisait à rien le rôle de l'individu, malgré un despotisme inquisitorial qui supprimait toute ombre de liberté, malgré des flots de sang versés, malgré une centralisation poussée plus loin qu'elle ne l'avait jamais été et qui finit par faire de la France un vaste désert intellectuel, malgré enfin tous les moyens d'action dont elle pouvait librement disposer, et comment, bien que partout triomphante, elle finit par s'affaïsser d'elle-même et en fut réduite à acclamer le premier César qui s'offrit à elle. Il montrerait encore que les changements si grands accomplis depuis un siècle dans les conditions d'existence des hommes ne sont nullement dus à la proclamation de quelques principes théoriques, mais au développement qu'ont pris les sciences et leurs applications ; que la vapeur est une niveleuse autrement puissante que la guillotine, et qu'une seule invention, comme les

chemins de fer, a eu des résultats économiques et sociaux auprès desquels seraient bien petits les résultats de toutes les révolutions dont le monde a été le témoin.

S'il voulait insister sur les dangers qu'il peut y avoir pour l'homme à méconnaître les lois de l'évolution naturelle et à troubler son cours, il suivrait cette même révolution non seulement dans ses conséquences immédiatement visibles, mais dans celles moins visibles, et pourtant aussi profondes, qu'elle a eues sur les âmes. Il montrerait que, si elle a rendu de grands services à l'homme en lui créant un idéal nouveau, en réveillant les esprits engourdis par les vieilles croyances, et en propageant la libre pensée à travers le monde, elle a en même temps développé à un degré funeste les instincts révolutionnaires des foules, et provoqué par suite les réactions que ces instincts engendrent ; créé la croyance à la toute-puissance de l'État, et, partant, au succès de ces appels à la force qui, devenus le credo de tous les partis, nous font osciller sans cesse de l'anarchie au despotisme ; fait naître dans les foules une soif d'égalité à tout prix, fût-ce l'égalité dans la servitude ; engendré, enfin, ces inimitiés de classes qui ont fait disparaître la fraternité pour longtemps et menacent d'anéantir la liberté pour toujours.

Ce n'est qu'en suivant ainsi dans leurs profondeurs souterraines les origines des choses, et en ne s'occupant pas des apparences, qu'on découvre la nécessité de leur enchaînement et les lois de leur succession. Rien de plus beau en apparence que la Constitution anglaise, et plus d'un homme d'État a essayé de l'appliquer à son pays. Transplanter avec succès un arbre, après avoir coupé ses racines, ne serait pas plus difficile qu'une telle tâche. Il suffit de suivre toute la série des transformations de cette constitution sous l'influence des caractères et des circonstances pour ne jamais rêver pareille entreprise. L'insuccès des institutions européennes au Japon, de celles des États-Unis dans les républiques espagnoles, et bien d'autres exemples que chacun connaît, nous disent ce que produisent de telles tentatives.

Pour indiquer, autant qu'il est possible de le faire en quelques lignes, le mécanisme de la formation graduelle d'une constitution, j'emprunterai à l'éminent historien et homme d'État Macaulay,

quelques extraits relatifs à la formation de la constitution anglaise, qui viennent à l'appui de tout ce qui précède.

« Le monde, pendant ces quatre-vingts dernières années, a été singulièrement fécond en législateurs en qui l'élément spéculatif prédominait, à l'exclusion de l'élément pratique. L'Europe et l'Amérique ont dû à leur sagesse des douzaines de constitutions avortées, constitutions qui ont vécu juste assez longtemps pour faire un tapage misérable, et ont péri dans les convulsions. Mais, dans la législature anglaise, l'élément pratique a toujours prédominé, et plus d'une fois prédominé avec excès sur l'élément spéculatif. Ne point s'inquiéter de la symétrie, et s'inquiéter beaucoup de l'utilité ; n'ôter jamais une anomalie, uniquement parce qu'elle est une anomalie ; ne jamais innover, si ce n'est lorsque quelque malaise se fait sentir et alors innover juste assez pour se débarrasser du malaise : n'établir jamais une proposition plus large que le cas particulier auquel on remédie : telles sont les règles qui depuis l'âge de Jean jusqu'à l'âge de Victoria, ont généralement guidé les délibérations de nos deux cent cinquante parlements. »

Prenant ensuite comme exemple une loi anglaise importante, « l'acte de tolérance », qu'il qualifie d'idéal d'une grande loi anglaise, bien qu'elle semble « un chaos d'absurdités et de contradictions », il montre que « cette loi, remplie de contradictions que peut découvrir le premier écolier venu en philosophie politique, fit ce que n'eût pu faire une loi composée par toute la science des plus grands maîtres de philosophie politique. »

« Que ses articles soient gênants, puérils, incompatibles entre eux, incompatibles avec la vraie théorie de la liberté religieuse, chacun doit le reconnaître. Tout ce qu'on peut dire pour leur défense est qu'ils ont ôté une grande masse de maux sans choquer une grande masse de préjugés ; que, d'un seul coup et pour toujours, sans un seul vote de division dans l'une ou dans l'autre chambre, sans une seule émeute dans la rue, sans presque un seul murmure même dans les classes qui étaient le plus profondément imprégnées de bigoterie, ils ont mis fin à une persécution qui s'était déchaînée pendant quatre générations, qui avait brisé un nombre infini de cœurs, qui avait désolé un nombre infini de foyers, qui avait rempli les prisons d'hommes dont le monde n'était pas digne, qui avait chassé des milliers de ces laboureurs et de ces artisans honnêtes, actifs, religieux, qui sont la vraie force des nations, et les avait forcés à chercher un refuge au-delà de l'Océan, parmi les wigwams des Indiens rouges et les repaires de

panthères. Une telle défense paraîtra faible peut-être à des théoriciens étroits. Mais probablement les hommes d'État la jugeront complète. »

Rien n'est plus profondément juste que ces observations de l'éminent historien. Elles m'ont rappelé cette réflexion que me faisait un de nos plus remarquables hommes d'État modernes : « Ce que je redoute le plus pour un peuple, disait-il, c'est l'influence politique des savants et des philosophes. »

La sentence peut paraître paradoxale, elle est pourtant absolument justifiée. Un savant et un philosophe, étrangers aux nécessités pratiques, - même en les supposant beaucoup moins théoriciens que ne l'était le mathématicien Auguste Comte quand il fabriquait son système politique, - voudront toujours tout déduire de certains principes absolus parfaitement vrais, du reste, mais inapplicables, et ne se plieront que bien difficilement à des nécessités, en apparence absurdes, et en faveur desquelles il n'y a, d'ailleurs, qu'un argument, mais un argument capital à faire valoir, c'est qu'elles sont des nécessités.

Je ne saurais mieux résumer ce qui précède, qu'en répétant ce que j'ai énoncé en commençant, que les peuples ne choisissent pas à leur gré les institutions qui leur semblent les meilleures ; elles correspondent à des sentiments, à des besoins qu'ils n'ont pas créés et qu'ils ne sauraient changer. Oeuvre des siècles, elles ne sont jamais celle d'un jour. On ne les choisit pas, on les subit.

Une institution, quelle qu'elle soit, n'a jamais qu'une valeur relative. La liberté est en principe une excellente chose, et la tyrannie une très mauvaise chose. Il y eut pourtant des temps et des peuples où ce fut la mauvaise chose qui était excellente, et la chose excellente qui méritait d'être condamnée.

Si les événements sont aussi intimement enchaînés que nous venons de le dire, nous devons nous attendre à constater que tous les grands hommes qui ont eu la puissance nécessaire pour changer la direction des tendances d'une époque n'ont fondé que des oeuvres éphémères, condamnées à périr avec eux. L'histoire nous montre, en

effet, que l'évolution naturelle, troublée un instant au prix des plus violents efforts, reprend bientôt son cours, à moins que la perturbation n'ait été assez puissante pour briser pour toujours les éléments sur lesquels elle a agi. Philippe II use vainement son génie et la grandeur de l'Espagne alors toute-puissante à combattre l'esprit de libre examen qui, sous le nom de protestantisme, se répandait alors en Europe. Tous ses efforts ne réussissent qu'à jeter son pays dans une décadence dont il semble impuissant à se relever jamais. Jacques II, d'Angleterre, devait échouer plus tard dans une tâche semblable. Moins puissant que Philippe II, il dut quitter l'Angleterre avant d'avoir pu lui faire un mal réel ; et son gendre, Guillaume, qui le remplaça et sut comprendre les tendances des esprits, laissa la nation s'engager dans une voie qui devait bientôt la conduire au faîte de la grandeur. Le grand roi Charlemagne réussit bien, grâce à son génie, à restaurer pour quelque temps l'Empire romain, mais son oeuvre devait périr avec lui, comme périrent plus tard celle de Cromwell et celle de Napoléon. Richelieu réussit dans sa tâche d'agrandir la France royale aux dépens de la noblesse, ce qui était la conséquence historique du passé de la royauté. Mais qui voudrait soutenir qu'avec tout son génie, il eût réussi également dans la tâche contraire ? La pression que l'on peut exercer sur une nation est comparable à celle qu'on peut opérer sur les corps élastiques : s'ils ne sont pas détruits, ils reprennent leur forme aussitôt que la pression a cessé.

On ne peut faire qu'une objection à ce qui précède, c'est que l'histoire des cités antiques nous montre des législateurs changeant les lois de ces cités et donnant à l'État une organisation nouvelle. Ce sont certainement ces réminiscences de nos études classiques qui nous ont conduits à cette façon de penser, partagée par des esprits aussi sagaces que Montesquieu, propagée par Rousseau, exécutée par la Révolution française, qu'il est possible de réorganiser une société sur un plan préconçu. Mais, en raisonnant ainsi, on oublie que les conditions des cités antiques étaient entièrement autres que celles d'aujourd'hui. Les changements apportés par les nouveaux législateurs étaient beaucoup plus apparents que réels, car ils n'atteignaient jamais les lois religieuses, dont dérivait les institutions politiques. Ils ne portaient, du reste, que sur un petit groupe d'hommes libres et ne touchaient pas aux questions d'économie sociale, actuellement les plus graves de toutes. Par l'esclavage, ces difficultés économiques, qui constituent

aujourd'hui le fond des problèmes sociaux, se trouvaient écartées. Les législateurs antiques n'avaient jamais, du reste, la prétention de donner à un peuple les institutions théoriquement les meilleures. « J'ai donné aux Athéniens, disait Solon, non les meilleures lois qu'on puisse concevoir, mais les meilleures qu'ils puissent supporter. »

Lorsqu'une étude suffisamment approfondie de l'enchaînement des faits historiques a fait pénétrer dans l'esprit les conceptions qui précèdent, on voit nettement combien sont dangereuses les erreurs des réformateurs qui menacent les sociétés modernes, et sont tous persuadés qu'il suffit d'adopter leurs rêveries pour transformer ces sociétés au gré de leurs désirs. Ils s'imaginent que l'État ressemble à ces fées des contes orientaux qui pouvaient d'un coup de baguette réaliser tous les caprices, et ne peuvent comprendre qu'on ne décrète pas plus l'égalité ou le bonheur, qu'on ne décrète la suppression de la vieillesse, des infirmités et de la mort. Leur ignorance des nécessités qui engagent ces inégalités et les accroissent constamment, est profonde<sup>1</sup>. Il est facile de rêver une répartition égale des moyens

---

<sup>1</sup> Les idées qui circulent aujourd'hui dans les classes ouvrières sur la possibilité de refaire une société au gré de leurs désirs dépassent ce que l'on pourrait rêver, et il y a vraiment dans leurs manifestations de quoi décourager leurs plus sincères amis. On comprend qu'après avoir combattu longtemps pour cette étrange conception d'Auguste Comte de la prépondérance des classes ouvrières, le plus fidèle disciple de ce philosophe, M. Littré, en soit arrivé, dans son dernier ouvrage (*Fragments de philosophie positive*, 1876, p. 449), à reconnaître leur incapacité complète à se gouverner. Quand on parcourt, par exemple, les comptes rendus des séances du congrès ouvrier tenu en 1879 à Marseille, et où les ouvriers ont envoyé évidemment ceux des leurs qui leur semblaient les plus intelligents, on se demande ce qu'il y a de plus navrant, de l'absurdité des propositions des orateurs ou de l'enthousiasme qu'elles ont produit chez les auditeurs. Que pensera de l'éducation politique des masses, et de leur aptitude à se gouverner, l'historien qui lira dans les comptes rendus de ce congrès solennel des propositions comme celles-ci : Suppression des armées permanentes et des cultes, appropriation immédiate de tous les propriétaires, propriété collective et individuelle des terres, des usines, des chantiers, des mines, des chemins de fer, des docks au profit des communes qui doivent les affermer aux groupes producteurs fédérés entre eux, faire descendre les tyrans du trône, « courir sus aux exploités », proclame l'égalité de la femme, la séparation complète des ouvriers et de la bourgeoisie, choisir uniquement les députés parmi des « ouvriers révolutionnaires », les autres n'étant que des « charlatans réactionnaires et opportunistes ». Quant aux anciennes idoles, comme Louis Blanc, on les traite simplement de « fusilleurs et d'assassins » ; un orateur assure que tous les députés sont « assermentés à Bonaparte » ou des « tourmenteurs pour le compte des jésuites ». Un autre se déclare l'ennemi « des avocats qui plaident la mort de la République, des notaires qui dressent son testament et des médecins qui préparent son empoisonnement ». Le vœu que la propriété « soit donnée collectivement à tous », proposé par 61 délégués, a été adopté à l'unanimité moins 10 voix. Le seul moyen proposé pour réaliser ce vœu est, bien entendu, la révolution à main armée.

d'existence, le dépouillement de ceux qui ont au profit de ceux qui n'ont pas. Mais, pour réussir dans une telle tâche, il faudrait donner d'abord à tous les hommes des capacités égales. Même quand un nivellement brutal établirait pour un jour l'égalité dans la misère, l'inégalité des intelligences la ferait disparaître le lendemain. Répété chaque jour par un pouvoir magique, au profit des membres incapables, ce partage perpétuel serait inutile encore, car, si une aisance suffisante engendre l'épargne et arrête la reproduction trop rapide, une demi-pauvreté ne produit pas l'épargne et n'a d'autres résultats qu'une multiplication trop grande de la population. Le nombre des partageants augmentant sans cesse, alors que la richesse ne saurait également augmenter, il en résulterait bientôt une concurrence où ne triompheraient que les plus forts, et qui détruirait par conséquent l'égalité établie.

Il est possible que, parmi tous les réformateurs qui prêchent ces théories enfantines, il y en ait quelques-uns s'intéressant réellement au sort des masses qu'ils essayent d'entraîner. Un peu de réflexion leur montrerait qu'ils rendraient bien d'autres services aux travailleurs en s'efforçant d'élever leur niveau intellectuel par l'instruction, qu'en leur prêchant des doctrines que la science la plus élémentaire condamne et qui ne peuvent enfanter que des révolutions sanglantes, mères de tous les despotismes. Avec les progrès de l'industrie moderne et des machines, ce qui tend à être rétribué de plus en plus, ce n'est pas le travail manuel, mais l'intelligence. C'est ce capital-là qu'il faut tâcher d'acquérir ; ce sera plus facile encore que de réussir à s'emparer de l'autre.

---

Quand on se prend à penser que, par le suffrage universel, le pouvoir peut tomber dans de telles mains, et que l'anarchie qui en serait la conséquence forcée se terminerait nécessairement par la venue d'un de ces Césars au talon de fer que les foules sont toujours prêtes, du reste, à acclamer, on ne peut que jeter un triste regard sur notre avenir.

## II. - Influence des Gouvernements.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Quelles conclusions d'ensemble dégagerons-nous de tout ce qui précède ? En présence des nécessités qui engendrent toutes les institutions, et de l'impuissance des peuples et des gouvernements à les réformer au gré de leurs désirs, soutiendrons-nous avec toute une école d'économistes que l'influence de l'État est toujours inutile ou funeste, et qu'impuissant pour le bien il n'a d'action que pour le mal ? Nos conclusions ne seront pas aussi générales. Nous reconnâtrons que dans un pays industriel l'intervention de l'État est généralement funeste, parce que l'évolution des choses qu'il veut régler résulte du jeu de facteurs trop nombreux pour qu'il soit possible de prévoir ce qui résultera de son action ; mais nous reconnâtrons aussi que, dans les pays militaires vivant surtout de conquêtes, son intervention peut être fort utile. Ce n'est pas spontanément, certes, que les landes incultes du marquis de Brandebourg sont devenues le puissant empire allemand. On peut admettre que plus d'une nécessité conduisait les États allemands à se réunir sous un seul sceptre, mais il fallait le talent de grands généraux pour que la puissance tombât précisément entre les mains où elle tombée. Sans doute l'unité italienne se serait faite tôt ou tard, mais, sans l'intervention d'un homme d'État d'un très puissant génie, elle eût pu ne se faire que fort tard.

Malheureusement pour les pays qui les voient naître, ces grands hommes d'État n'ont pas un génie assez vaste pour prévoir les conséquences des mesures économiques qu'ils prennent, et, après avoir fondé avec succès par la force, ils se montrent généralement impuissants dans la tâche bien autrement difficile d'organiser ce qu'ils ont su fonder. L'Allemagne en fournit actuellement et surtout en fournira un frappant exemple. Les résultats désastreux de la plupart des mesures économiques prises par l'homme d'État placé à sa tête avec un pouvoir à peu près absolu, pourront être invoqués dans l'avenir comme

exemple caractéristique des limites utiles dans lesquelles l'influence des hommes d'État peut s'exercer.

Nous avons consacré un chapitre à montrer, d'une part, que les peuples qui purent réussir à se plier au joug de coutumes rigides, c'est-à-dire d'institutions assez solidement établies pour être universellement respectées, furent les seuls qui s'élevèrent à la civilisation, et de l'autre, que les nations qui réussirent ensuite à se soustraire dans de certaines limites au joug de ces institutions furent les seules qui continuèrent à progresser. Cette démonstration nous enseigne déjà qu'en considérant les mêmes peuples à des époques différentes, on est amené à reconnaître qu'il y eut des temps où le joug de l'État fut nécessaire, et d'autres au contraire où il devint nuisible. Nous avons fait voir qu'au début de l'histoire des peuples l'intervention de l'État est indispensable, et qu'elle reste indispensable tant qu'elle n'a pas réussi à créer des sentiments héréditaires capables d'amener l'individu à faire spontanément ce qu'il ne faisait d'abord que sous l'influence d'une pression énergique.

Chez tous les peuples de l'antiquité classique, on trouve d'abord l'État fortement constitué. Nous avons montré combien dans l'antiquité grecque son joug était rigide ; la loi civile et la loi religieuse - en réalité elles n'en formaient qu'une - avaient fini par prendre une telle puissance sur les âmes, que le véritable tyran de l'homme était lui-même. Mais, avant d'acquérir cette puissance, il fallut que la main de l'État fût longtemps pesante, car ce n'est pas sans peine que les hommes se plient à un joug quelconque. Si à ces âges primitifs l'influence de l'État n'avait pas été toute-puissante, l'antiquité classique ne serait pas sortie de la barbarie, et l'histoire n'aurait pas à s'occuper d'elle.

Nous avons fait voir également, dans un autre chapitre, que lorsqu'une nation est formée de races douées de sentiments, d'aptitudes, d'intelligence différents, elle tombe dans l'anarchie si les tendances des races diverses qui la composent peuvent se manifester librement. Quel que soit leur degré de civilisation, ces races doivent, comme les peuples primitifs, être soumises à une loi rigide. Dans les pays comme le Mexique et les petites républiques espagnoles, formés

de mélanges d'Indiens, de nègres, de métis, de blancs, dont les tendances et les sentiments sont absolument différents, un gouvernement assez puissant pour contenir toutes ces tendances est indispensable. S'il ne réussit pas à s'établir, le pays tombe aussitôt dans l'anarchie, et, à mesure qu'il s'y enfonce, il devient de plus en plus incapable d'en sortir.

L'histoire nous montre que les conditions qui permettent l'établissement de gouvernements libres ne se sont rencontrées qu'exceptionnellement, et seulement, dans tous les cas, à une période avancée de la vie des peuples. Un gouvernement capable de se laisser discuter sans courir risque de voir les éléments qui le composent se dissocier, et par suite périr devant l'invasion d'États voisins mieux disciplinés, ne peut prendre naissance que parmi les peuples chez lesquels l'hérédité a créé certains sentiments très difficiles à acquérir, tels que ceux de la responsabilité et du devoir, l'habitude de savoir se gouverner soi-même, de ne pas se laisser influencer par les opinions extrêmes et de ne modifier que progressivement ce qui est établi.

Rien n'est plus utile que la discussion libre pour développer les esprits ; elle crée une atmosphère intellectuelle qui élève puissamment les âmes ; mais rien n'exerce une influence plus dissolvante, et partant plus dangereuse, sur des esprits inférieurs ou mal préparés. J'ai déjà cité ce mot très juste d'un savant anglais que : « quelques chances qu'aient les États libres d'être détruits par des forces extérieures, ils sont bien plus exposés à être détruits par leurs propres forces. » Les gouvernements libres peuvent être comparés à l'atmosphère de certaines montagnes qui tue les constitutions faibles, mais donne une grande vigueur à celles qui peuvent la supporter.

Lorsqu'un peuple est arrivé à cette période de son évolution, où il peut se conduire lui-même, et où la discussion libre est possible, l'influence de l'État tend à se réduire à son minimum, et cela est fort avantageux pour ce peuple, car ce qui est dû à l'initiative privée est toujours meilleur que ce qui provient de celle de l'État.

Tous les économistes dont je parlais plus haut ont fait ressortir avec raison combien l'intervention de l'État est onéreuse et parfois nuisible, mais en oubliant toutefois de remarquer que pour certains

peuples, où l'initiative individuelle est nulle, les inconvénients résultant de cette intervention sont moindres que ceux qui résulteraient de l'abstention. Il est reconnu maintenant que les travaux exécutés par l'État coûtent toujours plus cher que ceux exécutés par les particuliers, et sont généralement moins bien faits. Ses agents n'ont, en effet, qu'un intérêt indirect à faire économiquement et bien ; tandis que, lorsque l'industriel travaille pour son compte, ses intérêts les plus essentiels sont directement en jeu. C'est seulement quand l'initiative privée est nulle que cette intervention routinière, malhabile et coûteuse de l'État, devient cependant nécessaire.

Ce qu'il y a de plus fâcheux pour les peuples condamnés par leur caractère à vivre sous des gouvernements possédant tout le pouvoir et toute l'initiative, c'est qu'avec la meilleure volonté du monde ces gouvernements sont exposés à commettre des erreurs fort dangereuses. Dans des civilisations où la complication des intérêts est très grande, il est presque impossible de prévoir d'avance le résultat d'une mesure quelconque. Son influence directe et immédiate est souvent bien peu de chose comparée à son influence indirecte et future, qui ne se manifesterait parfois que dans un avenir éloigné. Sans doute le meilleur serait de laisser les modifications se faire progressivement ; mais, lorsque l'inconvénient est visible et que le remède paraît facile, rien n'est plus tentant, quand on est assez puissant, que d'appliquer immédiatement le second à guérir le premier. Lorsqu'on reconnut en Angleterre que l'usure était chose fort coûteuse pour un pays, et qu'il semblait facile d'y porter remède par de bonnes lois répressives, on fit naturellement ces bonnes lois. Elles n'eurent d'autre résultat que d'augmenter l'usure que l'on voulait combattre, l'emprunteur étant obligé de payer, outre le taux ancien, un intérêt supplémentaire pour les risques de punition que les sévérités de la loi faisaient courir au prêteur.

Si ces erreurs peuvent se produire dans les pays où la discussion est libre, on comprend combien elles sont plus fréquentes dans ceux où elle n'est pas possible. Colbert était certainement un ministre remarquable, qui poursuivait avec le plus grand zèle la protection du commerce et de l'industrie. Il crut favoriser l'industrie en la protégeant au dehors par des tarifs, au dedans par une réglementation minutieuse. Son règlement du 18 mars 1671 sur la teinture ne forme pas moins de

317 articles, prévoyant les moindres détails de l'opération, et pourtant cette réglementation n'eut d'autres résultats que de ruiner la plupart des industries auxquelles elle s'appliquait. Sous Louis XIII, les fabriques de Tours, qui comprenaient 7,000 métiers et occupaient 20,000 ouvriers, n'en possédèrent bientôt plus que 1,000, l'étranger ne voulant plus des soieries fabriquées suivant le goût de Colbert mais non suivant le sien. Ses règlements sur la dentelle et ses fondations de manufactures dotées de privilèges exclusifs faillirent ruiner aussi pour toujours cette industrie. Ses tarifs douaniers provoquèrent des mesures restrictives analogues dans les pays étrangers, nos négociants en vins se virent fermer leurs principaux débouchés d'exportation, et les discussions qui en résultèrent furent l'origine de guerres ruineuses.

On voit quelles difficultés entourent l'intervention des gouvernements lorsqu'elle s'exerce dans un milieu d'une complexité très grande. Les mesures les meilleures et le mieux justifiées d'abord peuvent finir par engendrer des conséquences désastreuses.

La centralisation peut être citée encore comme exemple de ce qui précède. Pendant longtemps elle a été une chose excellente, car aux époques de luttes elle donnait de l'unité à la nation, et laissait à un pouvoir central impartial la décision des intérêts locaux. Portée à l'excès en France par la monarchie, exagérée encore par la Révolution, elle a eu pour résultat final d'absorber entièrement au profit d'un centre toute la vie locale, de donner aux citoyens l'habitude de tout attendre de l'État, de détruire chez eux la moindre trace d'initiative, et de transformer la province, suivant l'expression de M. Renan, « en un vaste fumier intellectuel où des milliers d'hommes s'agitent pour faire éclore quelques brillants papillons ». Quand on voit dans nos petites villes de province ces faces ternes qu'aucune expression n'anime plus, ces âmes mortes que rien ne saurait réveiller, et qu'on sait ce que deviennent bientôt les esprits intelligents condamnés à subir cet étouffant milieu, on comprend à quel point des institutions qui furent d'abord les meilleures peuvent devenir un jour les plus dangereuses.

En présence de tous ces faits et de beaucoup d'autres analogues, on s'explique que les économistes soient arrivés à repousser avec énergie l'intervention de l'État dans les intérêts publics. Parlant pour l'Angleterre, où l'initiative privée est cependant très grande, M.

Spencer écrit : « Il y aurait à rendre au public un grand service : ce serait d'analyser les lois faites... mettons pendant ces cinquante dernières années, et de comparer les résultats espérés avec les résultats obtenus. Pour faire avec cela un livre plein de révélations et d'enseignement, il suffirait de prendre les exposés des motifs et de faire voir combien de fois les maux auxquels on veut remédier sont purement l'effet de lois antérieures. Le difficile serait surtout de faire tenir, dans un espace raisonnable, l'interminable histoire des résultats heureux qu'on s'était promis et à la place desquels on n'a obtenu que des désastres inattendus. Pour conclure d'une façon utile, on montrerait par quel succès le législateur a été récompensé de son abstention, toutes les fois que, découragé par tant de leçons, il s'est résigné à ne plus rien faire. »

« Je crois cependant que l'opinion des économistes sur ce point-là est exagérée. Un pays où l'État abandonnerait tout à l'initiative privée offrirait bientôt, à moins que ce pays ne fût habité par une race possédant à un degré bien rare le sentiment de la responsabilité générale et une initiative exceptionnelle, l'image de ce qu'est la Turquie, où le gouvernement ne s'occupe de rien. M. de Laveleye rapporte qu'il y a quelques années « un président de la Nouvelle-Grenade, imbu des pures doctrines économiques, annonça que désormais l'État, ramené à son véritable rôle, laisserait tout à l'initiative individuelle. Les économistes d'applaudir. Au bout de peu de temps, les routes étaient rompues, les ports envahis, la sécurité anéantie, l'instruction aux mains des moines, c'est-à-dire réduite à rien. C'était le retour à l'état naturel et à la forêt primitive.»

Aussi, même dans les gouvernements les plus libres, - celui des États-Unis, par exemple - le pouvoir central est-il obligé de conserver toujours, outre bien entendu les fonctions que personne ne lui a jamais contestées, comme le maintien de l'ordre et des lois, une action plus ou moins étendue. Il existe certaines attributions que seul il peut remplir, parce qu'il est dégagé de tout autre intérêt que celui de la chose publique. C'est lui seul, par exemple, qui peut protéger les éléments inférieurs qu'une société renferme, et qui, par une anomalie étrange, sont les plus hostiles à l'État, sans la protection duquel une sélection rigide, résultant du jeu d'une libre concurrence, les éliminerait pourtant bientôt. L'État peut adoucir les rapports entre

classes différentes en empêchant, autant que possible, l'égoïsme des unes d'abuser de l'incapacité des autres. Seul encore il peut prendre certaines mesures, comme la limitation du travail des enfants dans les manufactures, leur instruction obligatoire, etc., que les intéressés ne sauraient prendre eux-mêmes.

Au point où nous avons conduit le lecteur, une difficulté considérable se présente. Nous savons que l'intervention trop grande de l'État est funeste, son abstention complète, nuisible. Quelles sont entre ces deux extrêmes les limites utiles de son action ? Résoudre entièrement un tel problème serait fort difficile ; les hommes d'État les plus éminents y ont souvent échoué. Indiquer nettement quelles sont ces limites suivant les temps et les peuples, constitue la science politique tout entière, c'est-à-dire une science dont les fondements commencent à se poser, mais qui exigera bien des siècles encore avant de se constituer solidement, en admettant qu'elle y arrive jamais.

Mais, si la solution de chaque problème particulier présente des difficultés très grandes, les lois d'une solution d'ensemble peuvent se formuler assez facilement. On peut marquer dans une formule générale l'étendue des limites utiles de l'action de l'État, en disant qu'elle doit être au maximum pendant la jeunesse des peuples, et rester telle jusqu'au jour où des accumulations héréditaires suffisantes ont fini par créer chez l'individu des sentiments le rendant capable de se gouverner lui-même ; qu'elle doit rester toujours très grande chez les peuples composés d'éléments très différents ; qu'elle doit être au contraire à son minimum chez les peuples composés d'éléments homogènes et chez lesquels l'hérédité a créé les sentiments dont nous venons de parler. On ajoutera enfin que l'influence de l'État ne s'exerce utilement que quand elle se manifeste d'une façon lente et progressive, et d'autant plus lente et progressive que la civilisation est plus élevée en complexité.

C'est sur cette dernière conclusion que je terminerai ce chapitre. Elle est la conséquence bien nette de tout ce qui précède. Le lecteur qui ne serait pas convaincu de sa justesse ne le serait pas davantage par les faits historiques que j'aurais pu invoquer encore pour lui montrer que ce ne sont que les changements effectués lentement et progressivement qui sont durables. Cette démonstration a été faite

pour ainsi dire à chaque page de cet ouvrage, et je me serais même reproché d'avoir tant insisté sur une vérité en réalité banale, si l'ignorance des lois de l'évolution des sociétés n'était pas si générale chez certains peuples. On sait ce que cette ignorance a coûté, il est triste d'avoir à songer à ce qu'elle coûtera encore. L'idée que des changements sociaux importants puissent se faire à coups de décrets est malheureusement trop ancrée dans une foule de cerveaux pour qu'on puisse espérer de la voir disparaître. Elle appartient à cette catégorie de croyances, basées sur les sentiments, qu'aucun argument ne peut ébranler. Les fleuves de sang qu'elle fera verser encore y suffiront à peine.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre II : Les facteurs de l'évolution sociale

## Chapitre XIII.

---

### Influence de l'instruction et de l'éducation.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Limites de la puissance de l'éducation.* - Elle est un des rares facteurs dont l'homme dispose. - Sa puissance est très grande, mais généralement exagérée. - Son action ne se fait sentir que lorsqu'elle s'est exercée pendant plusieurs générations. - C'est surtout sur les sentiments que sa puissance est faible. - II. *L'enseignement primaire.* - Bases sur lesquelles il doit reposer. - Notions qui doivent entrer dans l'enseignement primaire. - Comment ces notions doivent être enseignées. - Enseignement des sciences. - Éducation morale. - Enseignement professionnel. - Mauvais résultats de notre enseignement primaire. - Difficulté de le transformer. - III. *L'éducation des femmes.* - Importance de cette éducation. - Ce qu'elle est dans divers pays. - Pourquoi la femme ne doit pas recevoir une instruction semblable à celle de l'homme. - Même dans les races inférieures, la femme peut, aussi bien que l'homme, acquérir l'instruction classique. - Pourquoi ces succès ne prouvent rien en faveur de l'utilité pour elle de cet enseignement. - Au point de vue intellectuel, l'homme et la femme ne se différencient profondément qu'à l'âge adulte. - La femme conserve toujours la constitution mentale de l'enfant. - Ses aptitudes. - Elle est très apte à l'éducation de l'enfance. - IV. *L'Enseignement secondaire.* - Bases de cet enseignement. - Ce qu'il importerait

d'apprendre. - Rôle funeste joué par le grec et le latin dans l'enseignement. - La même éducation ne saurait convenir à toutes les intelligences. - Résultats désastreux produits sur l'intelligence et les sentiments par notre éducation classique. - V. *L'enseignement supérieur*. - Diversité des méthodes d'enseignement supérieur dans plusieurs pays. - Résultats malheureux produits par nos méthodes d'enseignement supérieur. Comment se forment nos professeurs. - Profonde décadence de notre enseignement supérieur. - Conséquences sociales de l'éducation.

## I. - Limites de la Puissance de l'Éducation.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les divers facteurs de l'évolution sociale énumérés jusqu'ici ont présenté pour la plupart ce caractère commun, d'être soustraits à notre action. Nous ne pouvons modifier notre passé, le milieu physique et intellectuel où nous sommes élevés, nos sentiments, notre intelligence.

Les facteurs dont nous allons maintenant examiner l'influence sont à peu près les seuls dont nous soyons maîtres. L'éducation et l'instruction, c'est-à-dire l'art de former le caractère et d'enrichir l'esprit, nous permettent seules de modifier profondément l'homme lorsque nous pouvons les faire agir pendant plusieurs générations. L'éducation agit surtout sur les sentiments, l'instruction sur l'intelligence. Leur importance a été comprise par les législateurs et les philosophes de tous les pays, depuis Lycurgue et Platon jusqu'aux philosophes et aux hommes d'État modernes. « Donnez-moi l'éducation, et je changerai la face de l'Europe avant un siècle », a dit Leibniz.

Tout en reconnaissant l'influence de l'éducation, je considère que les limites de cette influence sont plus étroites qu'on ne le dit généralement, et qu'elles sont même relativement restreintes quand on la fait agir seulement pendant la courte durée d'une génération. Il est possible qu'avec l'éducation on changerait la face de l'Europe, mais ce

ne serait pas en un siècle, comme le disait Leibniz. Son action aurait certainement besoin d'être accumulée par l'hérédité pendant un temps plus long.

Il ne faut pas oublier, en effet, que si l'éducation est un puissant facteur, elle se trouve, dès qu'elle peut agir, en présence de facteurs beaucoup plus puissants qu'elle, parce qu'ils ont agi sur l'homme pendant plus longtemps. Le long passé que nous apportons en naissant, et où tous nos ancêtres ont imprimé leurs traces, représente un poids immense que l'éducation ne peut soulever que quand son influence a été accumulée pendant plusieurs générations.

C'est surtout lorsqu'il s'agit de modifier nos sentiments héréditaires, c'est-à-dire notre caractère, que l'éducation a une puissance en réalité bien faible. Le philosophe que je citais plus haut disait que « sur 100 hommes il y en a 90 qui sont bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société par l'instruction qu'ils ont reçue, et que c'est de l'éducation que dépend la grande différence qui existe entre eux ».

Utiles ou nuisibles, je l'admets dans de certaines limites ; bons ou mauvais, je le conteste formellement. Assurer que les différences qui existent entre les hommes résultent de leur éducation, c'est méconnaître le rôle tout-puissant des sentiments sur la conduite et la façon dont ils se transmettent par l'hérédité.

Il est donc nécessaire de marquer bien nettement dès le début de ce chapitre les limites de l'influence de l'éducation, et de ne pas laisser le lecteur s'illusionner sur sa puissance. Il a souvent entendu dire que l'ignorance est mère de tous les vices, et la statistique lui prouvera en effet que c'est parmi les illettrés qu'on rencontre le plus de criminels, mais un peu de réflexion suffira à lui montrer que ce sont là des coïncidences n'ayant que des relations apparentes. Sans doute, assurément, les gens vicieux mais instruits commettent moins de crimes et délits tombant sous l'application de la loi que les individus à la fois vicieux et ignorants, mais l'instruction ne sert aux premiers qu'à exercer leurs mauvais instincts sur un théâtre où la répression est moins facile. Le sujet instruit, et en même temps pervers, n'arrêtera pas sans doute les voyageurs sur les grands chemins, pour leur prendre quelques sous, mais il se livrera à des opérations infiniment moins

dangereuses pour lui, quoique exactement équivalentes au point de vue moral. Depuis la simple tromperie sur la qualité de la marchandise vendue jusqu'à la fondation de sociétés financières véreuses qui ruineront des milliers de famille, la liste en est longue. S'il réussit, on le tiendra pour parfaitement honnête. S'il échoue, les risques courus auront été fort minimes, et de toute façon la statistique criminelle n'aura guère à s'occuper de lui. On peut avoir une intelligence très haute, des connaissances très variées, et être au point de vue moral un fort vilain gredin. J'en ai cité dans un autre chapitre d'illustres exemples.

Il ne faut donc pas considérer l'éducation et l'instruction comme des baguettes magiques, capables de transformer les sentiments que l'homme apporte en naissant. Il suffit de voir combien différent entre eux des individus ayant reçu même éducation et même instruction, pour se convaincre combien serait erronée une telle croyance. Pour que leur action soit réellement profonde, il faut, je le répète, qu'elle s'exerce pendant plusieurs générations ; et c'est précisément parce qu'elles ne transforment l'homme qu'après avoir agi longtemps sur lui qu'aucun régime d'éducation ne saurait rapidement élever les races inférieures au niveau des races supérieures.

Les transformations produites par l'éducation finissant par devenir à la longue considérables, son étude est très importante. Nous aborderons cette étude par une méthode un peu différente de celle qui nous a guidé jusqu'ici. L'éducation étant un des rares facteurs qui soient en notre pouvoir, nous ne nous bornerons pas à décrire ce qu'elle produit telle qu'elle est : nous rechercherons aussi ce qu'elle pourrait produire telle qu'elle devrait être. Si nous critiquons souvent, ce ne sera pas assurément dans l'espérance de provoquer des réformes, - les livres n'ont pas une telle puissance, - mais simplement parce que ces critiques peuvent faire nettement ressortir le rôle utile ou nuisible de l'éducation sur l'évolution sociale, ce qui est le but de ce chapitre.

Les développements qu'exigerait une étude complète des méthodes d'éducation chez les peuples anciens et modernes ne pouvant trouver place ici, nous limiterons notre tâche à l'examen des procédés d'éducation actuellement en usage chez les principales nations civilisées. Nous partagerons cette étude en paragraphes correspondant aux

divisions habituellement reçues, et envisagerons successivement l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

## **II. - L'Enseignement primaire.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Nous comprendrons dans l'enseignement primaire celui que l'enfant reçoit de sa mère dès son premier âge et auquel viennent s'ajouter les leçons qui lui sont ensuite données à l'école.

Ce qui se développe d'abord chez l'enfant, ce sont les sens. Ce sont eux par conséquent qu'il s'agit de contribuer à former. Il faut lui apprendre à voir, entendre, toucher, etc., en un mot, à observer.

Cette première éducation ne saurait commencer trop tôt. Elle ne doit jamais être négligée, car elle donne à l'esprit des habitudes dont il se ressentira toujours.

Les principes sur lesquels elle doit reposer sont aujourd'hui bien connus ; ils sont appliqués dans beaucoup de pays, l'Allemagne, la Suisse et l'Amérique notamment. Bien que ce soit un écrivain français, Rousseau, qui les ait formulés nettement pour la première fois, ils sont à peu près entièrement inappliqués en France. Au fond ils sont très - simples. L'étude doit toujours être agréable ; l'enfant doit être amené à désirer apprendre, et jamais y être contraint. Les devoirs pénibles escortés de punitions sont absolument bannis. L'enfant est conduit à prendre le goût de l'observation, et le plaisir qu'il y trouve permet de juger de la valeur de la méthode employée. Jamais on ne doit agir sur lui par l'autorité ni par des explications destinées à être crues sur parole, apprises et répétées par cœur, mais, en le mettant à même de trouver ces explications, on l'habitue enfin à être aussitôt que possible son propre guide et à décider par lui-même. Telles sont les bases de ce système.

Le meilleur moyen pratique qu'on ait trouvé pour mettre en application ces principes est l'emploi de ce qu'on a nommé les leçons de choses. Elles constituent aujourd'hui un ensemble devenu classique dans les pays que j'ai cités plus haut. On sait qu'elles consistent essentiellement dans ceci : Au lieu de décrire à l'enfant les objets qu'il n'a pas sous les yeux et de lui faire apprendre par cœur leurs propriétés, on lui montre ces objets et on lui fait chercher lui-même leurs qualités et leurs rapports.

Les leçons de choses sont toujours reçues avec plaisir par les enfants parce qu'elles flattent leur curiosité. Elles ont pour résultat de former très rapidement leur jugement au lieu de n'exercer uniquement que leur mémoire ; elles donnent le goût de l'étude au lieu d'en inspirer l'horreur, comme le font nos vieilles méthodes classiques. Elles peuvent, du reste, être poussées fort loin, beaucoup plus loin même que ne le croyait le réalisateur des idées de Rousseau, Pestalozzi. On peut les appliquer utilement à l'enseignement des sciences physiques et naturelles, des arts utiles, de la géographie, etc. Une grande partie de la géométrie peut même être ainsi enseignée en présentant à l'enfant des objets construits de façon à pouvoir être décomposés et recomposés, et lui faisant rechercher la solution des problèmes à sa portée. Spencer rapporte avoir vu une classe de petits garçons s'intéressant tellement à la solution des problèmes géométriques qui leur étaient posés, qu'ils attendaient l'heure de la leçon avec la plus grande impatience. Il a vu des petites filles demander pour les emporter chez elles des problèmes à résoudre.

L'enseignement ne devant jamais être dogmatique, et l'élève devant s'habituer à croire une chose, non parce que le maître la lui a dite, mais parce qu'il a reconnu que c'était ainsi, on conçoit qu'il y ait un grand avantage à commencer l'éducation par un ordre de connaissances où la preuve soit toujours facile. Les sciences nous donnent le type de cet ordre de connaissances ; la grammaire, le type d'un ordre de connaissances contraires. Telle qu'elle est enseignée habituellement, c'est-à-dire sans jamais montrer le pourquoi des choses, cette dernière constitue un enseignement dogmatique très funeste, qui accroît la tendance naturelle de l'esprit à accepter sans examen tout ce qui lui est présenté, et à se contenter d'opinions toutes faites. Il y a bien longtemps du reste qu'il est démontré que ce n'est pas avec une

grammaire qu'on apprend une langue. Elle ne peut servir que quand on est déjà très avancé dans l'étude de cette langue. Les grammaires ne sont nées que lorsque déjà les langues étaient formées depuis longtemps ; elles les ont suivies, et il n'y a pas un seul exemple qu'elles les aient précédées.

Outre cette habitude d'observer par soi-même que l'étude des sciences donne rapidement, elles ont encore un côté utile évident. Celui qui a reçu une bonne instruction primaire comprenant la lecture, l'écriture, le dessin, quelques notions bien précises d'histoire naturelle, de physique et de chimie, trouvera à les appliquer chaque jour, et en outre, comme je l'ai dit, elles lui auront formé le jugement, donné le goût d'apprendre et l'auront rendu susceptible d'une culture ultérieure.

À toutes ces notions nous ajouterons les éléments d'une science que l'on peut qualifier de fondamentale pour les nations modernes, et que pourtant on n'a encore enseignée nulle part ; je veux parler de l'économie politique et sociale. Elle seule peut empêcher l'enfant devenu homme d'être victime des rêveries des utopistes, lui montrer les relations réelles entre le capital et le travail, la valeur réciproque du capital intellectuel et du travail manuel, les ressources que peuvent produire l'épargne, l'association, etc. C'est une science qui peut sembler difficile et abstraite ; elle l'est, en effet, dans les livres ; mais ce qu'elle possède de précis, c'est-à-dire sa partie réellement importante, pourrait être formulé avec des exemples bien clairs en cent pages. Un tel livre, qui n'existe pas encore, mériterait de tenter un esprit supérieur. Je n'en connais pas dont on pourrait dire qu'il serait plus utile.

L'éducation, telle que nous venons d'en indiquer les principes fondamentaux, serait incomplète si elle ne comprenait un élément qui est peut-être le plus important de tous : l'éducation morale.

Sans doute l'éducation telle que nous l'avons décrite apprend à observer, à juger, à se conduire, et est, en réalité, de l'éducation morale ; mais elle serait insuffisante si le maître ne savait pas apprendre à l'élève à distinguer nettement ce qui est bien de ce qui est mal et lui inculquer une claire notion du devoir.

Comment arrivera-t-il à un tel résultat ? Sera-ce au moyen de règles de morale apprises par cœur et de sentencieux discours ? Il a fallu vraiment avoir une bien grande ignorance de la constitution mentale d'un enfant pour avoir pu supposer qu'on pourrait exercer ainsi sur sa conduite l'influence la plus légère. Sera-ce au moyen de principes religieux, c'est-à-dire par des promesses de récompenses ou des menaces de punitions dans une vie future ? Des perspectives aussi lointaines - même quand les hypothèses religieuses seraient des vérités démontrées - n'ont jamais eu sur la conduite d'un enfant une action quelconque. D'ailleurs ces hypothèses sont sans fondements, et l'enfant en grandissant l'apprendra bien vite. Que deviendront alors les principes de morale qui n'avaient d'autre appui que de telles bases ?

Les sources où nous puiserons les éléments de son éducation morale seront surtout son expérience personnelle. L'expérience seule instruit les hommes, et seule aussi elle peut instruire les enfants. La réprobation générale qui suit certains actes, l'approbation qui s'attache à d'autres, montrent bientôt à l'enfant ce qui est bien et ce qui est mal. L'expérience lui indique les conséquences avantageuses ou fâcheuses de telles ou telles actions, et les nécessités qu'entraînent les rapports avec ses semblables, sur tout si on a toujours soin de lui faire supporter les conséquences de ses actes, et réparer les dommages qu'il a causés. Il faut qu'il apprenne par lui-même que le travail, l'économie, l'ordre, la loyauté, le goût de l'étude ont pour résultat final d'accroître son bien-être, satisfaire sa conscience et portent ainsi en eux leur récompense. C'est seulement quand l'expérience a agi sur lui que le maître peut intervenir utilement en condensant sous forme de préceptes les résultats de cette expérience.

L'éducation morale n'est complète que quand l'habitude de faire le bien et d'éviter le mal est devenue inconsciente. Malheureusement elle parvient rarement à un tel résultat. Il n'y a guère que l'hérédité qui puisse créer une morale assez puissante pour être inconsciente.

L'éducation morale doit surtout apprendre à l'individu à se gouverner lui-même et à avoir un respect inviolable du devoir. C'est à ce but essentiel que tend l'éducation anglaise, et il faut avouer qu'elle y réussit parfaitement. Le souci constant de ceux qui la dirigent est d'habituer l'enfant à se décider par lui-même, alors que nous ne lui

apprenons qu'à se laisser conduire. Il faut avoir observé de près deux enfants français et anglais du même âge en présence d'une difficulté, les irrésolutions de l'un, la décision de l'autre, pour comprendre la différence des résultats des deux éducations.

Un des plus puissants facteurs de l'éducation morale est le milieu. Je ne l'ai pas mentionné parce qu'il n'est pas en notre pouvoir de le transformer. Le milieu moral, constitué par les idées, la conduite, les conversations de ceux qui l'entourent, a sur l'enfant une influence auprès de laquelle toutes les autres sont vraiment bien faibles. L'hérédité seule est plus puissante.

L'enseignement primaire, s'adressant surtout à des jeunes gens destinés à travailler de leurs mains et à entrer en quittant l'école dans l'atelier ou dans la ferme, ne peut être considéré comme réellement complet que s'il est en même temps professionnel. Les conditions de l'industrie moderne rendent la nécessité de cette éducation professionnelle préalable plus grande que jamais. La division du travail est maintenant poussée à un tel point, que l'ouvrier est devenu une pure machine exécutant toujours le même travail. Quand l'apprenti entre dans l'atelier, il ne peut échapper à l'une des alternatives que voici : ou bien le travail y est assez spécialisé pour qu'on puisse lui confier quelque ouvrage simple, mais assez rémunérateur pour celui qui l'emploie, et alors on ne lui en confiera jamais d'autre ; ou bien, la fabrication dont s'occupe l'atelier ne comportera pas une division du travail assez grande pour qu'une partie du métier puisse être apprise facilement, et alors, sur ses quatre ans d'apprentissage, on lui en fera consacrer trois à de véritables travaux de domesticité, sans aucun rapport avec son futur métier. Dans un excellent petit travail sur l'enseignement professionnel, un ancien ouvrier, devenu plus tard député, M. Corbon, insiste plusieurs fois sur ce fait qu'il a observé bien souvent, que les trois quarts du temps passé en apprentissage sont absolument perdus pour l'apprenti, et qu'un jeune homme d'une intelligence très ordinaire peut facilement apprendre un métier en un an et plusieurs en quelques années. Dans les écoles professionnelles de la ville de Paris, les jeunes gens mettent moins de temps encore pour en apprendre un, et souvent en apprennent successivement plusieurs. Avec les chômages si fréquents aujourd'hui dans les

conditions de l'industrie moderne, cet apprentissage de plusieurs métiers est indispensable.

Quel sera le professeur de l'enseignement professionnel au village ? Le meilleur serait sans doute le maître d'école, si on lui avait appris à lui-même un métier. A son défaut, ce sera un ouvrier quelconque, menuisier, forgeron, etc. Son enseignement sera autrement fécond que celui de l'usine, car chez lui la division du travail n'existe pas, et il est obligé d'exécuter de ses mains une foule de choses que dans une usine on confie aux machines. Il n'est pas besoin de démontrer que les parents n'auraient qu'à gagner à cet enseignement professionnel qui, réduisant le temps passé en apprentissage à l'atelier, permettrait d'accroître celui passé à l'école. On a dit avec raison qu'il faut habituer le plus tôt possible l'enfant au travail de la main, et le placer le plus tard possible dans l'atelier. Quel que soit le métier que l'enfant pourrait avoir à apprendre plus tard, le temps passé à l'école ne serait jamais perdu, car l'habileté manuelle acquise dans un métier diminue d'autant le temps nécessaire pour en apprendre un autre.

Mais c'est pour le paysan surtout que l'enseignement professionnel serait utile et pourrait avoir un rôle social important. La statistique nous montre une immigration croissante des campagnes vers les villes. Le paysan actuel déserte le champ pour l'usine, - le purgatoire pour l'enfer. - Il méprise son métier de cultivateur qu'il croit très inférieur à celui de domestique ou d'ouvrier. C'est le contraire assurément qui est vrai, mais il faut le lui prouver. L'enseignement professionnel de l'agriculture, avec un petit accessoire d'expériences de physique, de chimie, de démonstrations d'histoire naturelle, etc., simples et faciles à répéter, arriverait à lui faire comprendre à quel point sa profession d'agriculteur est autrement élevée que celle de rouage d'une usine, lot de la plupart des ouvriers des villes. C'est à leurs racines qu'il faut étudier nos plaies sociales, et, si j'insiste sur tous ces détails, c'est que c'est dans ces détails mêmes, et non dans les vagues considérations des réformateurs politiques, que se trouve leur remède. Le jeune homme qui aura reçu l'instruction primaire, telle que je la conçois, ne deviendra que bien rarement un ennemi de la société. Celui qui l'a reçue telle qu'on la donne maintenant en France le devient presque toujours.

J'ai parlé jusqu'ici du résultat utile d'une éducation bien dirigée ; et, malheureusement, de l'aveu des professeurs les plus compétents de notre enseignement, y compris les ministres de l'instruction publique eux-mêmes, notre enseignement primaire est déplorablement mauvais. Alors que d'autres nations, telles que la Suisse, l'Allemagne et l'Amérique notamment, ont complètement transformé le leur, nous en sommes encore à des méthodes qui nous reportent à plusieurs siècles en arrière et correspondent à des conditions d'existence entièrement disparues. Je préférerais pour mon compte, et je ne suis pas seul de cette opinion, l'ignorance complète à l'instruction primaire qui se donne en France aujourd'hui.

« Il n'en faut pas juger, écrit un savant professeur de notre Université, M. Bréal, d'après quelques écoles de nos grandes villes, ni d'après le mérite de quelques élèves choisis. C'est sur la masse des écoliers, c'est sur le niveau des écoles de campagne qu'il convient de se faire une opinion. Nous constaterons alors que, si cet enseignement éclaire l'esprit de nos enfants, c'est d'un jour si faible et si peu durable que la continuité de la nuit ne vaudrait guère moins... Le demi-savoir que donnent nos écoles recrute des soldats pour l'émeute aussi sûrement que l'ignorance. On a vu récemment à quel degré d'égarement pouvait être conduite une population qu'on a pourvue de droits souverains sans l'avoir d'abord instruite et éclairée. C'est en vain qu'on aura supprimé l'insurrection ; si les causes persistent, les effets se reproduiront. Sans l'instruction des masses, il est à craindre qu'il ne faille, à des intervalles de plus en plus rapprochés, procéder sur la population de nos grandes villes à des amputations chaque fois plus cruelles <sup>1</sup>. »

Cela nous semble terriblement à craindre, en effet, et il suffit de rappeler à ceux qui vivent dans l'insouciance du lendemain les furieux anathèmes et les menaces que lancent aujourd'hui les classes ouvrières, dans leurs congrès, contre le capital et la propriété. Il n'y a que deux moyens de se défendre contre ces masses menaçantes : les décimer périodiquement ou les instruire.

Une éducation qui aboutit à ce que nous avons vu il y a quelques années et à ce que nous entendons chaque jour n'est pas digne d'un tel nom. Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'elle doit être entièrement transformée, mais il y a déjà bien longtemps qu'on est d'accord sur ce

---

<sup>1</sup> Quelques mots sur l'instruction publique.

point, et, en dehors de Paris et de quelques grandes villes, aucune transformation sérieuse n'a été tentée. L'enseignement primaire supérieur qu'on rêve d'organiser aujourd'hui à grands frais n'aurait de chances de réussir que s'il était donné à l'école primaire elle-même par l'instituteur lui-même et était la suite naturelle, pour les élèves qui peuvent y consacrer encore une ou deux années, de l'enseignement qui l'a précédé. Mais où sont les instituteurs capables de cet enseignement ?

Une réforme quelconque de l'enseignement primaire, et même, comme nous le verrons bientôt, de l'enseignement à tous les degrés, est devenue aujourd'hui d'une difficulté très grande, pour une raison que je ne vois guère invoquée et qui me semble cependant capitale. On parle sans cesse de modifier les programmes et les méthodes. Rien, en effet, n'est plus facile, mais on oublie ce point essentiel, que ce qu'il faudrait modifier surtout, ce sont les professeurs chargés d'appliquer ces programmes et ces méthodes, et c'est là une tâche de longue haleine, dont personne ne s'est nullement soucié jusqu'ici.

L'instituteur, qui, en Allemagne et en Amérique, est un homme instruit, honoré, et, dans le second de ces pays, largement rétribué, aime son métier et le cultive avec amour. Nos instituteurs sont de pauvres diables déclassés, demi-manants, demi-bourgeois, obligés de se livrer, en dehors de leur emploi, à des travaux subalternes pour gagner de quoi vivre. A la merci de leur curé et de leur maire, ils détestent profondément un métier qui ne leur apporte qu'humiliations et ne le conservent que quand ils se sentent tout à fait incapables de trouver autre chose. Alors qu'on tâchait ailleurs de les rendre le plus instruits possible, chez nous on a limité de plus en plus l'instruction qu'ils reçoivent dans les écoles normales chargées de les former. « On a cru bien faire, dit M. Bréal, en rétrécissant l'horizon de nos maîtres d'école : la crainte qu'ils ne se changent en hommes politiques se lit à chaque ligne de nos circulaires ministérielles... A vrai dire, sauf quelques exceptions d'autant plus dignes d'éloges, nos maîtres d'école sont des sous-officiers instructeurs. Ils en ont le parler bref et catégorique, ils ont comme eux le respect du manuel imprimé et la défiance de tout ce qui n'a pas été prévu par les règlements. »

Refaire les écoles normales où se forment les instituteurs ; refaire surtout les professeurs chargés de faire des instituteurs : on voit ce que peut être une telle tâche, et on pressent la minime influence que peuvent avoir sur elle les circulaires d'un ministre.

Ce n'est que lorsque le public comprendra l'importance de l'éducation et qu'il s'y intéressera que des réformes seront possibles. Elles ne sont réalisables, en effet, que par l'initiative privée. C'est à elle seule que l'Amérique a dû la réforme de son enseignement ; mais bien des catastrophes seront encore nécessaires pour nous convaincre de l'importance de semblables réformes. Lorsqu'un peuple veut posséder des institutions libres, l'éducation des classes inférieures doit être la préoccupation la plus importante des classes éclairées. Ce n'est que chez des nations instruites et élevées dans le respect de la loi, du droit et des devoirs qu'une démocratie a des chances de vivre. Chez les autres, elle conduit toujours à l'anarchie et à la dictature.

### **III. - L'Éducation des Femmes.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

La première éducation que l'enfant reçoit lui est généralement donnée par sa mère. Les impressions du premier âge étant les plus durables, on conçoit combien il importe que cette éducation première soit convenablement conduite, et par conséquent que celle qui la dirige soit capable d'exécuter une telle tâche.

Nous nous trouvons donc conduit à examiner ce que l'éducation des femmes doit être. Cette importante question a reçu suivant les pays des solutions diverses, mais dont aucune ne peut être considérée encore comme bien satisfaisante. Pour tous les observateurs, la pire des solutions est celle qu'ont adoptée les nations latines, la France notamment. Les filles y sont enfermées jusqu'à leur mariage dans des couvents exclusivement dirigés par des Congrégations religieuses, et leur éducation se borne à quelques leçons apprises par cœur où il n'est jamais question de leurs devoirs futurs de mères de famille. Le régime

clérical qu'elles y subissent a deux conséquences parfaitement nettes : au point de vue mental, il réduit encore leur intelligence ; au point de vue moral, il les déprave. Quand elles échappent au système de compression auxquelles elles ont été soumises pendant toute leur jeunesse, une réaction toute naturelle se produit, et elles se jettent dans des distractions de toute sorte, jusqu'à l'âge où, les passions ne voulant plus d'elles, elles tombent dans des pratiques mesquines de dévotion. N'ayant jamais appris à se conduire, elles ne sauront pas davantage l'apprendre à leurs enfants. Elles ont du reste conscience de leur incapacité à remplir une telle tâche, et elles s'en débarrassent en les envoyant en pension aussitôt que la pension veut bien les prendre, en attendant que le lycée leur ouvre ses portes.

En Angleterre, en Allemagne et en Suisse surtout, l'éducation féminine, bien que fort loin encore de la perfection, est cependant meilleure. L'enseignement se donne généralement dans la famille ou dans un établissement laïque. La femme reçoit souvent des connaissances sérieuses et apprend à se conduire elle-même ; ce qu'elle a appris, elle saura naturellement l'enseigner. Je connais trop la différence de constitution mentale qui nous sépare des nations voisines, pour prétendre que le même régime soit applicable partout ; mais je considère qu'en tous pays la place d'une jeune fille est près de sa mère, et non dans ces asiles d'ignorance et de moralité douteuse qu'on nomme des couvents.

Les Américains, suivant la coutume des peuples sans traditions, d'exagérer les réformes qui paraissent utiles, ont été plus loin dans l'éducation des femmes qu'aucune nation de l'Europe. Ils en sont arrivés à leur donner exactement la même éducation qu'à l'homme. La tentative est trop récente pour qu'on puisse en juger suffisamment les résultats. A défaut, donc, des données expérimentales sur lesquelles il faut toujours tâcher de s'appuyer pour formuler un jugement, je ne puis raisonner que d'après les données de la psychologie ; or ces données condamnent un tel régime et permettent de prévoir qu'on en regrettera les conséquences un jour. Ce qui a fait croire au succès de cette éducation commune pour les deux sexes, c'est ce fait bien des fois constaté, que la femme réussit tout aussi bien que l'homme dans les études classiques ; mais on oublie alors que l'instruction ne sert qu'à mettre dans l'esprit des matériaux que l'intelligence, quand elle se

développe, pourra utiliser : c'est là ce que saura faire l'homme, et ce que ne saura jamais faire la femme. Les jeunes filles réussissent aussi bien que les garçons dans les études classiques, qui ne sont guère au fond que des exercices de mémoire, parce que ces études sont faites pour des enfants, et que la différenciation des intelligences dans les deux sexes ne se manifeste que chez les adultes. La femme restant toujours enfant, alors qu'en grandissant le jeune homme perd sa constitution mentale d'enfant, ce n'est que plus tard qu'on peut apprécier combien leur aptitude à utiliser les mêmes matériaux diffère. Les succès que la femme peut obtenir au collège, le nègre, la négresse même les obtiennent. Dans les races comme dans les sexes, les différences intellectuelles profondes ne se manifestent pas dans la première enfance. M. le professeur Hippeau, qui a visité l'Amérique, nous parle avec admiration de jeunes négresses qu'il a vues dans les classes, répétant très bien des démonstrations de géométrie, et traduisant admirablement Thucydide, et en conclut que « jamais on n'a mieux vu que les nègres et les blancs sont enfants d'un même Dieu ; que la nature n'a établi entre les uns et les autres aucunes différences essentielles ».

Les savants adonnés à l'étude de l'anthropologie et de la psychologie n'ont pas, comme les professeurs de notre université, des lumières suffisantes pour décider si les nègres et les blancs sont les enfants d'un même Dieu ; mais ils en ont assez pour savoir que le nègre et le blanc sont intellectuellement séparés par un abîme, et que cet abîme est de même nature que celui qui sépare l'intelligence de l'homme civilisé de celle de la femme également civilisée. Un nègre, une négresse ou une jeune fille quelconque pourraient parfaitement traduire Thucydide, avoir des prix de grec, à Paris, aux grands concours, et cependant constituer au point de vue intellectuel des êtres très inférieurs.

Une instruction analogue à celle de l'homme ne peut avoir d'autre résultat pour les femmes que d'en faire des perroquets ennuyeux et pédants qui dédaigneront les occupations de leur sexe, et passeront leur temps, comme nous le voyons déjà en Amérique, à remplir les journaux de récriminations bruyantes, uniformément caractérisées par le même manque absolu de logique et de bon sens.

L'éducation de la femme doit être en rapport avec l'état de son intelligence et avec son rôle social. Il faut lui apprendre à rendre son intérieur agréable, et élever convenablement ses enfants. Il faut lui donner aussi des connaissances suffisantes pour élever son esprit et lui permettre en même temps de gagner honorablement sa vie dans le cas où elle ne se marierait pas ou resterait veuve. Nombre d'emplois dans les administrations publiques, l'industrie ou le commerce, seraient parfaitement remplis par elle.

Mais c'est surtout dans l'éducation des enfants que la femme peut exceller quand elle y a été convenablement préparée. Pour l'instruction primaire, en Amérique, et même pour une partie de l'instruction secondaire, on la préfère à l'homme, qu'elle tend de plus en plus à remplacer. On la substituerait très avantageusement je crois, chez nous, à toute une catégorie d'instituteurs - c'est la plus nombreuse - qui s'entendraient infiniment mieux à labourer la terre qu'à élever des enfants. Étant beaucoup plus rapprochée par sa nature de l'enfant que l'homme, la femme sait mieux que ce dernier se mettre à sa portée. Elle le comprend, sympathise toujours avec lui, et sait beaucoup mieux se faire obéir par sa grâce et sa douceur que l'homme par la crainte.

Ce serait dépasser le cadre de cet ouvrage que d'entrer dans des détails sur ce que l'éducation des femmes pourrait être. Il y aurait tout un livre à faire sur ce sujet, et je souhaite qu'à défaut d'un psychologue ayant profondément étudié l'intelligence féminine, il se trouve quelque femme d'un esprit assez élevé pour l'écrire. L'instruction des femmes n'a même pas été ébauchée en France ; mais il n'en est pas de même partout, et il existe en Europe plus d'un modèle sinon à imiter entièrement, au moins à étudier avec soin. Telle est, par exemple, l'école supérieure des filles de Genève, qui compte 1000 élèves externes dont un tiers étrangères. L'enseignement dure de la neuvième à la quinzième année, et, si on peut en juger par les programmes, les matières y semblent beaucoup mieux choisies que dans nos lycées. On y voit figurer, en effet, l'économie politique, la législation actuelle, l'histoire des civilisations, etc., qui ne sont même pas mentionnées sur nos programmes. N'ayant pas eu occasion de voir des élèves de cet établissement, il m'est impossible de dire exactement dans quelles limites les cerveaux féminins profitent de cet enseignement.

## IV. - L'Enseignement secondaire.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

C'est sous ce nom qu'on désigne l'instruction et l'éducation classiques qu'on donne aux classes aisées, à celles qui sont censées, par leurs capacités, leurs lumières supérieures, diriger les autres. Il importe donc d'étudier en quoi consiste cet enseignement, les lumières qu'il fournit, le développement qu'il donne aux qualités morales, et par conséquent son rôle sur l'évolution sociale. Comme dans les paragraphes qui précèdent, nous essaierons de bien faire comprendre ce rôle, en comparant ce qu'il est à ce qu'il pourrait être.

Les principes que nous avons considérés comme devant servir de base à l'instruction primaire sont encore ceux que nous adopterons pour l'enseignement secondaire. Considérant avec Montaigne qu'il vaut mieux avoir la tête bien faite que bien pleine, nous ne chercherons pas à exercer la mémoire de l'élève, mais son jugement et cela de façon à lui donner la méthode et le goût de l'étude. Nous nous occuperons donc beaucoup moins de ce qu'il apprendra que de la façon dont il l'apprendra.

Mais ce que nous continuerons à lui enseigner tout d'abord, ce sera à se gouverner lui-même, et non à être conduit à s'imposer une règle et à la suivre.

Les maîtres anglais considèrent avec raison que c'est là un des points les plus essentiels de l'éducation, et ils en sont arrivés à effacer toute ligne de démarcation entre la récréation et l'étude. Maître de son temps, le jeune homme sort et rentre quand il veut. Il doit seulement être là à l'heure de ses repas à l'heure des classes, et avoir fini à temps les devoirs imposés.

Les choses que nous pouvons enseigner à l'élève pendant les dix années qu'il restera au collège sont assurément fort nombreuses.

Comme nous ne sommes plus au temps où l'éducation n'était guère que le privilège de fils de grands seigneurs destinés à rester oisifs, ou d'aspirants à la profession de moine, nous essayerons de consacrer ces longues années à lui apprendre quelque chose d'utile.

Au premier rang de ces choses utiles, nous placerons encore les sciences. D'abord comme je l'ai dit, elles habituent à observer et à juger par soi-même et à ne pas se contenter de la parole du maître : mais en outre, elles ont plus tard dans la vie des applications journalières. Nous les enseignerons, comme nous l'avons fait précédemment, fort peu avec les livres, beaucoup par l'expérience.

Jamais nous n'enseignerons les résultats séparés de leurs racines, comme on le fait généralement. Nous n'énoncerons pas un principe ou une loi sans montrer la série de phases successives par lesquelles on a passé pour arriver à les démontrer. Ces exposés historiques, entièrement absents de nos livres classiques, ont cependant une importance considérable. Eux seuls peuvent nous habituer à comprendre clairement comment évoluent les choses.

Autant que possible l'élève construira lui-même ses instruments de démonstration. Les plus imparfaits sortis de ses mains lui en apprendront plus que les plus luxueux appareils des laboratoires <sup>1</sup>. Si nous profitons du goût qu'il y prend, des difficultés d'exécution qu'il rencontre, pour lui donner quelques leçons de manipulation mécanique : limer, forger, souder, etc., en un mot pour lui apprendre à se servir de ses doigts, nous lui aurons rendu physiquement et moralement un service dont il sera sûrement reconnaissant plus tard. Outre l'utilité qu'il retirera toujours de l'habileté qu'il aura ainsi acquise, nous lui aurons appris le lien qui relie la théorie à la pratique, donné des habitudes de précision et d'observation qu'il apportera ensuite ailleurs, montré à ne pas mépriser ces arts manuels qui, convenablement exercés, exigent beaucoup plus d'intelligence qu'une foule de professions subalternes qui sont en définitive l'occupation exclusive de la grande majorité des lettrés.

---

<sup>1</sup> L'éminent physicien anglais Tyndall a fait un charmant petit volume sur l'électricité, pour montrer qu'un enfant d'une intelligence ordinaire pouvait construire lui-même la plupart des instruments de démonstration employés en électricité, avec une dépense de quelques francs.

Nous commencerons donc par l'étude des sciences physiques et naturelles, et parmi elles nous n'oublierons pas celles d'un usage journalier dans la vie, telles que l'hygiène, et, bien entendu, les notions de physiologie sur lesquelles elle repose.

Nous joindrons à cette étude des sciences celle du dessin, de la littérature, de la géographie et de l'histoire : la littérature, par la lecture des auteurs et jamais par leur analyse ; l'histoire, en essayant de faire comprendre l'enchaînement des événements, non par la biographie des conquérants, qui est généralement le seul objet qu'on offre aux méditations de la jeunesse, mais par l'histoire des arts, de l'industrie, de la civilisation des différents peuples, en commençant par l'histoire de la ville qu'il habite et des contrées qui l'entourent. Nous commencerons la géographie par la topographie appliquée à l'endroit où l'on se trouve, de façon à faire comprendre les relations qui existent entre le terrain et la carte, en ayant soin de passer par l'intermédiaire du plan en relief. Nous passerons alors à la description de pays de plus en plus éloignés, en racontant comment ils ont été découverts, les mœurs, les coutumes des races qui les peuplent, la production de leur sol, etc.

Tout en cultivant l'esprit, nous aurons soin de toujours exercer le corps. La gymnastique aura donc une part importante dans l'éducation. Il servirait peu d'orner l'esprit si le corps devait rester débilité pour toujours. Notre éducation actuelle, qu'on a si justement qualifiée d'homicide, ne produit guère que ce funeste résultat.

L'économie politique et sociale, dont nous avons déjà recommandé l'enseignement à l'école primaire, aura dans l'enseignement secondaire une part très grande. Nous n'hésiterons pas à faire au jeune homme l'histoire de tous ces problèmes sociaux avec lesquels il va se trouver bientôt en présence dans la vie et dont on ne lui apprend jamais le premier mot.

Enfin nous terminerons cette éducation par une étude qu'il ne faut aborder que dans l'extrême enfance ou très tard ; je veux parler de celle des langues. Cette étude n'exerce nullement l'intelligence, mais constitue un moyen d'acquérir des connaissances qu'il faut posséder. Le jeune enfant les apprend avec les étrangers, sans en avoir con-

science. S'il ne peut les apprendre à cet âge, il faut en remettre l'étude à la fin de l'éducation. Par des méthodes dont la grammaire et le dictionnaire sont soigneusement bannis, et dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de constater l'efficacité, on peut apprendre en quelques mois à lire couramment une langue, alors que l'anglais ou l'allemand enseignés comme le grec et le latin pendant huit ans au collège à coups de grammaire et de dictionnaire, ne permettent pas à cinq élèves sur cent de lire couramment, à la fin de leurs études, une page d'un journal anglais ou allemand.

Aujourd'hui, la connaissance d'au moins deux langues, l'anglais et l'allemand, est absolument indispensable pour les voyages, les hautes études scientifiques ou littéraires, ou même simplement pour les affaires commerciales ou industrielles.

Le lecteur aura remarqué, peut-être, que, dans tout ce qui précède, nous n'avons même pas mentionné ce qui fait le fond de notre enseignement classique, le grec et le latin. C'est qu'en effet nous les supprimons entièrement ou les rangeons parmi les études de luxe, telles que la danse et l'équitation. L'utilité de cette suppression est, du reste, à peu près universellement reconnue aujourd'hui, même des professeurs qui vivent de cet enseignement.

Notre éducation gréco-latine représente un legs du passé qui a survécu aux nécessités qui l'avaient fait naître. Au moyen âge, où il n'y avait d'autre littérature que celle des anciens, où les sciences n'existaient pas, où tous les hommes instruits écrivaient et correspondaient en latin, cette langue était nécessaire. Aujourd'hui que personne n'écrit plus en latin, que nous avons une littérature, que tous les anciens auteurs ont été traduits bien des fois, que les sciences ont fait des progrès immenses, et qu'il y a une foule de choses indispensables à connaître, consacrer dix ans de sa vie à apprendre le latin et le grec, ou, pour mieux dire, à essayer de les apprendre, est une de ces absurdités que nos descendants auront peine à comprendre.

Inutiles évidemment pour les usages actuels de la vie, le grec et le latin sont inutiles également pour le développement de l'intelligence. Il importe d'insister sur ce point, car le seul argument qu'on invoque encore en faveur de ces absurdes études classiques, c'est qu'elles

exercent l'intelligence, élèvent l'esprit et le cœur. S'il en était ainsi, je serais le premier à les recommander ; car je ne considère rien de plus important que de former le jugement et le caractère ; malheureusement, l'enseignement de langues mortes donne un résultat absolument contraire. L'enseignement de la grammaire, par lequel l'élève commence ses études, lui fait contracter des habitudes dogmatiques extrêmement funestes au développement de la raison. Plus tard, les types de l'antiquité latine qu'on offre à son admiration, le portent instinctivement à appliquer les institutions antiques aux temps modernes. L'éducation classique porte de redoutables révolutions dans ses flancs. Elle a empoisonné et continue encore à empoisonner la France.

Une telle assertion n'aura de valeur aux yeux de bien des lecteurs que si elle vient des savants officiels chargés de l'enseignement, et, par conséquent, le connaissant bien ; c'est donc, puisqu'il le faut, uniquement sur leurs jugements que je vais m'appuyer pour confirmer ce que je viens d'énoncer.

Parlant de l'influence de l'éducation classique sur l'esprit des générations modernes, M. F. de Coulanges, directeur de l'École normale, s'exprime ainsi :

« Notre système d'éducation, qui nous fait vivre dès l'enfance au milieu des Grecs et des Romains, nous habitue à les comparer sans cesse à nous, à juger leur histoire d'après la nôtre et à expliquer nos révolutions par les leurs. Nos quatre-vingts dernières années ont montré clairement que l'une des grandes difficultés qui s'opposent à la marche de la société moderne, est l'habitude qu'elle a prise d'avoir toujours l'antiquité grecque et romaine devant les yeux <sup>1</sup>. »

Examinant à un autre point de vue l'influence de notre éducation latine sur l'élève condamné à faire parler, dans les discours qu'on lui impose, les héros des temps antiques, M. Michel Bréal, professeur au Collège de France, formule ainsi qu'il suit son opinion :

---

<sup>1</sup> F. de Coulanges. *Cité antique*.

« L'élève appelé toujours à sortir de lui-même prendra l'habitude d'exprimer des sentiments de convention ; les exercices littéraires de la classe seront pour lui ce qu'est le théâtre pour l'acteur. Ce sont les premiers symptômes d'une maladie intellectuelle qui consiste à se payer de mots, à s'enfermer dans un rôle et à tirer de sa tête des passions qu'on ne ressent point ».

« ... Des jeunes gens âgés de seize ans s'habituent à regarder le sujet comme une chose accessoire et à faire passer le mérite littéraire avant le fond des idées. »

« Quand la jeunesse de tout un pays est élevée dans la préoccupation exclusive de la forme, il y a danger pour l'esprit et pour le sens moral de la nation. »

« ... L'élève apprend à plaider avec chaleur des causes qui ne le touchent pas. Ce travail qu'on lui impose prépare au pays une génération d'avocats mal informée et de journalistes ignorants. »

« ... On se plaint justement de la précipitation outreucidante avec laquelle nos jeunes gens, en sortant du collège, tranchent des questions qui font hésiter les meilleurs juges ; mais l'enseignement du lycée n'est-il pour rien dans ce défaut, et se peut-il concevoir plus mauvaise préparation à la recherche de la vérité que ces joutes oratoires où l'écolier triomphe à si peu de frais de ses adversaires <sup>1</sup> ? »

Quant à l'utilité du latin, M. Legouvé l'a jugée de la façon suivante en pleine Académie française :

« Quoi! lorsque tant d'objets merveilleux et utiles sollicitent notre curiosité, et réclament l'effort de notre intelligence, lorsque tous les peuples nous ouvrent leurs annales, quand la vie du passé et la vie du présent éclatent à nos yeux sous tant de formes, quand la nature lève un à un tous ses voiles devant les investigations de la science... quoi ! c'est alors que nous prendrions à l'enfance et à l'adolescence dix ans, et quels dix ans ? la fleur de la vie! pour leur enseigner mot à mot, règle à règle, comme s'ils devaient la parler et l'écrire, une langue qu'ils n'écriront jamais, qu'ils ne parleront jamais! S'ils la savaient au moins! mais ils ne la savent pas. Ce que l'on décore du nom de discours latin est un amalgame de style de toutes les époques qui ferait reculer Cicéron d'horreur ! Nos enfants perdent à parodier les grands écrivains le temps qu'ils devraient

---

<sup>1</sup> Bréal. Loc. cit.

employer à les connaître. Sur cent élèves sortant de rhétorique, il n'y en a pas quinze capables de lire correctement vingt pages d'un livre latin <sup>1</sup>. »

Quant à ce que nous connaissons de l'antiquité classique, par notre étude du latin, c'est fort peu de chose, et, en consacrant deux mois à la lecture des traductions des classiques, on en saurait beaucoup plus sur cette antiquité que le plus érudit des élèves. M. Bréal nous en fournit la preuve en nous donnant le résumé suivant des lectures grecques et latines d'un élève de rhétorique.

« Quand l'écolier de rhétorique est arrivé au bout de l'année, il a ordinairement vu les trois quarts d'une tragédie de Sophocle, les deux tiers d'un discours de Démosthène, quatre épîtres d'Horace et une cinquantaine de pages de Cicéron. Voilà à quoi se réduit ce commerce avec les grands esprits de l'antiquité <sup>2</sup>. »

Ce n'est pas en France seulement que des professeurs se sont élevés contre l'enseignement du grec et du latin. Dans un livre récent sur l'éducation, M. Bain, professeur à l'université d'Aberdeen, a attaqué cet enseignement avec toute la vigueur de dialectique qu'on pouvait attendre de l'éminent auteur du *Traité de logique*. Il prend un à un tous les arguments qu'on a fait valoir en faveur du grec et du latin et n'a pas de peine à montrer combien ces arguments sont puérils. Examinant d'abord les connaissances que contiennent les auteurs grecs et latins, il montre qu'il n'y a pas un seul fait, pas un seul principe des sciences physiques ou morales qui ne soit exprimé d'une manière plus complète dans toutes les langues modernes, et que les travaux de la philosophie grecque sont mieux connus de nos jours, grâce aux traducteurs et commentateurs, qu'ils ne l'étaient il y a un siècle des personnes qui possédaient le mieux cette langue ; qu'en ce qui concerne la médecine, Hippocrate a été traduit, et bien traduit, et que personne ne le lit plus dans l'original. Il fait voir que les trésors littéraires des anciens ne peuvent jamais être aussi bien appris dans l'original que dans les traductions, en raison de la connaissance imparfaite de la langue qu'on peut acquérir au collège ; que, du reste, les modèles que pourraient nous offrir les langues mortes ont

---

<sup>1</sup> Legouvé. Réponse au discours de réception de M. Gaston Boissier, 2 décembre 1876.

<sup>2</sup> Bréal. *Loc. cit.*

tellement été utilisés qu'ils ont passé dans les langues que nous parlons depuis longtemps. Examinant aussi l'argument que l'étude des langues mortes serait une discipline intellectuelle que rien ne peut remplacer, il se déclare incapable de concevoir en quoi consiste cette discipline, et montre que l'étude des langues mortes fait beaucoup travailler la mémoire, mais que ce travail est une fatigue et non une discipline ; que si ce travail avait de la valeur sur le développement de l'intelligence, cette valeur serait évidemment la même si l'étude se portait sur une langue vivante, qui elle, au moins, pourrait servir à quelque chose. Quant à la prétention que la connaissance des langues modernes exigerait la connaissance des langues anciennes, Bain fait voir, qu'au lieu de rechercher le sens du mot original en latin, il vaut beaucoup mieux l'apprendre tel qu'il est dans sa propre langue, attendu qu'il y est fréquemment autre que dans la langue d'où il tire son origine.

En résumé, l'éminent professeur arrive à une conclusion que je trouve encore bien indulgente, mais qui se comprend chez un auteur obligé par son passé et sa position de ménager beaucoup de préjugés : c'est que, loin de correspondre à l'énorme dépense de temps et de force qu'exige pendant dix ans la culture du grec et du latin, les résultats utiles fournis par l'étude de ces deux langues « sont peut-être équivalents à deux ou trois heures de travail par semaine pendant un ou deux ans ». Deux heures de travail par semaine pendant une année scolaire ne forment même pas cent heures, qui représentent elles-mêmes environ un peu moins de quinze jours de travail à sept heures par jour. C'est déjà beaucoup pour ce que valent le grec et le latin. C'est à ce maximum certainement que devrait être réduite leur étude, si on tenait à ménager d'anciens préjugés.

Les esprits encore placés sous le joug des vieilles idées universitaires répondront à ce qui précède que, parmi les hommes éminents que nous possédons, le plus grand nombre est sorti du lycée ; par conséquent que les résultats de cet enseignement classique ne sont pas aussi mauvais qu'on le prétend. Je ne nierai pas qu'on rencontre des natures assez vigoureuses pour avoir résisté au régime universitaire. Elles ont échappé à son action comme on échappe à celle du choléra ou de la fièvre jaune ; mais ce serait faire une étrange confusion que de supposer qu'ils doivent leurs talents à leurs études classiques. Dans

une enquête qui a porté sur cent quatre-vingts représentants les plus éminents de la science contemporaine, Galton dit :

« Je n'en trouve pas un qui, ayant été élevé à l'ancienne mode ( l'instruction classique) s'en montre satisfait. Les hommes de science qui sortent des grandes écoles publiques n'ont rien fait d'ordinaire durant leur séjour. Ils ne pouvaient s'assimiler ce qu'on y enseignait et maudissaient le vieux système de tout leur cœur... Je suis surpris de voir combien peu d'examens ont passés à l'université des hommes éminents qui y ont fait leurs études... leur indépendance d'esprit et leur flegme ne les portent guère à réussir dans les concours <sup>1</sup>. »

Une seule raison sérieuse peut être invoquée aujourd'hui par les familles pour s'excuser de condamner leurs enfants au supplice du grec et du latin, c'est que ces langues conduisent aux diplômes universitaires qui ouvrent l'accès des administrations et des carrières libérales. Il n'y a évidemment rien à répondre à cette objection, sinon qu'il est triste que l'opinion ne soit pas assez avancée pour imposer la suppression de ces diplômes dont un ancien professeur, aujourd'hui académicien, M. Legouvé, écrit qu'ils sont « un obstacle formel aux bonnes études, un fléau pour la jeunesse, une des causes principales de l'abaissement du goût littéraire ». Nous sommes à peu près, du reste, la seule nation qui ait conservé cette sorte d'examen. Il y a longtemps qu'il est remplacé en Allemagne par ce qu'on appelle les examens de passage, qui ne permettent pas à l'élève d'entrer dans une classe supérieure sans avoir prouvé qu'il possède les connaissances enseignées dans la classe inférieure. Le certificat de maturité qui termine la dernière année d'étude n'est alors qu'une formalité sans importance.

Ces examens de passage existent chez nous dans les règlements, mais ces règlements n'ont jamais été appliqués. Leur utilité serait cependant capitale, puisqu'ils permettraient d'empêcher des élèves sans aucune disposition pour l'ennuyeuse étude des langues mortes de perdre dix ans de leur vie à cette étude, alors qu'ils auraient pu aborder avec succès d'autres branches de connaissances. Il a fallu une ignorance vraiment curieuse de la nature humaine pour croire que,

---

<sup>1</sup> Les hommes de science et leur régime, conférence faite à l'institution royale de la Grande-Bretagne (Revue scientifique, 1873, p. 1039).

malgré les aptitudes très différentes des hommes, une même éducation puisse leur convenir. Tel esprit, n'ayant aucune aptitude pour les lettres, en a au contraire de très grandes pour les sciences, l'industrie, les beaux-arts, ou réciproquement. Si nous n'avons pas su découvrir ces aptitudes chez l'enfant, au moins lui devons-nous de le retirer à temps de la voie où il s'est engagé lorsqu'on reconnaît qu'elle ne le conduira à rien, et de lui permettre d'en essayer une autre. C'est là précisément ce qui se passe en Allemagne. Si on reconnaît, après un an ou deux d'essai, que l'enfant n'a pas d'aptitude pour l'instruction classique, on le dirige vers un autre ordre d'études (Écoles polytechniques, Enseignement professionnel, Realschulen, etc.). Ces études ne lui ouvrent pas aujourd'hui la porte des universités ; mais on a reconnu que, quelle que soit leur nature, elles développaient également l'intelligence, et on recherche maintenant les moyens de donner aux élèves sortant de ces écoles diverses les mêmes droits qu'à ceux qui ont fait des études classiques. Il est vraiment honteux pour un pays d'obliger des jeunes gens possédant des aptitudes fort diverses à s'asseoir sur le lit de Procuste d'un même enseignement. Les résultats de cet régime uniforme sont parfaitement indiqués par M. Bréal dans le passage suivant :

« Tout le monde sait ce qu'il faut entendre par la tête et par la queue de la classe ; mais peu de personnes étrangères à nos lycées peuvent se figurer quelle distance surprenante sépare la tête de la queue. Tandis que sur cinquante élèves il y en a dix qui travaillent avec énergie et quinze qui suivent passablement, les vingt-cinq autres forment une arrière-garde telle qu'en traînent après elles les armées mal organisées. Qui ne se rappelle ces élèves en rhétorique, déplacés en rhétorique, mais qui n'auraient pas été plus à leur place en quatrième ? »

Que dire d'un système d'éducation qui produit ce résultat, que les trois quarts des jeunes gens qui y sont soumis perdent absolument leur temps ? Quel triste gaspillage de l'intelligence humaine !

Malheureusement, nous sommes si peu avancés encore en matière d'éducation que, en dehors de l'enseignement classique, il n'y a guère qu'à Paris que nous possédions quelques rares établissements

(Chaptal<sup>1</sup> et Turgot notamment) donnant une éducation autre que notre éducation classique. L'éducation qu'y reçoit la jeunesse est très préférable à celle qu'on lui donne au lycée ; mais, tant que ces établissements ne se seront pas multipliés, que le certificat des études qui y auront été faites ne donnera pas aux jeunes gens les mêmes droits qu'à ceux sortant des lycées, ils ne pourront évidemment se développer.

Mais le lycée ne se borne pas à enseigner le grec et le latin, il enseigne d'autres choses, il donne l'éducation morale ; l'enfant y séjourne dix ans de sa vie. Si l'action du latin et du grec est funeste à son intelligence, il se peut que le reste de l'instruction qu'il y reçoit, l'éducation qu'on lui donne compensent ce que l'enseignement des langues mortes peut avoir de fâcheux.

Pour juger de la valeur de notre enseignement secondaire pris dans son ensemble, nous procéderons exactement comme nous l'avons fait pour le grec et le latin, c'est-à-dire que nous nous bornerons à donner le jugement de ceux qui sont chargés de cet enseignement, depuis les professeurs jusqu'au ministre qui le dirige.

Tout d'abord, il importe d'examiner comment notre enseignement classique s'est formé. En fait, il existe, c'est un argument puissant en sa faveur, le seul même en vérité qu'on puisse invoquer. Son origine est exclusivement cléricale. Créé pour faire des moines, le collège a changé avec les siècles de destination, mais en conservant scrupuleusement ses méthodes primitives, l'étude spéciale des langues mortes et une discipline particulière ayant pour but l'écrasement complet de la volonté et de l'esprit de libre examen.

« Qu'est-ce qu'un collège ? écrit M. de Laprade. A l'origine et en principe, c'est un couvent. Au moment de la Renaissance et de la Réforme, une foule de circonstances dont l'énumération nous entraînerait trop loin, déterminèrent la transformation de l'écolier libre dans sa famille ou chez un hôte, en écolier cloîtré et la fondation des premiers collèges. La force des choses appelait alors les ordres religieux à cette création. Le type naturel d'une société fondée par les moines, c'est le monastère. Le collège

---

<sup>1</sup> La durée totale de l'enseignement dans cet établissement est de six années. Un cours de latin durant deux ans est réservé aux élèves qui se préparent au baccalauréat.

fut donc institué sur le modèle du couvent. L'université du premier empire adopta et aggrava ce régime. Appliqué à l'enfance, même en des siècles mieux trempés et moins nerveux que le nôtre, ce régime d'immobilité, d'abstinence, de compression physique et de contention d'esprit est une institution aussi féroce et aussi délétère que le Saint-Office <sup>1</sup>. »

Si notre éducation du lycée est surtout mauvaise en raison de son origine cléricale, on conçoit ce que doit être celle des congrégations elles-mêmes. Je crois que, de tous les dangers qui menacent la France, aucun n'est aussi redoutable pour elle que les progrès de cet enseignement. Il faut avoir observé de près l'action démoralisante de ces cloîtres, s'être rendu compte à quel point ils transforment en quelques années un enfant au caractère franc et honnête en un petit être dissimulé, plat et sournois, pour comprendre les dangers qu'ils présentent. Dans une société aussi divisée que la nôtre, cet enseignement augmente encore les divisions, et, l'excès engendrant l'excès, nous en arrivons à ne plus avoir que deux partis, des radicaux démolisseurs ou des dévots hypocrites. Avec les examens de passage dont je parlais plus haut, l'État aurait un moyen certain de savoir où l'élève a fait ses études, et je considère que ce devrait être un devoir absolu pour lui de ne jamais laisser entrer dans les administrations ou les établissements d'enseignement supérieur les élèves des congrégations. Il faut laisser à chacun la liberté de s'instruire comme il veut, bien que la liberté de pervertir la jeunesse soit la plus contestable de toutes ; mais il faut aussi laisser à l'État la liberté de protéger la société qu'il est appelé à défendre.

Mais revenons à l'éducation classique du lycée que nous avons choisie comme type et qui, si mauvaise qu'elle soit, est encore très supérieure à celle que les congrégations peuvent donner.

Douze heures par jour (douze heures!) d'immobilité et de silence sont imposés pendant dix ans à l'enfance. Un pareil travail ne saurait être sans doute gaspillé inutilement. Voyons donc le profit qu'elle en retire.

---

<sup>1</sup> Laprade (de l'Académie française), l'Éducation libérale.

En 1763, La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, portait sur notre enseignement classique un jugement que tous les auteurs modernes ont reproduit, parce qu'il indique nettement encore, suivant eux, la valeur actuelle de notre éducation classique. Le voici :

« A l'exception d'un peu de latin qu'il faut apprendre de nouveau si l'on veut faire quelque usage de cette langue, la jeunesse est intéressée à oublier tout ce que ses prétendus instituteurs lui ont enseigné. Est-ce là le prix que la nation doit retirer de dix années du travail le plus assidu ? »

« ... Notre éducation se ressent partout de la barbarie des siècles passés, où l'on ne faisait étudier que ceux qui se destinaient à la cléricature. Un étranger à qui on expliquerait ces détails, s'imaginerait que la France veut peupler les séminaires, les cloîtres et les colonies latines. »

Préfère-t-on à cet ancien jugement d'un magistrat, celui plus récent et plus autorisé d'un ancien ministre de l'instruction publique lui-même ? Voici comment M. Jules Simon apprécie la valeur de cet enseignement :

« Apprendre des leçons, savoir par cœur une grammaire ou un abrégé, bien écouter, bien répéter, bien imiter ! Voilà une plaisante éducation, où tout effort est un acte de foi dans l'infailibilité du maître et n'aboutit qu'à nous diminuer et nous rendre impuissants. L'éducation dans des conditions pareilles est une abdication pour dix ans ; après s'être pendant dix ans désintéressé de soi, on ne se retrouve plus <sup>1</sup>. »

L'opinion des philosophes peut aussi être intéressante à connaître. Voici comment le célèbre logicien Stuart Mill apprécie de son côté ce que sera l'esprit d'un jeune homme ayant reçu une bonne éducation classique bien complète :

« La plupart des enfants et des jeunes gens à qui on a appris beaucoup de choses, bien loin de rapporter de leur éducation des facultés fortifiées, n'en sortent qu'avec des facultés surmenées. Ils sont bourrés de faits, d'opinions et de formules d'autrui qu'ils acceptent et qui leur tiennent lieu du pouvoir de s'en faire eux-mêmes. C'est ainsi qu'on voit des fils de pères éminents pour l'éducation desquels rien n'a été épargné, arriver à l'âge mûr en débitant comme des perroquets ce qu'ils ont appris dans leur enfance,

---

<sup>1</sup> J. Simon. La réforme de l'enseignement.

incapables de se servir de leur intelligence en dehors du sillon qu'on a tracé pour eux <sup>1</sup>. »

J'ai déjà cité plus haut, à propos du latin, l'opinion de M. Bréal, montrant que notre éducation ne forme que des bavards prêts à parler sur ce qu'ils ne connaissent pas. Le même auteur montre à quel point toute notre éducation classique à tous ses degrés ne nous habitue guère qu'à prendre des mots pour des réalités, et forme des générations d'esprits superficiels ne faisant que répéter sur chaque sujet une série de phrases toutes faites et incapables de penser par eux-mêmes :

« Bien des gens sont si peu habitués à se servir de leur intelligence et ont la tête si remplie d'expressions qu'on les voit ordinairement occupés non à penser ou à chercher des mots pour leurs pensées, mais à attendre la pensée d'autrui pour y fixer une des nombreuses phrases qu'ils tiennent en réserve... Nous voyons clairement ici l'effet d'un enseignement tout verbal qui a nourri les intelligences de tours de phrases et de bonnes expressions <sup>2</sup>. »

Un autre professeur des plus illustres, M. Renan, attribue aussi à l'éducation universitaire les mêmes funestes résultats :

« L'Université de France... rappelle trop les rhéteurs anciens de la décadence. Le mal français, qui est le besoin de pérorer, la tendance à tout faire dégénérer en déclamation, une partie de l'université l'entretient par son obstination à mépriser le fond des connaissances et à n'estimer que le style et le talent <sup>3</sup>. »

Mais, si l'éducation intellectuelle que donne le lycée est à ce point funeste que c'est une question de savoir si l'ignorance complète ne serait pas une hygiène préférable pour l'esprit, pouvons-nous espérer au moins que l'éducation morale y sera meilleure et que dans ces sombres casernes, que les étrangers ne peuvent contempler sans stupéfaction, les enfants deviendront des hommes ?

---

<sup>1</sup> Stuart Mill. Mémoires.

<sup>2</sup> Bréal. Loc. cit.

<sup>3</sup> Renan. Questions contemporaines, Préface.

Il n'en est rien, hélas ! et l'influence que l'éducation classique exerce sur le caractère est plus funeste encore que celle exercée sur l'intelligence. Les professeurs les plus éminents sont unanimes sur ce point :

« Dix ans de ce régime, dit M. J. Simon, font des hommes qui s'abandonnent à l'excès ou se révoltent à l'excès, et voilà peut-être la psychologie de la France <sup>1</sup>. »

« Toute la vieille pédagogie monacale, toute la morale des collèges universitaires et autres, écrit M. de Laprade, ne vise à rien moins qu'à la destruction de la volonté. Substituer son propre vouloir au libre arbitre de l'élève, le placer continuellement dans des situations où il n'y a pas à choisir, où la nécessité le contraint, où la force pèse sur lui, où il agit sous l'empire de la crainte et sans pouvoir consulter ni sa raison ni son cœur, voilà toute la théorie du maître, voilà toute la discipline du collège. Exécrable système dont la corruption morale, la lâcheté, l'esprit de servitude sont les fruits naturels. Depuis trois siècles ils empoisonnent la France <sup>2</sup>. »

« A dix-huit ans, dit M. Bréal, le lycéen n'a pas plus la libre direction de sa personne, de son temps, de ses facultés, de son avoir, qu'à dix : la responsabilité n'existe pas pour lui le collègue s'étant fait son tuteur pour toute chose. Il ne faut donc pas s'étonner si nos enfants, une fois sortis du collège, ressemblent à des chevaux échappés, se buttant à toutes les bornes, commettant toutes les sottises <sup>3</sup>. »

Quant aux habitudes d'égalité que semble produire la vie en commun, le même auteur les juge de la façon suivante :

« Il est certain que pour l'observateur du dehors qui voit passer par longues files les bataillons du lycée, l'idée de l'égalité est la première qui se présente à l'esprit. Mais c'est l'égalité dans la servitude. Tout le monde est privé des mêmes libertés et renfermé dans les mêmes murs ; voilà à quoi se réduit ce bienfait de l'internat. On vante, il est vrai, une autre égalité qui régnerait dans les relations des élèves. Illusion et chimère ! une démocratie agitée par des factions, une réunion d'oligarchies : voilà plutôt l'image exacte de la vie de collègue. À la compression exercée par l'autorité, viennent se joindre les exigences d'une opinion oppressive et

---

<sup>1</sup> Réforme de l'enseignement secondaire.

<sup>2</sup> Éducation libérale.

<sup>3</sup> Bréal. L'instruct. publ. en France.

jalouse. Le plus grand nombre, jeté dans cette arène, songe avant tout à assurer la tranquillité de sa vie en nouant des alliances avec les forts. Ce n'est point l'abnégation, c'est l'égoïsme que développe la vie en commun quand elle n'est pas ennoblie par quelque sentiment élevé <sup>1</sup>. »

Il y a bien d'autres choses encore du reste que développe cette vie en commun, et notamment une immoralité qu'on ne peut guère comparer qu'à celle des bagnes et des prisons. Un savant médecin, M. Dally, qui a mûrement étudié le sujet, s'exprime ainsi :

« Il m'est impossible de ne pas dire quelques mots de l'effroyable immoralité qui règne dans nos écoles... J'affirme qu'en présence de l'état actuel des choses, de profondes et rigoureuses réformes doivent être réalisées dans les mœurs des collèges, où il faut aller chercher le germe des dépravations qui déshonorent la société <sup>2</sup>. »

Mais je me suis fait une loi de ne citer que des professeurs de l'Université. J'ai cité un médecin en passant, parce que sa compétence en ces questions est évidemment très grande. Je m'empresse d'appuyer ses dires par ceux d'un des professeurs officiels que j'ai déjà plusieurs fois cités :

« À quoi sert-il, écrit M. Bréal, de jeter un voile sur des faits que la plupart connaissent, et ne faut-il pas mieux dire hautement la vérité aux parents qui hésitent sur le seuil du collège ? Après avoir soigneusement veillé sur les amitiés et les liaisons de leurs enfants, ils les introduisent tout à coup dans une société qui échappe à leur contrôle et qui est plus mêlée qu'aucune de celles où un honnête homme, dans le cours ordinaire de la vie, est exposé à passer ses jours. Parmi les collégiens qu'ils donnent pour compagnons à leurs fils, il en est à qui déjà la vie n'a plus grand'chose à apprendre <sup>3</sup>. »

On conçoit quel souvenir des nature distinguées peuvent avoir gardé d'un tel régime :

« Je ne connais, écrit M. de Laprade, aucun de nos contemporains qui n'ait conservé du collège un souvenir plein d'horreur. Pour mon compte, je

---

<sup>1</sup> Bréal. Loc. cit.

<sup>2</sup> Dr Dally. Des méthodes d'enseignement.

<sup>3</sup> Bréal. Instr. publ.

ne recommencerais pas mes dix ans de lycée au prix du sceptre de Charlemagne et des lauriers du Dante. On a du reste plus de chance de sortir grand homme ou tout simplement homme sain de corps et d'esprit de la plus sauvage métairie des Alpes que d'une maison universitaire <sup>1</sup>. »

Quant aux résultats du système de récompenses et de punitions qui sont les bases nécessaires de notre enseignement, M. Bréal en apprécie l'influence comme il suit :

« L'enfant s'habitue de la sorte à chercher la récompense de ses actes en dehors des actes eux-mêmes. Si l'on peut reprocher aux générations nouvelles le manque de désintéressement, si l'on voit même d'honnêtes gens réclamer avec instance le prix du devoir accompli et se plaindre avec amertume quand la récompense se fait attendre ; si, une fois sorti du collège, l'ancien bon élève continue à compter les progrès de ses camarades et à suivre d'un regard inquiet les succès de ses rivaux et contemporains, le lycée n'est-il pour rien dans ces travers ? C'est lui qui nous apprend à espérer une distinction pour chaque effort et à nous comparer sans cesse les uns aux autres... Ces brillants élèves du lycée entrent dans la société déjà surchargés d'honneurs. Que peut leur offrir la vie pour répondre à de tels débuts ? La fausse idée que les hommes ont droit à être classés d'après leur valeur personnelle, comme si la société était la continuation du collège, leur prépare de nombreuses déceptions <sup>2</sup>. »

La réflexion suivante, de M. P. Bert, peut servir de conclusion à tout ce qui précède :

« Je n'hésite pas à le dire : l'ignorance fondamentale de la bourgeoisie qui sort de nos collèges, toute pétrie d'impuissante présomption, est aussi redoutable pour les progrès de l'esprit public et l'avenir de notre pays que celle des enfants du peuple qui ne franchissent pas le seuil de l'école <sup>3</sup>. »

Je n'ai, dans ce qui précède, fait juger l'influence de l'éducation classique sur l'intelligence et le caractère que par des professeurs de l'Université. Si on leur reprochait de voir trop en noir, il suffirait de

---

<sup>1</sup> Laprade. Instr. libérale.

<sup>2</sup> Bréal. Loc. cit.

<sup>3</sup> Projet de loi sur l'organisation de l'enseignement supérieur, par P. Bert, professeur à la Faculté des sciences de Paris.

citer l'opinion des savants étrangers à l'Université pour montrer qu'elle est identique :

« Les galères, écrit M. Michel Chevalier, sont un purgatoire, la vie de régiment un paradis à côté de l'enfer de nos pensionnats. Est-il étonnant qu'après être sorti de cet enfer, on ait horreur de tout ce qui pourrait en rappeler le souvenir <sup>1</sup> ? »

Dans une séance publique de l'Académie des sciences, M. Henry Deville a apprécié comme il suit l'influence de l'Université :

« Je fais partie de l'Université depuis longtemps, je vais avoir ma retraite ; eh bien ! je le déclare franchement, voilà en mon âme et conscience ce que je pense : l'Université, telle qu'elle est organisée, nous conduirait à l'ignorance absolue. »

« Lors de la discussion sur la liberté de l'enseignement, a dit M. Dumas dans la même séance, il avait été reconnu à l'unanimité que le mode actuel d'enseignement dans notre pays ne pouvait être continué sans devenir pour lui une cause de décadence <sup>2</sup>. »

Tout le monde, savants et professeurs, est donc bien d'accord. Comme le dit M. Bréal : « L'enseignement est à tous ses degrés à réparer et à reconstruire. »

Malgré cette unanimité dans les critiques, malgré cette conviction générale de tous les savants compétents, qu'envoyer un enfant au baigne ou au lycée revient à peu près au même, les réformes les plus légères n'ont pas encore été tentées. L'eussent-elles été, du reste, qu'on peut prédire d'avance qu'elles fussent restées inutiles. C'est qu'en effet il ne faut pas oublier ce que j'ai déjà démontré bien des fois : l'impuissance des réformes, lorsque les choses à réformer sont en rapport avec certains sentiments qui, eux, ne peuvent que très lentement se transformer. Si l'enseignement reste ce qu'il est, c'est évidemment que les pères de famille le trouvent satisfaisant. Pour qu'ils arrivent à en comprendre les dangers, il faudrait transformer entièrement d'abord leur façon de penser. M. de Laprade s'émerveille, dit-il, « de ce que, depuis plus de trente ans que s'agite la polémique sur l'enseignement,

---

<sup>1</sup> Revue littéraire, 24 mars 1873.

<sup>2</sup> Comptes rendus de l'Académie des sciences (les Mondes, 1871).

l'uniformité la plus absolue n'a pas cessé de régner dans le mode d'éducation, pas une vraie réforme n'a été introduite, essayée ou même proposée ». S'il y avait lieu de s'émerveiller dans ces matières, ce serait, suivant moi, d'avoir à constater qu'une réforme eût pu être essayée, et, ayant été essayée, qu'elle eût pu réussir.

En matière d'éducation, comme en matière de constitution, les peuples ont exactement les institutions qu'ils méritent. Notre bourgeoisie trouve excellente l'absurde éducation que reçoivent ses fils et qu'elle-même a reçue. Que pouvons-nous à cela ? Essayons de l'éclairer sans trop nous bercer de l'espoir d'y réussir. Pour mon compte personnel, je ne peux pas dire avoir connu un seul père de famille à qui j'aie pu faire comprendre l'importance de tout ce qui précède. L'expérience seule instruit les hommes, et elle se manifestera ici sous la forme de ces catastrophes politiques et sociales qui, à force de se répéter, finissent forcément par faire réfléchir les constitutions mentales les plus bornées.

Au lendemain de nos désastres, une main énergique eût pu, peut-être, opérer dans notre éducation les mêmes réformes que la Prusse au commencement de ce siècle lorsqu'elle fut vaincue. La main énergique ne s'est pas trouvée, et maintenant elle se heurterait à des résistances universelles. Il y a quelques années, un ministre intelligent voulut rayer la versification latine de l'enseignement. Ce fut un tel concert de protestations, qu'il fallut la rétablir. Toute une génération de bourgeois s'imagina que la patrie serait en danger si leurs rejetons n'apprenaient pas à faire des vers latins. Sur le rapport de M. Patin, - le nom de cet homme vénérable mérite d'être conservé, - le conseil de l'instruction publique obligea le ministre à revenir aux anciens errements. Tant que les catastrophes dont je parlais il y a un instant n'auront pas instruit notre bourgeoisie, il n'y a qu'à se résigner et renoncer même à se donner la peine de tâcher de l'éclairer.

Nous ne devons pas nous dissimuler d'ailleurs que, lors même que la nécessité de réformer notre éducation sera généralement comprise, celui qu'on chargera de ces réformes aura à accomplir une lourde tâche. Décréter des mesures, faire des programmes, tout cela est facile. Les faire exécuter est autre chose. Il faut remarquer et c'est là ce qui a échappé généralement aux critiques, que pour réformer

l'enseignement il faudrait d'abord, comme je l'ai déjà dit à propos de l'enseignement primaire, réformer les professeurs chargés de donner cet enseignement.

« Je suis loin de jeter un blâme sur un corps de professeurs qui contient tant d'hommes laborieux et dévoués, dit M. Bréal ; mais, enfermés eux-mêmes dans les préjugés où ils retiennent les autres, ils élèvent la génération nouvelle comme ils ont été élevés. »

Nous voici naturellement conduit à dire quelques mots de l'enseignement supérieur. L'examiner dans toutes ses branches étant impossible, nous nous bornerons à parler de la plus importante, celle destinée à former les professeurs, et du même coup les savants, car, dans notre pays, c'est à peu près exclusivement parmi les professeurs officiels que se recrutent les savants.

## **V. - L'Enseignement supérieur.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Parmi les raisons qui démontrent l'impossibilité d'exécuter facilement des réformes sérieuses dans l'éducation, on peut mettre au premier rang la faveur dont jouissent dans le public nos grands établissements d'enseignement supérieur, l'École polytechnique et l'École normale, par exemple. Alors qu'on les cite partout à l'étranger comme types d'un enseignement absolument détestable, alors que l'expérience a démontré qu'ils ne forment que des spécialistes aux idées étroites, sur lesquels la science n'a pas à compter pour agrandir son domaine, et que « c'est une règle générale, suivant l'expression de M. le professeur Bréal, que l'on trouve éteints à quarante ans ces brillants sujets de nos écoles », nous répétons bien haut que l'Europe nous envie de telles institutions, et celui qui tenterait d'y toucher verrait se dresser contre lui la nation tout entière.

Ne voulant m'occuper que de la façon dont se forment les professeurs, je ne parlerai ici que de l'École normale. Suivant la méthode

que j'ai adoptée pour ce chapitre, je ferai juger cette institution par les membres les plus autorisés de l'enseignement. C'est là, certes, une méthode de démonstration à laquelle je n'aime guère avoir recours, car la valeur d'une idée est indépendante de celui qui la présente ; mais, quand le lecteur ne reconnaît de compétence sur certaines questions qu'à une classe déterminée de personnes, il n'y a pas d'autre moyen de le convaincre que de citer l'opinion même de ces personnes.

Voici d'abord sur notre corps universitaire dans son ensemble l'expression de l'opinion générale, telle que l'a résumée M. le professeur Bréal :

« Le corps universitaire était en 1810 à peu près l'expression des idées de la société. En 1848 il était déjà si arriéré qu'un observateur étranger pouvait écrire : « Le corps des professeurs en France est devenu tellement stationnaire, qu'il serait impossible de trouver une autre corporation qui, en ce temps de progrès général, surtout chez la nation la plus mobile du monde, se maintienne avec autant de satisfaction sur les routes battues, repousse avec autant de hauteur et de vanité toute méthode étrangère, et voit une révolution dans le changement le plus insignifiant. » Depuis que le livre d'où nous extrayons ces lignes a été publié, vingt-quatre ans se sont écoulés : le portrait qu'on y trace des méthodes de l'Université est resté exact sur bien des points, mais les défauts se sont exagérés et les lacunes accusées davantage <sup>1</sup>. »

Quant à l'École normale chargée de former les professeurs, voici ce qu'en pense un des savants qui ont le plus illustré notre enseignement, M. Renan :

« Pouvons-nous oublier que cette brillante pépinière n'a rien formé de ce qu'on est en droit d'attendre d'une école, qu'elle n'a pas donné un helléniste, pas un orientaliste, pas un géographe pas un épigraphiste et, avant l'École d'Athènes, pas. un archéologue ? Pédante sans être savante, elle a voulu créer ce qui ne se crée pas, des historiens, des philosophes, sans s'apercevoir que la philosophie est un art dont le secret ne s'apprend pas, tandis que les connaissances qui servent à l'alimenter et à l'exciter s'apprennent. Ainsi, malgré tant de sérieux services, l'École normale est restée presque stérile pour le progrès de la grande science. Avec son histoire de seconde main et sa philosophie de confiance, elle n'a produit

---

<sup>1</sup> Bréal. L'instruction publique.

que peu de ces laborieux ouvriers qui se mettent à la tête de la tranchée pour la continuer <sup>1</sup>. »

Les étrangers, qui n'ont pas à garder de ménagements, sont beaucoup moins indulgents encore que M. Renan. Décrivant dans ses plus petits détails le régime intérieur de cet établissement, M. Ernest Friese, professeur au Collège royal français de Berlin, écrit :

« On voit à quel contrôle minutieux les études des élèves-professeurs sont soumises. Leurs devoirs sont littéralement taillés pour chaque jour. Tout se passe avec une régularité écrasante. Les programmes des examens ne laissent pas une ombre de mouvement à ces malheureux esclaves de la science. C'est absolument la vie et le régime des lycées : la classe, l'étude et le dortoir. C'est pire que le lycée, où du moins il n'y avait pas incessamment des examens en perspective.

... Quelle triste existence pour des jeunes gens de vingt ans et plus ! et quelle triste préparation aux fonctions de pédagogue que la charge le professeur avait comporter toujours !... Traités en écoliers jusqu'au moment où ils commencent à professer, ces élèves sont mal préparés à gouverner la jeunesse, car ils n'ont jamais appris à se gouverner eux-mêmes... Il faut même avoir des dispositions extraordinaires et des facilités remarquables pour ne pas perdre le goût des études sérieuses, quand on est arrêté sans cesse par des examens, où l'on est jugé sur des futilités et où il est souvent impossible de faire valoir ce que l'on sait... Dans la pratique française, les examens multipliés à l'infini deviennent une entrave funeste de la science, et le mal qu'ils font est d'autant plus grave que les professeurs des facultés se recrutent dans le corps enseignant des lycées et s'y recruteront toujours, tant qu'il n'y aura pas de docteurs libres <sup>2</sup> »

Qui admettra un instant, qu'un régime semblable puisse créer autre chose que des pédants bavards, bourrés de science comme un dictionnaire, mais incapables d'avoir une idée à eux sur un sujet quelconque, incapables surtout de la moindre recherche originale ?

La comparaison à faire entre nos professeurs et ceux de l'étranger est des plus humiliantes pour nous. Rien de plus rare en France que de voir un professeur de l'Université produire la moindre recherche

---

<sup>1</sup> Renan. Dialogues et fragments philosophiques.

<sup>2</sup> De l'enseignement secondaire en France, in-8. Berlin, 1878.

personnelle. C'est le contraire ailleurs. En Allemagne, nous dit M. Bréal, « il n'y a guère de collèges où l'on ne trouve quelques hommes qui publient des mémoires d'érudition, collaborent à des journaux savants, etc. ».

Pour subir leurs examens, nos professeurs ont appris certainement plus de choses par cœur que leurs collègues de l'étranger ; ils sont plus instruits, suivant le sens qu'on attache généralement en France à ce mot. Pourquoi leur sont-ils si inférieurs, et d'où vient leur incapacité si absolue à rien produire ? Plusieurs causes secondaires y concourent : l'éducation classique du lycée qui, ainsi que nous l'avons vu, tue l'initiative et le goût de l'observation personnelle ; leur dépendance étroite de bureaucrates hostiles par nature à toute recherche indépendante ; mais la plus importante de ces causes est la façon dont ils se recrutent. Pour arriver aux situations rétribuées du professorat, il faut subir toute une série de concours, et ces concours ne sont que des joutes oratoires et des exercices de mémoire, où le talent réel et l'individualité surtout n'ont rien à faire. De toutes les façons de juger de la valeur d'un homme, le concours est la plus mauvaise. Les Allemands le considèrent avec raison comme une de nos plaies nationales, comme une des causes qui font que le goût de la science est si peu répandu chez nous. L'idée qu'on puisse juger de la valeur d'un savant par une de ces joutes oratoires qui obligent le candidat à consacrer exclusivement à des exercices de mémoire le temps qu'il devrait employer à des recherches originales qui permettraient de l'apprécier, leur semble la plus singulière des aberrations. L'opinion générale, en Europe, des effets produits par le concours dans le professorat est assez bien représentée par le passage suivant de M. le professeur Frieze :

« Jules Simon, pour prouver que les concours pour les différentes agrégations des lycées sont très sérieux et une garantie efficace du niveau des études, cite le fait que voici : « Je connais, dit-il, des membres de l'Institut, parmi les plus éminents, qui ont été refusés à l'agrégation jusqu'à trois fois. » Il y a là pourtant de quoi faire réfléchir. Tant pis pour un système qui aboutit à des résultats si bizarres. Il est évident que ce procédé de constater l'aptitude aux fonctions de l'enseignement est très imparfait : il a l'inconvénient de ne pas tenir compte du tout des études individuelles que chaque candidat a faites... Un jeune homme qui a goûté la saveur de la science, qui, pendant un certain temps s'est livré corps et âme à des

recherches scientifiques de son choix, aura pourtant infiniment plus de chances d'être un jour un professeur capable d'inspirer à ses élèves le goût des études, que celui qui a passé les meilleures années de sa vie à forger des vers latins, à composer des thèmes et des versions grecques, et à écrire de petites compositions latines et françaises bien tournées. Voilà pourtant les exercices par lesquels on se prépare avec les plus grandes chances de succès aux épreuves de l'agrégation, voilà la seule chose sur laquelle les aspirants au professorat sont jugés.

« Certes, plus un jeune homme en France aura donné de temps à de vraies études, plus il sera initié à la science, et plus il aura de chances d'être refusé avec éclat à l'agrégation. Les savants éminents de l'Institut, dont parle Jules Simon, en sont des exemples vivants. Est-il vraiment juste qu'à l'examen qui donne accès à la carrière du professorat, il faille avoir des connaissances générales plutôt que de profondes ? Un savoir solide paraît être chose fort inutile... Les beaux parleurs l'emporteront toujours à l'agrégation sur les esprits un peu plus lents à se produire, si supérieurs que soient ces derniers <sup>1</sup>. »

Veut-on savoir comment se forme réellement un bon professeur, un homme qui méritera le nom de savant au lieu de n'être qu'un banal dictionnaire ? L'illustre physiologiste Helmholtz va nous le dire :

« Celui qui veut inspirer à ses auditeurs une conviction complète de la vérité de ce qu'il avance, doit avant tout savoir par expérience personnelle ce qui produit la conviction. Il faut donc qu'il ait su s'avancer seul sur un terrain où personne ne lui avait frayé le chemin ; en d'autres termes, il faut qu'il ait travaillé sur la frontière de la science humaine et lui ait conquis de nouveaux domaines <sup>2</sup>. »

Les deux systèmes allemand et français, l'un dans lequel on juge de la valeur d'un homme par les recherches originales qu'il a produites, l'autre par sa facilité à bien réciter ce qu'il a appris, ont malheureusement porté leurs fruits. On sait ce qu'est le corps des professeurs de l'Université en Allemagne, et récemment Du Bois Reymond pouvait dire que tous les hommes d'un génie original de son pays étaient sortis des Universités. Nos jeunes gens ne sont pas moins intelligents assurément qu'ailleurs ; mais, obligés de se livrer au plus abrutissant travail, comment auraient-ils le temps d'exercer leurs facultés de

---

<sup>1</sup> De l'enseignement secondaire en France, 1878.

<sup>2</sup> Revue scientifique, 1878.

recherches ? Il faut avoir vu le travail de lettrés chinois auquel se livrent les jeunes médecins candidats à l'agrégation en médecine, - car le système est partout le même, - obligés de consacrer exclusivement leur temps à cataloguer et apprendre par cœur tout ce qui a été produit sur les sujets qu'ils peuvent avoir à traiter, pour comprendre l'influence d'une aussi lamentable gymnastique sur l'esprit. Ils n'ont pas du reste à regretter de ne pas s'occuper de recherches originales ; car, de toutes les choses mal considérées à tous les degrés de notre enseignement, ce sont celles-là qui le sont le plus ; et un candidat ayant quelques travaux personnels à son dossier est considéré comme un esprit indépendant, incapable de se plier au joug commun, et qu'il faut éliminer aussitôt.

Ce que cet odieux régime des concours a coûté à la France est vraiment impossible à dire. Tous les esprits originaux qui ne peuvent se soumettre à un tel régime sont perdus pour la science. Refusé à l'agrégation, et sans ressources, notre grand physiologiste Claude Bernard fut sur le point de partir pour exercer la médecine dans un village. Le hasard lui donna un protecteur. Que d'autres n'ont pas eu ce hasard et ont dû laisser perdre des facultés précieuses pour la science, et pour le pays qui les a vus naître !

On se plaint que nos laboratoires soient déserts, notre enseignement supérieur nul, que nous ne produisions plus rien, ne vivions que des traductions des travaux étrangers, et que le nombre de personnes cultivant la science se réduise de plus en plus. Il serait vraiment étrange qu'il en fût autrement.

En 1873, le ministre de l'instruction publique, dans un discours de distribution de prix aux sociétés savantes, reconnaissait que notre enseignement supérieur « était dans un état déplorable <sup>1</sup> » M. Duruy

---

<sup>1</sup> Le nombre des élèves de nos quinze facultés de lettres et de sciences a été en 1875, Paris excepté, d'après le nombre d'inscriptions pour la licence, de treize élèves par faculté. Le nombre des professeurs étant en moyenne de huit par faculté, -Paris toujours excepté, - on ne peut admettre que les professeurs y soient bien chargés de travail ; mais le goût de la science a été tellement tué chez eux par l'éducation qu'ils ont subie, que la presque-totalité est devenue incapable de produire la moindre recherche. Ils en arrivent à se désintéresser de la science, au point de ne même plus se donner la peine de faire leurs cours. En novembre 1877, sur dix cours dont l'ouverture était annoncée à la Faculté des sciences de Paris, cinq étaient faits par des suppléants. Quel intérêt pourrait d'ailleurs pousser le professeur à s'intéresser à la science

signalait déjà cette infériorité en 1868. On s'est imaginé qu'on y remédierait en créant des chaires nouvelles et des laboratoires nouveaux, et on les a créés. Qui pourrait dire que tant de dépenses aient produit le plus faible résultat ? L'enseignement supérieur est-il plus vivant, le goût de la science pure plus répandu ? Les laboratoires ne sont-ils pas restés presque déserts, et, parmi le petit nombre d'élèves qui les ont fréquentés, combien en citerait-on qui y aient été amenés par le goût de la science et non par le désir de se faciliter un examen ou d'obtenir un emploi ? L'histoire nous montre ce que devient un pays privé des esprits originaux et indépendants qui font sa force. L'Inquisition les a détruits autrefois en Espagne. Qu'est devenue aujourd'hui l'Espagne ? Ce que l'Inquisition a fait autrefois, notre Université l'accomplit aujourd'hui.

Il serait fort intéressant de rechercher maintenant chez chaque peuple les conséquences intellectuelles et morales, et par conséquent sociales, de l'éducation. Mais les développements déjà trop grands que j'ai dû donner à ce chapitre ne me permettent pas d'aborder cette importante étude. Je me bornerai à montrer ces conséquences dans un seul pays, celui où j'écris ces lignes. Il me suffira, pour bien les mettre en évidence et justifier par conséquent le titre de ce chapitre, de résumer en quelques lignes les pages qui précèdent.

L'éducation primaire, avons-nous dit, n'a d'autre résultat que de préparer des soldats pour l'émeute, l'enseignement supérieur d'éliminer tous les hommes distingués ou d'annuler leur intelligence. Quant à

---

qu'il est chargé d'enseigner ? Il l'a étudiée par nécessité comme il l'eût fait d'un métier quelconque, et, ayant conquis une position fructueuse, il ne songe plus qu'à se reposer. Quelle différence avec son collègue des universités allemandes, forcé de toujours continuer ses efforts pour conserver sa réputation et ses élèves, qui sont une des principales sources de ses revenus, et forcé de justifier la valeur de ses connaissances par des travaux sortis de son laboratoire ! Plusieurs professeurs faisant des cours sur le même sujet et possédant des laboratoires, l'émulation est grande et les travaux produits considérables. Voilà les vrais concours, ceux qui ne laissent pas échapper les hommes de valeur ; voilà comment se forment ces professeurs que les universités se disputent et qui répandent partout autour d'eux le goût des recherches et de la science pure. Ce n'est pas en créant des chaires et des laboratoires qu'on arrivera à le faire revivre. Les corps savants se sont imaginé remédier au mal en fondant des prix pour encourager les chercheurs. Des concurrents sérieux ne se présentent même plus. Dans un récent rapport lu en 1879 devant l'Académie de médecine, le docteur Bergeron se faisait l'interprète de « l'état d'inquiétude qu'éprouve l'Académie à voir les travailleurs désertir en partie ses concours ». Sur treize prix à décerner, six sont restés sans compétiteurs, et, malgré toute l'indulgence possible, un seul a pu être décerné.

l'enseignement secondaire, destiné à ces classes moyennes qui forment la partie la plus influente d'une nation et qui en réalité dirigent les autres, son influence est plus funeste encore, et il nous suffira de rappeler ce qu'il est pour faire comprendre ce qu'il peut engendrer.

Le jeune homme a été enfermé dix ans dans les murs de ces sombres prisons qu'on appelle des collèges, et durant dix ans, pendant douze heures par jour, on l'a occupé à entasser des règles et des formules dans sa mémoire, à chercher des mots dans des dictionnaires, sans lui fournir une seule fois l'occasion d'utiliser sa raison. On l'a habitué à s'en rapporter servilement à l'autorité du maître, sans jamais s'efforcer d'exercer son jugement. L'initiative et l'indépendance d'esprit qu'il pouvait posséder ont été énergiquement réprimées par un système de punitions et de récompenses qui fait l'étonnement de tous les étrangers qui l'ont observé. Si l'on recherche ce qu'il a appris, on voit qu'il a acquis le goût des déclamations banales, l'habitude de prendre des phrases sonores pour des idées, l'éloquence pour la vérité. Faire parler dans un style pompeux les dieux, les héros et les rois ; feindre, dans un langage chaleureux, des sentiments qu'il n'éprouve pas ; bien réciter un manuel appris par cœur ; traduire péniblement à coups de dictionnaire un auteur latin ; répéter machinalement quelques faits scientifiques détachés de leurs racines et destinés par suite à être oubliés bientôt : tel est le bagage de ses connaissances.

L'éducation qui a pour but, chez d'autres peuples, de préparer l'homme à la vie, et qui, dès la plus tendre enfance, s'efforce d'exercer son raisonnement, son initiative et son jugement, de lui apprendre surtout à se conduire lui-même, ne fait chez nous que préparer à des examens. Le résultat final des méthodes employées pour y arriver est, comme nous l'avons vu, de tuer pour toujours le goût de l'étude, d'abaisser le caractère et de fausser le jugement à jamais.

C'est ainsi élevé que le jeune homme fait son entrée dans le monde, où il se trouve aux prises avec des réalités qu'on lui a soigneusement cachées, comme s'il n'eût jamais dû les connaître. La connaissance des milieux où il va vivre, celle des problèmes sociaux qui s'y agiteront sans cesse, sont aussi nulles chez lui que s'il sortait d'un couvent du moyen âge. Combien s'en trouvera-t-il qui auront le courage de recommencer une éducation nouvelle dont la première condition sera

de détruire une à une les illusions et les façons de penser acquises dans la première ? Combien se douteront seulement de l'utilité de cette éducation nouvelle ? Causez dans un salon avec des hommes du monde sur un sujet quelconque, et voyez combien il s'en trouve qui soient capables d'autre chose que de l'accomplissement machinal du métier qui les fait vivre, combien dont la conversation révèle la trace de réflexions personnelles, au lieu d'être un tissu de lieux communs, un écho banal d'idées futiles et surannées ?

C'est avec ce lamentable, régime universitaire, qui débilite le corps, tue le jugement et l'initiative et rend l'homme incapable de se conduire dans les circonstances les plus simples, que sont formées nos classes dirigeantes. C'est lui surtout qui a fait notre bourgeoisie actuelle avec son ignorance des réalités, son absence d'esprit de conduite, son jugement superficiel, sa tendance à s'en prendre toujours à d'autres des fautes commises par elle, sa confiance aveugle dans les moyens de force et de répression, et ses oscillations perpétuelles des révolutions au despotisme.

L'éducation est à peu près le seul facteur de l'évolution sociale dont l'homme dispose, et l'expérience faite par divers pays a montré les résultats qu'elle peut produire. Ce n'est donc pas sans un sentiment de tristesse profonde que nous voyons le seul instrument qui permette de perfectionner notre race et d'élever son intelligence et sa morale, ne servir qu'à abaisser l'une et à pervertir l'autre.

Elle reste pourtant debout, cette vieille Université, débris caduc d'âges disparus, baigne de l'enfance et de la jeunesse. Je ne suis pas de ceux qui rêvent des destructions ; mais quand je vois tout le mal qu'elle a fait, et le compare au bien qu'elle aurait pu faire ; quand je pense à ces belles années de la jeunesse inutilement perdues, à tant d'intelligences éteintes et de caractères avilis pour toujours, je songe alors aux malédictions indignées que lançait le vieux Caton à la rivale de Rome, et répéteraï volontiers comme lui : *delenda Carthago*.

Tous nos vœux accompagnent le petit nombre de penseurs qui, ayant compris les dangers redoutables de notre éducation, ont entrepris de la transformer. En présence de l'hostilité des uns et de l'indifférence des autres, de tels vœux sont aussi superflus sans doute

que ceux formés par le matelot qui s'enfonce dans l'abîme. Mais ce sont des vœux que ne peut s'empêcher de former le philosophe qui, derrière les brumes de l'avenir, entrevoit nos destinées sombres.

L'homme et les sociétés.  
LEURS ORIGINES ET LEUR HISTOIRE.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement

# Livre III.

## Développement des sociétés

[Retour à la table des matières](#)

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre I.

---

# Développement du langage

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Origine et formes diverses du langage.* - Formes diverses du langage. - Il n'est pas une faculté spéciale à l'homme. - Tous les animaux ont un langage. - On peut passer par transitions insensibles du langage des animaux à celui de l'homme. - II. *Langage des premiers hommes.* - Moyens de le reconstituer. - Comment il se rattache à celui des autres vertébrés. - Naissance du langage articulé. - Il se composa d'abord de cris, d'interjections et de sons imitatifs. - Imperfection du langage des races humaines inférieures. - Nécessité pour elles de compléter leur langage par des gestes. - Importance du langage par gestes chez beaucoup de peuples actuels. - III. *Lois du développement du langage.* - Formation et développement des premières racines des langues. - Formes que les langues ont nécessairement revêtues dans leur développement. - Monosyllabisme, agglutination et flexion. - Nécessité pour les langues supérieures de traverser d'abord des formes inférieures. - Transformations continues des langues. - Elles sont l'image de l'état intellectuel et social des peuples qui les parlent. - IV. *Comment les peuples transforment leurs langues.* - Un peuple peut adopter la langue d'un autre peuple, mais il lui fait subir rapidement des modifications en rapport avec son état de civilisation. - Exemples des transformations éprouvées par le latin en Italie, en Espagne et en Gaule. - Comment s'est formé le français. - Mécanisme de la transformation des langues. - Il varie suivant le génie de chaque

peuple. - Exemples fournis par la langue anglaise. [V. Formation et développement du langage écrit.](#) - Origines de l'écriture. Elle dérive de la représentation directe des objets. - Ce mode de représentation se retrouve encore chez beaucoup de peuples. - Sa précision. - C'est de la représentation des objets que dérivent les hiéroglyphes. - Comment l'écriture représentant les objets eux-mêmes s'est transformée en signes indiquant le son des mots par lesquels on désigne ces objets. - Exemples fournis par l'écriture en Égypte. - Comment ces signes ont donné naissance aux divers systèmes d'écriture employés plus tard. - Résumé.

Après avoir montré l'influence des divers facteurs qui déterminent l'évolution des éléments constitutifs des sociétés, il nous reste à faire voir comment ces éléments eux-mêmes se sont transformés à travers les âges. Une histoire complète de leur évolution exigerait bien des volumes, mais il suffira au but que je me propose de montrer, pour les plus importants d'entre eux, les phases principales de leur développement et les lois de leurs transformations. Quant à l'histoire proprement dite du développement de chacune des sociétés humaines, ce serait une tâche trop considérable pour qu'on ait pu songer un instant à l'entreprendre ici. Je me propose de l'aborder avec les détails qu'elle comporte dans un autre ouvrage dont celui-ci n'est en réalité que la préface, et où j'essaierai de reconstituer l'histoire des diverses civilisations qui se sont manifestées à la surface de notre planète.

## I. - Origines et Formes diverses du Langage.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

La plus importante des acquisitions de l'homme, celle par laquelle il devait se différencier le plus nettement un jour des êtres dont il est issu et qui était appelée à exercer la plus grande influence sur son développement intellectuel, fut l'acquisition du langage.

Quand on étudie les langues telles qu'elles existent aujourd'hui chez les peuples civilisés, ou telles qu'elles existaient jadis chez les nations dont l'histoire a gardé le souvenir, elles apparaissent sous la

forme de mécanismes d'une complexité telle, qu'il a semblé longtemps impossible de concevoir que leur invention puisse être attribuée à l'homme.

Mais la science moderne est parvenue à ramener l'étude de ce problème à celle d'éléments fort simples. Elle a montré qu'aucune langue ne sortit complète d'une tête humaine, comme Minerve descendant tout armée du cerveau de Jupiter ; que, loin d'être le produit d'un effort logique de l'esprit humain, comme le croyaient les philosophes du siècle dernier, les langues sont le résultat d'acquisitions graduelles inconscientes. Elle a fait voir enfin par quelle série de transitions insensibles le langage des animaux est devenu celui de l'homme, et comment les langues grossières de nos premiers pères sont devenues les langues actuelles.

On ne donne habituellement le nom de langage qu'au langage articulé, c'est-à-dire à la parole. Mais la parole n'est qu'une des formes du langage. On doit, en réalité, donner ce dernier nom à tout signe quelconque : cri, geste, exclamation, parole, écriture, etc.. qui permet à un être vivant d'exprimer une idée, un besoin ou un sentiment et de communiquer avec ses semblables.

Ainsi envisagé, le langage est une aptitude que la plupart des animaux possèdent, et il ne peut en aucune façon être considéré comme une faculté spéciale à l'homme.

Que les signes qui servent de moyens d'expression et de communication soient articulés et conventionnels, comme ils sont arrivés à la longue à le devenir dans notre espèce, ou simplement instinctifs, comme ils le sont encore chez les animaux, il n'importe ; la séparation qu'on cherche à établir entre le langage instinctif et le langage conventionnel ne serait justifiée que si l'on pouvait prouver que le second n'est pas issu du premier. Or, il n'en est pas ainsi ; des transitions insensibles les relient l'un à l'autre.

Il n'est pas de naturaliste qui ne sache aujourd'hui que les animaux ont leur langage en rapport exact, comme celui de l'homme, avec leur intelligence et leurs besoins. C'est avec ce langage qu'ils expriment

leurs sentiments et leurs désirs, se préviennent d'un danger et s'associent dans un but commun.

Même chez les animaux placés très bas sur l'échelle vivante, tels que les fourmis, par exemple, on retrouve sous une forme quelconque un langage. Des observations patientes ont montré que ces dernières peuvent se concerter entre elles pour l'exécution d'un plan, tel que l'attaque d'un camp de fourmis rivales, s'associer pour faire prisonnier un troupeau de pucerons, s'indiquer l'issue d'une chambre, etc. Les colimaçons eux-mêmes paraissent avoir un langage. Darwin rapporte que deux colimaçons, l'un robuste et l'autre maladif, se trouvant dans un jardin où la nourriture vint à manquer, le colimaçon robuste partit à la recherche d'un endroit mieux approvisionné. Ayant réussi dans ses recherches, il revint au bout de vingt-quatre heures auprès du colimaçon malade auquel « il communiqua probablement le résultat de son heureuse exploration, car tous deux partirent ensemble, et, suivant le même chemin, disparurent de l'autre côté du mur. »

Chez les animaux inférieurs que nous venons de citer, le langage paraît se faire au moyen du toucher. Chez les animaux vertébrés, il consiste généralement en cris plus ou moins modulés, habituellement complétés par différents gestes. Des singes qui s'organisent en bandes pour aller piller un jardin envoient d'abord un éclaireur en avant chargé de la mission de reconnaître les lieux, puis de venir les informer s'ils peuvent s'avancer sans danger. Les chefs de bandes des babouins transmettent à leurs camarades, au moyen de gestes et d'intonations divers, des commandements nombreux. Suivant le naturaliste Brehm, le langage des singes serait assez varié.

Naturellement le langage des animaux n'est bien compris que par les individus de la même espèce, mais les personnes habituées à avoir des animaux autour d'elles arrivent bien vite à comprendre une partie de leur langage : un chat ou un chien qui demande qu'on lui ouvre une porte, qu'on lui donne à manger, qu'on lui rende ses petits, a des cris et des gestes fort différents. L'amitié, l'amour, la peur, la jalousie, l'inquiétude, la tristesse de la séparation, la joie du retour, en un mot,

des sentiments très variés sont parfaitement exprimés par eux et peuvent être compris par nous <sup>1</sup>.

Le langage, sous des formes diverses, existe donc chez la plupart des êtres vivants et n'a rien de spécial à l'homme. Il naquit le jour où ils se trouvèrent dans la nécessité de communiquer entre eux.

## II. - Langage des premiers Hommes.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Les méthodes de reconstitution auxquelles nous aurons recours pour arriver à nous faire une idée du langage des premiers hommes seront analogues à celles déjà employées dans un précédent chapitre pour reconstruire leur état intellectuel primitif. Ce n'est qu'en cherchant à rétablir les anneaux de la série existant entre le langage des animaux les plus voisins de l'homme et celui des sauvages les plus inférieurs, que nous pourrons parvenir à concevoir ce que dut être le langage de nos premiers pères.

Des cris, des exclamations et des gestes constituent, comme nous venons de le voir dans le paragraphe précédent, le langage des mammifères les plus élevés. Ce fut sans doute le seul dont l'homme sut d'abord faire usage. Comment eût-il pu, en effet, en posséder un autre ?

---

<sup>1</sup> Les animaux arrivent bien vite, du reste, eux aussi, à comprendre une partie de notre langage. J'ai ramené de la Suisse allemande, il y a quelques années, un chien de la variété dite Saint-Bernard, duquel je ne pouvais d'abord me faire comprendre qu'en lui parlant allemand, mais qui, après un court séjour à Paris, arriva très vite à saisir ce que je lui disais en français, comme, par exemple, que j'allais m'habiller pour sortir, l'ordre d'aller me chercher mes bottines, celui de surveiller le chat pour l'empêcher de dérober quelque plat, le refus de lui permettre de m'accompagner parce qu'il avait été désobéissant. Si je racontais devant lui à un ami les ennuis dont il avait été l'origine, par suite de quelque lapin étranglé ou d'un chien mordu et la nécessité où je me trouverais de m'en débarrasser, il comprenait fort bien qu'il s'agissait de lui, poussait des gémissements plaintifs et finissait par aller se réfugier sous un meuble si la conversation continuait sur le même sujet.

Comme le dit avec raison un des plus célèbres linguistes de notre temps, Max Müller : « Les interjections et les imitations sont les seuls matériaux possibles avec lesquels le langage humain ait pu se former. » C'est dans les modifications des intonations expressives au moyen desquelles nos premiers aïeux traduisaient les sentiments divers éprouvés par eux et dans l'imitation des sons produits par d'autres animaux, ou par divers objets, que nous devons chercher les premières ébauches du langage articulé. Le jour où nos primitifs ancêtres imitèrent le hurlement d'une bête féroce ou le sifflement d'un serpent pour prévenir d'un danger des êtres de leur espèce, le jour où ils imitèrent un grognement de colère en signe de menace, la première esquisse du langage articulé conventionnel était née.

Les premiers mots vraiment articulés dont l'homme fit usage furent donc, sans doute, des cris, des interjections et des sons imitatifs légèrement altérés par l'usage. L'observation justifie du reste cette hypothèse, en faisant voir qu'en remontant aux éléments dont se composent les langues, c'est-à-dire à leurs racines, on trouve un grand nombre de mots imitatifs reproduisant le son des choses qu'ils expriment, telles que, par exemple, l'aboiement d'un animal, le grondement du tonnerre, le sifflement du serpent. Sans doute, toutes les racines ne sont pas imitatives, mais il est permis de supposer que celles qui sont imitatives sont les plus anciennes, qu'elles constituèrent la première couche des langues et que les autres se formèrent seulement plus tard.

Le vocabulaire de nombreuses générations d'hommes dut continuer à se composer pendant longtemps d'un mélange de cris instinctifs et de cris imitatifs. Ces derniers, devenus conventionnels par le fait qu'ils n'étaient qu'imitatifs, s'écartèrent de plus en plus, comme nous allons le montrer bientôt, des sons d'où, par imitation, ils avaient pris naissance.

Complété par des gestes, un tel langage put suffire à l'homme pendant une longue série de siècles. A l'intelligence peu développée de nos premiers pères il fallait un vocabulaire bien plus restreint encore que celui des tribus sauvages dont nous parlerons plus loin.

Pour avoir l'idée de ce que pouvait être un tel langage, non seulement à son aurore, mais encore pendant de longues périodes, il faut

nous reporter au langage actuel des sauvages les plus inférieurs, sans perdre de vue toutefois que les langues les plus simples que nous puissions étudier à la surface du globe sont bien autrement compliquées que ne pouvaient l'être celles des premiers hommes, car elles représentent l'héritage d'un long passé que nos primitifs ancêtres n'eurent pas derrière eux.

L'état d'une langue étant le miroir fidèle des connaissances du peuple qui la parle, nous pouvons prévoir d'avance que la langue de ces tribus sauvages qui ne comptent pas au-delà de cinq, ignorent l'agriculture, ne possèdent aucune idée générale et n'ont aucune notion du lendemain, sera infiniment restreinte. Je n'ai pu trouver de documents suffisamment précis sur le nombre de mots contenus dans les langues les moins développées, mais on peut supposer que ces mots doivent être en quantité bien minime quand on sait que, même chez les peuples les plus civilisés, beaucoup d'habitants des campagnes n'ont pas dans leur vocabulaire plus de trois cents mots <sup>1</sup>.

Non seulement le vocabulaire de ces langues inférieures est des plus réduits, non seulement, comme nous l'avons déjà dit dans un précédent chapitre, elles n'ont pas de mots pour exprimer des idées générales : arbre, poisson, oiseau, par exemple, mais encore les mots qu'elles possèdent ont un sens fort vague et expriment souvent des choses très différentes ; aussi n'est-ce qu'au moyen de gestes nombreux qu'elles peuvent être complétées et acquérir un degré de précision suffisant.

Plus le langage est inférieur, comme chez les Bushmans et les Arapakas, par exemple, plus il nécessite de signes. Les gestes sont même alors à ce point nécessaires, que dans l'obscurité les indigènes

---

<sup>1</sup> J'emprunte ce chiffre à Müller (*Science du langage*, tr. fr., 1864, p. 187). Il résulte des observations faites par un ecclésiastique de campagne sur ses paroissiens (Dorsey : *the study of the English language*). Ce qui enrichit considérablement une langue, ce sont les termes spéciaux relatifs aux sciences, aux arts, à l'industrie, etc., qui apparaissent en grande quantité aussitôt qu'une civilisation commence à se développer, mais dont le sens n'est connu que d'un bien petit nombre de personnes. La langue anglaise possède plus de cent mille mots, et cependant, d'après Müller, « un Anglais de bonne société qui a été au collège et à l'université, qui lit sa Bible, son Shakespeare, le Times et se tient au fait de la littérature courante n'emploie guère dans la conversation plus de trois ou quatre mille mots. - On n'en trouve que huit mille dans les ouvrages de Milton, et l'Ancien Testament dit tout ce qu'il a à nous dire avec cinq mille six cent quarante-deux mots. »

dont nous parlons ne peuvent, au dire de plusieurs voyageurs, converser entre eux.

Si les gestes sont pour ces populations un complément nécessaire du langage, on comprend à quel point ils étaient plus indispensables encore à l'homme primitif. Il est probable que le langage par gestes joua, à l'aurore de l'humanité, un rôle tout au moins aussi important que le langage articulé. Aujourd'hui encore, chez les races inférieures, les gestes servent non seulement de complément à la parole, mais encore de moyen exclusif de communication entre tribus parlant des langues différentes ; grâce au langage par gestes, des individus qui ne pourraient pas comprendre un seul mot de leurs langues respectives arrivent parfaitement à s'entendre. Ce moyen de converser est en usage chez toutes les tribus du nord de l'Amérique, dont les langues sont, comme on le sait, très différentes entre elles. D'après Tylor, les gestes employés sont naturels et ne possèdent rien de conventionnel. Suivant cet auteur, un habile sourd-muet comprendrait, à première vue, le langage par gestes d'un Indien. On observe, en effet, que dans les écoles de sourds-muets les sauvages se font comprendre avec la plus grande facilité. Les pantomimes qu'on joue souvent sur les petits théâtres et que le public comprend parfaitement, donnent une idée suffisante de ce que peut être cette forme de langage.

Il n'est guère de choses, si compliquées qu'elles soient, que le langage par gestes ne puisse exprimer. Une phrase comme celle-ci, par exemple, reproduite par Lubock : « J'ai rencontré six chariots traînés par des boeufs, conduits par trois Mexicains et trois Américains et par un homme à cheval », est exprimée très rapidement par gestes par un Indien et comprise sans la moindre hésitation par un individu d'une autre tribu <sup>1</sup> parlant une langue différente.

C'est qu'en réalité, le langage par gestes est une sorte de peinture des choses, et les peuples les plus différents interprètent de la même façon une peinture. Il est au langage articulé ce que l'écriture

---

<sup>1</sup> On trouve encore des traces du langage par gestes chez des peuples bien plus développés que ceux dont nous venons de parler. Un ancien capitaine du 63<sup>e</sup> régiment de ligne, M. Michel, ma raconté que, lorsqu'il habitait la Kabylie (cercle de Dra-el-Mizan), il, voyait souvent les indigènes causer entre eux à de grandes distances au moyen de gestes nombreux, accompagnés de quelques cris gutturaux.

idéographique, constituée par la figuration dessinée des objets, est à l'écriture phonétique, constituée par des signes conventionnels destinés à représenter, non les objets eux-mêmes, mais le son des mots par lesquels on les désigne.

Plus les langues sont complètes, plus les gestes y jouent un rôle restreint, mais il n'existe pas encore de langue assez parfaite pour que ce rôle soit devenu entièrement nul. Pour qu'ils disparussent complètement, il faudrait que les mots pussent exprimer des nuances bien plus délicates que celles qu'ils traduisent. Quand le mot est insuffisant, c'est au geste et à l'expression de la physionomie que nous sommes obligés d'avoir recours pour en apprécier la valeur. Eux seuls réussissent à rendre les nuances si variées de l'interrogation, du doute, de la joie, de la colère, du mépris, de la haine, de l'ironie, de l'amour, que les mots sont bien souvent impuissants à exprimer. L'orateur qui prononce un discours sans qu'aucun geste, aucun jeu de la physionomie vienne en accentuer le sens, ne saurait prétendre exercer sur son auditoire la même influence que celui dont une mimique intelligente complète les paroles.

Nous ne pouvons naturellement rien savoir des mots qui constituèrent les langues primitives. En voyant combien sont variés les dialectes que parlent des tribus pourtant très voisines lorsqu'elles ne sont unies par aucun lien, et avec quelle rapidité ils se transforment lorsque l'écriture n'a pas fixé les principales formes du langage, nous pouvons conclure que les dialectes de nos premiers pères furent aussi nombreux que changeants. A l'époque où nos ancêtres vivaient par petites hordes isolées, chacune dut avoir le sien, incessamment modifié avec les circonstances et les besoins. Lorsqu'il y avait encore des Tasmaniens, la population, bien que ne comptant plus dans les derniers temps que cinquante individus, avait encore quatre dialectes.

A mesure que les hommes primitifs se groupèrent en sociétés de plus en plus consistantes, le nombre des langues diminua et elles tendirent de plus en plus à se fixer. Nous aurons l'occasion d'examiner plus loin quelques-unes des causes sous l'influence desquelles les peuples arrivent à perdre et à acquérir une langue.

### III. - Lois du Développement du Langage.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

En même temps qu'elles diminuaient de nombre, les premières langues commençaient leur évolution vers des formes plus parfaites. Les primitives racines formées par l'imitation plus ou moins exacte des cris, exclamations, bruits, qu'elles voulaient reproduire, finirent par ne plus suffire. L'association des racines fut le moyen qui se présenta le plus naturellement à l'esprit pour augmenter le nombre des mots dont on pouvait faire usage. Nous retrouvons encore ces simples associations dans les langues les moins développées. En chinois, par exemple, le mot *fú-mú*, qui signifie *parents*, est simplement composé du mot *fú*, qui veut dire *père*, et du mot *mú*, qui signifie *mère*.

« Mais, comme le fait justement remarquer M. Müller, il est clair que cette addition de mots à la suite les uns des autres ne pourrait pas être prolongée à l'infini, autrement la vie deviendrait trop courte pour achever une phrase. Nous pouvons nommer nos parents, nos père et mère, *fú-mú* ; mais comment nommerions-nous notre famille ? - Ici la faculté d'abstraire nous vient en aide. Un cas très simple nous montrera comment le travail de la pensée et du langage pouvait être abrégé. Aussi longtemps que les hommes désignèrent les moutons seulement comme des moutons, et les vaches seulement comme des vaches, ils pouvaient très bien indiquer les premiers par *bée*, et les secondes par *mou-ou* ; mais quand, pour la première fois, ils éprouvèrent le besoin de parler d'un troupeau, ni *bée*, ni *mou-ou* ne pouvaient servir. Tant qu'il n'y eut dans le troupeau que des moutons et des vaches, la combinaison *bée-mou-ou* suffisait ; mais quand le troupeau renferma des animaux d'une autre espèce, les sons distincts qui les désignaient durent être évités avec un soin particulier parce qu'ils auraient produit une méprise. - De même encore, il était assez facile d'imiter les cris du coucou et du coq, et les sons coucou, coq pouvaient être employés comme les signes phonétiques de ces deux oiseaux. Mais, quand on eut besoin d'un signe phonétique pour indiquer le chant d'oiseaux plus nombreux, ou peut-être de tous les oiseaux possibles, toute

imitation d'une note spéciale devint, non seulement inutile, mais dangereuse, et rien ne pouvait conduire au nouveau but, sauf un compromis entre tous ces sons imitatifs, une usure, un frottement, un effacement de tous leurs angles aigus et distinctifs. Ce frottement, qui ôte à chaque son imitatif sa spécialité, marche tout à fait parallèlement à la généralisation de nos impressions, et nous n'avons pas d'autre moyen de comprendre comment, après une longue lutte, les vagues imitations phonétiques d'impressions spéciales devinrent les représentations phonétiques définies de concepts généraux.

« Par exemple, il dut y avoir beaucoup d'imitations exprimant la chute d'une pierre, d'un arbre, d'une rivière, de la pluie, de la grêle ; mais à la fin elles se combinèrent toutes dans la racine simple *pat*, exprimant le mouvement rapide, soit pour tomber, soit pour fuir, soit pour courir. En abandonnant tout ce qui pouvait rappeler à l'auditeur le son spécial de tel objet emporté par un mouvement rapide, la racine *pat* devint apte à signifier le concept général de mouvement rapide, et cette racine, par sa végétation, fournit ensuite une quantité de mots en sanscrit, en grec, en latin et dans les autres langues aryennes. En sanscrit, nous trouvons *patati*, il vole, il plane il tombe ; *patagas* et *patangas*, un oiseau, et aussi une sauterelle ; *patatram*, une aile, la feuille d'une fleur, une feuille de papier, une lettre ; *patrin*, un oiseau ; *patas*, tomber, advenir, accident, et aussi chute dans le sens de péché. En grec, [], je vole ; [], ailé ; [], qui vole ou court rapidement ; [], fuite ; [] et [], plume, aile ; [], rivière, etc. <sup>1</sup>.

Bien souvent les premières racines des langues auxquelles nous pouvons remonter ne rappellent pas directement à l'idée l'objet dont elles sont le signe, mais seulement une des qualités de cet objet. Dans la racine sanscrite du mot cheval, on ne retrouve rien qui rappelle le hennissement de cet animal. Elle exprime simplement l'idée de rapidité, c'est-à-dire de l'une des qualités du cheval. Dans la racine du mot fille, on ne retrouve aucune qualité impliquant quelque rapport avec le père ou la mère. Sa signification est : celle qui traite la vache, fonction qui, dans la vie pastorale, était dévolue à la fille aînée de la famille. De même pour beaucoup d'autres racines, telles que celle du mot loup, par exemple, qui exprime celui qui déchire ; celle du soleil, qui veut dire celui qui enfante. Il est évident qu'une foule d'autres désignations semblables auraient pu devenir l'appellation du cheval,

<sup>1</sup> Lectures sur la science du langage.

du soleil, du loup, de la fille, etc. Une circonstance accidentelle, nullement la logique, a fait adopter un qualificatif plutôt qu'un autre.

Nous venons de voir comment se sont formées les premières racines des langues ; recherchons maintenant comment se sont opérées leurs transformations.

Le mécanisme de la formation des racines que nous avons décrit ne permettait guère d'en multiplier le nombre. Du reste, aux époques reculées où elles prirent naissance, les besoins qu'elles avaient à traduire étaient peu étendus ; aussi dans chaque langue sont-elles peu nombreuses. Des langues fort riches, contenant plus de cent mille mots, comme l'anglais, n'ont que quelques centaines de racines : le sanscrit en a cinq cents, le chinois quatre cent cinquante, etc.

Ces racines constituent le noyau fondamental des langues ; elles en sont le squelette. Tous les mots que les langues contiennent dérivent de leurs transformations.

Les recherches de la linguistique moderne ont montré que la transformation des racines s'opère, pour chaque langue, d'une façon graduelle. Elles ont fait voir que, dans leur évolution progressive, les langues passent par trois formes principales qu'on a désignées sous les noms *demonosyllabisme*, *agglutination* et *flexion*.

Le monosyllabisme ou première phase du développement des langues, qu'on désigne aussi sous le nom d'époque des racines, est caractérisé par l'emploi exclusif de mots isolés ou unis, mais conservant toujours chacun leur sens indépendant. Dans les phrases qui composent les langues appartenant à cette période on ne trouve aucune indication de temps, de mode, de genre, de personne, pas de conjonctions ni de prépositions ; l'idée est généralement traduite d'une façon fort vague.

Plusieurs langues en sont restées encore à cette première étape. Le chinois, surtout sous sa forme ancienne, car le chinois moderne tend à se transformer, est le principal représentant du monosyllabisme primitif.

« Le chinois est une langue composée d'environ cinq cents mots distincts, comme nous les appellerions, dont chacun se compose d'une seule syllabe. Mais, dans cette langue, l'intonation sert à exprimer la pensée, et ces cinq cents mots en deviennent quinze cents par la variété des intonations <sup>1</sup>. Ces mots ne sont pas, comme dans la langue anglaise, des restes usés, contractés, de formes autrefois infléchies ; il est au contraire à peu près certain que ce sont des racines qui ne se sont pas développées, des racines comme celles de la langue indo-européenne, à la différence près du parti qu'en a tiré une société éclairée, en les travaillant pendant des milliers d'années. Elles ont reçu une foule de significations différentes et d'emplois formels ; elles ont été combinées en phrases toutes faites. Il y en a qui sont devenues auxiliaires ; d'autres, signes de relation ; d'autres, qui servent dans des cas donnés et sont analogues à nos parties du discours <sup>2</sup>. »

L'emploi de mots composés ayant un sens différent de celui des éléments qui servent à les former tend à faire sortir le chinois moderne de l'état monosyllabique.

La deuxième phase du langage ou l'agglutination, nommée aussi par Max Müller l'époque des terminaisons, est, suivant la définition de cet auteur, « celle où plusieurs racines se réunissent pour former un mot, la première racine garde son indépendance primitive, tandis que la seconde se réduit à n'être plus qu'une terminaison. »

Les langues ainsi formées sont en général nommées agglutinantes parce que la seconde racine altérée vient se coller à la première intacte. Elles représentent le premier pas du monosyllabisme vers l'état de flexion. La racine du mot y est encore invariable et ne fait que se charger de préfixes et d'affixes qui n'altèrent pas son sens distinct et primitif.

Les langues agglutinantes comptent sur la surface du globe des représentants nombreux. Je citerai parmi eux le japonais, le basque, le

---

<sup>1</sup> Ces quinze cents mots en se combinant en ont, suivant les chiffres donnés par M. Kleczkowski, dans son Cours de chinois, formé près de cinquante mille. (Note de l'auteur).

<sup>2</sup> Whitney, Vie du langage, p. 195.

turc, divers idiomes australiens ; les dialectes des nègres de l'Afrique, et enfin les diverses langues des indigènes de l'Amérique du Nord.

C'est surtout dans les anciennes langues de l'Amérique que l'agglutination prend un grand degré de puissance. Elles sont riches d'expression, mais manquent de clarté et de simplicité ; un mot y renferme souvent tous les éléments d'une pensée complexe, sans qu'aucun de ces éléments puisse être employé pourtant comme mot isolé. Au lieu d'avoir, par exemple, une phrase entière pour dire : « Je construis ma maison, » le *nahuatl*, langue des anciens Mexicains, n'a qu'un seul mot : *nicalchihua*, qui se compose des syllabes *ni*, *cal* et *chihua*, dont le sens séparé est je maison fais.

Cette agglutination poussée à l'excès a pour résultat la formation de mots fort longs ; beaucoup ont jusqu'à quatorze syllabes, ce qui représente presque la longueur d'une ligne dans un ouvrage in-18 ordinaire. Des mots aussi longs expriment fréquemment pourtant des idées qui, dans les langues européennes, sont graduellement arrivées à être rendues d'une façon très brève. C'est ainsi, par exemple, que dans le vocabulaire des Indiens Pawnee le mot jour se dit *shakoorooeshairer*, le mot diable, *tsaheekshkakooraiah*.

Dans la troisième phase du développement du langage, c'est-à-dire dans la période nommée flexion, les racines, qui dans la forme précédente étaient simplement accolées, s'unissent en s'altérant, et le sens que leur ensemble exprime diffère plus ou moins de la signification des éléments qui le constituent. Les peuples les plus élevés, Assyriens, Hébreux, Grecs, Latins, etc., ont seuls atteint cette forme.

Les diverses phases du développement du langage que nous venons de décrire ne sont pas naturellement séparées d'une façon tranchée ; elles sont reliées entre elles par des transitions insensibles. La classification que nous avons reproduite ne fait en réalité qu'indiquer quelques-unes des principales divisions sous lesquelles il est possible de réunir les nombreuses formes successivement revêtues par les langues dans leurs transformations.

Les étapes diverses du développement du langage peuvent être franchies plus ou moins rapidement, suivant les peuples qui en font

usage ; mais, avant d'arriver aux formes supérieures de leur développement, toutes les langues doivent passer au préalable par les étapes inférieures que nous avons décrites. Beaucoup ont conservé du reste des traces de leurs transformations. Les langues monosyllabiques, telles que le chinois, présentent des indices nombreux de leur tendance à passer à l'agglutination ; les langues agglutinantes offrent de même des preuves de leur tendance à passer à la flexion, et dans les langues à flexion, les langues sémitiques notamment, on retrouve des vestiges de l'agglutination, et même du monosyllabisme par lesquels elles ont dû préalablement passer.

### [NOTE :

Sur la théorie des trois âges du développement des langues. La théorie d'après laquelle chaque langue passe en se développant par trois phases successives, monosyllabisme, agglutination et flexion, repose sur un ensemble de faits très nombreux et est devenue rapidement classique. Elle a cependant été combattue par divers savants, notamment par MM. Renan et Sayce. Dans son ouvrage, *The Principles of comparative philology* (1874), le second de ces auteurs, linguiste bien connu par ses recherches sur les langues assyriennes, affirme (p. 138 et 158) que la langue aryenne a toujours été une langue à flexion. Un cerveau aryen ne peut produire, dit-il, qu'une langue à flexion. Aucune accumulation de civilisation, de temps ou d'influence étrangère ne saurait changer, suivant lui, le caractère fondamental d'une langue. Comme argument principal, l'auteur invoque ce fait qu'aux plus lointaines époques auxquelles la philologie nous permette de remonter, les Aryens possédaient un langage à flexion, alors que leurs contemporains de la Chine et de la Babylonie, bien plus civilisés qu'eux, n'avaient pas encore un tel langage.

La théorie de M. Sayce est analogue à celle soutenue déjà par M. Renan dans son livre sur l'origine du langage. « Je persiste après dix ans de nouvelles études, dit ce savant éminent, à envisager le langage comme formé d'un seul coup et comme sorti instantanément du génie de chaque race. » (*Origine du langage*, 4e édition, p. 16.)

Je n'entreprendrai pas de discuter au point de vue linguistique les assertions que je viens de citer, et je ne m'en occupe que parce qu'elles touchent aux lois générales du développement des choses exposées dans cet ouvrage. Il serait facile, je crois, de répondre aux arguments de M. Sayce tirés de l'état inférieur des langues des Chinois et des Assyriens comparées à celle des Aryens. On pourrait faire remarquer notamment que si, pour une raison quelconque, l'usage de l'écriture s'est répandu plus tôt chez un peuple que chez un autre, il a pu arriver

que les éléments fondamentaux du langage se sont trouvés fixés à une époque où ce langage était encore peu développé : mais, je le répète, je ne veux pas pénétrer dans ce débat, et cela avec d'autant plus de raison qu'abstraction faite de tout argument philologique, la théorie précédente doit être considérée comme entièrement insoutenable par quiconque est un peu au courant des lois générales de l'évolution. Je concéderai volontiers que le cerveau d'un Aryen ne pense pas comme le cerveau d'un Sémite et que leurs langues ont dû, dans leurs transformations, conserver des traces de cette différence. Je concéderais également, si cela était nécessaire, que la langue des Aryens a pu devenir une langue à flexion en passant par des formes encore inconnues, autres que le monosyllabisme et l'agglutination : mais ce que je ne saurais admettre à aucun titre, parce que cela serait contraire aux principes les plus fondamentaux de la science et rentrerait entièrement dans la catégorie des miracles, c'est qu'une langue ait pu arriver à une forme supérieure sans avoir préalablement passé par des formes inférieures, qu'elle ait pu, comme le croit M. Renan, s'être « formée d'un seul coup, » être « sortie instantanément du génie de chaque race. »

Aux yeux d'un anthropologiste, une telle opinion a aussi peu de valeur que celle qui soutient que l'homme a pu débiter par l'état civilisé sans avoir préalablement passé par l'état sauvage. Cela est aussi inadmissible que de croire qu'un animal puisse arriver à l'âge mûr sans passer d'abord par l'enfance et la jeunesse. Il est inutile de revenir ici sur ce que j'ai déjà répété bien des fois dans le cours de cet ouvrage. Qu'il s'agisse d'une graine, d'un ovule ou d'une langue, les lois générales de leur développement sont toujours les mêmes ; jamais les formes supérieures ne sont atteintes sans qu'au préalable les formes inférieures aient été successivement franchies. En contemplant un chêne vigoureux ou un homme adulte, il serait difficile de reconnaître qu'ils dérivent tous deux d'une simple cellule, et pourtant, rien n'est plus certain. Si nous suivons pas à pas l'évolution de cette cellule, nous constatons facilement comment se sont opérées ses transformations. Si nous ne considérons que les phases extrêmes de ces changements, il devient entièrement impossible de concevoir comment ils ont pu s'effectuer. Pour comprendre ce qui est, nous devons connaître ce qui a été.

Les langues se transforment donc constamment. Comme ceux des êtres vivants, leurs éléments ne sauraient rester immobiles. Il n'existe pas pour elles, ainsi que le supposaient les savants du dernier siècle, un état de perfection qu'elles seraient ensuite impuissantes à dépasser.

A partir du jour où leurs premiers linéaments commencèrent à se former, les transformations des langues se continuèrent toujours. Une langue varie constamment avec l'état intellectuel et social du peuple

qui la parle ; elle en suit toutes les transformations. La langue d'un peuple, à une époque donnée, est en rapport exact avec les idées et les besoins de cette époque. Ces idées et ces besoins viennent-ils à changer, la langue change avec eux. Il y a une grande différence entre un Français ou un Anglais d'aujourd'hui et un Français ou un Anglais d'il y a mille ans ; mais il y a aussi une grande différence dans leur langage, et le Français ou l'Anglais de notre temps ne comprendrait rien à la langue que parlaient ses pères.

Cette évolution des langues se continue d'une façon insensible mais constante. Avec les progrès de l'industrie, des sciences et des arts, des mots nouveaux se créent sans cesse, en même temps que les mots anciens se transforment, changent de sens ou disparaissent.

#### [NOTE :

Variation du sens des mots. Whitney donne plusieurs exemples montrant combien les mots peuvent arriver à s'écarter de leur sens primitif. Je lui emprunte les suivants : « Perplexe signifie tressé, entremêlé. Simple signifie qui n'a pas de pli, par opposition à double, qui veut dire qui a deux plis. Simplicité et duplicité expriment très-bien deux qualités morales contraires. Application contient la même racine et dénote l'action physique de plier, tandis que impliquer indique ce qui est plié dedans. Important veut dire littéralement qui porte dedans, c'est-à-dire qui a un contenu, qui n'est pas vide. Appréhension, c'est la prise d'une chose. Relation, c'est porter en arrière, comme transfert, c'est porter à travers, en latin ; et métaphore, en grec, est à peu près la même chose. Investir signifie mettre dans des vêtements. Développer un sujet, c'est lui ôter les enveloppes qui le cachent. Trivial, c'est ce qu'on trouve en traversant la rue. Une occurrence est une chose qui court au-devant de nous. Dérivation évoque l'idée très-spéciale de tirer de l'eau de la rive d'un fleuve. Suggérer veut dire porter sous, ou fournir un argument ou une idée de dessous, pour ainsi dire, et non de dessus, et ainsi de suite. » (Vie du langage, ch. v.)

Bien d'autres exemples d'altération du sens primitif des mots pourraient être ajoutés à ceux qui précèdent. Le mot cadran, par exemple, qui désigne maintenant une surface circulaire où sont inscrites les heures, indiquait d'abord conformément à son étymologie une surface carrée (quadrans, quod quadrat, c'est-à-dire ce qui est carré). Chasser qui vient du latin captiare : chercher à prendre veut dire exactement le contraire de ce qu'indique son étymologie quand on l'emploie dans le sens de chasser un individu de chez soi.

C'est surtout en donnant de la précision aux mots que les langues arrivent à se perfectionner. À ce point de vue, elles ont encore de grands progrès à réaliser. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire pour voir combien d'acceptions nombreuses a souvent un même mot <sup>1</sup>. Malheureusement la précision dans le sens des mots aura toujours une valeur plus ou moins relative. La signification de ces derniers varie en réalité suivant l'état intellectuel et l'éducation des personnes qui les emploient. Ce ne sont pas seulement des mots à sens mal défini, comme matière, âme, esprit, etc., qui éveillent dans la pensée de ceux qui en font usage des acceptions très différentes ; des mots scientifiques comme force, lumière, électricité, ont également des sens très variables.

## **IV. - Comment les Peuples transforment leurs Langues.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Examinons maintenant quelques-unes des causes sous l'influence desquelles un peuple peut acquérir une langue et la transformer. Les facteurs de cette transformation sont, comme nous allons le voir, fort nombreux. Nous choisirons pour les mettre en évidence les langues dont l'histoire est la mieux connue.

L'observation nous montre tout d'abord qu'un peuple peut changer assez facilement de langue et oublier complètement celle de ses ancêtres. Ce fait pourrait au premier abord sembler contraire au principe énoncé plus haut, que la langue d'un peuple est l'image de son état intellectuel et social, mais une telle déduction serait erronée. Sans

---

<sup>1</sup> Plus les langues sont inférieures, plus le sens des mots est vague et indéfini. Je trouve dans l'intéressant avant-propos de la grammaire chinoise de M. Kleczkowski (Cours graduel et complet de chinois, gr. in-8, Paris, 1876, t. 1er) qu'un mot peut avoir en chinois jusqu'à cinquante et soixante significations.

doute, quand les Gaulois furent envahis par les Romains, ils adoptèrent très rapidement la langue de leurs vainqueurs, dont la civilisation était bien supérieure à la leur ; mais ce qu'ils adoptèrent dans cette langue, ce ne furent que les parties appropriées à leur intelligence : le latin qui se parla dans les masses était un latin fort différent de celui des lettrés de Rome, et, comme nous le verrons bientôt, après un temps relativement très court, ce latin populaire, adapté par les Gaulois à leurs idées et à leurs besoins, se trouva entièrement transformé.

Lorsque par suite d'une invasion deux peuples se trouvent entièrement mélangés, leurs langues ne se fusionnent pas comme on pourrait le supposer tout d'abord. Après un petit nombre de générations, une des deux langues se substitue presque toujours entièrement à l'autre. Moins d'un siècle après la conquête romaine, les Gaulois avaient oublié leur langue et parlaient latin. C'est à peine si le français qui en dérive a conservé une centaine de mots de la langue celtique que parlaient nos pères.

Dans cette lutte de deux langues en présence, celle qui doit triompher est généralement celle du peuple le plus civilisé, que ce peuple soit le vainqueur ou le vaincu. Après moins d'un siècle de conquête, les Gaulois, malgré l'immense supériorité de leur nombre, parlaient latin. Quand plus tard ils furent envahis par les peuples du Nord, ce furent, au contraire, ces derniers qui adoptèrent la langue des vaincus. Un siècle après la conquête de la Normandie, les soldats de Rollon avaient oublié leur idiome scandinave et ne parlaient que le français ; mais ces conquérants étaient des barbares, et, quand après s'être emparés de l'Angleterre, ils y apportèrent le français appris par eux en France, ils ne purent pas plus l'imposer à la nation envahie qu'ils n'avaient réussi autrefois à imposer à la Normandie leur jargon grossier. Sans doute, quelques siècles auparavant, les Saxons, pourtant moins civilisés qu'eux encore, avaient réussi à imposer leur langue aux habitants de la Grande-Bretagne ; mais ces habitants étaient alors aussi des barbares, et il n'y avait par conséquent aucune raison pour que le vainqueur subît l'ascendant du vaincu.

En suivant les transformations graduelles qui amenèrent le latin des conquérants de la Gaule à devenir une langue nouvelle, on arrive

facilement à comprendre comment un peuple finit par adapter une langue à ses besoins, que cette langue soit la sienne ou qu'elle lui soit imposée par un vainqueur.

Le français actuel dérive, comme on le sait, du latin populaire qu'apportèrent aux Gaulois les soldats romains à l'époque de leur conquête. Les invasions germaniques, qui eurent lieu quelques siècles plus tard, ne firent qu'ajouter à la langue, alors en voie de formation, un certain nombre de termes n'ayant pas leur équivalent en latin et relatifs aux institutions judiciaires, politiques et guerrières des nouveaux vainqueurs.

Subi par les Gaulois avec les institutions romaines, le latin fut bientôt transformé par eux en une langue nouvelle ; de même qu'introduit en Espagne et en Italie, il devint bientôt deux langues différentes en rapport avec le mode de penser et d'agir des peuples qui les parlaient.

En Gaule, où se trouvaient des races fort diverses, le latin populaire forma bientôt deux idiomes assez distincts : celui parlé au sud de la Loire ou langue d'oc (encore représenté par les patois provençal, languedocien et gascon), et celui en usage au nord de la Loire ou langue d'oïl. Parlée par des populations assez différentes, la langue d'oïl finit par former elle-même plusieurs dialectes : le normand, le picard, le bourguignon et le français. Ce dernier était parlé uniquement dans la province nommée Ile-de-France. Sous Philippe-Auguste, ces quatre dialectes avaient chacun leur littérature spéciale et aucun d'eux n'avait de prédominance sur les autres.

Quand le système féodal disparut au profit d'une monarchie centrale, les divers dialectes des provinces absorbées disparurent avec lui, et ce fut naturellement la langue de la province qui avait dominé les autres, c'est-à-dire celle de l'Île-de-France, qui prit leur place. C'est vers la fin du douzième siècle que le dialecte français commença avec les progrès de la monarchie à étendre son influence <sup>1</sup>. Il devint bientôt

---

<sup>1</sup> Au fonds ancien de latin populaire transformé qui forma le français s'ajoutèrent à diverses époques des mots d'origine étrangère, importés par les guerres ou les relations avec l'Orient, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. Il s'y ajouta encore un grand nombre de termes

prédominant et les dialectes normand, picard et bourguignon cessèrent d'être écrits. Ils s'altérèrent alors rapidement et tombèrent à l'état de patois. La langue d'oc disparut aussi, ne laissant que les patois mentionnés plus haut.

Des faits analogues s'observèrent en Italie, où le dialecte toscan supplanta les autres dialectes (milanais, vénitien, sicilien) ; en Espagne, où le castillan supplanta l'andalou et le navarrais.

La langue d'un peuple peut donc, comme on le voit, être sans analogie aucune avec celle de ses ancêtres ; mais, après un bien petit nombre de siècles, il a complètement formé à son image la langue que les circonstances lui ont imposée.

Il me semble impossible d'admettre, comme le font beaucoup de linguistes, que la plus importante cause de transformation du langage réside dans les altérations de la prononciation.

### [NOTE :

2 Cette opinion est aujourd'hui descendue dans l'enseignement classique. Je la trouve consignée à plusieurs reprises dans les excellentes grammaires de M. Brachet : « C'est naturellement, dit cet auteur, le latin populaire que les soldats romains apportèrent aux paysans gaulois, qui le transformèrent à leur tour en français, à force d'en altérer la prononciation. » Ce passage d'un ouvrage destiné à l'enseignement élémentaire résume l'opinion générale déjà exposée par le même auteur dans l'introduction de sa Grammaire historique. J'ai déjà dit qu'elle me semble inacceptable. Cette critique d'une opinion dont M. Brachet n'est, du reste, que l'écho me fournit l'occasion de louer en passant les oeuvres de ce grammairien. Il est un des bien rares professeurs français qui aient compris qu'une science quelconque, et la grammaire surtout, ne peut s'enseigner qu'en montrant à l'élève par quelles phases inférieures elle a dû passer avant d'arriver à ses formes actuelles. En procédant autrement, comme on le fait encore aujourd'hui d'une façon à peu près universelle en France, on fait appel à la mémoire de l'élève aux dépens de sa raison. Il s'habitue à croire que les règles grammaticales sont le résultat de volontés inexplicables, devant lesquelles il n'y a qu'à s'incliner sans discussion. L'histoire d'une langue montre, au contraire, qu'il n'est pas de règle grammaticale, si bizarre qu'elle paraisse, qui ne soit parfaitement explicable ; mais

---

spéciaux, formés par les savants aux dépens du grec et du latin. Sur les vingt-sept mille mots du dictionnaire de l'Académie, quatorze mille ont cette dernière origine.

ce n'est que la connaissance de son état antérieur qui peut permettre de comprendre son état actuel.

Sans doute, cette influence a sa valeur, et il suffit pour s'en convaincre de voir comment un Anglais ou un Allemand altère nos mots en les prononçant ; mais elle est loin d'avoir l'importance qu'on lui attribue généralement et aurait été tout à fait impuissante à elle seule à transformer le latin en français, en italien et en espagnol. Les Romains pouvaient bien imposer à des barbares leur civilisation et leur langue ; mais ces barbares ne pouvaient prendre de cette civilisation et de cette langue, surtout de sa syntaxe, que ce qui était en rapport avec leur capacité intellectuelle, leurs idées et leurs besoins, et la langue que leur apporta le vainqueur devait bientôt se modifier à l'image du peuple qui la parlait.

Ce qui détermine en réalité l'évolution d'une langue, ce sont les transformations intellectuelles et sociales des nations qui la parlent. Une langue se met toujours en rapport avec le caractère, la façon de sentir, l'éducation, les idées et les besoins de ceux qui en font usage. Quand un peuple plus ou moins barbare apprend la langue d'un peuple civilisé, il n'emprunte d'abord à cette langue que les mots en rapport avec ses connaissances et son degré de civilisation ; puis, comme ces mots correspondent en réalité à des modes de penser et à des façons de vivre qui ne sont pas exactement les siennes, il finit par les modifier graduellement. Cinq siècles après la conquête romaine, le latin populaire s'était tellement transformé en Gaule que sa forme primitive n'était plus comprise. Un des plus anciens monuments littéraires de notre langue, le serment des soldats de Charles le Chauve 1, montre le profond travail de transformation qu'en quelques siècles le latin avait subi.

**[NOTE :**

Voici ce curieux vestige de l'ancien français ; il remonte à l'année 842 et est, par conséquent, vieux d'environ mille ans :

**TEXTE.**

Si Lodhuwigs sacramant, que son fadre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sua part non los tanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwhig nun li iv er.

**TRADUCTION :**

Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon maître, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi, ni nul que j'en puis détourner, ne lui serai en aide contre Louis.

Le document suivant, qui est du dixième siècle, montre que la langue nouvelle servait déjà à composer des vers ; on voit qu'elle a encore conservé, presque sans altération, bien des mots latins. Ces vers sont extraits de la cantilène de sainte Eulalie :

**TEXTE.**

Buona pulcella fuit Eulalia ;  
Bel avret corps, bellezour anima.  
Voldrent la veintre li Deo inimi,  
Voldrent la faire diaule servir.  
Elle n'out eskoltet les mais  
conseillers,  
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en  
ciel,  
Ne por or ned argent ne paramenz,  
Por manatce regiel ne preiemen ;  
Neule cose non la povret omque pleier  
La polle sempre non amast lo deo  
me[nestier.

**TRADUCTION :**

Une bonne vierge fut Eulalie ;  
Beau corps avait et plus belle âme.  
Voulurent la vaincre les ennemis de  
Dieu.  
Voulurent la faire le diable servir.  
Elle n'eut écouté les mauvais conseillers.  
Qu'elle reniait le Dieu qui habite au ciel,  
Ni pour or, ni pour argent, ni pour  
parure,  
Ni pour menaces royales, ni pour  
prières ;  
Aucune chose ne la put jamais plier.  
La jeune fille à n'aimer pas toujours le  
[service de Dieu.

La langue nouvelle prit rapidement son essor, et trois siècles plus tard nous la retrouvons considérablement transformée et bien près de la langue moderne. On peut en juger par le fragment suivant, pour lequel une traduction devient inutile. Il s'agit de la narration des derniers moments de Jeanne, comtesse d'Alençon, morte en 1292. L'auteur fait dire à la mourante :

« Chacuns s'inclinoit et s'agenouilloit contre moy. Que me valent ores ces palais et ces chambres parées, et ces sales parées, ces beaux liz en courtines, vins et viandes, compagnies de grans seigneurs et de grans dames, quand je serai demain encourtinée d'un drap court et estroit, de froide pierre et de terre ? »

Le mécanisme physique de la transformation des mots se fait par des voies diverses : altérations de leur prononciation, contraction syllabique et élimination de certaines lettres, changements dans leur signification, variation des formes grammaticales, addition d'expressions nouvelles, etc.

Le travail de transformation des langues est bien plus rapide quand l'écriture n'est pas d'un usage général que lorsqu'elle est répandue. Dans ce dernier cas, les formes principales de la langue se trouvant fixées, les différences locales ne se produisent plus et le langage se modifie bien plus lentement.

Il se modifie plus lentement, mais il continue cependant à se transformer toujours, et, dans les moins importantes de ces transformations, nous retrouvons toujours les aptitudes intellectuelles spéciales à chaque peuple. Dans les changements que la langue anglaise subit et qui se caractérisent surtout par l'élagage de tout ce qui n'est pas indispensable et la simplification des formes grammaticales, il est facile de reconnaître le génie pratique de ce peuple pour lequel le temps est ce qu'il y a de plus précieux. Nous pouvons constater aujourd'hui dans leurs mots usuels quelques-unes de ces transformations qui, après n'avoir été que dans le langage populaire, commencent à pénétrer dans le langage littéraire et feront oublier complètement un jour les formes primitives dont elles dérivent. Des verbes, qui prenaient autrefois la désinence en *au* pluriel, ne la prennent plus. On dit par exemple : *we tell* (nous disons) au lieu de *we tellen*. Dans le langage usuel : *I can not* est devenu *I can't* ; *I have* s'est transformé en *I've* ; *You would* en *You'd*, etc. Ces abréviations sont celles du langage populaire, mais elles tendent de plus en plus à se substituer à la forme ancienne, et *I can't* au lieu de *I can not* est, sans doute, destiné à devenir une forme régulière, absolument comme *God be with you* (Dieu soit avec vous) est devenu plus tard : *Good by*.

Quel que soit le mécanisme de ces transformations, elles se font, comme toutes celles étudiées jusqu'ici, d'une façon tout à fait graduelle et comme le dit très justement M. Brachet : « Au premier abord, la distance paraît grande du latin des paysans romains au français de Voltaire, et, pour faire celui-ci avec celui-là, il a suffi de changements infiniment petits continués pendant un temps infini. » Cette pensée est fort juste, mais je crois qu'elle peut être complétée d'une façon qui résumera clairement tout ce qui précède. Ce n'est pas seulement au latin des paysans romains que se rattache le français de Voltaire par des transitions insensibles ; il se rattache aussi, pour le philosophe, par des transitions non moins insensibles, aux hurlements et aux cris qui furent le premier langage des bimanés anthropoïdes que la science nous assigne pour pères.

## **V. - Formation et Développement du Langage écrit.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

L'écriture, c'est-à-dire cette forme du langage destinée à donner à la pensée une expression permanente, eut pour première étape la représentation figurée des objets. Elle naquit en réalité le jour où l'homme imagina pour la première fois de reproduire les objets qui l'entouraient, et, comme il existe de ces reproductions qui remontent à cette période primitive de l'humanité à laquelle on a donné le nom d'âge de la pierre taillée, nous voyons que l'origine de l'écriture est bien antérieure à l'histoire et remonte aux époques les plus lointaines.

La représentation directe des objets, au moyen de dessins plus ou moins grossiers, constitue encore chez tous les peuples inférieurs le seul mode d'écriture en usage. Nous verrons plus loin qu'il permet de traduire d'une façon très claire des récits détaillés.

Mais la représentation figurée des objets est toujours fort longue. Les mêmes sujets à représenter revenant fréquemment, on se trouva naturellement porté à en simplifier la figure en n'en reproduisant que quelques parties, et il arriva graduellement que ces symboles n'eurent qu'une ressemblance parfois bien éloignée avec la chose qu'ils représentaient d'abord.

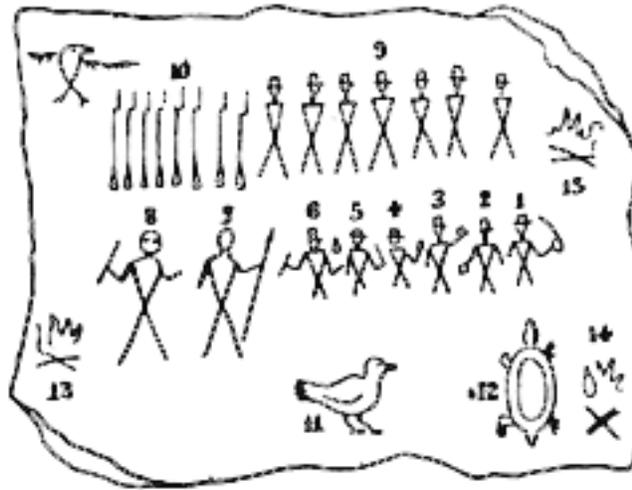
C'est à ce mode d'écriture, constitué par la copie plus ou moins simplifiée des objets, que convient le nom d'hiéroglyphes. Il est, le primitif langage écrit de tous les peuples. On le retrouve encore en usage chez la plupart des races inférieures. School-craft, dans son grand ouvrage sur les tribus indiennes <sup>1</sup>, donne de nombreuses planches d'hiéroglyphes représentant des récits d'évènements, des pétitions, etc., rédigés par les Indiens au moyen de cette écriture, et que toutes les tribus, même celles parlant des langues différentes, arrivent parfaitement à comprendre. Ces hiéroglyphes expriment souvent, avec un petit nombre de figures fort simples, des faits nombreux. L'auteur que nous venons de citer donne, entre autres exemples <sup>2</sup>, la reproduction d'hiéroglyphes tracés sur un fragment d'écorce et destinés à informer des Indiens qu'une expédition composée de sept soldats d'infanterie commandés par un officier, accompagnés d'un interprète, d'un géologue, d'un secrétaire et de deux attachés, et conduits par deux Peaux-Rouges, suivait une direction déterminée. Les hiéroglyphes indiquaient que l'expédition formait deux groupes séparés, désignaient les aliments dont elle s'était nourrie la veille, etc. Les figures étaient fort simples, mais très expressives : un marteau à la main indiquait le géologue, une épée, l'officier, etc., et leur exécution ne dut pas demander sans doute plus de temps que n'aurait nécessité une explication écrite. Voici, du reste, la reproduction de ce curieux document.

---

<sup>1</sup> Historical and statistical information respecting the history, condition and prospects of the Indian Tribes of the United States collected and prepared under the direction of the Bureau of Indian affairs. Trois volumes in-4. Philadelphie, 1851.

<sup>2</sup> Tome I, page 337.

**Fig. 5.**  
- *Hiéroglyphes indiens.*



1. Officier commandant le détachement, l'épée qu'il tient à la main indique sa qualité. - 2. Secrétaire ; le livre qu'il tient montre sa profession. - 3. Géologue ; ainsi désigné par le marteau qu'il tient à la main - 4 et 5. Attachés. - 6. Interprète. - 7 et 8. Guides indiens. Ce sont les seules figures humaines de tout le dessin représentées sans chapeau qui est le signe employé par les Indiens pour distinguer la race rouge de la race blanche. - 9. Groupe de sept soldats d'infanterie. - 10. Figures destinées à montrer que chacun était armé d'un mousquet. - 11, 12 et 14. Indiquent qu'une tortue et un oiseau, tués par l'expédition, lui avaient servi la veille de nourriture. -13 et 15. Indiquent que l'expédition se composait de deux groupes séparés ayant chacun leur feu séparé. - Le morceau d'écorce sur lequel se trouvait ce dessin était fixé à l'extrémité d'un morceau de bois dont la direction indiquait la marche suivie par la troupe.

Comme dessin, cette figure peut sembler un peu primitive ; mais il ne faut pas oublier qu'elle est simplement la traduction rapide au moyen de signes abrégés des choses que son auteur voulait exprimer. L'art du dessin est, au contraire, poussé assez loin chez les Indiens de l'Amérique. En comparant quelques-unes de leurs figures reproduites par Schoolcraft, dans l'ouvrage que j'ai mentionné plus haut, avec celles des planches des grands ouvrages de Champollion, Rosellini, et Lepsius, sur l'Égypte, j'ai pu m'assurer que beaucoup d'entre elles ne sont pas sensiblement inférieures à celles que les Égyptiens nous ont laissées.

La plupart des peuples ont fait d'abord usage d'un système d'écriture analogue. Les primitifs hiéroglyphes de l'Égypte, dont malheureusement il ne nous reste pas de traces, durent être semblables. Ceux conservés sur les monuments égyptiens appartiennent à une période de civilisation déjà avancée, et, partant, sont beaucoup plus compliqués : au lieu d'être exclusivement figuratifs des objets, ils sont mélangés de signes destinés à représenter les divers sons du langage.

Nous avons déjà vu que des usages remontant aux temps primitifs, tels, par exemple, que l'emploi de couteaux de pierre dans certaines cérémonies religieuses des Hébreux, se sont perpétués jusqu'aux époques historiques. On doit considérer comme une survivance du temps où la représentation directe des objets était le seul mode d'écriture connu, les dessins qui figurent sur les blasons des chevaliers du moyen âge, et les signes par lesquels on représente encore, dans les almanachs et les ouvrages d'astronomie, le soleil et les signes du zodiaque.

La première phase du développement du langage écrit fut donc constituée par la représentation plus ou moins simplifiée des objets. On a donné à cette représentation le nom d'écriture idéographique, pour la distinguer de l'écriture phonétique, c'est-à-dire de celle qui représente des sons, telle qu'elle exista plus tard. Au lieu d'être conventionnelle et d'indiquer, comme cette dernière, les sons des mots par lesquels on désigne les objets, l'écriture idéographique représente ces objets eux-mêmes.

Ce ne fut qu'à la suite de transformations graduelles nombreuses que l'écriture idéographique, l'écriture-image, comme on pourrait l'appeler encore, arriva à se changer en écriture phonétique. Les travaux des égyptologues permettent de concevoir comment dut se faire cette transformation. J'emprunte au savant professeur d'archéologie égyptienne du Collège de France, M. Maspero, le résumé de leurs recherches sur ce point.

Le procédé qui consistait à exprimer l'objet par la peinture de l'objet même, le soleil par un disque, la lune par un croissant, ne permettait de rendre qu'un certain

nombre d'idées toutes matérielles. Il fallut aussitôt recourir aux symboles. Les symboles sont de deux sortes, simples ou complexes. Les simples se forment : par synecdoche, en peignant la partie pour le tout, la prunelle pour l'œil, la tête de bœuf pour le bœuf complet ; par métonymie, en peignant la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, ou l'instrument pour l'œuvre accomplie, le disque solaire pour le jour ; le brasier fumant pour le feu ; le pinceau, l'encrier et la palette du scribe pour l'écriture ; par métaphore, en peignant un objet qui avait quelque ressemblance réelle ou supposée avec l'objet de l'idée exprimée, les parties antérieures du lion pour marquer l'idée de priorité ; la guêpe pour la royauté ; le têtard de grenouille pour la centaine de mille ; par énigme, en employant l'image d'un objet qui n'a que des rapports fictifs avec l'objet de l'idée à noter, un épervier sur un perchoir pour l'idée de Dieu ; une plume d'autruche pour l'idée de justice.

Les idéogrammes complexes se forment d'après les mêmes principes que les idéogrammes simples. Ils consistent, à l'origine, dans la réunion de plusieurs images, dont la combinaison rend une idée qu'un symbole simple n'aurait pu noter. Ainsi, en égyptien, un croissant renversé accompagné d'une étoile rend l'idée de mois ; un veau courant et le signe de l'eau, celle de soif.

L'écriture idéographique était un moyen fort incomplet de fixer et de transmettre la pensée. Elle ne pouvait que placer des images et des symboles à côté les uns des autres, sans établir de distinction entre les différentes parties du discours, sans noter les flexions spéciales aux temps du verbe, aux cas et au nombre des noms ; il fallut joindre la peinture des sons à la peinture des idées. Bien que par nature les symboles d'idées ne représentent aucun son, celui qui les lisait était obligé de les traduire par le mot attaché dans la langue parlée à l'expression de la même idée. Au bout d'un certain temps, ils éveillèrent dans l'esprit de qui les voyait tracés, en même temps qu'une idée, le mot ou les mots de cette idée, partant une prononciation ; on s'habitua à retrouver sous chaque figure et sous chaque symbole une ou plusieurs prononciations fixes et habituelles qui firent oublier au lecteur la valeur purement idéographique des signes pour ne produire sur lui que l'impression d'un ou de plusieurs sons.

Le premier essai de phonétisme se fit par rébus ; on se servit des images sans tenir compte des idées pour représenter le son propre à leur sens premier. On en vint à peindre, de la même manière, des mots semblables de son, mais divers de sens dans la langue parlée. Le même assemblage de sons newer marquait, en égyptien, l'idée de luth, et l'idée abstraite de bonté. En groupant plusieurs signes, on écrivit de longs mots, dont la prononciation se composait, en partie, du son de tel signe, en partie de celui de tel autre. Le lapis-lazuli se dit, en égyptien, khesdeb ; on écrit quelquefois ce mot par la figure d'un homme qui tire (khes) la queue d'un cochon (deb).

Dans une langue où tous les mots n'ont qu'une seule syllabe, en chinois par exemple, l'emploi du rébus ne pouvait manquer de produire une écriture où

chaque signe-idéographique, pris dans son acception phonétique, représentait une syllabe isolée. Dans les autres langues, le système de rébus ne donnait pas encore un moyen facile de décomposer les mots en leurs syllabes constitutives et de représenter chacune d'elles séparément par un signe fixe et invariable. On choisit un certain nombre de caractères, auxquels on attribua non plus la valeur phonétique qui résultait du son de toutes les syllabes, mais celle qui résultait du son de la syllabe initiale. On en vint de la sorte à former des systèmes d'écriture où tous les caractères idéographiques à l'origine ne représentaient plus à l'ordinaire que des syllabes simples ou complexes <sup>1</sup>.

Bien que vieux de plus de cinq mille ans, les hiéroglyphes égyptiens que nous possédons remontent à une époque où l'Égypte était déjà arrivée à un haut degré de civilisation. L'écriture idéographique n'était pas oubliée encore, mais l'écriture phonétique était déjà connue.

Parmi les hiéroglyphes que les Égyptiens nous ont laissés, les uns sont des signes alphabétiques ayant chacun une articulation différente ; d'autres sont des signes syllabiques représentant une ou plusieurs articulations formant syllabe ; d'autres enfin sont purement idéographiques ou figuratifs, c'est-à-dire représentatifs des objets dont ils reproduisent les formes. Ces signes divers s'associent suivant les besoins. Supposons, par exemple, qu'on veuille traduire en écriture égyptienne cette phrase : Dieu a créé les hommes. « L'écriture hiéroglyphique, dit Champollion, l'exprimerait très clairement : 1• le mot Dieu par le caractère symbolique de l'idée de Dieu ; 2• a créé, par les signes phonétiques représentatifs des lettres qui formaient le mot égyptien créer, précédés ou suivis des signes phonétiques grammaticaux qui marquaient que le mot radical créer était à la troisième personne masculine du prétérit indicatif de ce verbe ; 3• les hommes, soit en écrivant phonétiquement ces deux mots suivant les règles de la grammaire, soit en traçant le signe figuratif homme suivi de trois points, signe grammatical du pluriel <sup>2</sup>. »

On voit que, tout en ayant réussi à passer de l'écriture idéographique, image des idées, à l'écriture phonétique, reproduction des

---

<sup>1</sup> Histoire des peuples de l'Orient, p. 570.

<sup>2</sup> Champollion Figeac, art. Hiéroglyphes de l'Encycl. mod.

sons, les Égyptiens ne surent pas se débarrasser cependant de la première. Ce sont les Phéniciens qui généralisèrent l'usage exclusif de la dernière. Laissant de côté les signes idéographiques et syllabiques, ils n'employèrent que des signes alphabétiques. Les recherches les plus récentes ont confirmé l'opinion jadis émise par Champollion, que l'alphabet phénicien, dont héritèrent les Grecs, les Romains, puis les peuples modernes, dérive de l'alphabet égyptien. L'alphabet hébreu paraît avoir la même source.

L'écriture hiéroglyphique égyptienne proprement dite n'était guère employée que sur les monuments. On se servait pour les usages habituels d'une écriture cursive formée d'hiéroglyphes simplifiés, qu'on désigne sous le nom d'écriture hiératique. À une époque qu'on peut placer entre les vingt et unième et vingt-cinquième dynasties, elle se simplifia encore pour les usages du commerce et donna naissance à une écriture cursive populaire dite démotique. Son aspect ne rappelle nullement au premier abord les hiéroglyphes dont on démontre facilement qu'elle dérive.

Nous avons vu, en étudiant le développement du langage parlé, que tous les peuples n'ont pas encore atteint ses phases supérieures. Il en a été de même pour l'écriture. Le passage de l'écriture idéographique à l'écriture phonétique, réalisé en partie par les Égyptiens, et complètement par les Phéniciens, n'a pas été franchi sur tous les points du globe ; les Chinois, par exemple, en sont encore restés à l'écriture idéographique, c'est-à-dire à la représentation des objets par leur image simplifiée. Rien n'est plus compliqué pour cette raison que l'écriture chinoise. Elle comprend environ cinquante mille signes différents, qui sont les formes généralement fort altérées et devenues tout à fait méconnaissables des objets que chaque signe représentait d'abord. Cette écriture tend lentement cependant à passer à l'état phonétique, car il s'y est ajouté un grand nombre de signes représentant des sons qu'on associe aux signes idéographiques, les uns indiquant le son, les autres rappelant le sens. Mais, tant que la langue chinoise en restera au monosyllabisme primitif, il semble bien difficile que l'écriture devienne exclusivement phonétique. Les mots, en effet, sont en nombre assez limité, mais chacun d'eux exprime, suivant la façon dont il est prononcé, des choses fort différentes. D'après Max Müller, en annamite, le mot *ba* prononcé avec l'accent grave signifie

« dame ou ancêtre », prononcé avec l'accent semi-grave il signifie « rebut », avec l'accent circonflexe il veut dire « ce qui reste d'un fruit quand on l'a pressé », sans accent il signifie « trois », avec une élévation de la voix ou l'accent interrogatif il signifie « soufflet ». La phrase suivante *ba, ba, ba, ba*, composé d'un même mot répété quatre fois, mais avec quatre intonations différentes, peut signifier « trois dames ont donné un soufflet au favori du prince <sup>1</sup> ». L'écriture phonétique ne saurait évidemment traduire facilement ces diverses intonations. La nécessité d'écrire des mots de sens fort différents de la même façon entraînerait nécessairement une confusion très grande.

De plus longs développements relatifs à l'histoire de l'évolution du langage seraient inutiles <sup>2</sup> ; nous sommes entré dans des explications suffisantes pour montrer comment naquirent et se développèrent les divers signes destinés à exprimer la pensée humaine. Grâce à eux, l'homme put se concerter avec ses semblables et transmettre aux générations futures, avec le souvenir du passé, les résultats de ses longs labeurs.

Au point de vue du développement de l'intelligence, aucun progrès ne fut plus important que l'acquisition du langage ; au point de vue du développement de la civilisation, son importance ne fut pas moindre. C'est à partir du jour où le langage écrit commença à se répandre qu'on put justement dire que les générations humaines qui se suivent doivent être considérées comme un même homme traversant les siècles en apprenant toujours. Les traditions seules ne conservent que des échos bien vagues. Sans l'écriture, l'homme se serait à peine élevé au-dessus de la barbarie primitive et les sciences ne seraient pas nées.

Nous avons vu que l'élaboration d'un langage fut fort lente ; qu'une langue est l'image de l'état intellectuel et social du peuple qui la parle et qu'elle se transforme avec lui. Si, comme le disent d'antiques légendes

<sup>1</sup> Nouvelles leçons sur la science du langage, 1867, t. 1er.

<sup>2</sup> Je renverrai le lecteur qui voudrait approfondir davantage les questions spéciales que j'ai eu incidemment à traiter dans ce chapitre aux ouvrages suivants : Bopp, Grammaire comparée ; Max Müller, Leçons sur la science du langage ; A. Schleicher, Ueber die Bedeutung der Sprache für die Naturgeschichte der Menschen ; Key, Language, its origin and development ; Whitney, la Vie du langage ; Hovelacque. La Linguistique moderne ; Sayce, the Principles of comparative philology.

des, le langage avait été inventé par un homme supérieur, la langue créée par lui aurait été faite à son image, et les peuples primitifs n'auraient pas été plus aptes à en profiter, que le serait un sauvage moderne à utiliser les lois de l'algèbre.

Nous avons montré comment naquirent les langues primitives et tracé les lois de leur développement. Nous avons vu qu'à leur origine, elles furent bien imparfaites et composées d'un nombre de mots fort restreint. Mais, si imparfaites qu'elles aient pu d'abord être, leur acquisition constitua pour nos primitifs ancêtres le plus important de tous les progrès qu'ils pouvaient accomplir. S'il fallait préciser le jour où nos antiques aïeux méritèrent le nom d'hommes, je dirais que ce fut celui où, dans le langage composé de cris instinctifs qui fut le premier langage, commencèrent à se montrer les signes conventionnels, origine première des racines des langues. Ce jour-là, le langage articulé était né, et tous les progrès futurs que nos premiers pères devaient réaliser plus tard se trouvaient en germe dans cette primitive ébauche. Sur la surface de notre planète, les civilisations humaines allaient pouvoir paraître. Aux monstres des âges géologiques qui avaient été pendant si longtemps les rois de la création succédaient de nouveaux maîtres.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre II.

---

### Développement de la famille.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Erreurs des anciennes conceptions relatives à l'état primitif de la famille.* - La famille n'a pas débuté par l'état patriarcal. - Méthodes qui permettent de reconstituer son état primitif. - II. *Les communautés primitives.* - La parenté maternelle. - Les sociétés primitives ont passé par des formes où les femmes étaient possédées en commun. - Ces formes ne sont pas primitives. - Usages religieux et sociaux dérivés de la communauté féminine primitive. - Estime dans laquelle la prostitution a été tenue chez un grand nombre de peuples. - Parenté par les femmes. - Les enfants n'ont porté pendant longtemps que le nom de leurs mères. - III. *Constitution de la parenté paternelle.* - Restriction des droits de la communauté. - La communauté des femmes finit par se réduire à la communauté d'une seule entre parents. - Persistance de cet usage chez divers peuples. - Comment le nom du père a fini par se substituer à celui de la mère. - IV. *Condition des femmes et des enfants dans les sociétés primitives.* - La femme a toujours été considérée comme une esclave par tous les anciens peuples. - Les codes anciens et modernes l'ont envisagée comme une créature très inférieure. - Sort des enfants dans les sociétés primitives. - Généralité de l'infanticide. - V. *Constitution de la famille dans l'antiquité historique.* - Puissance de son organisation. - Elle avait pour chef le père de famille. - Il était le seul juge légal de

la famille. - L'unité sociale des âges antiques était la famille et non l'individu. - Transformations de la famille dans les temps modernes. - Sa dissociation progressive.

## I. - Erreurs des anciennes conceptions relatives à l'état primitif de la Famille.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

L'organisation la plus simple de la famille qu'aient connue les historiens est l'état patriarcal. Pendant longtemps il a semblé que ces petits groupes composés du père, de la mère et de leurs descendants devaient représenter sa forme primitive.

C'est ainsi, en effet, que se manifeste la famille aussitôt qu'elle apparaît dans l'histoire. Mais nous savons que l'histoire n'a commencé que longtemps après l'existence de l'homme, et nous pouvons nous demander si avant l'âge des traditions la famille possédait l'organisation que nous venons de mentionner.

Il y a vingt ans à peine que ce problème a été étudié pour la première fois <sup>1</sup>. Les investigateurs patients qui l'ont abordé, ont reconnu bientôt que l'organisation de la famille avait été très différente d'abord de ce qu'elle devint ensuite lorsque les traditions ou les livres nous la font connaître.

---

<sup>1</sup> Voici par ordre de date les travaux fondamentaux consacrés à l'histoire des formes primitives de la famille :

J. Bachofen. Das Mutterrecht, eine Untersuchung über die Gynaikokratie der alten Welt nach ihrer religiösen und rechtlichen Natur. Stuttgart, 1861. J. M. Lennan. Primitive marriage : an Inquiry into the origin of the form of capture in marriage ceremonies. Edinburgh, 1865. J. Lubbock. The origin of civilisation and the primitive condition of man. London, 1870. Giraud-Teulon. Les origines de la famille. Genève, 1874. Lewis H. Morgan. Systems of consanguinity and affinity of the human family. Washington, 1871. Lewis H. Morgan. Ancient society. London, 1817.

Les sources qui permettent de reconstituer cet état primitif sont celles auxquelles nous avons déjà puisé plusieurs fois, et notamment l'étude des animaux les plus voisins de l'homme et celle des sauvages, qui représentent, par leur organisation, les formes inférieures par lesquelles l'humanité a successivement passé. Les présomptions que cette étude pourra fournir seront complétées par l'examen des vestiges restés dans l'ancien droit des formes primitives de la famille. Comme les fossiles des géologues, ces vestiges demi-effacés permettent de refaire le tableau des anciens âges.

Cette reconstitution est très incomplète encore, car bien des anneaux de la chaîne du passé sont perdus sans retour. Elle suffit cependant pour prouver que les idées que nous nous formions, il y a bien peu d'années encore, de l'état primitif de la famille étaient très erronées, et que, comme le langage, la morale, le droit, la religion, etc., elle a dû subir toute une série de transformations successives avant d'arriver aux formes actuelles. Nous verrons que l'origine du mariage est indépendante de toute institution politique ou religieuse, indépendante aussi de ces sentiments divers, parfaitement inconnus alors, que nous appelons aujourd'hui le dévouement et l'amour ; que les seuls sentiments qui présidèrent aux unions primitives furent la violence, d'une part, la soumission forcée, de l'autre ; que pendant ces longues périodes, les enfants ne connurent pas de pères, et que rien n'existait de ce que nous appelons aujourd'hui famille.

## **II. - Les Communautés primitives.**

### **- La Parenté maternelle.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les observateurs qui ont étudié l'origine de la famille ont été conduits à admettre que, dans les sociétés primitives, l'union exclusive ou presque exclusive de l'individu à la même femme n'existait pas. L'unité sociale, qui devait être plus tard la famille, puis l'individu, était alors la tribu. Les femmes et le sol y étaient communs. Toutes les

femmes appartenait à tous les mâles de la tribu ; les enfants n'avaient pas de pères particuliers et reconnaissaient comme tels tous les hommes qui les entouraient.

Les faits que je citerai bientôt paraissent bien démontrer, en effet, que l'humanité a passé par cet état ; mais l'étude des sociétés animales les plus voisines de l'homme ne nous permet pas d'admettre que la communauté représente la forme sociale primitive. Dans les sociétés des animaux qui se rapprochent le plus de notre espèce, nous voyons en effet l'animal, monogame ou polygame, toujours jaloux de ses prérogatives sexuelles, les défendre avec énergie pendant le temps plus ou moins long que dure son union, c'est-à-dire au moins pendant la période nécessaire pour élever ses petits. Certaines espèces forment, comme nous l'avons montré, des unions aussi parfaites que celles observées aujourd'hui chez l'homme, plus parfaites même, car la fidélité y est si constante et l'affection si profonde que la mort de l'un des époux est bientôt suivie de celle de l'autre. Chez aucune espèce animale on n'observe de mariage en commun. La persistance habituelle des anciens instincts n'autorise donc pas à admettre que, lorsque l'homme commença à se dégager de l'animalité primitive, il ait pu perdre rapidement ces sentiments primitifs. Il est dès lors probable que, pendant un temps plus ou moins long, il vécut comme les singes, dont nous avons parlé dans les précédents chapitres, c'est-à-dire par petites bandes contenant plusieurs femelles pour un seul mâle.

Mais ces primitifs instincts devaient se modifier devant les nécessités que créèrent des conditions d'existence nouvelles, et, à une certaine période de la vie sociale de l'homme, on voit se manifester des habitudes telles que la promiscuité, l'infanticide, l'esclavage des femmes, l'anthropophagie féminine, que ne connurent jamais aucunes espèces animales, et qui sont les résultats des conditions constituées par les premières ébauches de ce qui devait s'appeler civilisation un jour <sup>1</sup>. Ces conditions d'existence nouvelles commencèrent quand l'homme passa de la vie par petites familles entièrement isolées à la

---

<sup>1</sup> Lorsque les animaux se trouvent dans des conditions d'existence nouvelles, leurs instincts et leurs mœurs se modifient également. On n'observe pas de mariage en commun chez les animaux vivant en liberté, mais il en est autrement dans les sociétés artificielles créées par la captivité. J'ai observé sur des serins enfermés dans des cages des unions tout à fait comparables au mariage en commun de nos lointains ancêtres.

réunion en petites tribus analogues à celles dont nous retrouvons encore des types nombreux sur divers points du globe.

C'est en examinant précisément l'état de la famille chez ces tribus inférieures que nous pouvons arriver à nous faire une idée exacte de ce qu'il fut chez nos primitifs ancêtres. On rencontre encore dans l'Inde et en Afrique, - Lubbock en donne plusieurs exemples, - des tribus pratiquant le mariage en commun, et où par conséquent aucun enfant ne connaît son père.

Ce n'est pas seulement de nos jours que l'existence de cette forme de mariage, - en admettant qu'on puisse donner un tel nom à une telle chose, - a été constatée. Les auteurs classiques, Hérodote, Pline, Strabon, Diodore de Sicile, en citent un grand nombre d'exemples. Tels étaient les Galactophages de Scythie, dont les biens et les femmes étaient en commun et qui nommaient pères tous les gens âgés, fils tous les jeunes, et frères tous ceux du même âge. Tels étaient encore les habitants de l'ancienne Irlande et de l'Angleterre, qui, au dire de Strabon et de Dion Cassius, s'unissaient indistinctement avec toutes les femmes, y compris leurs mères, leurs sœurs, etc.

Les mariages en commun ne se sont pas rencontrés seulement chez des peuples barbares ou sauvages. Nous possédons des indications précises prouvant qu'ils ont existé d'abord chez des nations qui se sont civilisées ensuite. Le Mahâ-bhârata les mentionne dans les anciens temps de l'Inde : « Les femelles de toutes les classes, dit-il, sont communes sur la terre. Telles sont les vaches, telles sont les femmes, chacune dans sa caste. »

Quelques sectes communistes modernes ont tenté d'en revenir à ces mœurs primitives. Dans un travail récent sur les sociétés communistes aux États-Unis, M. Ch. Nordhoff rapporte que les perfectionnistes d'Onéida (État de New-York) ont leurs femmes en commun. Les enfants sont élevés dans une salle d'asile commune. Beaucoup de ces sociétés communistes vivent dans une situation assez prospère.

C'est surtout dans le monde sémitique que les traces de la communauté primitive des femmes se retrouvent facilement. Dans tout l'ancien Orient, en Babylonie, en Syrie, en Arménie, en Phénicie, la

loi religieuse prescrivait aux femmes la prostitution momentanée avant le mariage. En Babylonie, suivant Hérodote, chaque femme devait s'offrir, une fois au moins, aux étrangers dans le temple de Vénus avant d'avoir le droit de se marier. La même loi, suivant Strabon, existait en Arménie. D'après Diodore de Sicile, aux îles Baléares, la mariée appartenait la première nuit à tous les hôtes présents avant d'appartenir exclusivement au mari. Dans la vallée du Gange, les vierges devaient se faire déflorer dans les temples dédiés à Juggernaut. Au Malabar, quand le roi se mariait, le grand-prêtre avait droit de passer les trois premières nuits avec la jeune reine. Au Cambodge, le même office est encore rempli par les prêtres pour toutes les jeunes filles qui désirent se marier.

Des coutumes analogues se sont perpétuées dans certaines tribus de l'Inde. Carver, dans son livre sur les peuples de l'Inde, raconte que, quand il vivait chez les Nandowessies, une des femmes de la tribu jouissait d'une très-grande considération due à ce que, désirant rétablir une ancienne coutume qui tombait en désuétude, elle avait invité quarante principaux guerriers de sa tribu, leur avait donné un festin et les avait tous traités en maris. Celles qui donnaient des preuves analogues de leur respect des anciennes coutumes étaient toujours sûres de trouver un mari du plus haut rang.

Ces faits divers qui, avec nos mœurs modernes, nous semblent si étranges, et qu'on observe pourtant chez tant de peuples, sont généralement considérés aujourd'hui comme des vestiges des formes primitives du mariage en commun, alors que la femme était, comme le sol, la propriété collective de tous les membres de la tribu. Gardienne fidèle des anciennes coutumes, la loi religieuse devait conserver quelques traces de prostitution momentanée pour maintenir la reconnaissance des anciens droits de la communauté.

Nous devons considérer également sans doute comme un vestige de la forme primitive du mariage en commun, et la reconnaissance du droit de chacun à posséder toutes les femmes de la tribu, l'habitude qu'ont encore tant de peuples de prêter leurs femmes aux étrangers. Les Esquimaux, suivant Égede, les Gallas, suivant Bruce, les Comanches, suivant Bancroft, les Mandans et diverses tribus du sud de l'Amérique, suivant Mack-ensie, etc., ont encore cet usage.

Lubbock assure qu'il aurait existé chez les Romains ; mais je n'ai rien trouvé de bien précis à cet égard dans les auteurs latins.

Cette habitude d'offrir ainsi sa femme aux étrangers n'existe plus aujourd'hui chez les peuples civilisés ; mais nous pouvons trouver des degrés intermédiaires entre cette habitude et la sévère chasteté qu'on a fini par exiger des femmes. Bien des peuples qui ne prêtent pas leurs femmes font cependant assez peu de cas de leur fidélité.

Il est probable que l'on doit considérer encore comme une trace de la communauté primitive le fait constaté par plusieurs historiens que, dans l'antiquité classique, les courtisanes étaient souvent, non seulement plus recherchées, - cela est encore assez fréquent aujourd'hui, - mais plus considérées que les autres femmes. Sans parler des grandes courtisanes de la Grèce, telles qu'Aspasie, fréquentée par Socrate et Périclès, et dont on pourrait dire qu'étant les seules femmes qui reçussent alors de l'instruction, il était naturel qu'elles fussent plus appréciées, on peut citer surtout les courtisanes de l'Inde qui, même aujourd'hui encore, y sont très honorées. Quand le fondateur du bouddhisme visita la ville indienne de Vesali, il préféra descendre chez la grande-maîtresse des courtisanes que chez les magistrats de la ville. En Abyssinie et au Japon, on a encore beaucoup de considération pour cette profession. Dans la relation de son récent voyage au Japon, M. le comte de Rochechouart raconte qu'avant leur mariage les femmes vont passer quelques années dans les maisons de prostitution, avec l'autorisation de leur famille, pour s'y amasser une dot.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que chez les peuples où la femme se livre aux étrangers avant le mariage, et même chez ceux où on l'offre à ceux qui viennent vous visiter, elle ne soit pas tenue à une grande fidélité envers son mari. On exige d'elle, au contraire, un respect scrupuleux de ses engagements, non sans doute par un sentiment de jalousie qui ne se rencontre que chez certains peuples civilisés, mais parce que l'adultère est considéré comme une sorte de larcin, une atteinte au droit du propriétaire, qui se considère alors dans une situation analogue à celle de l'individu à qui on volerait un objet qu'il aurait peut-être consenti à donner. Chez certains Arabes du Nil Blanc, les femmes au dire de G. Teulon, « ne sont astreintes à la chasteté que certains jours de la semaine dont le nombre est déterminé

par celui des têtes de bétail que le fiancé a donné pour présent à sa femme ».

Après avoir établi l'existence de cet état de communauté des femmes par lequel ont passé sans doute tous les anciens peuples, nous devons nous demander comment, sur de telles bases, la famille était constituée. La promiscuité rendant la connaissance de la paternité impossible, il est évident que la parenté ne pouvait s'établir que du côté maternel. Les enfants, comme ceux de ces Lyciens dont parle Hérodote, ne pouvaient avoir d'autre nom que celui de leur mère. À Athènes, la parenté par les femmes paraît avoir existé jusqu'au temps de Cécrops. Varron, dans un passage cité par saint Augustin, assure que primitivement les enfants n'y portaient que le nom de leur mère.

On trouve aussi dans les anciens documents que nous a laissés l'Égypte la preuve que la parenté maternelle y a également existé d'abord. Elle est mentionnée, en effet, dans beaucoup d'inscriptions. Nous voyons, en outre, suivant Hérodote, que la loi imposait aux filles, et non aux fils, l'obligation de nourrir leurs parents âgés. Évidemment ce ne pouvait être là qu'un résidu des temps où la fille, héritant du nom et de la fortune, pouvait supporter des charges.

Telle fut la forme primitive de la famille que les données de la science moderne nous permettent de reconstituer : la mère ayant pour maris tous les hommes de la tribu, l'enfant ayant également tous ces hommes pour pères. Lorsque les individus commencèrent à se différencier par leurs noms, ils n'eurent d'abord que celui de leur mère et ne pouvaient en avoir d'autres.

### **III. - Constitution de la Parenté paternelle.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Comment la parenté maternelle devint-elle paternelle ? Comment, en d'autres termes, le père devint-il le chef de la famille et substitua-t-il son nom à celui de la mère ?

Pour qu'un tel phénomène pût se produire, il fallait que la communauté primitive des femmes eût subi une transformation profonde. C'est donc l'histoire de cette transformation que nous devons aborder d'abord.

Plusieurs motifs ont été invoqués pour l'expliquer. Il me semble qu'elle dut se produire à l'époque où l'homme, commençant la vie pastorale et agricole, eut besoin d'esclaves pour l'aider dans ses travaux. Au lieu de tuer ses prisonniers, il les garda pour l'aider et devint seul propriétaire de ceux qu'il avait conquis, des femmes notamment. Plusieurs individus ayant plus de chances de réussir dans ces expéditions quand ils sont associés que lorsqu'ils sont isolés, il dut arriver le plus souvent que la même femme se trouva appartenir à plusieurs propriétaires unis par les liens de l'association ou de la parenté.

La première transformation de la communauté primitive fut donc sans doute la restriction du droit de tous les membres de la tribu au profit d'un nombre restreint d'individus.

On a donné le nom de polyandrie à cette forme particulière du mariage dans laquelle la femme est unie à un petit nombre d'hommes. Elle existe encore chez beaucoup de tribus de l'Inde et de l'Afrique, au Thibet, à Ceylan, etc., mais les individus auxquels la même femme appartient sont généralement frères ou parents. Chez les Tottyars de l'Inde, les frères, oncles et neveux ont leurs femmes en commun. Dans le poème du Mahabharata, les cinq frères Pandova épousent en commun « la belle Draâupadi aux yeux couleur du lotus bleu ». Jules César a retrouvé cette coutume chez les anciens Bretons. « Les femmes, dit-il, étaient communes à dix ou douze individus, surtout à des frères ou à des pères et des fils. Les enfants étaient regardés comme ayant pour père réel celui qui avait eu la femme vierge. »

En Russie la polyandrie est extrêmement répandue encore de nos jours. Chez la plupart des paysans, le père et le fils ont généralement la même femme en commun. Cela provient surtout de l'usage de marier des jeunes filles déjà grandes à des garçons de dix à douze ans. C'est le père qui remplace alors le marié dans ses fonctions

matrimoniales. Quand ce dernier est devenu grand, tous deux participent aux mêmes prérogatives. M. de Lavelaye croit cependant que, depuis l'émancipation, la promiscuité incestueuse est devenue un peu moins fréquente.

L'habitude de ne s'unir qu'avec des femmes enlevées par violence à des tribus voisines paraît avoir été générale chez la plupart des peuples ; c'est ainsi que nous voyons encore chez un grand nombre, tels que les Esquimaux, les Bédouins, les Mongols, les habitants de l'Inde centrale, de l'Amérique du Sud, etc., où le mariage par rapt n'existe plus, le fiancé, esclave de la tradition qui montrait la capture comme préliminaire nécessaire du mariage, s'emparer par un simulacre de combat de celle dont il a obtenu la main. Cette cérémonie existait même à Sparte, au dire de Plutarque, et on en trouve des traces dans les coutumes romaines. Il paraîtrait même que, dans certaines parties de la France, l'usage voulait autrefois que la mariée simulât une certaine résistance au moment d'entre dans la maison du mari.

L'habitude de prendre par la force des femmes aux tribus voisines dut naturellement diminuer à mesure que diminuait l'hostilité entre tribus ; mais l'usage de chercher une épouse hors de son clan était trop enraciné pour pouvoir disparaître. On se procura par les moyens pacifiques, achat, échange, etc., la femme qu'on ne pouvait plus obtenir par là force. Partout, le mariage entre individus d'une même tribu est beaucoup plus rare que celui entre individus de tribus différentes. En Australie, aucun homme ne peut épouser de femme portant le même nom de tribu que lui. Il en était de même dans beaucoup de tribus de l'Inde et de l'Afrique, chez les Kalmouks, les Circassiens, etc. Chez quelques-unes, l'union entre les individus de la même tribu est considérée comme un crime capital.

Lorsque l'usage, fondé sur les droits de la conquête, eut permis à un petit nombre d'hommes d'être les seuls possesseurs d'une même femme, un lien commença à s'établir entre l'enfant et le petit groupe d'individus qui pouvaient être son père, et qui, nous l'avons dit, étaient généralement parents. Il est facile de concevoir que, voyant toujours les enfants avec les mêmes individus, on ait fini par les désigner par le nom de ces derniers.

Point n'est besoin d'avoir recours, pour expliquer ce passage de la parenté maternelle à la parenté paternelle, aux raisons métaphysiques invoquées par Bachofen, ou d'admettre, avec Giraud-Teulon, que ce fut « un homme de génie, un bienfaiteur de l'humanité qui eut pour la première fois l'idée de donner son nom à un enfant ».

Quand les peuples apparaissent dans l'histoire, la parenté paternelle y est organisée solidement ; mais certains indices nous prouvent qu'elle ne devait pas y exister depuis bien longtemps, et qu'ils avaient conservé le souvenir du temps où le rôle de la mère était prépondérant. Eschyle nous fait assister à la lutte entre l'ancien droit maternel et le droit plus récent du père. Quand Oreste tue sa mère pour venger son père assassiné par elle, les Érinyes le traduisent devant le tribunal des dieux ; Oreste se défend en disant qu'il est le parent de son père et non de sa mère, et Apollon confirme cette thèse en soutenant que « la mère n'est pas la génératrice de son enfant, mais seulement la nourrice du germe déposé par le père dans son sein ». Les Érinyes protestent au nom de l'ancien droit maternel, mais, au nom du nouveau, les dieux absolvent à égalité des voix le meurtrier.

La parenté par le père s'observe indifféremment chez les peuples monogames et polygames. La monogamie ne semble s'être établie du reste que fort tard et encore chez un petit nombre de nations. En réalité, elle n'a jamais été que fictive. Dans les pays où l'homme n'a le droit d'épouser qu'une seule femme, il est bien rare qu'il n'en ait pas en même temps plusieurs. Par instinct, il est polygame, et cet instinct est fort naturel, car il peut féconder un nombre considérable de femmes dans une année, alors que la femme pendant la même période ne peut guère donner naissance qu'à un seul être. La fidélité n'a évidemment d'importance, du reste, que du côté de la femme. Plus forte que les codes, la morale publique l'a toujours ainsi compris.

On doit rattacher sans doute à l'époque où la parenté par les femmes tendit à devenir paternelle l'origine d'une coutume, bien singulière en apparence, qui existe chez un grand nombre de peuplades sauvages sur les points les plus éloignés du globe, et même chez des nations demi-civilisées comme les Basques, par exemple. Elle consiste en ceci : que quand la femme accouche, le mari se met au lit,

simule par ses contorsions les douleurs de l'enfantement et reçoit les félicitations de ses amis. C'est là probablement un de ces vestiges des anciens âges survivant aux circonstances qui les ont fait naître. Il est probable que chez les peuples primitifs, ce n'était qu'au moyen d'une cérémonie copiant grossièrement l'acte qui rattache l'enfant à sa mère qu'on marquait bien nettement aux yeux de tous la part prise par le père à l'existence du nouveau-né. Strabon avait déjà signalé cette coutume chez les anciens Ibères. « Chez eux, dit-il, lorsque les femmes accouchent, ce sont les hommes qui prennent le lit à leur place, et se font soigner par elles. »

#### **IV. - Condition des Femmes et des Enfants dans les Sociétés primitives.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Nous ne devons pas nous attendre à trouver dans la famille primitive aucun des sentiments qui servent, ou du moins ont servi de base à la famille moderne. Pendant longtemps la sympathie réciproque des époux, l'amour du père pour les enfants y sont restés à peu près entièrement inconnus. Les femmes n'étaient que des esclaves pour lesquelles l'homme n'avait pas plus d'égards que pour ses bêtes de somme. De nos jours encore, les Australiens les traitent exactement comme nous le faisons de nos animaux domestiques, c'est-à-dire les tuent et les mangent quand l'âge commence à les affaiblir. Suivant M. Olfield, dans les territoires de l'Australie indépendants des blancs, aucune femme n'arrive à l'âge où elle deviendrait inutile ; on la mange auparavant.

Mangées ou non, les femmes n'ont été considérées, chez tous les peuples n'ayant pas atteint certaines formes de civilisation, que comme des esclaves destinées à travailler pour l'homme. Il faut avancer fort tard dans l'histoire pour voir leur sort s'améliorer et naître les sentiments affectueux avec lesquels, dans les temps modernes, elles sont traitées. Les Grecs les considéraient généralement comme

des créatures inférieures, bonnes uniquement à s'occuper du ménage et à propager l'espèce. Si la femme donnait naissance à un être contrefait, on se débarrassait d'elle. « À Sparte, suivant M. Troplong, on mettait à mort cette malheureuse créature qui ne promettait pas à l'État un soldat vigoureux. »

« Lorsqu'une femme était féconde, dit le même auteur, on pouvait l'emprunter à son mari pour donner à la patrie des enfants d'une autre souche. » Même aux époques les plus brillantes de leur civilisation, les Grecs n'eurent guère d'estime que pour les hétaires. C'était alors d'ailleurs les seules femmes ayant reçu quelque instruction.

Tous les législateurs antiques se sont, du reste, montrés fort durs pour les femmes. Le digeste des lois hindoues les traite fort mal : « La destinée finale, le vent, la mort, les régions infernales, le poison, les serpents venimeux et le feu dévorant, dit-il, ne sont pas pires que la femme. »

La Bible n'est pas beaucoup plus tendre. Elle assure que la femme est « plus amère que la mort ». « Celui qui est agréable à Dieu se sauvera d'elle, dit l'Ecclésiaste. Entre mille hommes, j'en ai trouvé un ; de toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une seule. » Les proverbes des divers peuples ne se sont pas montrés plus aimables : « Il faut écouter sa femme et ne jamais la croire », dit le Chinois. Le Russe assure « qu'en dix femmes il n'y a qu'une âme ». L'Italien conseille l'emploi de l'éperon pour un bon comme pour un mauvais cheval, et du bâton pour une bonne comme pour une méchante femme. L'Espagnol recommande de se garder d'une mauvaise femme, mais de ne pas se fier à une bonne. Tous les codes : hindous, grecs, romains et modernes, la traitent en esclave ou en enfant. La loi de Manou dit : « La femme pendant son enfance dépend de son père, pendant sa jeunesse de son mari ; son mari mort, de ses fils ; si elle n'a pas de fils, des proches parents de son mari, car une femme ne doit jamais se gouverner à sa guise. » Les lois grecques et romaines disaient à peu près exactement la même chose. A Rome, le pouvoir de l'homme sur sa femme était absolu ; c'était une esclave qui ne comptait pas dans la société, ne pouvait avoir d'autre juge que son mari, et sur laquelle il avait droit entier de vie et de mort. « Le mari, dit Caton l'Ancien, est juge de sa femme ; son pouvoir n'a pas de limites ; il peut ce qu'il

veut. » Tite-Live raconte que le sénat ayant décrété la peine de mort contre ceux qui avaient assisté aux Bacchanales, le décret fut exécuté à l'égard des hommes, mais qu'une difficulté se présenta relativement aux femmes, qui, ne dépendant que de leurs maris, n'étaient pas justiciables de l'État. Ne voulant pas violer les vieux principes, le sénat laissa aux maris et aux pères le droit de prononcer la sentence. Le droit grec ne traitait guère mieux la femme ; il ne lui reconnaissait aucun droit, même pas celui d'hériter.

Malmenée par les lois et les religions, et traitée partout en esclave, la femme ne pouvait se défendre qu'en développant les instincts de coquetterie, de ruse et de dissimulation qu'elle possédait naturellement. Restée sans culture, son intelligence ne pouvait progresser, et, graduellement, la distance qui la sépare de l'homme est devenue un véritable abîme.

Le rôle des enfants, dans les sociétés primitives, ne semble pas avoir été beaucoup meilleur que celui des femmes. Je ne parle pas de la famille des temps classiques, dont j'aurai à m'occuper plus loin, mais seulement de celle des âges primitifs. L'amour paternel devait être peu développé, et l'enfant généralement considéré comme un esclave destiné à augmenter la richesse du père. Nous en pouvons juger par ce qui se passe chez tous les peuples inférieurs qui vivent sur divers points du globe. Le fils n'y est guère considéré que comme le serviteur du père. Dans certaines tribus de l'Afrique, les pères vendent sans difficulté leurs enfants. Chez les Fantis, les riches prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, de façon à obtenir un troupeau d'enfants qu'ils élèvent pour en faire un commerce lucratif avec les acheteurs d'esclaves.

Naturellement, dans ces conditions, les enfants ne professent pas pour leurs parents une affection bien tendre. Nous avons montré, dans un précédent chapitre, que c'est un usage général chez beaucoup de peuples de s'en débarrasser aussitôt que l'âge commence à affaiblir leurs forces.

Mais c'est surtout le sort des enfants du premier âge qui laissait à désirer dans les sociétés primitives. L'infanticide devait sans doute, comme aujourd'hui encore chez la plupart des peuples sauvages, ou

même demi-civilisés, être une habitude générale. Tous les voyageurs en Australie rapportent que c'est une règle constante chez eux de tuer un certain nombre d'enfants de chaque femme. Dans certaines régions, on emploie leur chair pour amorcer les hameçons ; dans d'autres, on les mange. Dans la relation de son voyage en Australie, publiée cette année même, M. Désiré Charnay rapporte que dans l'ouest de l'Australie les enfants de la première femme sont tous tués. « A l'âge de dix ans on les engraisse et on les mange. » Dans aucune partie de l'Australie on ne garde plus de deux enfants par femme, suivant le même auteur. Ceux qu'elle a en plus, généralement au nombre de cinq à six, sont mangés. Dans ce dernier cas, la mère, suivant un autre auteur M. Olfield, se répand généralement en lamentations, mais ces lamentations se calment aussitôt qu'on lui a jeté un morceau du cadavre à ronger <sup>1</sup>. Chez certaines peuplades du midi de l'Afrique, citées par M. Laylaud et divers voyageurs, on emploie les enfants dont on veut se débarrasser pour amorcer les pièges à lions, afin d'attirer ces derniers. Dans les îles Polynésiennes, Ellis n'a pu rencontrer une seule femme qui n'ait pas tué au moins un de ses enfants.

Généralement, ce sont les enfants du sexe féminin dont on se défait, parce que les femmes sont inutiles à la guerre. On les tue le plus souvent après leur naissance, mais d'autres fois quand elles ont atteint l'âge de quatre ans. En Chine, comme on le sait, l'infanticide est pratiqué sur une grande échelle, en raison de l'impossibilité où se trouvent beaucoup de parents d'élever leurs enfants.

Les peuples civilisés n'ont pas lieu de trop critiquer l'infanticide des sauvages, car ils le pratiquent comme eux, bien qu'avec moins de franchise. Tous les ans, écrit le Dr Brochard, dans un travail couronné par l'Académie des sciences, 20,000 enfants quittent Paris, confiés à des femmes de la campagne qui les emmènent chez elles pour les allaiter. De ces 20,000 enfants, combien en revient-il ? 5,000 au plus ;

---

<sup>1</sup> « She may, however express her grief by uttering low, stifled moans, but how great soever her sorrow for the loss of her child may be, it becomes somewhat assuaged when the head of the victim, the mother's legal perquisite in all such cases, is thrown to her, and this she proceed to eat, sobbing the while. »

Bien qu'obligé, faute de place, à renoncer de plus en plus aux citations textuelles, j'ai reproduit le passage précédent parce qu'il montre à quel point des sentiments primitifs, aussi énergiques que l'amour maternel, peuvent finir par disparaître devant certaines nécessités sociales.

les 15,000 autres « meurent de faim, de misère ou d'autres accidents, victimes de chutes, brûlés, ou mangés par les animaux. » 300,000 depuis vingt ans, suivant l'auteur, auraient succombé à ces causes de destruction. Dans la discussion qui eut lieu alors à l'Académie de médecine, à propos de la question des nourrices, M. Husson, alors directeur de l'Assistance publique, a révélé que dans plusieurs départements, la Loire-Inférieure et la Seine-Inférieure, par exemple, la mortalité des enfants en nourrice atteignait 90 pour 100. Les nourrices ayant la plus mauvaise réputation sont souvent les plus recherchées. « On n'a fait, a dit M. Husson, que lever un coin du voile qui cache le tableau. Le mal est seulement entrevu. On n'en connaît ni l'étendue ni la profondeur. »

## **V. - Constitution de la Famille dans l'Antiquité historique.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Chez tous les peuples dont les livres ont gardé la mémoire, Grecs, Hindous, Romains, etc., la famille, quand elle se présente dans l'histoire, est très fortement constituée.

Sous une forme plus ou moins analogue à ce qu'on a nommé l'état patriarcal, chaque famille, sous les ordres absolus d'un père, forme un groupe unique possédant mêmes intérêts, mêmes rites et mêmes dieux. La religion domestique reposait sur le culte des ancêtres, à ce point que Platon a pu définir la parenté la communauté des dieux domestiques. Le sol lui-même, propriété sacrée de la famille, siège du culte des ancêtres, était quelque chose d'inaliénable et d'indivisible que le père transmettait à l'aîné de ses enfants. Ce n'est qu'assez tard que le sol d'une famille put être aliéné par elle. La loi des Douze Tables ne permettait même pas que la propriété fût confisquée au profit des créanciers.

Ainsi constituée, la famille formait un ensemble dont toutes les unités étaient rattachées les unes aux autres par des liens dont, avec nos idées modernes, il est impossible de bien comprendre la force. Elle était assise sur deux bases inébranlables alors, la propriété et la religion, sur lesquelles dans les temps modernes elle ne s'appuie plus.

Aucune puissance n'a jamais dépassé celle du père de famille dans les temps antiques. A Rome, elle était absolue. Le père de famille avait droit de vie et de mort sur tous les siens, et ses arrêts étaient sans appel ; car, si le chef de famille était soumis au jugement de la cité, sa famille n'avait d'autre juge que lui. Ses enfants ne pouvaient rien acquérir en propre. Ce qu'ils gagnaient lui revenait. Du vivant de leur père, ils ne pouvaient avoir de foyer particulier. Même mariés, ils restaient sous sa puissance.

La famille, sous l'autorité du père qui en était le chef, constituait, en y comprenant sans doute les serviteurs et les esclaves, ce que les Romains nommaient la gens. Ces familles, indépendantes et isolées, paraissent avoir été longtemps dans les races aryennes, du Gange jusqu'au Tibre, la seule forme de société, lorsque la famille, dont nous avons décrit les origines, fut définitivement constituée. Tous ces petits groupes vivaient isolés, sans liens religieux ou politiques.

Il est impossible de dire quand ces groupes isolés finirent par s'agréger ; mais il est facile de comprendre qu'ils étaient nécessairement conduits à se réunir. L'obligation de se défendre contre leurs ennemis devait créer entre eux des associations plus ou moins durables. Ce sont probablement des nécessités guerrières, et non, ainsi que le croit M. Fustel de Coulanges, des croyances religieuses communes, qui amenèrent leur agrégation. Il est possible, comme le dit cet auteur, « qu'à mesure que les hommes sentent qu'il y a pour eux des divinités communes, ils s'unissent en groupes plus étendus » ; mais, sans les nécessités que je viens de mentionner, comment ces familles dispersées, ayant chacune leurs dieux, en seraient-elles arrivées spontanément à avoir des divinités communes ? On comprend très facilement au contraire qu'une famille, ayant fréquemment réussi dans ses expéditions avec celles qui s'étaient associées à elle, dut naturellement continuer à invoquer les mêmes dieux pour obtenir leur protection. C'est ainsi que naquirent sans doute les phratries grecques

et les curies romaines, formées de l'agrégation de plusieurs familles ayant chacune leurs dieux indépendants, mais possédant des dieux communs. L'agrégation de phratries et de curies forma ensuite les tribus dont la confédération devait constituer les cités. Je ne parle pas de la réunion des cités sous un seul gouvernement, car cette organisation sociale n'apparaît que fort tard. La pensée que plusieurs villes puissent vivre sous l'autorité d'un même gouvernement fut d'abord inconnue des Grecs et des Romains.

Ces antiques divisions dont la famille était la base subsistèrent longtemps. Dans les premiers siècles de Rome, le peuple votait par gentes et par curies. Il y avait deux vestales par tribu, etc.

Depuis les âges antiques, la famille a subi des modifications diverses. Leur histoire détaillée ne pouvant prendre place ici, je me bornerai à en rappeler les plus essentielles. La plus importante a été la substitution, comme unité sociale, de l'individu à la famille, la diminution graduelle de l'autorité et de la responsabilité du père de famille, et surtout enfin, du moins chez certains peuples, la dispersion du foyer résultant de l'émiettement du patrimoine, divisée par les codes entre tous les enfants. L'avenir seul pourra apprécier nettement les conséquences sociales importantes produites par cette dernière transformation. Aujourd'hui, le mariage et la famille ne ressemblent en rien à ce qu'ils étaient, non seulement dans la société antique, mais il y a à peine quelques siècles. Le mariage n'est plus guère maintenant qu'une association d'intérêts entre gens qui ne se connaissent pas, et qui, lorsqu'ils se connaissent, en arrivent trop souvent à se détester cordialement, jusqu'au jour où la nécessité les oblige à reconnaître qu'il est plus sage de se supporter. Soustraits à l'influence de la famille par le collège ou les professions industrielles, les enfants deviennent des étrangers pour les parents, et ne les considèrent bientôt que comme des sortes de banquiers donnés par la nature. Certes, bien des différences séparent les sociétés modernes des sociétés antiques, mais une des plus profondes est, je crois, celle-ci : L'homme des anciens âges avait une religion, un foyer, une famille. L'homme des temps modernes n'a plus de religion ni de foyer, et c'est à peine s'il lui reste une famille.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre III.

---

### Développement de la propriété.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Les formes primitives de la propriété.* - La propriété n'a pas toujours existé sous ses formes actuelles. - L'idée de la propriété individuelle du sol ne pouvait naître que très tard. - Formes de la propriété chez les peuples primitifs. - La propriété chez les peuples chasseurs, pasteurs et agriculteurs. - La propriété du sol en commun. - La redistribution à époques périodiques aux divers membres de la communauté. - Description du Mir en Russie. - Communauté des villages dans l'Inde, à Java, etc. - Ces formes de la propriété correspondent à certaines périodes de l'évolution par lesquelles tous les peuples ont dû successivement passer. - Résultats que la communauté des terres a engendrés. - II. *Évolution de la propriété depuis qu'elle est devenue individuelle.* - État de la propriété chez les Grecs et les Romains. - Apparition du droit de tester. - Il n'est pas primitif. - L'origine de la propriété chez les Grecs et les Romains ne dérive pas des coutumes religieuses. - Elle n'est pas non plus celle qu'indiquent les légistes. - Transformations de la propriété. - L'emphytéose. - Les bénéfices. - Le fermage. - Les baux à long terme. - Comment dans les temps modernes la petite propriété tend à disparaître et à redevenir collective. - Avenir de la propriété.

## I. - Les Formes primitives de la Propriété.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

La propriété n'a pas toujours existé sous les formes que nous lui connaissons aujourd'hui. L'idée que le sol, l'air ou la lumière pouvait appartenir à quelqu'un, n'aurait pu être comprise par nos premiers ancêtres, et il a fallu que l'humanité ait parcouru la plus grande partie de son cycle pour que cette conception ait pu naître.

Ce n'est pas sans doute que l'instinct de la possession n'ait pas toujours existé chez l'homme ; il s'observe, en effet, chez plusieurs espèces animales d'où il dérive, et a dû faire par conséquent partie de l'héritage de nos premiers ancêtres. Mais sous son état primitif, cet instinct ne s'étend qu'à des objets relatifs aux besoins journaliers et à l'alimentation. Sous cette forme, il est très développé chez l'enfant, si développé même, qu'il dégénère le plus souvent en instinct du vol.

Mais, pour que l'idée de la propriété individuelle pût naître, il fallait que l'homme eût transformé entièrement ses conditions d'existence primitive. Tant qu'il ne connaissait pas l'art de rendre les animaux domestiques et l'agriculture, c'est-à-dire tant qu'il mena la vie de chasseur, la possession du sol ne pouvait avoir aucun intérêt pour lui. La seule idée de propriété qu'il pût avoir alors, c'est que ses territoires de chasse ne devaient pas être envahis par d'autres tribus, sentiment analogue à celui d'un animal féroce qui ne veut pas qu'un autre animal vienne rôder autour de sa tanière.

Lorsque l'agriculture fut connue, et alors l'humanité avait déjà un immense passé derrière elle, il s'écoula encore un temps fort long avant que l'idée de propriété personnelle apparût. Le sol, comme les femmes, appartient d'abord à tous les membres d'une communauté. Ce

n'est que bien lentement qu'ils arrivèrent à être la propriété d'abord temporaire, puis permanente d'une famille, et enfin d'un individu.

Nous étudierons l'évolution de la propriété, comme nous avons étudié celle de la famille. L'examen de ses formes chez les populations à divers degrés de développement, nous permettra de reconstituer les diverses phases de sa transformation. Les vestiges des vieilles coutumes contenues dans l'ancien droit nous fourniront les moyens de vérifier l'exactitude de ces reconstitutions.

Chez les peuples chasseurs, l'idée de la propriété ne se manifeste, comme je le disais à l'instant, que par l'exclusion pour les tribus voisines du droit de chasse sur les territoires qu'ils occupent. La propriété de l'individu est limitée à ses armes et à ses objets personnels, les seules choses qui puissent lui être utiles.

Certaines tribus, telles que les Esquimaux, nous donnent une idée assez exacte de ce que pouvait être la propriété chez des peuples exclusivement chasseurs, mais obligés de mener une vie sédentaire une partie de l'année. Ces tribus vivent encore en communautés de plusieurs familles réunies dans une même cabane. L'assemblage d'un certain nombre de ces cabanes constitue un village. Chaque individu ne possède en propre que ses armes, ses vêtements et son traîneau ; le reste des objets, tels que le grand bateau de chasse, les tentes, les fourrures, les provisions appartient à la famille. La cabane et certaines provisions exigeant pour être préparées le concours de plusieurs personnes, appartiennent à la communauté vivant sous le même toit. Il y a même certains objets qui sont la propriété commune de tous les habitants du village.

Lorsque les peuples sont à la fois chasseurs et agriculteurs, comme certaines peuplades de l'Amérique, la tribu a ses territoires de chasse, ses pâturages indivis, et un territoire appartenant à la communauté, sur lequel chaque famille peut cultiver les portions inoccupées qui lui conviennent et qui restent sa propriété tant qu'elle les cultive.

Quand les populations sont exclusivement pastorales, la jouissance des pâturages et de la forêt est indivise entre tous les membres de la communauté. Aussitôt qu'elles deviennent agricoles, le sol est divisé

entre plusieurs familles qui le cultivent tour à tour, mais il reste la propriété commune de la tribu. Dans la forme la plus primitive de la propriété, non seulement la terre, dont chacun cultive tour à tour une portion, est commune, mais les récoltes le sont également. Dans des formes plus avancées, la terre est bien commune et périodiquement redistribuée entre les membres, mais les produits du sol sont la propriété exclusive de celui qui les a récoltés.

On retrouve des traces de ces formes primitives de la propriété, non seulement dans l'antiquité classique, mais encore de nos jours. Diodore nous parle de populations, qu'on suppose être les Basques, où les récoltes étaient en commun, et où chacun devait cultiver une portion déterminée du sol renouvelable tous les ans. Actuellement, en Serbie et en Croatie, les Slaves autrichiens possèdent un régime identique. On rencontre des communautés de villages dont les membres sont en même temps parents et copropriétaires du sol. La propriété n'y est pas divisée, mais est cultivée en commun, et les produits, réunis en bloc, sont partagés entre les familles d'après leurs besoins supposés. La même organisation se rencontre encore dans quelques communes de la Russie, mais à titre exceptionnel. Généralement, un pas considérable a été fait ; la terre appartient bien encore à la communauté, mais chacun en reçoit pour plusieurs années une portion qu'il cultive à sa guise, et dont il garde les produits pour soi.

Pour bien comprendre cette organisation, dont on retrouve l'existence chez tous les anciens peuples, notamment chez les Germains, il faut l'étudier dans les pays où elle existe encore. Nous la décrirons telle qu'on l'observe en Russie, où trente-cinq millions de paysans possèdent actuellement ce régime. En dehors des domaines particuliers de l'État et des propriétaires, le sol cultivable de chaque commune appartient à une association d'individus nommée le Mir, formée de tous les chefs de famille de la commune <sup>1</sup>. Le Mir constitue

---

<sup>1</sup> Les meilleures descriptions du Mir que je connaisse ont été données par M. de Laveleye (De la propriété et de ses formes primitives) ; et surtout par M. Mackensie Wallace (la Russie). J'ai eu plusieurs fois occasion, en Russie, de constater l'exactitude des descriptions de ce dernier auteur. En ce qui concerne les communautés de villages analogues au Mir qu'on rencontre dans l'Inde, on consultera surtout l'ouvrage de Summer Maine (Villages communitées East and West).

une personne civile, seule propriétaire du sol, seul agent responsable vis-à-vis de l'État, de l'impôt et du recrutement. Il se gouverne d'une façon très indépendante. Son pouvoir est très grand, puisqu'il peut aller jusqu'à condamner à la déportation en Sibérie un de ses membres. Il peut prescrire à un des habitants du village absent de revenir immédiatement, et, si ce dernier n'obéit pas de suite à l'injonction, le faire ramener par la police. Ses décisions sont sans appel.

L'unité du Mir est la famille ou l'agglomération de familles vivant sous le même toit. Les familles vivant isolées sont fréquentes aujourd'hui, mais, avant l'émancipation, elles étaient l'exception. Chaque famille ou chaque communauté de familles n'a en propre que sa maison et le jardin qui l'entoure. Ses membres vivent d'une façon patriarcale sous l'autorité du chef de famille, lequel est l'administrateur des gains de la petite communauté. Si, à sa mort, elle se divise, on partage également la fortune commune sans tenir compte du degré de parenté, mais seulement du travail accompli. Chacun ayant eu la même part au labeur, est considéré comme ayant les mêmes droits. Le fils aîné peut même être exclu du partage s'il est absent depuis longtemps. C'est là, comme on le voit, une liquidation, et non une succession. Elle viole sans doute les prescriptions du Code, mais le paysan ignore ces prescriptions et ne s'en préoccupe pas.

La famille est donc, comme on le voit, une sorte d'association dont tous les membres ont toutes choses en commun. Le Mir n'est qu'une réunion de familles ayant, non plus tout ce qu'elles possèdent, mais seulement leurs terres, en commun sous la gestion générale d'un même chef. Le Mir paie au trésor un impôt déterminé par tête d'habitant, et distribue les terres entre ses membres absolument comme il l'entend, et sans que personne puisse appeler de ses décisions. Chaque famille reçoit un nombre de portions proportionnel au nombre de ses membres, en tenant compte de l'âge, du sexe et de la capacité supposée de travail de chacun d'eux. Les délibérations sont publiques, et les femmes elles-mêmes peuvent y prendre part ; mais le paysan, qui a une fort médiocre opinion de l'intelligence féminine, ne leur permet guère d'intervenir longtemps dans la discussion.

La possession d'une part communale est loin d'être toujours chose avantageuse. Dans certaines communes, autour de Smolensk, par

exemple, la terre est si pauvre, qu'elle rapporte à peine l'impôt. Plusieurs portions peuvent constituer alors une charge plutôt qu'un bénéfice. Dans d'autres zones, la terre étant au contraire fort riche et le produit qu'on peut en tirer très supérieur à la taxe, la famille peut en louer une ou plusieurs portions et s'occuper au besoin à d'autres travaux que ceux de la culture.

Le Mir procède à la redistribution des terres aussi souvent qu'il le juge utile. Les périodes de redistribution varient généralement de 6 à 15 ans suivant les communes. Chaque membre reçoit plusieurs parcelles dans des champs séparés et y sème ce qui lui plaît, mais à des époques fixées par l'assemblée. Les récoltes appartiennent aux possesseurs temporaires de chaque parcelle.

Le Mir existe en Russie depuis une antiquité fort haute. Après la suppression du servage, son autorité a remplacé entièrement celle des seigneurs à laquelle il était autrefois subordonné.

#### [NOTE :

Le décret d'émancipation de 1861 avait pour but de transformer en petits propriétaires communaux les quarante millions de serfs de l'empire. L'autorité des Seigneurs fut abolie et le paysan ne releva plus que du Mir. Il devint propriétaire réel des terres qu'il exploitait et qui faisaient autrefois partie des domaines du seigneur, moyennant une redevance payée pendant un certain nombre d'années à ce dernier.

Le paysan n'accueillit pas le décret d'émancipation avec un enthousiasme très-vif. L'idée d'être appelé homme libre ou serf lui était extrêmement indifférente ; mais ce qui ne lui était pas indifférent du tout, c'était d'avoir à payer une redevance nouvelle pour une terre qu'il savait bien vaguement appartenir en droit au seigneur, mais qu'en fait il avait toujours vu entre les mains du Mir. On eut beaucoup de peine à l'éclairer sur l'utilité de l'opération, et ce ne fut qu'après avoir été vigoureusement bâtonné pendant plusieurs mois qu'il commença à bien saisir les avantages de la liberté.

« En vérité, dit M. Wallace, je suis porté à croire par les nombreux récits de scènes de cette époque que je tiens de témoins oculaires, que rarement, sinon jamais, les serfs ont vu et expérimenté autant de flagellation que pendant les trois premiers mois après leur affranchissement. » Les moralistes s'indigneront sans doute de l'indifférence du paysan pour les grands principes ; mais ces théoriciens

oublie toujours que les hommes n'étant pas tous coulés dans le même moule, ne sont pas influencés également par les mêmes motifs.

L'abolition du servage, c'est-à-dire la mise en liberté relative de quarante millions de serfs, est certainement un des événements les plus importants de l'histoire moderne ; mais, bien que vingt ans se soient écoulés depuis le décret d'émancipation, il est encore impossible d'en juger les conséquences, et, sur ses résultats, les avis sont en Russie fort partagés. Sous des maîtres peu exigeants, la condition du serf était, suivant l'auteur anglais que je viens de citer, bien meilleure « que celle de la majorité des ouvriers agricoles anglais » ; mais beaucoup de ces seigneurs se montraient disposés à abuser du pouvoir qu'ils avaient sur leurs serfs, et qui était presque illimité, puisque plusieurs ukases punissaient du knout et des mines le fait seul pour un serf d'élever une plainte contre son seigneur. M. Wallace cite le cas d'une dame Saltzkoff qui fit périr une centaine de ses serfs, dont plusieurs enfants de dix à douze ans, dans les tortures, avant que l'autorité songeât à intervenir. Les serfs attachés à la terre n'étaient guère vendus qu'avec elle, et leur sort était généralement très tolérable ; mais les serfs domestiques étaient de simples esclaves qu'on vendait absolument comme du bétail, et auxquels n'était dû aucun salaire. M. Wallace a extrait de la Gazette de Moscou des spécimens d'annonces prouvant qu'ils étaient entièrement assimilés aux bestiaux : « À vendre trois cochers bien dressés et deux filles, l'une de dix-huit ans, l'autre de quinze ans ». « Dans cette maison on peut acheter un cocher et une vache hollandaise sur le point de mettre bas ». L'empereur Alexandre avait fini par interdire cette forme d'annonces ; mais, jusqu'en 1955, la vente des esclaves se continua sous une forme plus ou moins déguisée. Beaucoup de propriétaires se livraient même à l'élevage des esclaves uniquement pour les vendre. C'était une industrie analogue à celle de l'élevage des cochons ou des lapins.

Quand le décret d'émancipation fut promulgué, il y avait en Russie, en nombres ronds :

Serfs paysans des seigneurs	20,200,000
Serfs domestiques (esclaves)	1,500,000
Serfs de l'État	23,000,000
Total	44,700,000

On a cru pendant longtemps que cette forme de la propriété commune était spéciale aux Slaves ; mais des recherches plus approfondies ont montré qu'elle existait chez beaucoup d'autres peuples, et que chez ceux où elle n'existait plus on en retrouvait des traces, ce qui nous permet bien d'affirmer, comme nous le disions plus haut, que la possession du sol en commun a été la forme primitive de la propriété.

Les communautés de villages avec partages périodiques ont existé dans l'ancienne Germanie. Tacite nous dit que nul n'y a de champs limités ni de terrains qui soient sa propriété. Les magistrats assignaient tous les ans des terres aux familles vivant en commun. Quelques populations arabes de l'Algérie en sont encore à la période d'évolution des Germains au temps de Tacite. Chez certaines tribus du côté de Constantine, les terres sont annuellement réparties par le cheik ; dans d'autres, les familles les conservent, mais sans pouvoir les aliéner. Chez beaucoup de peuplades de l'Afrique, des communautés analogues à celles que j'ai décrites sont en vigueur.

Mais c'est surtout aux Indes et à Java que ces communautés s'observent. Les dix-huit millions d'habitants de Java ont une organisation analogue à celle que nous avons décrite pour la Russie. Les terres y sont périodiquement partagées, mais la population s'accroissant avec une rapidité excessive (elle n'était que de 3,780,000 en 1808), les parts deviennent toujours plus petites, et on prévoit l'époque où la propriété personnelle s'établira forcément.

Dans l'Inde, la propriété est commune comme en Russie, mais son organisation y a fait un pas de plus. Les terres sont cultivées en commun par des associations généralement formées de membres de la même famille, sous l'autorité de l'aîné ou d'un chef élu, mais elles ne sont pas soumises à des redistributions périodiques ; chaque famille cultive son lot ; une partie du sol est réservée pour les pâturages communs. Un étranger peut acheter une part du fonds commun avec le consentement des propriétaires. Avec sa part, il prend les charges du vendeur. Les villages sont gouvernés par un conseil d'anciens et entretiennent à frais communs le maître d'école, l'agent de police, le prêtre et des ouvriers de diverses professions. C'est une république rurale sous un chef électif.

La propriété étant devenue individuelle dans certaines parties de l'Inde, et plusieurs systèmes de fermage existant dans d'autres, les coutumes relatives à la propriété sont assez compliquées ; et, faute de s'être rendu compte des systèmes originaires de la tenure des terres, les Anglais ont commis dans leur administration des erreurs qui leur ont coûté fort cher et ont été sur bien des points la cause de la ruine des cultivateurs.

Avec la série d'exemples précédents, nous pouvons nous faire une idée assez nette des phases successives par lesquelles a dû passer la propriété. Elle commence par la communauté complète pour arriver à la propriété temporaire partagée à des époques d'abord très rapprochées, puis de plus en plus éloignées, jusqu'au jour où elle reste indéfiniment dans les mains de la même famille.

Les divers exemples de propriété en commun que nous avons cités, montrent que l'organisation rêvée par les socialistes comme devant être celle de l'avenir serait au contraire un retour à des formes d'évolutions inférieures qu'ont dû traverser tous les peuples dans leur enfance, avant d'arriver à leur âge mûr.

Ce n'est qu'un intérêt purement théorique qui pourrait nous conduire à rechercher ce que ces organisations transitoires de la propriété ont produit. Bons ou mauvais, leurs résultats ne sauraient servir d'exemple, les conditions qui rendaient possible ces organisations primitives ayant disparu. En fait, ils ont été à la fois avantageux et nuisibles. Avantageux, en ce sens que chacun ayant droit à une portion du sol à cultiver, l'extrême misère est impossible. Nuisibles, parce que chacun n'ayant aucun intérêt à améliorer le fonds qu'il a temporairement, celui qui le cultive ne fait que juste le nécessaire pour en retirer ce dont il a besoin, et, faute de stimulant, reste toujours dans un état de demi-misère dont il n'a aucune chance de sortir, l'espérance d'agrandir ce qu'il possède lui étant interdite.

Tant que la terre disponible est très abondante relativement au nombre des habitants, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'elle soit imparfaitement cultivée, chacun en ayant toujours assez pour en tirer de quoi subsister à peu près. Quand la population s'accroît rapidement, et c'est ce qui a fini par se produire chez tous les peuples civilisés, la part de chacun se réduisant en même temps, il arrive un moment où des procédés de culture inférieurs doivent faire place à des procédés perfectionnés ; mais ces procédés perfectionnés, exigeant du temps et des dépenses, ne peuvent être tentés que par celui qui se sait maître du sol auquel il consacre son labeur. Les périodes de redistribution deviennent forcément alors de plus en plus espacées jusqu'au jour où elles tombent entièrement en désuétude, et ce jour-là la propriété

privée a pris naissance. La Russie en arrivera là lorsque l'étendue de son sol ne sera plus aussi vaste relativement au nombre de ses habitants.

C'est un avenir qui ne saurait être extrêmement éloigné, si l'on songe que sa population, qui n'était que de 36 millions au commencement de ce siècle, s'élève pour l'Europe seulement à 80 millions aujourd'hui.

## **II. - Évolution de la Propriété depuis qu'elle est devenue individuelle**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Chez les Grecs et les Romains, tels que nous les connaissons par les livres, les formes primitives de la propriété étaient dépassées depuis longtemps ; mais, quand ils apparaissent dans l'histoire, ils ont déjà derrière eux un long passé dont nous ne savons rien. L'ancien droit a disparu en ne laissant que quelques vestiges. C'est ainsi, par exemple, que certains territoires étaient communs à la gens, ou lui retournaient quand le chef de la famille mourait sans enfants. Un droit important, celui de tester, absolument inconnu aux anciens âges, existe. Des légistes seuls pouvaient s'imaginer que nos primitifs aïeux aient trouvé tout simple qu'un homme ait par sa volonté quelque influence après sa mort. Le fils héritait du père, mais parce qu'il continuait la famille, et non parce que c'était la volonté paternelle. Les recherches modernes ont prouvé qu'il était impossible de retrouver dans le noyau des anciennes lois aucun vestige du droit de tester ; partout où il apparaît, il est emprunté au droit romain. Le monument le plus antique du droit romain, la loi des Douze Tables, reconnaît ce droit, mais sans donner de détails sur la façon dont se faisait la transmission. Nous savons seulement que, primitivement, la femme n'héritait jamais, les biens du père passaient au fils, à son défaut au plus proche parent agnat, et, à défaut d'agnats, ils retournaient à la gens.

On a recherché dans la constitution religieuse des Grecs et des Romains l'origine de la propriété privée. M. de Coulanges, notamment, la fait dériver de la nécessité d'avoir une demeure fixe pour le culte des ancêtres. « L'idée de propriété privée, dit-il, était dans la religion même. La famille qui, par devoir et par religion, reste toujours groupée autour de son autel, se fixe au sol comme l'autel lui-même. L'idée de domicile vient naturellement. La famille s'est attachée au foyer ; le foyer l'est au sol : une relation étroite s'établit donc entre le sol et la famille. »

De telles relations pouvaient et ont dû en effet s'établir ; mais je doute qu'elles eussent jamais suffi à transformer la propriété commune primitive en propriété individuelle. Dans l'organisation du Mir, que nous avons décrite, la maison et le jardin qui l'entoure sont propriétés privées et suffiraient au besoin au culte de toute une légion d'ancêtres ; ce qui n'empêche pas le territoire agricole de se cultiver en commun.

Les jurisconsultes romains, imités en cela par les modernes, assignent une autre source à la propriété privée. Elle eut pour origine, suivant eux, l'occupation pendant les temps historiques de terres qui, aux temps préhistoriques, n'appartenaient à personne, *res nullius*.

Des théories semblables peuvent bien germer dans des cerveaux de légistes, mais non dans des cerveaux d'hommes primitifs. Si par hasard l'idée, qu'on peut s'approprier une terre n'appartenant à personne en l'occupant, se fût manifestée, l'expérience eût bien vite appris que l'occupation ne confère absolument aucun droit, et qu'avant les âges civilisés, le mot de propriété était simplement synonyme d'aptitude à garder. Or, dans les anciens âges, la communauté seule était assez puissamment organisée pour exercer ce pouvoir.

Ce serait une tâche intéressante que de suivre l'évolution de l'organisation de la propriété depuis qu'elle est devenue privée, mais ce serait aussi une tâche fort longue. Je me bornerai donc à indiquer quelques-uns des jalons de ses transformations successives. Ces indications suffiront à montrer que cette idée de propriété, qui semble au premier abord quelque chose de très stable, est comme toutes choses dans un état perpétuel de transformation.

L'une des plus anciennes, et en même temps des plus intéressantes transformations de la propriété a été l'emphytéose, sorte de bail par lequel le propriétaire cédait à perpétuité au preneur, et souvent à ses héritiers, sa terre moyennant une redevance. Le fermier devenait ainsi une sorte de propriétaire. Le bailleur ne conservait sur la propriété qu'une certaine surveillance, et le droit de rentrer en sa possession en cas de non-paiement de la redevance.

Le propriétaire de la terre était parfois l'État. Ce fut précisément le cas des terres des frontières romaines gardées par des sortes de colons militaires auxquels l'État abandonnait la jouissance du territoire, en échange d'une redevance représentée uniquement par le service militaire en cas de nécessité.

D'éminents juristes, et notamment Summer Maine, admettent que c'est probablement l'emphytéose qui a été l'origine du régime féodal. Les rois barbares qui fondèrent le régime de la féodalité s'assurèrent les services militaires de leurs soldats en leur donnant des domaines en échange ; mais ces bénéfices, que le bénéficiaire possédait pour une certaine durée qui pouvait tout au plus se prolonger pendant sa vie, n'étaient pas héréditaires. Ce n'est guère que sous les successeurs de Charlemagne qu'ils le devinrent. En Angleterre, la propriété individuelle n'existe même que par fiction. En droit strict, le sol anglais conquis par Guillaume appartient encore au souverain. Ceux qui le possèdent sont simplement tenanciers de la couronne.

En Angleterre, la propriété est arrivée à subir des transformations qui se continuent aujourd'hui, et qui rappellent une de celles que je viens de décrire. Elle est entre les mains d'un très petit nombre de propriétaires qui se trouvent dans la nécessité de faire exploiter leurs terres par des fermiers. Ces derniers, obligés par les besoins de l'agriculture moderne de faire des dépenses d'amélioration, réclament, ce qu'ils ont obtenu déjà du reste dans certaines régions, des baux de trente à cinquante ans qui en feraient en réalité de véritables maîtres du sol. Ils admettent bien les baux à courte période, mais sous la condition, en cas de non-renouvellement, d'être remboursés de toutes les dépenses effectuées par eux pour améliorer la propriété ; ce qui revient, en d'autres termes, à reconnaître leur droit à la partie de la

propriété créée par leur travail. Ce droit, qui a existé longtemps dans le nord de l'Irlande, paraît devoir bientôt pénétrer dans la loi anglaise.

Dans les temps modernes est apparue une nouvelle conception de la propriété, qui s'est généralisée d'une façon très rapide. C'est la possession en commun par un nombre considérable d'individus de certains objets : maisons, usines, chemins de fer, domaines agricoles, etc., à l'administration desquelles ils ne prennent directement aucune part, et dont le titre de propriété est simplement représenté par une action que les copropriétaires peuvent négocier et transmettre presque aussi facilement que la monnaie ordinaire.

Cette nouvelle conception de la propriété, que représentent les sociétés financières par actions, sera certainement considérée par les économistes de l'avenir comme une des idées qui ont produit les plus grands changements dans les conditions d'existence des hommes. Elle a transformé l'industrie en permettant la création d'usines gigantesques, où, la division du travail étant poussée à l'extrême, l'objet exécuté peut être fait dans des conditions d'économie dont le petit fabricant et le travailleur indépendant sont incapables. Mais, en ruinant la petite industrie, en transformant l'ouvrier en un rouage machinal exécutant mécaniquement un même travail, et devenant ainsi de moins en moins intelligent chaque jour, cette transformation prépare à nos descendants plus d'un souci. Le système d'exploitation en grand n'a pas encore envahi notre agriculture, mais bien des symptômes permettent de redouter qu'il ne l'envahisse bientôt. La propriété étant morcelée en France, la grande culture avec l'emploi des machines y est impossible. Les économistes n'ont eu aucune peine à démontrer que quarante petites fermes transformées en une seule coûtent infiniment moins à exploiter et peuvent être beaucoup mieux exploitées. Le fait matériel n'est pas contestable ; mais ce que les économistes oublient d'examiner, c'est l'influence morale considérable qu'exerce la répartition du sol entre des mains nombreuses. La propriété est la seule base possible sur laquelle puisse s'appuyer une démocratie voulant éviter l'anarchie. La triste condition de l'individu condamné dans une usine à un abrutissant travail engendre forcément dans son âme la haine de l'ordre social. L'usine a fait de l'ouvrier moderne un nomade sans patrie que rien n'attache au sol qui l'a vu naître ou aux institutions qui l'entourent. Elle a été le plus puissant

démoralisateur des classes sociales inférieures. La propriété du sol, si minime que soit la portion possédée, exerce une influence tout à fait contraire. Nous devons redouter une époque où, l'évolution économique à laquelle nous assistons étant complète, l'agriculture sera devenue également manufacturière, et où toutes les petites propriétés, maintenant morcelées, seront réunies en d'immenses domaines. Ce jour-là les petites fermes d'aujourd'hui auront fait place à de vastes usines agricoles, possédées par des légions d'actionnaires, où l'ancien petit propriétaire, devenu ouvrier à son tour, ne sera plus qu'un rouage. Toute la production industrielle et agricole sera alors concentrée dans des manufactures gigantesques où des millions de manœuvres, courbés sous un régime plus dur que l'esclavage des temps antiques, et dont des lois de fer pourront seules contenir les colères, regretteront les temps si maudits autrefois par eux.

Lorsque l'organisation actuelle de la propriété aura disparu, les générations futures devront chercher pour les sociétés de l'avenir de nouvelles bases. La propriété est le dernier fondement encore debout, mais sapé de toutes parts, des édifices politiques et sociaux des anciens âges.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre IV.

---

### Développement des croyances religieuses.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Formation des croyances religieuses.* - Sentiment religieux chez l'animal. - Genèse des croyances religieuses. - Éléments dont se compose le sentiment religieux chez l'homme. - Ses transformations, - II. *Évolution des religions.* - Ancienne division des cultes en fétichisme, monothéisme et polythéisme. - Minime valeur de ce classement. - En quoi consiste réellement l'évolution des religions. - Les cultes primitifs. - Toutes les choses de la nature ont été successivement adorées. - Adoration des animaux, des astres, etc. - Culte des morts. - Sa généralité. - Origine des sacrifices. - Leur généralité dans les religions. - Culte des grands hommes. - Prétendue origine des dieux antiques suivant les linguistes. - Les grands cultes dits monothéistes. - Le judaïsme, le brahmanisme, le bouddhisme, le christianisme. - Tous ces cultes ont été en réalité polythéistes. - III. *Comment les peuples transforment leurs religions.* - De même que le langage, chaque culte se transforme suivant la constitution mentale du peuple qui le reçoit. - Comment le même culte peut être fétichiste, polythéiste et monothéiste, suivant les individus qui l'ont adopté. - Exemples fournis par le bouddhisme et le christianisme transplantés en divers pays. - Formation de l'islamisme et du protestantisme. - IV. *Les religions de l'avenir.* - Les vieilles croyances ne sont

plus en rapport avec la conception du monde résultant des découvertes de la science moderne. - Disparition de la croyance dans l'idée de divinité. - Les vieilles croyances s'évanouissent, mais le sentiment religieux reste vivant dans les âmes. - Formation d'un idéal nouveau et de croyances nouvelles. - Les religions en voie de formation seront-elles meilleures que celles qui les ont précédées ?

Nous avons étudié dans un précédent chapitre l'influence des croyances religieuses sur l'existence de l'homme, sans rechercher comment ces croyances se sont établies. Nous allons tenter de montrer maintenant comment elles naissent et se développent.

L'idée que les religions puissent subir les lois de l'évolution n'aurait pas eu de sens pour la plupart des historiens il y a bien peu d'années encore. Imbus ou non de croyances religieuses, ils n'eussent pas manqué de faire observer que les religions sont choses essentiellement dogmatiques, et qu'une fois établies, tous les efforts de leurs disciples tendent à conserver immuable le dépôt des vérités absolues révélées par leurs fondateurs.

Bien que la science des religions soit toute moderne et commence à peine à se constituer, il est possible de montrer déjà que les croyances religieuses sont soumises également aux lois de l'évolution, et que, de même que les institutions politiques, elles se transforment suivant les besoins des peuples qui vivent sous leurs lois ; que la religion d'une race est toujours en rapport avec sa constitution mentale ; que cette race peut bien changer de religion comme elle peut changer de langue, mais que, de même que le langage, la religion acceptée est bientôt entièrement transformée.

Sans doute, la science moderne a établi que toutes les religions, depuis le fétichisme le plus grossier jusqu'aux croyances les plus idéales, ne sont que des illusions pures ; mais il ne faut pas oublier que ces illusions ont profondément agité et continuent encore à agiter le monde. Ce n'est donc pas une tâche vaine que de rechercher les lois qui président à leur naissance et à leurs transformations.

## I. - Formation des Croyances religieuses.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Si nous voulons bien comprendre les nécessités sous l'empire desquelles naissent, grandissent et se transforment les religions, nous devons les examiner d'abord sous leurs formes les plus inférieures et rechercher jusque chez l'animal l'origine du sentiment religieux.

Pendant longtemps on a considéré qu'une des distinctions fondamentales entre l'animal et l'homme consistait dans ce que ce dernier seul possédait le sentiment religieux.

Quand nous examinerons ce qu'on appelle le sentiment religieux, nous verrons qu'il se compose d'éléments assez complexes, parmi lesquels dominent surtout la crainte, la conscience de la dépendance et le désir d'obtenir quelque chose. Or il est évident, comme le fait justement observer Darwin, qu'on retrouve le germe des sentiments religieux chez les animaux, notamment dans « l'amour profond qu'a le chien pour son maître, amour auquel se joignent une soumission complète, un peu de crainte, et peut-être d'autres sentiments ». Le professeur Braubach va jusqu'à admettre que « le chien regarde son maître comme un dieu ».

Des observations nombreuses, dont j'ai déjà cité quelques-unes, prouvent qu'un grand nombre de peuples ne possèdent aucune idée de divinité. Les Fijiens, dit-on, n'ont aucune cérémonie religieuse et soutiennent avec orgueil qu'il n'y a pas de diables dans leur pays. Mais tous les peuples possèdent plus ou moins des superstitions diverses qui constituent en définitive des croyances religieuses. Le sauvage qui a plusieurs fois rencontré un serpent, alors qu'il entreprenait des expéditions suivies de succès, finit par en conclure que le serpent

porte bonheur. Il peut ne pas avoir de divinités, il a déjà une croyance religieuse.

Aussi, bien que beaucoup de peuples n'aient aucune idée de ce que nous appelons la divinité, tous possèdent des croyances religieuses, et cela par la raison que tous ont quelque chose à espérer ou à craindre. Contrairement à l'opinion de tant d'auteurs, le besoin d'expliquer ce qui les entoure n'est pour rien dans ces croyances. Nous avons vu, en étudiant l'état intellectuel des premiers hommes, que la recherche de l'explication des phénomènes de l'univers est autant en dehors de leurs préoccupations, qu'elle peut l'être de celles des paysans modernes. Demandez à l'homme des champs s'il s'étonne de voir une graine se transformer en arbre, le soleil paraître le matin et disparaître le soir. Rien ne lui semble plus simple. Comme tous les êtres vivants, l'homme ne s'étonne que de ce qu'il n'est pas habitué à voir.

Mais, si les sauvages ne s'étonnent pas du spectacle de la nature et n'éprouvent nullement le besoin de l'admirer, ils ont appris à la craindre. Le sauvage qui a vu apparaître dans ses songes l'ombre menaçante d'un ennemi, qui a vu la foudre sortir d'un nuage et tuer son semblable, le vent renverser sa cabane, sait que le monde est plein de choses redoutables, et qu'il se trouve dans la dépendance complète de puissances mystérieuses, le vent, l'orage, l'ombre des morts, etc., sur lesquelles il est sans action. Toutes ces puissances qu'il ne connaît pas, il ne peut naturellement les comparer qu'à celles qu'il connaît ; il doit donc les supposer douées de volonté, c'est-à-dire semblables à lui, et, comme l'expérience lui a prouvé qu'il ne peut agir sur ses semblables plus forts que lui que par des supplications et des présents, il agit de même en présence de chaque puissance inconnue qui se manifeste par ses effets. Comme l'a dit le poète latin, c'est la peur, en réalité, qui a enfanté les dieux : *Primus in orbe Deos fecit timor*.

L'homme a toujours été prêt à adorer ce qui lui paraissait à craindre. Lorsque les Indiens, qui ne connaissaient pas les chevaux, virent les cavaliers espagnols avec leurs armes à feu, ils se mirent immédiatement à adorer ces êtres redoutables qui vomissaient la foudre. Le sauvage qui aperçoit un fusil pour la première fois, et qui, après avoir jugé de ses effets terribles, lui adresse des prières et lui offre des présents, obéit à un sentiment de même ordre. Le Père

Bougeyron rapporte que des missionnaires ayant fait venir en Australie un bouledogue, les habitants, désireux d'obtenir les faveurs de cet être inconnu, et, par conséquent, surnaturel, que son aspect faisait croire redoutable, vinrent en pompe lui offrir des présents et lui tenir un discours.

Cette adoration d'objets inconnus et redoutables est toujours, comme on le voit, le résultat d'une association d'idées qui se fait dans l'esprit du sauvage entre les puissances qu'il ne connaît pas et celles qu'il connaît, et qui pour lui sont toujours forcément du même ordre. Le lion mordant la flèche qui l'a atteint, l'enfant frappant le mur contre lequel il s'est heurté, agissent sous l'influence d'associations inconscientes analogues.

C'est également par des associations de choses différentes prises pour semblables que peuvent s'expliquer un grand nombre de superstitions, telles que l'adoration des fétiches, c'est-à-dire d'objets quelconques que l'on croit doués de vertus surnaturelles. Un individu a constaté que plusieurs choses heureuses lui étaient arrivées quand il portait un objet ; l'association des idées lui fait croire aussitôt que cet objet a le pouvoir de porter bonheur, et il lui accorde immédiatement la vénération que mérite un tel pouvoir.

C'est d'une façon analogue qu'ont dû se former une foule de croyances très répandues encore : celles, par exemple, qu'un morceau de corde de pendu puisse porter bonheur ; que si treize personnes sont réunies à table, il en mourra une dans l'année ; qu'il est dangereux de partir en voyage un vendredi, etc. Ceux qui ont eu occasion d'examiner des joueurs de profession n'ont pas besoin de savoir comment se forment les croyances des sauvages pour s'expliquer comment le culte des fétiches peut se constituer.

Telle a été, réduite à son expression la plus simple, l'origine de nos croyances religieuses. Il ne faut pas y chercher, comme je l'ai dit déjà, l'admiration de la nature ou le besoin de l'expliquer ; ce sont là des sentiments bien inconnus des sauvages et que la grande majorité des hommes civilisés eux-mêmes ne connaissent guère. Il y faut moins chercher encore, comme l'a fait dans un ouvrage récent un célèbre linguiste, « une aspiration vers l'infini ». Ce sont là des explications de

métaphysiciens qui supposent aux sauvages leurs idées et leur façon de raisonner. Demandez au rustre qui laboure sa terre s'il éprouve parfois des aspirations vers l'infini, autant vaudrait l'interroger sur la parenté du grec avec le sanscrit.

Nous considérerons donc le sentiment religieux comme constitué en dernière analyse par un mélange d'éléments complexes où dominant surtout le sentiment de dépendance étroit de l'homme à l'égard de ce qui l'entoure, la peur des puissances qu'il suppose remplir la nature, la supposition que ces puissances sont analogues à lui, le désir de se concilier leurs faveurs en leur offrant des présents et en s'humiliant devant elles. Qu'à mesure que l'homme a avancé en civilisation, d'autres éléments soient venus s'ajouter à ceux qui précèdent, je n'en disconviens pas ; mais à l'origine, et aujourd'hui encore, chez la plupart des hommes, le sentiment religieux a été ce que je viens de dire. Avec le temps, et suivant la disposition des caractères et l'état des connaissances, les religions ont pu se transformer et devenir l'amour du créateur et de ses créatures, la reconnaissance des devoirs qu'on se suppose envers Dieu, l'admiration de l'ordre universel de la nature, le désir de connaître l'inconnu, et même, chez certains philosophes, l'idée que les mondes et les êtres qui les habitent ne sont que de pures illusions, manifestations transitoires de la divinité. Dans toutes ces transformations des sentiments religieux se retrouve toujours au moins un des éléments qui les constituaient d'abord, le sentiment de notre dépendance.

## **II. - Évolution des Religions.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

On a cru pouvoir diviser en trois classes distinctes : le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme, les formes diverses par lesquelles les croyances religieuses de l'humanité auraient successivement passé. Le fétichisme serait caractérisé par la tendance à envisager tous les phénomènes et tous les êtres de la nature comme doués de volontés analogues à celles de l'homme, et constituant des puissances

supérieures qu'il faut adorer. Le polythéisme serait constitué par l'adoration d'êtres supérieurs séparés des choses de la nature et les gouvernant. Le monothéisme consisterait dans la croyance en un seul être créateur et maître de l'univers.

Ces distinctions nous semblent n'avoir qu'une importance très secondaire. Les sentiments qui ont présidé aux croyances fétichistes ont présidé également aux croyances polythéistes, qui en diffèrent bien plus en apparence qu'en réalité. Quant au monothéisme, on peut bien citer des religions qui se disent monothéistes, mais on ne citerait guère d'individus qui n'adorent qu'un seul dieu. La trinité du christianisme est entourée de tout un monde de demi-dieux : anges, saints, etc., divinités très puissantes ayant leurs fidèles et leurs temples. Ce culte, donné souvent comme type des religions monothéistes, est au contraire un véritable mélange de monothéisme, de polythéisme et même de fétichisme, comme le prouve la foi en la vertu des médailles, des sources miraculeuses et des amulettes.

En fait, la principale évolution que subissent les religions peut se ramener, au point de vue de la forme, à la restriction des cultes particuliers et à l'extension des cultes généraux ; au point de vue du fond, à la restriction progressive du nombre des phénomènes dans lesquels intervient la puissance des dieux. L'homme le plus religieux ne croit plus aujourd'hui qu'un dieu lance la foudre ou qu'une déesse fait mûrir les moissons.

Laissant de côté ces considérations générales, nous allons, à la lumière des principes qui précèdent, examiner quelques-unes des croyances religieuses qui se sont succédé dans le cours des âges.

Nous avons vu, en étudiant la formation du sentiment religieux, comment s'étaient constituées les premières croyances de l'homme. Les choses qu'il craignait, celles qu'il croyait pouvoir lui porter bonheur, étaient celles qu'il adorait. Comme il avait bien des choses à craindre et que beaucoup d'entre elles avaient pu être associées aux événements qui lui étaient arrivés, la liste des objets de son adoration était immense, et on trouverait à vrai dire bien peu d'êtres ou d'objets qu'il n'ait pas adorés : les pierres, les plantes, les animaux, les fleuves, la mer, le soleil, les astres, ont été l'objet de son culte.

Quelques-uns de ces cultes étaient spéciaux à certains peuples ; mais il en est, le culte des animaux, par exemple, qui ont existé à peu près partout. Le castor chez les Peaux-Rouges, le jaguar dans les tribus du Brésil et de la Plata, les loups sur la côte de Guinée, le crocodile, le taureau sacré, l'ibis chez les anciens Égyptiens, le serpent chez les Hébreux et chez les Grecs, les Africains et la plupart des peuples, et bien d'autres espèces animales qu'il serait sans intérêt d'énumérer, ont été l'objet de l'adoration des hommes.

Le culte des astres est également extrêmement commun. On a distingué ce culte en culte fétichiste, dans lequel l'astre serait le dieu lui-même, et en culte polythéiste, dans lequel l'astre serait seulement la demeure d'un dieu. Je doute cependant que des différences si subtiles se soient jamais bien fortement implantées dans le cerveau de la foule des adorateurs.

Mais, de tous les cultes, le plus général peut-être a été celui des morts. Son importance a été jugée considérable par plusieurs auteurs modernes, MM. Spencer, Summer Maine, F. de Coulanges notamment. Le premier des savants que je viens de citer fait dériver de leur adoration toutes les religions, le dernier y cherche l'origine de toutes les institutions politiques et sociales de la Grèce et de Rome. Le culte des morts a eu évidemment une importance considérable, mais ce serait l'exagérer beaucoup que de le considérer comme ayant joué un rôle aussi prépondérant.

L'origine du culte des morts a dû être partout la même. C'est celle qu'a très bien décrite autrefois Lucrèce. Voyant les morts se présenter à lui dans ses songes et accomplir des choses merveilleuses, l'homme dut en conclure que la mort ne détruit pas les êtres, qu'il reste d'eux quelque chose d'invisible et de puissant ; et comme lui-même, dans ses rêves, pouvait voyager et accomplir certains actes, il devait en conclure que cette partie invisible peut facilement se séparer du corps. L'évanouissement devait également lui faire croire que dans d'autres circonstances elle peut également s'absenter.

L'idée que l'âme puisse se séparer du corps et avoir une existence indépendante après la mort a été générale chez tous les peuples ; mais

la conception qu'on s'est faite de sa nature a été très variable. Chez les Dakotas de l'Amérique du Nord, l'âme se subdivise après la mort, une partie reste sur terre, l'autre va dans l'air, une troisième rejoint les esprits, une dernière reste près du corps.

Généralement ces âmes vont rejoindre les ancêtres dans un autre monde ; mais si, comme chez les Grecs et les Romains, les corps ne recevaient pas de sépulture, elles ne pouvaient y pénétrer et restaient sur terre à poursuivre les vivants.

Le séjour attribué aux esprits des morts a varié suivant les peuples. Le plus habituel était le tombeau lui-même, - d'où la nécessité pour le corps d'avoir une sépulture. - Quelquefois l'âme allait habiter dans les cavernes, les bois, les montagnes, les profondeurs de la terre, ou au contraire diverses régions du ciel.

Comment se concilier ces morts, dont les visites faites aux vivants pendant leur sommeil avaient montré la puissance ? Par les seuls moyens que l'expérience a enseignés à l'homme pour se concilier les vivants, les supplications et les présents. Quels présents leur offrir ? Ceux encore qui plaisent aux vivants. Chaque chose ayant son ombre, l'ombre des présents devait naturellement donner satisfaction à l'ombre des morts ; et c'est ainsi qu'on arriva à placer sur le tombeau du défunt des aliments et à enterrer avec lui des armes et des objets de costume et d'ornement. Si le mort était un guerrier puissant, on immolait pour le servir dans l'autre monde ses chevaux et ses serviteurs. L'ombre du défunt revêtue de l'ombre de ses armes, montée sur l'ombre de son coursier et entourée de l'ombre de ses serviteurs, pouvait arriver ainsi en tenue convenable dans le royaume des morts. Au Dahomey, quand un roi meurt, on commence par lui créer une garde du corps en immolant cent de ses soldats, sans compter un certain nombre d'habitants, heureux d'accompagner chez les ombres un si puissant souverain. Il en était de même au Pérou. A la mort d'un Inca, fils du soleil, on faisait périr sur sa tombe un grand nombre de femmes et d'hommes ; des vierges du temple du Soleil étaient immolées pour former une cour au prince défunt. A Bali, on immolait sur la tombe du sultan toutes les femmes de son harem. Chez un grand nombre de peuples, on tue sur la tombe du mort ses femmes et ses esclaves. Suivant Homère, Achille égorge aux funérailles de Patrocle

des prisonniers troyens avec les chevaux et les chiens de son ami. Lorsque Clytemnestre est avertie par un songe que les mânes d'Agamemnon sont irrités contre elle, elle se hâte d'envoyer des aliments sur son tombeau. L'usage de sacrifier des animaux et des esclaves sur la tombe des guerriers existait encore chez les Gaulois.

Bien qu'on tâchât de se concilier la faveur des morts, on n'enviait pas généralement leur sort. Nous en avons la preuve par ces paroles qu'Homère place dans la bouche d'Achille descendu aux enfers : « Ne cherche pas à me consoler de la mort, noble Ulysse ; j'aimerais mieux cultiver comme mercenaire le champ d'un pauvre homme sans patri-moine et sans fortune que de régner sur la foule entière des ombres légères. »

C'est de ce culte des morts et de l'habitude de leur offrir des présents et des sacrifices que dérivent la plupart des rites religieux. On ne peut dire qu'il ait perdu son empire sur les âmes, car de nos jours encore la plupart des religions, la religion catholique notamment, possèdent encore le culte des morts. On les croit assez puissants en effet pour obtenir des faveurs.

Naturellement la puissance des morts devait varier suivant ce qu'ils avaient été pendant leur vivant, et il devait arriver que les esprits des rois et des héros d'une tribu étaient l'objet du culte de tous les membres de la tribu et même des tribus voisines. L'histoire nous montre souvent des peuples voisins se disputant les cendres d'un grand homme pour lui élever un temple et se concilier ainsi ses faveurs. Les Spartiates dérobent par supercherie les ossements d'Oreste, Athènes s'empare de ceux de Thésée enterrés dans l'île de Scyros et leur élève un temple pour augmenter le nombre de ses dieux protecteurs.

Nous voyons ainsi apparaître clairement l'origine de toute une série de divinités nombreuses. Les Grecs et les Romains en étaient arrivés à diviniser leurs rois et leurs empereurs. Chez eux, du reste, les mots dieux, esprits, démons étaient à peu près synonymes. Les Romains décernaient aux morts le nom de dieux mânes. « Rendez aux dieux mânes ce qui leur est dû, dit Cicéron ; ce sont des hommes qui ont quitté la vie. Tenez-les pour des êtres divins. » Alors que les anciens enterraient leurs morts dans le voisinage de leurs maisons, chaque

maison devenait un temple. L'homme, suivant l'expression d'un poète, vivait dans un peuple de dieux. De nos jours encore ils sont si nombreux pour certains peuples que l'Arabe en jetant une pierre devant lui demande pardon aux esprits qu'il a pu frapper.

La puissance qu'on supposait aux esprits leur faisait confier, chez certains peuples, des fonctions bizarres. Les Fidjiens immolaient un homme au pied de chaque pilier de la case d'un chef, pour attacher un esprit à la conservation de l'édifice. Des superstitions analogues se sont conservées jusqu'au moyen âge. On enfouissait fréquemment dans les fondements des monuments un homme ou une femme vivante, souvent la propre femme de l'architecte, pour lui assurer de la solidité.

Quelquefois on destinait l'esprit à se venger de quelque ennemi. Tylor rapporte que deux brahmanes croyant qu'un homme leur avait volé quarante roupies prirent leur propre mère et, de son consentement, lui coupèrent la tête afin que son ombre pût tourmenter et poursuivre jusqu'à la mort le voleur. Chez les Alfourous des Moluques, on enterre des enfants vivants jusqu'au cou, et on les laisse là en plein soleil en leur introduisant du sel et du poivre dans la bouche pour exciter leur soif jusqu'à leur mort, de façon à les mettre en fureur et pouvoir lancer leur esprit exaspéré contre les ennemis de l'opérateur.

Chez tous les peuples, le principal moyen employé pour se concilier les esprits a toujours été de leur offrir des sacrifices d'hommes ou d'animaux. Ceux offerts aux dieux proprement dits ne différaient des autres qu'en ce qu'ils se pratiquaient sur une plus grande échelle. Chez les Phéniciens, les Aztèques, etc., on faisait rôtir les victimes à petit feu, ou bien on les écorchait vivantes. Au Mexique, on immolait également, suivant Bancroft, des nourrissons que les prêtres dévoraient ensuite avec les grands du royaume. On sacrifiait aussi des enfants que l'on faisait mourir de faim et de peur en les enfermant dans des caves noires. Nous n'avons pas trop le droit d'accuser ces peuples de férocité, si l'on songe qu'il n'y a pas fort longtemps que nos ancêtres chrétiens croyaient être agréables à leur Dieu en enduisant de soufre les prétendus hérétiques et en les faisant brûler ensuite à petit feu. Les dévots diront que c'était pour le bien de

leur âme, et que ces sacrifices étaient faits au vrai Dieu <sup>1</sup>. Mais il n'y a pas un sauvage qui n'aurait le droit d'invoquer à l'appui de ses superstitions des raisons exactement semblables. Je ne vois aucune distinction sérieuse à faire entre la férocité des uns et celle des autres. L'homme que le sentiment religieux fanatise devient vraiment un bien vilain animal, et si, comme nous le disent les religions, Dieu nous a créés à son image, cela donne une fort laide idée de ce créateur.

Les sacrifices humains, communs d'abord dans la plupart des religions, sont devenus ensuite assez rares ; cependant ils se sont maintenus assez longtemps chez des peuples civilisés, notamment chez les Grecs et les Romains. Nous avons vu plus haut qu'Achille avait immolé des guerriers troyens aux mânes de Patrocle. Lubbock donne une liste assez longue de sacrifices humains accomplis par divers empereurs : César, Auguste, Trajan, Commode, Caracalla et Héliogabale ; cependant, au temps de Pline, ils étaient déjà devenus très rares. Chez les Juifs, les sacrifices humains n'existaient plus aux époques de la Bible, mais ils devaient avoir été fréquents auparavant ; on s'expliquerait difficilement autrement la facilité avec laquelle Abraham exécute les ordres du Seigneur, quand celui-ci lui eut prescrit de lui offrir en holocauste son fils Isaac. Habituellement les Juifs n'offraient à leurs dieux que des animaux, mais ces sacrifices constituaient la partie la plus importante de leurs rites. Presque tout le Lévitique est consacré aux prescriptions relatives à ces cérémonies. Dans ces égorgements si agréables à Jéhovah et dont il vante à Moïse l'agréable odeur lorsque brûlent les pieds et les intestins, le nombre des victimes était considérable. Salomon égorge en une seule fois « vingt-deux mille boeufs et cent vingt mille brebis ».

C'est surtout dans le culte des morts, notamment des morts illustres, qu'il faut rechercher l'origine de la plupart des divinités de la

---

<sup>1</sup> L'immolation des sorciers peut être rangée aussi dans cette catégorie des sacrifices qu'on croyait agréables aux divinités. « Sans parler de l'Espagne, terre classique des bûchers, où les Maures et les Juifs ne vont jamais sans la sorcière, on en brûle 7,000 à Trèves, et je ne sais combien à Toulouse ; à Genève 500 en trois mois, 800 à Wurtzbourg, presque d'une fournée, 1,500 à Bamberg (deux petits évêchés). Ferdinand, le bigot cruel, empereur de la guerre de Trente ans, fut obligé de surveiller tous ces bons évêques, ils eussent brûlé tous leurs sujets... En une seule fois, le seul Parlement de Toulouse met aux bûchers 400 corps humains. Qu'on juge de l'horreur, de la noire fumée de tant de chair, de graisse qui, sous les cris perçants, les hurlements, fond horrible, bouillonne. » Michelet, *la Sorcière*.

Grèce et de Rome. Divinisés après leur mort, les grands hommes sont adorés par une ou plusieurs villes, et la légende transformant leur histoire en fait des divinités de plus en plus puissantes ; mais ce n'est que graduellement qu'ils arrivèrent à être adorés par tout un peuple. Ce n'est que la similitude du nom qui a pu faire supposer plus tard qu'il en avait toujours été ainsi. Il y avait en réalité d'abord un nombre considérable de Jupiters, de Junons, d'Hercules, de Dianes, ayant chacun sa légende et son culte. Rome avait sa Junon et Véies avait la sienne, et quand le dictateur Camille assiégea cette dernière ville, il supplia la Junon de l'ennemi de lui être favorable.

Tous les dieux de la Grèce antique ne diffèrent des hommes que parce qu'ils sont plus puissants et immortels ; mais ils en ont les passions, le genre de vie, et il leur arrive de se laisser séduire par de simples humains. Achille est le fils de Thétis. Énée a pour mère la blonde Vénus. A chaque page de la guerre de Troie, on voit les dieux intervenir dans la lutte, ou même combattre entre eux. Achille est considéré comme redoutable parce qu'il a toujours au moins l'un des immortels combattant à ses côtés. Quand Énée va être tué par Achille, Neptune le soustrait aux coups du héros. Apollon donne des conseils dans le combat à Hector pour lui donner le moyen d'éviter un danger.

On sait que les linguistes modernes ont donné de l'origine des dieux antiques une explication autre que celle qui précède. Suivant eux, les choses de la nature, le soleil, le feu, la lune, etc., auraient d'abord été adorés comme des êtres impersonnels, et n'auraient ensuite été personnifiés dans le cours des siècles que parce qu'on a pris à la lettre les expressions figurées par lesquelles on les désignait. Les dieux n'auraient d'abord été que des noms, de simples épithètes appliqués par les Aryens aux phénomènes qui frappaient leurs regards. Le Zeus des Grecs est un mot sanscrit qui signifie brillant. Le mythe de la déesse Séléné, venant embrasser son bien-aimé Endymion dans la caverne de Latmos, représente la lune caressant de ses pâles rayons les flots où se couche mystérieusement le soleil.

Que quelques mythes aient pu prendre ainsi naissance, cela est possible. Que tous les dieux aient eu une telle origine, cela ne saurait être admis un seul instant. Les causes qui font naître les croyances

religieuses, et sur lesquelles nous avons suffisamment insisté, sont entièrement indépendantes de ces subtilités linguistiques.

Examinons maintenant comment sont sortis des éléments qui précèdent les grands cultes, dits monothéistes, qui depuis tant de siècles règnent sur la majorité des hommes. Les plus répandus sont le judaïsme, le bouddhisme, le christianisme et l'islamisme.

En fait, ce mot de monothéisme est fort mal imaginé, car aucun culte n'est réellement monothéiste. Si ces religions admettent un dieu principal créateur de toutes choses, - et encore ce dieu comprend-il dans la plupart d'entre elles trois personnes, - il est entouré de nombreuses divinités inférieures, saints, anges, prophètes, etc., ayant aussi leur culte. Le panthéon hindou ou chrétien n'est pas moins riche en divinités que l'était l'Olympe.

Une des plus anciennes religions que nous connaissons, le judaïsme, est habituellement citée comme monothéiste ; mais c'est une assertion qui, pour un lecteur attentif de la Bible, ne soutient pas l'examen. Loin d'être monothéistes, les Juifs ont adoré un grand nombre de dieux. Sans doute Jéhovah réclamait sans cesse la priorité par la voix de ses prêtres, mais ses réclamations répétées sont peu écoutées, comme le prouve la nécessité où il se trouve de les renouveler fréquemment ; bien souvent le peuple a plus de confiance dans ses autres dieux qu'en Jéhovah lui-même. Nous voyons au troisième livre des Rois que Salomon dédie des temples à Astarté, à Moloch et à divers dieux. Les menaces de Jéhovah ne semblent pas effrayer beaucoup plus les descendants de Salomon qu'elles n'avaient effrayé ce dernier, car Roboam offre en adoration à Israël des veaux d'or. Au même livre des Rois, on voit que Baal possédait à lui seul 450 prophètes dans Israël ; ce qui implique évidemment un culte très répandu. Il y avait bien d'autres divinités, du reste, adorées par les Juifs. Le culte de Priape notamment y semblait solidement constitué. Au chapitre XV du troisième livre des Rois, il est dit en effet que : « Asa purgea Jérusalem des idoles que son père y avait dressées. Il ôta aussi l'autorité à sa grand'mère Maacha, *afin qu'elle n'eût plus l'intendance des sacrifices à Priape.* » Le culte fétichiste des pierres existait également, car nous voyons Isaïe reprocher à Israël d'avoir mis sa confiance dans les pierres des torrents : « Vous avez mis votre

confiance dans les pierres des torrents ; c'est là votre partage. Vous avez répandu des liqueurs pour les honorer, vous leur avez offert des sacrifices. »

Naturellement, les auteurs de la Bible, sectateurs de Jéhovah, qualifiaient de faux dieux tous les rivaux de leur divinité ; mais bien que l'histoire des Juifs ne soit connue qu'à travers ces relations intéressées, elle suffit pour assurer que les dieux adorés par eux ont été nombreux, et que Jéhovah, malgré ses incessantes récriminations, n'a obtenu que fort tard une supériorité bien marquée.

Il l'obtint cependant, et nous voyons par là un exemple du passage du polythéisme au monothéisme. C'est ainsi toujours, du reste, qu'il s'effectue. Le Dieu qu'on suppose le plus puissant finit par obtenir la suprématie sur ses rivaux et les supplanter. Chez les Grecs, Jupiter, qualifié de roi des dieux et des hommes, avait fini aussi par prendre une suprématie marquée sur les autres dieux, et, si le culte des vieilles divinités mythologiques eût duré plus longtemps, il fût devenu aussi monothéiste que les cultes juif et chrétien.

Bien que n'ayant nullement l'intention d'esquisser ici l'histoire des grands cultes monothéistes, je suis obligé de dire quelques mots des plus importants d'entre eux, afin de mettre en évidence les lois générales de leur genèse et de leurs transformations.

Au premier rang des plus anciens et des plus importants se trouvent les deux grands cultes de l'Inde, le brahmanisme et le bouddhisme. Le bouddhisme, fondé par le bouddha Cakya-Mouni, six siècles avant Jésus-Christ, est assurément la plus grandiose des conceptions philosophiques et religieuses qui soit sortie du cerveau des hommes. Il nous offre ce spectacle, étrange pour nous, d'une religion sans dieu, - ce qui ne l'empêche pas d'avoir une morale très pure, - professée par 500 millions de disciples.

Bien entendu, le bouddhisme ne sortit pas plus que le christianisme de toutes pièces de la tête de son fondateur. Par son scepticisme et beaucoup de ses idées philosophiques, il dérive très nettement du brahmanisme qui l'avait précédé et dont les doctrines philosophiques étaient très profondes. « D'où vient cette création ? disent les Védas ;

est-elle l'œuvre d'un créateur ou non ? Celui qui contemple du haut du firmament, celui-là le sait. Peut-être lui-même ne le sait-il pas. »

Dans cette antique religion des brahmes, les êtres étaient considérés comme composés d'éléments indestructibles ; après leur mort, ils se dissolvaient dans leurs principes et retournaient au sein de Brahma, un des dieux de la grande trinité hindoue. Dans une des fables de l'Hitopadésa, le sage Capila, voulant consoler un père de la mort de son fils, lui dit : « A quoi bon de tant t'affliger ? Ne sais-tu pas que le corps, composé des cinq éléments, retourne dans le Pantchatouan (de pantcha, cinq), et se résout dans chacun de ses Principes ? » Tout ce qui meurt était considéré comme renaissant bientôt, sous une forme ou sous une autre, mais avec des éléments semblables, ce qui est exactement ce que la chimie nous enseigne aujourd'hui.

Dans la doctrine du Védanta, une des branches les plus élevées du brahmanisme, il n'existe qu'un seul être, cause du monde, et constituant ce monde lui-même. Tout vient de lui, tout est lui et tout rentre dans lui. Ce n'est que par l'effet d'une illusion que les créatures s'attribuent une existence individuelle hors de la divinité. L'univers n'est qu'un rêve immense qui s'accomplit dans l'esprit suprême.

Il est évident que ces hautes théories philosophiques seraient restées lettres closes pour la foule ; mais pour elle le culte est matérialisé sous forme de divinités innombrables, dont l'existence n'est fictive que pour les fidèles qui ont atteint aux degrés supérieurs de l'initiation. Le culte des morts, notamment, joue un rôle considérable. Le brahmane doit se marier pour avoir des enfants qui puissent rendre un culte à ses mânes. Du reste, le brahmanisme comprend une infinité de sectes qui ont choisi chacune quelques-unes des divinités du Panthéon indien pour objet spécial de leur culte.

C'est de cette antique religion que, par des transitions analogues à celles qui transformèrent le judaïsme en christianisme, est sorti le bouddhisme. Il prit naissance dans des circonstances analogues à celles qui permirent l'éclosion du christianisme. Il apparut parmi des races conquises, où il n'y avait plus pour les foules d'autre philosophie possible que la résignation et l'espoir dans quelque chose de meilleur.

La vie semblait alors si dure que ce quelque chose de meilleur dont l'espérance devait conquérir tant d'âmes fut simplement le néant.

Le développement de cette doctrine ne pouvant trouver place ici, je me bornerai à emprunter à M. Taine quelques extraits, traduits par lui, de l'important ouvrage de Koeppen <sup>1</sup>. Il est regrettable qu'il n'ait pas songé, de même que la plupart des auteurs qui l'ont précédé, à montrer comment la religion nouvelle naquit des cultes antérieurs.

« Il n'y a point de matière première, point de principe qui se développe, point de Dieu créateur et antérieur au monde. Même c'est une hérésie, l'hérésie « du dernier « des six imposteurs, que d'affirmer l'existence d'un être suprême créateur du monde « et de tout ce que le monde contient ».

« L'idée de l'Être stable et subsistant par soi-même est aussi antipathique à leur doctrine que la forme circulaire l'est au carré. Point de cause première. La nature est une série infinie de naissances et de destructions, un enchaînement infini de causes qui sont des effets et d'effets qui sont des causes, une lignée infinie en arrière, infinie en avant, de décompositions et de recompositions qui n'ont pas eu de commencement et qui n'auront pas de terme. Telle est la vue d'ensemble à laquelle ils sont conduits, d'un côté par leur idée maîtresse du néant, de l'autre côté par le spectacle des choses incessamment changeantes. Ayant supprimé les causes fixes, il ne leur reste que la série des effets mobiles ».

Après avoir quitté le palais de ses pères, Çakya-Mouni passe sept années dans la pénitence. « Là le prince de ce monde, Mara, dieu de l'amour, du péché et de la mort, vint l'assaillir avec toutes ses tentations, par la terreur de ses tempêtes, par l'assaut de ses armes, par les attraits de ses filles. Le saint homme demeure calme, l'effroi ne l'ébranle point, car il considère tous les éléments comme une illusion et un rêve. La beauté ne le séduit pas, car les corps les plus charmants ne lui semblent qu'une bulle d'eau et un fantôme. Les démons sont vaincus et l'illumination intérieure commence. Il se rappelle ses naissances antérieures et celles de toute les créatures, il embrasse d'un seul regard les mondes immenses et innombrables, il saisit l'enchaînement infini de tous les effets et de toutes les causes, il perce à travers l'apparence trompeuse du devenir et de l'être, découvre le néant, qui est la vraie substance des choses, et atteint la doctrine suprême qui conduit au salut.

---

<sup>1</sup> Die Religion des Buddha und ihre Entstehung.

« Quatre vérités composent cette doctrine. Toute existence est une souffrance, parce qu'elle comporte la vieillesse, la maladie, la privation et la mort. Mais ce qui a fait d'elle une souffrance, c'est le désir, sans cesse renouvelé et sans cesse contrarié, par lequel nous nous attachons aux objets, à la jeunesse, à la santé, à la vie. - Donc, pour détruire la souffrance, il faut détruire ce désir. - Pour le détruire, il faut renoncer à soi-même « se délivrer de la soif de l'être », ne plus sentir d'attrait pour un objet ni pour aucun être.

« Telle est la doctrine primitive. Très probablement Çakya-Mouni n'est pas allé au delà. Mais, en sondant plus avant, on trouve pour fondement une profonde conception métaphysique, et les penseurs qui sont tous venus plus tard n'ont pas manqué de la dégager. Le sage atteint au renoncement et à l'insensibilité en considérant que tout être étant composé est périssable, qu'étant périssable il est une simple apparence sans solidité ni support, un phénomène en train de disparaître, semblable à l'écume qui se fait et se défait à la surface de l'eau, à l'image qui flotte dans un miroir ; bref, par la conviction profonde que les choses ne sont pas. L'être n'existant pas, la naissance n'existe pas ; par l'anéantissement de la naissance, la vieillesse, la mort, la misère, les lamentations, les douleurs, l'inquiétude, le trouble, sont anéantis. C'est ainsi que le grand amas de douleurs sera anéanti.

« Arrivé à cette conscience de son néant, l'homme échappe à la souffrance ; car la souffrance, comme l'être, n'étant qu'une fumée, s'évanouit avec l'être dans l'évanouissement universel. Il est désormais affranchi ; les événements n'ont plus de prise sur lui, il se repose éternellement dans la pacifique sensation du vide qui est son fond et le fond de toute chose. Il a touché le Nirvâna, il est Bouddha.

« Dans l'espace infini se trouvent un nombre infini de mondes à travers lesquels, pendant des myriades de siècles, émigrent les créatures. Les cieux supérieurs ne touchent plus le monde et sont éclairés par leur propre lumière.

« Là sont les Bouddhas futurs, attendant le moment de s'incarner pour la dernière fois et de sauver les mondes. Toute cette région est encore sous la domination de Mara, le prince du désir, le tentateur des Bouddhas. Pour s'affranchir de lui, il faut s'élever jusqu'à la suivante, entrer dans le monde des formes pures. Là sont les Brahmas, puis les dieux de la pure lumière, plongés dans l'intuition extatique, affranchis du raisonnement, et qui pensent sans succession d'images ; plus haut les êtres vertueux et purs ; plus haut encore, les délivrés, ceux qui ne sont plus assujettis à la métamorphose et ont échappé à la conscience et à la douleur. Au degré

supérieur s'ouvrent les quatre régions du monde sans couleur ni formes, où les corps éthérés eux-mêmes disparaissent ; c'est le ciel des Bouddhas.

« Ces régions sont les suivantes : celle de l'espace sans limites, celle de la sagesse sans limites, celle où il n'y a plus rien, celle où il n'y a plus ni pensée, ni non-pensé ; au delà s'étend le Nirvâna, le pur rien, l'extinction complète.

« Sortir non seulement de la vie, mais de l'être, tel est le souverain bien. C'est à cela que les Bouddhas, à travers des millions d'existences, aspirent et arrivent par des sacrifices et des renoncements infinis, abandonnant ou donnant leurs biens, leur vie, leur chair, la chair et la vie de leurs plus proches bien-aimés, de leurs enfants, de leur femme. »

Séduisante doctrine qui depuis plus de deux mille ans tient la majorité des hommes sous ses lois. De tous les mirages que l'imagination humaine a créés, elle est un des plus charmants peut-être. Quel penseur ne l'a souvent rêvé, ce repos final, ce pur néant que la science nous défend d'espérer ? Le repos du tombeau n'est qu'un repos d'un jour, nous en sortons bientôt sous des formes nouvelles. De ce sommeil trompeur de la tombe, l'infatigable matière se dégage bien vite pour former de nouveaux êtres et recommencer des incarnations nouvelles, sans que rien puisse jamais mettre un terme à ces transmissions éternelles.

Bien que la religion de Bouddha se ramène à la négation de toute divinité, elle a une morale très élevée. Un chrétien convaincu, Max Müller, se voit lui-même obligé de l'avouer : « La morale la plus élevée qui ait été enseignée à l'humanité avant l'avènement du christianisme, dit-il, fut enseignée par des hommes aux yeux desquels les dieux étaient des ombres vaines, par des hommes qui n'élevaient point d'autels, qui n'en élevaient pas même au dieu inconnu. »

Le bouddhisme se rapproche du christianisme non seulement par sa morale et son mépris des choses du monde, mais aussi par ses pompes, son organisation religieuse et le pouvoir spirituel d'un chef unique analogue au pape. Il n'en diffère guère en pratique que par l'idéal de vie future qu'il propose aux méditations des hommes. Au point de vue philosophique, les conceptions du bouddhisme, de même,

du reste, que celles du brahmanisme, sembleront certainement, aux penseurs dépourvus de préjugés, très supérieures à celles du christianisme.

Les circonstances au milieu desquelles naquit le christianisme se rapprochent beaucoup, ainsi qu'il a été dit plus haut, de celles qui présidèrent à la formation du bouddhisme. Rome avait conquis le monde connu ; la paix romaine régnait partout. N'ayant plus à lutter, le colosse commençait à se désagréger ; les vieilles croyances n'avaient plus de prise sur les âmes. Le nombre des déshérités, des misérables, des pauvres, des opprimés, des esclaves, de ceux qui n'avaient rien à espérer était immense. Des illuminés, généralement d'origine juive ou syrienne, fondaient des sectes diverses qui réunissaient de nombreux partisans. Une d'entre elles devait finir par l'emporter ; ce fut celle de Jésus et de Paul qui obtint ce rôle. Tous les peuples n'en formant qu'un sous la loi romaine, une religion universelle, impossible quelques siècles plus tôt, pouvait facilement se constituer.

J'ai montré dans un autre chapitre l'importance du rôle que le christianisme a joué dans le monde. Il n'est pas nécessaire d'y revenir maintenant. L'avenir seul, du reste, appréciera avec une indépendance suffisante le rôle de toutes ces croyances.

### **III. - Comment les Peuples transforment leurs Religions.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les grandes religions qui se sont répandues à travers le monde se sont propagées parmi des races très différentes, et par conséquent parmi des constitutions mentales fort diverses. Faut-il admettre qu'elles ont plié les peuples à leurs dogmes en apparence invariables, ou que ce sont, au contraire, leurs dogmes qui se sont transformés suivant les peuples qui les ont adoptés ? Un croyant quelconque affirmera sans doute que, les dogmes étant invariables, les peuples sont

bien obligés de les accepter sans y rien changer ; mais un observateur attentif reconnaît bientôt, malgré le petit nombre de documents laissés par les historiens, qu'il en est des religions comme des langues et des institutions politiques ; qu'on peut les imposer par la force ou la persuasion à un peuple, mais que ce peuple leur fait bientôt inconsciemment subir des modifications qui les mettent en rapport avec sa constitution mentale, c'est-à-dire avec son caractère, sa façon de sentir et de penser. J'ai montré, dans un autre chapitre, ce qu'était devenu bientôt le latin en Gaule. Les religions et les institutions transportées d'un peuple à l'autre subissent promptement des changements aussi profonds. Quand des hommes remarquables, tels que Cakya-Mouni, Jésus-Christ, Luther, etc., créent ou plutôt transforment une religion, ils ne font en réalité que coordonner des croyances antérieures, et leur faire subir les transformations en rapport avec des nécessités nouvelles. Ces nécessités varient suivant chaque peuple. Tous ceux qui adoptent la religion qui leur est apportée sont obligés de la transformer. Sans doute la lettre du dogme restera invariable ; mais ce sera une vaine formule dont chacun interprétera le sens à sa façon, et, sous cette apparence uniforme d'une même croyance, les peuples divers seront, comme je l'ai dit déjà, fétichistes, polythéistes ou monothéistes.

Entre les conceptions religieuses d'un chrétien comme Descartes et celles d'une vieille dévote qui croit dans la puissance de ses amulettes, ou du lazzarone qui se prosterne devant sa madone mais injurie celle qui se trouve à côté, il n'y a de commun que le nom de leur croyance. Au fond, le fétichisme de la dévote, le polythéisme du lazzarone et le monothéisme probable du philosophe correspondent à des constitutions mentales absolument différentes.

La nécessité de se plier aux sentiments et à l'intelligence de chacun des sectateurs d'un culte avait été bien comprise par les anciennes religions de l'Inde, dont nous avons déjà admiré la sagesse. La conception panthéistique des choses que j'ai citée plus haut serait trop élevée pour être à la portée des foules. Il leur faut des êtres matériels à adorer. Il existe pour elles tout un panthéon de divinités inférieures que les initiés recommandent à leur adoration bien que sachant qu'elles n'existent pas. Le croyant qui veut arriver, par la méditation et l'étude, aux révélations supérieures, passe par une série d'initiations

dans lesquelles la croyance s'épure de plus en plus avec les progrès de son intelligence, jusqu'à ce qu'il arrive à envisager les dieux, les sacrifices, les cérémonies et lui-même comme des formes vaines.

C'est surtout quand une même religion passe d'un peuple à un autre qu'on peut suivre ses transformations. En passant en Chine, le bouddhisme s'est transformé au point qu'on l'a considéré longtemps comme une religion nouvelle, et qu'on a eu beaucoup de peine à découvrir sa véritable origine. La haute philosophie de Cakya-Mouni ne pouvant pénétrer dans des cervelles de race jaune s'est transformée en un véritable polythéisme, dont une des principales divinités est Mâyâ, la mère de Bouddha. Au Thibet et au Japon, le bouddhisme a subi également des transformations profondes. Le christianisme n'a pas eu à en subir, par la raison que son influence en Orient a été absolument nulle. Alors que le bouddhisme a conquis pacifiquement l'Inde et la Chine, les missionnaires chrétiens n'ont jamais pu y obtenir la moindre influence, malgré les guerres sanglantes dont ils ont été la cause. Leur fanatisme et leur intolérance n'ont eu d'autres résultats que de produire la plus vive répulsion chez les indigènes.

Cette conception de la transformation des religions, par chaque peuple jette des lumières profondes sur leur histoire. Sans doute, comme le dit Hegel, « de la religion découle fatalement la forme de l'État ». Mais la religion, d'où découle-t-elle, sinon de la constitution mentale de chaque race, c'est-à-dire de la majorité des individus de cette race ? Dans toutes les questions sociales, c'est toujours à cet élément fondamental que nous nous trouvons obligés de remonter.

Ce serait précisément en y remontant que nous arriverions à comprendre les principales transformations du christianisme, l'islamisme et le protestantisme, véritables adaptations d'un même culte aux besoins de races différentes. L'islamisme, avec sa théorie de l'unité de Dieu, a été certainement une forme purifiée du christianisme, pratiquée par des esprits beaucoup plus distingués que ceux adonnés à ce dernier culte. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à une époque où l'Europe était en pleine barbarie, le dogme nouveau eut pour adeptes des races chez lesquelles la littérature, les arts et les sciences brillaient du plus vif éclat. Dans cet empire immense où flottait, de la Tartarie à l'Espagne, la bannière du prophète, et qui faillit comprendre la France,

florissaient des universités brillantes. Bagdad, Séville, Grenade, Cordoue, etc., comptaient des milliers d'étudiants. Les Arabes traduisaient l'Iliade et l'Odyssée et faisaient en chimie, en astronomie, en physique et dans diverses autres sciences, des découvertes importantes ; ils construisaient des palais dont nous admirons aujourd'hui l'architecture savante. Aucune ville moderne n'a déployé plus de goût et d'élégance que les capitales arabes du X<sup>e</sup> siècle, alors que nous étions encore de purs barbares. Arrivés à une certaine période de grandeur, les Arabes ont subi la loi commune, décliner et mourir ; mais ils ont joué dans l'histoire un rôle dont il ne faut pas permettre à l'intolérance de méconnaître la grandeur.

Le protestantisme a représenté également une forme supérieure du christianisme adaptée aux besoins des peuples qui l'avaient accueillie. Il rendit d'abord le culte moins polythéiste, et plus tard, but qu'il ne se proposait nullement tout d'abord, favorisa l'éclosion de la libre pensée. Il apprit à l'homme à discuter ses croyances et à régler lui-même sa vie. Tel qu'il existe aujourd'hui avec ses sectes innombrables, dont quelques-unes, telles que celle des unitariens, ne reconnaissent pas la divinité du Christ, le protestantisme implique une culture intellectuelle très supérieure à celle que la pratique du catholicisme exige, et représente dans certaines de ses formes la religion la moins en opposition avec la conception des choses résultant des découvertes modernes.

Rien ne serait plus intéressant que d'analyser les dispositions d'esprit qui rendirent la Réforme possible chez certains peuples, impossible chez d'autres ; mais c'est une tâche que nous ne pouvons même pas effleurer ici. Les historiens tranchent facilement le problème en nous représentant Luther créant par sa fantaisie la réforme, Henri VIII établissant le protestantisme en Angleterre, sa fille Marie Tudor rétablissant le catholicisme ; son autre fille Élisabeth obligeant ses sujets à revenir au protestantisme , et les peuples obéissant servilement à tous ces caprices de leurs maîtres ; mais ce sont là des explications enfantines qui ne méritent même pas la discussion.

## IV. - Les Religions de l'Avenir.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les antiques croyances dont nous venons d'esquisser l'histoire étaient en rapport étroit avec les idées des peuples qui les avaient adoptées. Ébranlée par les découvertes de la science moderne, l'antique conception du monde a fini par se trouver en complète opposition avec les vieilles croyances et chaque jour ces dernières perdent un peu de leur empire sur les âmes. Il n'y a que dans les parties du globe où la science n'a pas pénétré encore, telles que l'Orient, que les primitives croyances ont conservé leur empire.

Les découvertes modernes ont ébranlé jusqu'à l'idée de la divinité, qui, il y a peu d'années encore, semblait édiflée sur des bases de granit. La psychologie nous a montré que, confinés absolument dans un étroit relatif, et ignorant la réalité de toutes choses, nous ne pouvions former que des conjectures sans fondement sur leurs origines. Qu'il y ait quelque part des êtres supérieurs à nous, on peut l'admettre ; que ces êtres se soient jamais occupés de nous, il n'en existe pas la preuve la plus légère. Sans doute nous ne pouvons admettre que tous les milliers de mondes qui peuplent l'espace soient arrivés exactement au même degré d'évolution que le nôtre, et il peut s'en trouver dont les habitants les plus misérablement doués au point de vue intellectuel soient aussi supérieurs aux plus grands hommes de l'humanité que Pascal ou Newton peuvent l'être à un crustacé. Mais, je le répète, on ne citerait pas une preuve que l'un de ces êtres ait jamais manifesté autre chose que la plus profonde indifférence pour nous. Le fort peut écraser le faible, le vice triompher de la vertu, cela les préoccupe aussi peu que la vie des insectes que nous foulons en passant. Si de tels êtres existent, si même un créateur tout-puissant, ayant quelque analogie avec notre idée de Dieu, se trouve au sommet des choses, ils ne se sont jamais occupés de nous, et nous n'avons pas à nous occuper d'eux.

C'est en présence de cette conviction croissante dans les âmes que les vieilles croyances s'éteignent, et aujourd'hui une des plus puissantes d'entre elles, le dogme chrétien, perd chaque jour son empire <sup>1</sup>.

Il a régné dix-huit siècles sur les âmes. Pendant ces dix-huit siècles, il a enveloppé l'homme d'illusions, adouci son existence et donné un but à sa vie ; mais, sous l'empire de nécessités nouvelles, il devait subir, comme les religions qui l'avaient précédé, la loi fatale des choses : naître, grandir, décliner et mourir. Devant les clartés froides que la science moderne a projetées sur lui, il ne peut plus vivre, et les générations modernes assistent maintenant aux convulsions qui présagent son agonie.

Sans doute, elles seront terribles, mais ses jours sont certainement comptés. Aujourd'hui, les vieux dogmes luttent en désespérés ; l'hérédité les rend encore puissants sur les âmes, et, par moments, nous les voyons énergiquement revivre. Nous avons assisté à une renaissance semblable au lendemain de nos désastres. En dépit des conquêtes de la science moderne, on a vu une assemblée souveraine, composée d'hommes instruits et distingués, voter une loi déclarant d'utilité publique « l'église que l'archevêque de Paris, à la suite d'une souscription nationale, proposait d'élever sur la colline de Montmartre en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus, pour appeler sur la France, et en particulier sur la capitale, la miséricorde et la protection divines ». L'église dédiée à ce culte du Sacré-Coeur, fondé autrefois par une pauvre fille hystérique, hallucinée et folle, fut construite avec cette

---

<sup>1</sup> Les théologiens ont à peu près renoncé eux-mêmes à trouver une preuve de l'existence de la divinité et en sont réduits, comme base de leurs démonstrations, à des appels au sentiment. Voici par exemple un extrait que j'emprunte à un journal scientifique catholique, d'un cours professé par un M. Alix, que le journaliste qualifie de chef de la doctrine de l'université catholique : « Nous sommes certains, dit ce « théologien, que Dieu existe. Cependant aucune expérience ne peut le démontrer, et « l'homme religieux n'en a pas d'autres preuves matérielles que les battements qui « agitent son cœur à l'idée qu'on pourrait lui arracher sa croyance. On pourrait en « dire autant de l'existence de l'âme. » (Revue médicale, 20 novembre 1876, p. 648.)

Si nous étions obligés de nous contenter dans les sciences des preuves que peuvent fournir les battements de notre cœur en faveur de telle ou telle doctrine, je doute que les progrès réalisés depuis Aristote aient été bien marqués. Le cœur des théologiens a battu fortement à l'idée qu'on pourrait leur arracher leurs croyances en l'immobilité de la terre. Mais, heureusement pour les progrès de l'humanité, personne en dehors des théologiens n'attache d'importance à de pareils arguments.

dédicace : « *Sacratissimo cordi Jesu Christi Gallia poenitens et devota.* »

Le sceptique peut considérer de tels phénomènes d'un oeil railleur ; le philosophe, qui remonte aux nécessités qui les ont engendrés, y voit une preuve nouvelle de ce besoin d'illusions qui vit dans l'âme des hommes, et dont on peut certainement dire qu'après le sentiment de la faim, il est un des plus énergiques.

Le sentiment religieux est tellement enraciné dans les âmes, qu'il reparaît toujours sous une forme quelconque, même chez ceux qui, par l'étendue de leur culture, sembleraient soustraits à son empire. La religion des philosophes s'appelle la métaphysique. Les forces de la nature, pesanteur, attraction, etc., par lesquelles nous essayons aujourd'hui d'expliquer des phénomènes incompréhensibles, et qui restent tout aussi incompréhensibles, du reste, après nos explications, ne sont pas sans parenté avec les anciens dieux qui soutenaient le monde. La nature elle-même, cette bienfaisante et mystérieuse nature à laquelle nous laissons maintenant le soin de guérir nos maladies, n'est pas sans ressemblance avec la providence de nos pères.

L'homme réussira-t-il jamais à se soustraire à ce besoin religieux qui est au fond de lui-même ? Cela est bien douteux, et sans doute le dernier homme exhalera son dernier soupir en invoquant encore ces vains mais puissants fantômes.

Si les dieux doivent périr pour toujours, ce ne sera sûrement pas le siècle actuel qui les verra périr. L'ancienne religion n'est pas morte encore, et déjà nous en voyons se former une nouvelle en possession d'un idéal nouveau.

Cet idéal nouveau, que des espérances fondées sur les étonnantes découvertes de la science moderne ont fait naître, n'est pas encore constitué sous forme de religion, mais il ne lui manque guère que ce nom. Le bonheur n'est plus réalisable dans une vie future, mais dans le monde actuel, grâce à une réorganisation radicale des sociétés modernes. Une divinité supérieure, nommée Progrès, et d'autres divinités accessoires, telles que l'Humanité, la Liberté, la Fraternité, l'Égalité, conduiront l'homme au bonheur.

La religion nouvelle a déjà ses croyants, elle aura bientôt ses martyrs. Les peuples s'apprêtent maintenant à se massacrer pour l'idéal nouveau, avec autant d'acharnement et de conviction qu'ils l'ont fait jadis pour les idéals anciens qu'ont adorés leurs pères.

Il serait difficile de prévoir ce que produira la religion future, en train de se former maintenant. A en juger par les aspirations de ses diverses variétés de sectateurs, elle ne promet pas d'être plus tolérante ni moins cruelle que les anciennes. Tout porte à croire, au contraire, qu'elle sera plus dure.

L'idéal nouveau n'est pas plus réalisable, en effet, que ceux qui l'ont précédé, mais l'idéal ancien ne devait se réaliser qu'après la mort, et personne ne pouvait savoir qu'il avait été trompé. Avec l'idéal nouveau, il sera vite facile, au contraire, de voir qu'on s'est trompé ; on déclarera naturellement alors qu'on s'y est mal pris, et il faudra recommencer à chaque génération des démolitions et des réorganisations nouvelles.

Impuissante devant ces fatalités, la science doit se borner à les prévoir. Elle essaie d'éclairer les hommes, mais avec la claire conscience du peu de succès de ses tentatives. C'est la passion, et non la froide raison, qui conduit les foules. La raison peut instruire l'homme, elle ne saurait créer une religion pour lui. C'est aux hallucinés qu'appartient ce rôle. Le monde n'en a jamais manqué.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre V.

---

### Développement de la morale.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Variabilité de la morale.* - Origine de la morale. - Hypothèses erronées sur son invariabilité. - Preuves de sa transformation. - II. *Morale des animaux.* - Développement des qualités morales chez l'animal. - Impossibilité d'établir une séparation entre le sens moral de l'homme et celui des animaux. - III. *Morale des êtres humains inférieurs : sauvages, femmes et enfants.* - État barbare de la morale des sauvages. - Absence d'idées de justice et de bienveillance - Pourquoi la morale de quelques tribus sauvages est assez développée. - La morale de l'enfant de l'homme civilisé se rapproche de celle du sauvage. - État inférieur du développement moral de la femme. - IV. *Les facteurs de la morale.* - Il n'y a point de principes absolus d'où on puisse déduire la morale, mais il existe des facteurs nombreux, variables suivant les temps, qui la déterminent. - Influence de ces divers facteurs. - L'utilité. - L'opinion. - Le milieu. - La sélection. - La coutume. - La sympathie. - La religion. - L'éducation. - Les lois. - L'intelligence et la raison. - V. *Évolution future de la morale.* - L'état moral d'un peuple a généralement plus d'influence sur sa destinée que l'état de son intelligence. - Influence de l'abaissement de la moralité romaine sur la décadence de Rome. - La morale actuelle s'appuie sur des croyances en voie de disparaître. - Formation de la morale de l'avenir.

## I. - Variabilité de la Morale.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

On définit habituellement la morale l'ensemble des règles d'après lesquelles nous dirigeons notre conduite.

Le sens moral serait l'aptitude qui permet à l'homme de discerner le bien et le mal, de juger si les motifs qui le font agir, lui et ses semblables, méritent d'être glorifiés ou blâmés.

L'origine de cette aptitude a été, de la part des philosophes, l'objet de controverses qui ne semblent pas près d'être terminées. Il n'y a pas bien longtemps encore, c'était une croyance générale que le sens moral est une faculté innée, irréductible, établie en nous par un créateur, et qui nous permet des jugements absolus, sans appel, malgré les suggestions de l'intérêt et des passions. Les défenseurs de cette doctrine, qui ont compté des penseurs tels que Kant, Condorcet, Buckle, etc., soutiennent que la morale de tous les peuples est identique et reste invariable à travers les âges. « Sans conteste, dit Buckle dans un passage que j'ai déjà cité, on ne trouvera rien au monde qui ait subi aussi peu de changements que ces grands dogmes qui composent le système moral : faire du bien à autrui, sacrifier à son prochain ses propres volontés, l'aimer comme soi-même, pardonner à ses ennemis, contenir ses passions, honorer ses parents, respecter ceux qui sont au-dessus de vous. »

Condorcet soutenait également que la morale de toutes les nations a été la même, et Kant disait que dans la morale nous ne sommes pas allés plus loin que les anciens.

Les découvertes de la science moderne montrent combien est peu fondée une telle croyance. Elles ont prouvé que cet oracle mystérieux et surnaturel, appelé le sens moral, s'est formé sous l'influence de causes faciles à mettre en évidence, qu'il a varié suivant les temps et

les races, et qu'aux âges primitifs les lois de la morale moderne eussent été absolument incompatibles avec les conditions d'existence des hommes. Si nos premiers ancêtres avaient fait du bien à autrui, sacrifié à leur prochain leurs propres volontés, ménagé les vaincus, conservé des bouches inutiles, ils ne seraient jamais sortis de la barbarie primitive et aucune civilisation n'aurait pu naître.

En étudiant dans divers chapitres de cet ouvrage le développement de nos conceptions et notamment de celles relatives à l'évolution de la famille, j'ai montré combien nos idées morales avaient subi des transformations profondes. Pascal résume nettement leur histoire quand il dit que « le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses ». Sans doute il en a été ainsi, mais ce n'est pas par suite des caprices humains, comme le croyait le grand penseur. Les causes qui ont transformé les vertus en crimes, appartiennent à ces nécessités qui échappent aux volontés des hommes, et c'est très justement que « ce qui est vérité en deçà des Pyrénées est erreur au delà ».

Rechercher quelles furent ces nécessités et comment se sont lentement transformées les lois morales qui dirigent notre conduite sera le but de ce chapitre.

## **II. - Morale des animaux.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Pour bien comprendre l'évolution de la morale chez l'homme, nous l'étudierons d'abord sous ses formes les plus inférieures, et commencerons par rechercher ce qu'elle est chez les animaux.

L'étude des sociétés animales prouve que, chez beaucoup d'entre elles, les qualités morales sont très développées. J'ai déjà eu occasion de montrer que le dévouement au bien de la communauté, l'abnégation, le travail, l'épargne, le courage, l'obéissance aux ordres des supérieurs, la tendresse pour les petits, la constance dans l'affection,

s'y observent fréquemment. Plusieurs de ces qualités sont même plus développées chez les animaux que chez bien des sauvages, ce que l'on comprend facilement, en se souvenant que les ébauches de la civilisation créent d'abord des conditions peu favorables au développement des qualités que nous venons de mentionner. Les mêmes animaux, que nous voyons se dévouer entre eux, tuent souvent ceux des leurs qui, blessés, ne pourraient plus suivre le troupeau et seraient condamnés à périr misérablement, comme si un secret instinct les avertissait que cette mort rapide est le meilleur service qu'ils leur puissent rendre. C'est là exactement ce que font les sauvages qui tuent leurs parents trop âgés pour suivre la tribu dans ses pérégrinations.

En présence des sentiments manifestés par les animaux, on comprend très bien que des naturalistes, cependant fort religieux, comme Agassiz, aient pu arriver à cette conclusion que « la gradation des facultés morales dans les animaux supérieurs et dans l'homme est tellement imperceptible que, pour dénier aux premiers un certain sens de responsabilité et de conscience, il faut exagérer outre mesure les différences qu'il y a entre eux et l'homme ».

Le grand naturaliste Darwin est un de ceux qui ont réuni le plus de faits démontrant que la morale de l'homme est l'épanouissement de la morale des animaux ; mais il semble que les conclusions à tirer des faits réunis par lui l'aient un peu effrayé. Après avoir montré que certains animaux, comme le chien, savent parfaitement délibérer, choisir entre des motifs contraires, et « possèdent quelque chose qui ressemble beaucoup à la conscience », il arrive à conclure de la façon suivante : « Je partage entièrement l'opinion des auteurs qui admettent que, de toutes les différences qui existent entre l'homme et les animaux, c'est le sens moral ou la conscience qui est de beaucoup la plus importante. »

Je crois qu'en énonçant cette proposition, l'illustre naturaliste était sous l'empire de préjugés héréditaires auxquels il n'avait pas encore su se soustraire. En se basant précisément sur les faits si probants qu'il invoque, on pourrait retourner sa proposition et dire : Que, de toutes les différences qui séparent l'homme des animaux, c'est le sens moral ou la conscience qui est de beaucoup la moins importante.

Les raisons sur lesquelles se fonde Darwin pour différencier la morale de l'homme de celle des animaux sont en réalité très -faibles : « Un être moral, dit-il, est celui qui est capable de comparer ses actes ou ses motifs passés ou futurs, et de les approuver ou de les désapprouver. Nous n'avons aucune raison pour supposer que les animaux inférieurs aient cette faculté ; par conséquent, lorsqu'un singe brave le danger pour sauver son camarade, ou prend à sa charge un singe orphelin, nous n'appelons pas sa conduite morale. Mais, dans le cas de l'homme, qui seul peut être considéré avec certitude comme un être moral, les actions d'une certaine classe sont appelées morales, qu'elles soient exécutées après délibération, après une lutte contre des motifs contraires, par suite des effets d'habitudes acquises peu à peu, ou enfin d'une manière impulsive et par instinct. »

Il semblerait, d'après le commencement de ce passage, qu'il n'y aurait d'être moral que celui qui est capable de comparer ses actes ou ses motifs passés ou futurs et de les approuver ou de les désapprouver. Même s'il en était ainsi, on ne pourrait refuser le sens moral à certains animaux comme le chien, par exemple. Ce dernier sait très bien, en effet, approuver ou désapprouver ses propres actes et éprouver des remords. Nous en avons la preuve dans la violence de ses lamentations, lorsqu'après avoir, par exemple, cédé à un accès de gourmandise et dérobé l'aliment de son maître, il réfléchit aux conséquences de sa faute, c'est-à-dire à la mauvaise impression qu'elle produira et peut-être au châtement qui l'attend. A la fin du paragraphe que je citais plus haut Darwin ajoute que chez l'homme, -- pourquoi uniquement chez l'homme ? - les actions peuvent être morales bien qu'instinctives, et il confirme cette assertion dans le passage suivant : « Un acte souvent répété par nous finit par se faire sans hésitation, sans délibération, et alors ne se distingue plus d'un instinct ; personne ne prétendra cependant que cet acte cesse d'être moral. Nous sentons tous, au contraire, qu'un acte ne peut pas être considéré comme parfait, comme accompli de la manière la plus noble, s'il n'est pas exécuté impulsivement sans réflexion et sans efforts, exécuté, en un mot, comme il le serait par l'homme chez lequel les qualités requises sont innées. »

Je partage entièrement sur ce dernier point l'opinion de Darwin ; je tâcherai même de montrer que la morale n'est réellement constituée que quand elle est devenue tout à fait instinctive. Mais, par cela même

qu'il en est ainsi, il n'y a aucune raison de refuser le sens moral aux animaux sous le prétexte que leur conduite est le plus souvent instinctive. Si l'homme n'était bon et vertueux que par raison, au lieu de l'être par nature, c'est-à-dire par instinct, si sa morale n'avait pour base que d'abstraites raisonnements, les hommes bons et vertueux seraient plus rares que les diamants à la surface du globe. L'homme n'ayant que la raison pour guide peut bien exister dans les livres, mais il n'a jamais été donné à un oeil humain de le contempler. La raison ne nous sert guère qu'à chercher après coup des motifs aux actes que nos sentiments nous ont fait accomplir, et il est rare que les motifs qu'elle croit découvrir soient réellement ceux qui nous font agir.

### **III. - Morale des êtres humains inférieurs : sauvages, femmes et enfants.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Nous avons déjà eu occasion de montrer combien, relativement à nos idées modernes, la morale des sauvages est inférieure. Tuer et piller sans scrupule tous les individus étrangers à leur tribu, massacrer leurs parents âgés, manger leurs femmes quand elles vieillissent, tuer et souvent dévorer leurs enfants quand ils sont trop nombreux, vivre dans la promiscuité la plus complète, leur semble tout naturel. Comparée aux règles idéales d'après lesquelles nous avons la prétention de juger tout le genre humain, cette morale est assurément grossièrement barbare. Elle est cependant exactement adaptée à leurs conditions d'existence et a les mêmes sanctions que la nôtre, c'est-à-dire l'opinion appuyée par des prescriptions légales et religieuses. Quand un Vitien enterre en cérémonie sa mère vivante parce qu'elle ne peut plus gagner sa vie et approche de la vieillesse, il est convaincu, et toute sa tribu est convaincue comme lui, qu'il remplit un devoir. Aussi les parents et amis sont-ils invités à la cérémonie qui se fait en grande pompe et commence par un grand festin. En réalité, fait remarquer Lubbock, ils considèrent cet usage comme une si grande preuve d'affection qu'on ne peut trouver que des fils pour s'en

acquitter. Ils ont, du reste, indépendamment des nécessités résultant de leurs conditions d'existence, des motifs religieux pour justifier leur conduite. Suivant eux, en effet, l'individu mort devant revivre au ciel dans l'état où il a quitté la terre, leur désir est que leurs parents meurent avant d'avoir été trop affectés par la vieillesse, et ce désir est partagé par les parents eux-mêmes. Il ne faut pas oublier quand nous jugeons la morale et les moeurs des races inférieures, que les idées et les principes avec lesquels nous les jugeons n'ont pu être acquis qu'après des milliers d'années d'efforts. Pour comprendre la genèse des conceptions morales du sauvage, il faut absolument mettre de côté ces idées de justice, de bienveillance, de respect de la vie humaine que de lentes élaborations séculaires ont fixées dans nos âmes. L'Australien n'a même pas de mots dans sa langue pour les exprimer. Il ne saurait les comprendre, et, le jour où il arriverait à les comprendre, il ne serait plus un sauvage. « Dans quelques langues de la Polynésie, dit J. Lubbock, il n'y a qu'un seul mot pour bon et bien, pour mauvais et mal. Aussi les missionnaires ont-ils eu beaucoup de peine à faire comprendre aux Calédoniens, par exemple, qu'il est mal de manger son semblable. « Je t'assure que c'est bon, » répondaient-ils au révérend évêque qui leur disait que c'est mal. »

Ce n'est pas sans doute que certains sauvages ne pratiquent parfois les vertus que nous avons constatées, du reste, chez les animaux. Elles sont même plus naturelles que les instincts contraires, et, lorsque les conditions d'existence résultant de la formation des sociétés ne les ont pas détruites, on les observe généralement. Dans les pays où la douceur du climat, l'abondance de la nourriture rendent la vie facile, la destruction des vieillards, des enfants et des bouches inutiles, ne s'observe pas ; les individus ont des moeurs simples, hospitalières, et sont toujours prêts à s'entraider. Certaines tribus de l'Inde, qui semblent des représentants des races indigènes qui occupaient le pays avant l'invasion aryenne, telles que les Kols, les Santals, etc., possèdent à un haut degré le sentiment du devoir. Ils sont excellents laboureurs, chasseurs et guerriers, et si braves, au dire de Tylor, qu'ils se font tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre. Les Kurubars du Dekhan ne mentent jamais, et cette réputation est si établie, que dans les contestations ce sont eux qu'on croit toujours. On leur confie sans hésitation la garde d'une récolte, parce qu'on sait qu'ils sont si honnêtes qu'ils mourraient de faim plutôt que de dérober un seul grain.

C'est très exceptionnellement, malheureusement, que se sont rencontrées les conditions qui ont donné aux races inférieures une morale élevée, et il faut avancer généralement assez loin dans l'histoire pour que la morale des peuples inférieurs commence à s'épurer. Relativement à nos idées modernes, la morale des Grecs du temps d'Homère, quand on l'examine de près, n'était pas très supérieure à celle des sauvages.

C'est surtout en examinant la morale des enfants, qui pendant la première partie de leur vie mentale reproduisent, comme nous le savons, les phases par lesquelles ont passé leurs ancêtres, que nous pouvons reconnaître à quel point la morale de ces ancêtres a été inférieure. J'ai déjà montré combien le sens moral est nul chez l'enfant. Gourmands, voleurs, cruels, égoïstes, ignorant absolument la pitié, ne sachant pas résister à leurs impulsions, ils représentent très bien l'état moral des sauvages et des premiers hommes. Le seul mobile de leur conduite est la crainte. Ce n'est que par elle, et en aucune façon par des discours, qu'on arrive à les habituer à dominer un peu leurs instincts, du moins quand ces instincts ne sont pas trop forts, car, lorsqu'il s'agit de quelque chose de bien tentant, comme de battre un camarade plus faible, torturer un animal, voler quelque gourmandise, etc., l'enfant qui semble le mieux élevé ne résiste guère à la tentation.

La femme, qu'on peut considérer au point de vue intellectuel comme intermédiaire entre l'enfant et l'homme, n'occupe pas évidemment la même place au point de vue moral. Elle peut être assurément rangée parmi les êtres inférieurs dont la moralité est faible, mais ce qu'elle en possède diffère beaucoup de celle de l'homme et de l'enfant. Elle a une morale d'impulsion sur laquelle les idées d'équité, et même souvent d'intérêt personnel, n'ont aucune prise. Cette morale sans fixité, que je qualifierais volontiers de barométrique, en ce sens qu'elle est aussi variable que les oscillations de la colonne mercurielle dans le baromètre, dépend tout à fait du milieu et des circonstances où les femmes se trouvent ou, en d'autres termes, de l'instinct du moment. Celles invariablement bonnes ou invariablement mauvaises sont l'exception. Ce qu'elles apportent généralement en naissant, et ce qui les différencie essentiellement de l'homme enfant, qui n'est qu'un petit animal égoïste et cruel, c'est un fonds de douceur, de sympathie, de

pitié et de dévouement pour les êtres faibles et malheureux, aussi instinctif chez elles que le besoin de couvrir chez l'oiseau. Alors que l'homme enfant ne songe guère qu'au mal qu'il pourra faire, la petite fille a des instincts de générosité et de dévouement qu'il faut qu'elle satisfasse sur un être ou un objet quelconque. Le chat, l'oiseau, la fleur, la poupée, le mendiant du coin, sont indifféremment l'objet de sa sympathie. A l'âge des passions, ce besoin de dévouement se localisera sur l'individu qu'elle aimera. Sa morale sera exactement alors la morale nécessaire pour lui plaire, et elle n'ira pas au delà. L'importance de leur réputation, la nécessité de ne faire que ce qui plaît à l'homme et la peur du diable sont à peu près les seules bases sur lesquelles on puisse s'appuyer, et sur lesquelles on s'appuie, en effet, dans l'éducation des filles, pour leur donner une moralité, sinon réelle, au moins apparente. Elle leur suffit et nous suffit.

C'est précisément cette absence de sens moral chez les femmes, jointe à la faiblesse de leur intelligence, qui rend si dangereuse l'influence qu'elles arrivent souvent à prendre dans les affaires sérieuses. Une société qui les laisserait s'occuper des affaires publiques serait vouée à une désorganisation aussi rapide que profonde. L'homme n'attache guère d'importance à ses hommages banals et à ses galanteries sentimentales, derniers vestiges du vieux régime catholico-féodal. Il sait très bien que l'individu le plus intelligent peut s'éprendre de la femme la plus bornée, comme il peut être victime d'un coryza ou d'un dérangement intestinal ; il sait aussi qu'entre la plus grande dame et la plus modeste femme de chambre, il n'y a guère qu'une différence de costumes et de manières, au besoin bien vite effacée ; mais la femme ignore tout cela. Nos hommages, elle les prend au sérieux ; l'influence incontestée qu'elle exerce, elle l'attribue à son intelligence. L'idée qu'on laisse prendre ainsi aux femmes d'elles-mêmes leur prépare bien des déceptions. Loin de les encourager dans ces illusions, leur éducation devrait tendre à leur montrer la nécessité de ne pas sortir du rôle modeste, mais suffisant pour leurs aptitudes cérébrales, que la nature leur a donné. Créées pour la vie intérieure et les occupations du foyer - toujours bien vide sans leur présence -, elles n'en doivent pas sortir.

## IV. - Les facteurs de la Morale.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Des motifs divers, tels que la conscience, la raison, la sympathie, l'utilité, etc., ont été successivement considérés comme les bases de la morale. Les philosophes qui les ont invoqués ont commis cette erreur, que nous avons souvent combattue, d'attribuer à une seule cause ce qui est dû à plusieurs. Leurs efforts infructueux depuis plus de deux mille ans pour déduire la morale de certains principes, auraient dû cependant les éclairer sur l'impossibilité d'une telle tâche. Il n'y a point de principes absolus, indépendants des institutions humaines, d'où l'on puisse, par des raisonnements abstraits, déduire la morale ; mais il y a des facteurs, variables suivant les époques, qui la déterminent. Ces facteurs sont très nombreux, ainsi que nous allons le montrer en examinant les principaux d'entre eux.

**INFLUENCE DE L'UTILITÉ.** - Les lois morales représentant forcément l'opinion de la majorité des membres de la société où elles se sont formées, et qui les ont acceptées, on conçoit que ce seront les choses utiles au bonheur de cette société qui seront considérées comme morales. Il est facile de reconnaître, en effet, que ce n'est guère, en dernière analyse, que le degré de bonheur ou de souffrance, c'est-à-dire d'utilité, qu'un acte doit procurer aux membres d'une société, qui le fait qualifier de bon ou mauvais. Le but de tous nos efforts se ramène toujours, quelles que soient nos croyances philosophiques ou religieuses, à un bonheur à éprouver sous une forme ou sous une autre, ou à une peine à fuir.

Mais les actions qui nous procurent notre bonheur à nous ne sont pas toujours celles qui sont utiles aux autres. Sans doute, il y a parfois concordance entre les premières et les secondes, et les partisans de la morale utilitaire ont eu raison alors de faire remarquer que notre intérêt bien entendu est d'agir dans l'intérêt général, mais cette concordance est en réalité exceptionnelle. Il faut donc une obligation

plus puissante que la simple notion d'utilité pour nous amener à sacrifier notre intérêt à celui des autres. Je ne saurais par conséquent admettre, avec Spencer, que ce sont surtout les expériences d'utilité organisées et consolidées à travers toutes les générations passées qui ont créé nos facultés d'intuition morale.

L'utilité est un facteur important de la morale, mais il n'acquiert son importance que parce que d'autres facteurs, tels que l'opinion, la loi civile et religieuse, etc., amènent volontairement ou non l'individu à obéir aux nécessités du bonheur général. Sans leur influence, l'homme, ayant à choisir entre son propre intérêt et celui de la communauté, obéirait toujours aux suggestions de l'égoïsme.

**INFLUENCE DE L'OPINION.** - Au premier rang des facteurs de la morale, nous plaçons l'opinion. C'est elle qui maintient, et est seule d'abord à maintenir, les conventions morales nécessaires à l'existence d'un groupe donné d'individus. Les prescriptions légales et religieuses suivent l'opinion, mais ne la précèdent pas. Quand l'opinion vient à changer, ces prescriptions sont condamnées, elles aussi, à changer. De tous les mobiles qui peuvent conduire les hommes, l'approbation ou la désapprobation de leurs semblables constituent les plus énergiques. L'opinion est la puissance que redoutent le plus la majorité des hommes. C'est elle qui fait mourir le soldat à son poste, fait supporter à l'Indien sans pâlir les tortures du supplice, et nous fait sacrifier nos intérêts les plus chers au soin de notre réputation et de notre honneur. En fait, ce n'est que chez un nombre d'individus fort restreint, que la considération de la conduite en elle-même, et non de la façon dont les autres la jugeront, ait une influence quelconque sur les actions.

C'est donc l'opinion qui a créé ce que nous nommons le bien et le mal, le vice et la vertu, conceptions qui n'ont de valeur réelle que relativement aux sociétés au sein desquelles elles sont nées. Appliqués à la nature, de tels mots n'auraient aucun sens. Dans l'univers, il n'y a ni bien ni mal, il n'y a que des nécessités, et il n'est pas besoin de longues réflexions pour le comprendre. La foudre tombe indifféremment sur le palais du riche ou sur la chaumière du pauvre. Les mêmes fatalités entourent l'existence d'un misérable parasite intestinal et celle du plus puissant génie, et, pour assurer la reproduction d'êtres infimes,

auprès desquels une moisissure constitue un organisme supérieur, les plus utiles bienfaiteurs de l'humanité sont condamnés à périr.

Aussitôt que les hommes se réunirent en société, des nécessités impérieuses déterminèrent la naissance du bien et du mal. Certaines qualités, le courage, la fidélité, le patriotisme, la discipline, l'esprit de dévouement, donnaient de tels avantages aux agglomérations qui les possédaient, qu'elles devaient être entourées de marque d'approbation générale, alors que les défauts contraires, la lâcheté, la déloyauté, étaient trop nuisibles à tous pour ne pas être universellement méprisés. C'est ainsi que le courage, la fidélité, le patriotisme, devinrent des vertus ; la lâcheté, la déloyauté, des vices. En pratiquant ces vertus, même quand elles devaient rester ignorées, l'individu éprouvait une sorte de représentation de l'approbation qu'elles inspiraient. En cédant aux impulsions des vices, la même représentation de la désapprobation générale devait produire ce que nous appelons le remords et la honte.

Les vices et les vertus étant les produits de l'opinion, et l'opinion étant créée elle-même par la nécessité que les conditions d'existence engendrent, nous ne devons pas nous étonner de voir l'opinion qualifier crimes ou vertus, suivant les temps, des choses fort différentes, et nommer vertu à une époque ce qu'elle devait ensuite qualifier de crime à une autre. Chez la plupart des peuples, le vol, le meurtre à l'égard des étrangers à la tribu, même quand on n'était nullement en guerre avec eux, ont été considérés comme des actes recommandables, et dont il y avait lieu de se glorifier. Chez beaucoup de sauvages, un homme ne trouve pas à se marier sans avoir au préalable tué quelqu'un. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, on va scalper ses voisins d'une autre tribu par simple distraction, absolument comme on va chez nous chasser le canard ou le lapin.

Même chez des peuples aussi civilisés que les Grecs et les Romains, il n'y avait aucune notion de devoir à l'égard de l'étranger ou de l'ennemi, qualifications presque synonymes. Phébidas, s'étant emparé en pleine paix de la citadelle des Thébains, Agésilas, interrogé sur la justice de cette action, répondit : « Examinez seulement si elle est utile à la patrie ; dans ce dernier cas, elle est bonne. » A des

époques très avancées de la civilisation latine, l'étranger n'avait pas le droit d'invoquer la loi romaine.

**INFLUENCE DU MILIEU.** - L'influence du milieu a été assez étudiée dans cet ouvrage, pour que je puisse me borner à la rappeler. L'homme dépend de son milieu physique ou mental, et c'est surtout des exigences de ce milieu que découle sa constitution morale. Ce n'est que quand ce dernier vient à changer, que sa morale peut à la longue changer également. Le milieu d'un peuple guerrier n'est pas celui d'un peuple commerçant, et forcément sa morale est autre. Celle d'une société un peu nombreuse, où la division des fonctions existe, ne peut être celle d'une faible tribu. A mesure que le milieu croît en complexité, les hommes deviennent de plus en plus dépendants les uns des autres, et cette dépendance est l'origine de bien des qualités morales. Les sentiments de violence, d'égoïsme, d'hostilité contre les autres, tendent forcément à disparaître. La nécessité de s'aider réciproquement, de respecter ses engagements, pour obtenir le même traitement des individus avec lesquels on est en relation, apparaît bientôt.

**INFLUENCE DE LA SÉLECTION.** - La sélection n'a joué qu'un rôle assez faible dans l'évolution de la morale ; cependant son influence a dû intervenir plusieurs fois. Quand l'opinion a sanctionné certaines qualités, et que les prescriptions civiles et religieuses leur ont aussi apporté leur sanction, ceux qui s'en écartent trop doivent disparaître. Les hommes violents, querelleurs, ont contre eux tout le monde, et sont éliminés bientôt ; ceux qui, dans un milieu travailleur, ne peuvent se plier à un travail régulier, l'Indien aux États-Unis, par exemple, finissent par disparaître également. La sélection agit donc en éliminant les instincts nuisibles à la conservation de l'espèce.

**INFLUENCE DE LA COUTUME.** - La coutume est ce qui a été établi par l'opinion, et ce qui donne aux lois morales leur principale force. Elle varie naturellement d'un temps à l'autre, d'une race à l'autre. Chez certains peuples, la coutume exige qu'on tue ses parents âgés ; chez d'autres, qu'on les protège ; et le joug de la coutume est si puissant, que les victimes la subissent sans murmurer. Le sens du mot morale signifie simplement l'action de se conformer aux coutumes

(mores) de la société à laquelle on appartient, et cette signification primitive est vraisemblablement la meilleure.

**INFLUENCE DE LA SYMPATHIE.** - Le développement de la sympathie, c'est-à-dire de la bienveillance pour autrui, peut être considéré également comme un facteur puissant de la morale. Quand la bienveillance réciproque existe parmi les individus d'une race, ce lien est plus fort que tous les autres et entraîne toute une série de prescriptions morales dont l'énoncé serait possible, mais dont l'observation serait impossible sans lui.

Un des plus actifs ressorts de notre conduite, et par conséquent de notre morale, est donc la sympathie et ses dérivés : la compassion, la charité et la pitié. A qui les possède, les lois et les religions sont inutiles ; à qui ne les possède pas, rien ne saurait les donner. Seuls ces sentiments puissants conduisent aux actions désintéressées ; mais, par le fait même que ce sont des sentiments, la froide raison ne saurait avoir prise sur eux, et tout au plus peut-elle conduire l'homme à les feindre alors qu'il ne les éprouve pas. C'est avec une sagesse profonde qu'au premier rang des vertus, les philosophes chinois ont placé la pitié. N'eût-il fait que tenter de répandre la charité parmi les hommes, le christianisme mériterait qu'on saluât toujours avec respect sa grande ombre. C'est surtout de la dose plus ou moins grande de sympathie que les divers individus possèdent, que résultent les différences profondes de caractère qui existent entre eux. Quelques-uns, - c'est le petit nombre, - la possèdent à un degré élevé. La plupart n'en ont qu'une dose assez faible et n'écoutent guère que la voix puissante de l'égoïsme.

Les psychologues font généralement dériver la sympathie de notre aptitude à nous représenter, par la pensée, ce que nous souffririons si nous nous trouvions dans la position de la personne qui souffre. Il en résulterait de la pitié pour elle et le désir de soulager ses souffrances.

Cette origine de la sympathie me paraît bien contestable. On ne saurait nier, en effet, que les animaux, qui ne semblent pas posséder une très haute dose d'imagination représentative, possèdent cependant ce sentiment à un haut degré, que les femmes le possèdent également ;

et que, d'un autre côté, des peuples intellectuellement très développés, Grecs et Romains, ne l'ont eu qu'à un degré très faible.

Le sentiment de la bienveillance est un sentiment assez complexe qui a dû se développer à son origine chez les individus faibles, ayant besoin de protection, ou chez les individus ayant souffert les mêmes maux. Les malheureux se sentent toujours frères. Quand Rome eut asservi le monde, les sentiments de la sympathie pouvaient se former facilement et se formèrent en effet entre ces milliers d'esclaves que menait si durement la main de leurs maîtres. Un être faible sympathise naturellement aux souffrances qu'il éprouve et se sent toujours heureux d'avoir à protéger un plus faible.

Quoi qu'il en soit des causes qui donnent naissance à la sympathie et à la bienveillance, il n'est pas douteux, comme je le disais plus haut, que le désir de s'entr'aider, qui en résulte, puisse être un puissant facteur de la morale. Malheureusement c'est un sentiment qui se crée et ne se commande pas. C'est là ce qu'ont absolument oublié les auteurs modernes qui ont voulu en faire la base de la morale. Subordonner l'égoïsme à l'altruïsme, c'est-à-dire soi-même aux autres, comme disent les positivistes, cela fait partie de la catégorie des préceptes qu'on met dans les livres, que chacun reconnaît bon pour le prochain, mais ne songe guère à observer. « Vivre pour autrui, dit Comte, devient le résumé naturel de toute la morale positive. » Le conseil est excellent et, assurément, s'il était suivi, tous les hommes deviendraient des anges et l'âge d'or régnerait sur la terre ; mais par quels moyens amènerons-nous l'homme à se sacrifier à autrui ? C'est là ce qu'il faudrait découvrir ; et, si l'on reconnaît que la chose ne peut être découverte, il faut reconnaître en même temps que de telles règles de morale sont profondément puériles.

**INFLUENCE DES RELIGIONS.** - Chez la plupart des peuples, la morale et la religion ont d'abord été séparées. Chez ceux où elles se sont ensuite réunies, la religion n'a fait qu'apporter aux coutumes existantes l'appui de ses sanctions. Dans l'antiquité classique, les philosophes ne supposaient pas que la morale eût besoin des sanctions religieuses. Des penseurs tels que Socrate et Aristote ne découvraient aucune relation entre elles. Ce n'est que dans les religions de Bouddha, de Moïse, du Christ et de Mahomet, qu'on voit apparaître

des règles de morale. Dans les religions antérieures, elles sont inconnues. Le Véda ne contenait pas de prescriptions de morale. Chez les Grecs et les Romains, ce furent les philosophes, et non les religions, qui en énoncèrent les principes.

Le fait seul que des peuples, dont la morale était indépendante de la religion, ont eu cependant une morale élevée, montre que l'homme peut trouver en dehors des croyances religieuses des motifs puissants de conduite. L'amour, l'honneur, le patriotisme, la crainte de l'opinion, et bien d'autres sentiments encore, ont eu sur lui une influence au moins aussi profonde que les croyances religieuses. Chez les anciens Romains, le culte de Rome exerçait autant d'empire sur les âmes que devaient en exercer plus tard les dogmes des chrétiens. Il a créé chez les premiers une grandeur d'âme et des vertus auxquelles les seconds n'ont pu s'empêcher de rendre hommage. Même chez les races inférieures, des sentiments analogues ont eu, indépendamment de toute croyance, une puissance très grande. Le martyr, pendant son supplice, croyait que le ciel allait bientôt s'ouvrir devant lui, et une telle perspective adoucissait ses souffrances ; mais l'Indien, attaché au poteau de guerre, n'a pas un tel espoir, et pourtant, lui aussi, sait supporter la mort sans pâlir.

Il n'est pas douteux, cependant, que les croyances religieuses ont, pendant de longs siècles, apporté un puissant appui à la morale. Pour le croyant, en effet, Dieu voyait les actions secrètes que la loi ne voyait pas. Mais on ne saurait dire de la morale qui n'a pour base que la religion, c'est-à-dire la crainte du châtiment et l'espoir d'une récompense, qu'elle soit une morale bien haute. Elle représente la morale de l'intérêt sous ses formes les moins élevées, et ne convient guère qu'à des natures inférieures, telles que les femmes et les enfants. Celui qui fait le bien uniquement pour être récompensé au centuple dans une vie future, et qui évite le mal de peur de l'enfer, peut être comparé à l'esclave qui sert fidèlement son maître pour en obtenir un pourboire et éviter quelques coups. De tels mobiles de conduite sont beaucoup moins élevés que ceux auxquels obéissaient le Romain qui mourait sans hésiter pour la grandeur de Rome, ou l'Indien qui supporte les tortures pour accroître le renom de sa tribu. La morale basée sur les religions fait uniquement dépendre notre destinée des fantaisies de divinités cruelles, dont on ne peut obtenir quelque chose

que par des supplications basses. En réalité, elle avilit les âmes et n'inspire à l'homme que le désir de plaire à son maître en s'humiliant assez. Elle ne saurait, du reste, le retenir bien sérieusement sur la pente du mal, car le pardon est toujours facile à obtenir. Comme Louis XI adorant ses madones avant de commettre un crime, le dévot péchera sans scrupule, sachant bien qu'il n'a ensuite qu'à supplier sa divinité pour être absous. Quand les diverses barrières que l'opinion, la répression légale, etc., mettent sur la route qui conduit aux mauvaises actions se sont montrées impuissantes, l'influence des croyances religieuses se montrera plus faible encore.

Aussi, ne devons-nous pas nous étonner de voir que les natures les plus religieuses, les femmes, les sauvages et les enfants, par exemple, soient précisément les moins morales <sup>1</sup>. Les races très religieuses sont trop souvent aussi les races les plus faiblement douées au point de vue moral. Parmi les nations civilisées, il n'y a guère de peuples chez lesquels le sentiment religieux soit plus développé que chez les Slaves, - une promenade d'une heure dans les rues de Moscou enlève entièrement à l'étranger tout doute sur ce point, - et néanmoins il n'en est guère dont la moralité soit restée à un niveau plus bas.

Pour bien comprendre les limites de l'influence de la religion sur la morale, nous ne devons pas oublier que la morale d'un peuple se forme sous l'influence de nécessités sociales antérieures aux religions ou indépendantes d'elles. Les religions ne font ensuite que l'adopter et lui prêter l'appui de leur sanction. La morale chrétienne, par exemple, n'a été en aucune façon créée par les fondateurs du christianisme. Ses

---

<sup>1</sup> La statistique ne peut fournir que des renseignements trompeurs sur l'influence qu'exerce la religion sur la conduite, et il me semblerait fort injuste de tirer de certains cas particuliers des conclusions trop générales. Je mentionnerai cependant, à titre de document, que M. Duruy, quand il était ministre, fit faire une statistique, reproduite dans divers recueils (V. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 39), de laquelle il résulte que dans le personnel des écoles dirigées par des congrégations, il se commet douze fois plus de crimes et quatre fois plus de délits que dans le personnel des écoles laïques. Il importe de remarquer toutefois que les crimes et délits des religieux sont généralement d'une nature spéciale (attentats contre les mœurs), et qu'il n'est rien moins qu'équitable de comparer des célibataires forcés, exposés à toutes les tentations, avec des individus dont le plus grand nombre est marié.

Tout ce qu'on peut conclure de ces chiffres, c'est l'influence fâcheuse du célibat sur la conduite dans certaines circonstances déterminées, et l'impuissance de la religion dans les mêmes cas.

principes étaient devenus des lieux communs qui traînaient dans tous les livres au temps des premiers empereurs romains.

L'opinion, engendrée elle-même par les nécessités du milieu social, constitue, ainsi qu'il a été dit, le plus puissant facteur de la morale. Aucune religion n'a osé condamner ce qu'elle approuvait. La guerre peut désoler et ruiner un pays, les religions seront toujours prêtes à chanter des *Te Deum* pour glorifier le vainqueur. Il peut arriver que, pour se conformer aux conséquences de certains principes, les religions condamnent sévèrement ce que l'opinion ne réproouve guère, les duels et l'infidélité conjugale, par exemple ; mais alors, même aux âges de croyance, l'influence des prescriptions religieuses est à peu près nulle.

Tout en reconnaissant donc que les croyances religieuses ont eu, comme nous l'avons montré, une influence très grande dans la vie des hommes, et même que pour les natures inférieures elles sont nécessaires, nous devons constater qu'en ce qui concerne le développement de la moralité, leur influence n'a jamais été aussi grande qu'on le soutient généralement. Nous dirons même que, quand ces croyances se sont affaiblies dans les âmes, il arrive un moment où leur influence devient beaucoup plus nuisible qu'utile. Donner uniquement pour base à la morale la religion, comme on le fait dans l'éducation de l'enfant, c'est l'exposer, lorsqu'il aura reconnu plus tard le peu de fondement de la seconde, de perdre en même temps toute confiance en la première. Quand la base d'un édifice s'écroule, tout l'édifice doit en même temps tomber. En avançant dans la vie, la plupart des hommes reconnaissent le peu de fondement des croyances religieuses, et, comme dans leur enfance on leur a solennellement affirmé qu'il n'y a pas de morale sans Dieu, lorsque ce Dieu s'évanouit, il ne leur reste plus d'autre règle de conduite que leur intérêt personnel limité strictement par ce que la loi défend.

**INFLUENCE DE L'EDUCATION.** - J'ai déjà discuté ailleurs l'influence de l'éducation, et démontré combien cette influence est minime quand elle doit lutter contre des aptitudes héréditaires contraires apportées par l'individu en naissant. Comme le dit très justement le savant recteur de l'Université de Berlin, le physiologiste Du Bois Reymond : « L'éducation peut tout au plus déterminer la

mesure et la proportion dans lesquelles les facultés qui sommeillent en nous doivent se développer. Elle ne crée en nous rien de nouveau, elle n'y étouffe aucun germe. Les plus magnifiques des cours sur la morale ne feront jamais d'un gredinné un homme vertueux. »

La vérité qui vient d'être exprimée a été reconnue par les plus grands philosophes de tous les temps. La vertu n'est pas un effet de l'éducation, dit Platon. Il n'est pas en notre pouvoir d'être vertueux ou méprisable, écrivait Socrate. Suivant Aristote, « les caractères semblent être ce qu'ils sont par nature ; car, si nous sommes justes, prudents, etc., c'est dès notre naissance. » La Bible, dans son langage métaphorique, exprime la même chose : « On ne cueille point de figes sur des épines, nous dit l'Évangile selon saint Luc, et on ne coupe point de grappes de raisin sur des ronces. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son coeur et le mauvais en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur. »

Mais, si minime que soit l'influence de l'éducation, ce n'est guère que par elle que nous pouvons agir sur l'évolution de la morale. Les modifications réalisées à chaque génération seront faibles, mais accumulées par l'hérédité elles finiront à la longue par devenir très grandes.

Nous devons d'autant moins, du reste, négliger cet important facteur de la morale qu'en son absence des qualités acquises par plusieurs générations peuvent se perdre rapidement. Il en est de la constitution morale comme de la constitution physique. Rien n'est plus difficile que de l'améliorer, rien n'est plus facile au contraire que d'en troubler l'équilibre.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit dans un autre chapitre de la façon dont doit se faire l'éducation morale. Elle résulte surtout de l'influence du milieu. L'enfant qui a plusieurs fois entendu raconter avec admiration certains actes, et avec mépris certains autres, finit par associer dans son esprit l'approbation générale qui accompagne les uns avec la désapprobation qui suit les autres. Quant à l'influence des maximes et des règles de morale des livres, elle est radicalement nulle. Les hypocrites et filandreuses homélies qu'on débite dans nos traités de morale n'ont jamais eu l'influence la plus légère sur la

conduite de personne. Cela n'est pas, du reste, à regretter. Il ferait une piètre figure dans le monde, celui qui prendrait pour base de sa conduite la morale des livres.

**INFLUENCE DES PRESCRIPTIONS LÉGALES.** - Les lois sont, comme les religions, postérieures à la morale. Elles lui servent d'appui, mais ne la créent pas, et sont, au contraire, créées par elle.

L'influence sur le maintien de la morale de la loi écrite et des répressions qui l'accompagnent n'est pas douteuse. Pour celui qui n'apporte aucun sentiment de moralité en naissant, et pour lequel l'opinion, les croyances religieuses ou philosophiques et l'éducation ne sont pas un frein, il n'en reste plus d'autre que la loi : sa morale consiste simplement alors à éviter ce que la loi punit. Bien des hommes n'ont pas d'autre frein. C'est de leur nombre plus ou moins grand au sein d'une société que dépend la capacité de cette dernière à se conduire elle-même. - Cette capacité est nulle lorsque, pour le plus grand nombre, il n'y a pas d'autres obligations morales que celles que le gendarme sanctionne. Le jour où dans toutes les classes la crainte du châtement légal est le seul frein moral, ce frein perd bientôt lui-même tout empire et l'anarchie approche.

**[NOTE :**

Il suffit, pour comprendre combien la répression légale devient un faible soutien de la morale quand la démoralisation est générale, de voir ce qui se passe dans les pays, comme la Russie et l'Amérique, où la corruption entre de plus en plus dans les mœurs. J'ai déjà vanté les sentiments d'initiative, d'indépendance, de persévérance qui ont amené l'Amérique au faite de la grandeur, mais il faut reconnaître qu'elle est depuis quelque temps sur la pente d'une démoralisation générale dont les conséquences pourront devenir des plus funestes. Aujourd'hui les fonctions politiques à tous les degrés ne sont considérées en Amérique que comme un moyen de gagner de l'argent. Il est bien peu de fonctionnaires et de magistrats qui ne puissent être achetés. Les affaires scandaleuses, arrivées à la connaissance du public depuis dix ans, ont prouvé à quel point la corruption était générale. Dans diverses affaires analogues à celle du Central Pacific Rail road, il fut démontré que des sommes énormes avaient été données à des membres du congrès pour obtenir des concessions et des subventions. Le président du Sénat lui-même, M. Colfax, dut donner sa démission. En 1875, le ministre de l'intérieur, M. Delano, fut convaincu d'avoir depuis longtemps fait vendre à son profit des

récoltes destinées à empêcher les Indiens de mourir de faim, et réalisé ainsi des bénéfices énormes. Dans d'autres affaires, le ministre de la guerre, M. Belknap, puis le chef du cabinet du président Grant, le général Babcock, puis le ministre de la marine, M. Bebson, etc., furent convaincus de vols gigantesques ; puis ce fut la municipalité de New-York qui, au su de tout le monde, gardait pour elle l'argent des contribuables, et se maintenait, grâce aux politiciens de profession avec lesquels elle partageait. On conçoit ce que peut être l'administration subalterne avec des chefs semblables. Aussi le pillage est-il général, et il n'y a aucun moyen de l'empêcher, car les agents chargés de la surveillance sont immédiatement achetés et s'associent aussitôt au pillage. Il y a peu d'années, les droits sur l'alcool ayant été augmentés de 50 %, et la recette n'augmentant pas, on se trouva obligé de faire une enquête. Il en résulta que tous les fonctionnaires, depuis les chefs de l'administration centrale, protégés du reste par le secrétaire particulier du président, jusqu'aux derniers des employés, s'entendaient avec les contribuables pour voler le trésor. Devant l'étendue de la fraude, on dut se borner à emprisonner un chef de division à la trésorerie, un inspecteur général et quelques agents subalternes. Le secrétaire du président, traduit en cour d'assises, dûment convaincu de concussion, ne fut sauvé que grâce à l'appui de son chef.

Ce qui est le plus triste dans ces manœuvres, c'est que tous ces vols sur une grande échelle semblent au public chose fort simple, et ne provoquent guère d'indignation que chez ceux auxquels on n'a pas laissé prendre part aux opérations. La plupart des personnages que je citais plus haut n'ont nullement perdu dans le public de leur prestige, le président de la République même les a couverts de sa protection et a continué à donner des places lucratives aux plus compromis. Il fallut même qu'il allât bien loin dans cette voie, pour que la Chambre lui infligeât un blâme sous forme du vote de la réduction de la moitié de son traitement.

Il est difficile de dire aujourd'hui quel sera l'avenir de la grande République américaine. Je suis de ceux qui croient qu'elle grandira encore ; mais, si ses mœurs ne changent pas, si elle continue à tout sacrifier au culte exclusif de l'argent, je doute qu'elle puisse, malgré son étonnante vitalité, éviter de tomber bientôt dans l'anarchie et le despotisme.

La conduite des Européens dans les pays non civilisés, où ils se trouvent soustraits à l'influence de la loi, montre combien pour le plus grand nombre la puissance des sanctions légales est grande. Ce serait très vainement qu'on invoquerait contre cette influence la régularité des crimes et délits, car il est facile de répondre que, s'ils sont contenus dans des limites à peu près constantes, c'est en raison même de la crainte du châtement.

Dans chaque milieu social, il y a des catégories entières d'individus pour lesquels la répression légale constitue absolument la seule base de la morale. Sans elle, la tromperie et les falsifications dangereuses, si répandues en matières commerciales, seraient universelles. Dans les grandes villes, les falsifications des substances alimentaires s'opèrent sans le moindre souci de la santé publique. Le commerçant en arrive à ne plus regarder absolument que son intérêt et finirait, si des lois sévères ne l'arrêtaient pas dans cette voie, à considérer comme toutes naturelles des opérations analogues à celles si fréquemment constatées dans notre dernière guerre, telles que délivrance de cartouches qui ne partent pas, de fusils qui éclatent dans la main des soldats, de souliers où le cuir de la semelle est remplacé par du carton, de vivres avariés, etc. ; ou des combinaisons analogues à celles auxquelles se livraient depuis de nombreuses années des négociants anglais, et qui ont soulevé une si vive indignation en Angleterre quand elles furent relevées en plein parlement par le député Plimsol. Ces opérations consistaient, comme on sait, à assurer pour une forte somme des bâtiments à peu près hors d'usage et auxquels on ne faisait subir que des réparations apparentes. On les envoyait ensuite dans quelques parages dangereux, avec une forte charge, de façon à les faire sombrer en mer. Si on ne réussissait pas la première fois, on recommençait une seconde, en introduisant dans des morceaux du charbon qui devait chauffer la machine, des matières explosibles destinées à faire éclater le vaisseau. Bâtiment et équipage étaient perdus, et il n'y avait plus qu'à toucher la prime d'assurance.

Je suis loin de contester l'utilité des commerçants. Bien qu'ils ne produisent rien et ne soient que des rouages fort coûteux entre le producteur et le consommateur, ils sont évidemment nécessaires ; mais il est indispensable qu'en ce qui les concerne, le législateur soit extrêmement dur et réserve son indulgence pour les véritables producteurs qui font la richesse d'une nation : industriels, agriculteurs et ouvriers. Rien n'avilit plus vite le caractère que la pratique du commerce, et c'est précisément parce que cela a été remarqué par tous les peuples, depuis les Grecs et les Romains, que, tout en considérant les individus qui se livrent au négoce comme très utiles, on les a toujours tenus en fort médiocre estime. L'ancien droit considérait le

commerce de détail comme une profession si vile, que le noble qui l'exerçait devenait par le fait même roturier et taillable.

Dans un travail important intitulé : *Mœurs commerciales*, l'éminent philosophe H. Spencer, après avoir décrit les tromperies habituelles et l'immoralité basse des commerçants, puis discuté les causes du mépris qu'ils inspirent à tant de personnes par suite de la dégradation du caractère qu'entraîne la pratique de leur métier, arrive, à cette conclusion que le commerce moderne ne peut guère être comparé qu'au cannibalisme, et qu'avec les mœurs commerciales actuelles le négociant qui, par hasard, voudrait rester honnête serait infailliblement obligé de faire rapidement faillite.

C'est surtout à l'égard de cette variété du commerce constituée par la pratique des spéculations financières, que, dans l'intérêt public, la répression légale dont je parlais plus haut devrait être extrêmement sévère. Le financier est, de tous les commerçants, le plus dépourvu des notions les plus élémentaires de morale ; il ne possède que celles en dehors desquelles son commerce serait impossible, comme, par exemple, de respecter ses engagements verbaux à la Bourse. C'est là un genre de probité analogue à celle des voleurs de grands chemins, qui, après s'être réunis pour piller une ferme, se croiraient déshonorés s'ils faisaient tort d'un centime à un camarade dans le partage.

Les spéculations de la haute banque tendent aujourd'hui à absorber la fortune publique avec une rapidité inquiétante, et produisent une démoralisation générale, dont on ne soupçonne pas la profondeur. Toutes ces opérations financières : emprunts d'Égypte, de Turquie, de Honduras, d'Haïti, etc., je ne parle que des plus honnêtes, ont été lancées par des spéculateurs dont pas un n'ignorait qu'elles plongeraient dans la misère des milliers de malheureux qui, sur leurs recommandations, venaient y apporter leurs petites ressources pour augmenter leurs maigres revenus. Il est triste d'avoir à reconnaître que, pour gagner d'importantes commissions <sup>1</sup>, c'est-à-dire par cupidité

---

<sup>1</sup> Importantes en effet. Sur un montant de 1,397,175,000 francs, produit de cinq emprunts égyptiens, les banquiers ont touché, en pots-de-vin ou commissions, environ 522 millions (522,175,000 francs). 875 millions seulement sont entrés dans les caisses égyptiennes. À la fin de 1875, le gouvernement égyptien avait payé, pour les intérêts seulement, presque le montant

pure, nos principaux établissements de crédit, nos plus grandes maisons de banque, spéculent sur l'ignorance du public, sur sa faiblesse et sur sa facilité à se laisser prendre aux plus grossiers appâts pour le lancer dans cette voie. Il n'y a pas d'affaire, si véreuse qu'elle soit, qui ne trouve immédiatement, à condition de les payer assez, de gros financiers prêts à l'appuyer de l'autorité de leur nom.

Parlant de la Bourse comme établissement de spéculation, le ministre des finances d'un grand pays voisin l'a qualifiée récemment en plein parlement « d'arbre empoisonné qui démoralise le peuple ». Je souscris absolument à cette définition. On peut considérer sans doute, comme une perte fort regrettable, tous, les milliards qu'ont coûtés à la France les divers emprunts étrangers et les affaires véreuses qui n'auraient jamais réussi sans l'appui des grands financiers. Mais ce qui est beaucoup plus malheureux encore pour un pays que ces ruines, c'est l'action absolument démoralisante que toutes ces spéculations exercent sur les esprits. Que voulez-vous que pense de son métier le petit agriculteur qui retire péniblement de sa terre 3 ou 4 pour cent, alors que des spéculateurs qui se présentent sous les plus puissants patronages lui laissent croire qu'il n'a qu'à la vendre pour retirer de son capital trois fois plus ? Faute de lois draconiennes, les gouvernements sont sans action sur la puissante armée des forbans de la finance. Ils ne peuvent que tâcher d'éclairer leurs victimes. Une bonne statistique, sous forme de tableaux graphiques affichés dans toutes les écoles, des opérations exécutées par chacune des diverses maisons financières depuis vingt ans, de ce que ces opérations ont coûté et rapporté aux souscripteurs, serait une des meilleures démonstrations qu'on pourrait offrir à la jeunesse, que la seule source réelle de la richesse est encore le travail, et que les plus redoutables ennemis de la fortune et de la moralité publiques ne sont pas toujours dans les prisons et dans les bagnes 1.

---

de sa dette. On trouvera le détail de ces chiffres dans un excellent travail de M. Van den Berg (Revue scientifique, 1878, p. 698).

**[NOTE:**

La morale que je qualifierai de financière me semble parfaitement représentée par ce passage plein d'humour de l'historien Carlyle, dont j'emprunterai la traduction à M. Taine :

« Supposons, dit-il, que des cochons (j'entends des cochons à quatre pieds), doués de sensibilité et d'une aptitude logique supérieure, ayant atteint quelque culture, puissent, après examen et réflexion, coucher sur le papier, pour notre usage, leur idée de l'univers, de leurs intérêts et de leurs devoirs ; ces idées pourraient intéresser un public plein de discernement comme le nôtre, et leurs propositions en gros seraient, celles qui suivent :

« L'univers, autant qu'une saine conjecture peut le définir, est une immense auge à porcs, consistant en solides et en liquides, et autres variétés, mais spécialement en relavures qu'on peut atteindre et en relavures qu'on ne peut pas atteindre, ces dernières étant en quantité infiniment plus grande pour la majorité des cochons.

« Le mal moral est l'impossibilité d'atteindre les relavures. Le bien moral, la possibilité d'atteindre lesdites relavures.

« La poésie des cochons consiste à reconnaître universellement l'excellence des relavures et de l'orge moulue, ainsi que la félicité des cochons dont l'auge est en bon ordre, et qui ont le ventre plein. Grun !

« Qui a fait le cochon ? Inconnu. Peut-être le boucher.

« Définissez le devoir complet des cochons. - La mission de la cochonnerie universelle et le devoir de tous les cochons en tous les temps est de diminuer la quantité de relavures qu'on ne peut atteindre, et d'augmenter la quantité de celles qu'on peut atteindre. Toute connaissance, toute industrie, tout effort doit être dirigé vers ce terme, et vers ce terme seul. La science des cochons, l'enthousiasme des cochons, le dévouement des cochons, n'ont pas d'autre but, c'est le devoir complet des cochons. »

**INFLUENCE DE L'HÉRÉDITÉ.** - L'hérédité est le véritable fixateur de la morale. Les sentiments moraux créés par les facteurs que nous avons énumérés sont consolidés par elle et deviennent à la longue des sentiments inconscients que l'individu apporte en naissant, et qui font que, sous les impulsions de l'honneur, du patriotisme, du devoir, l'homme sacrifie sans hésiter sa vie. Le sens moral, comme tous les sentiments, appartient au domaine des impulsions inconscientes, et il n'est même solidement constitué que quand il est devenu tout à fait inconscient, c'est-à-dire indépendant de la raison. Examinez les individus franchement bons ou mauvais qui vous entourent, et vous verrez qu'ils font le bien comme le mal de la façon la plus instinctive. Quand le sens moral arrive ainsi à faire partie de la constitution, les prescriptions légales et religieuses deviennent alors inutiles pour appuyer la morale. Il n'est pas besoin de défense légale pour empêcher le plus pervers des Européens de tuer des vieilles femmes pour les dévorer, de massacrer ses parents âgés, d'engraisser ses enfants pour les manger. De tels actes, qui étaient des tentations puissantes pour nos lointains ancêtres, ne déterminent en nous qu'une répulsion profonde. Le jour où il en serait de même pour tous les actes nuisibles, la morale serait définitivement constituée et la répression légale entièrement inutile. Je n'ai pas besoin de dire que nous sommes fort loin de l'aurore d'un tel jour.

**INFLUENCE DE L'INTELLIGENCE.** - Les moralistes et les philosophes ont attribué à l'intelligence une grande influence sur le développement de la morale. Quelques-uns, suivant l'exemple de Kant, ont voulu fonder la loi morale sur la raison pure. Il faut avoir vraiment poussé fort loin l'habitude de vivre dans les abstractions et avoir bien peu observé les hommes, pour soutenir des opinions semblables. De tous les facteurs de la morale que nous avons énumérés, la raison est peut-être le moins important. Sans doute le développement de la réflexion et de l'imagination représentative permet à l'individu d'arriver à mieux discuter les motifs de ses actions, et à interposer au besoin toute une série de barrières entre l'impulsion qui le pousse à faire une chose et l'exécution de cette chose ; elle pourra bien lui montrer les avantages ou les inconvénients de tel ou tel acte, c'est-à-dire ce qui est conforme à son intérêt ou ne l'est pas, mais elle ne met en jeu alors que les ressorts du plus étroit égoïsme, et on ne peut guère

songer à fonder des lois morales sur de telles bases. Si l'état de l'intelligence avait sur la morale une influence si haute, on verrait le développement de l'une être habituellement parallèle au développement de l'autre. Les divers exemples cités dans un autre chapitre prouvent qu'il n'en est rien. Chacun n'a qu'à jeter les yeux autour de soi pour reconnaître combien ce défaut de parallélisme entre l'état de l'intelligence et l'état de la morale est fréquent.

Loin de toujours fournir un solide appui à la morale, la raison vient le plus souvent contrarier ses suggestions, en mettant sous nos yeux les intérêts personnels que les sentiments moraux inconscients pourraient nous porter à oublier. Ce n'est pas certes la sage raison qui nous poussera à exposer notre vie pour sauver celle d'un inconnu qui se noie. Ce n'est pas elle non plus qui dira à la femme de se précipiter dans les flammes pour sauver l'enfant qui lui est cher, au soldat de mourir héroïquement dans un coin obscur pour sauver l'honneur du drapeau, au chercheur de sacrifier sa santé et sa fortune à la découverte de quelques vérités nouvelles. Il est heureux pour l'humanité que tant de martyrs de nobles causes aient su rester sourds aux sages conseils de la raison.

Ce n'est en réalité qu'aux dépens de la morale que la raison peut intervenir trop fréquemment dans notre conduite. Quand elle y intervient toujours, la moralité d'une race s'abaisse rapidement. Chacun alors se constitue une règle de conduite d'après son petit raisonnement personnel. Il songe surtout aux droits qu'il se suppose, et la notion du devoir, - notion sacrée, car elle est la base de toute existence sociale, - tend bientôt à disparaître. Le misérable ne voit pas pourquoi il est pauvre alors que d'autres ne le sont pas, et, ne le voyant pas, il en conclut qu'il doit s'insurger contre l'ordre établi. L'ouvrier raisonne de même à l'égard du patron, le domestique à l'égard de son maître, le soldat vis-à-vis de son chef. Quand la notion du devoir s'est éteinte dans les âmes, il ne reste plus, pour maintenir l'équilibre social, que la répression légale. Lorsqu'un peuple en est là, ses jours sont comptés et son heure va venir.

## V. - Évolution future de la morale.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Nous venons de voir combien sont nombreux les facteurs qui déterminent la genèse des facultés morales. Les nécessités résultant des conditions de milieu les engendrent. L'opinion, les répressions légales et religieuses leur donnent leur sanction, et ils finissent par se transformer en sentiments héréditaires que l'éducation vient fortifier encore. Ainsi se forme la notion du devoir, la plus importante de toutes, car sans elle une nation ne saurait subsister. Cette notion du devoir peut varier d'un temps à l'autre, il n'importe. Ce qui doit être respecté, c'est la loi morale des temps où l'on vit. Elle est la base de tout ordre social, et, le jour où elle disparaît d'une société, cette société est condamnée à mourir. Ce n'est pas la répression légale, quelque savante qu'on la suppose, qui saurait la remplacer. Sous le règne des empereurs, Rome possédait les législateurs les plus instruits qu'elle eût jamais connus ; mais, ces sentiments du devoir, d'obéissance, de patriotisme, de respect de l'ordre et de l'autorité, jadis tout-puissants sur les âmes, et qui avaient fait sa grandeur, avaient disparu. Lorsqu'ils se furent éteints entièrement, Rome fut condamnée à périr. C'est beaucoup plus dans l'abaissement de la morale que dans les diverses raisons invoquées par les historiens qu'il faut rechercher les causes de la décadence de la puissance romaine. Pour juger de la destinée d'un peuple, informez-vous surtout de l'état de sa morale. Ce n'est pas son intelligence, si brillante qu'on la suppose, qui assurera sa prospérité et sa grandeur.

Le seul perfectionnement que nous pouvons rêver pour la morale de l'avenir, c'est que celle qui se formera sous l'influence des nécessités nouvelles créées par les temps nouveaux finisse par devenir inconsciente. Malheureusement, si l'évolution des sciences et de l'industrie est aujourd'hui très rapide, celle de la morale est au contraire fort lente. La raison en est simple. Les progrès des sciences sont les résultats des applications des découvertes de quelques chercheurs

dont chacun profite ; les progrès de la morale ne peuvent se faire que par des transformations générales, et l'hérédité seule est assez puissante pour produire de telles transformations. Tant que la morale ne fait pas partie de l'héritage apporté en naissant, sa puissance est bien faible, et celle que créent seulement l'éducation, l'opinion, le milieu, etc., constitue un édifice bien fragile.

Aujourd'hui cet édifice est plus fragile que jamais. Les progrès de l'esprit humain ont ruiné les croyances sur lesquelles s'était lentement et péniblement édifiée la morale de nos pères. A ce point de vue, les nations de l'Occident peuvent être comparées aux Romains du temps des empereurs. Les antiques croyances avaient disparu ; celles qui devaient leur succéder n'étaient pas nées ; l'ombre du passé maintenait seule l'édifice qui s'effondrait lentement. Quelles seront les conceptions nouvelles qui serviront d'appui à notre morale, lorsque les vieilles croyances, dont l'hérédité maintient encore un peu la puissance sur les âmes se seront évanouies ? En attendant qu'elles aient pris naissance, il ne restera debout d'autres lois morales que celles que le gendarme, dernier soutien des sociétés mourantes, oblige à respecter.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre VI.

---

### Développement du droit.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. - *Les origines du droit.* - Erreurs des anciennes conceptions relatives à l'état primitif du droit. - Genèse de ces conceptions. -Elles dérivent des théories des légistes romains. - Comment l'idée du droit naturel naquit à l'époque romaine. - Bases réelles du droit. - On ne peut le déduire de principes absolus antérieurs à l'existence des sociétés. - Il résulte des conditions mêmes d'existence de chaque peuple et varie avec ces conditions. - Influence de l'opinion sur sa formation. - Des peuples différents possèdent forcément des codes différents. - Le droit ne peut se maintenir qu'entre individus de forces égales. - Pourquoi les règles des droits entre individus ne sont jamais observées dans les relations entre peuples différents. - Nécessités qui conduiront un jour à les observer. - II. *Évolution du droit.* - Les codes n'ont jamais été créés par des législateurs et représentent des nécessités indépendantes d'eux. - Applications de la méthode à l'histoire de l'évolution du droit en ce qui concerne les délits et les peines. - Formes primitives du droit de punir. - Exercé uniquement d'abord par l'offensé ou par ses parents, il apparaît primitivement sous forme de peine du talion. - Substitution graduelle de la compensation à la peine du talion. - Comment l'idée de déshonneur, accompagnant le crime, remplaça celle de simple dommage à réparer. - Pourquoi la société arriva à se substituer à l'individu dans la répression des délits et des

peines. - Conception du droit de punir dans les codes modernes. - En quoi le but qu'ils se proposent n'est nullement atteint. - Comment il pourrait l'être. - Documents statistiques relatifs à l'influence de nos codes en matière de crimes et de répression.

## I. - Les origines du droit.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Les restes des anciens codes nous montrent qu'en Orient et en Occident les prescriptions religieuses, civiles et morales étaient confondues. Ce ne fut qu'à des époques très avancées qu'elles commencèrent à se séparer.

Ce que les métaphysiciens ont essayé de faire pour la morale, les légistes l'ont également tenté pour le droit, et ont cru pouvoir le déduire de principes absolus indépendants de l'existence des sociétés. Depuis l'époque romaine, ils admettent que le droit écrit dérive d'un droit naturel primitif dont le progrès consiste à se rapprocher. J'ai montré dans un autre chapitre ce qu'était ce droit naturel primitif et combien l'idée qu'on s'en faisait était erronée.

Cette vieille idée d'un droit naturel, d'où dérivent presque toutes les théories connues sur la philosophie du droit, est entièrement d'origine romaine. Les Institutes de Justinien nous parlent d'un droit naturel, jus naturale « que la raison naturelle dicte à tout le genre humain ». Reconstituer la genèse de cette conception est facile. En dehors du droit civil, uniquement applicable aux Romains, il y avait le jus gentium applicable aux étrangers, et qui était simplement une sorte de résumé de tout ce qu'il y avait de commun dans les coutumes des anciennes nations qui entouraient Rome. Toutes les fois que les Romains trouvaient un même usage adopté par un grand nombre de tribus, ils en concluaient qu'il faisait partie du droit commun à toutes les nations. Ce jus gentium, qui n'était d'ailleurs qu'une sorte d'annexe du droit romain à l'usage des étrangers considérés comme indignes d'être régis par la loi romaine, grandit en importance, quand, sous

l'influence des philosophes grecs, les juristes finirent par y voir un droit dérivé de la nature, et considérèrent le *jus gentium* comme dérivé du *jus naturae* qu'aux âges primitifs la nature aurait enseigné aux hommes.

Les théories du droit naturel et de la perfection de l'état de nature ont régné jusque dans les temps modernes, et, sauf de bien rares dissidents tels que Hobbes, ont compté comme adeptes les philosophes et les juristes les plus éminents. Nous avons fait voir quelle immense influence cette théorie avait eue sur la révolution française. Toutes ses institutions eurent pour idéal de retourner à ce droit primitif où tous les hommes, libres et égaux, auraient eu les uns pour les autres une amitié fraternelle.

Même en laissant de côté le rôle qu'elle a joué dans les conceptions politiques modernes, l'idée qu'on se faisait de l'état de nature et du droit naturel a eu, malgré sa fausseté, une influence considérable sur les transformations du droit et sur les relations internationales. À cet état supposé de nature se rattachaient en effet des idées de simplification et de généralisation qui amenèrent le droit romain au degré de perfection qui l'a fait adopter par la plupart des nations civilisées. Ce ne fut qu'à l'aide de cette fiction d'un droit naturel primitif que Grotius et ses successeurs réussirent à introduire dans le droit international des règles qui eurent la plus heureuse influence sur les relations des peuples entre eux, et ne furent généralement admises que parce qu'on les considérait comme dérivées du droit naturel primitif.

Je n'ai pas besoin de rappeler ce que fut en réalité l'état de nature, tel que les découvertes modernes de l'archéologie préhistorique et de l'anthropologie nous ont permis de le reconstituer. Dans l'état de nature il n'y a qu'un droit, celui du plus fort, et l'homme, comme tous les êtres, n'apporte en naissant d'autres droits que celui de vivre quand il le peut.

L'idée qu'un individu apporte des droits quelconques par le fait seul qu'il vient au monde est une de ces conceptions enfantines qui peuvent bien germer dans des cerveaux de socialistes ignorants, mais qui ne sont pas dignes de la discussion. Même à l'état civilisé, quelles raisons pourrait-on faire valoir à l'appui de cette prétention d'apporter

des droits en naissant ? Une seule peut-être pourrait être invoquée : ce serait l'utilité qu'il y a pour une société à protéger les membres qui la composent et concourent à sa prospérité ; mais les seuls membres ayant besoin de faire valoir ces droits sont les faibles, les incapables, les inutiles, c'est-à-dire précisément ceux qui, loin de concourir à sa prospérité constituent pour elle des germes de dissolution redoutables. Les droits reconnus à ces membres inférieurs, les soins employés pour favoriser leur multiplication ont des conséquences sur lesquelles je me suis déjà étendu dans un autre chapitre, et sur lesquelles il serait inutile de revenir maintenant.

Ce n'est pas l'homme, mais la nécessité seule qui a enfanté les lois qui président à l'évolution des sociétés. Qu'elles soient dures ou non, qu'importe ? nous devons les subir. Or, ces lois nous montrent qu'au banquet de la vie il n'y a place que pour les plus capables, et que c'est précisément parce qu'il n'y a place que pour eux que le progrès a été possible. Une société composée d'êtres d'intelligence moyenne, apportant en naissant des capacités égales et des droits égaux, serait une société de grossiers sauvages incapables des plus fugitives ébauches de civilisation, et obligés de se dévorer entre eux à époques périodiques pour entraver une multiplication trop rapide. Jamais une telle société ne fût sortie des périodes primitives dont nous avons retracé la sombre histoire.

Si nous nous demandons maintenant quelle est, abstraction faite des rêveries des juristes, la base réelle du droit, nous trouverons que, de même que la morale, il ne peut être déduit d'aucun principe absolu, qu'il est fils de nécessités résultant des conditions d'existence où vit chaque société. Ce sont ces nécessités seules qui déterminent la sphère dans laquelle peut se mouvoir l'individu sans nuire à autrui, la balance entre la liberté de chacun et celle des autres. Elles donnent naissance aux coutumes que l'opinion impose, que les codes enregistrent ensuite, et auxquelles ils donnent la sanction de leurs peines. La coutume devient alors souveraine ; mais ce n'est pas seulement parce que la force lui donne son appui qu'elle est puissante. Elle n'aurait pas eu en effet la force si elle n'avait pas possédé d'abord l'opinion. Assurément la force prime le droit, comme le dit le proverbe allemand, mais la force matérielle n'agit pas toujours, et la force morale qui ne règne que sur les âmes finit à la longue par l'emporter sur elle. Les convictions et

les croyances finissent toujours par triompher quand elles sont profondes.

Nous pouvons donc considérer le droit, de même que la morale, imposé comme étant surtout un produit de l'opinion. Il est l'expression des besoins de la société qu'il devra régir. Sa valeur est par conséquent tout à fait relative. Des lois excellentes pour un peuple peuvent être très mauvaises pour d'autres. La loi de Lynch est le meilleur des codes, parce qu'il est le seul pratique et le seul efficace pour des sociétés composées de ramassis d'aventuriers qu'une répression énergique et rapide peut seule contenir. Le code d'un peuple vivant dans l'anarchie ne saurait être celui d'une nation dont chaque membre sait être son propre maître. Rechercher si une loi est équitable ou non, c'est-à-dire conforme à un critérium imaginaire d'équité, est une tâche puérile. Ce qu'il faut savoir, c'est si elle correspond exactement aux besoins de la société pour laquelle elle a été faite. « On ne peut, dit sagement Herbert Spencer, appliquer une pénalité absolument juste, à un peuple barbare ou demi-barbare, comme il est clair qu'on ne peut lui donner une forme de gouvernement absolument juste. De même que pour cette nation le despotisme est le régime convenable, de même, et pour cette nation aussi, un code criminel de la dernière dureté est celui qui convient. Ce qui excuse l'une et l'autre de ces institutions, c'est qu'elles sont ce que le caractère national peut supporter de meilleur ; c'est que, moins rudes, elles laisseraient la confusion pénétrer dans la société, et avec elle des maux bien plus cruels qu'elles n'en causent. Le despotisme a beau être mauvais : quand le choix est entre lui et l'anarchie, on peut dire que l'anarchie amènerait des souffrances pires que le despotisme, et que celui-ci est justifié par le malheur des temps. »

Dans un prochain paragraphe nous montrerons combien notre idée du droit a varié suivant les temps. On ne saurait donc, je le répète encore, le déduire de principes absolus antérieurs aux sociétés au sein desquelles il a pris naissance. Le droit sera toujours la simple expression des nécessités que l'existence d'une communauté entraîne, et en dehors de cette communauté il n'aura aucune valeur. Sans doute les légistes nous parlent de principes de droit naturel, mais il suffit de voir comment nous traitons les êtres étrangers à notre société, animaux et espèces humaines inférieures, pour comprendre combien

ces considérations théoriques ont une influence nulle dans la pratique. S'il apparaissait sur la terre une race d'hommes dont l'intelligence fût à la nôtre ce qu'est cette dernière à celle des animaux, nul doute que ces êtres transcendants ne nous traitassent exactement comme nous traitons les autres espèces vivantes. Ils nous réduiraient en esclavage, nous feraient éventrer dans les bois par leurs chiens pour se distraire, comme nous le faisons à l'égard des cerfs, nous disséqueraient vifs au besoin pour faire des expériences, et finalement nous enverraient à l'abattoir après engraissement convenable, quand nous ne pourrions plus travailler pour eux. Cette race supérieure posséderait peut-être, bien que je ne voie vraiment pas à quoi cela pourrait lui servir, des philosophes raisonneurs qui invoqueraient, pour justifier cette conduite à notre égard, exactement les mêmes raisons que nous invoquons pour justifier nos procédés à l'égard des animaux, lorsque par hasard nous nous donnons la peine de la justifier.

La nature, qui ne s'inquiète guère de nos subtilités philosophiques, et pour laquelle il n'y a pas plus de droit et de justice que de bien ou de mal, nous traite plus durement encore que ne le feraient les êtres supérieurs dont je viens de parler. Devant elle, tous les êtres vivants sont égaux : le génie de Newton, la puissance de César ou la beauté d'Hélène ne pèsent pas plus devant elle que la vie du plus misérable insecte. Science, jeunesse, beauté, intelligence, elle nous fait tout perdre pour faciliter la reproduction de quelque parasite obscur.

Lorsque, laissant de côté les considérations théoriques, nous n'envisageons que l'enchaînement des faits tels qu'ils s'observent réellement, nous devons reconnaître qu'il ne saurait être question de droits, c'est-à-dire de choses à respecter, qu'entre individus naturellement ou artificiellement égaux et placés dans des conditions égales. C'est précisément parce que les nations voisines sont généralement inégales en puissance, que les règles de droit et de morale sont si parfaitement absentes de leurs relations. Dire que la force y prime le droit serait une banalité ; ce qu'il faut dire, c'est que le seul droit qui y puisse régner entre elles, c'est la force. La destinée d'un peuple faible qui n'a pas su se créer d'alliances est d'être fatalement conquis par des voisins plus forts. Il serait bien inutile, je pense, d'essayer de démontrer une loi aussi évidente et qui se trouve écrite à chaque page de l'histoire. Les Anglais, qui appartiennent assurément à une des

races où la moralité et la notion du droit et du devoir sont le plus développées, pressurent l'Inde au point de faire mourir de faim des millions d'hommes, et forcent à coups de canon les Chinois à acheter l'opium qui les empoisonne, uniquement parce qu'ils sont les plus forts. La justice, l'équité, etc., sont des mots dont les diplomates font un fréquent usage, mais en y attachant exactement la même valeur qu'aux formules par lesquelles ils terminent leurs lettres. En peut, temps, et aujourd'hui peut-être plus que jamais, chaque peuple sait que les droits qu'il peut faire valoir sont exactement proportionnels au nombre de canons et de soldats qu'il possède. Il faut lire la correspondance des diplomates et des souverains que l'histoire qualifie de grands, pour se convaincre à quel point y est poussée l'absence des notions les plus simples de droit et de morale. La correspondance de l'illustre Frédéric II de Prusse est, à ce point de vue, particulièrement curieuse. La préoccupation de ne jamais manquer l'occasion de dépouiller un voisin plus faible s'y lit à chaque page. Trouver des prétextes à l'attaque est chose secondaire qu'on abandonne à l'imagination des diplomates quand l'attaque est commencée. L'article du droit est l'affaire des ministres ; il est temps d'y travailler, « car les ordres aux troupes sont donnés, » écrit le grand roi. Avant lui, un diplomate ingénieux donnait à un souverain suédois un conseil qui résume très bien cette morale commune aux conquérants et aux détresseurs de grands chemins. « Dieu, disait-il, ne parle plus aujourd'hui aux princes par la voix des prophètes ou par des songes. Mais il y a appel de Dieu partout où se présente une occasion favorable d'attaquer ses voisins ou d'étendre ses propres frontières. »

Il serait fort injuste assurément de blâmer dans de telles circonstances la conduite des rois. Les peuples pensent exactement comme eux. Je ne connais pas d'exemples dans l'histoire d'une nation qui ait trouvé injuste qu'on la conduisît piller et conquérir un pays quelconque lorsque l'expédition avait réussi.

Qu'il y ait un remède à cette absence de respect du droit et de la morale dans les relations entre peuples de forces inégales, cela peut sembler bien douteux. Il me semble probable pourtant que la force des choses finira, dans un avenir plus ou moins lointain, par engendrer le remède. Les mêmes nécessités qui ont conduit les membres d'une société à se respecter entre eux pour être respectés, conduiront les

peuples aux mêmes résultats. Les guerres devenant de plus en plus meurtrières et coûteuses, en même temps que le résultat pour le vainqueur devient de plus en plus faible, il arrivera un moment où des expériences répétées auront tellement convaincu chacun de cette vérité, que nul ne voudra s'exposer à courir des risques très grands pour obtenir des résultats très petits. Chez les nations civilisées, on ne voit qu'exceptionnellement un individu en attaquer un autre dans la rue pour le tuer et le voler, parce que l'agresseur, si dépourvu de principes qu'on le suppose, sait cependant que, pour un avantage problématique très minime, il s'expose à des risques très grands. C'est là certainement de la morale utilitaire sous sa forme la plus basse. Mais cette morale-là possède au moins l'avantage d'être parfaitement claire et accessible à toutes les intelligences. Dans les relations entre peuples différents, on ne saurait en invoquer utilement d'autre. Suffisamment comprise, elle procurerait des avantages incalculables. Aujourd'hui, les peuples de l'Europe sont obligés de maintenir sous les armes le plus grand nombre de leurs hommes valides, de se ruiner en dépenses militaires et d'accroître constamment leurs armements. Mais les ressources de chaque État ayant forcément un terme, il arrivera un jour ou quelque État important se voyant sur le point d'avoir épuisé ses ressources, se jettera, sous un prétexte quelconque ou même sans aucun prétexte, sur quelque nation voisine plus faible pour la piller. Le vol et le meurtre pratiqués sur une grande échelle, c'est-à-dire ce qu'on désigne sous le nom de conquêtes, sont, comme on nous l'a répété pendant dix ans au collège, choses fort recommandables. En égorgeant rapidement cent mille hommes et en ravageant quelques provinces, on se couvre de beaucoup plus de gloire qu'en découvrant l'analyse spectrale ou les lois de l'attraction. Jamais ministre d'un culte n'a refusé ses *Te Deum* à ces brillants exploits. Ce n'est que quand une éducation un peu moins inintelligente que la nôtre aura pendant quelques générations éclairé les hommes sur leurs véritables intérêts, que nos conceptions actuelles et toutes les conséquences que ces conceptions entraînent pourront changer.

## II. - Évolution du droit.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Nous ne saurions esquisser ici même à grands traits la transformation du droit chez les différents peuples. Il nous suffisait de montrer l'influence des nécessités qui lui ont donné naissance et l'ont transformé, et ce que nous avons dit à cet égard prouve combien ces nécessités sont indépendantes des volontés des hommes. Il n'y a que dans les livres qu'on ait jamais vu des législateurs comme Solon, Lycurgue, Numa, etc., créer des codes de toutes pièces. En réalité, ils n'ont fait que donner une forme écrite aux coutumes fixées par l'opinion. Loin que leur puissance fût assez grande pour créer des lois nouvelles, elle ne leur suffisait même pas pour abroger les anciennes. Toutes les vieilles lois et coutumes étaient en effet associées à quelques pratiques religieuses, et on n'osait pas y toucher, même quand elles étaient en contradiction avec les nouvelles. Le code de Dracon ne fut pas aboli par celui de Solon, ni les vieilles lois romaines par celles des Douze Tables.

Avant l'invention de l'écriture, il ne pouvait exister naturellement que des coutumes. Associées la plupart aux prescriptions religieuses, elles étaient maintenues par une aristocratie sacerdotale puissante. Lorsque l'écriture fut connue et répandue, on grava les lois constituées par les anciennes coutumes sur des tables de pierre ou de métal. La loi gravée devint alors quelque chose d'immuable.

Il a toujours été avantageux pour un peuple que ses lois, comme celles des Romains, aient été gravées de bonne heure, parce qu'alors elles n'ont pas enregistré une foule de coutumes incohérentes qui finissent à la longue par dériver des pratiques religieuses. Les codes hindous, écrits fort tard, contiennent un grand nombre d'absurdités : « L'analogie, dit Sumner Maine, qui rend tant de services au droit arrivé à l'âge de maturité, est le plus dangereux des pièges dans l'enfance du droit. Des prohibitions et des prescriptions limitées à

l'origine, - et pour d'excellentes raisons, - à certains actes, deviennent applicables à tous les actes du même genre, parce qu'un homme menacé de la colère des dieux, s'il fait une chose, craint naturellement de faire quoi que ce soit qui ressemble à la chose défendue. Après que certains aliments ont été interdits pour des motifs d'hygiène, la prohibition s'étend à tous les aliments qui ressemblent à ceux qui sont défendus, lors même que la ressemblance est fondée sur des analogies de fantaisie. Ainsi une sage prescription pour assurer la propreté générale crée, à la longue, la routine des ablutions pour la forme. »

Le principal facteur de la naissance et de l'évolution du droit est, comme je l'ai dit, l'opinion. Elle seule est assez puissante pour transformer les lois. Ces dernières ne font que la suivre et sont toujours en retard sur elle. Ce retard varie suivant chaque peuple. C'est chez ceux où l'écart n'est pas trop grand entre le droit écrit et l'opinion, image fidèle des nécessités sociales, que les progrès sont les plus rapides.

Ne pouvant songer à développer ici les divers éléments qui entrent dans l'histoire du droit, - tâche qui incombe aux légistes, mais qu'ils ont été impuissants jusqu'ici à accomplir, - je me bornerai, pour donner une idée de son évolution, à indiquer à grands traits les transformations principales d'un de ses chapitres les plus importants, celui qui concerne les délits et les peines.

Dans sa forme primitive, le droit de punir appartient exclusivement à l'individu offensé, et n'est exercé que par lui. La peine est celle du talion. Le coupable, ou à son défaut sa famille, car il ne faut pas oublier que dans les temps primitifs l'unité fut toujours la famille et non l'individu, est poursuivi jusqu'à réparation de l'offense ; et l'opinion oblige la victime, ou à son défaut ses parents, à exiger la réparation du délit.

Aussi la vengeance se poursuit-elle, non seulement sur toute la famille du coupable, mais encore sur ses descendants ou ses ascendants. C'était une maxime générale du droit antique, que les enfants étaient responsables des fautes de leur père. Même devant les dieux, ils ne trouvaient pas grâce. « Je suis le Seigneur votre Dieu, dit Jéhovah au chapitre XX de l'Exode, le Dieu fort et jaloux qui venge l'iniquité du père sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième

génération. » Ce n'est qu'à l'époque très postérieure où fut écrit le Deutéronome, qu'on admit chez les Juifs que les pères ne fussent pas mis à mort pour les fautes de leurs enfants, et réciproquement.

Cet usage de venger sur toute la famille la faute d'un de ses membres, qui existe encore aujourd'hui en Chine et même dans certaines parties peu civilisées de l'Europe, telles que la Corse et la Sardaigne, persista longtemps dans le droit romain. Cicéron, tout en reconnaissant la cruauté de cette coutume, reconnaît aussi que c'est une loi excellente au point de vue de l'utilité.

Sous sa forme la plus primitive, la seule peine admise pour une offense était celle du talion. Elle est la base du droit biblique. « Celui qui aura blessé quelqu'un de ses concitoyens, dit le Lévitique, sera traité comme il a traité l'autre ; il recevra fracture pour fracture, et perdra oeil pour oeil, dent pour dent ; il sera contraint de souffrir le même mal qu'il aura fait souffrir à l'autre. » L'Exode dit à peu près en mêmes termes la même chose.

Ce droit de vengeance est la base de tout l'ancien droit des différents peuples. Il suffit de parcourir l'histoire pour reconnaître qu'une des plus importantes occupations des hommes a été de se venger des injures qu'ils avaient reçues.

Ce droit de vengeance s'étendait même aux animaux. La Bible prononce des peines variées, être brûlé, lapidé, etc., contre des animaux auteurs de divers méfaits. Les procès d'animaux ont continué, du reste, jusque dans des temps presque modernes. Pierquin rapporte une longue suite de procès faits à des animaux, taureaux, chiens, cochons, coqs, etc., condamnés à être brûlés ou pendus ; à des insectes divers, tels que les chenilles, condamnés par les évêques, après informations contradictoires et plaidoiries solennelles, à l'excommunication.

Ce droit de vengeance, exercé uniquement d'abord sous la forme de peine du talion, ne pouvait se maintenir longtemps dans les sociétés en voie de progression. L'expérience démontra bientôt que, dans une société ayant quelques traces d'organisation, la peine du talion ne donnait qu'une réparation insuffisante à la partie lésée, et que son exercice entraînait des luttes intestines nuisibles aux intérêts généraux

de la communauté. À la peine du talion se substitua bientôt une compensation pécuniaire payée par l'offenseur à l'offensé. Le droit de vengeance existait toujours, mais à la vengeance de même ordre que l'offense se substituait une peine considérée comme équivalente.

Le système de la compensation apparaît dans les anciens codes de tous les peuples qui nous ont laissé des vestiges. Le sens primitif du mot peine, dans son origine latine et grecque (*poena*, *nolyn*), signifie compensation. Aux temps d'Homère, le meurtre se vengeait par une compensation payée aux parents de la victime. La Bible contient plusieurs indications prouvant que ce système fut d'abord pratiqué généralement chez les Juifs. On lit au chapitre XXI de l'Exode que si un homme frappe une femme enceinte au point qu'elle accouche d'un enfant mort, le coupable doit payer au mari une somme fixée par les arbitres. Le chapitre XXII indique la compensation à payer pour plusieurs crimes : « Si quelqu'un vole un boeuf ou une brebis, et qu'il les tue ou qu'il les vende, il rendra cinq bœufs pour un bœuf, et quatre brebis pour une brebis. Si quelqu'un met en dépôt de l'argent chez son ami, ou quelque meuble en garde, et qu'on le dérobe chez celui qui en était le dépositaire, si l'on trouve le voleur, il rendra le double. Si le voleur ne se trouve point, le maître de la maison sera obligé de se présenter devant les juges, et il jurera qu'il n'a point pris ce qui était à son prochain, et qu'il n'a point eu de part à ce vol. Les juges examineront la cause de l'un et de l'autre, et, s'ils condamnent le dépositaire, il rendra le double à celui à qui était le dépôt. » On lit dans le même chapitre que la séduction d'une vierge se payait en l'épousant ou en lui donnant une dot.

La loi des Douze Tables infligeait des peines analogues. L'auteur d'un vol, non surpris en flagrant délit, payait le double de ce qu'il avait volé.

Dans tout le droit primitif, le crime n'était nullement considéré comme quelque chose de déshonorant en soi-même, mais simplement comme un dommage causé. Le dommage payé, le coupable n'était pas plus atteint dans son honneur et dans sa considération que ne l'est aujourd'hui le directeur d'une compagnie de chemin de fer qui est obligé d'indemniser les parents des victimes d'un accident.

« Si l'on ouvre les Commentaires de Gaius, dit Sumner Maine, au chapitre où il parle du droit pénal des Douze Tables, on verra qu'en tête des torts civils reconnus par la loi romaine se trouvait le *furtum* ou vol. Les offenses que nous sommes habitués à considérer comme crimes sont considérées comme torts, et non seulement le larcin, mais l'attaque et le vol à main armée sont réunis par le jurisconsulte avec l'entrée par force sur la terre d'autrui et la diffamation écrite ou parlée. Tous donnaient naissance à une obligation ou *vinculum juris*, et étaient punis par le paiement d'une somme d'argent. Mais cette particularité est surtout frappante dans les collections de lois des tribus germaniques. Toutes, sans exception, contiennent un immense système de compensations en argent pour l'homicide, et la plupart ont un système de compensations tout aussi étendu pour les offenses moins graves. « Dans la loi anglo-saxonne, écrit M. Kemble, la vie de tout homme libre était évaluée à une somme d'argent, variable selon son rang ; une somme d'argent compensait les blessures qui pouvaient lui être infligées, et presque tous les dommages qu'il pouvait souffrir dans ses droits civils, dans son honneur, dans sa tranquillité, et la somme était augmentée suivant les circonstances qui accompagnaient l'offense. »

Mais, en dehors des offenses atteignant l'individu, il y avait celles atteignant la tribu tout entière ou les dieux de la tribu. Ces dernières ne pouvaient être vengées que par la société elle-même ; et c'est seulement dans de tels cas qu'apparaît la notion de crime. A mesure que la société croissait en complexité, que tous ses membres devenaient de plus en plus dépendants les uns des autres, on observa que la communauté tout entière était toujours plus ou moins lésée par les torts des particuliers à l'égard les uns des autres et que le meurtrier, le voleur, l'incendiaire, étaient en réalité dangereux pour tous. La société arriva alors à se substituer graduellement à l'individu dans la poursuite du châtement, et, au simple dédommagement, s'ajouta ou se substitua un châtement prononcé au nom de la communauté. Cette peine ainsi infligée au nom de tous entraînait nécessairement une atteinte à l'honneur et à la considération du coupable.

Le système de la compensation se réduisit ainsi progressivement, et, à la chute de l'empire romain, il avait à peu près disparu. S'il reparut et se maintint pendant longtemps, ce fut par suite de l'invasion

de peuples, tels que les Germains, qui en étaient encore à cette phase du droit primitif.

À la notion de vengeance par la société a fini par se substituer, dans les temps modernes, en théorie du moins, l'idée que les lois ne sont pas instituées pour venger les sociétés, mais pour les protéger en corrigeant les coupables, et refréner la tendance au crime par l'exemple du châtement.

Si les codes modernes étaient réellement écrits sous l'influence de tels principes, ils seraient probablement parfaits ; mais ce qui se dégage de leur lecture attentive et de l'examen des conditions dans lesquelles ils sont appliqués, c'est beaucoup plus la vieille notion de vengeance que celle de protection, et en réalité la seconde est à peu près entièrement sacrifiée à la première. Elle l'est même à ce point que, pour satisfaire à cet occulte besoin de vengeance, nous avons recours à un système de punition qui rend le coupable beaucoup plus dangereux qu'il ne l'était d'abord, comme le prouve la progression des récidives. Deux des buts théoriques cités plus haut, protéger la société et corriger le coupable, ne sont donc pas atteints. Seul, le troisième, effrayer par la crainte du châtement, l'est peut-être dans une certaine mesure, mais en tout cas dans une mesure bien faible.

J'ai montré, dans le chapitre consacré à l'étude de l'hérédité, combien les médecins qui ont étudié les véritables criminels étaient convaincus de l'impossibilité de les amender. Les habitués des prisons et des bagnes sont des individus d'une constitution mentale spéciale qu'ils apportent en naissant, ou qui résulte d'un état pathologique déterminé, et sur laquelle nous ne pouvons rien. Les réformer est une chose impossible et à laquelle il est inutile de songer.

En partant de cette base indiscutable de l'impossibilité d'amender les véritables criminels, je me suis vu conduit, dans le chapitre que je mentionnais à l'instant, à cette conclusion, que le législateur de l'avenir, pénétré de la nécessité où se trouve une société de se protéger, et laissant entièrement de côté les discussions vaines sur le degré de responsabilité des criminels, fermera les prisons et emploiera les nombreux millions qu'elles coûtent à déporter les criminels. La déportation dans des contrées demi-sauvages les placera précisément

dans des milieux correspondants à leur intelligence et à leur moralité inférieure, et ils pourraient même y prospérer. Quant aux simples violations de la loi peu dangereuses pour la sécurité publique, des amendes pécuniaires, ou, à leur défaut, un travail obligatoire industriel ou agricole d'une durée variable, ou même encore un service militaire forcé sous une discipline sévère, seraient autrement efficaces que la prison.

Sans doute il existe un certain nombre de faits parfaitement incontestables, notamment les expériences du gouverneur Oberman sur 600 prisonniers de Munich, celles du capitaine Maconochie à l'île de Norfolk, du colonel Montesinos à Valence, qui prouvent la possibilité d'améliorer certains détenus. Ces faits montrent seulement que beaucoup d'individus enfermés dans les prisons y sont enfermés inutilement, et pourraient être amendés par divers moyens. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en dehors des criminels proprement dits, il existe toute une catégorie - c'est la plus nombreuse - de caractères neutres ou indécis, qui font indifféremment le bien ou le mal suivant les influences agissant sur eux, et qui feront par conséquent le bien si on les place sous l'influence de motifs plus puissants que ceux qui les poussaient au mal. L'espérance d'une réhabilitation prochaine, d'une réduction de leur peine, un régime graduellement amélioré avec leur bonne conduite, la possibilité de gagner de quoi rendre leur situation meilleure par un travail librement choisi par eux, constituent de tels motifs. Ce sont précisément les moyens auxquels on avait recours dans les expériences auxquelles je faisais allusion plus haut ; mais, bien que ces expériences aient été faites depuis longtemps, elles n'ont pas été répétées et ne pouvaient guère l'être. C'est que, pour les renouveler, il fallait des hommes d'une aussi haute intelligence et d'un aussi grand caractère que ceux qui les ont tentées, des hommes entreprenant une tâche avec cette foi qui fait qu'on s'y adonne tout entier. Peut-on espérer rencontrer de telles conditions chez les agents subalternes qu'on place habituellement à la tête des prisons, et dont les pouvoirs sont limités du reste par des règlements fort précis ?

Je crois donc que la conclusion à laquelle je suis arrivé plus haut, la déportation des criminels, constitue actuellement la seule solution pratique de l'épuration - absolument indispensable - des éléments dangereux d'une société. Quant aux véritables aliénés, il faut se résoudre à

les enfermer à perpétuité, car ils sont généralement incurables et beaucoup plus dangereux en réalité que l'homme raisonnable qui, sous l'influence d'une passion violente passagère, commet un crime. Acquitter et mettre en liberté, comme l'a fait récemment un jury, un individu qui a méthodiquement tué sa femme à coups de hache, sous prétexte qu'étant alcoolique, il était irresponsable, c'est rejeter dans la société un être aussi dangereux qu'un animal enragé.

Même au point de vue humanitaire, qui, dans la circonstance, ne doit évidemment passer qu'en seconde ligne, le système de déportation dont je viens de parler serait beaucoup moins cruel que les peines qu'on inflige aujourd'hui aux coupables et qui les rendent incapables ensuite de trouver aucun travail. Nous enfermons annuellement en France plus de cent mille individus. Ils sortent des prisons sans autre occupation possible que de conspirer contre la société, y propager leurs vices et corrompre ceux qui les entourent par leur funeste exemple. « Si, prenant une période de dix ans, écrivait un président de la cour de cassation, M. Bérenger, on additionnait le nombre de détenus qui se succèdent chaque année dans nos prisons, on trouverait que plus d'un million d'habitants sont venus s'y plonger plus avant dans le crime, et que leur seul entretien a coûté à l'État au-delà de cent trente millions. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, rien n'est venu en modifier l'inquiétante justesse. Le nombre des individus emprisonnés est devenu plus grand, et la somme qu'ils coûtent a presque doublé. Quant aux récidives, elles croissent avec une rapidité considérable, comme le prouve le tableau suivant :

Nombre des accusés en récidive condamnés en cour d'assises  
et par les tribunaux correctionnels en France :

Années	Nombre des récidivistes condamnés
1872	59,076
1873	63,469
1874	70,806
1875	69,809
1876	70,257

En cinq ans, les récidives ont, comme on le voit, augmenté de 11,181.

En même temps que les récidives augmentent, que, sous l'influence des idées humanitaires, les châtiments deviennent plus doux et que la peine de mort est de plus en plus rarement appliquée, les crimes augmentent rapidement. Les chiffres suivants puisés aux sources officielles en fourniront la preuve catégorique :

<b>Nombre de crimes contre les personnes</b> (Assassinats, parricides, blessures, empoisonnements, etc.).		
Années	Nombre des accusés	Peines de mort exécutées
1872	1,884	26
1873	1,954	15
1874	1,972	13
1875	2,023	12
1876	2,101	8

Je ne veux pas trop insister sur les graves enseignements que portent en eux ces chiffres ; mais n'est-il pas remarquable qu'à mesure que la peine de mort devient plus rare, les crimes augmentent rapidement ? N'est-il pas évident qu'il y a là un terrible argument contre sa suppression ?

Un savant économiste, M. de Molinari, a fait récemment des calculs instructifs sur les chances de mort auxquelles on s'expose en exerçant régulièrement le métier d'assassin ou certaines professions dangereuses, comme celle de mineur. Prenant en considération le nombre de crimes commis annuellement, et le comparant aux chances de mort dans certaines professions telles que celles des mineurs, remarquant également que dans les statistiques belges et anglaises - les seules publiées - les auteurs des trois quarts des crimes dénoncés à la justice restent inconnus, qu'un criminel seulement sur 6 peut être atteint et puni, que sur 36 assassins il n'y en a qu'un de guillotiné, l'auteur arrive à cette conclusion, que le métier d'assassin est beaucoup

moins périlleux que celui d'ouvrier mineur, et « qu'une Compagnie d'assurance qui assurerait des assassins et des ouvriers mineurs pourrait demander aux premiers une prime inférieure à celle qu'elle serait obligée d'exiger des seconds. »

Je ne me suis pas occupé, dans ce qui précède, des questions de responsabilité et de libre arbitre. Elles ont été suffisamment discutées dans un précédent chapitre et n'ont rien à faire du reste dans la question pratique que je viens de traiter. Le point de vue où nous devons nous placer est celui-ci : La société doit-elle d'abord se protéger, ou doit-elle, avant de se protéger, prendre l'intérêt des criminels ? Je trouve dans un savant mémoire du Dr. Dally sur la prétendue irresponsabilité de certains criminels, travail dont je partage tout à fait les idées, le passage suivant d'un journaliste, M. Sarcey, qui, laissant de côté toutes les discussions philosophiques sur le libre arbitre, a parfaitement résumé la question : « Quand une vipère vous saute aux jambes, dit-il, vous ne vous demandez pas si elle a suivi son instinct de vipère, si elle est coupable ou jusqu'à quel point elle est responsable, vous l'écrasez du pied uniquement parce que c'est une bête nuisible et qu'après vous avoir mordu, elle en pourra mordre d'autres. Vous faites une oeuvre utile en débarrassant l'humanité de cet ennemi qui infeste les bois et rend le sommeil sur l'herbe très dangereux. Est-elle juste ? C'est un point dont nous n'avons pas à nous occuper. Les moralistes philosopheront là-dessus si bon leur semble ; vous, vous courez au plus pressé, qui est de débarrasser la forêt. Eh bien ! les juges ne sont point du tout les représentants de l'éternelle justice sur la terre ; ils n'ont pas pour mission de sonder les reins et d'interroger les cœurs. C'est affaire à Dieu ou à ses représentants, s'il en a. Ils n'ont été établis, ou du moins ils n'auraient dû l'être que pour décider du degré de péril que fait courir un être à la société. Lorsqu'un chien est enragé, il ne m'importe guère de savoir d'où lui vient sa rage ; je l'enferme et je l'abats. Quand un homme se met en rébellion contre le pacte social, il est indifférent que ce soit chez lui mauvaise éducation, perversion du sens moral, appétit déréglé, ou toute autre cause déterminante : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il bouleverse l'ordre établi ; c'est qu'à côté de lui, on n'est plus en sûreté ; il faut donc l'attacher pour qu'il ne nuise plus, et attendre qu'il revienne à de meilleurs sentiments. Prison ou maison d'aliénés, il n'importe ; l'essentiel, c'est qu'il ait les mains liées.

Le moraliste Vauvenargues avait déjà exprimé une opinion analogue : « Mais, dira quelqu'un, si le vice est une maladie de notre âme, il ne faut donc pas traiter les vicieux autrement que les malades. Sans difficulté, rien n'est si juste, rien n'est plus humain. Il ne faut pas traiter un scélérat autrement qu'un malade, mais il faut le traiter comme un malade. Or, comment en use-t-on avec un malade, par exemple, avec un blessé qui a la gangrène dans le bras ? Si l'on peut sauver le bras sans risquer le corps, on sauve le bras ; mais, si l'on ne peut sauver le bras qu'au péril du corps, on le coupe, n'est-il pas vrai ? Il faut donc en user de même avec un scélérat ; si on peut l'épargner sans faire tort à la société dont il est membre, il faut l'épargner ; mais, si le salut de la société dépend de sa perte, il faut qu'il meure, cela est dans l'ordre. »

Assurément si j'avais à donner mon opinion sur l'état psychologique des criminels, je reconnaîtrais volontiers qu'ils sont irresponsables ; mais en quoi, je le demande, ces êtres dangereux méritent-ils plus d'égards que les milliers d'innocents que nous envoyons journellement mourir sur les champs de bataille de contrées lointaines, pour défendre l'honneur de causes que le plus souvent ils ne connaissent même pas ? Sur quoi pourrait-on se baser pour soutenir que la victime actuelle d'un assassin ou au moins ses victimes futures sont moins dignes d'intérêt que cet assassin lui-même ?

Les médecins qui admettent le plus aujourd'hui l'état de perturbation cérébrale des aliénés sont les premiers à reconnaître pour la société « le droit et le devoir de se mettre à l'abri des criminels, qu'ils soient malades ou non, responsables ou non ». C'est à cette conclusion qu'est arrivé récemment le Dr Bordier, dans un travail où il donne les résultats de son examen d'un certain nombre de crânes de guillotiné, dont les deux tiers, suivant lui, présenteraient des lésions impliquant des altérations pathologiques du cerveau <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> J'ai eu entre les mains soixante crânes environ de guillotiné et 40 crânes environ d'hommes célèbres que j'ai mesurés et dessinés par des procédés géométriques très précis. Je publierai quelque jour le résultat de ce volumineux travail lorsque j'aurai pu comparer toutes ces mesures et dessins à ceux d'un nombre suffisant de crânes ayant appartenu à des sujets dont les aptitudes pendant leur vie étaient connues.

Je n'insisterai pas davantage sur la grave question sociale que je viens de traiter en passant et dont je ne me suis occupé que parce que sa solution future représente une des phases de l'évolution de l'un des éléments du droit dont je m'étais proposé de reconstituer les transformations. Les réformes dont j'ai parlé viendront certainement à leur heure, mais il n'est pas dans notre pouvoir de rapprocher cette heure. De même que l'astronome prévoit, des siècles d'avance, la place qu'occupera un astre dans le ciel, de même aussi le savant, connaissant les lois de l'évolution sociale, peut soulever parfois le voile de l'avenir. Pas plus que l'astronome cependant, il ne saurait se servir de sa connaissance de l'état futur des choses pour modifier leur état présent. Simple science d'observation, la science sociale doit rester toujours dans l'observation pure.

Deuxième partie  
LES SOCIÉTÉS  
Leurs origines et leur développement  
livre III : Développement des sociétés

## Chapitre VII.

---

### Développement de l'industrie et de l'économie sociale.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

I. *Formes primitives de l'industrie.* - Elle est contemporaine des premiers hommes. - Son existence chez les animaux. -L'ancienne industrie ne connaissait que la force musculaire comme puissance motrice. - Dans l'antiquité classique, le travail était exclusivement l'apanage des esclaves. - II. *Nouvelle organisation de l'industrie après la disparition de l'esclavage et du servage.* - Constitution de chaque industrie en corporations. - Rigueur des règles qu'elles imposaient. - En quoi elles étaient adaptées aux besoins des temps où elles prirent naissance. - III. *L'industrie moderne.* - Comment l'antique régime des corporations disparut. - Influence des voies de communication nouvelles et des débouchés nouveaux. - Naissance de l'industrie libre. - Influence des machines. -Influence de la découverte de la houille comme force motrice et de l'emploi de la machine à vapeur. - Influence considérable du progrès des sciences. - La civilisation moderne est fondée sur elles. - Résultats avantageux de l'industrie moderne. - Comparaison entre l'aisance actuelle et l'aisance qui existait il y a quelques siècles. - Résultats désavantageux de l'industrie. -Influence des tendances utilitaires. - Accroissement des différences entre individus de diverses classes. - Lutte entre le capital et le travail. - Dégénérescence intellectuelle et morale des classes inférieures produite par les conditions actuelles de l'industrie. - Comment on pourrait y remédier. - IV.

*Évolution actuelle de l'industrie et de l'économie sociale.* - Tendance actuelle de la propriété industrielle à prendre la forme collective. - Mécanisme de l'association. - Formes diverses d'associations ouvrières. - Leur avenir. - Importance de faire acquérir à l'ouvrier un petit capital. - Comment on pourrait y arriver. - Infériorité des conceptions des socialistes modernes. - Elles nous ramèneraient à des formes d'évolution depuis longtemps dépassées. - Pourquoi, malgré leur valeur nulle, ces conceptions sont peut-être appelées à jouer un rôle très grand. - Les révolutions scientifiques et industrielles ont une importance beaucoup plus grande que les révolutions politiques. - Les premières seules exercent une action durable dans l'existence des hommes.

## I. - Formes primitives Industrie.

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

Examinant, dans un précédent chapitre, l'influence du progrès de l'industrie sur l'évolution des sociétés, nous avons fait voir que ce fut seulement à l'époque où, des agglomérations humaines un peu nombreuses s'étant formées, la division du travail put se produire que les premiers progrès industriels, apparurent. Avec eux, l'homme commença à se soustraire à la dépendance de son milieu et à entrer dans la voie qui devait le conduire à la civilisation.

Ce fut seulement quand les progrès de l'industrie eurent atteint un certain niveau que les civilisations purent naître. Mais, bien avant l'âge où elles prirent naissance, des connaissances industrielles importantes étaient déjà acquises. Les primitives époques des âges de la pierre, dont nous avons retracé l'histoire, nous ont montré une organisation du travail assez avancée, puisque l'homme possédait déjà des ateliers de construction spéciaux pour ses armes et pour divers objets.

Nous ne saurions nous étonner que l'industrie soit contemporaine des premiers hommes, puisque dans le règne animal elle est déjà très développée. Sans parler des travaux exécutés par les fourmis, les abeilles et un grand nombre d'animaux inférieurs, nous avons vu que

les travaux accomplis par des animaux supérieurs, tels que les castors, n'étaient pas inférieurs à ceux de certaines tribus sauvages.

Ce serait une tâche aussi intéressante qu'utile de tracer l'histoire de l'évolution de l'industrie humaine à travers les civilisations et les âges ; mais les détails techniques et les développements que nécessiterait un tel travail ne sauraient prendre place ici. Nous devons donc nous borner à quelques aperçus rapides, suffisants pour bien faire comprendre les principales phases de son développement.

Nous avons reconstitué déjà l'état de l'industrie humaine dans les temps préhistoriques et montré que des phases analogues se retrouvent chez les sauvages modernes. Cette étude comparative nous a fait reconnaître que, sur les points les plus éloignés du globe, l'intelligence humaine a successivement franchi les mêmes, étapes.

Lorsque les peuples apparaissent dans l'histoire, c'est-à-dire lorsqu'ils élèvent des villes et connaissent l'écriture, l'industrie a acquis déjà un haut degré de développement. Les gigantesques travaux laissés par les Égyptiens et les Assyriens, puis plus tard par les Grecs et les Romains, et qui n'ont été surpassés que dans des temps tout à fait modernes, en sont la preuve.

Toute l'industrie ancienne, et nous pouvons appliquer cette qualification d'industrie ancienne à celle d'époques très rapprochées de nous, avait ce caractère commun que la source principale où était empruntée la force nécessaire pour faire subir à la matière ses transformations, était le travail des êtres vivants. La force que nous empruntons à la houille aujourd'hui, il fallait la demander à la puissance musculaire des animaux, et surtout de l'homme. Les travaux ainsi exécutés étant fort pénibles étaient l'apanage des esclaves. Dans toute l'antiquité classique, à Rome comme en Grèce, le travail manuel était presque exclusivement exécuté par eux. Lycurge fit son possible pour empêcher les Lacédémoniens de se livrer aux arts industriels. A Rome, la population industrielle se composait surtout des prisonniers provenant des pays conquis. Certains citoyens possédaient jusqu'à vingt mille esclaves. Ce n'était que par un régime de fer, ne laissant aucune place à la pitié, qu'on maintenait dans l'obéissance ces foules innombrables toujours prêtes à se révolter. Pour rendre la répression

plus facile, les esclaves de chaque maître étaient solidairement responsables de leurs fautes. Quand Pedanus Secundus, préfet de Rome, fut assassiné par un de ses esclaves, tous ceux qu'il possédait, au nombre de quatre cents, bien qu'entièrement innocents, furent exécutés à la suite d'un jugement ratifié par le Sénat.

Lorsque, à des époques variables suivant chaque peuple, l'esclavage disparut, le servage qui le remplaça n'améliora pas sensiblement le sort des classes ouvrières. La seule considération qu'on puisse faire valoir en faveur de ce régime, c'est que l'existence de l'ouvrier était assurée, et que le maître avait tout intérêt à ne pas lui rendre la vie trop dure afin de ménager ses forces.

## **II. - Nouvelle organisation de l'Industrie après la disparition de l'Esclavage et du Servage.**

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Lorsque l'industrie cessa d'être pratiquée uniquement par des serfs ou des esclaves, elle subit une transformation importante ; chaque corps de métier se constitua en corporation spéciale, régie par des règlements minutieux. De telles corporations, constituées d'une façon analogue, se retrouvent sur les points les plus éloignés du globe.

En examinant ce que fut leur organisation en Europe, et notamment en France, du XI<sup>e</sup> siècle environ jusqu'à la Révolution française, on peut se faire une idée suffisamment nette de cette phase importante du développement de l'industrie.

A l'époque dont nous venons de parler, les divers corps de métiers formaient des corporations, régies chacune par des lois très-strictes qui ne laissaient à leurs membres aucune initiative individuelle et aucune liberté : limitation du nombre des maîtrises et des apprentis, dispositions nombreuses fixant les méthodes de fabrication et les

heures de travail, de façon à empêcher chacun de pouvoir faire concurrence à ses confrères en travaillant mieux ou davantage, stricte prohibition des marchandises venant du dehors, etc. En raison de l'absence de moyens de communication, les importations de produits étrangers étaient fort rares, mais, quand elles se produisaient, elles étaient réprimées sévèrement. En 1630, les drapiers de Rouen brûlèrent eux-mêmes, sans attendre aucun appui légal, cent mille livres de draps qu'avait voulu importer un navire anglais, et, à plusieurs reprises, ils réprimèrent de la même façon des tentatives analogues. Un Auvergnat ambulante ne pouvait même pas annoncer dans la rue son métier de chaudronnier, sans être immédiatement saisi par les gardes du métier et expulsé de la ville.

Ce régime se maintint en France pendant six ou sept siècles. Avec nos idées actuelles, il peut paraître très rigide. Il représente cependant une forme d'organisation fort bien adaptée aux besoins des temps pendant lesquels il se maintint. Le peu d'étendue des marchés, l'absence des moyens de communication rendant la concurrence presque impossible et le nombre des consommateurs presque invariable, il fallait des règles fixes pour empêcher un excès de production ou une imperfection des produits à laquelle la concurrence remédie spontanément aujourd'hui. Les règlements protégeaient du reste aussi bien l'ouvrier que le maître et le consommateur. La corporation exerçait à l'égard de l'ouvrier une tutelle très utile. Les ouvriers de chaque corps de métier étaient en réalité des associés sûrs de leurs débouchés. Il existait entre eux une sorte de solidarité qui exerçait une puissante action morale. Sans doute l'ouvrier avait infiniment moins de liberté que maintenant, et n'avait guère d'espoir de voir sa condition s'améliorer, mais en revanche il possédait beaucoup plus de sécurité et de stabilité dans les moyens d'existence qu'il n'en a aujourd'hui. La grande industrie a donné de nos jours à l'ouvrier plus de liberté apparente ; mais, en l'abandonnant entièrement à ses propres forces et le laissant à la merci de ces chômages fréquents que les crises industrielles modernes engendrent, elle a rendu sa situation plus précaire qu'autrefois. Soustrait à l'antique tutelle de la corporation, il n'a plus à compter dans l'impitoyable lutte pour l'existence que sur les ressources de son intelligence.

### III. - L'Industrie moderne.

[Retour à la table des matières](#); [retour au début du chapitre](#)

Bien que le régime des corporations eût pour lui l'influence toute-puissante de la tradition et de la coutume, il finit par disparaître. Plusieurs causes contribuèrent à sa chute. Les plus puissantes furent l'accroissement des relations commerciales, résultant de la découverte de routes nouvelles entre l'Europe et l'Orient, l'emploi des machines, puis plus tard la découverte de la vapeur, et les transformations industrielles dues au progrès des sciences.

Lorsque des routes nouvelles entre l'Europe et l'Orient furent connues, le commerce à distance, qui n'avait eu autrefois pour objet que des matières précieuses, les seules qu'il y eût intérêt à transporter en raison du prix du transport, s'étendit rapidement à une foule d'objets de consommation journalière. Le besoin d'échanger des marchandises exotiques contre des marchandises locales, celui de fournir aux habitants des colonies nouvelles les produits dont elles pouvaient avoir besoin, nécessitèrent une production plus grande, et par conséquent la création de nouveaux ateliers. Ne pouvant se former qu'en dehors du domaine des corporations, ils s'établirent généralement dans les faubourgs des villes. Soustraits à l'action des corporations, désireux de fabriquer leurs produits au meilleur marché possible, ces ateliers accueillirent avec plaisir les procédés qui leur permettaient d'obtenir ce résultat. La division du travail et surtout l'emploi des machines furent les principaux agents de cette transformation.

Mais quelque impulsion que l'accroissement des relations commerciales et l'emploi des machines aient imprimée à l'industrie, son importance est bien faible si on la compare avec les résultats que l'emploi de la houille comme force motrice devait produire. Depuis des milliers de siècles la terre renfermait une force motrice lentement accumulée pendant les âges géologiques et dont l'homme n'avait pas soupçonné la puissance. Le jour où il la connut et où, grâce à l'emploi

de la machine à vapeur, il sut l'utiliser, l'industrie devait subir des transformations plus profondes que toutes celles dont les siècles passés avaient gardé le souvenir. Du sein de la terre allaient surgir des millions d'esclaves dociles, prêts à remplacer l'homme dans son dur labeur et à travailler pour lui. J'ai déjà dit qu'en Angleterre seulement, la force engendrée par la houille annuellement brûlée dans les machines à vapeur, équivaut au travail de deux cents millions d'ouvriers.

Pour se faire une idée bien nette de l'impulsion donnée à l'industrie par la découverte de l'emploi de la houille comme force motrice et de la machine à vapeur, il suffit de comparer l'importance de la production avant cette découverte et quelques années après. On admet généralement que le mouvement d'importation et d'exportation donne une mesure assez exacte de la puissance industrielle d'une nation. Voici un extrait des développements de ce mouvement commercial en Angleterre, que j'emprunte à M. de Molinari. On y voit que les exportations, qui étaient de 6,910,000 livres sterling (un peu moins de 173 millions de francs) en 1720, un demi-siècle avant l'emploi de la machine à vapeur, étaient en 1875, c'est-à-dire un siècle environ après cette découverte, de 223,494,000 livres sterling, soit environ 5 milliards 500 millions de francs.

Années	Importations Liv. sterl.	Exportations Liv. sterl.
1720	6,090,000	6,910,000
1765 <sup>1</sup>	11,812,000	15,763,000
1800	30,570,000	43,152,000
1840	67,492,000	116,480,000
1850	100,460,000	197,309,000
1875	373,941,000	223,494,000

On peut ajouter à ces chiffres que, pour la seule Angleterre, la nécessité de faciliter les transports a amené la construction de 26, 000 kilomètres de chemin de fer ayant coûté 15 milliards.

<sup>1</sup> C'est en cette année 1765 que Watt prit son brevet pour la machine à vapeur.

Quand on examine les procédés de l'industrie ancienne, on voit qu'ils sont tout à fait empiriques, et que les théories scientifiques n'y jouent aucun rôle. Pendant longtemps l'industrie a devancé la science, mais aujourd'hui les rôles sont absolument changés. La seconde a devancé la première et la dirige entièrement. Les découvertes de la chimie, de la physique, de la mécanique ont renouvelé l'industrie moderne ; et, comme ce sont surtout les découvertes industrielles qui ont transformé nos conditions d'existence, on peut dire que c'est à la science que doit être attribué ce résultat. Ce sont les déductions de certains principes de physique qui ont permis la création de la machine à vapeur et de la télégraphie électrique. Ce sont encore des applications d'autres principes de science pure qui permettent au navigateur de déterminer dans la nuit sombre la position exacte que son vaisseau occupe sur l'Océan, et la direction à lui donner pour arriver exactement au port que lui indique seule la baguette magique du calcul. La même puissance du calcul lui a fait découvrir sur les flots mobiles des routes qui, bien que plus longues en apparence que les anciennes, abrègent de moitié pourtant la durée des voyages maritimes <sup>1</sup>.

De même pour les autres sciences. Les applications des lois chimiques ont entièrement bouleversé des industries vieilles de plusieurs siècles. C'est ainsi, par exemple, que la découverte des couleurs extraites de la houille a complètement transformé l'industrie des matières colorantes. La fabrication de l'acier par les procédés scientifiques dus à Bessemer a révolutionné une des plus importantes industries modernes, au point qu'on a évalué à 500 millions par an l'économie réalisée par l'emploi de cette méthode, et que, d'après M. Price Williams, la substitution des rails d'acier aux rails de fer réaliserait pendant la durée de ces rails une économie qui, pour toutes

---

<sup>1</sup> Cette découverte est due, comme on le sait, au génie du commandant Maury. Faite du fond d'un cabinet, elle est aussi merveilleuse que celle de Le Verrier indiquant par la puissance du calcul la position exacte que devait occuper dans l'espace un astre que nul n'avait encore vu. En utilisant les vents et les courants sans se préoccuper de la distance, Maury réduisit la durée des traversées au point de permettre à un bâtiment à voiles de n'employer que 125 jours pour aller d'Angleterre en Australie, alors qu'il en fallait autrefois 250. Des indications analogues permirent également de réduire de moitié d'autres traversées telles que celle de New-York à Rio-de-Janeiro, par exemple.

les lignes de la Grande -Bretagne, se chiffrent par plus de 4 milliards <sup>1</sup>.

Des exemples analogues aux précédents sont fort nombreux. La chimie fabrique maintenant de toutes pièces des substances, comme l'alcool, que le mystérieux laboratoire de la nature pouvait seul autrefois produire, et le jour n'est pas loin où des éléments de l'atmosphère et du sol elle retirera des matières alimentaires comme le sucre et les corps gras. Grâce à son étude, la domination de l'homme sur la nature devient chaque jour plus grande. C'est elle qui a découvert ces merveilleux agents qui suppriment la douleur et ont fait mentir la malédiction biblique lancée jadis à la femme par un Dieu irrité : « Tu enfanteras dans la douleur. »

Si la civilisation moderne est supérieure à celle du moyen âge et des temps antiques, elle le doit donc entièrement aux découvertes profondes réalisées par la science dans les diverses branches des connaissances humaines, et, si l'on juge de l'importance des découvertes futures par celles réalisées déjà, quelles limites pourrions-nous fixer à nos espérances ?

Les résultats avantageux produits par les transformations scientifiques de l'industrie moderne ne sont pas douteux, et il n'y a qu'à en rappeler quelques-uns pour rendre toute contestation impossible sur leur importance : Facilité et commodité des relations et des transports incomparablement plus grandes qu'autrefois par l'emploi des chemins de fer, des bateaux à vapeur et des télégraphes ; famines rendues impossibles par la possibilité de transporter rapidement les céréales d'un hémisphère à l'autre ; objets de consommation ou de vêtement qui étaient choses de luxe autrefois comme le sucre, le café, les

---

<sup>1</sup> Avant l'adoption des procédés Bessemer, l'Angleterre fabriquait annuellement 50 mille tonnes d'acier fondu, d'une valeur de 13 à 1500 francs la tonne. Le prix de la tonne étant tombé à 250 francs par suite de l'emploi de ces procédés, elle en a fabriqué, en 1877, 750 mille tonnes, soit 15 fois plus qu'auparavant.

Contrairement au sort traditionnel des inventeurs, M. Bessemer a reçu pour ses brevets plus de 30 millions ; cette rémunération est loin certes d'être exagérée, si on la compare à l'importance des services rendus. Un pays qui consacrerait à encourager quelques savants adonnés uniquement à des recherches scientifiques et choisis parmi des esprits inventifs ce que coûtent à entretenir quelques milliers de soldats, en retirerait bien des fois l'argent dépensé.

épices, la soie, etc., mis aujourd'hui à la portée de tous ; les villes embellies et assainies ; le confort, l'instruction et l'aisance devenus plus grands sont des résultats que chacun connaît.

Mais le bien-être n'est pas seulement plus grand qu'autrefois, il est également beaucoup plus général. A la fin du règne de Louis XIV, Vauban évaluait à cent mille seulement le nombre des familles aisées en France. Les économistes modernes estiment que sur dix millions de familles existant aujourd'hui en France, il y en a un million environ de tout à fait aisées. Les autres s'échelonnent entre la médiocrité et la gêne ; mais, quelle que soit leur gêne, il y a loin aujourd'hui du paysan le plus misérable à ce qu'il était lorsque La Bruyère le décrivait comme une variété particulière d'animal farouche, se retirant la nuit dans des tanières et se nourrissant de pain, d'eau et de racines, vivant au jour le jour, et exposé à mourir de faim à la moindre perte dans sa récolte. M. Taine estime à six millions le nombre de ceux morts de faim et de misère dans l'espace de vingt-cinq ans :

Le pain de froment, dit cet auteur parlant des temps peu antérieurs à la Révolution, coûte comme aujourd'hui, de trois à quatre sous la livre, mais la moyenne d'une journée d'homme n'est que de dix-neuf sous au lieu de quarante, en sorte qu'avec le même travail, au lieu d'un pain, le journalier ne peut acheter que la moitié d'un pain. Tout calculé, et les salaires étant ramenés au prix du grain, on trouve que le travail annuel exécuté par l'ouvrier rural pouvait alors lui procurer 959 litres de blé, aujourd'hui, 1,851 ; ainsi son bien-être s'est accru de 93 pour 100. Celui d'un maître-valet s'est accru de 70 pour 100 ; celui d'un vigneron de 125 pour 100. Cela suffit pour montrer quel était alors leur malaise. - D'après les rapports des intendants, le fond de la nourriture en Normandie est l'avoine ; dans l'élection de Troyes, le sarrasin ; dans la Marche et le Limousin, le sarrasin avec des châtaignes et des raves ; en Auvergne, le sarrasin, les châtaignes, le lait caillé et un peu de chèvre salée ; en Bauge, un mélange d'orge et de seigle ; en Berry, un mélange d'orge et d'avoine. Point de pain de froment : le paysan ne consomme que les farines inférieures, parce qu'il ne peut payer, son pain que deux sous la livre. Point de viande de boucherie : tout au plus il tue un porc par an. Sa maison est en pisé, couverte de chaume, sans fenêtres, et la terre battue en est le plancher. Même quand le terrain fournit de bons matériaux, pierre, ardoises et tuiles, les fenêtres n'ont point de vitres. Dans une paroisse de Normandie, en 1789, la plupart sont bâties sur quatre fourches ; souvent ce sont des étables ou des granges où l'on a élevé une cheminée avec quatre gaules et de la boue. Pour vêtements, des haillons, et souvent, en hiver, des haillons de toile. Dans le Quercy et

ailleurs, point de bas ni de souliers, ni de sabots. « Impossible, dit Young, pour une imagination anglaise de se figurer les animaux qui nous servent à Souillac, à l'hôtel du Chapeau-Rouge ; des êtres appelés femmes par la courtoisie des habitants, en réalité des tas de fumier ambulants. Mais ce serait en vain qu'on chercherait en France une servante d'hôtel proprement mise. »

Malgré cette extrême misère, les impôts s'élevaient, dans la plupart des provinces, au moins à moitié du produit net des récoltes des terres. « Sur 100 francs de revenu net, l'impôt direct prenait au taillable 52 francs, plus de la moitié. C'est à peu près cinq fois autant qu'aujourd'hui. La spoliation universelle et illimitée leur ôte jusqu'au désir de l'aisance. La plupart pusillanimes, défiants, engourdis, avilis, peu différents des anciens serfs, ressemblent aux fellahs d'Égypte, aux laboureurs de l'Indoustan. » Dans les villes, la condition de l'ouvrier n'était pas meilleure, car lui aussi était écrasé d'impôts.

Après avoir montré les résultats utiles des découvertes scientifiques et industrielles, nous devons mettre en évidence maintenant les inconvénients qu'elles ont engendrés et surtout qu'elles paraissent destinées à engendrer. Ce n'est qu'en ayant ces divers éléments sous les yeux, et pesant leur valeur, que nous pourrons nous faire une idée nette de leur importance.

Parmi les résultats désavantageux de l'industrie moderne, je mentionnerai d'abord la tendance utilitaire qu'elle imprime de plus en plus aujourd'hui aux esprits, et qui les porte à délaissier tout ce qui ne conduit pas à un résultat immédiatement pratique, c'est-à-dire traduisible en argent. Les conséquences de cette tendance sur l'intelligence et les sentiments sont particulièrement funestes. La recherche du côté exclusivement utile des choses, l'habitude de circonscrire l'esprit dans une activité n'ayant que le gain pour but, rendent égoïste, sec et dur, et dessèchent tous les sentiments qui font le charme de l'existence. Cet esprit utilitaire, qui semblait d'abord localisé en Amérique, s'est peu à peu infiltré en Europe, et notre jeunesse commence à professer le plus large dédain pour toutes les recherches de science pure qui ne peuvent se traduire en avantages matériels immédiats. Nos laboratoires de plus en plus déserts, les études philosophiques entièrement délaissées, sont

des indices malheureux de cet état de choses. L'art et la littérature eux-mêmes se sont tournés vers le côté pratique, et, par leur réalisme grossier, se sont rabaissés au goût vulgaire de financiers bornés et de bourgeois aux idées étroites. Le goût des jouissances matérielles et de l'argent a fait délaissier de plus en plus toute recherche désintéressée<sup>1</sup>. Si une réaction ne se produit pas, l'industrie finira par tuer la science, la littérature et l'art, c'est-à-dire les sources réelles de tout progrès.

Si nous examinons maintenant les résultats matériels des progrès de l'industrie, nous devons reconnaître que, si ces progrès ont eu pour effet d'élever le niveau des classes moyennes, ils ont abaissé en même temps celui des classes inférieures et augmenté ainsi l'écart existant entre elles.

Avec la complication des méthodes et la spécialisation du travail propres à l'industrie actuelle, il faut beaucoup plus d'intelligence qu'autrefois à celui qui dirige et beaucoup moins au contraire à celui qui exécute. Apte seulement à accomplir un travail spécial qu'il apprend le plus vite possible pour réduire le plus possible le temps de son apprentissage, l'ouvrier moderne est devenu bien inférieur à ce qu'il était autrefois. Incapable d'un autre travail que la confection d'un objet spécial, ou plutôt d'une partie d'objet spéciale, il est à la merci

---

<sup>1</sup> L'Allemagne, à laquelle on ne saurait refuser d'avoir été pendant longtemps un foyer de recherches désintéressées dans toutes les branches du savoir humain, est entrée également aujourd'hui dans la voie exclusive des recherches utilitaires. Le jugement d'un Français pouvant être taxé de partialité, je me bornerai à reproduire celui qu'a publié récemment, sous une forme naturellement adoucie, l'éminent recteur de l'Université de Berlin, M. du Bois-Reymond : « Dans la transformation que la dernière génération a vue s'accomplir en Allemagne, dit-il, n'a-t-on pas sacrifié le bon en même temps que le mauvais ? En se guérissant de ses vagues aspirations, de ses efforts stériles, de sa défiance de lui-même, le peuple allemand n'a-t-il pas perdu beaucoup de son enthousiasme pour l'idéal, de son ardeur désintéressée pour la vérité, de sa vie de cœur profonde et tranquille ? La rapide floraison de notre littérature a passé comme un songe. De même que l'aimable causerie des salons parisiens a été étouffée par les sèches réalités de la science et de la politique, de même nous avons fait mauvais accueil aux épigones des héros classiques et romantiques. Goethe lui-même, s'il était jeune de nos jours, n'écrirait probablement ni *Goetz*, ni *Werther*, ni *Faust*, il aimerait mieux déployer dans le Reichstag les facultés oratoires que lui reconnaissait Gall, et qu'il n'a pu exercer autrefois que devant les oiseaux de Malcésine. Au sein de tout l'éclat dont brille encore à l'heure présente la science allemande, nous avons la douleur de ne plus rencontrer dans la génération qui s'élève cette noble ardeur qui peut seule garantir la continuité des progrès intellectuels. » (Revue scientifique, 1878, page 681.)

des chômages que les crises industrielles <sup>1</sup> rendent très fréquents. Ne connaissant qu'une partie du métier qu'il était obligé d'étudier à fond jadis, travaillant d'une façon purement machinale, son niveau intellectuel a baissé rapidement.

Mais en même temps que son niveau intellectuel baissait, son niveau moral descendait également, Imbu de l'importance des droits que des voix intéressées lui rappellent sans cesse, sans l'entretenir également de ses devoirs, n'ayant pas acquis par l'instruction et l'éducation la capacité requise pour se gouverner soi-même, privé de l'action tutélaire que l'ancienne corporation exerçait sur lui et se croyant l'égal de son patron, il s'est bientôt cru la victime d'injustices sociales flagrantes et est devenu rapidement l'ennemi de ceux qui l'employaient. L'antagonisme entre patrons et ouvriers, c'est-à-dire entre le capital et le travail, antagonisme tout à fait exceptionnel sous l'ancien régime des corporations, est aujourd'hui la règle. Loin de voir dans l'élévation croissante de son salaire un motif d'épargne ou un moyen de s'instruire ou de mieux élever les siens, l'ouvrier n'y trouve trop souvent que le moyen de satisfaire ses appétits et son goût pour les distractions et les vices les plus grossiers.

En même temps que le niveau moral et intellectuel des classes inférieures s'abaissait, leurs exigences grandissaient, comme le montrent les vœux émis par le dernier congrès ouvrier de Marseille,

<sup>1</sup> Le tableau suivant de la valeur d'un certain nombre d'articles sur les marchés anglais en janvier 1873 et janvier 1879, que j'emprunte à M. Giffers, donne une idée de la profondeur des crises de l'industrie moderne. Ces dépréciations énormes qui obligent à vendre des objets fort au-dessous du prix qu'ils ont coûté peuvent sembler d'abord avantageuses en ce sens que le plus grand nombre en profite ; mais cet avantage n'est qu'apparent : le plus grand nombre, ne gagnant presque plus rien pendant ces crises, ne peut profiter des diminutions qui se produisent. Quant à ceux qui écoulent leurs stocks en baisse, leur perte est naturellement immense.

		Valeur en janvier 1873.	Valeur en janvier 1879.
Fonte de fer	la tonne de	127 sh.	43 sh.
Charbon	«	30 sh.	19 sh.
Cuivre	«	91 liv. sterl.	57 liv. sterl.
Étain	«	142 liv. sterl.	61 liv. sterl.
Coton	la livre	10 deniers.	5 3/8 deniers.
Laine	la balle	23 liv. sterl.	13 liv. sterl.
Sucre	le quintal	21 sh. 6 den.	16 sh.

et qui ne tendent à rien moins qu'à supprimer violemment la propriété à leur profit.

Loin donc de diminuer, comme on le croit, les différences existant jadis entre classes, et qui n'étaient souvent que nominales, la civilisation moderne a eu pour résultat d'agrandir moralement et intellectuellement ces différences.

L'infériorité morale des classes populaires actuelles n'a pas échappé aux économistes :

C'est précisément dans les couches inférieures de la société, écrit M. de Molinari, que l'on rencontre le moins de capacité gouvernante. La tutelle impliquée dans la servitude, ayant cessé d'y suppléer, qu'est-il arrivé ? C'est que les classes émancipées se sont montrées moins capables encore de bien employer leur revenu que de l'acquérir ; c'est qu'elles ont laissé en souffrance la plupart des obligations entre lesquelles se partage la consommation utile. Généralement dépourvu de prévoyance, l'ouvrier ne se préoccupe que des besoins du jour, il ne met rien en réserve pour les maladies, les chômages, la vieillesse. Sa consommation alimentaire est viciée par l'abus des liqueurs fortes ; le cabaret lui enlève le plus clair de ses ressources, tout en altérant sa constitution physique et morale. Il se marie et met des enfants au monde sans avoir la moindre idée des obligations qu'impose la formation d'une famille. Faute de moyens suffisants pour entretenir sa femme, élever ses enfants et leur donner l'éducation nécessaire, il oblige l'une à abandonner le ménage pour l'atelier ; il condamne les autres à un travail prématuré et dépassant leurs forces. Au lieu d'un père, ils trouvent en lui, trop souvent, un maître ivrogne et fainéant qui les exploite comme des esclaves, sans avoir même pour eux les soins d'un propriétaire intelligent pour son troupeau humain. Ceux qui arrivent à l'âge d'homme, affaiblis par un travail hâtif, le manque de soins et des habitudes précoces de débauche, prises dans un milieu vicié, valent moins que leurs pères : écrémée d'ailleurs par l'impôt du sang, qui enlève la fleur de chaque génération, la classe ouvrière va s'affaiblissant et se gâtant, même sous le rapport professionnel ; les bons ouvriers deviennent de plus en plus rares. Comme les sauvages, ils ont emprunté d'abord les vices de la civilisation ; le contact des classes civilisées, en l'absence d'un appareil de tutelle, leur a été funeste, et il l'a été d'autant plus que ce contact était plus fréquent et plus proche. Aucune classe ne s'est plus gâtée que celle des domestiques sous le régime du *Self government*.

Aussi l'incapacité politique absolue des classes ouvrières a-t-elle été reconnue par les penseurs les plus éminents même quand ils professaient les opinions politiques les plus avancées. J'ai déjà cité dans un autre chapitre l'opinion de M. Littré revenue d'anciennes erreurs. Je puis en rapprocher celle d'un autre penseur non moins avancé, Herbert Spencer.

On doit se demander, et avec anxiété, dit-il dans ses Essais de politique, si vraiment il n'y a pas péril à donner une part du pouvoir politique à des gens qui se font des idées aussi fausses sur les principes mêmes de la société et qui luttent avec tant d'obstination pour faire triompher leurs erreurs. Quand on abdique sa liberté personnelle aux mains de despotes comme ceux qui gouvernent les associations ouvrières, a-t-on encore assez d'indépendance pour exercer des droits politiques ? Quand on entend si mal ce que c'est que la liberté, quand on se figure qu'un homme ou un groupe d'hommes a le droit d'empêcher un patron et un employé de passer entre eux tel contrat qui leur plaît, est-on vraiment en état de devenir un gardien, et de sa liberté personnelle, et de la liberté de ses concitoyens ? Voilà des gens qui ont, de la vraie droiture, une notion assez confuse pour se faire un devoir d'obéir aux ordres arbitraires des chefs de leurs associations, et d'abdiquer ce droit qu'a tout individu de disposer de son travail à son gré ; qui, pour obéir au devoir ainsi pris à rebours, vont risquer de faire périr de misère leurs familles, qui traitent de « document odieux » une pièce où l'on demande simplement que le patron et l'ouvrier soient libres de s'arranger entre eux ; en qui le sens du juste est si obtus, que les voici prêts à malmener, à priver d'ouvrage, à faire périr de misère, et même à assassiner ceux de leur classe qui se révoltent contre la dictature et qui maintiennent leur droit de vendre leur travail pour tel prix et à telle personne qu'il leur semblera bon ; des hommes, en un mot, prêts à devenir semblables à des esclaves et à des tyrans : il est bien permis d'y regarder à deux fois avant de leur donner des droits..

Il y a dans ces résultats de l'industrie moderne des dangers redoutables qu'il vaut mieux signaler nettement que de tenter de les cacher. Ils ne sont pas du reste sans remède. En traitant de l'instruction des classes ouvrières, j'ai montré comment on pourrait remédier à l'insuffisance complète d'instruction technique et à l'infériorité intellectuelle auxquelles conduit la spécialisation trop grande des travaux industriels actuels. C'est un danger auquel on tâche de remédier maintenant dans d'autres pays et dont nous ne nous préoccupons pas assez. Les ouvriers capables de fabriquer entièrement une pièce un peu compliquée, comme une montre par exemple, et qui étaient

encore communs il y a trente ou quarante ans, ne se rencontrent plus qu'à l'état d'infime exception <sup>1</sup>. Instruire l'ouvrier et faire son éducation morale sont aujourd'hui une nécessité de premier ordre. Ce n'est pas avec la ridicule instruction primaire qu'on lui donne, et qui ne sert qu'à fausser son jugement et à le rendre beaucoup plus dangereux, qu'on atteindra un tel but.

Interrogé en 1848 sur la possibilité d'une révolution en Angleterre, Robert Peel répondait que cela n'était pas à craindre, parce que les ouvriers anglais savaient trop bien l'économie politique. Ce n'est pas assurément la connaissance de l'économie politique seule qui empêchera les classes populaires de faire des révolutions et mettra fin aux haines de castes qui sont aujourd'hui plus grandes que jamais, mais c'est une de celles qui leur montreraient le mieux la vanité des utopies et des récriminations dont ils se nourrissent, et les convaincraient que ce n'est qu'en élevant d'abord leur niveau intellectuel et moral qu'ils réussiront dans la très légitime entreprise d'améliorer leur sort.

---

<sup>1</sup> Je pourrais citer des industries, comme celle des instruments de précision, qui se trouvent aujourd'hui, faute d'ouvriers capables, dans un tel état de décadence en France qu'on peut dire que, les circonstances ne se modifiant pas, elles auront disparu avant vingt ans. Il faut avoir été en relation avec nos grands constructeurs pour savoir les difficultés qu'ils éprouvent pour faire établir un instrument fabriqué sur un nouveau modèle et exigeant un peu d'intelligence de l'ouvrier. La plupart en sont arrivés à refuser les commandes d'appareils un peu délicats. Un d'eux me racontait récemment que, lorsqu'on eut besoin, pour les nouvelles lignes de chemins de fer en construction, d'un certain nombre d'instruments de géodésie de précision, il fut impossible de se les procurer à Paris. L'ouvrier préfère aujourd'hui le travail spécialisé de l'usine, où il n'a pas à déployer la plus faible lueur d'intelligence, et où l'apprentissage est rapide. Dans un discours prononcé lors de la distribution des récompenses aux lauréats de l'exposition des sciences appliquées à l'industrie, en 1879, M. Jules Simon était obligé de reconnaître combien nous nous étions laissés dépasser par les étrangers, et concluait en disant que « si nos écoles ne valent pas les leurs, avant dix ans d'ici ils nous battront sur tous les marchés ».

## **IV. - Évolution actuelle de l'industrie et de l'Économie sociale.**

[Retour à la table des matières;](#) [retour au début du chapitre](#)

En attendant les résultats futurs de l'instruction, les classes ouvrières ont, par divers systèmes ayant l'association pour base, tenté d'améliorer leur situation. Continuées avec persévérance, ces tentatives engendreront peut-être dans l'état de l'industrie une évolution importante.

Ainsi que cela a été dit dans un autre chapitre, la possession collective entre associés est la forme que tend à revêtir, dans les temps modernes, la propriété des choses les plus importantes : usines, canaux, chemins de fer et probablement, dans un avenir assez prochain, le sol lui-même. Le mécanisme de cette possession collective, dans laquelle des associés qui ne se connaissent pas possèdent en commun des choses qu'ils n'ont jamais vues est d'une puissance formidable et en même temps d'une simplicité très grande. Mais, lorsqu'au lieu de réunir des capitaux déjà existants dans le but de créer une entreprise, on veut constituer la même entreprise avec le capital futur qu'engendreront dans l'avenir les bras des associés, le mécanisme de l'association devient au contraire fort compliqué.

Quoique pouvant être considérées encore comme étant à leurs débuts, les associations ouvrières semblent en voie de réussir dans divers pays, tels que l'Angleterre, où l'éducation morale des classes ouvrières commence à se faire, mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'elles ont prospéré chez nous. Je pense cependant que, quand l'instruction et l'éducation auront un peu relevé le niveau intellectuel et moral des classes inférieures, ces associations rendront leur situation meilleure qu'aujourd'hui et leur permettront de contrebalancer avec succès la féodalité industrielle et financière qui se constitue

maintenant et qui, préoccupée exclusivement de ses intérêts, est souvent plus dure que celle d'autrefois.

Les principales formes de l'association qui préoccupent le plus les ouvriers aujourd'hui sont la participation aux bénéfices et les sociétés coopératives.

La participation aux bénéfices semble généralement peu pratique. Participer aux bénéfices d'une entreprise implique qu'on participera aussi aux pertes possibles de cette entreprise, et on ne peut évidemment obliger des personnes vivant au jour le jour à travailler sans recevoir de salaire, lorsque cela deviendrait nécessaire. De telles associations n'ont guère de chances de prospérer que dans les industries où la mise de capitaux est presque nulle, les débouchés certains, et qui surtout ont à leur tête des gérants d'une capacité exceptionnelle <sup>1</sup>.

Les sociétés coopératives, associations dans lesquelles un certain nombre de travailleurs se réunissent pour coopérer à l'entreprise et partager les bénéfices après les salaires payés, me semblent une des formes les plus rationnelles de l'association. En Allemagne, et en Angleterre surtout, les sociétés coopératives sont déjà nombreuses. La grande difficulté de les faire prospérer provient de la rareté des gérants capables de les diriger avec intelligence. C'est presque toujours par insuffisance de direction et le défaut d'accord qu'elles ont échoué.

Mais parmi toutes les formes de l'association, il en est une qui n'a pas été essayée, je crois, et qui me semble destinée à être celle de l'avenir. Si par hasard il existe quelque part un financier ayant souci des problèmes sociaux, il aurait là une belle expérience à tenter. Admettons qu'une propriété industrielle quelconque, usine, ferme, etc., soit fractionnée en actions au porteur d'une valeur si petite, 5 ou 10 francs, je suppose, que ces parts se trouvent à la portée des plus modestes épargnes. L'idée d'être propriétaire en partie de l'exploitation où il travaille tenterait vite l'ouvrier. Quand il aurait acquis quelques-

---

<sup>1</sup> L'entreprise de peinture en bâtiments, fondée et dirigée avec un plein succès par M. Lemaire à Paris, est un des rares exemples qu'on puisse citer en France de ce mode d'association.

unes de ces actions, qu'il se verrait le maître d'en disposer à son gré, qu'il saurait qu'elles lui rapportent une part du revenu de l'entreprise, et que leur acquisition ne l'oblige à rien, pas même à continuer à travailler dans l'usine dont il est actionnaire, il prendrait vite goût à l'idée de s'amasser un petit capital, et, comme le capital qu'on gagne est un capital qu'on sait généralement conserver, il songerait beaucoup plus à l'accroître qu'à le dépenser.

Que le chiffre de l'économie soit tout d'abord important ou non, il n'importe, c'est surtout du résultat moral que je m'occupe ici. Le jour où l'ouvrier commence à épargner, il prend en même temps des habitudes d'ordre, de conduite régulière qui font de lui un autre homme. Ce n'est qu'à partir de ce jour qu'il déserte le cabaret pour la famille, la bibliothèque ou la salle des cours. Quand l'ouvrier sera devenu un petit capitaliste <sup>1</sup>, c'est-à-dire quand le capital et le travail se trouveront plus ou moins réunis dans les mêmes mains, la lutte actuelle entre ces deux éléments cessera forcément faute d'objet. Jusque-là, toute augmentation de salaire n'aboutira qu'à accroître ses dépenses au cabaret, c'est-à-dire à le dégrader davantage. Nos cités industrielles renferment aujourd'hui des masses menaçantes pouvant,

<sup>1</sup> Partant de ce principe très contestable que le salaire des ouvriers ne peut s'élever au-dessus du minimum nécessaire, Stuart Mill ne voulait pas qu'on donnât aux travailleurs agricoles le plus léger lopin de terre, parce qu'alors, disait-il, l'ouvrier y travaillera la journée terminée et les jours de fête, ce qui lui permettra de louer ses bras à meilleur marché, d'où la conséquence : augmentation de travail et diminution de salaire. En admettant même que le principe posé par Mill soit juste, je crois que l'application de sa doctrine serait très funeste. En raisonnant comme il le fait, il laisse entièrement de côté, en effet, - défaut commun du reste à la plupart des économistes, - un facteur d'une importance considérable, le facteur moral. Le lopin de terre appauvrira un peu son possesseur, suivant lui. Même si cela était, et rien, je le répète, ne démontre qu'il en soit ainsi, cet appauvrissement serait peu de chose en présence de l'influence morale considérable que produisent sur l'ouvrier ces quelques mètres de terre dont il est le maître. Avant leur possession, il n'avait d'autre patrie que le cabaret et rien à perdre dans le monde. Avec le fragment de sol dont il est maître, il possède un foyer, acquiert des goûts nouveaux, des habitudes d'ordre et de stabilité qu'il ne connaissait pas. Du jour où ce lopin de terre est à lui, la société acquiert un défenseur là où elle avait un ennemi.

Comme je l'ai fait remarquer déjà à propos de la division de la propriété, cette division peut être détestable au point de vue de l'économie de la production, mais, au point de vue social, elle est excellente. Je ne saurais trop répéter que ce qui importe le plus pour la prospérité d'une société, ce ne sont pas les institutions qui la régissent, mais bien l'état des sentiments des individus qui la constituent. Il est même étrange qu'une vérité si banale ait été si longtemps méconnue. On peut bien donner à un peuple, comme on le fit en 1822 pour les nègres des États-Unis qui fondèrent sur la côte d'Afrique la république de Liberia, des institutions excellentes, mais, si les sentiments de la population ne sont pas à la hauteur de ces institutions, ces dernières n'empêcheront pas la société de tomber dans la plus misérable décadence.

sous la conduite de meneurs habiles, devenir aussi dangereuses pour la civilisation que le furent jadis les hordes d'Attila. Les insurrections de 1848 et de 1871 montrent combien seront terribles les luttes que nous aurons à leur livrer encore si nous ne voulons pas nous occuper sérieusement de les améliorer. Il a fallu toute une série de circonstances heureuses pour que la dernière insurrection n'ait pas réussi à transformer Paris en un monceau de décombres, et à anéantir d'un seul coup les trésors de science et d'art accumulés pendant tant de siècles.

Mais, pour donner à l'ouvrier le goût de l'épargne et le désir de s'instruire, il faut s'y prendre de bonne heure. L'école primaire de l'avenir, fort différente de celle d'aujourd'hui, contiendra sûrement, outre l'atelier dont j'ai parlé en traitant de l'éducation, une petite caisse d'épargne qui permettra à l'ouvrier enfant de contracter ces habitudes d'ordre et d'économie qu'il lui sera facile ensuite de conserver, mais qu'il lui serait bien difficile d'acquérir plus tard.

Ce ne sont pas assurément d'aussi lentes réformes que se proposent nos socialistes modernes. L'idée d'apprendre à l'ouvrier à s'aider et à s'élever lui-même n'est nullement leur devise. Leur rêve est d'emprunter la toute-puissance qu'ils supposent à l'État pour tout bouleverser au profit des classes inférieures en faisant passer les instruments de travail et les capitaux entre les mains des sociétés ouvrières. Toutes leurs combinaisons se ramènent toujours à substituer à l'initiative individuelle celle de l'État ou de son diminutif, la Commune, et à revenir par la violence à une tutelle analogue à celle des anciennes corporations, mais en réalité beaucoup plus dure. Loin d'être des conceptions de l'avenir, ces utopies ne représentent, comme celles relatives à la communauté de la propriété, qu'un retour à des formes d'évolution inférieures que la civilisation nous a fait dépasser.

Le communisme, que rêvent beaucoup d'ouvriers, serait un retour à des formes d'évolution plus inférieures encore. Il serait bien inutile, je crois, de démontrer aux lecteurs de cet ouvrage que cette conception enfantine n'a pour elle qu'une simplicité apparente qui la rend accessible aux masses les plus ignorantes. L'égalité des biens obtenue au prix d'une révolution sans exemple et de la destruction de la civilisation actuelle ne subsisterait qu'un jour. Dès le lendemain la part

des capables grossirait fatalement aux dépens de celle des incapables, et l'inégalité détruite serait bien vite rétablie.

Mais ce sont là des arguments dont ne se préoccupent guère les socialistes modernes. Il est impossible de leur faire comprendre que les souffrances dont se plaignent les classes inférieures ont des causes fort éloignées de celles qu'ils leur supposent, et sont aussi inévitables que les infirmités, la vieillesse et la mort ; que les hommes sont doués d'aptitudes intellectuelles très inégales, et surtout enfin que la somme des choses à partager étant très petite relativement au nombre des partageants, ce sont uniquement les mieux doués qui peuvent en obtenir une part suffisante. Les progrès de l'industrie, et non les institutions, ont porté à un million les cent mille familles à leur aise qui existaient sous Louis XIV. Neuf millions sont encore entre la médiocrité et la gêne. Sans doute, c'est beaucoup trop ; mais il n'y a pas de puissance humaine qui puisse donner immédiatement l'aisance à de telles foules. Il faudrait trouver pour cela le moyen de décupler la production des produits alimentaires, le bétail notamment, celle des vêtements, des objets d'art, d'ornementation, etc., dont le million aisé peut seul user largement. Or, la production de ces objets n'étant pas susceptible de grandes variations, ou ne pouvant varier sensiblement qu'à la suite de découvertes industrielles nouvelles, ce résultat ne pourrait être obtenu que par un miracle analogue à celui de la multiplication des pains dont parle l'Évangile.

Les projets de réorganisation sociale qui hantent aujourd'hui tant de cerveaux n'ont assurément aucune valeur, et la science ne doit s'occuper d'eux que pour constater leur faiblesse en passant. Cela ne les empêchera pas cependant de jouer un rôle important et d'engendrer des crises redoutables. Ce n'est pas en effet la valeur d'une croyance qui fait sa force, - les croyances religieuses en sont la preuve, - mais bien la puissance qu'elle exerce sur les âmes. C'est surtout pour des erreurs que l'humanité s'est passionnée jusqu'ici. À défaut des convictions religieuses qu'elle n'a plus, la foule ignorante croit en un âge d'or que doit engendrer la réorganisation sociale rêvée par elle. Tâchons de l'éclairer si la chose est possible, mais tâchons aussi de nous préparer à nous défendre.

J'ai résumé aussi impartialement que je l'ai pu dans ce qui précède les résultats avantageux et nuisibles des progrès de l'industrie moderne. Ce court exposé a suffi à montrer l'importance de son rôle et les phases successives de ses transformations. En comparant l'influence exercée par l'industrie sur la civilisation moderne à celle produite par les diverses révolutions politiques dont le monde a été le théâtre, on peut dire que l'action de la première a été incomparablement plus grande que celle des secondes. L'histoire ne s'occupe guère que des révolutions politiques, mais ce sont seulement les révolutions scientifiques et industrielles qui exercent une influence durable dans l'existence des hommes.

Gustave Le Bon (1881)

**L'HOMME ET LES SOCIÉTÉS.**

Leurs origines et leur développement

# RÉSUMÉ

[Retour à la table des matières](#)

Arrivé aux limites de notre long labeur, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les routes que nous avons parcourues à travers les générations et les âges.

Remontant d'abord à l'origine des choses, nous avons essayé de comprendre comment a pu naître et se développer cet immense univers dont l'homme et tous les autres êtres ne sont que des fragments ; comment la vie a pu se manifester à la surface de notre planète, et quelles lois ont présidé à la naissance et à la transformation des espèces animales qui s'y sont succédé.

Comme couronnement de cette longue série de transformations successives, continuées pendant toute la durée des âges géologiques, l'homme est apparu un jour. Nous avons retrouvé ses traces dans la profondeur d'un passé dont les traditions avaient perdu le souvenir, mais dont les débris épargnés par le temps nous ont permis de reconstituer l'histoire.

Nous avons vu qu'à peine distinct d'abord des espèces animales dont la sélection le fit sortir, il ignorait toutes choses, l'agriculture, les métaux, l'art de rendre les animaux domestiques, et n'avait que quelques pierres taillées pour armes. Le suivant pas à pas, nous avons montré par quelle série de pénibles efforts il acquit les germes de ses futurs progrès.

Nous avons recherché ensuite comment se forma sa constitution intellectuelle, et comment les sentiments, ces puissants mobiles de toutes les actions humaines, avaient pu naître et se transformer.

Cette étude du développement physique et intellectuel de l'homme considéré comme individu, a formé la première partie de cet ouvrage. Il nous restait à rechercher l'origine et le développement des sociétés que l'homme a formées ; comment naquirent et se transformèrent la famille, la propriété, les religions, le droit, la morale, les institutions et les croyances ; et ce que répond la science dans son froid langage à tant de questions qui passionnent les esprits aujourd'hui, et sont les plus graves de toutes celles qui peuvent s'offrir aux méditations des hommes.

C'est à cette importante étude qu'a été consacré le second volume de cet ouvrage. La nature de la science sociale, ses limites et sa méthode ayant été examinées d'abord, nous avons recherché l'influence, si négligée des historiens, de chacun des divers facteurs de l'évolution sociale. Sans leur connaissance l'histoire d'une société ne saurait être comprise.

Ayant réduit notre exposé à ses plus strictes limites, nous ne saurions songer à le résumer davantage. Nous nous bornerons donc à rappeler quelques-uns des points les plus importants qui ressortent de notre étude.

Après avoir étudié l'action des milieux physiques et intellectuels, montré l'influence de leurs variations et de l'adaptation croissante de l'homme à son milieu avec les progrès de la civilisation, nous avons fait voir l'immense influence exercée par l'état des sentiments sur l'évolution sociale. Dans les passages consacrés à cette étude et dans ceux relatifs à l'influence de la race, il a été montré que ce sont les

sentiments qui sont les vrais régulateurs des sociétés, que leur influence est incomparablement plus grande que celle des institutions politiques, et que, pour pressentir la destinée d'un peuple, ce sont surtout ses sentiments dont il faut entreprendre l'étude.

Nous avons abordé ensuite l'influence des progrès de l'agriculture, du développement de la population, de l'industrie, des institutions militaires et de divers facteurs dont l'importance a varié suivant les époques et que nous n'avons pas à rappeler maintenant. Arrivant à l'influence de la race, nous avons examiné l'action des éléments qui entrent dans la constitution d'un peuple sur son évolution sociale. Nous avons fait voir que c'est de l'homogénéité plus ou moins grande de ces éléments que cette évolution dépend ; que, dans les groupements auxquels on donne le nom de nationalités, c'est beaucoup plus la communauté des idées et des sentiments qui est importante que celle du langage, et que, si les idées et les sentiments sont trop différents, l'anarchie ne peut être évitée que par une compression très dure.

Examinant successivement au point de vue anatomique et physiologique les différences qui existent entre les races humaines et entre les individus d'une même race, nous sommes arrivé à cette conclusion, - une des plus importantes de notre ouvrage, - que, loin de tendre à l'égalité, les hommes tendent à se différencier de plus en plus, et que cette différenciation qui s'accroît à chaque génération entre individus de même sexe dans les races supérieures, s'accroît également entre individus de sexes différents.

Nous n'avons pas recherché ce que pourra produire dans l'avenir cette différenciation croissante entre individus de race supérieure, parce que des facteurs divers, tels que l'invasion d'une race nouvelle, inférieure peut-être, mais très nombreuse, - la race jaune, par exemple, - pourront faire disparaître ces éléments supérieurs ; mais, si la différenciation continue à s'accroître, il suffit de faire intervenir le temps pour comprendre que les différences existant entre individus d'une même race finiront par devenir plus profondes que celles qui séparent le singe du nègre. Les distinctions entre les diverses classes sociales deviendraient alors beaucoup plus grandes et surtout plus réelles qu'elles ne l'ont été à aucune époque de l'histoire. Quant aux

races tout à fait inférieures qui vivent encore à la surface du globe, l'histoire permet dès aujourd'hui de prédire les conséquences de la différenciation croissante qui s'est établie entre elles et les peuples civilisés. Leur destruction progressive les condamne à bientôt disparaître.

Ces grandes lois physiologiques que la science moderne met en évidence : différenciation progressive des individus, élimination des types inférieurs par la sélection, création de l'intelligence et des sentiments par de lentes accumulations héréditaires, et d'autres encore contredisent sans doute bien des idées qui règnent aujourd'hui ; mais le rôle de la science est de rechercher ce qui est sans s'occuper de ce qui peut nous plaire. L'individu qui se brise un membre en tombant par suite des lois de l'attraction, ou qui perd par un incendie, conséquence des lois des affinités chimiques, tout ce qu'il possédait, peut bien maudire de telles lois ; mais ses plaintes sont aussi vaines que celles qui s'adressent aux infirmités, à la douleur ou à la mort. Le philosophe peut y compatir en passant, mais dans ses observations il n'a pas à s'occuper d'elles.

À notre étude de l'influence de la race a succédé celle du passé et de l'hérédité. Nous avons montré que, parmi tant d'importants facteurs, ces derniers peuvent être rangés au nombre des plus importants. Nous avons vu que, si les institutions et l'éducation peuvent, quand elles sont continuées pendant des générations, modifier lentement les hommes, ce ne sont pas elles qui seront capables de transformer leurs aptitudes intellectuelles et morales pendant leur vie. En venant à la lumière, l'individu apporte avec lui un long passé. C'est durant ce passé, pendant lequel chacun de ses ancêtres a déposé sa trace, que s'est formée la constitution mentale qui le guidera pendant sa vie. Au passé légué par nos pères, chaque génération peut ajouter quelque chose, mais ce quelque chose est toujours bien minime si on le compare à l'héritage apporté en naissant.

Nous avons examiné ensuite l'influence des illusions et des croyances, et il nous a été facile de montrer que, vraies souveraines du monde, elles ont conduit jusqu'ici les hommes, et que probablement elles les conduiront toujours. C'est sur cette conclusion que nous avons terminé la première partie de cet ouvrage. Les faits que nous

avons eu à invoquer en avançant dans notre étude ne pouvaient que la confirmer davantage. L'homme, depuis son origine, passe son existence à poursuivre des idéals, variables suivant le temps, les conditions et les races, mais qui possèdent tous ce caractère commun d'être des illusions vaines.

L'étude de l'influence des institutions politiques a suivi celle de l'influence des illusions. Nous nous proposons de démontrer que ces institutions constituent un des facteurs de l'évolution sociale dont l'influence est la moins importante, car, si les formes politiques qui peuvent être imposées momentanément à un peuple sont variables, celles qu'il peut garder longtemps résultent de son passé et de l'état de ses sentiments, c'est-à-dire d'éléments qu'il ne peut créer. À chaque phase de l'histoire d'une race, il y a certaines institutions adaptées à ses besoins, et il n'y en a pas d'autres. La main d'un maître peut être la meilleure chose possible à une époque et la liberté à une autre. Avec les idées actuelles, une telle démonstration n'était pas facile, mais les quelques penseurs qui ont abordé les phénomènes historiques avec les méthodes scientifiques modernes étant arrivés à des conclusions analogues, nous n'étions pas seul à les défendre. Une telle démonstration a une importance très grande, car parmi les conséquences qui en découlent se trouve l'impossibilité absolue de réorganiser une société sur un plan préconçu, comme tant de réformateurs le rêvent aujourd'hui.

Passant ensuite à l'influence des gouvernements, nous avons montré dans quelles limites leur action est utile suivant le développement des peuples qu'ils doivent gouverner ; quelles phases d'évolution nécessitent un joug rigide et quelles phases impliquent la discussion libre et la liberté. Nous avons fait voir combien il était avantageux que l'influence de l'État pût se réduire à son minimum de façon à abandonner le plus possible à l'initiative privée, mais qu'il fallait d'abord que celle-ci fût suffisamment développée. Établir d'une façon durable une centralisation puissante avec des institutions libres sera toujours impossible, parce que cette centralisation finit par détruire toute trace d'initiative dans les esprits. Les pays qui ont fondé des républiques durables, la Suisse, par exemple, n'y sont arrivés qu'en restreignant les attributions du pouvoir central au profit des pouvoirs

locaux, au point de donner à ces derniers une autonomie presque complète.

Le dernier des facteurs de l'évolution sociale examiné par nous a été l'éducation. Elle est le seul dont l'homme puisse disposer. Nous devons, par conséquent, concentrer toute notre attention sur elle. Sans exagérer son importance, nous avons fait voir, qu'accumulée par l'hérédité, elle pouvait, à la longue, produire des résultats très-grands.

Ayant terminé l'étude de tous ces facteurs de l'évolution sociale, nous avons abordé l'histoire du développement des plus importants éléments qui entrent dans la constitution d'une société : langage, famille, propriété, religion, morale, droit, économie sociale, industrie, etc. Les suivant pas à pas dans leurs transformations, nous avons recherché les lois de leur naissance et de leur développement. Les conclusions résultant de notre étude scientifique des choses se sont trouvées à chaque page en contradiction avec les conceptions engendrées par notre pernicieuse éducation classique.

En terminant l'étude de ces importants éléments de la constitution sociale : famille, religion, propriété, etc., nous avons dû reconnaître que les vieilles bases sur lesquelles les sociétés avaient vécu jusqu'ici s'écroulaient lentement, que ces bases ne sont pas encore remplacées, et que jusqu'au jour où des croyances nouvelles, filles des illusions anciennes, auront pris un empire suffisant sur les âmes, les convulsions qui nous agitent seront de plus en plus profondes. Il en a toujours été ainsi aux époques de l'histoire où il n'y a plus conformité suffisante entre les institutions, les sentiments, les croyances et la conduite.

Nos laborieuses recherches nous ayant montré que les facteurs de l'évolution sociale sont très-nombreux, et susceptibles de s'associer de façons bien différentes, nous ne pouvons songer à baser sur leur étude quelques-unes de ces prétendues lois historiques dont la simplicité apparente séduit, mais qui ne servent qu'à masquer les difficultés des problèmes qu'elles paraissent résoudre. Il est facile de dire, par exemple, que les peuples, dans leurs conceptions, passent par une forme théologique, une forme métaphysique, et une forme positive, ce qui revient simplement à constater qu'en avançant dans l'étude des

choses, l'homme connaît de mieux en mieux leurs causes. Mais en quoi de telles généralisations empiriques pourraient-elles jeter une lumière quelconque sur l'évolution des peuples ? Ce ne sont pas elles qui nous diront les causes de la grandeur et de la décadence de nations aussi différentes que les Grecs, les Romains, les Arabes et les Espagnols, ni pourquoi des institutions telles que la famille et la propriété ont subi les transformations dont nous avons tracé l'histoire.

Les facteurs qui déterminent l'évolution des divers peuples variant d'un peuple à l'autre, ce n'est qu'en étudiant chaque peuple séparément, c'est-à-dire en traçant l'histoire de sa civilisation, que l'on peut arriver à concevoir comment il se sont transformés. C'est une tâche que je me propose d'entreprendre dans un autre ouvrage, mais que je ne pouvais même pas songer à effleurer ici.

De lois générales applicables à tous les peuples, à toutes les races, à tous les âges, il y en a bien peu dans l'histoire. Mais s'il en est une dont on ne puisse méconnaître l'existence, c'est que toutes les choses de l'univers : êtres vivants, sociétés ou planètes suivent dans leurs transformations le cycle fatal que nous avons décrit : naître, grandir, décliner et mourir.

Prise dans son ensemble, et considérée comme individu, l'humanité est certainement en progrès, car elle profite de toutes les expériences accumulées par les générations qui l'ont précédée. Un Grec d'aujourd'hui n'a plus les sentiments et les aptitudes qui faisaient la grandeur de ses ancêtres au temps de Périclès. Il puise cependant au trésor commun des découvertes, et les races les plus vieilles et les plus usées sont beaucoup plus élevées actuellement sur l'échelle de la civilisation matérielle qu'elles ne le furent aux plus brillantes époques de leur grandeur.

Les individus et les sociétés subissant les mêmes lois fatales de progrès et de décadence, nous ne pouvons espérer qu'il en soit autrement pour l'humanité elle-même. Nous devons admettre qu'elle progressera encore ; mais nous ne sommes pas autorisés à croire que ce progrès ne se terminera pas, lui aussi, par la décadence et la mort. Déjà, du reste, elle est bien vieille, et la science commence à pressentir le sort qui l'attend. L'astronomie entrevoit déjà l'heure où,

entièrement refroidie, recouverte d'un blanc linceul de neige, notre planète promènera dans les espaces célestes une surface désolée et morne. La vie aura cessé alors d'animer sa surface. Chefs-d'œuvre de la civilisation, des sciences et des arts, demi-dieux de la pensée dont les générations révéraient la mémoire, l'heure de l'oubli aura sonné pour vous ; vous disparaîtrez dans l'océan des choses sans laisser une seule ride à sa surface.

Mais le temps est éternel, et le repos ne saurait l'être. Ce globe silencieux et mort ne roulera pas toujours dans l'espace sa masse refroidie. Nous ne pouvons former que des conjectures sur ses destinées lointaines, mais aucune d'elles ne nous autorise à penser qu'il puisse rester éternellement inerte. Soit qu'obéissant aux lois de l'attraction qui entraîne notre système solaire vers des régions inconnues de l'espace, il finisse par se réunir à d'autres systèmes, soit que le choc d'un corps céleste élève sa température au point de le réduire en vapeur, il est destiné, sans doute, à former de nouveau une nébuleuse d'où sortira, par une série d'évolutions analogues à celles que nous avons décrites, un autre monde destiné aussi à être habité un jour en attendant qu'il périsse à son tour, sans que nous puissions entrevoir un terme à cette série éternelle de naissances et de destructions. N'ayant jamais commencé, sans doute, comment pourrait-elle finir ?

Mais si ce sont les mêmes éléments de chaque monde qui servent, après sa destruction, à en reconstituer d'autres, il est aisé de comprendre que les mêmes combinaisons, c'est-à-dire les mêmes mondes habités par les mêmes êtres, ont dû se répéter bien des fois. Les combinaisons possibles que peuvent former un nombre donné d'atomes étant limité, et le temps ne l'étant pas, toutes les formes possibles de développement ont été nécessairement réalisées depuis longtemps, et nous ne pouvons que répéter des combinaisons déjà atteintes. Bien des fois sans doute, des civilisations semblables aux nôtres, des oeuvres identiques aux nôtres, ont dû précéder notre univers. Comme Sisyphe roulant toujours le même rocher, nous répétons sans cesse la même tâche, sans que rien puisse mettre un terme à ce fatal toujours. Quelles régions ignorées des cieux pourraient abriter le nirvana suprême, ce repos final qu'avaient rêvé les vieilles religions de l'Inde ? Ombres des temps passés qui sembliez

évanouies pour toujours dans la brume des âges et que la baguette magique de la science évoque à son gré, n'espérez pas le repos, vous êtes immortelles.

Sans envisager même les combinaisons lointaines des mondes qui ont précédé le nôtre ou qui lui succéderont, et en restant dans l'étroite limite des temps que l'homme peut connaître, nous avons vu que c'est avec les débris des êtres d'hier que se sont formés les êtres d'aujourd'hui ou que se formeront ceux de demain. Le repos du tombeau n'est qu'un repos d'un jour. Les générations présentes contiennent les générations futures, comme les générations du passé renfermaient celles des temps présents.

Et si jamais, lasse des discussions vaines et des passions stériles, lasse de tant de sang versé, lasse d'avoir bien plus à lutter contre les maux qu'elle se crée elle-même que contre ceux dont la nature lui a imposé le terrible joug, l'humanité pénètre un jour dans ces régions sereines où, saisissant l'enchaînement des choses, on explique et ne critique plus, et où, comme jadis les dieux immortels, on assiste impassible aux événements qu'a fixés le destin ; si jamais elle comprend que tous les êtres humains qui se succèdent dans le temps sont en réalité les mêmes êtres vieillissant sans cesse et rajeunissant toujours, elle trouvera peut-être dans les développements de cette conception grandiose les germes de croyances nouvelles capables d'enseigner aux hommes la fraternité dont ils commencent à peine à parler, et la tolérance qu'ils n'ont pas connue encore.

Mais ce sont là des hypothèses fragiles. Après avoir évoqué tant d'ombres des vieux âges, reconstitué maint édifice du passé, et tenté d'embrasser dans une large synthèse l'humanité, la nature et les dieux, on aime à se reposer d'une aussi lourde tâche, en laissant errer l'esprit dans les nébuleuses régions des chimères. Il ne faut pas nous y arrêter trop longtemps. Tous les mystères que nous avons essayé de pénétrer sont effleurés à peine. Les sphinx de la vieille Égypte regarderont longtemps encore, avec leur ironique et tranquille sourire, les générations naître et disparaître avant que la nature ait dit à l'homme ses derniers secrets.

Ce que nous savons est en réalité peu de chose, et, dans tout ce que nous croyons bien savoir, petite est la part de la vérité, et grande est celle de l'erreur. Le chemin parcouru par l'homme depuis les antiques périodes de la barbarie primitive est immense, mais celui qui lui reste à parcourir avant d'arriver à posséder une claire notion des choses est bien plus immense encore.

Ce n'est qu'en songeant à la grandeur des progrès déjà accomplis, que nous pouvons contempler l'avenir avec espoir. L'observateur qui compare l'humanité passée à l'humanité actuelle ne saurait prendre en pitié la vanité de nos efforts. Sans doute il doit mourir, ce vieux monde qui nous donna le jour, mais l'enfant qui vient de naître, lui aussi doit périr, et pourtant nous l'élevons avec amour.

Longtemps avant les pessimistes modernes, l'Ecclésiaste lui aussi demandait d'un ton amer ce que l'homme retire de tout le travail qui l'occupe sous le soleil, mais nous pouvons lui demander ce qu'il eût retiré de son repos. Ne nous laissons donc pas détourner de notre persévérant labeur par des plaintes stériles. Si le secret du bonheur est quelque part, il est sûrement dans le travail. Par lui, l'homme remplit son existence, oublie ses ennuis, étend ses horizons et améliore avec son propre sort celui de ses descendants. Il ne pourrait accomplir de plus noble tâche.

FIN.